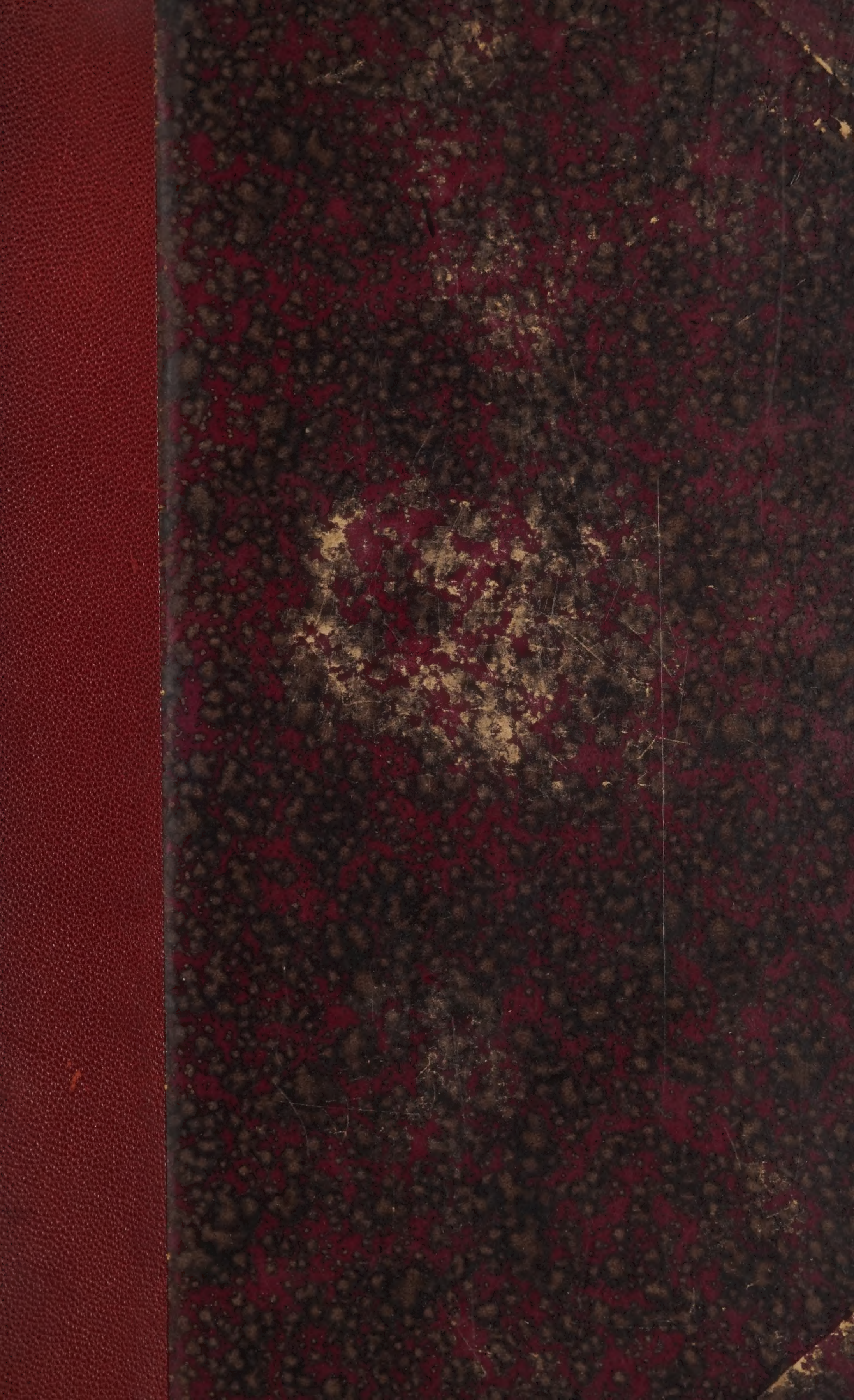



ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI ARROND.T
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
&
ETRANGERS



Les

Annales Romantiques

T. I

Les
Annales Romantiques

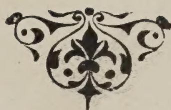
Revue d'Histoire du Romantisme

DIRECTEUR

LÉON SÉCHÉ

PREMIÈRE ANNÉE

T. I



PARIS

Bureau des *Annales Romantiques*

1904

SAINTE-BEUVE ET PORT-ROYAL

(Documents nouveaux et inédits.)

INTRODUCTION

Sainte-Beuve et la Suisse romande

à Madame Bertrand, née Olivier.

Cette étude ayant d'abord revêtu la forme de deux leçons d'histoire littéraire professées à Lausanne et puis à Genève, au mois de janvier et au mois de mars 1904, nous reproduisons, en guise de prologue, pour l'intelligence des choses locales, l'exorde de notre première leçon.

Mesdames, Messieurs,

Avant d'aborder le noble sujet qui vous rassemble ici ce soir, permettez-moi de vous rappeler les circonstances particulières qui, après avoir fait de Sainte-Beuve, durant six mois, l'hôte applaudi, courtisé, adulé, de l'Académie de Lausanne, en firent pour le reste de ses jours l'ami le plus dévoué qu'ait jamais eu la Suisse romande.

C'était en 1837, dans le plein de la saison qui dore et embellit les plus belles choses.

Il avait quitté Paris précipitamment, sous le coup d'une grande douleur, le cœur saignant des blessures d'un amour qui avait troublé profondément sa vie, et il était venu demander au Léman et aux montagnes qui lui servent de cadre le calme bienfaisant que les grands spectacles de la nature apportent généralement aux âmes de poète.

Or, vous savez qu'il était poète avant d'être critique, et que chez lui le critique ne tua jamais complètement le poète. Il eut toujours soin, en effet, ainsi qu'il l'écrivait alors à Juste Olivier, « de sauver, à travers ses assujettissements quelques coins pour la poésie, de lui faire quelque plate-bande à un en-

droit inaperçu ». Mais c'était un poète d'une espèce peu commune et que je ne saurais mieux comparer qu'à ces oiseaux qui, se défiant de leurs ailes, ne perdent jamais de vue la terre.

Il arrivait à Lausanne entre les *Consolations* qui étaient déjà loin, et les *Pensées d'août*, qui étaient proches. Il venait de Genève, ayant vu l'autre bout du lac, Vevey, Clarens, Thoune, Lauterbrunnen et la Jungfrau face à face ; il avait salué le Rutli et débarqué sur le rocher de Guillaume Tell. Et si vif était son enchantement, que, sur le bateau qui le portait, les vers jaillissaient de son cœur comme l'eau d'une de vos sources après la fonte des neiges, et qu'il s'écriait : « C'est plus que je n'en avais osé espérer ! »

Pour comble de bonheur, il fut reçu à Lausanne par un homme charmant, une femme exquise, deux poètes de race dont les voix chantaient à l'unisson et qui étaient comme l'incarnation du génie du lieu (1). Les quelques jours qu'il passa chez Juste Olivier furent décisifs. Trois mois après, il était professeur à l'Académie de Lausanne, et là encore, dans ce cours sur Port-Royal d'où sortit son œuvre maîtresse, il se montra poète autant qu'historien, sinon plus. Comment, d'ailleurs, la Muse l'aurait-elle abandonné dans un milieu où, suivant ses propres expressions « la poésie du fond fleurit comme une âme naïve » ?

On s'est extasié souvent devant la puissance d'évocation de Michelet, et l'on a eu raison, car il eut vraiment le don de faire revivre les morts. Victor Cousin aussi avait ce don, quoique à un degré moindre et avec un autre genre d'éloquence. Mais comme ils apportaient tous deux une passion extraordinaire dans leurs livres, je ne crois pas me tromper en disant que ni Victor Cousin ni Michelet n'auraient pu nous retracer, avec une impartialité égale à celle de Sainte-Beuve, l'histoire prestigieuse de l'Abbaye dont le nom rayonne en lettres de feu dans les Annales littéraires et religieuses de la France.

Sainte-Beuve avait toutes les qualités requises pour écrire

(1) Il écrivait à Xavier Marmier, le 29 décembre 1837 : « Je suis ici chez de bons amis, M. et Mme Olivier, nobles cœurs, natures simples et profondes, poètes des anciens jours et des délicatesses d'aujourd'hui... »

cette histoire. Non seulement il était poète, c'est-à-dire doué du *mens divinior*, mais il savait à fond la théologie de Port-Royal, sans laquelle il est impossible d'en parler doctement, et si les choses divines l'attiraient, il pouvait dire aussi lui que rien d'humain ne lui était étranger, ayant traversé ou côtoyé, avant 1837, à peu près toutes les écoles « sans y adhérer pleinement », tant le sens critique était déjà développé en lui.

C'est par là qu'il avait séduit votre grand Vinet...

Et quand il eut terminé son cours, quand il eut quitté Lausanne, c'est encore par la poésie — et la poésie la plus douce au cœur de l'homme, celle du souvenir — qu'il vous demeura fidèle.

On savait longtemps avant la publication de ses *Chroniques parisiennes* qu'il avait collaboré secrètement à la *Revue Suisse*, qu'il était resté en relations suivies avec M. et Mme Juste Olivier et qu'il n'avait pas été étranger à leur émigration à Paris ; mais ce qu'on ne savait pas jusqu'en ces derniers temps, ce que nous avons appris par sa correspondance avec eux, c'est que son âme — par un miracle qui ne s'est pas renouvelé dans sa vie rompue aux métamorphoses — était demeurée vaudoise, presque aussi vaudoise que s'il avait vu le jour dans le canton de Vaud (1).

Je n'invente rien, la remarque est de lui. Il la fera cent fois dans ses lettres, et ne l'eût-il jamais faite, qu'on aurait cette impression à leur lecture. Elles sont pour les trois quarts adressées à Mme Juste Olivier, ce qui n'était pas seulement de sa part affaire de pure galanterie, mais encore le témoignage touchant de la reconnaissance qu'il gardait à ses hôtes de Lausanne. C'est qu'en effet, Messieurs, il avait trouvé chez eux, dans les circonstances douloureuses que je viens de dire, le seul foyer qu'il ait eu dans sa vie, puisque son père était mort, quand il vint au monde et que, par suite, il n'avait pas goûté sous

(1) C'est au point qu'il en avait gardé certaines expressions locales, comme « à la garde de Dieu » pour « à la grâce de Dieu », qu'on trouve dans quelques-unes de ses lettres et notamment dans celle qu'il écrivait à Villemain le 30 avril 1844, pour refuser la croix de la légion d'honneur qui lui était offerte de nouveau (Cf. sa *Corresp.*, t. I, p. 125).

le toit paternel la plénitude des joies domestiques ; cela est si vrai, du reste, qu'un jour, un méthodiste un peu trop zèlé s'étant permis de lui parler des responsabilités morales qu'il avait contractées envers les autres et envers lui-même durant son séjour à Lausanne, il lui répondit sous le couvert de Mme Olivier : « Moi, je sais que je vous ai connue surtout, chère Madame ; responsabilité ou non, je ne m'en inquiète pas, et les méthodistes les plus respectables me font sourire de croire que ce n'était pas là le principal de ma vie alors et mon plus cher regret maintenant.

Soyez heureux et fiers, Messieurs, d'appartenir à une académie qui, en ouvrant une de ses chaires à Sainte-Beuve, lui permit d'écrire son *Port-Royal* et de doter la littérature française d'un chef-d'œuvre que peut-être il n'aurait jamais fait sans cela. En tout cas, il ne l'eût pas fait ainsi. Il avait besoin pour comprendre ce que c'est que le christianisme intérieur, des exemples vivants qu'il avait sous les yeux ; il lui fallait le milieu particulier de Lausanne, le commerce intellectuel de Vinet, la société, la conversation de toutes ces âmes droites et fortes qui gravitaient en quelque sorte autour de ce penseur délicat et profond.

Et voilà pourquoi, Messieurs, vous avez le droit d'être fiers. Oh ! je sais bien que vous pouviez vous passer de cette gloire étrangère ; que ce n'est pas pour le retentissement de sa parole, mais pour le seul profit moral qu'ils espéraient en tirer, que vos aînés appelèrent Sainte-Beuve auprès d'eux. Je sais que Vinet et son groupe pouvaient se suffire au regard de la patrie vaudoise,... mais, au regard de la France, au regard de la langue française que vous parlez, et qui est et sera toujours la langue des hommes, la langue universelle, laissez-moi vous dire que vos pères s'honorèrent grandement dans la circonstance, et que — n'en soyez pas jaloux ! — le *Port Royal* de Sainte-Beuve a porté le nom de l'Académie de Lausanne plus haut et plus loin que tous les travaux des Vulliemain, des Porchat, des Monnard, des Gindroz, des Manuel, voire des Vinet, que vous vantez à si juste titre (1).

(1) « Lorsque j'arrivai dans cette bonne, honnête et savante Académie de Lausanne, dit Sainte-Beuve (*Port-Royal*, tome I, appendice, p. 514).

Mais ce n'est pas seulement à l'Académie de Lausanne que Sainte-Beuve demeura attaché toute sa vie par les liens d'une pieuse et touchante reconnaissance. Du jour où il se sentit devenir vaudois, son affection s'étendit à toute la Suisse romande. Si son cœur, malgré tout, resta à l'autre bout du lac, dans un petit coin de la rue Martheray, à Lausanne (1), son esprit, toujours en éveil, se montra curieux de toutes les productions de vos écrivains de qualité. Après avoir contribué plus que personne, par le seul rayonnement de la *Revue des Deux-Mondes*, à faire la réputation de Vinet, de Monneron, de Secrétan et de tant d'autres, après avoir ouvert les portes de cette revue à Lèbre et à Juste Olivier, il se lia d'amitié (sans souci des brocards de Balzac qui lui reprochait d'exhumer des cadavres suisses) avec Töpffer, avec Amiel, avec Cherbuliez, dont il salua la première œuvre d'un cri d'admiration (2), avec

M. Porchat, le futur traducteur de Gœthe, était recteur, chargé de la chaire de langue et de littérature latine ; M. Monnard, mort depuis professeur à l'Université de Bonn, était professeur de littérature française ; M. Vinet venait d'être nommé professeur d'*Homilètique* (ou Eloquence sacrée) et de *Prudence* pastorale. (Directions aux étudiants de théologie sur la vie de pasteur). Il y avait encore M. Dufournet, professeur d'exégèse et d'hébreu ; M. Herzog, professeur d'histoire ecclésiastique ; M. André Gindroz, professeur de philosophie, membre en même temps du Conseil d'instruction publique dont il était l'âme. M. Juste Olivier, mon ami, donnait un cours d'histoire. M. Vulliemain enseignait l'histoire au Gymnase de Lausanne.

(1) M. et Mme Juste Olivier habitaient au numéro 34 de la rue Martheray. Cette maison, désormais historique, porte aujourd'hui le numéro 28

(2) Quand parut *A propos d'un cheval*, Sainte-Beuve écrivait à M. Adert, directeur du *Journal de Genève*, le 22 juillet 1860 : « Je n'ai voulu vous répondre qu'après avoir lu *A propos d'un cheval*. Je vous dirai que quelques jours avant j'avais reçu de Mme Sand la lettre la plus admirative sur ce volume : elle me questionnait sur l'auteur qu'elle supposait que je pouvais connaître, et elle me disait gaiement qu'elle était toquée du livre. Sur cela j'allais le faire demander, lorsque votre bonne grâce et celle de M. Victor Cherbuliez m'ont prévenu.

« Certes, je comprends maintenant le sentiment de Mme Sand, elle qui aime les questions de cet ordre savamment et noblement traitées. Je suis bien indigne pour venir parler là-dessus après elle. L'auteur que vous appelez un jeune homme est un homme docte. devant la science duquel

Marc-Monnier, dont il goûtait l'esprit si français et qu'il recevait dans l'intimité jusque sur son lit de mort... Il avait trouvé, en 1842, à Genève, dans la personne de M. Adert, le prince de l'hellénisme, qui par son *Théocrite* et pour lui permettre d'en pénétrer toutes les beautés, l'avait confirmé dans la résolution qu'il avait prise de se remettre à l'étude du grec. Depuis lors, chaque fois qu'il était embarrassé devant une phrase ou un mot d'Homère, de Sophocle ou d'Euripide, il avait recours aux lumières du directeur du *Journal de Genève*. Aussi, quand la bibliothèque de Sainte-Beuve fut vendue, M. Adert disputa-t-il à prix d'or les quelques volumes qui avaient fait l'objet de leur correspondance.

Et Sainte-Beuve n'avait pas attendu l'année 1842 pour entrer en relations avec Genève. Dès l'année 1830, après la révolution de Juillet, il avait songé à y donner un cours public. Sur quel sujet ? je ne saurais le dire, mais j'ai comme idée qu'il s'agissait déjà de Port-Royal.

En 1848, après les journées de Juin, c'est encore chez vous qu'il pensa tout d'abord à chercher un refuge, et ce ne fut pas de sa faute s'il alla à Liège. Bref, dans toutes les circonstances importantes de sa vie, Sainte-Beuve ne cessa de tourner ses regards vers le Léman. Il y eut même un jour où il regretta de n'y être pas pasteur.

Vous connaissez ce beau vers de la *Fille de Roland* :

> Tout homme a deux pays, le sien et puis la France !

On pourrait dire aussi de Sainte-Beuve qu'il eut deux pays, le sien et puis la Suisse. Il est vrai que sa seconde patrie n'était en somme que le prolongement de la première, puisque, pour en témoigner publiquement, *urbi et orbi*, comme on dit à Rome, la Suisse romande aime à s'appeler la Suisse française. Mais enfin, c'est un fait, Mesdames et Messieurs, que la meilleure partie de l'âme de Sainte-Beuve vous a appartenu en propre, et je vais peut-être vous surprendre en vous disant que vers

je n'ai qu'à m'incliner, il est de plus philosophe, métaphysicien, bien qu'il évite les images de la métaphysique. Il est de cette génération intellectuelle de Taine, devant qui nous autres vieux et déjà las, nous ôtons le chapeau... » (Lettre inédite).

la fin de sa vie, l'un des trois ou quatre grands critiques qui exercèrent sur lui une influence incontestable était un des vôtres. J'ai nommé Edmond Schérer. Sainte-Beuve lui écrivait un jour, après avoir lu l'article qu'il avait consacré à son *Port-Royal* : « Vous n'avez cessé de m'être présent à l'esprit pendant toute cette longue révision. Vous satisfaire était mon ambition et mon vœu. Avec deux ou trois autres (Sainte-Beuve pensait à Renan et à Taine), vous faisiez ma tête de public et je me disais ce sont mes juges ! » (1).

Je finirai sur ce mot-là, Messieurs, cette introduction qui était, à mes yeux tout au moins, un hors d'œuvre nécessaire, et j'aborde à présent mon sujet.

I

La genèse du livre.

Si jamais théorie littéraire fut vérifiée par l'œuvre même de son auteur, c'est bien celle des milieux et des origines qui fut inventée par l'historien de *Port-Royal*.

Il semble, en effet, que Sainte-Beuve ait été prédestiné à écrire ce livre par toutes les circonstances de temps, de lieu, de personnes, qui traversèrent la première moitié de sa vie.

Et d'abord il naquit et fit presque toutes ses études dans une des trois ou quatre villes de France qui furent, au XVIIIe siècle, des foyers de jansénisme (2). Je ne vois que Troyes en Champagne qui ait été plus avancé que Boulogne dans les affaires du parti, mais l'écrivain de race qui devait s'emparer de l'esprit de Sainte-Beuve à son arrivée à Paris (1818), avait enseigné chez les Oratoriens de Troyes avant d'enseigner au Collège de Boulogne-sur-Mer, sa ville natale ; en sorte que Daunou, car c'est de lui qu'il s'agit, avait sucé deux fois « le lait de la louve ».

Boulogne était bien avant le XVIIIe siècle une ville foncièrement

(1) *Corresp. de Sainte-Beuve*, lettre du 14 novembre 1867, t. II. p. 229.

(2) Rappelons que Sainte-Beuve est né à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804.

religieuse. A peine conquise et réunie à la Couronne, Louis XI l'avait vouée à la Vierge, et pour donner à ce vœu solennel le caractère d'une investiture féodale, il avait nommé Notre-Dame de Boulogne, suzeraine et comtesse.

En cette qualité, elle avait droit à l'hommage du roi de France, son vassal, et comme dame de la Comté, devait en la personne de l'abbé de Sainte-Marie, son représentant, percevoir toutes amendes, confiscations et exploits de justice. Mais cette dotation était trop magnifique pour durer. Elle fut réduite avec le temps à l'hommage d'un cœur d'or fin de 2000 écus d'or ou de sa valeur, encore cet hommage cessa-t-il avec le règne de Louis XV. On dit même au pays boulonnais que si Louis XVI fut si malheureux, c'est qu'il avait négligé de payer son tribut à la Vierge, sa souveraine (1).

Mais la renommée de Boulogne, pour dater du vœu de Louis XI, ne devint vraiment universelle que lorsqu'éclatèrent les grandes disputes de la Bulle. Il y avait alors sur le siège épiscopal de cette ville un ancien précepteur du comte de Toulouse, créature de Bossuet, que les Jésuites avaient surnommé « pierre dure » à cause de son nom. C'est dire que M. Pierre de Langle était gallican. Il était de plus extrêmement charitable, et l'on rapporte que, non content de faire durer dix ans ses soutanes et de n'avoir qu'une crosse en bois doré, il vendait sa vaisselle d'argent pour secourir les pauvres. Un jour que le P. Le Tellier lui offrait de l'avancement, sous prétexte que l'air de la mer était contraire à sa santé, il lui répondit : « Je vous remercie, mon Père, je veux vivre à Boulogne et y mourir. »

Il y mourut, en effet, mais après quinze ans d'une lutte acharnée contre le roi que dominait le confesseur et contre le pape qui avait lancé la bulle *Unigenitus*.

C'est au point que, dans ses dernières lettres pastorales, au lieu de commencer par la formule usuelle : « *Pierre, par la permission divine et la grâce du Saint-Siège* » il ne disait plus que : « *Pierre par la permission divine* ». Il faut lire sa correspondance inédite avec Gaston de Noailles (2) pour avoir

(1) Cf. *L'année Boulonnaise* par Ernest Deseille, 1885-1886.

(2) Evêque de Châlons et frère du cardinal, un des opposants les plus décidés à la Bulle *Unigenitus*. Sa correspondance se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

une idée de sa force de résistance. C'est lui qui, dans cette dispute mémorable, servit de trait d'union entre les évêques *protestants ou non conformistes*, comme il disait, de Châlons, de Sens et de Montpellier. Et comme cela arrive trop souvent, bien loin de mettre fin à la guerre ouverte entre les constitutionnaires et les jansénistes boulonnais, sa mort ne fit que la rendre plus vive.

Pour ramener la paix dans les esprits, le Père Le Tellier n'avait trouvé rien de mieux alors, que de donner comme successeur à M. de Langle, un homme « de la plus basse lie du peuple », et dont le roi lui-même ne voulait pas entendre parler, à cause de ses mauvaises mœurs. Cet homme, qui est resté célèbre sous le nom de *Loup de Boulogne*, s'appelait Henriau.

L'usage était jusque là que les évêques allassent coucher, la veille de leur entrée solennelle, dans le couvent des Cordeliers. M. Henriau fit son entrée en poste, le 23 novembre 1724. A peine installé, il destitue le Père Hardy, directeur des Annonciades, il pénètre avec effraction dans leur maison conventuelle, sous prétexte de délivrer une jeune professe qui s'était plainte des mauvais traitements des Sœurs partisantes de M. de Langle, il obtient des lettres de cachet contre trois d'entre elles, oblige les chanoines de chapitre à se confesser aux Cordeliers, ses âmes damnées, et pour terrasser l'hydre du jansénisme, envoie partout des capucins prêcher contre les fauteurs de l'hérésie nouvelle, tant et si bien qu'un jour un de ces capucins s'attira de la part du curé de Guines le démenti sanglant que voici. Il était en chaire depuis une heure, lorsque, pour porter un coup décisif aux prêtres ordonnés par M. de Langle, il s'avisa de dire ce que les réfractaires devaient répéter soixante-cinq ans plus tard des constitutionnels, à savoir que les mariages contractés devant eux étaient nuls.

— Vous en avez menti ! lui cria de sa stalle M. Barthélemy Battut, curé de la paroisse. Et afin d'empêcher le capucin de continuer, il fit entonner les vêpres.

Ce n'est pas tout. Le collège de Boulogne était dirigé par les Oratoriens depuis 1629, et l'un d'eux, le Père Le Porcq, avait publié en 1682, année fameuse entre toutes dans les fastes

de l'Eglise de France, un livre intitulé : *Les sentiments de saint Augustin sur la grâce, opposés à ceux de Jansénius*, qui était devenu la règle de doctrine de l'Oratoire. « Ce fut, dit Sainte-Beuve, une sorte de bouclier et d'abri derrière lequel vécurent tous les confères prudents et un peu timides (1) ».

M. Henriau, qui connaissait le gallicanisme de ces Pères, s'efforça de leur rendre la vie impossible. Il exila les uns, dont le régent de philosophie, enleva du collège la classe de théologie pour la donner au séminaire que dirigeaient les Cordeliers, et voulut installer des Jésuites dans le couvent des Sœurs de la Providence, à qui il avait retiré la permission d'enseigner, mais la municipalité de Boulogne s'opposa à cette dernière mesure. Et comme au milieu de tout cela il fallait prêcher d'exemple sous le rapport des mœurs, le « Loup de Boulogne » prit pour grand vicaire son neveu, l'abbé de Voisenon, et imposa pour confesseur aux religieuses Annonciades et de la Providence le chanoine Mallet, qui fut condamné le 6 avril 1719 à reconnaître un enfant issu de ses œuvres (2).

On juge, par ce récit analytique, de l'agitation qui régnait dans ce diocèse : elle durait encore, quoique à un degré moindre, cinquante ans après la mort de M. Henriau, quand l'Assemblée nationale entreprit de renouveler l'Eglise de France en lui imposant une constitution civile. Cet évènement qui devait avoir des conséquences si terribles raviva les dissensions religieuses dans tout le pays boulonnais.

Non seulement, en effet, M. Jean-René Asseline, dernier évêque de Boulogne, répondit à la Constituante par son *Instruction pastorale sur l'autorité spirituelle* (3) qui fut approuvée par quarante évêques, mais encore, après qu'elle eût été blâmée par le Conseil général (4) et saisie par la municipalité, Daunou se chargea de la réfuter dans un opuscule demeuré célèbre (5), au nom de la Société des amis de la Constitution de Boulogne à laquelle il était affilié.

(1) *Port-Royal*, t. v. p. 334.

(2) Cf., *l'Année Boulonnaise*.

(3) Cette instruction pastorale fut donnée le 24 octobre 1790.

(4) Le 16 décembre de la même année.

(5) L'opuscule de Daunou était intitulé : *Accord de la foi catholique avec les décrets de l'Assemblée nationale*. Il examinait si la Constitution

Et voilà le milieu dans lequel naquit et fut élevé le futur historien de Port-Royal.

Si j'ajoute que jusqu'en 1813, date de la mort de M. Asseline, et même après (1), le sujet ordinaire des conversations dans la société de Boulogne était la question religieuse dont la suppression de l'évêché et l'attitude schismatique de l'évêque avaient fait une affaire locale, on comprendra que Sainte-Beuve ait eu dès l'enfance les oreilles pleines du bruit prolongé de toutes ces disputes (2).

civile était bonne en elle-même et si elle était établie par une autorité compétente. D'après lui, cette constitution était en conformité avec les principes d'une politique éclairée, avec les maximes de l'Ecriture, avec les usages des plus beaux siècles de l'Eglise. L'utilité de remédier à la disproportion régnante entre les diocèses de douze cents cures et ceux de vingt; l'avantage des élections auxquelles l'Eglise avait dû autrefois les saint Anastase, les saint Cyprien, les saint Ambroise et tant d'autres élections qui durèrent jusqu'au Concordat de François Ier et de Léon X, témoignaient suffisamment à ses yeux que les décrets de l'Assemblée étaient bons et salutaires et dignes de la reconnaissance de l'Eglise et de la patrie.

— Mais ils émanent d'une autorité incompétente, répondaient les adversaires.

— C'est, concluait Daunou, qu'on veut confondre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Si Jésus-Christ donne l'épiscopat et la prêtrise, il ne confère pas l'évêché de Boulogne-sur-Mer, ni telle cure en particulier. Le territoire à choisir dépend de la puissance civile, qui en a toujours décidé. Changer la géographie de l'Eglise, ce n'est pas renverser la religion.

Sans doute, ajouterai-je, et le Concordat de 1801 donna raison à Daunou sur ce point, mais ce changement se fit alors d'un commun accord entre le pape et le premier consul, tandis que l'Assemblée nationale ne prit conseil que d'elle-même ou de son comité ecclésiastique, quand elle bouleversa la géographie de l'Eglise de France. Je laisse de côté les points beaucoup plus graves qui touchaient à la discipline et à la juridiction.

(1) Réfugié à Hildesheim, en Basse Saxe, il refusa au pape sa démission d'évêque de Boulogne en 1801. Après avoir remplacé à Mittau, vers la fin de 1807, l'abbé Edgeworth à titre de confesseur de Louis XVIII, il suivit ce souverain *in partibus* en Angleterre, et y mourut au château d'Hartwell le 10 avril 1813.

(2) L'église de Boulogne, coupée en deux par le schisme constitutionnel, fournit un grand vicaire à Gobel, évêque de Paris, en la personne de l'abbé Lambert qui, après avoir rempli les fonctions de commissaire de police en l'an VIII, devint curé de Bessencourt, près Versailles, sous la Restauration.

II

Le dernier biographe de l'auteur de *Port-Royal*, M. Michaut, ancien professeur à l'Université de Fribourg, dit à propos de ce livre que ce serait une question assez curieuse à résoudre que celle de savoir comment lui vint l'idée de ce sujet si spécial, si étroit en apparence.

Je vais essayer de satisfaire sa curiosité, puisque Sainte-Beuve, au lieu de nous éclairer sur ce point, comme il l'a fait sur plusieurs autres de sa vie, semble avoir pris plaisir à nous égarer par ses déclarations.

Il a dit un jour : « Le Saint-Simonisme que j'ai vu de près et par les coulisses, m'a beaucoup servi à comprendre l'origine des religions avec leurs diverses mises et même (j'en demande bien pardon) Port-Royal et le christianisme (1) ».

Quant à Porion qui avait été installé comme évêque constitutionnel par le grand Carnot, alors administrateur du Pas-de-Calais. il renonça en 1793 à ses fonctions comme la plupart des prêtres qu'il avait ordonnés, se maria à la fille d'un officier irlandais, devint avocat, fut quelque temps président de l'administration municipale de Saint-Omer, et après la restauration officielle du culte se fixa à Paris. On lui doit un *Commentaire de Lhomond* assez remarquable et des vers latins, dans lesquels il a célébré tous les chefs des divers gouvernements de la République.

(1) A première vue cela paraît un paradoxe ou une boutade, mais ce qui prouve que Sainte-Beuve, en disant cela, parlait très sérieusement, c'est qu'il répétait à peu près la même chose à Enfantin, dans une lettre publiée tout récemment.

« J'ai toujours présentes les années où je vous ai vu à l'œuvre, et où il m'a été donné par vous de comprendre tant de choses que les vieilles écoles n'enseignaient pas. Je vous ai dû de comprendre l'importance de ce principe d'autorité si méconnu par le libéralisme courant et vulgaire ; de comprendre le principe religieux autre part que dans les formes consacrées et amorties ; et, dût-il ne pas sortir tout son effet et ne pas s'épanouir dans une floraison nouvelle, de concevoir du moins, par une savante expérience, comment il avait dû et pu opérer dans le passé.

« Vous m'avez ouvert des jours dans l'histoire, vous m'avez appris à honorer et à respecter cette industrie qui est la gloire du présent, et vers laquelle mes études et mes goûts ne me portaient pas. Grâce à vous, bien

Il a dit encore : « Tout mon objet dans *Port-Royal* est d'étudier et d'exposer la *grandeur* et la *folie chrétienne*, sans la partager en rien. On n'avait pas fait cela encore à ce degré de curiosité et d'impassibilité.» (*Table analytique des Lundis*, p. 44.)

Enfin, il écrivait le 12 juillet 1863 à Mme Hortense Allart de Méritens, l'auteur des *Enchantements de Prudence* : « J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps ; elle s'est évaporée. C'était pour moi comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. La jeunesse a du temps et se sert de tout. » (*Corresp.*, t. I, p. 322.)

Tout cela était-il bien sincère ? Je ne voudrais pas en douter, mais ce qui enlève de la force à ce témoignage, c'est que ces lignes évidemment ont été écrites après coup, quand Sainte-Beuve, qui ne fut jamais saint-simonien ou si peu, cessa d'être janséniste. Car, il n'y a pas à dire le contraire, il a été janséniste non par accident ou par occasion, mais très sérieusement et très sincèrement pendant les quinze plus belles années de sa vie (1).

Et, je ferai tout de suite cette remarque que consciemment ou à son insu, il a traversé toutes les phases du jansénisme. Il a d'abord été janséniste sans le savoir, comme quelqu'un qui le serait de naissance. Ensuite il l'a été volontairement avec curiosité, si l'on veut, mais avec une curiosité qui devint bientôt

qu'homme du *cerveau* et disposé à n'estimer la pensée que sous sa forme spirituelle, je me suis gardé d'une injustice trop fréquente chez les littérateurs de ma génération et je n'ai pas tourné le dos à la civilisation qui nous offre un renouvellement de merveilles à peine commencées. Voilà des obligations, cher maître, et j'aurais même voulu vous en devoir davantage. » (*L'Amateur d'autographes*, mai 1903.)

(1) Dès le printemps de 1830, au cours d'une conversation qu'il avait chez lui avec Juste Olivier, il disait à celui-ci : « ...Je pense toujours que le mieux serait de se retirer à la campagne, d'aller à la messe, de faire tranquillement ses pâques et d'avoir une croyance aussi bien éloignée du gallicanisme que du jésuitisme. »

Il croyait alors qu'un prêtre ne doit pas se marier. « Le beau est d'y penser, disait-il, d'en avoir envie et de ne pas le faire. » (*Souvenirs* de Juste Olivier.)

Huit ans plus tard, le 22 février 1838, il écrivait à Collombet : « ... Tout ceci est pour vous dire que je suis un entêté *janséniste*, même en poésie, et que j'en appelle et en réappelle au futur concile, lequel concile d'ordi-

de l'amour ; enfin, quand il cessa de l'être, ce fut avec regret et à la façon des anciens libertins du parti.

Nous verrons tout à l'heure qu'il alla à Port-Royal par deux voies parallèles : la voie littéraire et la voie mystique. Mais ces deux voies, qui à un certain moment se rencontrèrent et n'en firent qu'une, peut-être que Sainte-Beuve ne les eût pas prises s'il n'y avait été poussé par sa vocation naturelle et par d'autres circonstances plus fortes que son penchant et que sa volonté.

Je vous ai peint le milieu si particulier de Boulogne-sur-Mer, mais je ne vous ai pas encore montré le foyer où naquit et grandit Sainte-Beuve ; or, vous comprendrez sans peine l'influence de l'éducation qu'il y reçut quand vous saurez que sa mère, devenue veuve avant de le mettre au monde, était une manière de puritaine anglaise qui avait alors quarante ans et qui remplissait tout juste ses devoirs religieux (1) ; que son père, issu d'une vieille famille picarde qui fournit à l'Eglise un certain nombre de prêtres, dont le docteur Jacques de Sainte-Beuve, janséniste pur sang (2), était un humaniste

naire ne vient jamais... » (*Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, publiées par C. Latreille et Roustan, p. 202).

Le 15 août de la même année, il mandait à Juste Olivier : « ... Voyez-vous, je suis assez janséniste et même calviniste, surtout en ce que je ne crois pas beaucoup à la liberté. » (*Lettre inédite.*)

Enfin le 7 septembre 1850, il disait à Turquety : « .., Tout janséniste que je suis et critique à triple sourcil, je n'en puis vouloir aux folles gaietés de mon cher Olivier de Magny et de Tahureau. » (*Corresp.* t. I, p. 169.)

(1) «... Ma mère et une sœur de mon père, qui demeurait avec elle, étaient des personnes qui faisaient sans doute leurs devoirs, qui allaient à la messe le dimanche, et qui communiaient peut-être une fois l'an (je ne m'en suis jamais aperçu), mais elles n'avaient rien, absolument rien qui les rapprochât du monde dévot, fort distinct et tout à fait à part dès ce temps-là...» (*Causeries du lundi*, table analytique, notes et remarques p. 37.)

(2) J'ai établi, en effet, dans une étude sur les *Origines de Sainte-Beuve*, que, contrairement à l'opinion du grand critique, le docteur Jacques de Sainte-Beuve appartenait à la même famille que lui. (*Revue Politique et Parlementaire* du 10 juin 1902).

Une remarque intéressante et qui s'impose à l'esprit comme comparai-

de la lignée des de Sacy et des Lenain de Tillemont ; que l'enfant jusqu'à l'âge de treize ans eut comme professeur un jeune clerc tonsuré qui — pour demeurer fidèle à la tradition de Port-Royal — ne dépassa jamais les ordres mineurs ; que, de son propre aveu, l'amour du grec et le désir de le savoir lui vinrent par deux jansénistes du XVIIIe siècle, et non des moindres puisqu'ils s'appelaient Rollin et Daguesseau ; enfin que, ses études finies, il tomba sous la coupe de Daunou qui, malgré son scepticisme et son incrédulité dernière, n'était jamais parvenu à dépouiller tout à fait le vieil homme, je veux dire le janséniste.

Pour ma part, ce foyer désolé par la mort du père de famille, cette atmosphère froide et triste, cette enfance studieuse et réfléchie qui connut à peine les caresses et les jeux de son âge, tout cela m'explique pourquoi Sainte-Beuve fut de si bonne heure replié sur lui-même et montra tant de goût, contrairement aux poètes de l'époque romantique, pour les coteaux modérés, les ciels bas, les rues solitaires, les maisons claustrales, les vies cachées ; pourquoi aussi ni l'école philosophique qu'il traversa de dix-huit à vingt-deux ans sous la conduite et comme à l'ombre de Daunou, ni l'école de Victor Hugo où il fut retenu si longtemps par on sait quel charme, tout en lui

son, quand on connaît bien la vie du docteur Jacques de Sainte-Beuve et celle du critique des *Lundis* :

Jacques de Sainte-Beuve vécut toujours en plein Paris comme s'il eût habité la solitude la plus profonde, sans cesse occupé de l'étude et de la poésie. Evêques, chanoines, curés, religieux, princes et magistrats venaient le consulter en toutes circonstances, et l'on a dit de son cabinet ce que Cicéron disait de la maison d'un jurisconsulte. « que c'était l'oracle non seulement de toute une ville, mais de tout un royaume ».

Sainte-Beuve aussi vécut toute sa vie en solitaire et en reclus, d'abord dans sa petite chambre de la Cour du Commerce, ensuite et surtout dans sa petit maison de la rue du Montparnasse, ce qui ne l'empêchait pas de se tenir au courant des mille bruits de la ville. Il n'avait pas trente ans que ses amis le consultaient sur leurs affaires, les plus intimes, voire sur des cas de conscience. A plus forte raison, quand il en eut cinquante. Son cabinet, dans la seconde moitié de sa vie, fut aussi fréquenté que celui de l'avocat le plus réputé du barreau de Paris, et dans sa clientèle ordinaire, s'il n'y avait pas de princes de l'Eglise, il compta plus d'un prince du sang.

laissant leur empreinte, n'eurent aucune prise ou qu'une influence presque nulle sur le style gris, lavé, décoloré, disons le mot, janséniste, de sa première œuvre d'imagination.

Ce n'est pas, en effet, dans les *Consolations* que, suivant moi, Sainte-Beuve montra pour la première fois le bout de l'oreille janséniste. Je l'y trouve déjà dans « les rayons jaunes » de *Joseph Delorme* ; seulement — et c'est ce qu'on n'a pas remarqué — Joseph Delorme était un janséniste qui avait perdu la foi. Ce n'était pas le premier de son espèce. Qui dit janséniste ne dit pas forcément religieux. Logiquement cela devrait être, mais comme la logique n'est pas de ce monde, en matière de sentiments surtout, il n'en va pas toujours ainsi. J'ai connu des jansénistes qui étaient de purs libres-penseurs, entendez ce mot dans le sens de mécréant, voire même d'athée, et qui malgré tout avaient gardé l'attitude et l'accent jansénistes. Daunou, par exemple, sur la fin de sa vie pouvait être rangé dans cette catégorie-là. Extérieurement la robe de l'oratorien qu'il avait jetée aux orties lui battait toujours dans les jambes ; intérieurement, s'il ne croyait plus à rien, il avait gardé un souvenir très doux des Pères de l'Oratoire de Troyes et de Boulogne, et quoiqu'il n'aimât pas à parler du rôle actif qu'il avait joué dans l'Eglise constitutionnelle, soit comme vicaire métropolitain, soit comme directeur du séminaire de Saint-Magloire, il causait volontiers des affaires religieuses. On sait que l'Oratoire fut jusqu'à la fin et sur la fin surtout, entaché de jansénisme. Daunou qui avait donné tête baissée dans les doctrines les plus douteuses du parti, était demeuré janséniste d'allures, de mœurs et de manières. Son style même, dépouillé de tout ornement et qui ne brillait que par la clarté, sentait l'école où il avait été formé. Il réunissait les qualités de celui de Malebranche, de Nicole et d'Arnauld. Il avait l'élévation et parfois la grandiloquence du premier, le bon sens et la simplicité du second, la logique impitoyable du troisième, mais comme homme, les préférences de Daunou étaient pour Nicole, et il n'était pas le seul. Tracy que ses idées en grammaire générale rattachaient au grand Arnauld, et qui eut, lui aussi, tant d'empire sur les dix-huit ans de Sainte-Beuve, Tracy avait pour Nicole une admiration toute particulière.

Joseph Delorme avait donc gardé de son commerce avec Daunou l'attitude et l'accent jansénistes. Pour retrouver la foi qu'il y avait perdue il lui fallait un coup de la grâce. Ce fut l'amour qui le lui donna ; et voilà pourquoi dans les *Consolations*, ce « poème augustinien à forme racinienne », comme l'a si bien défini Auguste Barbier (1), il n'y a qu'un mystique de plus.

Et ce que je viens de dire de l'accent janséniste de *Joseph Delorme* est si vrai, que, trente ans plus tard, le poète d'*Emaux et Camées*, visitant le salon de peinture et ayant été frappé du caractère janséniste de deux tableaux représentant les *Folles de la Salpétrière* et les *Sœurs de Charité*, ne trouva pas de meilleur terme de comparaison que celui-ci : « M. Armand Gautier (c'était le nom de l'artiste) peint comme Joseph Delorme versifiait. » Et Sainte-Beuve fut si fier et si heureux de cette évocation de sa jeunesse, qu'il écrivit sur le champ à son vieux camarade du Cénacle : « Je découpe un paragraphe de mon *Moniteur*. Je le mets en tête de mon *Joseph Delorme*, il s'y adapte juste. Voilà le portrait du pauvre défunt tout fait et la description de sa manière tracée d'une plume définitive (2). »

Poésie, amour et mysticisme ! si tous les chemins mènent à Rome, ceux-là conduisirent plus d'une âme à Port-Royal des Champs. C'est la poésie tout autant que la grâce qui y ramena Racine après que *Phèdre* fût tombée sous les sifflets d'une cabale et qu'il eût été trahi ouvertement par la Champmeslé. Et c'est un poète de ses amis, un janséniste fidèle, c'est Boileau-Despréaux qui la réconcilia avec Arnauld (3) et ses anciens maîtres.

(1) *Souvenirs personnels*, p. 322.

(2) *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. I, p. 242.

(3) La liaison de Boileau avec le grand Arnauld datait de 1669, peu de temps après la paix de Clément IX. Ils s'étaient rencontrés pour la première fois à Auteuil chez M. de Lamoignon, qui les y avait réunis avec Nicole. Quand Arnauld mourut (8 avril 1692), Boileau, au risque d'encourir la disgrâce de la Cour, composa pour lui cette épitaphe :

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit.
Arnauld, qui sur la grâce instruit par Jésus-Christ,

Cela ne pouvait pas échapper à Sainte-Beuve quand il s'occupa de l'auteur du *Lutrin* et de celui d'*Esther* et d'*Athalie* (2). Seulement presque toutes les âmes du grand siècle qui vinrent à Port-Royal chercher un refuge avaient plus ou moins souffert des blessures de l'amour, tandis que Sainte-Beuve y vint en pleine passion et s'en retira après que l'amour l'eût tout à fait abandonné.

Voilà bien une des inconséquences du mysticisme et la preuve aussi que Sainte-Beuve s'en rendait très bien compte quand il disait : « Dans *Volupté*, je me suis donné l'illusion mystique pour colorer et ennuager l'épicurisme ! » Je n'apprendrai rien à personne en disant que l'amour rend l'homme religieux, surtout quand la femme qui en est l'objet a ce qu'on appelle une belle âme. Or, l'objet de la passion de Sainte-Beuve était rempli d'une piété tendre. M. Dubois, du *Globe*, raconte en ses *Souvenirs* que lorsqu'il la vit pour la première fois, avec son enfant sur ses genoux, à qui elle apprenait à joindre ses petites mains, elle le fit songer aux Vierges de Raphaël. Dès qu'elle eût l'air de compatir au mal de Joseph Delorme qui était pire

Combattant pour l'Eglise, a, dans l'Eglise même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein d'un feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin ;
De tous ces faux docteurs confondit la morale ;
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'en eût jamais laissé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici, de son ouaille sainte,
A ces loups dévorants n'avait caché les os.

(2) Ne pas oublier que c'est en 1829 que Sainte Beuve écrivit les *Larmes de Racine*, poésie toute parfumée de l'odeur mystique de Port-Royal des Champs :

Ou si dans la sainte patrie,
Berceau de ses rêves touchants,
Il s'égarait par la prairie
Au fond de Port-Royal des Champs,
S'il revoyait du cloître austère
Les longs murs, l'étang solitaire,
Il pleurait comme un exilé,
Pour lui, pleurer avait des charmes
Le jour que mourait dans les larmes
Ou La Fontaine ou Champmesté.

encore que le mal de René, Sainte-Beuve en devint amoureux et tomba à ses pieds. Et comme il avait, de son propre aveu, une âme d'acolyte, comme il était toujours en quête d'un guide éprouvé, chaque fois qu'il changeait de chapelle, il eut la bonne ou la mauvaise fortune d'en trouver un dans le Cénacle de 1829, qui traversait précisément à ce moment-là une crise de mysticisme étrange et qui exerça sur lui une influence dont personne ne se doute encore aujourd'hui.

Ce guide était un poète charmant du nom d'Ulric Guttinguer et l'auteur du roman d'*Arthur* « roman mondain, aristocratique avec des velléités chrétiennes (1) », qui attira, à peine paru, l'attention de Vinet, et fit en son temps presque autant de conversions dans le monde que Werther avait causé de suicides (2).

Après une vie des plus orageuses — je parle ici des orages du cœur — Ulric Guttinguer, ayant ramassé les débris de sa fortune, s'était retiré dans une petite Thébaïde qu'il possédait au bord de la mer, en Normandie, et là, sous l'influence des ouvrages de Saint-Martin, dit le *Philosophe inconnu*, il s'était rapproché de Dieu. Mais Saint-Martin, malgré toute sa sagesse et tout son charme, était incapable de remplir sa solitude. Bientôt il s'entoura des Saintes Ecritures, de la Bible, des Pères du désert, de saint Augustin, des livres de sainte Thérèse, de ceux de Bossuet, de Fénelon, de Louis de Blois, etc. Et de cette lecture un peu mêlée, il se fit une règle de conduite où le profane et le sacré étaient amalgamés d'une façon si séduisante, que Sainte-Beuve s'y laissa prendre.

Est-ce lui qui montra à Sainte-Beuve le chemin de Port-Royal ? Je ne le crois pas, en tout cas c'est lui qui lui révéla Saint-Martin, et nous verrons tout à l'heure qu'au mois d'octobre 1836, le *martinisme* faisait partie avec le *jansénisme* du christianisme éclectique de Sainte-Beuve.

Aussi bien Guttinguer connaissait depuis longtemps son Port-Royal. Non-seulement il en est parlé dans son roman d'*Arthur*, mais on y trouve des fragments de saint Jean Clima-

(1) Lettre inédite de Sainte-Beuve à Guttinguer, du 3 juillet 1836.

(2) Cf. notre étude sur *Un roman oublié*, *Revue Bleue*, du 19 décembre 1903.

que traduit par Arnauld d'Andilly, et chacun sait la place considérable que s'était faite à Port-Royal des Champs, ce poète aimable et facile tant prisé de Sainte-Beuve. Arnauld d'Andilly ne s'est pas contenté de traduire saint Jean Climaque, il a traduit également la vie et les ouvrages de sainte Thérèse et saint Eucher de Lyon. Or, je me souviens qu'au mois de juillet 1830, Juste Olivier surprit un matin Sainte-Beuve en train de lire : la *Vie de sainte Thérèse* (1) dans l'édition d'Arnauld d'Andilly, et que Sainte-Beuve se lia, en 1834, avec François-Zénon Collombet précisément à l'occasion de la traduction que ce dernier avait entreprise de la vie de cette grande mystique, après avoir traduit celle de saint Eucher. C'est même à la prière de Collombet que Sainte-Beuve mit en vers le sonnet de sainte Thérèse. Qu'on en pense ce qu'on voudra, ces rapprochements sont tout au moins curieux et nous donnent la date approximative où Sainte-Beuve songea à écrire l'histoire de Port-Royal.

A mon avis, cette date peut être fixée à l'année 1828. C'est l'année où l'illustre critique publia son *Tableau de la Poésie française au XVIe siècle*, et c'est aussi l'année où la campagne menée depuis dix-huit mois par les jansénistes et les gallicans des deux Chambres contre la compagnie de Jésus aboutit aux ordonnances royales qui fermèrent les établissements de cette compagnie. Retenez bien ces deux faits : sans avoir de corrélation entre eux, il est impossible que le second n'ait pas exercé quelque influence sur l'esprit de Sainte-Beuve.

Le *Tableau de la Poésie française au XVIe siècle* qui fut sa première œuvre, et une œuvre magistrale malgré ses erreurs et ses trous, n'était dans sa pensée — comme il le dit lui-même dans sa lettre-préface à M. Dubois, du *Globe* (1842) « qu'une sorte d'introduction à l'histoire de notre poésie classique proprement dite », et tout ce qu'il avait voulu, c'était « en ressaisir un premier âge dans sa fleur, et comme un premier printemps trop tôt intercepté ».

Il est donc tout naturel qu'après le succès de ce livre, il ait songé à écrire l'histoire de la littérature française au XVIIe siècle.

(1) *Souvenirs* de Juste Olivier, p. 28.

Or, celle-ci est mêlée si étroitement à l'histoire de Port-Royal, que je me demande comment on pourrait s'y prendre pour parler doctement de Pascal, de Racine, de Boileau, de Bossuet, de Fénelon, de La Rochefoucauld, de Mme de Sévigné et de combien d'autres, sans parler de cette grande Abbaye (1). C'est à peu près comme si l'on voulait écrire l'histoire littéraire de Port-Royal sans toucher au dogme ou à la vie des solitaires et des religieuses, car le jansénisme de l'âge héroïque est un bloc aussi indivisible que celui dont M. Clémenceau est le parrain. Sainte-Beuve n'avait pas tardé à s'en apercevoir. A première vue, l'idée d'une histoire purement littéraire de Port-Royal l'avait séduit, et il paraît en avoir conçu le plan ; dès qu'il se fut pénétré de son sujet il reconnut qu'il faisait fausse route. Et les événements de 1826 à 1828 arrivèrent à point pour achever de lui ouvrir les yeux. Il était alors rédacteur au *Globe* où il s'occupait un peu de tout, sauf de politique, depuis que Dubois lui avait lâché la bride. Quand Montlosier lança son *Mémoire à consulter*, il prêta naturellement l'oreille au tumulte de la place publique. Comment aurait-il pu se désintéresser d'une question qui passionnait tout le monde ? Non seulement Dubois fut un des premiers à donner son avis, mais il avait pour collaborateurs un homme qui descendait en droite ligne de Saint-Cyran, j'ai nommé Duvergier de Hauranne, et un autre qui avait été semoncé plus d'une fois par sa mère à cause du peu de goût qu'il montrait étant jeune pour les ouvrages de Nicole dont elle raffolait littéralement.

« Aimez, aimez vos livres graves, sans inquiétude, écrivait Mme de Rémusat à son fils — car c'est de lui dont je veux parler — mais ne me dites pas que mon Nicole ne vous donne point à penser. Savez-vous que moi, sur cette belle opinion, je vous accuse tout bonnement de légèreté. Nicole et consorts ne parlent guère à l'esprit, et voilà pourquoi ils ne vous plaisent pas. Il va tout droit au fait par la raison, il n'arrête point, il n'y a nul effort à le lire, nulle victoire à remporter, car il ne s'amuse point à donner, à deviner ce qu'il veut dire. On va

(1) Et c'est précisément en 1829 que Sainte-Beuve fit paraître ses études sur Boileau, Racine et Mme de Sévigné.

même jusqu'à croire que, sans lui, on eût pensé tout ce qu'il dit. Mais l'eut-on enchaîné de la même manière ? n'eut-on rien laissé comme lui à la réplique ? Je ne vous demande pas de mettre le nez dans ses *Essais théologiques*, mais, après avoir conseillé des romans, je vous engage à lire le premier volume des *Essais de morale*. Prenez le traité *des moyens de conserver la paix avec les hommes*, ne vous ennuyez pas, trouvez tout simple qu'un moraliste chrétien s'appuie sur les Pères de l'Eglise et dites franchement si on ne trouve pas dans ce traité toutes les recettes pour la conversation, la sûreté et l'agrément de la société. Enfin votre père, avec qui nous le lisons, en est charmé ; et moi, je trouve que l'aimable et facile caractère de votre père m'offre précisément la pratique active de toutes ces théories usuelles si bien présentées. Si vous faites ce que je vous dis, vous me direz si vous n'avez pas, comme moi, pensé à un de mes amis, dans ce chapitre où Nicole parle de ces gens qui ont bien de la peine à ne pas croire qu'ils aient toujours raison parce qu'ils ont une grande facilité à le prouver. Cela n'est pas trop bien de lire de pareilles choses pour les appliquer aux autres ; mais je vous prie de croire que j'avais d'abord fait ma part ; et puis je finis en vous permettant de ne rien lire de tout cela, si vous avez autre chose à faire. Mais promettez-moi à votre tour de me croire sur parole, et de penser, avec moi, du bien de mes amis (1). »

Et M. de Rémusat qui, tout occupé de chansons qu'il était alors, répondait à sa mère qu'il n'avait jamais pu tirer une instruction blen utile de ces livres, M. de Rémusat apprenait à penser et à écrire, sans s'en douter, dans les *Essais de morale* de Nicole ; car je ne vois pas à quelle autre école — à moins que ce soit à celle de Duguet ou de Mme de Sévigné, ces autres bons amis de sa mère — il aurait pu apprendre l'art si délicat et si difficile de converser avec sûreté et agrément sur les sujets les plus divers, comme il le fit à partir de 1825 dans le journal le *Globe*, à côté de Duvergier de Hauranne et des disciples du plus illustre des port-royalistes vivants, M. Royer-Collard.

(1) *Lettres de Mme de Rémusat*, t. I, p. 312. Le mari de Mme de Rémusat était alors préfet de Toulouse.

M. Dubois qui avait fondé cette feuille avec Pierre Leroux n'était pas inféodé au parti janséniste, mais c'était un gallican décidé qui se souvenait d'avoir fait ses études à l'Ecole normale sous M. Guéneau de Mussy (1), et ne perdait aucune occasion d'affirmer ses croyances. Libéral en religion comme en politique, il voulait la liberté pour tout le monde, même pour les Jésuites, quoiqu'il ne les aimât guère... Oh ! non, il ne les aimait même pas du tout. Parlant un jour (25 mars 1826) des sermons pour le Jubilé, à propos de ceux de l'abbé de Marc Carthy qui s'était fait jésuite en 1820, il écrivait les lignes suivantes qui sont frappées au coin même de l'esprit de Port-Royal :

« Il y a une sorte de peine pour un esprit sérieux à poursuivre la tâche que nous nous sommes imposée. Cette cérémonie du jubilé promettait une exposition doctrinale de la foi catholique, une suite d'exercices graves et sévères, comme il convient à nos vieilles habitudes et aux mœurs de notre âge. Voilà, au contraire, que tout tourne en scènes et en spectacles ; nous cherchions une discussion philosophique, et voilà qu'il faut nous mettre à conter des anecdotes. Là, ce sont des pompes inusitées dans nos églises, des pyramides de lumière du haut desquelles un prêtre, donnant la bénédiction aux fidèles, est arrêté tout à coup au milieu de son invocation par un autre prêtre qui siège dans la chaire, annonce et marque tous les mouvements, et commande à l'auditoire des évolutions de repentir et d'amende honorable. Ici, une église se transforme en salle de concert, et des harpes, des violons, viennent servir d'intermède à la prédication de la Passion et aux commentaires sur les derniers moments du Christ. Enfin les salons deviennent des chapelles où on prêche pour des œuvres de charité, et où, pour engagement à la miséricorde, on fait danser, au son d'un piano touché par un missionnaire, un sauvage iroquois. En vérité, nous devenons bien *romains* ; reste à savoir si nos jésuites, avec tout leur faste italien, pourront longtemps faire durer ce spasme de curiosité qu'ils donnent à nos femmes, et si ce n'est pas user la religion plutôt que la rajeunir.

(1) Sur Guéneau de Mussy et son jansénisme consulter l'appendice de l'ouvrage de Sainte-Beuve : *Châteaubriand et son groupe littéraire.*

« Je conçois ce régime à Rome ; il faut, à ce peuple d'enfants pleins de génie, tout le prestige des arts ; son cœur ne bat pour Dieu qu'aux accents de la lyre de Pergolèse ; il ne s'humilie devant la majesté céleste que les yeux éblouis par la croix de feu ; et l'amoureuse langueur de ses sens n'est détournée à la piété que par crise et par transport. Mais en France, où la modération et le bon sens règlent toutes les affections, où le christianisme, sans devenir âpre et sauvage comme dans le Nord, a conservé du moins sa simplicité sévère, il est difficile de dominer longtemps par de vaines pompes. Nous n'aimons point tant de bruit dans nos pensées religieuses ; nous croyons parce qu'on nous démontre nos croyances, non parce qu'on nous les met en cérémonies : aussi est-ce la France qui cite les plus grands orateurs chrétiens ; on voit qu'ils avaient affaire à un peuple raisonnable. Eh bien, c'est au moment même où ce peuple est devenu plus fier que jamais de sa raison, où il demande compte de tout, même au pouvoir, qu'une partie du clergé entreprend de faire violence à ses mœurs et de tenter, pour ainsi dire, une réforme physique dans la religion, quand eux-mêmes nous crient que la religion chancelle sur ses bases morales et politiques. On aurait lieu de s'étonner, si le clergé, comme tout le reste de la société, n'était pas, à son insu, entraîné par cet esprit d'inquiétude et de changement, caractère des âges de transition : rien du passé ne convient, on ne sait rien de ce que donnera l'avenir, et on essaie de tout. Les Jésuites ne pouvaient manquer de reparaître, et l'introduction de leurs exercices dans la vieille discipline gallicane est plus encore une nécessité du malaise des croyances que le résultat de leurs pratiques et de leurs menées. Aussi le philosophe contemple ces variations sans s'irriter ni les craindre ; et si une sorte de *popish plot* n'inquiétait sa pensée pour la monarchie nouvelle, sortie des ruines de la Révolution, il sourirait à tous ces insensés qui précipitent une crise religieuse en croyant l'arrêter.

« Elle est loin de nous déjà, la religion qui nous fut enseignée par nos mères et par nos pasteurs revenus de l'exil. Les prêtres de l'Empire, tout en rendant à César plus qu'il n'appartenait à César, avaient du moins élevé notre enfance dans des

pensées chrétiennes ; ils ne nous façonnaient pas à cette piété théâtrale qui meurt aussitôt après la représentation, et qui ne laisse qu'un amer dédain après un fol enthousiasme. Quelque chose de grave et de sérieux nous est resté dans l'âme ; et même émancipés de sa tutelle, la foi de nos jeunes années est chère à nos souvenirs. En sera-t-il de même de la génération élevée au bruit des cantiques et des processions du *Sacré Cœur*? Ces sermons, où ne respirent que des passions haineuses, prépareront-ils bien à la tolérance ceux qui échapperont au joug?.... (1) »

Ainsi parlait M. Dubois, au mois de mars 1826. L'année d'avant, comme pour bien faire ressortir la couleur et les tendances dx *Globe* en matière religieuse, il avait prix texte de la *Notice sur Port-Royal* parue en tête des Mémoires d'Arnauld d'Andilly et ceux de l'abbé Arnauld, dans la collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, pour justifier la mère Angélique et les solilaires des odieuses accusations portées gratuitement contre eux par M. Petitot.

Sainte-Beuve était donc à bonne école pour s'instruire des choses du jansénisme, et l'on conçoit après ce que je viens de dire qu'il ait suivi, avec un intérêt croissant, les discussions passionnées qui, de 1826 à 1828, remplirent les journaux et les Chambres. Quel procès mieux que celui-là pouvait éclairer d'une lumière plus vive le théâtre où s'étaient jouées sous Louis XIV les destinées de Port-Royal ? N'était-ce pas la même lutte qui recommençait entre les mêmes adversaires ? Et les Royer-Collard, les Montlosier, les Pasquier, les Molé, les Barante, les Duvergier de Hauranne et les Dupin ne se servaient-ils pas contre la Compagnie de Jésus des armes forgées par Pascal et le grand Arnauld (2) ? Sainte-Beuve raconte au tome III de son *Port-Royal* — et cela seul dénote avec quelle attention il lisait les comptes rendus de la Chambre — que Cornet d'Incourt, petit-neveu de Cornet, syndic de la Faculté de théologie de Paris, qui était un des partisans les plus résolus des Jésuites

(1) Cf. *Fragments littéraires de M. P. F. Dubois (de la Loire Inférieure)*. Articles extraits du *Globe*. Paris, Ernest Thorin, 1879, t. I, p. 152.

(2) Voir sur ce sujet le tome II de nos *Derniers Jansénistes*.

au dix-septième siècle, ayant riposté à Duvergier de Hauranne qui les combattait avec acharnement en 1827, toute la Chambre partit d'un éclat de rire, et que l'écho répéta l'oracle: *Pugnant ipsique nepotes.*

Et voilà comment Sainte-Beuve, en voulant écrire l'histoire de la littérature française au XVIIe siècle, fut amené par la force des choses à écrire l'histoire de Port-Royal.

Suivons-le maintenant sur le chemin de l'Abbaye. Durant sept années consécutives, de 1830 à 1837, chacune de ses œuvres le rapprochera de la place.

Les *Consolations* l'avaient mis en rapport avec Lamennais. Jusqu'en 1834, date de la rupture du grand écrivain avec l'Eglise, Lamennais n'eut pas de plus fervent adepte. C'est au point que, sans la passion qui le retenait à Paris, il l'aurait suivi à Rome, lorsque Lamennais alla y plaider la cause de l'*Avenir*, et que, dans l'intimité et même devant ses camarades, il l'appelait familièrement papa, pour lui marquer sans doute qu'il se regardait comme son fils spirituel (1).

Il a dit quelque part que Lamennais avait été des premiers à l'encourager quand il entreprit son ouvrage sur *Port-Royal.* Cela ne me surprend pas.

Si Lamennais était ultramondain, il l'était à sa manière qui n'était pas précisément celle des Jésuites ; il n'aurait pas fallu le gratter bien profondément pour retrouver en lui du sang du grand Arnauld. Et sa fin désolée, qui fait songer à la mort d'un fauve dans le désert, fut plutôt celle d'un janséniste impénitent que celle d'un libre-penseur.

Dans le temps qu'il lui faisait l'honneur de l'aimer, il écrivait à Sainte-Beuve au sujet de Port-Royal : « Vous vengerez ces hommes de grande vertu et de grand talent des injustices de M. de Maistre qui les a sacrifiés aux Jésuites, si au-dessous d'eux à tous égards. Ceux-ci n'ont que je sache qu'un seul écrivain et encore de second ordre, à citer, Bourdaloue. Le caractère de leurs auteurs, je dis des plus loués, c'est le vide et le bel esprit de collège. Sans parler de Pascal, qu'est-ce que ces gens-là, près d'Arnauld, de Nicole et de tant d'autres moins

(1) Cf. Les *Souvenirs personnels* d'Auguste Barbier, p. 315.

connus et que vous ferez connaître. Dans les traités de morale de Nicole, je vous recommande particulièrement celui de la *Connaissance de soi-même*, et celui *Des Moyens de conserver la paix entre les hommes*. Ce sont, à mon sens, déux petits chefs-d'œuvre. Et leurs grammaires donc : qui a mieux fait depuis ? (1) »

Et qu'on ne me dise pas que Sainte-Beuve fréquenta Lamennais comme il avait fréquenté Daunou, Tracy, Pierre Leroux et Enfantin, par pure curiosité, par dilettantisme, pour voir dans les coulisses comment se fonde une église ! S'il ne goûta jamais au lard de la ratière saint-simonienne, ainsi qu'il s'en défendait un jour (2) il mangea du pain enchanté de la table menaisienne. Je peux bien me servir de cette expression, puisque, s'il faut en croire la légende, Sainte-Beuve, durant sa première ferveur, se confessa à Lamennais et communia de ses mains.

Cette légende est-elle vraie ? ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au mois de mai 1831, il passa quelques jours chez l'illustre auteur de l'*Essai sur l'indifférence* et que, suivant ses expressions, il y puisa du calme et de l'éloignement de plus en plus grand pour Paris et la vie qu'on y mène (3). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1831, il suivit assidûment les conférences de Juilly, où, disait-il, il espérait voir refleurir Port-Royal des Champs (4) ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il édifia à cette époque Frédéric Ozanam

(1) Cf. *Port-Royal*, t.

(2) Le fragment que voici d'une lettre qu'il écrivait à Victor Pavie, en 1831, prouve que Sainte-Beuve était dès cette époque plutôt spectateur qu'adhérent : « Leroux est de retour, *il est cardinal saint-simonien*. Je dispute contre lui et je l'ébranle quelquefois. Leur affaire est dans une crise d'idées et aussi de ressources, mais ils ne sont pas à bout de vivre, et entre les choses purement humaines, c'en est bien une des plus respectables ; nul groupe d'hommes actuellement n'a plus de morale, seulement ils manquent tout à fait de divinité. » (*Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*).

(3) Lettre à Charles Rogier du 16 mai 1831, publiée dans la *Revue des Revues* du 15 septembre 1898.

(4) Ces soirs-là nous causions du grand mal où nous sommes ..
Puis, par degrés, venait le projet accueilli
De faire refleurir Port-Royal à Juilly.
(*Poésies*, t. II, p. 202).

par sa piété ; (1) qu'il se lia intimement avec l'abbé Gerbet (2) qui plus tard lui servit de guide à Rome et avec Lacordaire dont il suivit les conférences à Saint-Roch et à Notre-Dame et qui, sur sa demande, écrivit les pages de l'extrême-onction que l'on peut lire à la fin du roman de *Volupté* (3).

Il était alors si avancé dans les affaires du parti catholique-libéral, que, lorsque Lamennais se décida à lancer ses *Paroles d'un croyant*, c'est à lui qu'il confia le soin de les faire imprimer. On sait le zèle qu'il déploya dans cette mission délicate. Pour rassurer la conscience timorée de l'imprimeur, il prit sur lui de retrancher un passage du chapitre XXXII, où est décrite une vision et qui lui parut dépasser toute mesure en ce qui était du pape en particulier et du catholicisme. « Il n'entrait pas dans mon esprit, a-t-il dit plus tard, que M. de Lamennais, prêtre, et à cette date (printemps 1834) n'ayant nullement rompu avec Rome, pût se permettre une telle hardiesse. J'usai de la faculté qui m'avait été laissée ; je pris sur moi de rayer deux lignes et de mettre des points. Ces points ont subsisté depuis dans toutes les éditions, je crois, et l'auteur ne m'a jamais parlé de cette suppression » (4).

(1) Cf. *Les Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet.*

(2) Sur l'abbé Gerbet, voici ce qu'il écrivait le 15 août 1852 : « Trois fois dans ma vie, j'ai eu le bonheur de le voir en des lieux qui lui convenaient à souhait et qui semblaient son cadre naturel : en 1831, à Juilly, sous les beaux ombrages que Malebranche a hantés ; en 1839, à Rome, sous les arceaux des cloîtres solitaires ; et hier encore, dans les jardins de l'évêché d'Amiens où il vit près de son ami M. de Salinis. Partout il est le même : figurez-vous une démarche longue et lente, un peu penchée, dans une paisible allée où l'on cause à deux du côté de l'ombre et où il s'arrête souvent en causant ; voyez de près ce sourire affectueux et fin, cette physionomie bénigne où il se mêle quelque chose du Fléchier et du Fénelon ; écoutez cette parole ingénieuse, élevée, fertile en idées, un peu entrecoupée par la fatigue de la voix et qui reprend haleine souvent...» (*Causeries du Lundi*, t. VI.)

(3) En 1833, il écrivait à Victor Pavie qui avait perdu sa mère, qu'il prenait à ce deuil une part intime et véritablement *chrétienne.* (Cf. Michaut : *Sainte-Beuve avant les Lundis*, p. 614).

(4) Sainte-Beuve se trompait. Les points ont été remplacés par le texte supprimé, dès 1837, dans la petite édition in-12, parue cette année-là chez Delloye et Lecou. Le voici :

« Autour du lit étaient sept peurs, quatre d'un côté, trois de l'autre.

Si ce trait n'est pas de la ferveur religieuse, je n'y entends plus rien.

Et ce n'est pas tout. Quand Lamennais rompit définitivement avec Rome, Sainte-Beuve en éprouva un chagrin dont on trouve l'expression dans ses articles du temps. Son âme fut littéralement désemparée et ne sut où se prendre, comme ces barques qui, n'étant plus gouvernées, s'en vont à la dérive. C'est au point qu'il eut un moment l'idée de se faire prêtre. Le bruit en courut du moins, et j'en trouve l'écho dans une lettre que George Sand lui écrivait au mois de mars 1835 : « En vérité je le voudrais bien, disait-elle, j'irais me confesser à vous et j'aurais beau vous ennuyer, vous seriez forcé par votre ministère de m'entendre et de me consoler. Ma foi, votre exemple me donnerait envie de me faire religieuse. Mais j'aurais soin de me faire bien enfermer, car je ne répondrais guère de ne pas sauter quelquefois par les fenêtres en entendant sonner le cor et galoper les chevaux » (1). Hélas ! avant d'embrasser la carrière écclésiastique, il aurait fallu que Sainte-Beuve rompît le tendre lien qui l'attachait à l'héroïne du *Livre d'amour*, et il y était si peu disposé qu'il rimait encore à ce moment-là pour elle. Et lorsque George Sand le priait d'être son directeur de conscience, lui-même en cherchait un pour lui et, ne l'ayant pas trouvé parmi les vivants, la pensée lui était venue de le chercher parmi les morts.

« Et l'une des peurs posa la main sur le cœur de l'homme âgé, et il tressaillit, et ses membres tremblèrent ; et la main resta là tant qu'elle sentit un peu de chaleur.

« Et après celle-ci une autre plus froide fit ce qu'avait fait la première, et toutes posèrent la main sur le cœur de l'homme âgé.

« Et il se passa en lui des choses qu'on ne peut dévoiler.

« Il voyait dans le lointain, vers le pôle, un fantôme horrible qui lui disait :

« Donne-toi à moi, et je te réchaufferai de mon haleine.

« Et de ses doigts glacés, l'homme de peur écrivait un pacte, je ne sais quel pacte, mais chaque mot en était comme un râle d'agonie. »

En vérité, si ce passage est bien celui que supprima Sainte-Beuve, j'avoue ne pas comprendre ses scrupules, car il n'est pas plus hardi que le reste. Mais qui sait si Lamennais en le rétablissant ne l'avait pas modifié un peu ?

(1) Cf. La *Nouvelle Revue* du 1er mai 1895, article de Charles de Loménie.

J'ouvre *Volupté* et j'y lis (p. 312) : « Après mon désappointement dernier, j'étais plus avide encore de me créer des maîtres invisibles, inconnus, absents ou déjà morts, humbles eux-mêmes et presque oubliés, des initiateurs sans doute à la piété et des intercesseurs ; je me rendais leur disciple soumis, je les écoutais en pensée, avec délices. Ainsi je fis alors pour M. Hamon. »

Et pourquoi choisit-il M. Hamon pour son guide intérieur ? Est-ce parce qu'il fut le plus humble des solitaires de Port-Royal et le saint homme au pied duquel Racine voulut être enterré ? Peut-être, mais j'ai comme idée que la raison du choix de Sainte-Beuve était d'ordre plus intime. M. Hamon ayant été le médecin de Port-Royal, c'était, à mon avis, comme une amende honorable du *Werther carabin* qu'avait été Joseph Delorme. Un médecin chrétien ! pensez donc ! quel soufflet sur la joue des docteurs de l'école sensualiste du XVIIIe siècle, où Sainte-Beuve s'était pendant quelque temps égaré !

Et puis M. Hamon est, avec Nicole et Pascal, un des trois ou quatre port-royalistes à qui la postérité n'a cessé de rendre témoignage.

Il y a une quinzaine d'années, visitant au pied du massif rocheux de la Grande-Chartreuse la petite église janséniste et anticoncordataire qui malgré la persécution et les ravages du temps est demeurée fidèle au souvenir et à la doctrine de Port-Royal, je fus tout étonné de voir que ces braves gens n'avaient d'autre médecin que M. Hamon, dont ils suivaient religieusement les ordonnances. M. Hamon était pour eux ce que Raspail est pour tant d'autres, seulement il avait sur celui-ci cette supériorité qu'il était à la fois le médecin du corps et de l'âme.

Comment Sainte-Beuve avait-il fait la connaissance de M. Hamon (1) ? Il nous l'a dit dans *Volupté* : ce fut chez un

(1) En 1839, Sainte-Beuve, écrivant à Pavie ou sujet de la mort de son fils lui disait : « J'ai quelque part dans mes papiers de Port-Royal une lettre de M. Hamon sur la mort du petit-enfant d'un jardinier qui est la chose la plus chantante et la plus fleurie ; mais il n'était que parrain ; il n'était pas père, il n'était pas mère surtout. L'Eglise a de bien beaux chants

ecclésiastique qui demeurait dans le quartier de la Sorbonne, proche l'église Saint-Jacques du Haut-Pas où il avait entendu la première fois la messe à son arrivée à Paris et où sont enterrés Saint-Cyran et Mme de Longueville. Cet ecclésiastique dont nous ignorons le nom était évidemment un des derniers représentants du parti dans le clergé parisien (1), car il avait une bibliothèque où se trouvait toute la collection des livres jansénistes depuis l'*Augustinus* jusqu'aux *Nouvelles ecclésiastiques*. Les bibliothèques de cette nature n'étaient pas communes à cette époque, la Révolution les ayant pour la plupart dispersées ou détruites, mais il y en avait tout de même encore trois ou quatre plus ou moins fermées sur les paroisses de Sainte-Geneviève, de Saint-Jacques et de Saint-Médard. La plus riche en manuscrits était administrée par M. Silvy qui, précisément, se rendit acquéreur, en 1829, du domaine de Port-Royal, et éleva à la place de l'ancien maître-autel de l'église abbatiale la petite chapelle qui existe encore aujourd'hui. C'est là que M. Victor Cousin puisa les documents précieux dont il a enrichi ses études sur Jacqueline Pascal, Mme de Sablé et Mme de Longueville (2).

Les clefs de cette bibliothèque où personne ne pénètre sont à l'heure actuelle entre les mains jalouses d'un professeur à la Faculté des Lettres de Paris, qui se flattait naguère de posséder

dans cette fête des Saint-Innocents. Le pauvre poète Desmarets de Saint-Sorbin en a traduit quelques couplets admirablement.

« Et vos petites mains de vos palmes se jouent ! »

(*Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*).

Et le 29 août 1866, à la veille par conséquent de terminer son *Port-Royal*, Sainte-Beuve écrivait à M. Henry Harrisse, avocat à la Cour suprême de New-York, qu'il possédait à peu près tous les écrits de M. Hamon. Cependant, ajoutait-il, il y a un tout petit écrit de lui, publié vers 1770 ou depuis, qui m'a toujours échappé. Je crois que ce petit écrit a pour titre : Lettre d'*Arsène* ou à *Arsène*. (*Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 91).

(1) Les prêtres jansénistes étaient encore assez nombreux à Paris dans la première moitié du XIXe siècle. Quand l'abbé Grégoire mourut, M. Hippolyte Carnot, son exécuteur testamentaire, donna ses papiers à la cure de Saint-Séverin, d'où ils passèrent un peu plus tard à la Bibliothèque janséniste dont il est question ci-dessous.

(2) Cf. Nos *Derniers Jansénistes*, t. I.

des lettres de la Mère Angélique, que ne connut pas Sainte-Beuve. La belle affaire ! Sainte-Beuve qui n'aimait pas à forcer les portes ne pouvait pas connaître ce qu'on lui cachait. Mais il en avait appris assez par ailleurs pour pouvoir porter sur la Mère Angélique et ses filles des jugements restés sans appel.

Pour en revenir à la Bibliothèque privée qui lui fut ouverte à double battant dans les circonstances que je viens de dire, j'incline à croire que c'est dans son premier commerce avec nos Messieurs et sur les conseils de M. Hamon qu'il donna à son roman de *Volupté* la fin chrétienne qu'il ne devait pas avoir à l'origine.

Monsieur Jean aussi doit être de ce temps-là. Et Monsieur Jean c'est la perle janséniste des *Pensées d'août*, celle qui plaisait surtout à George Sand (1). Sur ce point, tout le monde est d'accord, mais personne n'a remarqué — quoique la remarque fût bonne à faire — que Sainte-Beuve avait donné pour cadre à ce poème janséniste le milieu même où naquit et fut élevé Royer-Collard, le village historique de Sompuis, en Champagne, et que sous la figure de *Monsieur Antoine* Sainte-Beuve avait peint l'oncle de Royer-Collard, qui fut une des colonnes du parti au XVIIIe siècle (2).

Il était alors si plein de son sujet, qu'il écrivait à Ampère, au mois de décembre 1834 : « Pour moi, cher ami, j'ai tout à fait embrassé l'étude et les saints solitaires de Port-Royal. C'est une Rome à ma portée, et je l'aime déjà autant que vous votre Vatican. »

Pourtant, malgré tous ces témoignages de sympathie et de ferveur religieuse, Sainte-Beuve avouait à l'abbé Barbe, son ami d'enfance, au mois d'octobre 1836, que religieusement et

(1) *Monsieur Jean* lui avait suggéré l'idée de faire *Monsieur Jacques*. « Cela me fait réfléchir beaucoup et entrer avec confiance dans mon sujet, écrivait-elle à Sainte-Beuve, le 16 juin 1863, car c'est le propre des belles et bonnes choses que de stimuler et de féconder. Je commence à voir l'homme que je veux faire, et quand je l'aurai bien vu, je mettrai peut-être « Monsieur Jean » en scène, si vous me le permettez, mais comme un ami de mon héros. » (*Lettres de George Sand à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve*, p. 250.)

(2) Sur l'abbé Collard, voir nos *Derniers Jansénistes*, t. I.

spirituellement il souffrait de l'absence de foi, de règle fixe ou de pôle :

« J'ai le sentiment de ces choses, lui mandait-il, mais je n'ai pas ces choses mêmes et bien des raisons s'y opposent. Une foi bien fondée serait une guérison de tout. (Retenons bien ce mot, il en dit long à qui connaît le fond de son cœur). Plus j'y pense, plus — à moins d'un changement divin et d'un rayon — plus donc je ne me crois capable que d'un christianisme, si j'osais le dire, éclectique, choisissant dans le catholicisme, le *piétisme*, le *jansénisme*, le *martinisme*. Mais que faire sous ce grand nuage sans limites ; et comment s'y guider, les jours où le soleil de l'imagination ne l'éclaire pas et où tout devient brouillard ? Je sais tout ce qu'on peut m'opposer ; mais pourtant je ne me sens pas capable d'aller sincèrement au-delà. »

Heureusement que Dieu vint à son aide. Il fit entendre à la noble femme que Sainte-Beuve avait séduite et qui depuis longtemps déjà luttait entre ses devoirs d'épouse et de mère et l'amour, mystique d'abord, charnel ensuite, qu'elle lui avait voué, que l'heure du sacrifice avait sonné. Et cette âme naturellement compatissante et qui me fait songer à l'*Eloa* d'Alfred de Vigny, finit par se ressaisir et remonta d'un coup d'aile vigoureux sur les hauteurs sereines du Parnasse qu'elle avait quittées dans une heure de trouble et d'égarement.

Si bien que Sainte-Beuve, après l'abandon de son amie, ne vit plus d'espoir qu'en Dieu. Ah ! certes, le coup fut dur, et si Port-Royal avait encore existé, je crois bien qu'il aurait suivi l'exemple de Racine et qu'il serait allé y faire pénitence. Comme il n'en restait que des ruines, il se contenta d'y aller pleurer. C'est alors que la voix de M. Hamon lui dit tout bas à l'oreille : Puisque l'histoire de Port-Royal t'attire, va l'enseigner dans un milieu évangélique.

Et Sainte-Beuve partit pour Lausanne (1).

(*A suivre*).

Léon SÉCHÉ.

(1) Ce chapitre est extrait de notre livre sur Sainte-Beuve qui paraîtra au mois d'octobre prochain à la librairie du *Mercure de France*, en 2 vol. in-18 à 3 fr. 50.

LES TABLETTES ROMANTIQUES

Les premières *Annales Romantiques* (1825-1836) furent précédées, à deux ans d'intervalle, d'un recueil du même genre, les *Tablettes Romantiques*, aujourd'hui à peu près introuvable. Les curieux de romantisme nous sauront gré sans doute de leur donner une description détaillée de ce « rarissime » volume.

A la fin de 1822, l'école romantique commence à faire figure dans le monde littéraire. Autour des ouvriers de la première heure, des Guirand, des Soumet, des Nodier, se groupent de jeunes poètes, Emile Deschamps, les trois Hugo, A. de Vigny, Jules Lefèvre, Gaspard de Pons, Saint-Valry, etc. Tous ont collaboré au *Conservateur littéraire* ou aux *Annales de la littérature et des Arts* ; deux d'entre eux, sortant de l'ombre du cénacle et du demi-jour des Revues, viennent, cette même année, de publier en librairie l'un ses *Odes*, l'autre son *Héléna*. Cependant le public hésite : il entend dire que « le genre romantique est détestable », que « le genre romantique n'existe pas ». C'est pour mettre les lecteurs en état de juger qu'un éditeur sympathique aux nouveautés a l'idée de dresser, sous le titre de *Tablettes Romantiques*, une sorte de carte d'échantillons de la littérature qui se fait.

Ces Tablettes forment un volume in-12 de VIII-406 pages, orné d'une vignette et de quatre portraits en lithographie, dus au crayon de Colin et de Louis Boulanger. La vignette, qui sert de frontispice, est l'œuvre de ce dernier. Elle représente « une femme voilée et couronnée d'étoiles, emportée dans l'espace par deux chevaux noirs attelés à un char antique : c'est la muse romantique » (1). Les quatre portraits sont ceux de Soumet, Guiraud, Nodier et Ancelot.

(1) J'emprunte cette description à la *Bibliographie romantique* d'Asselineau. L'exemplaire des *Tablettes*, que j'ai sous les yeux, a malheureusement été dépouillé de son frontispice.

Le soin de constituer ce florilège avait été confié à un rédacteur, qui signe des initiales J. A., l'avertissement préliminaire. Ce rédacteur est J.-M.-V. Audin qui, de 1825 à 1828 publiera, de concert avec l'éditeur Urbain Canel, les *Annales Romantiques*, et qui même y collaborera. Pour cette fois, il se borne à présenter le nouveau recueil au public. « Neutre au milieu des débats littéraires, il a cru encore devoir rester neutre au milieu des débats politiques, son livre réunit des noms que les partis divisent encore. »

A la première page, en effet, figurent quelques lignes sévères du critique Hoffman sur le romantisme ; suit une satire de J.-P. Brès sur les règles du genre romantique :

Chantez la tour lugubre, asile du rebelle,
Et son coq de fer-blanc, sa seule sentinelle...
. . . .
Décrivez lentement le brin d'herbe qui pousse :
Souvent le romantique est caché sous la mousse.
. . . .
Surtout n'oubliez pas le beffroi solitaire.
Qui tinte de lui-même au fond du monastère.
Faites voir un succube affublé d'un linceul,
Perché sur une table, et perorant tout seul.
Faites gémir ces voix d'une triste victime,
Qui font tourner les vins dans la cave du crime.
Que j'entende les vents, sous d'antiques lambris,
Siffler... comme Boileau, s'il jugeait vos écrits.

On trouvera dans le corps du volume la *Fenille* d'Arnault, l'*Ombre d'Anacréon*, de Béranger, l'ode sur les *Malheurs du Génie*, de M. de Fontanes. Ceci pour la « neutralité littéraire ». Tout le reste appartient aux romantiques ou à leurs amis.

D'abord les précurseurs et les aînés : M. le vicomte de Châteaubriand, Mme de Staël, feu M. de Granville (*sic*) (1), M. le comte de Maistre, Guiraud, Soumet, Nodier, Ancelot, La Mennais, Marchangy ; à leur suite, un gros de jeunes écrivains, connus ou inconnus, s'échelonnant du genre *troubadour* au genre *frénétique*. Barateau, Barjaud, mort à 26 ans sur le champ de bataille de Leipsick, auteur d'un Charlemagne en vingt-huit chants, Bignan, Casimir Delavigne, Delprat,

(1) Il s'agit de Grainville, l'auteur du *Dernier Homme*.

Mme Desbordes-Valmore, Emile Deschamps, Delphine Gay, Edmond Géraud, le comte F. d'H*** (d'Houdetot), Abel, Eugène et Victor Hugo, Lamartine, Lambert, de Latouche, Jules Lefèvre, Lorando, le comte de Pastoret, L.-Th. Pélicier, le comte Gaspard de Pons, Saintine, Saint-Valry, J.-B. Aug. Soulié, et le comte Alfred de Vigny. Quoique les *Tablettes Romantiques* se présentent comme un recueil « de pièces rares ou inédites », la plupart des pièces qu'elles contiennent ont déjà paru à cette époque. Celles qui sont réellement inédites ont été reproduites dans les recueils postérieurs de leurs auteurs. Parmi les plus curieuses nous citerons : d'Abel Hugo, quatre morceaux en prose, *Milton*, fragment (encadrant une romance de Guiraud), l'*Heure de la mort*, le *Combat de Taureaux*, une *Scène du siège de Saragosse* ; d'Eugène Hugo, la *Dernière assemblée des Francs-Juges* et le *Duel du précipice* (1), en prose, et l'ode sur la *Bataille de Demain* ; d'Emile Deschamps, une version de la *Noce d'Elmance* qui diffère considérablement du texte des *Etudes françaises et étrangères* ; la comparaison est très intéressante au point de vue des variations du goût de 1823 à 1828 ; d'Edmond Géraud, les *Enfants dans les bois*, ballade, qui ne se trouve ni dans ses *Poésies* de 1818, ni dans le volume de M. Maurice Albert (2) ; d'Alfred de Vigny enfin, *La Prison*, poème, et *La Neige*, ballade. Celle-ci était imprimée pour la première fois ; le style en a été légèrement retouché dans l'édition de 1826 : quant à *La Prison*, le texte des *Tablettes Romantiques* reproduit celui de l'édition de 1822, sensiblement différent de la version définitive.

Comme on peut s'y attendre, les *Tablettes Romantiques* furent diversement accueillies par la critique des deux camps. *Le Réveil*, organe des jeunes romantiques, leur consacra toute une série d'articles louangeurs (3). Dans *Le Mercure du XIXe siècle* (4), Léon Thiessé railla longuement « les inconnus titrés » et « les inconnus sans titre » qui encombraient le recueil et « dont la célébrité future avait retenti surtout dans

(1) Ce dernier morceau est anonyme.

(2) *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*. Paris, 1893,

(3) Articles des 30 décembre 1822, 22 janvier et 9 février 1823.

(4) Tôme Ier, 1823, p. 171 et suiv.

le désert de la Société des Bonnes Lettres ». Après avoir condamné l'incohérence de leurs doctrines et la singularité de leur style, il concluait tristement : « Rien de plus morose que les écrivains qui prétendent former une nouvelle école ; pas un vers, pas une ligne de prose où l'on ne trouve des tombeaux, des ombres, des revenants, ou pour le moins des larmes, des gémissements éternels... C'est ainsi que notre poésie perd insensiblement son véritable caractère; elle n'est plus française et n'est pas encore allemande... » Nous ne nous donnerons pas le facile plaisir de triompher du critique de 1823. Il avait du reste raison sur un point : il y avait quelque chose de changé dans notre poésie ; les *Tablettes Romantiques* en mettaient la preuve incontestable sous les yeux du public. Parues six mois avant la fondation de la *Muse française* (1) elles sont la première œuvre collective qui arbore ouvertement le drapeau du romantisme, et, à ce titre, elles méritent une mention dans son histoire et dans celle des lettres françaises.

Edmond Estève.
Professeur au lycée de Poitiers.

(1) Le volume est annoncé dans le le numéro du *Journal de la Librairie* du 4 janvier 1823.

DEUX PASSIONS D'UN PHILOSOPHE

(DOCUMENTS INÉDITS)

« Il n'y a pas de femmes dans sa vie, a dit Jules Simon, en parlant de Cousin, ou, du moins, il n'y a pas de femmes vivantes. Il reste cette grande lacune dans son cœur et dans son talent. » Cest une nouvelle erreur de cette biographie si malveillante, qui en fourmille (1). Personne, au contraire, n'a plus connu de femmes et n'a eu autant de relations féminines que lui. Nous le prouverons surabondamment dans un ouvrage que nous préparons sur les *Correspondants de Victor Cousin* ; mais, en attendant que nous traitions le chapitre de ses amitiés ou de ses simples relations mondaines, nous allons faire connaître, avec le plus de discrétion possible, les amours de Cousin.

Sa liaison avec Louise Colet, qui, selon l'expression de Maxime Du Camp, l'a fort « compromis », était connue depuis longtemps déjà ; celle dont nous parlerons ensuite a été complètement ignorée.

I

VICTOR COUSIN ET LOUISE COLET

Nous ne savons comment Victor Cousin connut Louise Colet. Il la rencontra sans doute chez quelqu'un de leurs amis communs. Cousin fut attiré par la beauté de ses yeux et la douceur de ses traits. Il l'aima.

(1) Cf. *Une Élection en Bretagne en 1847* [lettres de J. Simon à V. Cousin], dans l'*Amateur d'autographes* du 15 novembre 1902, p. 207-214.

La poésie de Mme Colet, intitulée : *Une Matinée* (1), semble être une réminiscence d'un des premiers jours de leur liaison. Qu'on en juge par les vers suivants :

Une heure douce est rare ; il nous la faut compter,
Lorsque sur notre vie elle vient s'arrêter ;
Ce matin, près de vous, cette heure m'est venue :
Le soleil se baignait dans une blanche nue,
Et du jardin claustral où nous étions assis,
Les rayons onduleux doraient les murs noircis.

. . . .

. . . .

Nous rêvions tous les deux : notre âme recueillie
S'enivrait de silence et de mélancolie.
Pour tout bruit, dans ces murs parvenaient tour à tour
Des voix fraîches d'enfants qui jouaient à l'entour,
Ou les sons de l'airain qui de l'église proche,
Comme une voix de Dieu, faisaient vibrer la cloche.
Mon cœur a tressailli sous ce glas d'un mourant.
Et je vous ai parlé de ma mère en pleurant ;

. . . .

. . . .

Dans votre âme un écho se réveillait alors,
Car votre mère aussi repose au champ des morts ;
Votre pieuse main a fermé sa paupière,
Puis vous avez scellé son cercueil sous la pierre...
Ces tristes souvenirs ont sur votre parole
Répandu tout à coup l'onction qui console,
Et lorsque de mes yeux une larme a jailli,
A cet appel du cœur, vous n'avez point failli.
Vous avez pris ma main...

. . . .

Dans les épanchements d'un intime entretien,
J'ai compris votre cœur, vous avez vu le mien,
Sans qu'un coupable mot, un mot dont l'âme pleure,
Ait altéré pour moi le charme de cette heure.

Oh ! je n'oublierai pas ce jour plein de douceur,
Où vous m'avez parlé comme un frère à sa sœur !

(1) Publié dans le recueil in-4° de ses *Poésies*, p. 323.

En même temps que son amour, Cousin lui donnait sa protection académique. Le 30 mai 1839, l'Académie française lui décernait le prix du Budget pour sa poésie du *Musée de Versailles* (1); le 20 juin de la même année, avait lieu, au théâtre de la Renaissance, la première représentation de la *Jeunesse de Gœthe*, comédie en un acte, en vers (2), dont elle était l'auteur. Ce ne fut probablement pas un succès, et la pièce ne tint pas longtemps l'affiche. Moins d'un mois après, Victor Cousin écrivait à Anténor Joly, alors directeur de la Renaissance, la lettre inédite (3) suivante :

Monsieur,

Vous ne vous souvenez peut-être pas de moi, mais moi, avant mon départ pour les eaux (4), je veux vous remercier de la bonté que vous avez eue de me donner mes entrées au théâtre de la Renaissance. Je suis allé, Monsieur, entendre plusieurs pièces qui m'ont fait plaisir, et surtout une charmante pièce appelée la *Jeunesse de Gœthe*; j'y suis allé avec quelques-uns de mes confrères de l'Académie : MM. Lemercier, Mignet et Pongerville, et je puis vous dire que cette pièce nous a fort intéressés. L'auteur est un de nos lauréats de l'Académie. Mme Colet nous intéresse au plus haut degré, et je crois être l'interprète de beaucoup de mes confrères en vous exprimant le vœu que cette pièce soit un peu plus souvent représentée. Mme Colet s'occupe en ce moment d'une tragédie que mes confrères connaissent et dont ils m'ont parlé avec beaucoup d'estime. Notre amour-propre d'académiciens ne nous permet pas d'être indifférents au succès de l'aimable auteur, et je prends la liberté très grande de vous écrire à cet égard. A mon retour des eaux, je m'empresserai de vous voir, Monsieur, et de vous renouveller mes prières au sujet de la *Jeunesse de Gœthe*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Pair de France, etc.,

Vict. Cousin.

16 juillet 1839.

(1) Publié dans le somptueux recueil de ses *Poésies*, dont nous parlons plus loin, p. 345-62,

(2) *Id.*, 401-68.

(3) L'original nous appartient.

(4) Cousin allait à Plombières.

Les vers suivants, de Louise Colet, sont certainement un ressouvenir d'une scène avec Cousin, cette même année 1839.

Michel-Ange et Milton, la forme et la parole,
Ont de Penseroso consacré le symbole.

Un soir vous me contiez cette histoire de l'art,
Et je vous écoutais de l'âme et du regard,
Demeurant près de vous, dans la molle attitude
Où me berce la Muse aux jours de solitude,
Je rêvais... Sur ma main, ma tête se posa;
Vous me dites alors : « *Siete, Penserosa*,
« De ce marbre inspiré, l'image se reflète
« Sur votre jeune front de femme et de poète.
« Vous avez son air triste et son regard penseur,
« Et Michel-Ange en vous eût reconnu sa sœur ! »

Penserosa ! ce nom, poétique baptême,
De mes chants douloureux est devenu l'emblème (1).

Cousin devint ministre en 1840. Au mois d'octobre il chargeait *son ami* Sainte-Beuve de faire passer dans une revue des vers de Louise Colet, par la lettre inédite (2) suivante :

CABINET du Ministre — MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, le 184

Mon cher ami,

Voulez-vous bien remettre ceci à M. Buloz, ou à M. Bonnaire, pour qu'il l'imprime soit dans la *Revue de Paris*, soit dans la *Revue des Deux Mondes ?* Selon moi, l'idée est heureuse, et à côté de vers incorrects et défectueux, il y en a beaucoup d'excellents. On m'enverrait les épreuves à la Sorbonne, où je vais coucher ce soir.

Je vous demande cette insertion le plutôt possible. Vous avez dû recevoir l'avis de la nomination (3) de Piccolos?

A revoir et bien à vous.

V. COUSIN

(1) *Penserosa*, pièce datée du 22 juillet 1839, *loc. cit.*, 175. — On trouve dans le même recueil des vers « à M. Eugène Delacroix sur son tableau de Hamlet » (193), et *Les Orphelins de Palerme*, « vers sur un petit groupe de M. Pradier » (232).

(2) Communication de M. de Spoelberch et de Lovenjoul.

(3) Piccolos, philologue grec, avait été chargé d'une mission par Cousin. Cf. sa lettre de remerciements publ. par Barthélemy Saint-Hilaire, *Victor Cousin*, II, 485.

Sainte-Beuve s'en occupa immédiatement, et envoya le billet suivant à Cousin :

Vendredi,

Mon cher Monsieur Cousin,

J'ai remis les vers à la *Revue*, non sans les avoir lus auparavant avec plaisir. Les *Revues* sont déjà remplies pour dimanche ; mais Bonnaire vous portera les épreuves dès le commencement de la semaine prochaine.

Je tenterai le plaisir d'aller vous saluer demain.

Mille respects dévoués et amitiés,

SAINTE-BEUVE

Remerciements du philosophe :

Mille fois merci, mon cher Sainte-Beuve ! Un lien de plus est entre nous.

Tout à vous de cœur.

V. COUSIN

L'année suivante, il paraissait une édition luxueuse des œuvres de Louise Colet, sur laquelle nous allons donner quelques renseignements.

Mme Colet dans une pièce de vers (1) datée de février 1842 raconte ce qui lui arriva le premier jour de cette année :

Sur une élégante cassette
Dont l'émail est incrusté d'or,
Mon nom, nom obscur de poète,
A mon regard s'offrit d'abord.

J'entr'ouvris, rêveuse et touchée,
Ce coffre qui charmait mes yeux...

Un livre, tout empreint d'un vif parfum d'essence,
Etait là, recouvert avec magnificence
D'un brillant maroquin où se trouvaient encore
Mes chiffres enlacés avec des réseaux d'or ;
Ce livre, quel est-il ? Sur la première page
Toujours mon nom... Eh ! quoi ? Ce livre est mon ouvrage !

. . . .
. . . .

(1) *Un mystère du 1er janvier 1842*. Recueil cité, p. 533.

. . . . Lorsque ma voix s'élève,
Qui m'écoute et me suit ainsi de rêve en rêve ?
. . . .
A mes œuvres un jour quelle prodigue main
Elève un moment qu'on ne doit qu'au génie ?
. . . .
. . . .

Serait-ce quelque roi ?... J'en doute ;
. . . .
Est-ce un rêveur dans l'opulence,
Un financier intelligent,
Qui prête sa magnificence
Aux vers du poète indigent ?

J'interroge ; mais ce mystère
Pour moi ne s'est pas éclairci ;
Et dans ces vers je dis : Merci
Au donateur qui veut se taire (1).

Cette rareté bibliographique mérite d'être décrite en détail. C'est un fort volume in-folio de 534 pages. Le faux-titre porte :

POÉSIES

DE

Madame Louise Colet

Au v° la mention imprimée : N°... des vingt-cinq exemplaires de cette édition (2) non destinée à la vente (3). Le titre est ainsi disposé :

(1) Imprimée chez Lacrampe.

(2) Il ne s'en trouvait aucun à la Bibliothèque Victor Cousin. Il a été acheté récemment le n° 3, qui porte cette mention manuscrite de la main de Franck : *Le n° 3 est pour le duc d'Orléans*. (*L'éditeur*).

(3) Nul doute que Mme Colet n'ait su à quoi s'en tenir sur le bibliophile qui s'était passé cette fantaisie, quoiqu'elle ait mis la note suivante à une lettre de Béranger : « Il s'agit ici d'une singulière et magnifique édition de mes poésies qui fut faite pour le docteur Q..., en 1842. » Cf. L. Colet, *45 lettres de Béranger et détails sur sa vie*. Paris, Jacottet 1857, 16°, p. 41, note 1.

POÉSIES DE Mme LOUISE COLET

Avec cette épigraphe empruntée à Byron : *Chihd of the sun Soul of fire.* Au-dessous, un fleuron représentant une lyre au milieu de fleurs ; puis l'adresse : Paris, Typographie Lacrampe et Compagnie, Rue Damiette, 2, M D C C C X L I I.

Après le titre, vient l'envoi suivant :

A Madame Louise Colet,

Je voudrais être un grand physicien et physicien philosophe, je vous adresserais des dialogues sur la lumière ou des lettres sur la physique, comme Algarotti et comme Euler en adressèrent jadis à des princesses qui auraient envié vos couronnes. Si j'étais un littérateur célèbre, j'aurais l'honneur de vous féliciter comme l'a fait M. de Châteaubriand ; et si j'étais poète, je m'appliquerais à vous imiter. Puisque je ne suis, hélas ! qu'un stérile admirateur des œuvres du génie, souffrez, Madame, que je vous offre le livre d'un grand poéte : c'est une édition comme celles que l'on faisait au Louvre pour les œuvres de Corneille et de Racine, et qui aura aussi peu d'exemplaires que vous-même comptez d'émules en Europe. C'est un livre pour vous seule, pour la famille et pour quelques amis qui ne taisent leurs applaudissements en votre présence que pour se conformer à votre modestie. Il est encore quelques noms que l'on ne saurait oublier ; ce livre, vous l'offrirez aussi au Roi, à son fils, à l'Académie française, et au Ministre éclairé qui a su la comprendre et se montrer digne d'elle : à MM. Châteaubriand, Lamartine, Villemain, à Lamennais et à Silvio Pellico, le poète qui a tant souffert ; enfin, si vous en avez un, à votre ennemi, Madame.

En vous dédiant ce volume, j'éprouve une joie bien grande : le ciel m'a noblement inspiré, et je l'en remercie : car ce livre, c'est le vôtre, c'est votre propre bien que vous avez disséminé ça et là, tout en l'oubliant peut-être, et que j'ai pris soin de réunir pour vous rappeler sans cesse les dons que le ciel vous a faits.

Jeune et prodigue de pensées comme vous l'êtes, cette œuvre, un jour, sera la moindre de vos richesses ; mais personne n'en perdra la mémoire, quelle que soit votre renommée, car cette lettre elle-même, serait immortelle, Madame, si elle suivait la destinée de vos écrits.

Il me reste à implorer de vous une grâce, mon pardon pour avoir

osé un moment, et sans votre aveu, associer mon nom à une gloire si pure et si méritée.

Je suis avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(*Sans signature*).

Cet envoi est suivi d'un fac-simile, de l'écriture de Mme Colet (1) et d'une préface datée de janvier 1836 : « J'aurais voulu qu'un nom illustre et protecteur consentît à s'unir au mien, sur le frontispice de ce volume : si je n'ai pu obtenir sa faveur, il doit m'être permis du moins de m'enorgueillir d'un suffrage tel que celui de notre plus grand écrivain ; « et elle remplace ce « nom illustre » par deux lettres de Châteaubriand, des 7 octobre et 13 novembre 1835.

Parmi les poésies publiées dans ce volume (2), je ne signalerai que celles qui méritent quelque attention par une particularité intéressante.

La pièce *La foi du cœur* (3) a une épigraphe empruntée à Saint-Augustin, « Raisonnez ! moi j'admire ! Discutez ! moi, je croirai ! Je vois la sublimité et ne pénètre pas la profondeur, » de même les *Illusions* : « Mon bonheur eût été d'être aimé aussi bien que d'aimer, car on veut trouver la vie dans ce qu'on aime. » (Saint-Augustin) ; l'épigraphe de *la Mer* est empruntée à Eugène Sue, celle des *Cités* à Edgar Quinet, du *Néant*, à Lucrèce, des *Bluettes*, à Montaigne.

Cette première partie, qui avait d'abord paru à part, forme 365 pages.

A la suite, une nouvelle série commence, par une lettre de l'éditeur à l'auteur :

Madame,

En réimprimant, sans votre consentement, ces nouvelles Poésies, qui sont pour ainsi dire inédites, puisqu'elles n'ont été publiées par vous que dans des journaux, des revues ou des opuscules détachés,

(1) Fragment de *Madame Roland*, commençant par ces vers : *Mais ce n'est pas ici, dans cette salle même.*

(2) La première, *Tourments du poète*, à une âme en deuil, est datée d'août 1833.

(3) *Op. cit*, 26.

je dois vous demander grâce, et vous avouer avec une sorte de confusion que j'ai cherché à découvrir partout les traces de vos chants ; non seulement j'ai fouillé dans toutes les feuilles de Paris, mais encore dans celles de province ; j'ai fait plus, j'ai dérobé de vos vers aux portefeuilles et aux albums de vos amis ; et, sans votre autorisation, je les livre à la publicité ; mais non, ce n'est point au public que ce livre appartient ; ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, Madame, une première fois, en vous dédiant vos propres chants, ce livre est pour vous seule, pour la famille, pour vos amis, et pour quelques-uns de nos écrivains illustres. De ce nombre, et comme un de nos plus grands poètes, j'aurais dû ne pas oublier Béranger, que la France n'oubliera jamais. Offrez-lui ce volume, Madame ; il sera heureux d'y retrouver le chant que vous lui avez adressé.

Parmi ces Poésies nouvelles, il en est une que j'ai lue avec une satisfaction inexprimable ; c'est le chant qui a pour titre : **Un Mystère du premier janvier mil-huit-cent-quarante-deux.** Ce nom que vous cherchez, Madame, vous ne le saurez un jour que si vous le devinez vous-même. Je suis un vieillard étranger au monde, sans génie, sans grandeur, et doué seulement de la faculté d'admirer.

L'admiration me tient lieu de bonheur ; ce sentiment, vous me l'avez fait goûter, Madame, et c'est moi qui vous dois de la reconnaissance.

Je suis avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Février 1842.

Après cette épître, commencent (p. 369), par les *Funérailles de Napoléon*, les *Poésies nouvelles et inédites*, où se trouvent la *Jeunesse de Gœthe*, Silvio Pellico (469-72), à Béranger (481-3), Maternité (484), Lamennais (488), A ma fille (511).

A la suite, la lettre suivante de l'auteur :

A M. Lacrampe,

Imprimeur.

Monsieur,

J'ai voulu exprimer ma reconnaissance à la personne inconnue qui a fait de mes poésies une si magnifique édition. Je vous adresse les vers que m'a dictés ce sentiment de gratitude ; veuillez bien les faire parvenir à leur destinataire.

Si l'on juge convenable de reproduire ces vers à la fin du volume, je ne m'y oppose point.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Louise Colet.

Paris, ce 9 février 1842.

Puis, la poésie : *Un Mystère du 1er janvier 1842*; enfin, le quatrain et le post-scriptum suivants :

LE NOM DE L'ÉDITEUR

Il est écrit, Madame, dans ce livre,
Mon nom obscur que vous avez cherché,
C'est une énigme, ici je vous la livre ;
Parmi vos vers, le sens en est caché.

10 février 1842.

P. S. — 334 96583. 1291 60177 225285 521 530
1778 365 530 160 4933 521 225 129 285.

C'est probablement de la même époque que date une lettre inédite de Cousin à Cavé :

Mon cher Cavé,

Je reçois un billet de Mme Colet, qui m'instruit que notre aimable poète, dans un moment d'humeur contre les plaintes de sa sœur ainée, Mme Revoil, d'avoir été sacrifiée à sa cadette, vient de nous renvoyer sa pension de 1.200 francs. Je lui écris que c'est une belle folie. Elle en convient et me charge de vous prier de regarder sa lettre de renvoi comme non avenue. Elle n'ose vous le demander elle-même. C'est donc une chose convenue. — Vous conviendrez qu'il y a des traits plus raisonnables que celui-là, mais j'en estime davantage le caractere de cette belle dame.

A revoir. Un mot de réponse (1).

V. Cousin.

Dimanche matin

Cousin, qu'on s'est si souvent plu — après Jules Simon — à représenter comme un égoïste, était, au contraire, très sensible et aimait à faire le bien — mais sans bruit.

(1) Les papiers de Cousin ne contiennent que deux lettres de Cavé, toutes deux : recommandations pour le baccalauréat en 1848.

Une des personnes qu'il a obligées avec le plus de délicatesse, Mme Dupin, trouva le moyen de lui témoigner sa reconnaissance en présentant Louise Colet à l'Abbaye-aux-Bois.

« ..... Mme Récamier, vous le savez sans doute, écrivait-elle à Cousin, désire connaître la femme que nous aimons pour son beau talent et ses qualités natives du cœur. Ce sera bien sûrement une des plus gracieuses figures qui seront apparues dans cette maison, où la bonté, l'élégance et le goût se sont conservés sans mélange, où quand on juge en dehors des obligations polies, on juge si bien... » (1). Et, le 14 mai, elle rendait compte au philosophe de l'impression de Mme Récamier :

... Mercredi de cette semaine, j'ai passé la soirée chez Mme Récamier. La voix lui manquait d'abord. Quand elle l'a recouvrée, elle a causé avec moi de Mme Colet. Elle est très curieuse de lire les scènes écrites sur Mme Roland. Ce sujet lui semble parfaitement convenir au talent de l'auteur de *Penserosa*. Savez-vous ce qui a surtout frappé Mme Récamier à la vue de Mme Colet, c'est l'énergie empreinte sur cette figure. Moi j'y avais vu surtout un orgueil naïf et beaucoup de grâce. Son sourire était pour moi une séduction ! L'énergie ! Est-ce en effet l'énergie qui domine? Le jour où nous sommes allés chez Mme Récamier, notre amie souffrait excessivement de ce mal mystérieux qui l'a quittée enfin. Ce n'était pas son expression naturelle qu'elle avait, et que cette faiblesse, cette humilité de cœur, la rendaient touchante! Quiconque l'aura vue sous cette face nouvelle ne l'oubliera pas. Je ne l'aurais pas aimée jusqu'alors, que mon indifférence aurait tout à coup cessé. La voilà qui reprend aux flatteries menteuses de la vie, la voilà qui se préoccupe de gloire, d'avenir, de bonheur peut-être... Mme Colet s'est faite si charmante, m'a tellement gâtée par ses bons airs, ses douces paroles, a été si engageante, que j'ai dîné à sa table, avec la liberté de m'enfuir à sept heures et demie, ce que j'ai fait...

A. Dupin.

Cousin a gardé, par hasard, dans ses papiers, une lettre de Mme Dupin à Louise Colet, qu'il nous semble utile de reproduire :

Je vous aime bien, et cela m'est doux. Merci pour votre intérêt. Hier, j'ai vu M. Récamier. Il a écrit plusieurs pages, m'a prescrit bien des choses, la plus difficile est celle que je vous transcris litté-

(1) Lettre inédite du 21 mars (1842 ?)

ralement : *Il est indispensable que Madame ne se fatigue pas par le travail.* Et le travail est une loi. et je désirais surtout me débarrasser du mal pour travailler beaucoup. *Manzoni* a paru avant-hier. Je voudrais bien l'écrire à M. Cousin, qui m'a donné tant de preuves d'intérêt, et que j'aime et respecte bien profondément. Savez-vous s'il est toujours aux eaux de..., le nom m'échappe? Ne parlez ni de mes vertus. ni de mon courage, tout cela est du passé : j'ai bien changé, voilà ce que je sais.

Et toujours beaucoup d'embarras, de tristesses, pauvre chère, ne vous rebutez pas. Dieu mettra à côté de vos peines les choses qui aident à les supporter. Soignez votre santé, ne veillez pas trop, distrayez-vous ; mon mal à moi vient des longs chagrins. J'en ai plus qu'on ne croit. Enfin, c'est notre lot à tous, et les plus misérables sont les élus, dit-on. Je ne puis vous exprimer ce que les émotions me font souffrir depuis quelques jours, le matin et le soir surtout. Cela passera.

Je vous embrasse et vous aime mieux que jamais parce que votre âme est à la fois tendre et forte. Mlle de Sénancour serait heureuse de lire *Madame Roland* ; vous me le prêterez quand j'irai vous voir. Hier soir, pour distraire mes enfants et pour me distraire moi-même. je suis allée chez Mme Tastu. Elle est inquiète de la santé de son fils. Un homme de goût m'a parlé de vos beaux vers. Cela me charme toujours.

Pourrez-vous me lire? Ma main est fatiguée ainsi que mon esprit. Si j'étais un peu à l'aise, je ne craindrais guère la maladie, mais que vient-elle faire auprès de moi, ai-je le temps de la choyer? Satisfaction, absence d'émotions pénibles, nourriture très soignée, repos, ah ! mon Dieu ! que de conditions !

Adieu, je vous embrasse comme je vous aime, très vivement.

A. DUPIN.

Mardi.

Madame, Madame Louise Colet, rue Bréda, Paris.

Elle revenait sur cette tristesse, sur ces soucis de Mme Colet, dans une lettre à Cousin, probablement de la même époque :

Un souvenir de vous, Monsieur, est une bonne fortune qui me trouve bien reconnaissante. Oui, sûrement, j'irai à l'Institut. Ces derniers jours j'ai assez travaillé pour me donner un plaisir sans scrupule. Je le goûterai doublement, monsieur, puisqu'il me viendra de votre bienveillance.

Notre chère poète vous a dit notre dernière visite à Mme Récamier.

La scène avec Henriette a eu toutes sortes de succès. Mme Récamie a trouvé du charme à ce visage qui l'avait d'abord frappée par son énergie. Elle m'a dit fort expressivement avant-hier que Mme Colet avait fait sa conquête. J'en suis toute ravie. La dernière fois que je vis cette pauvre femme, elle était bien triste, bien douloureusement préoccupée. Franchement, Monsieur, j'ai bien des misères à supporter, mon âme n'est pas gaie depuis longtemps ; pourtant j'aime mieux être moi, pauvre, obscure, avec un passé qu'on a su me faire malheureux et un reste de jeunesse bien près de finir, qu'elle avec son étrange position. Aimons-la noblement, elle en a besoin. Son cœur est plein de beaux et doux sentiments. Je la plains.

Merci, Monsieur, avec effusion. Votre excellent Jacques attend.

A. Dupin.

Cette amitié qui liait Mme Dupin à Louise Colet n'allait pas sans à coups : l'on connaît le caractère emporté de cette femme poète. Elle eut une scène violente avec Mme Dupin, probablement de jalousie, et toute relation cessa avec elle. Mme Dupin ne survécut pas longtemps, d'ailleurs, à cette lettre : elle mourut quelques semaines après.

Mardi, 20 juillet.

Monsieur,

Vous avez pris la peine de monter chez moi pour m'apprendre le résultat de votre démarche, c'était bien de la bonté. Trop faible pour vouloir me retrouver si vite en face de souvenirs repoussants, j'ai fait quelques visites sur mon chemin. Je suis allée dans des maisons où j'étais sûre de trouver, sinon de l'affection, au moins de la grâce et du bon goût. Par exemple, j'ai vu M. Fauriel. Comme s'il eût deviné ma fatigue de cœur, il a été particulièrement bienveillant. Nous avons parlé de Mme Récamier, chez laquelle il m'a vue plusieurs fois, de M. Manzoni plus longtemps. M. Manzoni vient de perdre sa mère. Il est accablé, mais il aime sa femme, il l'aime beaucoup, puis il est religieux : en voilà bien assez pour écarter le désespoir.

Hier soir je suis allée chez M. de Senancour, c'était un engagement pris à l'avance. Que de bonnes et charmantes amitiés j'ai trouvées-là ! On a caressé la tristesse que je ne déguisais pas toujours. De cette soirée au matin quelle distance ! A mon retour j'ai reçu les lignes bien nobles que vous aviez eu l'attention de m'écrire, et la lettre que ces lignes m'annonçaient. On y exprime le regret de m'avoir blessé, on m'en demande pardon, on viendra me voir. Ah ! si la lettre eût été vraie pour elle, si elle eût pu croire une minute seulement ce

qu'elle écrivait, j'aurais couru à mon réveil serrer cette femme sur mon cœur, j'aurais fermé sa bouche à toute justification ; mais elle n'a pas pu se tromper. Et cette scène de domestique ! Je vivrais des milliers d'années que j'entendrais cette voix. Rien ne vous donnerait l'idée de mon impression.

Si elle vient, Monsieur, je la recevrai avec toute la politesse désirable, mais je ne puis ranimer en moi ce qu'elle même y a détruit. On est maître de ses actes extérieurs, on ne l'est guère de ses sentiments, vous le savez aussi bien que moi. Et cette gêne qui se placerait entre nous ! qui vous dit d'ailleurs que cette violence serait la dernière. J'ai su accepter le malheur, je n'accepterai jamais l'injure volontaire, réfléchie, l'accusation menteuse à laquelle on ne croit pas. Cette femme a reçu de Dieu une foule de belles et charmantes facultés, tout ce qui est noble l'émeut, l'exalte fièrement, elle est douée des plus riches instincts. On l'écoute avec bonheur par moments on croit en elle, on l'aime bien : une tempête remporte tout. Et la voilà, pauvre créature qui pleure sur les débris qu'elle même a semés.

Je n'ai point de ressentiments ; j'en aurais, qu'ils ne feraient de mal qu'à moi. Qu'elle ne se fasse pas une obligation de me ménager. Grâce à Dieu, les lâchetés n'ont jamais pris place dans ma vie. Et son cœur, toujours prêt à s'affliger des misères d'autrui, son cœur, si épris des visages contents et de l'affection douce, ne cessera jamais d'être l'objet de ma louange. Le reste, je le tairai ! Puis, elle a pleuré devant moi ; cela suffisait, monsieur, pour en faire un être sacré à mes yeux. Je vous promets un silence absolu sur tout ce que nous avons senti de chagrin hier; cette journée me fait tout l'effet d'un mauvais rêve. Aujourd'hui, je suis brisée, je n'ai de cœur à rien, pas même à vous écrire : cela passera, les sévères exigences de ma vie reprendront le dessus. Je ne répondrai pas à sa lettre. Que lui dirais-je ? des choses froides ou communes, mieux vaut le silence ; pourtant, au moment de clore ma lettre à moi, je sens que je l'aime encore. Aimez-la bien, vous, Monsieur. Son cœur est fait pour comprendre tout ce qui est excellent. Elle n'a pas besoin de moi, mais elle a besoin de nous, ne l'oubliez pas. Délicat, comme vous savez l'être, vous serez sa providence cachée : cette mission a de quoi séduire un cœur généreux et fort, vous même la goutiez hier. Adieu, Monsieur, gardez moi quelque estime.

A. Dupin.

En 1843, Louise Colet fut couronnée par l'Académie française pour son poème sur le *Monument de Molière*. Cela ne lui met-

tait pas un sou de plus dans sa poche, car elle ne savait pas garder son argent. Cousin voulut y remédier avec l'aide de Béranger par un stratagème qui prouve son extrême délicatesse. Voici en quels termes Béranger lui rendit compte de sa démarche :

Je suis tellement occupé, mon cher Cousin, que je n'ai pas eu le temps de vous donner des nouvelles de l'affaire dont vous m'avez chargé. Prenez-vous en à tout le monde qui me charge de ses affaires et au rhume qui m'a empêché de sortir pendant 15 jours.

J'ai échoué dans ma négociation. J'avais d'abord écrit ; on s'était réjoui d'une longue perspective de travaux. Puis, j'ai parlé et tout me semblait aller au mieux. Je pensais n'avoir plus qu'à envoyer l'éditeur, lorsque je reçus une lettre où l'on me prouvait que nous étions devinés ; la réflexion ayant amené une foule d'indices qui révélaient la source de cette prétendue opération de librairie. J'ai couru pour réparer le mal et n'y suis pas parvenu. On a mis mon éloquence à bout et l'on en est venu à me demander ma parole d'honneur. Je vous avoue, mon cher philosophe, que les raisons qu'on m'avait données pour motiver un refus, sans me paraître toutes bonnes, prouvaient tant de délicatesse, que je crus ne pouvoir pousser le mensonge à ses dernières limites, malgré le regret que j'éprouvais de voir crouler notre échaffaudage. Je fis pourtant la meilleure contenance possible, en soutenant que le travail demandé avait la valeur qu'on lui assignait, et qu'après tout, s'il y avait quelqu'un derrière l'éditeur, cette personne et moi n'étions que des superfétations de garantie données pour une affaire suffisamment bonne par elle même. On m'objecta le terme de trois ans, contraire aux habitudes des éditeurs ; les payements à court terme pous forcer l'auteur de ne pas prodiguer tout à la fois les ressources qu'on voulait lui procurer, et puis, et puis, etc. Ce serait à n'en plus finir si je voulais vous narrer toute cette discussion où je conviens que je n'ai pas joué le plus beau rôle.

Je vous laisse réfléchir à ce triste dénouement d'une affaire dont nous espérions mieux. Quant à moi, j'en suis très affligé, et je ne doute pas que j'aie perdu un peu de la confiance qu'on m'avait témoignée jusque-là. Vous serez encore plus affligé que moi, je le pense. Mais je vous dirai entre nous que vous êtes la cause du chagrin que vous allez éprouver, ce qui me porte à vous plaindre davantage.

Si vous trouvez quelque autre voye pour arriver au but que vous vous proposiez, ne vous découragez pas, et si je puis vous être bon à

quelque chose, employez-moi : peut être une autre fois serai-je plus adroit et plus heureux.

Tout à vous,

BÉRANGER.

Passy, 26 novembre (18)44.

P. S. — Je rouvre ma lettre, mon cher philosophe, pour réparer une omission importante. J'ai fait donner parole à la personne en question de ne point vous parler de cette affaire. Je crois sage que vous l'imitiez et que surtout vous ne la provoquiez pas à manquer à la parole donnée.

B...

Quelle bizarre idée vous avez eue de tomber sur les femmes qui écrivent (1), dans votre *Jacqueline Pascal?*

Un an après, Cousin avait, encore une fois, recours aux bons offices de Sainte-Beuve, en faveur de Louise Colet. Il s'agissait de l'article sur *Mme Du Châtelet*. Il semble, d'après le billet du philosophe, qu'il avait fallu corriger quelque peu cet article.

Cher Sainte-Beuve,

Les corrections que vous m'avez indiquées ont été faites. Savez-vous si l'article paraîtra demain? Je l'aurais bien désiré.

A vous de cœur.

V. COUSIN,
de l'Académie des Sciences morales.

RÉPONSE DE SAINTE-BEUVE

J'ai vu Bonnaire, ce matin, après lui avoir écrit. L'article ne passera pas demain encore, mais il m'a bien promis de ne pas tarder plus que cette semaine. — Que de coups de marteau!

Il faudra donner encore un coup lundi : et j'espère que ce sera fini.

SAINTE-BEUVE.

Samedi.

(1) « Les femmes qui se sont distinguées par leurs écrits auraient aussi leur place... mais on y ferait une grande différence de la femme d'esprit et de la femme auteur. Nous honorons infiniment l'une et nous avons peu de goût pour l'autre .... Que dirons-nous de la femme auteur? Quoi! la femme qui, grâce à Dieu, n'a pas de cause publique à défendre, s'élance sur la place publique, et sa pudeur ne se révolte point à l'idée de découvrir à tous les yeux, de mettre en vente au plus offrant, d'exposer à

L'article, intitulé : *Madame Duchâtelet. Correspondance inédite.* Lettres au maréchal de Richelieu et à Saint-Lambert, a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1845.

A ce moment, commence une nouvelle phase dans la liaison. Gustave Flaubert entre dans la vie de Mme Colet, qui lui fait lire les lettres que Cousin lui adresse : « Merci de l'envoi de la lettre du philosophe, lui écrit Flaubert. J'ai compris le sens de cet envoi. C'est encore un hommage que tu me rends, un sacrifice que tu voudras me faire. C'est me dire : « Encore un que « je mets à tes pieds : vois comme je n'en veux pas, car c'est « toi que j'adore. » Tu me donnes tout, pauvre ange, ta gloire, ta poésie, ton cœur..., l'amour des gens qui te convoitent... » (1). Et, quelque temps après :

J'ai lu la lettre de Platon avec toute l'intensité dont mon intelligence est susceptible, j'y ai vu beaucoup, énormément ; le fond du cœur de cet homme-là, quoiqu'il fasse pour le montrer calme, est froid et vide, sa vie est triste, et rien n'y rayonne, j'en suis sûr, mais il t'a beaucoup aimée et t'aime encore d'un amour profond et solitaire, cela durera longtemps. Sa lettre m'a fait mal, j'ai découvert jusqu'au fond l'intérieur de cette existence blafarde, remplie de travaux conçus sans enthousiasme et exécutés avec un entêtement enragé qui seul le soutient.

Et il est curieux de voir comme l'esprit de Flaubert est hanté de l'intelligence de Cousin : le nom du philosophe revient souvent dans ses lettres à Louise Colet. Tantôt, il lui conseille de se faire expliquer « l'idée du Beau pur telle qu'il l'a émise » (3), tantôt il désire voir les « remarques du philosophe » sur un drame qu'elle prépare. C'est, dit-il, un homme de goût, dans ce qu'il écrit du moins, et auquel il me semble que j'aurais confiance (4). » Nous ne savons pas ce que Cousin

l'examen et comme à la marque du libraire, du lecteur et du journaliste, ses beautés les plus secrètes, ses charmes les plus mystérieux et les plus touchants, son âme, ses sentiments, ses souffrances, ses luttes intérieures ! Voilà ce que nous avons beau voir tous les jours... ce qu'il nous sera éternellement impossible de comprendre. » (V. Cousin, *Jacqueline Pascal.*)

(1) G. Flaubert. *Correspondance* (Paris, Fasquelle, 1891), I, 135 (du 24 août 1846).

(2) 22 septembre 1846, I 160.

(3) 10 septembre 1846, *loc. cit.*, I, 152.

(4) Novembre 1847, *loc. cit.*, I, 203.

pensait de ce drame, mais nous savons que Béranger trouva des corrections à faire. Il écrit à Cousin, en post-scriptum à une lettredu 21 novembre 1847 :

P. S. — J'ai été voir la Muse, mais il y avait du monde, et n'ai pu parler des corrections à faire selon moi. Sans une indisposition, je lui aurais fait une autre visite. J'espère la voir mardi ou mercredi.

La lettre suivante, que Cousin adressa à un journaliste du *Constitutionnel*, est de la même époque. Nous ne savons à quel feuilleton il est fait allusion :

Mon cher Monsieur,

Voici la nouvelle en question. Elle n'a point été faite pour le cadre où je voudrais qu'elle pût aller. Mais je suis assuré qu'elle ferait honneur à la littérature du *Constitutionnel*. En ôtant quelques taches légères qui disparaîtront à la correction des épreuves, elle forme une lecture agréable et pleine d'intérêt, et je désire vivement que vous l'acceptiez. Elle composerait trois ou quatre feuilletons avec ou sans nom d'auteur, avec une signature pseudonyme ou sans signature. Je propose les initiales L. C. Au reste, décidez souverainement, mais insérez cette nouvelle. Vous ferez une chose utile au *Constitutionnel*, et très agréable à Mignet et à moi. Plus tard, Mme Colet vous donnera des morceaux entièrement faits pour vous. Mais il faut être un peu galant, mon cher Monsieur, et insérer d'abord celui-là.

J'ai été bien frappé de tout ce que vous m'avez dit de la vraie situation de notre ami. Puissent nos conseils être écoutés ! Vous pouvez compter sur mon énergique coopération, car je m'intéresse de toute mon âme à sa gloire.

Je pars aujourd'hui pour Saint-Germain. Répondez-moi un petit mot, *hôtel de la Terrasse,* pour me dire oui. J'irai vous en remercier samedi prochain.

A vous de cœur.

V. COUSIN.

Lundi matin.

En 1849, Mme Récamier mourut : ce fut une perte que Mme Colet ressentit vivement. Béranger l'écrivait à Cousin :

« Notre pauvre amie vient d'éprouver encore une grande douleur. En vérité, cette excellente femme est bien persécutée du sort. Mme Récamier est aussi une perte pour elle. Heureusement vous êtes là, et elle le sent bien vivement. » (1)

(1) Lettre du 21 mai 1849.

Il ne se doutait pas de ce qui allait arriver. Mme Récamier avait eu avec Benjamin Constant une correspondance assez intime : Louise Colet la publia et, aussitôt, la famille Lenormant lui intenta un procès. Cousin et Béranger prirent, bien entendu, l'affaire en mains. Béranger, quoique ses lettres à Cousin le montrent peu convaincu du bon droit de *la Muse*, s'en occupa chaleureusement.

Les quatre lettres suivantes nous instruisent des différentes phases de l'affaire :

I

J'ai été fâché de n'avoir pas lu, hier, la lettre de M. Langlais avant que vous m'eussiez quitté. Je vous l'envoie. Remettez-la à Mme Colet.

D'après les dernières lignes de cette lettre, et sur ce que m'a dit un de mes amis, plus que nous au courant des lois, je crains bien que l'affaire de notre amie ne soit perdue quant au fond. Je ne puis, moi, certifier en conscience que Mme R. pût lire la moindre chose. Mais je ne sais point la date de l'acte, qui peut avoir été écrit lorsqu'elle voyait encore assez pour lire.

Il serait possible que les juges, écartant les accusations ridicules dont les Le N. la poursuivent, se bornassent à décider que l'acte est nul par cela seul que Mme R. étant aveugle, ne pouvait prendre aucun engagement sans que ce fût par devant notaire.

Voilà, mon cher ami, ce qu'il y a à redouter, ainsi M. de Girardin voudra rentrer dans son argent. Mais cette affaire n'en sera pas plus honorable pour Mme Le N., elle qui, m'a-t-on dit, a refusé de restituer à M. de Broglie les lettres de Mme de Staël que sa tante avait promis de remettre à sa mort, voulant, jusque-là, les garder comme des reliques. Je viens d'apprendre bien des choses sur ces gens-là.

Quant à moi, je suis toujours disposé à jurer de la sincérité de l'acte attaqué et de la haute bonne foi de notre amie. A vous vrai dire, pourtant, j'aurais bien voulu être exempté de cette corvée. Mais il faut avant tout ne pas laisser accabler l'innocence.

J'ai été voir Génin : il n'a entendu parler de rien ; je lui ai même appris l'existence des fameux vers qu'il ne connaît pas plus que moi. En cas d'aventure de ce côté, il doit me prévenir. Laissez-moi donc votre adresse. Je pense, au reste, qu'il suffirait de mettre à *Néris Allier*.

J'ai conté à G. toute l'histoire du procès, afin qu'il pût éclairer

M. Fal., si celui-ci en parlait. De plus, je l'ai autorisé à mettre mon nom en avant, s'il le jugeait nécessaire et sans inconvénient pour Mme Colet.

J'ai aussi vu Lebrun, ce matin. Il est prévenu contre les Le N. comme plusieurs autres. Sur la proposition qu'il m'a faite de ses services, je lui ai dit qu'il pourrait voir M. Molé, qui, m'avez-vous dit, a tout crédit sur M. de Belleyme. Il ne faut rien négliger. Aussi voyez-vous que je n'ai pas perdu mon tems.

Bon voyage si je ne vous revois pas.

Tout à vous.

BÉRANGER.

Passy, 14 au soir.

II

Mme La Coste prétend, mon cher Cousin, qu'il serait bon que j'écrivisse à M. Troplong pour rectifier la note de Mme Le N.

Je vous envoye donc une lettre, que vous ferez parvenir, si vous la jugez convenable et nécessaire.

Je ne sais pas l'adresse du 1er Président.

Tout à vous.

BÉRANGER.

18 au soir.

III

Ce que je vous avais dit est arrivé, comme vous l'avez vû mon cher Cousin ; vos visites et ma lettre n'ont point arrêté Ch. d'Et. Votre pauvre amie a été bien désolée, bien furieuse. Tout ce qu'elle me demande de faire, je le fais, et j'ai recueilli dans ma mémoire tout ce qui pouvait lui être favorable. Mais ce n'est pas moi qui la pourrai sauver du bourbier où elle s'est jetée. Je ne domine pas le beau monde ; et j'ai assez de peine à défendre Mme Col. contre mes connaissances, qui ne cessent de lui reprocher une publication trop hâtée et faite sans avoir été annoncée à la famille intéressée. Le reproche, ici, tombe juste et comme toujours, elle l'eût évité en consultant un peu. Mais elle a en tout une hâte qui lui sera fatale dans cette affaire.

M. de Belleyme avait promis de faire finir les plaidoiries en une seule séance. Il n'a pu ou pas voulu le faire. M. Langlais promet merveille. Nous verrons bien. Ce que je souhaite, c'est qu'en prononçant l'arrêt, le Président donne des considérans qui reconnaissent la sincérité de l'acte et la bonne foi de la pauvre accusée. Je

voudrais bien aussi qu'il fît rendre les lettres aux Constant, car de penser que l'acte sera validé, je ne puis l'espérer.

Quant à empêcher la Muse de faire des folies, je n'y puis rien et il y a longtemps que j'ai renoncé à l'entreprendre. Seulement, pour que les illusions n'augmentent pas le découragement, j'ai eu soin de lui faire entrevoir la fin que ce procès doit avoir selon moi.

Hier, je lui ai envoyé des lettres de Constant que je ne croyais plus avoir, pour les confronter avec la lettre que Mme R. lui a donnée comme originale, pour en faire un *fac-simile*.

Savez-vous qu'on dit ici que la loi Falloux sera repoussée ? Ce sera partie remise.

Vous avez bien raison de penser à faire retraite, mais c'est une force que vous n'aurez pas. Il y aurait pourtant avantage pour vous, pour votre admirable talent et pour la pauvre philosophie.

En attendant, tout à vous de cœur.

Béranger.

Passy, 30 juillet 49.

IV

Mon cher Cousin, il était trop tard hier pour vous répondre quand j'ai reçu votre lettre. D'ailleurs Mme C., qui sortait d'ici, a dû vous écrire. Les journaux vous auront déjà dit qu'elle a dû être sa satisfaction de la tournure qu'a prise l'affaire. Son avocat l'a remerciée de lui avoir fourni l'occasion d'un beau triomphe. D'Estange paraît avoir balbutié sa réplique, et M. de Belleyme a montré les meilleures dispositions.

Voilà les bruits du palais que notre amie s'est empressée de m'apporter dès 9 heures du matin et que je comptais aller chercher, mais sans trop d'empressement, m'étant figuré qu'il n'y aurait que la plaidoirie de Langlois, suivie d'une remise à huit jours. Comme M. de B. n'a pas laissé cet avocat réfuter la faible réplique de d'Estange, il y a presque engagement d'un jugement favorable à Mme C.

On va faire passer toutes les pièces sous les yeux des juges, et quel que soit le jugement à intervenir, elle est dès aujourd'hui lavée de toute odieuse accusation. Aussi l'ai-je trouvée fort raisonnable et je me suis contenté de la sermonner quelque peu. Mais, bon Dieu ! rien n'y fait. Oui, elle m'écoute plus patiemment qu'un autre, mais c'est quand le mal est fait qu'elle arrive. Il n'y a plus que l'enfant à baptiser, et je lui donne les plus vilains noms, mais que je la quitte, elle ne le trouve pas moins charmant. Si elle eût suivi mon conseil, elle n'eut pas conclu de marché sans en prévenir Mme Le Normand. Croyez-vous qu'aujourd'hui elle ne se donne pas raison de ne m'avoir

pas écouté ? Tout le bruit lui paraît peut-être de la gloire. Je le souhaite moi-même pour la payer de tout le mal que les prémices de l'affaire lui ont causé.

Dieu, pourtant, la préserve de semblables aventures !

Quant à l'argent, je ne la crois pas gênée, mais cela ne tardera sans doute pas, car elle se réjouit que Girardin ait dit qu'il ne voulait pas rentrer dans ces 1.000 francs, si on lui défendait la publication des lettres. Or, il eut mieux valu pour elle que les 1.000 francs mis de côté, comme je le lui avais conseillé, fussent remboursés dans ce cas. Il lui a été dit aussi que Girardin désirait qu'elle travaillât à la *Presse*. Gare à la pension !

Adieu, mon cher Cousin, reposez votre santé où vous êtes, et revenez-nous frais et dispos.

A vous de cœur,

BÉRANGER.

3 août 49.

L'on sait que Mme Colet fut condamnée.

Nous ne savons rien sur ce qui se passa entre Cousin et elle de 1849 à 1852 ; la liaison devait être moins vive. Louise Colet était toute à Flaubert. En 1852, cependant, elle obtint un nouveau prix à l'Académie française pour son poème sur la *Colonie de Mettray*. Il arriva même un incident amusant lors de la proclamation des prix. Gustave Flaubert nous l'apprend. « Le philosophe s'esquivant au moment où l'on va lire ton nom est un comique de haut goût (1). »

D'ailleurs, dans la même lettre, il est encore question de Cousin : « Je suis bien de l'avis du philosophe relativement aux vers de Gautier ; ils sont très faibles et l'ignorance des gens de lettres est monstrueuse... C'était pourtant un homme né que ce bon Gautier et fait pour être un artiste, mais le journalisme, le courant commun, l'ont abaissé souvent au niveau de ses confrères. Ah ! que je serais content si une plume grave comme celle du Philosophe, qui est un homme sévère (de style), leur donnait un jour une bonne fessée à tous ces charmants messieurs ! »

Cousin, cependant, se rendait compte que cette situation ne pouvait se prolonger ; il se décida, en 1854 (2) non à une rup-

(1) Lettre à Louise Colet du mois d'août 1852. (*Correspondance*, II, 90.)

(2) Louise Colet venait d'avoir un nouveau prix à l'Académie française, pour l'*Acropole d'Athènes*.

ture, mais à un éloignement *momentané*, et Béranger fut chargé des négociations :

Mon cher Cousin,

Ce n'est pas un projet d'acte que vous me donnez là. C'est le résumé sans doute de vos conversations avec Mme Colet ; il y manque pourtant les objections de la partie. Oh ! Platon, vous négligez trop Aristote.

En affaires, je reprends tous mes souvenirs d'affaires, sauf quand il s'agit de mes intérêts, comme on a pu le voir.

Je ne puis donc approuver vos projets, comme vous les formulez.

Rien dans ce projet n'est formulé nettement. Si je vais trouver Mme Colet avec ce papier dans ma mémoire, il me faudra discuter et je serai battu, et je ne veux pas être battu.

Toutefois, je vous répète que c'est la forme projetée pour les arrangemens qui soulève seule mes objections.

Quand vous viendrez me voir, je vous expliquerai plus nettement ma pensée. Seulement, rappelez-vous qu'en fait d'acte, il faut une autre précision que dans les œuvres littéraires ; sinon, pas d'acte, et tenez-vous en aux engagemens verbaux, jusqu'à l'époque où vous vous déterminerez à en prendre de notariés.

Tout à vous,

BÉRANGER.

14 septembre 1854.

Ces négociations furent laborieuses, et Béranger tenait régulièrement Cousin au courant des incidents. On remarquera que, *néanmoins*, Cousin continuait, à cette époque, à voir Louise Colet.

Je n'ai pu de la journée, mon cher Cousin, vous aller rendre compte de la conversation avec Mme C. Je croyais aussi que vous pourriez venir savoir les suites de notre pourparler d'hier.

Demain commence, ou doit commencer notre déménagement. Il faut donc que je vous rendre compte de ce que j'ai pu faire.

Mme C. a compris que les formes de l'acte en question lui importaient peu, mais quant à la somme, elle m'a paru vouloir s'en tenir à l'idée que j'avais émise le premier, du payement des deux mille francs en quatre termes. Vous sentez que j'étais en mauvaise position pour soutenir votre désir : car, je vous le répète, malgré tout ce que vous m'avez dit, et d'après ma manière de voir et de sentir, je tiens à ce que vous consentiez, dès à présent, au payement des deux mille francs, en quatre payements.

J'ai donc mal plaidé votre cause, mais comme un avocat qui est sûr que vous gagnerez plus à suivre mon idée que la vôtre.

Voilà où j'ai laissé l'affaire.

Puisque vous voyez Mme C., vous pouvez plaider la cause auprès d'elle. Quant à moi, mon rôle est fini et je vous renverrai les pièces à la première occasion.

Je vais être tout à mon déménagement, ce qui va me rendre inabordable. Si gueux qu'on soit, c'est là toujours un triste moment.

Je regrette ne ne pouvoir plus vous servir d'avocat ou d'avoué.

Tout à vous,

BÉRANGER.

Jeudi soir.

Il semble que peu après, Cousin ait renoncé à son projet. Béranger lui renvoie toutes les pièces.

Voici, je crois, mon cher Cousin, toutes les pièces relatives à cette affaire. Si j'en retrouvais d'autres dans mes paperasses, comptez que je vous les ferais tenir.

Aussitôt mon déménagement terminé, j'irai chez vous apprendre la fin et vous porter mon adresse.

BÉRANGER.

30 septembre 54.

Cette velléité de retour ne dura pas longtemps. Moins d'un mois après, le philosophe avait retrouvé l'*ataraxie* qu'il n'avait pas toujours su garder :

Mon cher Cousin, j'ai vu hier soir votre adversaire. Je l'ai trouvée raisonnable. Elle accepte les conditions posées par moi, suivant votre volonté ; elle admet la nécessité de ne se voir que rarement, tout en vous consultant sur ce qu'il y aura de mieux à faire...

Si vous tenez à cette idée d'un éloignement momentané, je suis disposé à croire que vous n'avez plus qu'à faire dresser l'acte par un notaire.

Décidez donc.

Tout à vous,

BÉRANGER.

19 octobre 1854.

Il ne semble pas que Cousin, après cette date, ait revu son ancienne passion. Il n'est pas question d'elle dans son testament, mais il est admis que le philosophe lui ayant offert une rente, avant sa mort, elle refusa avec beaucoup de dignité.

Cependant il ne voulait pas, il ne pouvait pas se désintéresser de la fille de Louise Colet qui semble avoir eu de grandes qualités (1). Mme Colet avait une belle-sœur, veuve de son beau-frère, officier de marine, qui prenait le plus vif intérêt à sa nièce.

J'aime comme une sœur cette enfant (H...), écrivait-elle à Cousin, mais je ne peux le lui témoigner. Sa mère m'en veut assurément et m'accuse de lui avoir enlevé le cœur de sa fille. Que faire alors ?... Une vie comme celle qui lui est faite ne peut durer toujours, mais je suis trop édifiée sur les véritables sentiments de sa mère à l'égard de ma famille et de moi, pour ne pas reconnaître avec regret que toute intervention étrangère entr'elles deux ne ferait que l'irriter violemment, sans rien changer à la situation d'Henriette. Elle remplit admirablement le rôle difficile que Dieu lui a fait, en évitant les scènes et en supportant sa triste vie...

Et une autre fois :

Je suis très heureuse de son voyage en Bretagne qu'elle m'a annoncé comme étant certain pour le 30 juillet. La distraction et le grand air lui feront le plus grand bien. Quant à son ignorance, elle cessera dès qu'elle le voudra ; je le lui ai dit bien souvent. Elle a un esprit fin et charmant et un tact infini, et jamais elle ne commettra de bévue dans le monde. C'est beaucoup, Monsieur, en attendant qu'elle se décide à se servir de son intelligence pour apprendre ce qu'elle paraît savoir, mais il faut qu'elle *le veuille* (2).

Cependant, la situation se tendait de plus en plus. Il fallait aviser à séparer, au moins pour quelque temps, la mère de la fille. Cousin chargea Mme Sidonie Colet de chercher un couvent à Nîmes, où elle habitait. Il en reçut la réponse suivante ;

Monsieur,

A la réception de votre lettre, qui m'a douloureusement émue en m'apprenant l'imminence d'une catastrophe, prévue depuis longtemps cependant, car elle était inévitable, je me suis hâtée d'aller prendre des renseignements sur les deux seuls couvents de Nîmes qui pourraient recevoir H..., l'Assomption et St-Maur. N'ayant pu rencontrer M. de Cabrières, j'ai vu le Père d'Alzon, qui est le supérieur

(1) Rappelons ici deux vers adressés à sa fille dans la pièce *Maternité*. *Op. cit.*, 485 :

... Ce rayon d'en haut qu'on nomme intelligence
Fut versé dans ton sein au jour de ta naissance.

(2) Bibl. Cousin, *Correspondance*.

des deux maisons, et par conséquent le plus puissant à me seconder dans cette circonstance. Je lui ai expliqué la position d'H... et le besoin urgent de la faire entrer comme pensionnaire libre dans un couvent de Nîmes. Voilà mot pour mot ce qu'il m'a répondu :

« L'Assomption ne reçoit point de pensionnaires, faute de bâtiments pour les loger : elle pouvait en avoir il y a deux ans, elle ne le peut plus aujourd'hui à cause du nombre croissant des élèves. Une dame que j'ai fait entrer il y a un mois, avec des difficultés inouies et qui n'occupait qu'une seule petite chambre, est obligée d'en sortir, sa chambre devenant indispensable au pensionnat. Quant à St-Maur ce n'est pas dans le règlement de ses maisons de province de prendre des pensionnaires ; il n'y a pas de bâtiments affectés pour cela. J'ai voulu y placer deux dames de mes parentes ; la supérieure eut fait pour moi ce qu'elle ne peut faire pour personne, et elle me les a refusées. Ces succursales de couvents n'ont pas les ressources en bâtiments qu'ont les maisons-mères qui sont à Paris, et qui prennent sans difficultés des pensionnaires, parce qu'elles le peuvent, comme le couvent des Oiseaux, celui du Sacré-Cœur, etc. »

Je regretterais, Monsieur, de vous faire connaître le résultat affligeant de mes démarches sans la perspective que mon père nous donne depuis son retour, d'aller bientôt à Paris ; une grande affaire l'y rappellera probablement dans peu de temps, et nous le suivrons, car ce serait pour y rester quelques mois ; H... eut été bien tristement, à Nîmes, si nous n'y étions pas, surtout avec la présence de la famille de sa mère, qui n'a pas pour elle la moindre sympathie, mais je n'ai pas à y réfléchir, puisque c'est impossible, hélas !

Vous savez, Monsieur, que vous pouvez avoir en moi la confiance la plus entière, comme je l'ai eu en vous du reste, pour tout ce qui touche ma pauvre H... Il faut, Monsieur, lui épargner le chagrin de se désespérer de son malheur et de celui de sa mère, en lui ouvrant de suite un asile dans un couvent, à Paris, dans celui de St-Maur, où elle a été élevée, ou dans tout autre, où elle aura une position digne et à l'abri des aventures que sa malheureuse mère va peut-être subir. Je vous plains, Monsieur, d'être en face d'une situation pareille, pour laquelle la meilleure volonté du monde ne peut rien ; il n'y a qu'à sauver H... de ce désastre. Pauvre H... Dieu m'ôte tous les moyens de lui être utile ; je voudrais qu'elle prolongeât son séjour chez M. de S... pour vous donner le temps de lui chercher un asile convenable, où elle aura, avec de la considération, sa liberté et son indépendance, et pourra vivre jusqu'au moment de son mariage, avec ses revenus. Il me tarde, Monsieur,

de lui trouver un mari convenable, pour assurer son avenir, et la voir heureuse enfin, car son existence n'en est pas une. J'attends impatiemment la fin des vacances pour connaître le professeur de philosophie qui doit arriver. Je vous en parlerai dès que je l'aurai vu.

Mon père a été bien heureux des moments qu'il a passés avec vous ; vous l'avez reçu avec tant de bienveillance, Monsieur, qu'il en conserve un excellent souvenir ; il vous a trouvé en meilleure santé, ce que nous avons appris avec le plus vif plaisir.

Adieu, Monsieur.

Recevez,... l'expression de leurs sentiments d'affection, avec celle que je vous ai vouée ; j'attends avec anxiété, ce que vous aurez décidé pour H... et je vous demande du courage pour elle.

Sidonie Colet.

Lundi matin, le 1er septembre 1862.

Mlle Colet fut mise au couvent bénédictin de Verneuil, où se trouvait religieuse, sous le nom de sœur Saint-Augustin, une parente de Mme Sidonie Colet. Non seulement Cousin allait l'y voir, mais il en avait encore fréquemment des nouvelles par la sœur Saint-Augustin ou l'aumônier du lycée de Saint-Louis.

Voici la lettre qu'il en recevait un jour :

Monsieur,

Je pense que vous n'êtes pas sans nouvelles de Verneuil. Cependant je ne veux pas négliger de vous en donner moi-même. Depuis qu'il y a eu trêve entre la mère et la fille, on m'a écrit fort peu. On a eu des occupations, on a été souffrante, on a été fatiguée. Bref, on a gardé le silence. Hier j'ai reçu un billet où on m'annonce qu'on viendra à Paris à la fin du mois. Le départ de la mère paraît toujours ajourné ; je m'attends néanmoins à ce qu'on lève à cette époque le grand... Dans l'hypothèse d'une scène trop vive, j'ai ménagé à Mlle H... un asile dans une communauté à laquelle je rends quelques services. Elle viendra s'installer auprès de sa mère ; mais si la position n'était pas tenable, elle est assurée d'un refuge, et cela m'a semblé important. Soyez persuadé que j'entretiendrai l'enfant dans les dispositions où elle est : celles d'une résistance respectueuse et tendre. La santé, d'ailleurs, autant que je le puis pressentir, rend la partie du voyage encore plus impossible. Il y a là une ruine ; je crois qu'on aurait tort de se le dissimuler. La pauvre enfant souffre toujours : elle m'a dit avoir été consolée et touchée par vos dernières lettres.

Voilà tout ce que je sais. Je vous tiendrai au courant des événements lors de son expédition à Paris.

On me dit que M. Emile Saisset est très dangereusement malade, et une partie de sa famille, qui est chrétienne, a de graves préoccupations au sujet de sa fin. Le P. Gratry a déposé sa carte chez lui, et M. Saisset a été touché de cette démarche. Si vous pouviez me donner la commission d'aller prendre de votre part de ses nouvelles, ce serait m'ouvrir un accès auprès de son frère, qui seul résiste aux désirs des autres membres de la famille. Je ne pourrais rien évidemment moi-même, sinon peut-être plaider auprès du frère la cause de la *liberté de conscience*. M. Emile Saisset a exprimé, sinon le désir, du moins l'intention de voir M. Buquet, avec qui il a eu précédemment des rapports. Pourquoi ferait-on violence à ses désirs plus ou moins accusés ? Suis-je assez naïf en ayant la prétention d'avoir votre concours dans cette affaire? *J'espère* que non.

Veuillez agréer tous mes respects.

E. BERNARD.

Mlle Colet se maria bientôt dans d'excellentes conditions, et, peu après, sa tante suivit son exemple. Victor Cousin, qui s'était tant inquiété de sa jeunesse, ne vit pas son bonheur. L'on sait qu'il mourut le 14 janvier 1867.

FÉLIX CHAMBON.

JULES BARBEY D'AUREVILLY

M. Eugène Grelé vient à la fois de renouveler les études sur Barbey d'Aurevilly, et de traiter la question d'une façon définitive. Il ne se contente pas d'être l'homme de France qui connaît le mieux l'écrivain bas-normand : il nous le fait connaître à fond dans trois livres qui constituent ses thèses de doctorat à l'Université de Caen (1).

La bibliographie de Barbey, déjà tentée par M. Henri Danay puis améliorée par M. Georges Vicaire, est à peu près parfaite telle que M. Grelé nous la présente. Tout au plus pourrait-on souhaiter qu'il la complétât en indiquant les éditions fictives publiées par les éditeurs à l'aide d'un simple changement de couverture· Pour tout le reste elle est complète : M. Grelé a pu dresser la liste des nombreux articles de Barbey, même de ceux qui figurent dans des revues introuvables, dans des journaux mort-nés. Il est parvenu à les déterminer grâce à la correpondance inédite de Barbey d'Aurevilly que Mlle Louise Read exécutrice testamentaire de l'écrivain, a bien voulu lui confier.

C'est également à l'aide de ces centaines de lettres que M. Grelé a écrit *La Vie* de son héros : cette partie de son étude est un travail achevé. Qu'a-t-il voulu faire dans cette enquête si bien informée, qui repose à la fois sur des documents manuscrits et sur les témoignages oraux de ceux qui ont connu personnellement d'Aurevilly ? « La meilleure part de mon ambition dans ce livre, a consisté, dit-il, à démolir les légendes qui menacent de *romantiser* encore la physionomie, bien assez romantique déjà, de l'auteur de l'*Ensorcelée* et du *Chevalier des Touches* ». Quelle meilleure preuve pourrait-on donner du succès

(1) *Jules Barbey d'Aurevilly, sa vie et son œuvre d'après sa correspondance inédite et autres documents nouveaux.* — I. La vie. — II. L'œuvre. — III. Essai d'une bibliographie générale.

de cette ambition que la solution si élégante de ce petit problème d'histoire littéraire : les *Quarante médaillons de l'Académie* sont-ils de Barbey d'Aurevilly ou de Théophile Silvestre? C'est évidemment Silvestre qui les a apportés au directeur du *Nain Jaune*, M. Aurélien Scholl : B. d'Aurevilly les a simplement revus et corrigés, moyennant finance. Mais attendons la fin : Silvestre n'avait été que le sténographe de Barbey, et avait écrit presque sous sa dictée ses causeries étincelantes sur chaque académicien : si bien que d'Aurevilly, en corrigeant le livre de Silvestre, ne faisait que rentrer dans son bien. L'étude de M. Grelé abonde en trouvailles de cette sorte : c'est un bon travail, bien fait, d'une critique très sûre. On serait tenté pourtant d'adresser un reproche à l'auteur ; pourquoi avoir raconté d'abord la vie de Barbey séparément, pour étudier ensuite son œuvre, alors que, dans cette seconde partie, M. Grelé proclame l'unité parfaite de l'homme et de l'artiste : « Sa vie... ne peut se séparer de son œuvre. Toutes deux sont liées intimement et s'associent en une étroite union. L'histoire de la vie de Barbey d'Aurevilly c'est un peu l'histoire de ses ouvrages ;... pareillement, en sens inverse, l'histoire de son œuvre, c'est aussi l'histoire de sa vie, ou plutôt de son âme », Et pourtant, au fond, M. Grelé a eu raison d'étudier séparément la vie et l'œuvre de l'écrivain normand, parce que, quoi qu'il en dise, il y a une divergence profonde entre la vie personnelle et l'œuvre artistique de B. d'Aurevilly. Il est facile de s'en convaincre en lisant le second volume de M. Grelé : *l'Œuvre*.

Nous ne nous attarderons pas à discuter les assertions de détail, à protester par exemple contre la sévérité avec laquelle M. Grelé définit Casimir Delavigne « un mauvais poète lyrique ». C'est oublier que Delavigne est l'auteur des *Limbes*, c'est-à-dire d'un pur chef d'œuvre. Il n'est pas plus juste de dire que Bernardin de Saint-Pierre a inventé le cosmopolitisme, et « insufflé à l'esprit français l'ivresse des voyages », alors que nul écrivain au XVIIIe siècle n'a été plus Français, plus Normand, plus attaché au sol. Pareillement je ne puis admettre avec M. Grelé que les romantiques aient été de mauvais critiques, et que, en général, les bons créateurs ne puissent être de bons théoriciens. Comment récuser, comme juges littéraires,

Aristote, Horace, Descartes, Pascal, Corneille, Boileau, Molière, Racine, Voltaire, A. Chénier, Gœthe, ou, parmi les romantiques, Châteaubriand, Mme de Saël, Lamartine, Vigny, Hugo, Musset ?

Sur des questions plus graves, et qui touchent au fond même de la thèse, puisque B. d'Aurevilly a prétendu être avant tout un catholique, on pourrait discuter l'érudition religieuse de M. Grelé : son histoire résumée de l'Eglise, ses théories sur les conséquences de la lutte entre Jansénistes et Molinistes, sa vue d'ensemble sur le XIX[e] siècle, qui serait, d'après lui, « un siècle d'incrédulité scientifique. Cela me paraît d'autant plus contestable qu'on a appelé notre époque « le siècle de Pasteur » ; or, Pasteur n'était pas un savant incrédule.

Cela nous amène à Barbey lui-même, que M. Grelé déclare un homme du passé, parce qu'il était aristocrate et catholique. Pour compléter cette caractéristique, M. Grelé ajoute que Barbey a été foncièrement Normand. Ce sont bien là les trois éléments essentiels de la personnalité morale de B. d'Aurevilly. Reste à savoir si ce sont là également les trois éléments constitutifs de son talent d'artiste. Cherchons-les, non pas dans toute son œuvre, qui est peu connue, mais dans son livre le plus lu, dans son chef-d'œuvre, *l'Ensorcelée.*

Barbey, malgré sa noblesse récente, et sa conversion tardive, était, dans sa vie privée, un fougueux aristocrate et un catholique combatif ; mais on ne le devinerait guère à lire ce roman, car la noblesse et l'Eglise y jouent un piètre rôle. M. Grelé croyant trop facilement aux professions de foi de la préface de *l'Ensorcelée*, voit dans ce livre un roman catholique, « un hymne à la grandeur incomparable du sacerdoce », et, dans son auteur, un catholique d'intention tout au moins. Tout au plus pourrais-je admettre que l'auteur de *l'Ensorcelée* était pavé de bonnes intentions, car il y a du louche dans la conduite du héros principal, l'abbé de la Croix Jugan ; la légende populaire en fait même un damné.

On ne peut donc concéder à M. Grelé que l'aristocratie et le catholicisme de l'homme apparaissent bien nettement dans l'œuvre de l'auteur : on est même obligé d'élever certains doutes sur la nécessité, la pureté du catholicisme de l'homme qui a écrit *l'Ensorcelée.*

En revanche on est pleinement d'accord avec M. Grelé sur le côté normand de l'œuvre de Barbey d'Aurevilly : il adorait son pays et sa race : il en proclamait l'excellence ; il leur a chanté des hymnes pleins d'enthousiasme et de sincérité, d'une vérité saisissante : en voici la preuve : un jour, un naturaliste qui voulait étudier la flore de la lande de Lessay, arriva sur les confins de ce pays qu'il n'avait jamais visité, et eut la surprise d'éprouver la sensation du déjà-vu : où donc avait-il contemplé ce spectacle ? Et tout à coup il se rappela que trente ans auparavant, un de ses amis lui avait prêté *l'Ensorcelée* : la description de la lande de Lessay, qui ouvre ce poème épique en prose l'avait frappé pour jamais : il n'avait plus eu l'occasion d'y penser, et soudainement il la retrouvait dans la réalité, telle qu'il l'avait vue dans le livre.

Nulle part peut-être, le prestigieux écrivain n'a obtenu un tel rendu. On aurait voulu que M. Grelé insistât davantage sur le style de B. d'Aurevilly ; qu'il étudiât, dans un chapitre spécial, cette langue, superbe malgré quelques exagérations ou quelques fautes de goût : Paul de Saint-Victor en admirait « le fier paroxysme. C'est quelque chose de brutal et d'exquis, de violent et de délicat, d'amer et de raffiné. Cela ressemble à ces breuvages de la sorcellerie où il entrait des fleurs et des serpents, du sang de vigre et du miel ». Qu'on relise *l'Ensorcelée* : on sera charmé, littéralement, par cet art à la fois si simple et si profond ; on se sentira pris, ému, troublé : on tressaillira aux neuf coups de la cloche maudite, annonçant aux voyageurs, égarés dans les brouillards de la lande par les maléfices des bergers-sorciers, que l'abbé de la Croix Jugan sort encore une fois de sa tombe, et tente d'achever la messe interrompue par le coup de fusil qui l'a tué.

Des souvenirs de Walter-Scott, de Hugo, de Petrus Borel, nous montent à la mémoire. C'est qu'en effet B. d'Aurevilly a été le dernier des romantiques, le dernier en date bien entendu, car il a été un grand écrivain : il méritait bien les honneurs du doctorat, les excellentes thèses que lui a consacrées M. Grelé.

Maurice Souriau.

Professeur à la Faculté des lettres de Caen.

ULRIC GUTTINGUER

et ses correspondants.

Les lettres qu'on lira plus loin sont tirées de papiers d'Ulric Guttinguer, qui m'ont été obligeamment communiqués par son fils. C'est même à peu près tout ce qu'ils contiennent d'intéressant, la correspondance de ce charmant petit poète romantique ayant été pillée ou détruite pendant la guerre de 1870 par les Prussiens ou les maraudeurs (1).

Je me hâte de dire que ces lettres ne sont pas celles que je cherchais. Quand M. Gabriel Guttinguer me remit les cartons de son père, je pensais que j'aurais la chance d'y trouver les lettres que Sainte-Beuve lui écrivit de 1829 à 1837, années pendant lesquelles l'auteur des *Consolations* et de *Volupté* subit indiscutablement l'influence — heureuse et fâcheuse à la fois — du mystique romancier d'*Arthur* (2) ; mais la pie, hélas!

(1) Le fils d'Ulric Guttinguer habitait alors à Asnières une petite villa qu'il abandonna comme tant d'autres aux approches du Siège.

(2) Ce roman d'*Arthur*, complètement oublié aujourd'hui, eut un retentissement considérable à l'époque où il parut chez Renduel (décembre 1836). Sainte-Beuve, qui s'en est visiblement inspiré dans son roman de *Volupté* — car il connaissait la première édition d'*Arthur* publiée à Rouen dès 1835 sous le voile de l'anonyme, et M. de Lovenjoul nous apprend qu'il avait d'abord eu l'idée d'écrire ce livre en collaboration avec Guttinguer — Sainte-Beuve, dis-je, en rendit compte dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1836, et Vinet dans *le Semeur* du 27 juillet 1837, et les lettres que j'ai sous les yeux témoignent de l'admiration que les lettrés du temps éprouvèrent pour *Arthur*. « Notre bon et cher ami Sainte-Beuve, écrivait Ernest Fouinet à Guttinguer, m'a fait de votre part un cadeau dont il me tardait de vous remercier avec toute l'effusion de mon cœur. Que j'aime *Arthur* ! et que je suis fier de me dire que je le comprends et que je le sens ! La lecture de ce livre si touchant et si tendre est destinée à faire du bien à plus d'un cœur souffrant, et de ce beau vase d'albâtre coulera un baume réparateur sur bien des blessures de l'âme. *Arthur*, dans la première partie est vrai suivant le monde, dans la seconde il est

avait été prise au nid, et l'on jugera de la perte faite ici par l'histoire littéraire, rien qu'à la lecture des lignes suivantes, extraites d'une lettre de Sainte-Beuve écrivait à Guttinguer le 14 mai 1862 : « Vous nous avez vus dans ces deux ou trois années de véritable ivresse, vous m'avez vu dans ces six mois célestes de ma vie qui m'ont fait faire les *Consolations* ; vous avez contribué à m'y inspirer par ce mélange de sentiments tendres, fragiles et chrétiens que vous agitez en vous et qui sont un charme (1). »

M. le Vicomte Spoelberch de Lovenjoul possède plus de cent lettres écrites par Guttinguer à Sainte-Beuve de 1829 à 1837. Il est donc probable que Sainte-Beuve en avait écrit autant à Guttinguer dans le même laps de temps. « A partir de 1837, dit M. de Lovenjoul, Sainte-Beuve ne garda sans doute plus la suite de ces lettres, car jusqu'en 1857 il ne s'en trouve pas une seule dans le dossier, et de 1857 à la mort de Guttinguer (1866),

vrai suivant le ciel. Comment des mémoires aussi complets d'une existence élue ne seraient-ils pas pleins d'un intérêt haut et puissant ?

« Ma femme, bien digne de comprendre *Arthur*, même dans la phase la plus austère de sa vie, l'a lu avec un vif plaisir, et moi je vous répète avec toute affection que j'aimerais à serrer la main de votre poétique et pieux ami. Si vous vouliez être mon intermédiaire et recevoir les témoignages d'amitié pour lui, vous seriez bien aimable de venir me voir quand vous serez à Paris. Si vous y habitiez je courrais tout de suite vous voir et vous prier de lire *le Village sous les sables* (l'œuvre la plus remarquable de Fouinet) dont une seconde édition me permet de vous offrir un exemplaire. Vous y trouverez, j'ose l'espérer, des choses qui pourront plaire à l'auteur d'*Arthur*. » (Lettre inédite de janvier 1837.)

Un autre poète, plus oublié encore qu'Ernest Fouinet, Charles Castellan, écrivait à Guttinguer au mois de mars 1837 : « ... Des livres comme celui d'*Arthur* sont faits pour opérer des guérisons radicales, et je lui ai dû pour ma part des heures de recueillement dont je retirerai du profit, j'en suis sûr. Je vous félicite bien sincèrement, monsieur, de la paix et du bien-être que vous avez eu la force de vous procurer ; désormais, pour vouloir ce sera pouvoir, et si j'en juge par les touchantes confidences vous, d'Arthur, je suis certain que vous voudrez à tout jamais. » (Lettre inédite.)

Enfin, Mme Menessier-Nodier lui mandait en 1841 : « ... J'ai quelque chose de plus que de l'admiration pour l'auteur d'*Arthur*, car indépendamment de ce que c'est un des plus beaux livres qu'on ait écrits, c'est aussi une des plus belles actions qu'on ait commises... » (Lettre inédite.)

(1) *Corresp. de Sainte-Beuve*, t. I, p. 293.

il n'en existe qu'une dizaine en tout (1). » — Je crois plutôt qu'à dater de l'exode de Sainte-Beuve en Suisse (1837) il y eut un refroidissement sensible dans ses rapports avec Guttinguer et que le charme qui avait agi sur lui était bel et bien rompu. Ce qui me fortifie dans cette croyance, c'est le passage suivant d'une lettre que M. Antoine de Latour (2) adressait à Guttin-

(1) *Sainte-Beuve inconnu*, p. 263. Cependant, dans la bibliographie des écrits de Sainte-Beuve publiée par M. G. Michaut, à la suite de sa belle étude sur *Sainte-Beuve avant les Lundis*, je relève dans l'intervalle de 1837 à 1850 un certain nombre de lettres de Sainte-Beuve à Guttinguer. Peut-être M. de Lovenjoul les a-t-il achetées depuis 1901, date de la publication de son *Sainte-Beuve inconnu.*

(2) Antoine de Latour, dont je n'ai pas besoin de rappeler ici les titres littéraires, était précepteur du duc de Montpensier quand il fit la connaissance de Guttinguer. Il le servit de tout son pouvoir auprès du roi, de la reine et des princes, il s'employa à le faire décorer par M. Salvandy qui se plaisait à fleurir la boutonnière des artistes et des poètes et entretint avec l'auteur d'*Arthur* une correspondance régulière où il y aurait beaucoup à glaner pour l'histoire littéraire de la première moitié du XIXe siècle. De celles de ses lettres que j'ai sous les yeux j'extrais les passages suivants : « Le ciel continue à être serein de toute façon pour nos belles fêtes. Au milieu de toutes ces magnificences une fête à moi et peut-être la vôtre aussi, c'est le volume de Victor (Hugo) que *les Débats* annoncent ce matin, *les Voies intérieures* : les aura-t-il toutes écoutées ? — « Pendant que nous nous enfonçons sous ces sombres avenues de l'imagination, le canon semble vouloir recommencer la poésie de l'Empire, non celle de Lormian ou d'Arnault, mais celle de Napoléon, le seul poète de son temps. Aurons-nous la guerre ou la paix ? mon ami, ni l'un ni l'autre, je le crains. L'Europe me rappelle en ce moment la scène des Deux Ours dans *l'Ours et le Pacha*, mais lequel des deux est le véritable ours, et lequel a le plus peur de l'autre ? c'est ce que votre fils sait aussi bien que vous et moi. J'ai grand'peur que vous n'ayez trop raison et que nous n'entrions dans l'ère de la barbarie. Cela vaudrait mieux que l'âge d'airain de la calomnie écrite. Après l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer, etc., etc., il y a l'âge de la plume et c'est le pire... » (Lettre inédite du 20 octobre 1840.)

— Ce Sainte-Beuve est un singulier homme. Tenez, voici un lambeau de journal qui m'est tombé sous la main et où on le parodie assez drôlement.

— Lisez-vous le *Journal de Paris* ? Il vous attaquait l'autre matin de la même pierre que Sainte-Beuve. Il accusait Sainte-Beuve de vous avoir découverts, M. Vincent et vous. Vous verrez que le savant critique vous aura pris tous deux pour des contemporains de Ronsard !

— Où j'étais ? à Dreux, et nous en arrivons, c'était bien triste. *Les*

guer au mois de novembre 1837 : « ... Pour Sainte-Beuve, je vous l'abandonne, il a quitté Paris le 12 du mois dernier, et depuis cette époque il est à Genève. (C'est à Lausanne qu'il aurait dû dire.) Ainsi, ne le faites pas réclamer en France, si vous tenez encore à le mettre dans les petites affiches. »

Cependant à son retour à Paris, Sainte-Beuve revit Guttinguer. Cela résulte de la lettre qu'il écrivait à Juste Olivier, de Lausanne, au mois de juillet ou d'août 1838 :

« J'ai pourtant, lui mandait-il, été hier à Saint-Germain pour la première fois par le chemin de fer chez mon ami Guttinguer. C'est merveilleux : à 9 heures du soir sonnantes je partais de Saint-Germain (6 lieues de Paris) et j'étais rendu à mon hôtel à 10 heures sonnantes ; il avait fallu au pas traverser la moitié de Paris. Chez Guttinguer je devais trouver Musset qui loge pour le quart d'heure à Saint-Germain à une fashionnable auberge où il pratique la vie de ses drames, mais gris dès le matin, il avait de plus un *rendez-vous* à Paris, et n'a pu être de retour à temps ; nous n'avons eu à dîner que mon ami Tattet et un autre gentil monsieur, mais à peine éveillés de leur griserie et de tout ce qui s'ensuit. C'était triste au fond de les voir ainsi. M. Brugnière, le compositeur, a chanté d'aimables chansons, celle du *Bon vieillard*, de Béranger dont la musique est de lui : cela m'a rappelé nos soirs de Lausanne ! Guttinguer m'a montré force sonnets charmants (1)... »

Débats d'hier nous ont donné tout le détail, mais l'impression solennelle de cette grande chose, ils ne sauraient nous la donner : l'accueil des populations était respectueux et tendre, toute la campagne était là. La douleur du roi avait toute la grandeur de son caractère, celle des Princes était vive et touchante. Une pensée nous soulageait tous ! c'est que la Reine n'était pas là : en serait-elle revenue ? Le cadre de cette grande scène eût été beau avec un rayon de soleil. L'hiver ajoutait à la tristesse de tous. Ce Saint-Denis des rois de Juillet est sur une hauteur qui domine la ville, et, comme la dynastie même de ces rois, il remplace une vieille citadelle en ruines. Malheureusement la chapelle est une déplorable construction dans le goût moderne. Je n'ai point vu les caveaux, un petit nombre ont été admis, mais ceux qui en sortaient avaient versé bien des larmes. C'est là qu'a éclaté la douleur de ce pauvre père. Dieu veuille que nous y retournions bien tard, nous avons grand besoin de lui... » (Lettre inédite du 29 janvier 1839.)

(1) Lettre inédite.

Mais en dépit des vers et de la musique qu'il avait entendus à Saint-Germain, Sainte-Beuve ne semble pas être retourné chez son ami Guttinguer (1). Pourquoi? pour plusieurs raisons qui se devinent. D'abord il avait fait peau neuve durant son séjour à Lausanne, et la jeunesse littéraire qui s'amusait à Saint-Germain ne l'amusait plus ; ensuite il ne tenait pas à rencontrer chez Guttinguer M. et Mme Victor Hugo qui habitaient alors dans ces parages, l'été, et qui avaient rompu définitivement avec lui, on sait dans quelles circonstances.

Je fus donc quelque peu désappointé de ne trouver aucune lettre de Sainte-Beuve dans les papiers de l'auteur d'*Arthur*, mais ce désappointement fit vite place à une surprise des plus agréables quand j'y découvris des lettres de Charles Nodier (2),

(1) « Ne dites donc pas, écrivait Antoine de Latour à Guttinguer, au mois de janvier 1839, ne dites donc pas que vous avez perdu Sainte-Beuve : il est à vous comme toujours ! » (Lettre inédite.)

(2) Voici une lettre que Charles Nodier adressait à Guttinguer, le 23 octobre 1838 :

« Mon cher ami et maître,

Ma fille me disputerait le plaisir de répondre à votre charmante lettre si la pauvre femme n'était pas au lit côte à côte d'une marmotte qu'elle m'a donnée il y a trois jours. Elle me charge donc de vous remercier de votre délicieuse prose et de vos vers délicieux, en attendant qu'elle puisse le faire elle-même.

« J'ai à vous remercier pour mon compte de l'inappréciable cadeau que vous faites à mon amitié, en me dédiant vos belles inspirations de *Jumièges*. Je ne comptais plus, hélas ! sur tant de gloire, mort que je suis aux lettres humaines et enterré depuis trois ans dans la poudre des Dictionnaires ; mais si je suis tout fier que la lyre me conserve quelque souvenir, je suis plus heureux encore de celui de l'amitié. C'est surtout à ce titre que votre beau sonnet m'a profondément touché. J'y voudrais bien quelques louanges de moins, mais dans la langue que vous parlez avec tant de grâce, les louanges ne tirent heureusement pas à conséquence,

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Les Dieux, sa maîtresse et son roi,

dit La Fontaine. On ne peut trop louer aussi ses amis, et je suis fâché qu'il l'ait oublié, mais vos lecteurs s'en souviendront. Donnez-moi donc votre livre, mon cher Guttinguer, et que ce reflet de votre beau talent qui va briller sur mon nom le sauve du moins d'un entier oubli. On saura que vous m'aimez, et c'est un titre à être aimé de tous ceux qui apprécient votre esprit et votre cœur.

Tout à vous pour toujours.

CHARLES NODIER.
De l'Académie française.

de sa fille, de Mme Victor Hugo, d'Antoine de Latour, de Roger de Beauvoir et toute une correspondance d'Alfred Tattet qu'on lira plus loin et qui valait vraiment la peine d'être mise au jour.

Certes, le nom de Tattet n'est pas un uom littéraire. Alfred Tattet n'a jamais rien écrit, que je sache ; mais il touche quand même à la littérature par les chaudes amitiés qu'il compta dans le monde romantique, et chacun sait qu'il fut le confident, le second, la doublure et comme l'ombre d'Alfred de Musset qui était de son âge.

C'est chez Tattet que fut lue pour la première fois *la Coupe et les lèvres* (1832) et c'est à lui qu'elle est dédiée ; c'est chez sa mère qu'eut lieu la première lecture du poème de *Rolla* (1833). Quand Musset revint d'Italie plus mort que vif, il n'y a qu'à Tattet qu'il ouvrit sa porte. Lorsque, tout saignant encore du mal qu'il avait rapporté de Venise, il jetait au feu les gravures qui décoraient sa chambre et faisait le vide dans sa bibliothèque, c'est Tattet qui le réconcilia avec l'art et la vie en lui offrant une belle épreuve de *Sainte-Cécile* de Raphaël ; c'est à Bury, chez son ami, que Musset composa les stances désespérées de *Tristesse ;* c'est Tattet, enfin, qu'il prit pour juge du différend qui avait éclaté, en 1839, entre lui et son frère au sujet de son roman du *Poète déchu* (1), car il avait du goût, du bon sens, beaucoup de lectures, et il n'était pas de ceux que l'amitié aveugle.

Mais Alfred Musset ne l'aimait pas seulement pour ses qualités, qui étaient exquises, il l'aimait aussi pour ses passions qui étaient dangereuses. C'est Tattet qui l'avait lancé dans le monde où l'on s'amuse et l'on verra que dans ses lettres il est souvent question de chevaux et de femmes. Mais quel joyeux compagnon de plaisir ! Quel entrain ! quelle élégance ! et par-dessus tout quelle sûreté de commerce ! quelle fidélité à ses amis ! On connaît le sonnet que lui dédia le poète des *Nuits*,

(1) Ce roman, qui devait être publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, ne fut jamais achevé, et Paul de Musset déclare dans la *Biographie* de son frère que son intention était de détruire les fragments qu'il en possédait.

quand Tattet quitta Paris en bonne fortune, au mois de mai 1843 :

Ainsi, mon cher ami, vous allez donc partir !
Adieu ; laissez les sots blâmer votre folie.
Quel que soit le chemin, quel que soit l'avenir,
Le seul guide en ce monde est la main d'une amie.

Vous me laissez pourtant bien seul, moi qui m'ennuie,
Mais qu'importe ? L'espoir de vous voir revenir
Me donnera, malgré les dégoûts de la vie,
Ce courage d'enfant qui consiste à vieillir.

Quelquefois seulement, près de votre maîtresse,
Souvenez-vous d'un cœur qui prouva sa noblesse,
Mieux que l'épervier d'or dont mon casque est armé,

Qui vous a tout de suite et librement aimé,
Dans la force et la fleur de sa belle jeunesse
Et qui dort maintenant à tout jamais fermé.

Onze ans auparavant, il lui disait déjà :

Dans mes jours de malheur, Alfred, seul entre mille,
Tu m'es resté fidèle où tant d'autres m'ont fui.
Le bonheur m'a prêté plus d'un lien fragile ;
Mais c'est l'adversité qui m'a fait un ami.

Aussi, quand cet ami lui manqna, quand Tattet mourut, au début de l'année 1857, Musset dit un soir à sa gouvernante qui le grondait de certaine imprudence : « Ne vous fâchez pas, ce sera peut-être la dernière ; mon ami Tattet m'appelle et je crois que j'irai bientôt le rejoindre (1) ».

Il le rejoignit, en effet, le 1er mai suivant.

Les lettres de Tattet à Guttinguer embrassent exactement — chose assez curieuse — la période comprise entre 1837 et 1857, où Sainte-Beuve et Guttinguer semblent avec cessé de s'écrire. Il y a dans cette correspondance un certain nombre de trous qui doivent provenir du pillage de la maison d'Asnières, mais c'est assez des lettres que nous publions ci-après pour reconstituer le milieu spécial où vécut Tattet jusqu'en 1843, date où il quitta Paris pour vivre à Fontainebleau d'une vie relativement régulière, et c'est assez aussi pour nous rendre la physio-

(1) *Biographie d'Alfred de Musset*, par son frère, p. 331.

nomie amusante du joyeux dandy qui les signa et de l'écrivain auquel elles furent adressées. Sans compter qu'elles pétillent comme le vin de Champagne et qu'elles fourmillent d'anecdotes, de mots d'esprit, de petites notes sur le monde romantique dont l'histoire littéraire pourra faire son profit.

A l'époque où s'ouvre cette correspondance, Ulric Guttinguer avait cinquante-deux ans, étant né à Rouen en 1785. Il avait donc vingt-cinq ans de plus que Musset et Tattet. Un quart de siècle! cela pèse sur la tête d'un homme arrivé à la cinquantaine. Mais tous ceux qui l'ont connu s'accordent à dire que Guttinguer resta jeune toute sa vie (1). Il le faut bien, d'ailleurs, pour qu'il ait été recherché comme il le fut, de la jeunesse dorée dont faisaient partie Musset, Tattet, Chaudesaigues, Roger de Beauvoir et le prince Belgiojoso...

Quand il publia, en 1825, ses *Mélanges poétiques*, Charles Nodier se demandait s'il était classique ou romantique. A quoi Guttinguer répondit qu'il était l'un et l'autre. Il eût mieux fait de dire qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Il appartenait au XVIIIe siècle non seulement par la date de sa naissance, mais encore

(1) Le 24 décembre 1859, N. Martin, qui fut un charmant poète, lui adressait les vers inédits que voici :

A ULRIC GUTTINGUER.

Vous vieux ? allons donc ! vous mentez, mon maître :
Vous avez vingt ans, du moins par le cœur,
Et le cœur est tout et de tout vainqueur !
Qu'est auprès de vous, je crois m'y connaître,
Un jeune homme sec et déjà moqueur ?
Vous vieux ? allons donc ! vous mentez, mon maître !

Homère était vieux, Ossian aussi ;
Et leurs cœurs profonds ont couvé les flammes
Où viennent sans fin s'allumer les âmes :
Si vous êtes vieux, vous l'êtes ainsi ;
J'en prends à témoin vos vers et les femmes !
Homère était vieux, Ossian aussi.

De l'homme ici-bas l'âme est la mesure !
Qu'importe qu'il soit né tel ou tel jour ?
Le cœur seul est vieux où s'éteint l'amour ;
L'être nous sourit tant que le feu dure
Et maint corps transi se presse alentour.
De l'homme ici-bas l'âme est la mesure.

par l'éducation qu'il avait reçue et par la qualité de ses premières poésies Qu'on relise quelques-unes de ses élégies et surtont ses fables de *Polichinelle et les enfants, l'Etoile et la Fusée, le Chêne et le Chèvrefeuille*, et qu'on me dise s'il n'y a pas dans ces petits vers élégants, alertes et spirituels, comme un écho léger des « chansons » de Parny ! Aussi bien je ne vois pas pourquoi l'on s'en étonnerait, quand on sait que Châteaubriand et Lamartine firent du poète de la *Guerre des Dieux* les délices de leur première jeunesse. Seulement Guttinguer fut moins heureux qu'eux, peut-être parce qu'il n'avait pas leur génie : il ne réussit jamais à se débarbouiller complètement de la poésie légère et facile du XVIIIe siècle, et ce serait être dupe des apparences que de se laisser prendre au côté mystique de ses œuvres soi-disant romantiques. Il n'était pas plus romantique, littérairement parlant, que Guiraud, Soumet, Ancelot, bien qu'il collaborât à la *Muse française*, mais il avait l'imagination catholique, et c'est par là qu'il fait illusion et qu'il se rattache au Cénacle de 1829. Est-ce par ce côté qu'il plut tout de suite au jeune poète des *Contes d'Espagne et d'Italie* ? Assurément non, ce fut bien plutôt par la tournure de son esprit et par la rèputation que lui avaient faite ses succès auprès des femmes. Relisons ensemble les beaux vers que Musset lui adressa, à la suite d'une conversation confidentielle, pendant le voyage qu'ils firent tous deux en Normandie, au mois de juillet 1829.

Ulrich, nul œil des mers n'a mesuré l'abîme,
Ni les héros plongeurs, ni les vieux matelots.
Le soleil vient briser ses rayons sur leur cime,
Comme un soldat vaincu brise ses javelots.

Ainsi, nul œil, Ulrich, n'a pénétré les ondes
De tes douleurs sans borne, ange du ciel tombé.
Tu portes dans la tête et dans ton cœur deux mondes,
Quand le soir près de moi tu vas triste et courbé.

Mais laisse-moi du moins regarder dans ton âme,
Comme un enfant craintif se penche sur les eaux ;
Toi si plein, front pâli sous des baisers de femme,
Moi si jeune, enviant ta blessure et tes maux.

Ces deux derniers vers nous édifient suffisamment sur la nature des confidences que Guttinguer fit à son jeune compagnon de voyage. Hélas ! Musset ne devait pas tarder à connaître la blessure et les maux de l'amour. Pendant qu'il était à Honfleur, que ne demanda-t-il aussi à son hôte le secret de sa belle santé ? Je suis sûr que Guttinguer lui aurait répondu : « Faites comme moi, amusez-vous, menez la vie à grandes guides, courez les tripots, les écuries et les femmes, mais quand viendra la quarantaine, rangez-vous et faites une fin. Il n'y a que les sots qui aient peur du mariage ; le mariage n'a jamais empêché le plaisir, il y met un frein, voilà tout. » Cela est si vrai que Tattet éprouva un jour le besoin de suivre l'exemple de Guttinguer. Mais pour finir dignement dans les liens du mariage, on doit encore être capable d'aimer. Or, Alfred de Musset avait laissé son cœur à Venise et il faut croire que personne n'avait pu le lui rapporter et que le breuvage que lui avait préparé Pagello avait laissé sa blessure ouverte, puisqu'il disait longtemps après, comme pour se consoler de l'amour perdu :

Si deux noms quelquefois s'embrouillent sur ma lyre,
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon.

L. S.

(*A suivre.*)

LE CENTENAIRE DE GEORGE SAND

L'exposition de George Sand à l'Odéon. — Une lettre de Paul de Musset sur *Elle et Lui*. — Vers d'Alfred de Musset pour *Lélia*.

Ce centenaire nous aura procuré deux ou trois surprises très agréables. C'est d'abord — je ne crois pas qu'on l'ait fait exprès, mais la coïncidence n'en est pas moins curieuse — la statue de George Sand, qui sera placée dans le jardin du Luxembourg au moment où tous les yeux admirent, dans le grand palais des Champs-Elysée, la statue en marbre blanc de Musset par Antonin Mercié.

C'est ensuite la correspondance des deux amants de Venise, que M. Félix Décori vient de publier à Bruxelles.

C'est enfin l'exposition George Sand, que, d'accord avec le Directeur des Beaux-Arts, M. Paul Ginisty, directeur de l'Odéon, a installée dans le foyer de ce théâtre.

Nous ne dirons rien de la statue de George Sand, par Sicard, qui est d'ailleurs très belle, non plus que de sa correspondance avec Musset, dont il est question plus loin, mais nous ne pouvons laisser passer l'exposition du théâtre de l'Odéon sans en parler — d'autant qu'elle est extrêmement intéressante. En dehors des portraits de la grande romancière et de quelques membres de sa famille, on y a réuni un certain nombre d'objets ayant appartenu à « la bonne dame de Nohant », qui font de cette exposition une sorte d'autel domestique, selon l'heureuse expression de M. Henry Marcel, directeur des Beaux-Arts.

Voici d'abord sa bisaïeule, Aurore de Kœnigsmarck, la grande dame suédoise qui vint à la cour du roi de Pologne pour y demander justice de l'assassinat d'un frère et qui, par sa grâce et sa beauté, charma le roi et eut un fils de lui : qui fut le maréchal de Saxe. Voici, poudrée et souriante, la seconde

Aurore, fille du maréchal de Saxe. C'est la grand'mère au cœur passionné, à l'esprit libre-penseur, qui éleva la jeune Aurore après que, reconnaissant dans les yeux admirables de l'enfant ceux-mêmes de son fils, elle eut pardonné à celui-ci sa mésalliance avec une jeune femme du peuple.

A côté d'Aurore de Saxe, son mari, Dupin de Francueil, si connu par les mémoires de Mme d'Epinay. Il est peintre et tapissier, habile en tous les travaux, et c'est de lui, sans doute, qu'hérita George Sand, car elle disait elle-même en vaillante travailleuse : « Si je ne pouvais plus écrire, je pourrais bien encore être tapissier. » Elle dessinait, — nous le voyons en cette exposition — elle brodait, elle peignait, elle faisait des chapeaux, elle cousait comme une fée et réussissait tout sans effort.

Puis voici le portrait de son père, de Maurice, que le public connaît par ses lettres charmantes. Il mourut tout jeune d'une chute de cheval en Berry, la nuit, en montant un fougueux genet d'Espagne qu'il avait ramené de l'armée de Murat. Doué pour la musique, il composait, jouait du violon. Et voici encore le portrait de sa fille Aurore, d'abord enfant, souriante et déjà pensive ; puis jeune femme, dessinée par elle-même avec « des anglaises » originales, puis avec une coiffure « à tirebouchons » selon la mode de 1825.

On note au passage une superbe esquisse de Delacroix et un grand portrait par Auguste Charpentier : George Sand, à cette époque, a trente-trois ans ; elle a souffert, elle a pensé ; elle a connu les déceptions et la pauvreté ; elle est mère. Elle apparaît ici comme l'héritière d'ascendances troublées, romanesques et de sangs opposés ; c'est une image fidèle et inspirée.

A côté, les portraits de ses enfants : la belle et douce figure de son fils, qui fut son plus fidèle et son meilleur ami, son compagnon de rêve et de travail. Il dessine déjà : nous le voyons, par un beau croquis d'Eugène Delacroix, penché sur son album. Un autre croquis de Calametta, dont il devait plus tard épouser la fille, n'est pas d'intérêt moindre. La jolie figure de ce rare artiste que fut Maurice Sand y est exactement évoquée.

Cette exposition nous montre, d'ailleurs, une série de dessins dus au crayon de Maurice Sand et qui représentent les

paysages que sa mère donna pour cadre à ses romans. Admirateur du génie de G. Sand, il aimait à copier ce qu'elle avait décrit; ils nous présentent ainsi tous les deux ce que nous aimons tant rencontrer aujourd'hui, l'art et le document.

Notons encore, avec bien d'autres portraits de G. Sand, un éventail de caricatures peint par elle-même, une scène de *Lelia* par Delacroix, le superbe portrait de G. Sand dessiné par Couture, et, dans six vitrines, les robes de l'illustre femme, les marionnettes de Nohant que sculptait Maurice et qu'elle habillait, le bureau rustique où elle écrivit ses premiers chefs-d'œuvre, l'encrier, la plume, les aquarelles, le cachet, les bijoux familiers, un moulage de sa main, qui était fine et menue, enfin la première page d'*Indiana* et la dernière, qui demeure inachevée.

Il ne manque à cette exposition que les dessins et portraits-charges que George Sand inspira à Alfred de Musset pendant leur fameux voyage d'Italie, mais je pense que la sœur du poète — à supposer qu'on les lui ait demandés — les aura refusés, car « la bonne dame de Nohant » n'est pas en odeur de sainteté dans la famille d'Alfred, et, tout récemment, je lisais dans la curieuse brochure de M. Teissier, sur la généalogie du poète, une lettre de Paul de Musset à un sien parent que je reproduis ici parce qu'elle est ignorée et que la publication inattendue de la correspondance d'Alfred avec George Sand lui donne un regain d'actualité.

Voici cette lettre :

Paris, 7 juin 1859.

Je ne sais si, dans la retraite où tu jouis d'un calme que je t'envie, tu as entendu parler de la lance que je viens de rompre contre le détracteur le plus dangereux de la réputation de mon frère. George Sand a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un ouvrage, ou plutôt un pamphlet, intitulé *Elle et Lui*.

L'indignation a été si grande à Paris, et surtout parmi les femmes du monde, que j'ai dû, à la demande générale, prendre la plume pour faire connaître la vérité sur un épisode biographique dont on avait parlé cent fois depuis vingt-cinq ans, mais que personne que moi ne savait à fond. Il venait fort heureusement de paraître une nouvelle revue en concurrence avec celle des *Deux-Mondes*. Le procédé ingrat et lâche de Buloz ne me permettait pas de m'adresser à

lui pour publier ma réponse aux sottes calomnies qu'il avait recueillies.

Cette réponse, sous le titre de *Lui et Elle*, a paru dans le *Nouveau Magasin*, qui est tiré à 5.500 exemplaires. Le bruit de cette publication et son succès ont été considérables et durent encore, malgré les préoccupations de la guerre. Comme je reçois la *Revue* où se trouve le pamphlet de G. S. et que j'ai aussi un exemplaire de la réimpression en volume, je t'envoie cet exemplaire, dont je n'ai nul besoin, afin de te mettre au courant. Avant que tu en aies achevé la lecture, tu recevras les trois numéros du *Magasin* contenant *Lui et Elle*. Tu comprendras aisément, en lisant l'attaque et la défense, l'agitation qu'a dû éprouver ma mère. Je suis allé à Angers pour la calmer, et je l'y ai laissée bien remise de son émotion et en assez bonne santé, quoique faible...

On vient de voir ce que Paul de Musset pensait de Buloz. Le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* avait si peu conscience d'avoir été ingrat et lâche envers le poète des *Nuits*, qu'il mandait à George Sand, le 28 février 1859 :

« On dit que Paul de Musset qui doit faire une biographie de son frère doit répondre quelque chose. J'ai la conviction profonde que nous n'avons pas manqué aux égards que nous devions à la mémoire d'Alfred de Musset ».

Quoi qu'il en soit, Paul de Musset était un peu cause du pamphlet de George Sand, car après la mort de son frère, il ne tenait qu'à lui de s'entendre avec elle, au sujet de la correspondance d'Alfred avec elle. M. de Lovenjoul, dans son curieux volume intitulé : *La véritable histoire de Lui et Elle*, a publié une lettre de George Sand à Paul de Musset qui prouve que c'est la faute de ce dernier si cette correspondance ne fut pas détruite. Entre nous, il eût été regrettable qu'elle eût été brûlée, car cet autodafé aurait achevé d'accréditer certaine légende fâcheuse pour la mémoire de George Sand :

« Vous m'aviez dit, écrivait-elle de Nohant à Paul de Musset, le 18 mars 1859, vous m'aviez dit, il y a deux ans bientôt, que vous viendriez ici, au bout d'un mois, pour brûler les lettres. Vous n'êtes pas venu ».

Il est vrai que dans cette lettre, elle ajoutait qu'elle les avait brûlées depuis *sans lui*, mais en écrivant cela, elle était sincère

parce qu'elle croyait réellement alors à leur destruction par celui qui en était le dépositaire. Mais il est certain qu'au lendemain de la mort d'Alfred de Musset, Paul aurait obtenu facilement de George qu'elles fussent anéanties. *Habent sua fata libelli*, c'est bien le cas de le dire.

Pour finir cette causerie, nous reproduisons ici, à titre de curiosité les fameuses stances intitulées : *Inno ebbrioso* que Musset fit pour *Lélia* et qui n'ont été publiées au complet que dans la première édition de ce livre :

Que le chypre embrasé circule dans mes veines !
Effaçons de mon cœur les espérances vaines,
Et jusqu'au souvenir
Des jours évanouis dont l'importune image,
Comme au fond d'un lac pur un ténébreux nuage,
Troublerait l'avenir !

Oublions, oublions ! La suprême sagesse
Est d'ignorer les jours épargnés par l'ivresse
Et de ne pas savoir
Si la veille était sobre, ou si de nos années
Les plus belles déjà disparaissaient, fanées
Avant l'heure du soir.

Qu'on m'apporte un flacon, que ma coupe remplie
Déborde, et que ma lèvre, en plongeant dans la lie
De ce flot radieux,
S'altère, se dessèche et redemande encore
Une chaleur nouvelle à ce vin qui dévore
Et qui m'égale aux dieux !

Sur mes yeux éblouis qu'un voile épais descende,
Que ce flambeau confus palisse ! et que j'entende,
Au milieu de la nuit,
Le choc retentissant de vos coupes heurtées,
Comme sur l'Océan les vagues agitées
Par le vent qui s'enfuit !

Si mon regard se lève au milieu de l'orgie,
Si ma lèvre tremblante et d'écume rougie
Va cherchant un baiser,
Que mes désirs ardents sur les épaules nues
De ces femmes d'amour, pour mes plaisirs venues,
Ne puissent s'appaiser (*sic*).

Qu'en mon sang appauvri leurs caresses lascives
Rallument aujourd'hui les ardeurs convulsives
D'un prêtre de vingt ans,
Que les fleurs de leurs fronts soient par mes mains semées,
Que j'enlace à mes doigts les tresses parfumées
De leurs cheveux flottans.

Que ma dent furieuse à leur chair palpitante
Arrache un cri d'effroi ; que leur voix haletante
Me demande merci.
Qu'en un dernier effort mes soupirs se confondent,
Par un dernier défi que nos cris se répondent
Et que je meure ainsi !

Ou si Dieu me refuse une mort fortunée,
De gloire et de bonheur à la fois couronnée,
Si je sens mes désirs,
D'une rage impuissante immortelle agonie,
Comme un pâle reflet d'une flamme ternie,
Survivre à mes plaisirs,

De mon maître jaloux, insultant le caprice,
Que ce vin généreux abrège le supplice
Du corps qui s'engourdit ;
Dans un baiser d'adieu que nos lèvres s'étreignent,
Qu'en un sommeil glacé tous mes désirs s'éteignent,
Et que Dieu soit maudit.

Jean de la Rouxière.

CHRONIQUE DES LIVRES

Librairie Deman, Bruxelles. — *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset*, publiée intégralement d'après les documents originaux par Félix Decori, 1 vol. in-8°, 3 fr. 50.

Si nous devons cette publication sensationnelle au centenaire de George Sand, il faut en remercier les admirateurs et amis de l'illustre romancier qui l'ont organisé. J'ai peur, cependant, que l'attente ou plutôt la curiosité du public ne soit un peu déçue. Depuis le livre de M. Paul Mariéton, il restait en somme peu de chose à apprendre sur le roman douloureux que vécurent ensemble George Sand et Musset, et je me demande, à présent que j'ai lu toutes leurs lettres, pourquoi Mme Lardin de Musset s'opposait à la publication de celles de son frère. Ou plutôt si, je le comprends bien. Cette publication profitera surtout à la mémoire de George Sand, sans la réhabiliter complètement aux yeux de ceux que le récit de Paul de Musset, dans *Lui et Elle*, avait prévenus et indisposés contre elle. Ce récit, en effet, a été confirmé dans ces dernières années par la lettre de George Sand à Pagello, et ce ne sont pas les protestations de George Sand à Sainte-Beuve et aux autres qui suffiront à la laver de l'accusation portée contre elle par le frère d'Alfred de Musset.

Il y a même dans le recueil de Bruxelles, une lettre de George Sand qui, lorsqu'on a lu celle à Pagello, intitulée : *En Morée*, est de nature à fortifier le doute sur sa trahison à Venise. C'est la lettre où elle reproche à Alfred, quand ils se furent repris) à Paris, de lui faire de nouvelles scènes de jalousie. Elle lui rappelle ce qui se passa entre eux à Venise et que c'est par pitié pour lui, parce qu'il était sans le sou, qu'elle ne le quitta pas. Mais la porte de communication de leurs chambres fut fermée à double tour, et de ce jour-là les deux amants ne furent plus que deux camarades. Elle était donc libre d'aimer Pagello et de se donner à lui, sans que Musset pût y trouver rien à redire.

Voilà la thèse. Maintenant se donna-t-elle réellement au médecin italien, au pied même du lit de Musset ? Dans ce cas, Alfred n'aurait pas été dupe d'une hallucination, comme on l'a dit, et la fameuse tasse à café en dirait long sur ce triste sujet. Mais alors pourquoi, malgré ce qu'il avait vu et souffert à Venise, Musset aurait-il, dans ses lettres, pris la défense de George Sand et aurait-il écrit cette phrase dont Sainte-Beuve voulait faire une épigraphe pour le volume de leur correspondance :

« Non, non, j'en jure par ma jeunesse et par mon génie, il ne poussera sur ta tombe que des lis sans tache ? »

Cruelle énigme ! c'est ici le cas de le dire. Cette correspondance avait déjà fait couler des flots d'encre, quand elle était imparfaitement connue. A présent qu'elle est entièrement publiée, elle va fournir aux chroniqueurs de nouveaux sujets de gloses pour et contre George Sand.

Librairie Fontemoing. — *Lorenzaccio* (*Lorenzino de Médicis*) par Pierre Gauthiez, 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Bien que ce beau livre appartienne plutôt à la Renaissance, puisque l'auteur y raconte la vie de Lorenzino de Médicis, de 1514 à 1548, il se rattache tout de même au Romantisme par le drame que Musset a écrit sous le titre de *Lorenzaccio*. Drame shakespearien, un des plus beaux, sinon le plus beau, du théâtre romantique, et dont Musset réunit les éléments dans son court passage à Florence, en 1833. M. Pierre Gauthiez, qui connaît son seizième siècle sur le bout du doigt, en a même pris texte pour tracer en lettres de flammes une sorte de parallèle entre George Sand et Musset, d'où « la bonne dame de Nohant » sort quelque peu diminuée et égratignée. Mais le piquant du volume et aussi du drame de *Lorenzaccio*, c'est le fait que Musset avait dans les veines du sang des Salviati qu'il a mis en scène. On sait, en effet, grâce à une précieuse découverte de M. Henri Longnon, que la fille de Cassandre Salviati, chantée par Ronsard, épousa, le 9 novembre 1850, Guillaume de Musset, arrière-grand-père du poète.

Librairie Fontemoing. — *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de juillet* (1815-1848) par Charles-Marc des Granges, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

Voici un livre de bonne et amusante érudition ; il serait à désirer que tous les livres de critique fussent faits avec cette méthode. On connaît l'ouvrage de M. Ch.-M. des Granges sur Geoffroy, le redoutable critique dramatique du *Journal des Débats*. Dans celui qu'il nous donne aujourd'hui, M. des Granges s'est avisé de rechercher si, à côté des œuvres romantiques de Dumas père, Hugo, Vigny, Musset, etc., la comédie de mœurs n'avait pas, malgré tout, poursuivi son chemin, et pour dresser le bilan de ce théâtre à peu près oublié aujourd'hui, il a eu le courage de lire et d'analyser les œuvres de Casimir Delavigne, de Scribe, de Mazères, d'Empis, de Casimir Bonjour, etc., sans parler des feuilletons des journaux où les critiques du temps enregistrèrent leur opinion et celle du public.

L'idée était simple, comme le dit Jules Lemaître dans la courte et excellente préface du livre, mais elle n'était encore venue à personne, et c'est ce qui fait la nouveauté et l'originalité du travail de M. des Granges. Je serais bien étonné s'il n'en était récompensé par le succès, car il le mérite à tous égards. Non seulement il est intéressant en ce sens qu'il apporte une très sérieuse contribution à l'histoire de notre théâtre au XIXe siècle, mais il est encore amusant par les anecdotes et les faits de toutes sortes dont il est farci.

Et M. des Granges, tout en ayant le goût de la documentation, a su éviter l'écueil qu'elle présente : il a su faire la part de l'essentiel et négliger le fatras et l'inutile.

Le livre se termine par un index chronologique des pièces citées ou analysées qui me semble appelé à rendre de grands services aux travailleurs. J'aurais dû dire déjà qu'il s'ouvre par une introduction qu'il faut lire si l'on veut bien juger la méthode de l'auteur.

J'ajoute, et la nouvelle réjouira tous les amis du Romantisme, que M. de Granges nous promet pour la fin de cette année un premier volume d'une série sur le *Romantisme et la critique*, volume qui sera consacré à la *Presse littéraire sous la Restauration*. C'est vraiment là qu'il aura l'occasion, suivant M. Jules Lemaître, d'appliquer plus amplement encore sa méthode.

SUR CHATEAUBRIAND

M. Armand Weill, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé, a déposé le sujet d'une thèse sur la *Langue et le style de Châteaubriand.*

M. Giraud, professeur à l'Université de Fribourg, prépare : 1° un *Châteaubriand* (thèse) ; 2° une *édition critique de René* (thèse) ; 3° en collaboration avec M. Girardin, lecteur de langue française à l'Université de Fribourg, une *édition critique d'Attala* ; 4° toujours avec M. Girardin, une *édition critique du Génie du Christianisme.*

M. Girardin prépare une *étude bibliographique et critique sur les principales éditions du génie du christianisme.*

M. Henriot, professeur de rhétorique supérieure à Lyon, imprime une thèse sur *Mme Récamier et ses amis.*

M. l'abbé G. Pailhès prépare une suite à son *Châteaubriand.* Il a commencé en publiant dans la *Revue de Fribourg*, mai-août 1903, et en un in-8° une série de lettres fort intéressantes sous ce titre : *Châteaubriand, Mme de Duras et Mlle de Constant.*

M. Biré publie une édition des œuvres complètes.

Je voudrais publier la *Correspondance générale de Châteaubriand* et serais reconnaissant pour toutes les communications qui pourraient m'être faites à ce sujet. Aux amateurs qui, possédant des autographes de Chateaubriand, ne voudraient pas en faire connaître le texte eux mêmes en public, je saurais gré s'ils voulaient bien me les communiquer. Je remercie d'avance toutes les personnes qui pourront m'aider, soit à donner un texte meilleur ou plus complet de lettres ou fragments de lettres déjà connues, soit à éclairer ce texte de quelque détail nouveau, soit à retrouver des lettres déja imprimées, mais enfouies dans quelque ouvrage, recueil ou journal insoupçonné (1).

J'ai déjà publié dans le *Mercure de France* en décembre 1903 des *Lettres inédites de Chateaubriand* et en février 1904, des

(1) Les communications ou demandes de renseignements devront être adressées 26 rue Vital, Paris (XVIe).

Lettres de Chateaubriand à Sainte-Beuve (recueillies en une plaquette chez Champion). Outre de nouvelles lettres, je prépare la publication d'un instrument bibliographique, *Les Correspondants de Châteaubriand*.

Est-il encore d'autres personnes qui préparent quelque chose sur Chateaubriand ? On m'en signale quelques unes, mais sans me l'assurer.

Louis Thomas.

DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR LES ROMANTIQUES

Librairie Hachette. — *La maison de Victor Hugo*, par Arsène Alexandre, 1 vol. in-4° illustré.
— *Alexandre Dumas père*, par Hippolyte Parigot, 1 vol. in-12 de la Collection des grands écrivains français.
— *L'enfance de Victor Hugo*, par Gustave Simon, 1 vol. in-18.

Librairie Juven. — *Alfred de Vigny et son temps*, par Léon Séché, 1 vol. in-8° (couronné par l'Académie française).

Librairie Ollendorff. — *George Sand, sa vie et ses œuvres*, 2 vol. in-8° par Wladimir Karénine.
— *George Sand, et ses amis*, par Albert Le Roy, 1 vol. in-18.
— *L'aube du théâtre romantique*, par Albert Le Roy, 1 vol. in-18.

Librairie Lecène et Oudin. — *Victor Hugo, l'homme et le poète*, par Ernest Dupuy, 1 vol. in-18.
— *Victor Hugo poète épique*, par Eug. Rigal, 1 vol. in-18.
— *La préface de Cromwell*, par Maurice Souriau, 1 vol. in-18.
— *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, par G. Latreille et Roustan, 1 vol. in-18.

Librairie Dordon aîné. — *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon, 1 vol. in-8.

Librairie Armand Colin. — *Victor Hugo, le poète et le philosophe*, par Ch. Renouvier, 2 vol. in-18.

Librairie Fontemoing. — *Sainte-Beuve avant les Lundis*, par G. Michaut, 1 vol, in-4°.

VARIA

LA FÊTE DES HUGOPHILES A MONTFORT-L'AMAURY

On lit dans le *Courier de Versailles* du 21 mai. — Dimanche 15 mai, la petite ville de Montfort-l'Amaury était en liesse. Les Hugophiles, en mémoire du séjour qu'y fit jadis Victor Hugo, y célébraient la fête des « Odes et Ballades ».

A de nombreux Hugophiles, MM. de Gourcuff, président ; G. Voisin, secrétaire général ; Armand Compère, trésorier ; Bonneval, directeur de la *Revue l'Athénée* ; Polak, Descazeaud, Tardy, etc. etc., étaient venus se joindre les membres du Touring-Club, qui, par une heureuse coïncidence, faisaient ce jour là une excursion à Montfort.

Le maire, M. Brault, avait fait disposer des bancs et des chaises sur la magnifique esplanade du vieux Château. C'est sur ce théâtre improvisé que M. Albert Recroix et Mlle Jeanne Deberge, élèves de l'école de déclamation de M. Chavagnat, et l'auteur lui-même remplaçant un de ses interprètes empêché, ont joué un à-propos de notre confrère Olivier de Gourcuff : *Le Poète*. Le succès qui avait accueilli les paroles de bienvenue du maire au président des Hugophiles, n'a pas été moins vif pour l'auteur et les interprètes de l'à-propos, dont Victor Hugo jeune est le héros. M. de Gourcuff a lu un discours très littéraire de M. Léon Séché, malade. M. Voisin s'est fait aussi beaucoup applaudir en récitant l'ode classique et plus que jamais de circonstance, de Victor Hugo : *Aux ruines de Montfort-l'Amaury*. D'autres récitations ont suivi.

Les Montfortois et leurs hôtes garderont le meilleur souvenir de cette fête favorisée par un temps radieux.

Voici l'allocution de M. Léon Séché :

Mesdames, Messieurs,

Il n'y a pas que les livres qui aient leur destinée. Toutes les villes anciennes qui furent des villes fortes ont eu la leur, heureuse ou malheureuse. Les unes, c'est le plus grand nombre, après des siècles ou des lustres de gloire, se sont endormies pour toujours au pied de leurs châteaux démantelés et de leur murailles abattues. D'autres que l'on croyait mortes se sont réveillées tout à coup de leur sommeil léthargique, à la voix des filles d'Apollon, et ont fourni une nouvelle carrière. Montfort-l'Amaury qui dut le plus beau fleuron de sa couronne murale à la munificence d'Anne de Bretagne, doit en grande partie son renouveau à cette noble et chère mémoire. Depuis quelques années les Bretons de Paris qui cultivent les arts et les lettres ont pris l'habitude d'y venir chanter, boire et baller, comme on disait au XVI[e] siècle, en souvenir de la bonne duchesse qui donna leur pays à la France en donnant sa main à deux de ses rois. Et voici que l'écrivain nantais qui eut la première idée de ce pardon annuel réunit aujourd'hui à Montfort-l'Amaury la petite société littéraire qu'il a fondée récemment sous le patronage de Victor Hugo.

Mais j'entends déjà les profanes me demander avec un air de surprise quels rapports il peut y avoir, quels rapprochements on peut bien faire entre Victor Hugo, la Bretagne et Montfort-l'Amaury. Que ceux-là veuillent bien m'écouter. C'est toute une histoire, et elle n'est pas longue. D'abord, vous pensez bien que, si Victor Hugo n'avait pas chanté Montfort-l'Amaury, nous ne serions pas là aujourd'hui. Il l'a chanté en très beaux vers dans une ode qu'on vous dira tout à l'heure et qui, seule de son premier recueil, a le grand mérite à mes yeux de faire pressentir les *Orientales*. Mais il n'y a pas dit un mot de la duchesse de Bretagne dont le souvenir plane sur les ruines de Montfort-l'Amaury, et cela m'étonne de la part d'un poète, qui, tout jeune, vécut dans le passé, qui s'entendait comme personne à faire parler les vieilles pierres, et qui se glorifiait d'avoir dans les veines du sang breton. Car il était Breton par sa mère, puisque Sophie Trébuchet était de Nantes, il l'était aussi par sa femme, puisque Adèle Foucher était la fille d'un Nantais, et vous n'ignorez pas que ses premières odes ont été pour la Vendée, cette sœur de lait de la Bretagne, pour Mlle de Sombreuil et pour les héros de Quiberon. Il était si fier d'être Breton, que le pseudonyme, je ne dis pas unique, car il en prit plusieurs au début de sa carrière d'écrivain, mais le seul qui compte, celui de VICTOR D'AUVERNAY, il l'emprunta au bourg natal

de son grand-père maternel (1), le capitaine Trébuchet qui, avant d'être armateur, s'il le put jamais, ce dont je doute, fit la traite des nègres pour la Compagnie des Indes et son propre compte, ce dont je suis sûr.

Et comment, Mesdames, Messieurs, Victor Hugo n'aurait-il pas été attaché par le cœur à une province qui non seulement lui avait donné sa mère et sa femme, mais qui quatre ans après sa naissance devait donner le jour à la belle et bonne amie qui lui a inspiré la *Tristesse d'Olympis* et tant de poésies charmantes des *Chants du Crépuscule*, des *Voix intérieures*, des *Rayons et des Ombres ?* J'ai nommé Juliette Drouet. Il était de Nantes aussi le jeune Trébuchet que l'auteur des *Odes et Ballades* eut pour collaborateur au *Conservatoire littéraire*. C'était son cousin. Et le hasard voulut que ce fût encore un Trébuchet qui conduisit son deuil quand il s'en alla dormir son dernier somme sous la coupole du Panthéon. Je n'éprouvai donc aucune surprise le jour où il me dit — et il avait alors 80 ans ! — que la terre de Bretagne était son pays de prédilection.

Vous pouvez être sûrs, après cela, Mesdames et Messieurs, que lorsqu'il venait visiter son camarade Saint-Valry dans cette jolie petite ville de Montfort qui rimait si richement avec son nom, il savait à fond son histoire, et que le bon Saint-Yves qui est un des patrons de sa vieille église était comme lui d'origine bretonne. Quelques années plus tard, il n'aurait pas manqué de le dire pour mettre dans ses vers un peu plus de couleur locale, mais il suffit qu'il ait chanté Montfort-l'Amaury pour que la société dont Olivier de Gourcuff est le fondateur soit venue l'y fêter en ce beau jour de mai.

Pour ma part, je remercie de Gourcuff de m'avoir donné la présidence d'honneur de ce pardon littéraire et de m'avoir ainsi procuré l'occasion de visiter une ville où tant de souvenirs m'attiraient depuis si longtemps !

UNE LETTRE DE MARIE DORVAL. — Dans sa *Vie littéraire* du 2 juin, Jules Claretie publie la lettre suivante que Dorval écrivit un jour à un Marseillais que sa femme accusait d'être l'amant de la grande comédienne et qui tenait à se justifier à ses yeux :

Toulon, ce 2 septembre 1836.

Mon Dieu ! Monsieur, que vous m'embarrassez ! D'abord, je vous dirai qu'il m'a fallu tout un grand jour pour rire comme une folle de

(1) Le Grand Auverné et le Petit Auverné dépendent, en effet, de l'arrondissement de Chateaubriand.

tout ce que vous me dites... qu'on vous a dit... qu'on avait dit... Mais comment prendre cela au sérieux, dites-moi ? Comment trouver des mots pour dire sérieusement : « *Je déclare, j'affirme que jamais M. X... ne m'a fait de déclaration d'amour, qu'il n'a jamais cherché à attenter à ma pudeur ni en discours, ni en actions, etc.* »

En vérité, s'il n'y avait pas dans la demande que vous me faites un motif bien sérieux et que je respecte plus que femme au monde, je ne vous pardonnerais pas de me demander, comme vous le dites vous-même, *un singulier certificat de moralité*, je m'en trouverais même, *très offensée*. Mais enfin, Monsieur, je vous le donne de tout mon cœur. Personne mieux que moi n'a été à même d'apprécier l'*unique* sentiment de votre cœur. Ce sentiment vous préservera de toute faiblesse humaine... Seulement, soyez aussi indulgent que vous êtes bon ! Vous qui *étés fort*, ayez pitié *des faibles*. Conservez-mo un peu de cette amitié, de cette bienveillance, dont je suis fière. Par donnez-moi cette petite tracasserie, que je vous cause, et dont nous sommes aussi innocent l'un que l'autre.

Croyez, Monsieur, à mes sentiments bien affectueux.

MARIE DORVAL.

LE ROMANTISME A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — L'Académie française vient de couronner les ouvrages suivants :

PRIX BORDIN. — 1.000 francs à M. Michaut pour son *Sainte-Beuve avant les Lundis*. — 500 francs à MM. Paul et Victor Glachant pour leur *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*.

LE BUSTE D'EMILE PÉHANT. — Le 26 juin, on inaugurera dans le vestible de la Bibliothèque publique de Nantes, le buste d'Emile Péhant qui fut le meilleur élève d'Alfred de Vigny et à qui M. Léon Séché a consacré un chapitre si intéressant dans son livre sur le poète de *Moïse* et des *Destinées*.

UNE THÈSE EN SORBONNE. — Le 27 avril dernier, M. René Canat, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé au lycée d'Angers a soutenu brillamment les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris :

Thèse latine. — *Quæ de Græcis*, Mme de Staël, *scripserit et nunc esthetica quædam pendeat*.

Thèse française. — *Une forme du mal du siècle : Du sentiment de la solitude morale chez les romantiques et les parnassiens.*

UN CURIEUX.

L'intermédiaire des amis du Romantisme

Nous publierons dans chaque numéro de la *Revue*, les questions qui nous seront adressées par nos lecteurs, avec les réponses qu'elles auront provoquées. Chaque question portera un numéro d'ordre, ce qui nous dispensera de la répéter en regard de la réponse :

I. — La Bibliothèque nationale, non plus que celles de l'Arsenal et de la Mazarine, ne possède pas les premières éditions des *Odes et Balllades*, par Victor Hugo.

Quelle est la date exacte de la première édition des *Odes et Ballades* et en combien de volumes fut-elle publiée ? Cette question est très importante à cause de l'épigraphe que, d'après M. Georges Vicaire, Victor Hugo aurait empruntée pour le titre du premier volume à Joachim du Bellay :

Renouvelons aussi
Toute vieille pensée.

Nous n'avons jamais vu de volume des *Odes* portant cette épigraphe qui, à notre connaisance, ne figure qu'en tête du livre des *Ballades*.

II. — Quelles sont les sources de la *Légende des Siècles* ?

III. — Le peintre Boulanger avait laissé des papiers curieux, dont un journal du poète Fontaney, qui fut vendu, comme tout le reste, après sa mort. Entre les mains de qui se trouve actuellement ce journal ?

IV. — Qu'est devenue la correspondance de Jules Sandeau avec Marie Dorval ?

V. — On lit dans *Victor Pavie, sa jeunesse, ses amitiés littéraires*, « Dumas est en voyage en Savoie avec son amie » (août 1832).

Quelle était alors l'amie de Dumas ?

VI. — Quels sont les portraits des auteurs romantiques qui furent

peints ou dessinés par Eugène Delacroix, Boulanger, A. Deveria et Aug. Chatillon ?

VII. — Quel était le père d'Elisa Mercœur ?

VIII. — Dans la correspondance d'Alfred de Musset publiée à la suite de ses œuvres, il n'y a que quelques lettres de son ami Alfred Tàttet. Que sont devenue les autres ? Mme Lardin de Musset, sœur du poète, ne les connaît pas. Elles doivent pourtant exister. Celui qui les détient à cette heure, consentirait-il à s'en dessaisir ? Il y a acquéreur.

Le Directeur-Gérant, Léon Séché.

BUZANÇAIS (INDRE). — IMP. F. DEVERDUN

SAINTE-BEUVE ET PORT-ROYAL (1)

II

Le cours de Sainte-Beuve à Lausanne.

(1837-1838)

A MM. les professeurs de l'Université de Lausanne.

I

Sainte-Beuve a fait dans sa vie trois rencontres plus ou moins heureuses : celles de Victor Hugo, de Lamennais et de Vinet. Les deux premières étaient voulues de sa part ; la troisième, pour avoir été toute fortuite, ne fut pas la moins heureuse, au point de vue des résultats, s'entend. Je serais même tenté de dire qu'elle fut la plus heureuse des trois, parce qu'elle ne lui causa aucune déception et ne lui laissa aucun regret.

Mais si Sainte-Beuve et Vinet ne se rencontrèrent qu'à l'automne de 1837, il y avait déjà longtemps qu'ils se connaissaient, qu'ils s'appréciaient et s'estimaient. C'est même ce qui mit tout de suite tant de cordialité dans leur commerce. Dès l'année 1830, un jour que Juste Olivier, dans une conversation sur les idées religieuses du moment, prononçait le nom de Vinet devant Sainte-Beuve, celui-ci s'écria : « Ah ! oui, l'auteur d'un ouvrage sur la liberté des cultes ; il y a de belles choses dans ce livre ! »

C'est le premier regard, à ma connaissance, que Sainte-Beuve ait donné au penseur de Lausanne.

Deux ans plus plus tard (4 janvier 1832) Vinet s'occupant de la *Poésie sacrée*, dans le *Semeur*, après avoir admirablement défini la poésie des *Méditations* de Lamartine, dont « la reli-

(1) Voir le 1er numéro des *Annales Romantiques*.

gion de la nature conduit bon gré mal gré au panthéisme », s'exprimait ainsi sur le compte de Sainte-Beuve :

« Il y a, je crois, une grande confusion, une grande incohérence dans les idées religieuses de M. Sainte-Beuve. Toutefois il a de temps en temps abordé les questions de cet ordre avec la conscience. L'idée de péché, de l'imputation ne lui est pas étrangère ; a-t-il saisi celle de la grâce ? J'en doute. Il a de l'intimité ; il connaît le fort et le faible de la vie, et la poésie des choses communes ; il pourrait moduler des chants pour des âmes simples ; mais il n'a pas pris encore assez de leçons chez l'ami des simples. »

Il était impossible de lui conseiller plus délicatement la lecture de l'Évangile.

Personne jusqu'à ce jour n'a relevé ces lignes de Vinet auxquelles Sainte-Beuve semble avoir voulu répondre dans son roman de *Volupté*.

Qu'a-t-il voulu, en effet, dans ce roman ? « Prémunir ses jeunes contemporains contre les attentats d'un péché que le monde a peu à peu mis à part de tous les autres sous le nom adouci de faiblesse, en attendant qu'il soit permis de lui donner le nom plus indifférent encore, plus adouci et plus flatteur qu'il porte dans l'opinion secrète d'un grand nombre de gens. »

« Et Vinet s'applaudit de voir que Sainte-Beuve lui restituait son vrai nom. Il l'appelle péché, disait-il, et rendant au mal comme au bien son indestructible unité, refaisant la morale scindée par des distinctions arbitraires et profanes, il écarte le préjugé funeste qui la transforme en une aggrégation presque fortuite de préceptes isolés sans rapport les uns aux autres, qui donne à chaque vice comme à chaque vertu un domaine parfaitement clos, et méconnaît cette grande vérité : que le devoir est un, que la vertu est une, que la violer dans une de ses dépendances, c'est l'attaquer dans toutes à la fois, que toute notre corruption prend feu de quelque côté qu'on l'allume, et qu'il y a une continuité funeste, une redoutable solidarité entre toutes les parties du mal comme entre toutes les parties du bien.

« Tel est le dessein de M. Sainte-Beuve, dessein louable et chrétien, s'il en fut jamais.

« Tout péché pourrait servir à cette démonstration ; mais il est bon, il est généreux de s'attaquer aux péchés honorés ou caressés. L'auteur pourra un jour nous développer les ravages que fait l'ambition dans une âme, et nous montrer que si elle est incompatible avec certains vices, ce n'est point par un principe moral, mais parce que ces vices lui feraient obstacle... Aujourd'hui, l'auteur applique ces principes à la volupté, et il est bon peut-être qu'il ait commencé par là. On se défie de l'ambition, si elle n'est pas détestée en son principe autant qu'il le faudrait, elle est redoutée dans ses résultats (1). »

En vérité, c'est à se demander si Vinet n'avait pas déjà confessé Sainte-Beuve, tant il le pénètre et le devine. Tout à l'heure, dans son article de 1832, il avait l'air de pressentir le janséniste ; à présent, dans cette phrase : « L'auteur pourra un jour nous développer les ravages que fait l'ambition dans une âme », il a l'air de savoir que Sainte-Beuve aura plus tard l'idée d'écrire, pour faire pendant à *Volupté*, un autre roman sous le titre de l'*Ambition*, et qu'il y renoncera parce que, disait-il « écrire un roman pour moi, ce n'était qu'une manière indirecte d'aimer et de le dire », et qu'il n'aimera plus à ce moment-là.

Quoi qu'il en soit, Sainte-Beuve paraît avoir été très sensible au témoignage de sympathie que lui donna Vinet dans cette circonstance. Et comment n'aurait-il pas été touché de la façon délicate et peu commune aux critiques littéraires, avec laquelle Vinet cherchait à s'insinuer dans son esprit et dans son cœur ? Nous venons de voir en quels termes il avait parlé de *Volupté*, mais ce que je ne savais pas, ce que j'ai appris à Lausanne même par une bienveillante communication de M. Bridel, professeur à la faculté de théologie, c'est que, avant que son dernier article parût dans le *Semeur*, il avait cru devoir soumettre à Sainte-Beuve le passage où, réflexion faite, il avait jugé à propos d'accentuer le blâme qui, dans la première version, lui

(1) *Le Semeur*, t. III, pp. 258-267.

paraissait trop mitigé. Et il écrivait à ce propos à M. Lutteroth (1), le 1er janvier 1834 :

« Je voudrais pouvoir vous communiquer sa réponse (celle de Sainte-Beuve). C'est un homme que nous croyons pouvoir aimer en sûreté de conscience. J'ai maintenant la preuve positive, c'est-à-dire bonne pour d'autres, comme pour moi, que tout ce qu'il y a de chrétien dans sa prose et dans ses vers est bien à lui, et bien lui-même. Il ne faut pas lui faire dire plus qu'il ne dit ; mais ce qu'il dit, c'est sa pensée. Il ne s'ensuit pas qu'il soit arrivé au port ; mais ce qu'il y a de bon, c'est que sur ce point il ne veut pas plus se tromper qu'il ne cherche à tromper les autres. »

Et il ajoutait : « Au reste, que faut-il pour être au port ? S'il n'est pas toujours facile de discerner ceux qui sont arrivés, il est bien plus difficile encore de dire qui n'est pas arrivé. »

Quelle sagesse dans ces paroles ! et comme tout cela est marqué au coin de l'esprit chrétien !

Sainte-Beuve fut donc très touché des articles et du procédé de Vinet qu'il remercia par l'intermédiaire du *Semeur*, non seulement pour la grande indulgence et la bienveillance littéraire dont il avait usé à son égard, mais encore pour les conseils chrétiens et le point de vue moral qui dominaient son jugement. « Si ma prétention d'écrivain, lui disait-il, a été plus que satisfaite en lisant ces articles, j'y ai trouvé à réfléchir fructueusement et à m'examiner sur d'autres points bien plus essentiels. J'ai senti combien il me reste à faire dans l'avenir pour n'être pas indigne de tels jugements qui honorent encore moins qu'ils ne touchent en secret et qu'ils ne provoquent aux pensées sérieuses. »

Après cet échange de vues tout intérieures, rien de plus naturel que Sainte-Beuve ait saisi avec empressement la première occasion qui s'offrit à lui de payer sa dette au critique éminent qui le connaissait si bien sans jamais l'avoir vu.

Cette occasion se présenta à la fin de l'été 1837. On sait qu'à cette époque Sainte-Beuve entreprit un voyage en Suisse. A peine avait-il débarqué à Lausanne, que Juste Olivier dont il était l'hôte lui donna à lire la *Chrestomathie* de Vinet. Le mor-

(1) Henri Lutteroth éteit le principal directeur du journal le *Semeur*.

ceau intulé *Revue des prosateurs français* qui se trouve en tête du 3e volume lui parut si beau, qu'il le déclara un chef-d'œuvre. Et le voilà qui, séance tenante, par un de ces coups d'enthousiasme comme en ont seuls les poètes, le voilà qui se met à brocher un article sur Vinet. L'article fini, vous croyez peut-être qu'il attendit son retour à Paris pour le porter à la *Revue des Deux Mondes*. Ah! bien, oui! C'eût été une perte de huit jours : il l'envoya d'Aigle même à cette Revue qui le publia le 15 septembre.

Or, dans cet empressement, voulez-vous que je vous le dise? Je vois autre chose que le plaisir de faire l'éloge d'un homme de talent qui venait de se montrer à lui dans son plein. Sainte-Beuve savait à ce moment-là que Vinet avait accepté une chaire à l'Académie de Lausanne, et comme il en postulait une lui-même pour professer son cours sur Port-Royal, il ne pouvait s'empêcher de rendre grâce à la providence qui était en train de les réunir tous deux pour un temps dans la même ville (1). Et le fait est qu'il y a dans cette rencontre de Sainte-Beuve avec Vinet à Lausanne quelque chose de providentiel. Il écrivait peu de jours après à Juste Olivier qu'il s'était plus que jamais dirigé vers eux (depuis sa détermination prise) de toutes ses pensées et de tous ses désirs? C'est au point ajoutait-il, que j'irais, même quand le conseil n'approuverait pas. » Pourquoi? évidemment c'était à cause de Vinet (2). Non, certes qu'il eût

(1) Après l'article que Sainte-Beuve lui avait consacré dans la *Revue des Deux Mondes*, Vinet lui écrivait : « La mienne (mon attention) s'attachait à vous depuis longtemps, c'est-à-dire à vos ouvrages ; et quoique vous m'accusiez avec douceur de juger des hommes par leurs livres, je veux bien vous donner lieu de me le reprocher encore, et vous avoue que c'est votre pensée intime, votre vrai *moi* qui m'attache souvent dans vos écrits. Il me semble qu'après beaucoup d'éloges un peu de sympathie dût vous plaire : j'offre la mienne à l'emploi que vous faites de votre talent, qui ne s'est pas contenté d'intéresser l'imagination et d'effleurer l'âme, mais qui veille aux intérêts sacrés de la vie humaine, et moi, qu'une espérance sérieuse a pu seule faire écrivain, je suis heureux que vous ayez reconnu en moi cette intention, que vous l'ayez aimée, et j'accepte avec reconnaissance les vœux par où vous terminez votre article. Oui, je désire être lu, et je vous remercie de m'avoir aidé à l'être, il ne m'est pas permis d'être modeste aux dépens de la cause que je sers. D'ailleurs on verra bientôt, si l'on y regarde, que ces doctrines, qui font la vraie valeur de mon livre, ne sont pas à moi... » (*Lettres d'Alexandre Vinet*, t. II, p. 32).

(2) Cet article de Sainte-Beuve pesa d'un grand poids dans la balance du Conseil d'État. « J'apprends ce soir, lui écrivait Juste Olivier, le 20 sep-

besoin de lui pour traiter le noble sujet qu'il avait choisi. Il s'est défendu un jour d'avoir allumé sa lampe à la sienne (1), et il avait raison, car Vinet, de son propre aveu, connaissait peu l'école de Port-Royal, « quoiqu'elle lui fût très chère », mais il savait à fond Pascal qui l'incarne mieux qu'aucun autre aux yeux de la postérité, et Sainte-Beuve qui appréciait ses mérites, sa vertu morale infuse dans son talent, les scrupules de sa conscience d'écrivain, Sainte-Beuve se disait qu'il aurait près de lui à Lausanne, pendant toute la durée de son cours, un garant d'autant plus sûr, que, tout en étant de la race du grand Blaise, il lui rappelait plutôt le bon Nicole par la belle tenue et les clartés de son enseignement, par l'esprit évangélique qui y soufflait d'un bout à l'autre et par ce je ne sais quoi de grave et de doux qui charmait tout ceux qui l'approchaient.

J'ai dit garant et non directeur de conscience. Et, en effet, si Vinet fut l'un, il ne fut jamais l'autre, quoiqu'il en fût très digne. On a prétendu qu'à un certain moment, il avait eu l'illusion, je n'ose dire la naïveté, de croire à la conversion de Sainte-Beuve. Cette illusion, dans tous les cas, il l'a partagée avec bien d'autres, mais il ne tarda pas à la perdre, et c'est peut-être parce qu'il abandonna discrètement le rôle ingrat de convertisseur qu'il lui laissa un si durable souvenir.

« Le grand, l'incomparable profit moral que je retirai du voisinage de M. Vinet, et de mon séjour dans ce pays de Vaud, a-t-il dit au tome Ier de son *Port-Royal*, ce fut de mieux comprendre par des exemples vivants ou récents ce que c'est que le christianisme intérieur, d'être plus à portée de me définir à moi-même ce que c'est en toute communion qu'un véritable chrétien, un fidèle disciple du Maître, indépendamment des formes qui séparent. Etre de l'Ecole de Jésus-Christ : je sus désormais et de mieux en mieux ce que signifient ces paroles et le beau sens qu'elles enferment. »

Après ce témoignage ému, je vous demande la permission de relever les particularités qui ont fait de ce cours une œuvre

tembre 1837, que votre article a paru ; c'est un à propos. Le *Nouvelliste vaudois* va le répéter dans ses colonnes... »

(1) Cf. Sa *Correspondance*, t. I, p. 363. Lettre à Saint-René Taillandier du 13 avril 1865.

quasi vaudoise, puisque, d'après Sainte-Beuve lui-même, il emprunta au pays de Vaud l'air chrétien qui y circule.

II

Quand Sainte-Beuve arriva à Lausanne au mois d'octobre 1837, c'était évidemment avec la pensée bien arrêtée de traiter le sujet de son cours d'une façon approfondie, « et en le rattachant par ses liaisons naturelles aux écrivains du grand siècle, surtout ce dernier point. » Autrement il n'aurait pas expédié devant lui toute une bibliothèque port-royaliste. Mais il n'avait pas toujours conçu de cette façon le plan de son *Port-Royal*. Tout d'abord, soit que la question théologique lui eût fait peur — et elle est en elle-même assez sombre pour cela — soit qu'au point de vue du succès du livre, Renduel, son éditeur, lui eût conseillé de s'en tenir à la partie littéraire, Sainte-Beuve avait négligé le couvent pour ne s'occuper que de l'école ; aussi l'ouvrage annoncé depuis trois ans devait-il être complet en deux volumes (1). Mais dès qu'il vit la possibilité de faire son cours à Lausanne, il se décida malgré tout à embrasser l'histoire générale de l'Abbaye, sauf, ainsi qu'il l'écrivait à M. Espéraudien, à l'étudier, à l'approfondir au fur et à mesure qu'il la déroulerait devant tous. C'est donc à Lausanne, ou pour parler plus juste, à l'Académie et au Conseil d'Etat, que nous sommes redevables de la partie religieuse de l'ouvrage et de ses proportions majestueuses. Entre nous, je ne vois pas dans quelle autre ville on aurait pu professer ce cours. A Paris, l'auditoire de Sainte-Beuve se fût débandé avant la troisième leçon ; à Genève, même, le seul nom d'Arnauld eût peut-être réveillé les vieilles haines que ce grand batailleur avait déchaînées contre Port-Royal en approuvant les mesures de violence édictées par Louis XIV contre les protestants. A Lausanne, au contraire, il y avait des souvenirs historiques, des traditions

(1) M. Hermann Reuchlin écrivait à Sainte-Beuve le 5 février 1845 : « J'ai pensé bien des fois à ce que vous avez dit qu'on ne pourrait écrire cette histoire en deux volumes. » *Corresp. de Sainte-Beuve avec Hermann Reuchlin*, publiée par Eugène Ritter, 1891.)

libérales, une atmosphère sympathique et tout près de nous un renouveau de l'esprit religieux qui permettaient à Sainte-Beuve d'exposer en toute liberté, sans courir le risque d'ennuyer ou d'offenser ses auditeurs, le dogme janséniste de la Prédestination qui côtoie de si près le dogme calviniste (1). Et loin de l'en dissuader, Vinet fut le premier à l'encourager dans cette voie. « Voulez-vous, lui disait-il, être le poète de Port-Royal ? Sachez sa théologie ! » — A première vue, ce mot a l'air d'un paradoxe ; à la réflexion il contient sûrement une bonne part de vérité. Toute désolée qu'elle soit, la théologie de Port-Royal ne manque pas d'une certaine grandeur poétique. Par le dogme qui lui sert de base elle rejoint en quelque sorte dans le monde antique la croyance à la fatalité d'où la tragédie grecque a tiré des situations effroyables. Par l'opiniâtreté que les religieuses et les solitaires apportèrent à sa défense, elle touche à l'héroïsme ; par les pensées de Pascal elle confine au sublime.

Vinet avait donc raison... Ah ! que de fois n'ai-je pas regretté qu'une main amie, Juste Olivier, par exemple, n'ait pas recueilli les conversations que ce noble esprit eut avec Sainte-Beuve pendant les six mois que ce dernier séjourna à Lausanne ! Nous aurions là un document de premier ordre, quelque chose comme un pendant à l'entretien de Pascal avec M. de Saci, et nous saurions d'une façon précise ce que Sainte-Beuve dut exactement à Vinet, tandis qu'avec les rares témoignages qui nous sont venus de part et d'autre, chacun des intéressés ayant jugé à propos de garder à ces entretiens le caractère secret d'une confession, nous en sommes réduits aux suppositions, aux conjectures.

Le 4 décembre 1837, Mme Vinet écrivait à M. Lutteroth :

« M. Sainte-Beuve gagne les cœurs ici ; ceux qui le voient de près louent son caractère, sa sensibilité, sa droiture. Son cours est suivi avec zèle par tout ce qu'il y a de mieux ; il est

(1) Mais ce n'étaient pas les seules considérations qui attiraient Sainte-Beuve au chef-lieu du canton de Vaud. Il y pensait, il en rêvait depuis qu'il avait lu les *Lettres de Lausanne* de Mme de Charrière, et il n'était pas fâché non plus de faire connaissance avec la ville natale de Benjamin Constant et la patrie d'adoption de Mme de Staël et de l'historien Gibbon.

vrai qu'il a aussi un public hostile ; ce public se compose d'un petit groupe de catholiques légitimistes et du gros tas de ceux à qui le sérieux déplaît et qui s'étaient attendus à de l'amusement ; ceux-ci sont enchantés d'avoir à se rattacher au peu d'habitude qu'à Sainte-Beuve de parler en public pour dire qu'il parle mal, que cela ne vaut rien. En attendant on ne se trouve pas réunis après ses cours sans se citer les uns aux autres des mots charmants, profonds, pleins d'une vraie intelligence de la vie évangélique ; le choix des citations montre un esprit sérieux, préoccupé du devoir, des conséquences de la foi, etc. J'espère qu'il se fera du bien ici ; il est évident qu'il cherche, qu'il y a ici un cercle de gens propres à lui faire trouver la seule chose nécessaire. » (1)

« La seule chose nécessaire », vous l'avez deviné, c'était sa conversion. Nous en reparlerons un peu plus loin. En attendant, le témoignage de Mme Vinet est confirmé par Juste Olivier dans ses *Souvenirs*. Que nous dit-il, en effet ? — Que Vinet suivait les leçons de Sainte-Beuve aussi régulièrement que le lui permettait l'état de sa santé ; que Sainte-Beuve se rencontrait fréquemment avec lui ; qu'il fut souvent de ses mercredis, que quelquefois aussi il alla heurter discrètement à sa porte et passa d'assez longues heures avec lui en causerie intime, — Toutes choses que nous trouvons également notées dans les *agendas* de Vinet (2). Ouvrons donc ces précieux *agendas* qui le seraient bien plus encore s'ils étaient moins sobres d'appréciations sur les leçons de Sainte-Beuve, et cherchons-y des indications.

La première chose qui me frappe, c'est que Sainte-Beuve visita Vinet le lendemain de sa leçon du 10 janvier 1838 où il s'était étendu sur Arnauld d'Andilly, et qu'il le visita encore le lendemain de celle du 26 janvier où il avait parlé de Montaigne et Pascal rapprochés. Dans la visite du 11 janvier Sainte-Beuve et Vinet s'entretinrent de Bossuet et de Fénelon. Dans celle du 27 janvier, bien que Vinet n'indique pas le sujet de leur conver-

(1) *Alexandre Vinet*, par Edmond de Pressensé, p. 39.
(2) *Ces agendas* sont de tout petite carnets où Vinet avait l'habitude de consigner ses observations au jour le jour. Celui de l'année 1837 a malheureusement disparu.

sation je suppose qu'elle roula sur Pascal et Montaigne, car je relève dans les *agendas* de Vinet, à la date du 25 de ce mois, une note qui marque entre eux un sérieux dissentiment d'opinion : Sainte-Beuve ayant fait entrevoir que le jour viendrait peut-être où, de progrès en progrès, la majorité des hommes trouverait la vie assez douce pour que la sombre apologie de Pascal n'eût plus de raison d'être, Vinet écrit dans ses *agendas* : Comment une question de conscience individuelle, de foi, pourrait-elle devenir une question de majorité ? »

Cela n'avait pas empêché Vinet de prendre un extrême intérêt à la leçon de Sainte-Beuve. Il lui écrivait, en effet, le jour même (26 janvier) la lettre suivante :

« J'espère, monsieur, que vous ne me trouverez pas indiscret, et que je n'aurai pas à me repentir d'avoir cédé au besoin que j'éprouve de vous dire combien je me sens redevable à vous pour votre leçon d'aujourd'hui. Leçon dans toute la force du terme et dans tous les sens du mot ! Je ne vous parle point de mon plaisir, parce que ce mot ne nomme pas bien cette joie intellectuelle et morale que vous m'avez procurée, et, je l'espère, à bien d'autres qu'à moi. Mon remerciement n'est pas un suffrage : et c'est parce que je sens plus vivement que jamais qu'il n'en a pas la valeur que j'ose vous l'offrir : je ne vous loue point, je vous remercie, et vous devez me le permettre, je le crois du moins. Mais mon remerciement même doit être discret ; je m'en tiens donc à ce peu de mots auxquels je ne joindrai que mes vœux très affectueux (1). »

Et c'est évidemment pour le remercier de cette lettre que Sainte-Beuve était allé faire visite à Vinet dès le lendemain.

Tout cela, n'est-il pas vrai ? jette une lumière bien vive sur la nature des rapports qui s'étaient établis entre ces deux esprits si différents malgré leur contingences.

Continuons à dépouiller les *agendas* de Vinet pour l'année 1838. En général, et c'est fâcheux, Vinet se contente de rappeler le sujet de la leçon de Sainte-Beuve. Quelquefois cependant ses notes contiennent ce bout d'éloge : « Belle leçon sur Jansénius ». — « Très belle leçon sur les *Provinciales*. » Ou bien encore des

(1) *Lettres de Alexandre Vinet*, t. II, p. 51.

réflexions dans le genre de celle-ci qui semble être venue à l'esprit de Vinet au cours de la leçon do Sainte-Beuve sur Saint-Cyran et qui fait songer à quelque pensée de Pascal : « Le vrai costume du diable est le costume chrétien. »

Enfin à la date du 25 février (1) la mention : « Visite de M. Sainte-Beuve » est suivie de mots en chiffres que Juste Olivier a traduits par ceux-ci : *Qui me laisse lire dans son cœur* !

A quoi cela peut-il bien se rapporter ? J'y ai déjà fait allusion un peu plus haut. J'ai dit que Vinet avait eu un moment l'espoir de convertir Sainte-Beuve. Mais je dois ajouter que cette idée lui avait été soufflée par un ami plus zélé que perspicace. « Le pieux Richemond, lui avait-on écrit, représente comme un privilège de chaque chrétien de prendre un petit enfant par

(1) La veille de ce jour, Vinet avait écrit à Sainte-Beuve dans les termes que voici :

« Privé du plaisir de vous aller voir, parce que je n'ose sortir le soir, je veux pourtant vous dire, Monsieur, combien je vous sais gré d'avoir pris un peu de repos et combien je voudrais que vous eussiez annoncé une plus longue interruption. Elle est, j'en suis convaincu, très nécessaire à votre santé ; cette considération suffit bien ; mais si elle ne vous suffisait pas, j'ajouterais que, fussiez-vous même très bien portant, vous avez acquis le droit de prendre de bien plus longues vacances. Je parle ainsi pour me placer au point de vue où je soupçonne que vous vous placez ; en parlant de votre cours à d'autres, l'idée ne me viendrait pas de mesurer votre tâche au pied et à l'aune, des leçons comme les vôtres s'évaluent au poids, et c'est bien ainsi que l'entendent tous ceux qui sont dignes de les entendre. Ce n'est qu'à vous, Monsieur, que je puis dire les grossièretés que vous venez de lire : laissez-moi les combler, et vous dire qu'au taux ordinaire et légal des leçons de l'Académie, vous nous donnez toutes les semaines une heure de *trop* (je vous prie de prendre ce trop dans le bon sens) ; en sorte que vous êtes en avance de *seize leçons*. J'ose vous prier très instamment de ménager votre santé ; et j'ajoute, toujours pour entrer dans votre point de vue, que, pour ne pas vouloir suspendre à propos, vous vous exposez à une interruption beaucoup plus longue. J'ai fait à Bâle cette expérience, et elle m'a été cruelle. Veuillez penser aussi à vos amis de Lausanne, à qui le souvenir de vos leçons, si elles altèrent votre santé, sera aussi amer qu'il devait leur être doux. C'est à vous que vous devez vous en prendre, Monsieur si l'homme leur est devenu encore plus précieux que le professeur ; le professeur lui-même y a contribué pour beaucoup ; et quel que soit le noble plaisir qu'ils trouvent à vous entendre, permettez-leur de préférer votre santé à ce plaisir même. Je ne veux pas vous fatiguer davantage : si mes raisons sont bonnes, elles ne demandent pas plus de développement. Je ne veux plus que vous dire encore une fois combien j'ai à cœur que vous vous rendiez à nos instances, et là-dessus, Monsieur, je vous souhaite un très bon jour et vous prie d'agréer mes sentiments de considération et d'attachement les plus distingués. »

(24 février).

VINET.

(Bibl. de la Faculté de théologie de Lausanne. Lettre inédite).

la main et de le conduire sur la voie de la vie éternelle, heureux s'il en est quelques-uns qui, au lieu de la main d'un enfant, peuvent prendre celle d'un grand écrivain ; mais pour cela il faut d'abord que le grand écrivain devienne un enfant. »

Or, c'est justement ce que Sainte-Beuve ne voulait pas devenir. Et Vinet en avait si bien conscience, que le 17 janvier 1838 il notait dans son *agenda* : « J'ai négligé hier, faute de courage, c'est-à-dire faute de charité, l'espèce de pastorat que m'a confié XXX ! »

D'où lui venait ce manque de courage ? Je ne le sais pas mais je le devine. A la suite de la publication dans la *Revue des Deux Mondes* d'une petite nouvelle de Sainte-Beuve intitulée *Madame de Pontivy*, Vinet avait rédigé une sorte de mémoire dans lequel, rapprochant cette œuvre *païenne* de l'œuvre *chrétienne* des *Pensées d'août* (1), il s'exprimait ainsi :

(1) Les *Pensées d'août*, d'après Vinet, inauguraient dans notre littérature la vraie poésie chrétienne. « Avant Sainte-Beuve, écrivait-il. on avait parlé en vers des choses divines et des perspectives éternelles. Sainte-Beuve est le seul qui ait nommé, tantôt par leur nom, tantôt par leur substance et leurs effets, les éléments distinctifs du christianisme, le seul chez qui la *conscience*, la *grâce* et l'*humilité* apparaissent comme conditions d'une religion vraie, le seul par conséquent dont l'accent soit véritablement sérieux et pénétrant... »

Ce n'était pas l'avis de Guttinguer qui, dans une de ses *Méditations* (1) disait à Sainte-Beuve, en réponse à la *Pensée d'août* parue dans le *Magasin pittoresque* au mois de septembre 1836 :

Un *malheur*, un *devoir*, dites-vous, mon ami,
Pour renouveler l'âme et retremper la vie,
Pour les mettre au-dessus des flèches de l'envie,
Pour marcher ici-bas d'un pas mieux affermi !
Mais le *malheur* fléchit, mais le *devoir* accable,
Si nous n'avons encor Dieu pour voile et pour câble,
Sur l'océan des jours où chaque soir se perd
Quelque vaisseau sans mât, dans le gouffre entr'ouvert,
Mais il nous faut encor, pour fanal sur l'abîme,
Le Calvaire, éclairé de son rayon sublime.
Comment, sur les coteaux où vous êtes assis,
N'avez vous pas trouvé ce nom dans vos récits ?
Vous qui, même en ces temps de brûlante jeunesse,
Aviez si peu de foi dans l'humaine sagesse ;
Qui ne voyiez de port où nous sauver de nous
Que le foyer modeste et *Dieu par-dessus tous !*
L'avez-vous oublié ? Quoi ! pas une parole
De votre cher Sauveur par qui tout se console !

(1) *Fables et Méditations, A mon ami Sainte-Beuve*, p. 75 (1837).

« Convenons que, la thèse fût-elle vraie, l'auteur a payé trop cher cette vérité par l'abandon momentané des principes qu'il aime à défendre. Ce qu'il a gagné vaut infiniment moins que ce qu'il a sacrifié ; et il lui fallait absolument, pour le bien de sa preuve, laisser notre intérêt se distraire vers une affection illégitime, qu'il environne de je ne sais quelle trompeuse auréole de vertu et d'innocence, à cela seul il reconnaissait que sa thèse n'était pas vraie ; car où donc est la vérité qui coûte la vie à une autre vérité ? J'absous volontiers l'intention ; mais je dénonce à l'auteur ce goût de psychologie raffinée qui peut préoccuper à ce point un homme de conscience et lui faire une si complète illusion. Il serait à souhaiter que l'auteur un jour se prononçât sur cette œuvre, de manière à faire évanouir la difficulté qu'elle soulève et les doutes qu'elle autorise. » Mais, avant de publier ces lignes dans le *Semeur*, Vinet, comme il l'avait déjà fait pour son article sur *Volupté*, avait eu la délicatesse de les communiquer à Sainte-Beuve en le priant de lui soumettre les observations que cette lecture pourrait lui suggérer. Et Sainte-Beuve, au cours d'une visite qu'il lui avait faite avec Juste Olivier le premier jour de l'an, lui avait remis une lettre où le plaidoyer *pro domo* se terminait par cette excuse à double entente.

« ... Laissez-moi vous remercier de votre attention si délicate, si affectueuse. Je sens, croyez-le, tout le prix de cette affection en laquelle j'ai confiance plus encore que je ne le témoigne et que je ne la cultive. La meilleure façon de répondre à ces sortes d'affections serait, je me le dis, d'entrer dans les sentiments tout sérieux qu'elles vous souhaitent pour votre bonheur ; et tant qu'on en est bien plus loin qu'on n'ose l'avouer, il semble alors qu'on doive mettre, par respect même, une dis-

Quoi ! sur votre chemin pas une seule croix !
Un *devoir*, un *malheur*, rien de plus, point de voix
Qui perce le nuage, admirable mystère,
Surpassant de si loin tous les coins de la terre,
Même les plus pieux, ou s'y mêlant toujours
Comme un céleste chant, d'innocentes amours.

Mais Sainte-Beuve soutenait contre Guttinguer (lettre inédite du 3 octobre 1836) que « l'inspiration » de cette *Pensée d'août*, qui devait donner son titre au volume, en était sinon chrétienne, du moins conciliable avec le christianisme.

crétion extrême à ces amitiés qui seraient si précieuses, et qui le sont puisqu'on croit déjà les posséder. Mais, je vous le répète, le respect même du fond fait qu'on est plus discret dans les témoignages... »

Et voilà qui nous explique pourquoi le *respect* de Sainte-Beuve pour Vinet fut toujours *sans* intimité (1), et pourquoi, malgré la sympathie qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre, ces deux hommes, continuant à leur insu la tradition des solitaires de Port-Royal, ne se donnèrent jamais d'autre titre que celui de Monsieur.

Après avoir lu la lettre de Sainte-Beuve (2) Vinet lui répondit le jour même qu'il avait été touché et *édifié* et qu'il n'avait eu dans sa vie que peu d'émotions aussi douces (3). Mais je crois bien que c'est à partir de ce jour-là qu'il négligea, faute de courage, l'espèce de pastorat qu'on lui avait confié. Sainte-Beuve était si loin alors de penser au salut de son âme, qu'il ne pouvait se consoler de la perte de son amie, et que tout en déclarant que c'était fini de ce côté, il avouait à Vinet que si d'autres souffles lui rapportaient durant quelque loisir des parfums oubliés, il s'y laisserait reprendre.

Que les protestants de la Suisse romande n'éprouvent donc aucun regret de ce que Sainte-Beuve n'ait pas embrassé la religion réformée, car sa ferveur première une fois passée, il leur eût probablement tiré sa révérence comme à tant d'autres dès qu'il eût éprouvé le besoin de se dégager. Il était de ces esprits changeants, qui doivent se résigner à vivre en marge des confessions et des écoles, n'ayant ni assez de foi pour

(1) Il écrivait le 15 septembre 1867 :
« Quand je suis allé dans le canton de Vaud, j'ai surtout rencontré en M. Vinet l'homme qui était le plus fait peut-être pour inspirer un respect tendre et un désir de conciliation dans l'ordre des idées et des espérances. J'ai écouté, j'ai goûté, j'ai admiré et senti. Vous savez bien que ce n'est pas là croire... » *Lettres à une jeune fille,* publiées par M. Ph. Godet dans la *Revue de Paris* du 1er juillet 1904). — Sainte-Beuve avait un tel respect pour Vinet que, le 18 février 1843, il écrivait à Juste Olivier : « Si j'avais quelque occasion, je me hasarderais à lui envoyer, outre mon petit volume inédit (*le Livre d'amour*), une 2e édition de mon XVIe *siècle*, malgré les légèretés et les grivoiseries inévitables du sujet. Dites-moi si et comment je le puis. »

(2) Cette lettre a été publié *in extenso* dans la *Corresp.* de Vinet, t. II, p. 45.

(3) *Corresp.* de Vinet, t. II, p. 48.

honorer les unes, ni assez de discipline pour rester dans les autres. Il a dit au bas d'une page de son livre, dans le chapitre sur Montaigne et Pascal : « Rien n'est plus voisin d'un chrétien à certains égards qu'un sceptique, mais un sceptique mélancolique et qui n'est pas sûr de son doute. J'aurais encore atteint mon but quand mon travail sur Port-Royal ne serait que l'histoire d'une génération de chrétiens, écrite en toute droiture par ce sceptique respectueux et contristé. Et n'était-il point un de nos pareils celui qui a dit : « Je suis assez profondément sceptique pour ne pas craindre par moment de paraître chrétien ? »

Cette remarque glissée dans une note de la seconde édition de *Port-Royal* ne prouve pas que lorsqu'il était à Lausanne Sainte-Beuve fût un sceptique respectueux et contristé. Il disait un jour : « Nous serons encore catholiques quand nous ne serons plus chrétiens ! » Son état d'âme en ce moment était presque le contraire. En tout cas, il était certainement plus chrétien que catholique. Guttinguer qui le connaissait à fond ne s'y était pas trompé et l'avait bien jugé dans la poésie que nous avons citée plus haut. Le christianisme de Sainte-Beuve était tout intérieur, je veux dire qu'il ne se manifestait dans aucun acte relevant du culte. Et cela précisément est du jansénisme outré et confinant au libertinage (1). Oui, j'en suis convaincu, notre critique avait en lui dès cette époque le germe du scepticisme, et je crois bien que le Tentateur (c'est ainsi qu'il appelait Montaigne), avait déjà quelque peu ébranlé sa foi qui d'ailleurs n'eut jamais un fondement bien sérieux. Qui sait même si ce n'était pas pour la consolider qu'il allait visiter Vinet entre ses deux leçons sur Montaigne et Pascal opposés

(1) Il écrivait un jour, à propos de Fontanes, qu'il traitait d'épicurien : « Il y a des hommes qui ont ainsi l'imagination catholique indépendamment du fond de la croyance. Les pompes du culte, la solennité des fêtes, l'harmonie des chants, l'ordre des cérémonies, l'encens, le rayon mystérieux du sanctuaire, tout cet ensemble les touche et les émeut. — Il y en a d'autres qui (raisonnement à part) ont plutôt la *sensibilité* chrétienne. Une vie sobre, un ciel voilé, quelque mortification dans les désirs, une habitude recueillie et solitaire, tout cela les pénètre, les attendrit et les incline insensiblement à croire. J'en connais de cette sorte. » (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 89.) Evidemment Sainte-Beuve pensait à lui en écrivant ces dernières lignes.

l'un à l'autre, et si Vinet déjà enclin au doute ne fut pas ébranlé à son tour par le douteur qu'était Sainte-Beuve ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que Vinet, après avoir lu dans le cœur de notre critique, renonça à le convertir et que celui-ci lui sut beaucoup de gré de sa discrétion. J'en trouve la preuve dans une lettre qu'il adressait à Victor Pavie au mois d'août 1839 : « Lausanne m'a charmé, comme charme le petit *Liré* (2) et le coin du jeu, après le *jactatus et undis*. Du calvinisme j'en suis très peu fou ; mais je pourrais l'être, sans inconvénient, de Vinet, qui est si peu calviniste, lui, et qui veut écrire une vie de saint François de Sales avec amour (1). »

Disons tout de suite que cette folie ne le quitta point.

Voilà pour les rapports que Sainte-Beuve eut avec Vinet durant son séjour à Lausanne (2).

Examinons maintenant les matériaux qu'il avait apportés avec lui pour documenter et illustrer ses leçons.

Ils étaient si volumineux qu'ils remplissaient une immense caisse cerclée de fer, et qu'on fut obligé de les déballer dans l'ecurie de l'hôtel d'Angleterre, où Sainte-Beuve était descendu. Encore y manquait-il quelques pièces importantes, car je vois dans une note du sous-main de Sainte-Beuve que M. Vulliemain lui avait prêté l'*Œuvre des six jours* de Duguet.

(1) Quelle charmante comparaison ! elle ne pouvait venir qu'à l'esprit d'un poète nourri du XVIe siècle. En tout cas c'est la première fois que je vois employer le « petit Liré de Joachim du Bellay » dans le sens du « reminiscitur Argos. »

(2) (*Victor Pavie, sa jeunesse, ses souvenirs littéraires.*) Quelques années plus tard (1846) il écrivait encore à Turquety : «... M. Vinet, dont vous me parlez et dont j'ai reçu une lettre il y a peu de jours, est à Lausanne, canton de Vaud. Voilà un homme encore digne d'être aimé à travers toutes les dissidences de communions. Il est de cette religion que vous définissez : *Religio Christi caritas*. Il voulait écrire une vie de saint François de Sales, tant il est peu exclusif. (Lettre inédite, *Bibl. de la Faculté de théologie* de Lausanne.)

(3) Ces rapports continuèrent jusqu'à la mort de Vinet, arrivée le 4 mai 1847, bien que leurs lettres fussent assez rares. Nous n'avons pas celles de Vinet ; mais celles de Sainte-Beuve, publiées d'abord par Rambert, ont été recueillies ensuite dans la correspondance de l'illustre critique (T. I, pp. 105 et 122). Sainte-Beuve, qui avait beaucoup appris dans le commerce de Vinet, ne cessa de s'inspirer de ses travaux. Quand il alla à Liège professer son cours sur Chateaubriand, il avait sous les yeux celui que Vinet avait fait à Lausanne en 1844, et son étude sur la Rochefoucauld qui parut en 1840 se ressent visiblement de celle de son ami.

Certes, ce n'est pas le meilleur livre de ce moraliste aimable, qu'on a défini si joliment : un demi-Fénelon éteint et attristé par le jansénisme (1). Il ne vaut ni son *Traité de la prière publique*, ni ses *Lettres sur divers sujets de morale et de piété* qui fut une des premières lectures d'Alfred de Vigny. Mais c'est assurément son livre le plus poétique et celui où il a mis le plus de son imagination. Que n'y mit-il un peu plus de science ? Silvestre de Sacy qui goûtait fort l'*Œuvre des six jours* et nous en a donné une charmante réédition parue chez Téchener, ne pouvait s'empêcher de rire devant l'assurance de Duguet écrivant sans sourciller que le monde avait été créé le 23 octobre, à six heures précises du soir !

Ce n'était pas évidemment pour sa cosmogonie quelque peu enfantine que Vulliemain avait le livre de Duguet dans sa bibliothèque. Mais il était le neveu et le disciple du pasteur François Gonthier, qui, après avoir exercé ses fonctions avec une largeur de vues peu commune et une charité vraiment évangélique, employa la fin de sa vie à réimprimer des ouvrages d'édification empruntés aux écrivains religieux de tous les temps et surtout aux écrivains de Port-Royal. C'est ainsi qu'il avait consacré différents volumes à Duguet, à Nicole, à Quesnel, et qu'il projetait de publier des extraits de Hamon et de Tillemont, quand la mort vint mettre un terme (1834) à son activité littéraire.

Ces ouvrages eurent plusieurs éditions et se répandirent très vite dans la Suisse romande, où ils étaient fort goûtés. C'est par eux évidemment que le jansénisme s'infiltra dans la société vaudoise à laquelle appartenait Vulliemain, — à moins qu'il n'ait eu comme premiers zélateurs et propagandistes le cercle de mystiques formé à Lausanne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par Dutoit-Membrini, mort en cette ville en 1793. Dutoit-Membrini était pasteur déjà très écouté partout où il prêchait, quand le hasard lui fit rencontrer un échappé du cimetière de Saint-Médard nommé Vallobrès qui l'initia aux mystères du Figurisme, cette cause directe des Convulsions. Il lui prêta d'autant plus d'attention qu'il avait une secrète ten-

(1) Victor Fournel. *Corresp. de Sainte-Beuve*, t. II, p. 273.

dance à verser dans les excentricités du mysticisme, habitué qu'il était à se nourrir de la lecture des prophètes et tout particulièrement du livre d'Isaïe. Après avoir donné sa démission de pasteur, et renoncé ainsi à la prédication, il mena une vie cachée de mortification, de charité et de prière, cherchant en dehors et au-dessus de toutes les barrières confessionnelles ce qu'il appelait le christianisme intérieur et recrutant ses principaux adeptes parmi les femmes de la colonie étrangère qui habitaient l'été à Lausanne et aux environs. En 1769 il eut des démêlés avec la justice baillivale qui saisit ses livres (1) et ses papiers; mais il n'en continua pas moins sa propagande secrète à la faveur et sous le couvert du pseudonyme de Théophile (2), Quelques années plus tard, c'est lui qui présida à l'impression faite à Lausanne des Œuvres complètes du grand Arnauld (en 45 vol. in-4°), publiée par Larrière, collaborateur aux *Nouvelles ecclésiastiques*, du temps que Saint-Marc les dirigeait, — preuve manifeste et indéniable de son affiliation au parti janséniste. Et son dernier ouvrage imprimé à Lyon en 1793, l'année même de sa mort, sous le titre de *Philosophie divine*, traitait de la *liberté et de l'esclavage de l'homme*, de la *prédestination*, de la *grâce* et du *péché originel*, sujet permanent des méditations et des disputes de tous les vrais sectateurs de Port-Royal (3).

(1) Parmi ces livres il y avait la *Bible* de Mme Guyon, le *Chrétien intérieur* de M. de Bernières, le *Direclenr mystique* de Bertot, les *Œuvres* de sainte Thérèse et l'*Imitation* d'A-Kempis.

Mais ce n'étaient pas les seules lectures de ce groupe de mystiques protestants. Après avoir publié à Lausanne un choix des ouvrages mystiques de Fénelon en cinq volumes et les œuvres complètes de Mme Guyon, ils avaient réuni une importante bibliothèque d'ouvrages mystiques qui existait encore dans la première moitié du XIXe siècle et dans laquelle les ouvrages jansénistes abondaient. (Note de M. Bernus, mort, en 1903, professeur à la Faculté de théologie protestante de Lausanne.)

(2) Tous les disciples de Dutoit-Membrini avaient des surnoms. C'étaient *Calef, Opassum, Abraham, Sarigue, Philémon, Timothée, Electa, Debora*, etc. (Cf. sa *Vie* par Jules Chavannes, Lausanne, Bridel, 1865.)

(3) Dans son *Histoire de la Confédération suisse*, t. XV, p. 22, M. Monnard définit ainsi Dutoit : « Mystique et philosophe, vaste esprit qui se développa librement dans la solitude. » Vinet qui s'y connaissait le mettait au nombre des plus excellents juges en fait de prédication, et Sainte-Beuve, qui avait eu, après son départ de Lausanne, la curiosité de le lire, écrivait à Juste Olivier le 24 mai 1843 : « Je reçois le Dutoit-Membrini avec une reconnaissance que nourrit et augmente la lecture. » (Lettre inédite.)

Il n'est donc pas étonnant que sous ces diverses influences, il se soit formé à Lausanne un courant favorable à l'étude historique et critique de la doctrine janséniste et que Sainte-Beuve y ait trouvé en 1837 un public prédisposé à l'entendre. Quelque temps avant son arrivée, Juste Olivier lui écrivait que le sujet de Port-Royal était peut-être de toute la littérature française celui qui leur convenait le mieux, et pour lui prouver qu'il n'était pas étranger ou indifférent au Conseil d'Etat de qui dépendait l'autorisation, il lui apprenait que M. Jacquet, président dudit Conseil, avait fait tout récemment un pélerinage à Port-Royal et en avait rapporté une pierre à Lausanne (1).

Si Dutoit-Membrini avait vécu à cette époque, il eût certainement aperçu dans ce dernier détail une figure, la première pierre de l'édifice que Sainte-Beuve devait bâtir au chef-lieu du canton de Vaud.

(1) Lettre de Juste Olivier à Sainte-Beuve.

La grosse difficulté était cependant d'obtenir l'approbation du Conseil de l'Instruction publique et du Conseil d'Etat.

« Vous avez à Lausanne et dans le canton de Vaud, lui écrivait Juste Olivier, le 29 septembre 1837, beaucoup d'amis qui remuent pour vous tout ce qu'ils ont de bras. M. Monnard, que j'avais averti, écrit de Lucerne. Son collègue à la Diète, M. de la Harpe, conseiller d'Etat, en a fait autant. Mon beau-frère et moi expédions des missives tant et plus. Le Conseil d'Etat passe pour être un peu récalcitrant en littérature moderne, mais nous disons : « Il n'osera. »

« Tout cela est bien lent et vous ennuie beaucoup, si vous y pensez. Mais nous n'avons pas de ministre de l'Instruction publique compétent pour décider à lui seul les questions de cette espèce. Dans nos petites démocraties, la volonté qu'il faut faire agir est très complexe. Il y a une Académie, corps enseignant à consulter, et la décision appartient à un Conseil d'Etat composé de neuf membres. Quelque bonne volonté que nous y mettions, les délibérations, les communications d'un corps à l'autre, les préavis à recueillir prennent du temps. Voilà ce que vous fait dire mon ami Espérandieu, et en vérité il a mis à cette affaire toute la célébrité voulue. »

Et six jours après, Juste Olivier mandait de nouveau à Sainte-Beuve ;

« Je vous adresse, note sur note, comme nos grands diplomates européens. Celle-ci pour vous prévenir que le Conseil de l'Instruction publique en s'adressant officiellement à vous, vous fera peut-être une question sur la manière dont vous entendriez traiter le sujet de Port-Royal que j'ai indiqué en votre nom. Ne soyez pas surpris, c'est une affaire de forme. Comme le sujet doit être agréé par l'Académie, qui est proprement le corps enseignant, tandis que le Conseil n'est que le corps dirigeant, ce dernier se croira peut-être obligé d'avoir vos propres paroles sur ce point, afin de les insérer officiellement dans sa communicatiou à l'Académie. Ayez donc la complaisance de lui faire en deux ou trois phrases votre profession de foi à cet égard : ce que vous m'avez mis dans votre lettre sur votre intention de traiter *Port-Royal* d'une façon approfondie *et en le rattachant par*

III

Nous avons vu que Sainte-Beuve était descendu à l'hôtel d'Angleterre, aujourd'hui hôtel du Nord. M. et Mme Juste Olivier auraient désiré qu'il fût tout à fait leur hôte, comme il l'avait été à Aigle, lors de son premier voyage à Lausanne, mais Sainte-Beuve, qui avait de vieilles habitudes et qui à Paris, pour être plus libre, n'habitait pas avec sa mère, n'avait accepté chez ses amis qu'une demi-hospitalité. Tout le jour il travaillait à l'hôtel où il ne voyait absolument personne jusqu'à 4 heures du soir les jours où il ne faisait pas de cours, et jusqu'à 3 heures les jours où il professait (1). Passé cette heure, il se rendait

ses liaisons naturelles aux écrivains du grand siècle, surtout ce dernier point... Nous sommes tous bien ennuyeux. n'est-ce pas ? mais tâchez de nous prendre encore un peu en patience; peut-être qu'en persévérant dans l'ennui, le plaisir nous viendra. »

Le plaisir vint, en effet : le 7 octobre 1837 Sainte-Beuve recevait de Juste Olivier le petit billet que voici :

« Le sujet de Port-Royal a été agréé par l'Académie. Ainsi il ne reste plus aucun obstacle. Port-Royal, le cours donné officiellement aux étudiants pendant notre année scolaire (novembre à juin) et trois leçons par semaine. Nous sommes tous réjouis, dussions-nous avoir le chagrin de ne pas vous recevoir à Lausanne, comme nous aurions aimé. » (*Lettres communiquées par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.*) On trouvera d'autres lettres se rapportant aux négociations de ce cours dans la *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier* que j'ai publiée dans la *Revue des Deux Mondes* aux mois de septembre et d'octobre 1903.

(1) Il ne communiquait avec le dehors qu'au moyen de petits billets qu'il faisait passer à M. et Mme Juste Olivier, ou de notes qu'il avait soin d'écrire sur son-sous-main pour ne rien oublier.

Voici quelques-uns de ces billets restés inédits :

Hiver de 1837,

« Vous avez un louis d'or ; vous me dites : mettons nos louis d'or ensemble. Je sais que je n'ai pas un louis d'or, mais seulement une pièce de trois baches, et je dis non. Vous vous attristez et vous blessez un peu. Je dis : Eh bien ! mettons ensemble votre louis d'or et ma pièce de trois baches. si vous y consentez. J'apporterai moins que vous dans cette amitié, mais du moins, j'y apporterai d'abord le contentement et le bonheur de recevoir plus que je ne donne, ce qui est un des premiers caractères de l'amitié ».

Hiver de 1838

— « Mille bonjours, Madame, seriez-vous assez bonne pour demander à M. Lèbre de vouloir bien me prêter le volume des *Oraisons funèbres* de Bossuet où est celle de la *Princesse Palatine* et celle du *Prince de Condé* pour la journée seulement.

— « Mes amitiés à Olivier qui doit en être déjà au midi de la journée.

chez ses amis Olivier avec qui il dînait et restait toute la soirée, et, rentré chez lui, il reprenait son travail de recherches et de rédaction jusqu'à ce que le sommeil le prît. Toutes ses leçons

J'espère que vous avez bien dormi et que vous ne faites que de commencer la vôtre. Mille respects. Madame.

— « Voudriez-vous, s'il vous plaît, faire remettre la caisse avec le couvert et le *Saint-François de Sales.* Comment êtes-vous de cette fatigue ?

— « Je vous remercie beaucoup, Madame, je crois que c'est moi qui suis ce matin beaucoup mieux que vous, ayant très au long dormi. Ce serait tout à fait mal de ne pas faire le cours. N'y venez pas au moins, je vous le dirai sans me fatiguer.

— « Je m'habille à l'instant, mais il me faut une petite heure. Je vais me hâter. Mille bonjours. Madame.

— « Ne serait-il pas bon, cher ami d'envoyer une petite note à l'Académie pour ceux qui n'auraient pas assisté à mon avis verbal ? Si vous jugez inutile, n'envoyez pas.

— « Je suis beaucoup mieux, Madame, que je ne pouvais l'espérer après tous mes excès d'hier soir. Je ne me donne pas congé, je vous verrai, j'espère, à ma leçon. Je contremanderais les emplâtres si j'osais. Mille remerciements de toutes vos affections. Gardez tous mes respects, et amitiés à Olivier.

— « Cher ami, en m'esquivant hier j'ai laissé la *Revue des Deux Mondes* où je voudrais bien me régaler du discours de Patin. Voudriez-vous la remettre au porteur et aussi, si vous le pouviez, le volume de La Fontaine où est la traduction du *Dies Iræ.* Je vous rapporterai le tout à 3 heures.

— « Comment est-ce, ce matin, Madame et d'Aloys, et de vous et de tout le monde ? Jé voudrais bien qu'il n'y eût plus lieu à ces messages qui ne vous obligent à d'autre réponse qu'à un petit mot au bas de ce billet : *bien*, ou *assez bien*, ou *mieux*. Si Olivier part je lui resserre la main.

— « Comment les enfants vont-ils, ce matin. Madame ? Surtout le petit, j'espère qu'il ne faut plus parler d'Aloys. Et vous, avez-vous dormi ? Si vous voulez vous promener, sera-ce temps et à votre convenance de vous prendre à deux heures ? Je serai trop heureux de savoir ce que vous préférez pour qu'une chose qui me sera si douce vous soit en tout agréable. Mille respects affectueux.

A présent, voici quelques-unes des notes de son sous-main qui est gardé précieusement dans la famille Olivier. Je les cueille au hasard et dans leur enchevêtrement si pittoresque :

— « J'ai rencontré M. Manuel et Mme Vinet, mais je n'ai parlé que par signes, les derniers accents de ma voix ce matin ont été pour M. Porchat : c'est une fin comme une autre.

— « Je n'ai pas de poumons, je n'ai pas de mémoire, rien de l'orateur.

— « Je ne me sépare de mon traitement qu'à la mort, comme dit le maréchal Soult.

— « J'ai pris du lait à 1 heure.

— « Encore un cours sur la littérature moderne, et puis c'est tout.

— « Il y a à payer, sur l'argent du poële un petit volume de Mme de Charrière que M. D. (Ducloux) me fera venir de Neuchatel et une nouvelle édition des *Lettres*, 1833.

— « Ce temps me rappelle le jour où j'ai vu le lac pour la première fois, moins le fier sourire de neige.

— « Je ne sais plus ce que c'est quė cette clé précieuse.

étaient écrites dans l'intervalle d'une séance à l'autre. Cela donne une idée de la somme de travail qu'il fournit pendant les sept mois que dura son cours. Je ne crois pas que pareil labeur ait jamais été accompli par un écrivain dans des conditions aussi tyranniques.

Le cours de Sainte-Beuve (1) avait lieu les lundis, mercredis et vendredis dans la grande salle de la bibliothèque de l'Académie, située à côté de la cathédrale et à deux pas de chez Vinet (2). Il ne devait être gratuit que pour les étudiants, mais

— « En somme je suis très content, mais il ne faut pas de récidive.

— « J'ai envoyé un petit résumé à Labitte qui fera une note dans la *Revue*.

— « Ma mère est extrêmement flattée : je lui ai envoyé des lettres de ces dames et de Mme Vinet.

— « Dire à Emile Deschamps qu'on a chanté sa romance un soir, c'est allé.

— « C'est purement local, c'est le mal que j'ai eu tout cet hiver, mais il a augmenté ces jours-ci par chaud et froid.

— « Je fais toujours mes malles et c'est parce que ma mère y avait touché qu'il y avait anicroche.

— « Je n'ai pas remis à M. Vulliemin le volume des *Six jours* de Duguet : vous voudrez bien le lui rendre.

— « J'ai vu un moment M. Porchat. J'ai mis une carte chez M. G... (Gendroz ?). Je n'ai pu aller chez M. Dufournet ni chez M. de la Harpe.

— « Je serai en état de partir si je me soigne aujourd'hui.

— « Il reste à payer à M. Ducloux pour le cerclage (des caisses de ses livres) et au cordonnier pour un racommodage.

— « Mais il n'y a aucun besoin de méringues. Sérieusement, il n'est pas besoin de méringues et je n'en mangerai pas.

— « Vous pouvez bien croire que je n'oublierai ni Lausanne ni Aigle, et j'espère bien y venir au prochain printemps en homme libre.

(1) Ce cours lui était payé par l'Etat 3.000 fr. ancienne monnaie (4.500 francs monnaie actuelle).

(2) Sainte-Beuve a dit (*Port-Royal*, t. I, 515) que Vinet et lui furent installés le même jour : le mercredi 1er novembre 1837. Ce n'est pas tout à fait exact. La vérité, c'est que Vinet seul fut officiellement installé ce jour-là, en présence de Sainte-Beuve dont M. Porchat, recteur de l'Académie parla en ces termes : « Un des hommes dont Paris écoute la voix ayant proclamé le mérite signalé des ouvrages de M. Vinet, se trouve ici pour l'installer avec nous comme membre de cette Académie, à laquelle il veut bien lui-même prêter quelque temps l'appui d'un talent si digne de sa grande renommée. »

Ce n'est que cinq jours après, le lundi 6 novembre, que Sainte-Beuve fut installé à son tour et prononça son discours d'ouverture devant une assistance aussi nombreuse que choisie. J'aurais voulu donner ici la physionomie de cette première séance, mais la *Gazette de Lausanne* ne lui consacre que trois lignes et le *Nouvelliste vaudois* qui en parle assez longuement s'occupe moins de la leçon d'ouverture que du sujet du cours de Sainte-Beuve et de sa manière de professer.

« Nous avons retrouvé, dit ce journal, dans la parole de M. Sainte-Beuve, les qualités essentielles du style qui distingue cet écrivain ; mais

Sainte-Beuve avait voulu qu'il fût gratuit pour tout le monde et même ouvert aux dames — ce qui lui avait fait immédiatement une petite cour féminine. Lorsqu'il montait, enveloppé de son manteau de poète, les fameux « escaliers du marché » qui reliaient et relient encore la ville basse à la ville haute (1), il était généralement suivi d'un long cortège de dames qui l'attendaient à sa sortie de l'hôtel d'Angleterre et s'inclinaient respectueusement sur son passage. Il avait été moins fortuné du côté des hommes : s'il comptait parmi ses auditeurs des partisans enthousiastes, il avait aussi des détracteurs qui ne désarmèrent jamais tout à fait. Mme Vinet nous a déjà dit un mot des reproches que ces derniers faisaient à son cours, mais il n'y avait pas que le sujet de ses leçons qui leur parût un peu sérieux, disons le mot, rébarbatif. Sainte-Beuve manquait totalement des moyens physiques les plus indispensables à l'orateur, voire au conférencier. « Quand j'ai une fois vociféré une heure durant, écrivait-il à Mme Pelegrin, je suis hors d'haleine jusqu'à mon heure du surlendemain. » Il en convenait donc le premier. Mais, outre qu'il n'avait ni poumons ni voix, il était affligé d'un accent picard assez désagréable et qui, dans les commencements, por-

il est fâcheux qu'il lise ses leçons, car on sait tout ce qu'une improvisation chaleureuse et animée ajoute de puissance à un enseignement du genre de celui qu'il est appelé à faire. Il va sans dire que nous n'entendons nullement parler ici d'un mode de professer spontané et abandonnant tout au hasard, ou à l'à propos, mais de cette improvisation sévère qui demande plus de labeur et de préparation que les discours les mieux appris, telle, en un mot, que nous la décrivait naguères à si grands traits M. le professeur Vinet. C'est surtout dans un sujet comme celui qu'a choisi M. Sainte-Beuve, que l'on doit regretter l'absence de ce mode d'élocution, qui présente sur la lecture l'immense avantage d'empreindre pour jamais dans les esprits les grandes images et les idées capitales, tout en aidant à l'enchaînement de celles-ci. On aura beau faire, en effet, l'école de Port-Royal sera toujours pour un cours de littérature un sujet abstrait, dont bien peu de personnes pourront se rendre compte d'une manière tant soit peu méthodique et satisfaite à la seule audition des leçons, si éloquemment débitées qu'elles soient, et à plus forte raison si elles sont simplement lues. On dirait que ces pieux solitaires, tant est austère leur éloignement pour tout ce qui est apparent et extérieur, répugnent à venir poser dans une chaire de littérature, devant un auditoire nécessairement préoccupé d'idées mondaines. Avec eux, l'anecdote reste froide et les plus spirituelles saillies tombent à plat .. »

(1) Ce quartier, grâce à Dieu, n'a presque pas changé, et j'ai eu le plaisir, en arrivant à Lausanne, de retrouver au pied et tout autour de la cathédrale les vieilles maisons, les vieux monuments et tout le pittoresque qui avait charmé Sainte-Beuve.

tait sur les nerfs à tout le monde. Quand on s'y fut habitué, les plus difficiles se rabattirent, faute de mieux, sur les noms des personnages que Sainte-Beuve mettait en scène.

Dans l'un des principaux cafés de la ville, transformé en une sorte de club politique, dit Juste Olivier, on répétait la leçon du jour en la travestissant. Et dans l'auditoire de Sainte-Beuve il y avait telles personnes que l'on ne désignait plus que par les surnoms de Saint-Cyran, de Lancelot, de Singlin, de la mère Angélique.

En somme l'opposition que rencontra notre professeur n'était pas bien méchante, et je comprends qu'il ait dissuadé Juste Olivier de publier la pièce de vers que sous le pseudonyme de Delacaverne il avait composée avec sa femme pour le venger des sarcasmes des mécontents (1). Il n'était pas fâché au fond de la petite agitation qui se faisait autour de lui, et son amour-propre était largement satisfait par les témoignages d'admiration et de sympathie qu'il recevait de tous côtés. Le premier qui lui ait été donné, celui peut-être auquel il se montra le plus sensible — en dehors, bien entendu, des marques d'amitié que lui prodiguèrent ses amis de la rue Martheray — fut le toast de bienvenue que lui porta le poète Porchat à la fin du banquet qui lui fut offert à son arrivée à Lausanne, banquet suivi d'une sérénade de la société de Zofingue (2). C'est une chanson dont M. Forel, de Morges, a retrouvé le texte original dans les papiers de M. Monnard. La voici :

A Monsieur Sainte-Beuve.

Eh quoi ! pour notre bonne Suisse
Vous avez pu quitter Paris !
D'un rimeur fâcheux et novice
Vingt couplets en seront le prix.

(1) Cette pièce de vers parut à Lausanne après le départ de Sainte-Beuve sous le titre : *Epitre à M. Sainte-Beuve sur son cours de Port Royal*, par M. Delacaverne.

(2) La Société de Zofingue, fondée par Vulliemain dans les premières années du XIX[e] siècle, a pour but d'unir entre eux tous les étudiants de la Suisse qui s'assemblent une fois l'an à la ville centrale de Zofingue. Il y en a une section dans tous les chefs-lieux des cantons.

Mais il est ami de la France,
Votre cœur au sien répondra.
Chantons notre antique alliance.
Plus de Jura !

Des vieux temps consultez l'histoire :
Nous étions tous Gaulois et Francs.
Rome trembla de notre gloire ;
Le Saxon nous vit conquérans.
Au début de mainte campagne,
Qu'un champ de Mars inaugura,
On chantait, passant la montagne,
Plus de Jura !

Le temps vint marquer nos frontières,
Nous Suisses, vous Français enfin ;
Vos Rois adoptaient nos bannières,
Et nous baptisions le Dauphin.
Marignan souffla des orages,
Mais François qui nous admira
Nous dit : Mes amis, soyons sages,
Plus de Jura !

Puis, dans le sein d'un prêtre austère,
Un vieux roi, pleurant ses beaux jours,
Cassa l'édit de son grand-père,
Rançon de coupables amours.
Pour ceux qui fuyaient le martyre,
En vain la pitié l'implora,
Mais notre Suisse osa leur dire :
Plus de Jura !

Enfin croula le trône antique
Sous l'effort de quatre-vingt-neuf,
Et notre vieille république
Comme vous désira du neuf.
Coiffé du chapeau démocrate,
Le Corse un beau jour se montra.
Des deux côtés il mit la patte.
Plus de Jura !

La liberté nous fut rendue.
Dirai-je au prix de quels revers ?
A ma lyre un peu détendue
Il ne faut pas de si grands airs.
Mais du Nord vienne quelque orage,
Suisses, Français, elle dira :
Voici pour tous assez d'ouvrage :
Plus de Jura !

Pour orner notre Académie
Monsieur, vous franchissez les monts.
Voilà de notre illustre amie
Les envoyés que nous aimons.
Avec vous des noises falottes,
Et du blocus même on rira,
Car vous avez mis dans vos notes :
Plus de Jura !

C'est à cette chanson patriotique que Sainte-Beuve répondit quelque temps après par les vers qu'il a recueillis au tome II de ses poésies complètes (1).

Mais revenons à son cours. Il se flattait un jour d'avoir tenu dans ses mains le catalogue de la bibliothèque de M. de Sacy, — en quoi il n'avait pas tort, car les livres d'un penseur sont autant de fenêtres ouvertes sur son âme.

Eh bien ! moi aussi, j'ai eu la bonne fortune de feuilleter le catalogue de la bibliothèque port-royaliste de Sainte-Beuve. J'ai même été plus heureux que lui : non seulement, en effet, je possède ce catalogue, mais j'ai touché, feuilleté, parcouru les ouvrages dont il se compose, leur destinée ayant voulu qu'au lieu d'être dispersés comme les autres après sa mort, ils fussent vendus en bloc à la Société de l'histoire du protestantisme français. Il y a là plus de 400 ouvrages, formant un ensemble de près de 700 volumes qu'on chercherait inutilement ailleurs. Pour ma part, en fait de bibliothèque janséniste particulière, je ne vois que celle de la famille de Barante qui soit plus riche et comme nombre et comme livres rares.

(1) *Notes et Sonnets*, p. 289, édition Calmann-Lévy.

Mais ce qui augmente la valeur de la collection de Sainte-Beuve, ce sont les notes manuscrites qu'il a semées au hasard de ses lectures le long des marges de certains volumes. Ainsi, à la dernière feuille d'un manuscrit de Nicole provenant de l'abbé Coudrette, ami et exécuteur testamentaire de M. Boursier, Sainte-Beuve a piqué cette remarque : « L'écriture d'Arnauld est nette, nerveuse, décisive, comme celle de Lamennais et de Guizot. — L'écriture de Nicole, très belle aussi, a quelque chose de plus indécis et de plus coulant, elle tient de celle de l'abbé Gerbet, de M. Damiron et de Nodier. »

Sur un exemplaire original des *Lettres provinciales* (qui malheureusement a été détaché de cette collection et vendu aux enchères avec le gros de la bibliothèque de Sainte-Beuve), j'ai relevé également cette note qui eût fait les délices de Vinet : « A la fin de la dixième (lettre) le dialogue cesse, l'ironie a fait son temps ; l'impatience et l'indignation saisissent l'auditeur (Pascal), il se lève ; l'orateur commence, il tire le glaive. Il y a des *Philippiques et des Catilinaires.*

Si j'en avais le temps je vous dénombrerais, à la façon d'Homère, cette armée de théologiens et de bonnets carrés qui pendant cent ans remplirent le monde du bruit de leur dispute. Et quelle dispute ! je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu de plus vaine au moins en apparence ! Mais là, comme dans la plupart des affaires où les casuistes mirent la main, sous une querelle de mots se débattait une question infinement plus haute que la question du *fait* et du *droit.* Il s'agissait de savoir si le christianisme, désossé par les molinistes, ne serait plus qu'une chair molle, si la religion catholique qui avait trempé si fortement les hommes du XVIe siècle ne serait plus qu'une vague et mystique religiosité, si la France de saint Louis et de Henri IV renierait ses traditions libérales et, de gallicane qu'elle était, deviendrait purement et simplement romaine.

Oui, c'est tout cela qui était en jeu dans la querelle de la grâce. Et j'admire pour ma part le talent de greffier, d'avocat et de juge avec lequel Sainte-Beuve instruisit ce grand procès dans son cours. Greffier, il poussa le scrupule jusqu'à enregistrer les moindres témoignages des parties en présence ; avocat, il plaida le pour et le contre avec la même impartialité ; juge

il rendit des arrêts tellement équitables, qu'ils demeurent sans appel.

IV

Il avait mis six mois à professer son cours ; il mit près de trente ans à écrire son livre. Cela seul est le plus bel éloge qu'on en puise faire. Et en vérité ceux-là m'étonnent qui discutent le point de savoir si dans son Histoire de Port-Royal Sainte-Beuve suivit à la lettre le manuscrit de ses 81 leçons. N'a-t-il pas dit lui-même dans une épître à Collombet, qu'il gagnait d'avance, à écrire ses leçons, sinon la rédaction définitive du moins les matériaux de son livre? Il est bien clair que s'il ne fit paraître le tome III de son ouvrage qu'en 1848 et le tome V qu'en 1857, c'est que sa rédaction de Lausanne ne lui suffisait pas. Avec les yeux qu'il avait tout autour de la tête et la conscience qu'il apportait à ses travaux, il avait toujours peur de laisser derrière lui des documents capables d'infirmer son jugement sur tel ou tel point. Pendant que s'imprimait son premier volume, il écrivait à Juste Olivier : « Je tombe à l'aspect du bon à tirer dans des scrupules infinis. Je veux tout vérifier, tout reconsulter, tout annoter. Je pratique en littérature la morale de nos gens (1). » Et cela était si vrai qu'en 1839 il voulut aller à Rome « avant d'attaquer cette grande cité dans Port-Royal ». Il espérait en revenir plus respectueux, au moins plus indulgent, comme pour quelque chose qu'on a aimé. Il en revint non pas désenchanté, mais déçu. « J'ai assez bien vu Rome, écrivait-il à Juste Olivier, et dans le sens où je la voulais voir : je comprends ce que c'est maintenant. On y devient aisément dévot, chacun à son saint, l'un à l'Apollon du Belvédère et au grec, l'autre à Raphaël, l'autre aux chapelets ; j'ai vu des dévots de toutes sortes et qui chacun ne voyaient que leur objet. Rome et son séjour prolongé sont le plus grand prétexte à la paresse de l'âme et à un parti-pris ; on y penche tout d'un côté et rien ne vous y contrarie dans ce grand silence. Au fond tout cela est mort, Rome n'est qu'une grande ville de province traversée

(1) Lettre inédite du mois de septembre 1838.

d'étrangers. Ce qui y vit ou qui achève d'y mourir (et achèvera longtemps) a le petit pouls d'un vieillard : ce qu'était le ministère Fleury en France...» (1)

Un peu plus tard, le bruit fait autour de Pascal par la publication du vrai texte des *Pensées*, les travaux critiques auxquels elle donna lieu de la part de Faugère, de Cousin et de Vinet, le regain de succès qu'obtinrent les *Provinciales*, à la faveur de la campagne entreprise contre la Compagnie de Jésus, — car elles ont beau vieillir, elles continuent de partir toutes seules, comme la *Marseillaise*, chaque fois que l'Etat se croit en danger du fait des Jésuites — tout cela mit un temps d'arrêt dans l'impression du troisième volume de Sainte-Beuve. Outre qu'il lui paraissait de mauvais goût et peu digne d'un historien de sa valeur de jeter ce volume dans la mêlée des partis comme un nouveau brandon de discorde, il avait à Lyon, dans la personne de François-Zénon Collombet, un ami des Jésuites dont il faisait grand cas, à cause de sa profonde érudition, et il n'aurait pas voulu contrister son cœur.

Le 8 juillet 1845, il lui écrivait : « C'est toujours dans les grandes circonstances que j'ai recours à vous ; je me remets à Pascal, aux *Provinciales*, et je viens vous demander quand vous paraissez. »

Collombet préparait un livre dans lequel il se flattait de prouver que les *Petites Lettres* avaient été bel et bien qualifiées quand on les avait appelées « les grandes menteuses » !

« Vous avez raison, lui mandait Sainte-Beuve, d'aller ferme sur les *Provinciales !* La vérité avant tout! Le fait est que Pascal, lorsqu'il entreprit ce travail, ne savait pas le premier mot de ces matières théologiques, et qu'il écrivit avec les notes de Nicole et d'Arnauld.

« Il varie lui-même sur la question du *droit* et du *fait* dans le courant des *Provinciales*, si je ne me trompe.

« Il est vrai encore que Pascal a toujours déclaré qu'il ne se repentait pas d'avoir écrit les *Provinciales* ; mais en parlant ainsi, il songeait moins à l'exactitude de telle ou telle opinion qu'il y impute aux Jésuites, qu'à l'ensemble de leurs procédés,

(1) *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier.*

et on ne peut nier qu'à cette époque, ceux-ci n'aient employé tous les moyens contre les Jansénistes, lesquels, de leur côté, le leur rendaient bien, sinon en adresse, du moins en haine...»

Et Sainte-Beuve demandait à Collombet de lui envoyer des *Mémoires*, comme Pascal en recevait de Port-Royal, pour rétablir les textes inexactement cités dans le pamphlet du grand Blaise. C'était surtout ce qui porte sur les *Provinciales* IV, V, VI, etc., jusqu'à la XVI[e], en un mot ce qui peut le faire prendre en faute sur certaines allégations de détails et certains textes concernant la morale des Jésuites, qui lui paraissait utile d'avoir sous les yeux, car il en était précisément à cette portion de son travail et il tenait à être aussi vrai que possible.

Vous pensez si François-Zénon Collombet jubilait en lisant ces lignes. Quelle victoire pour lui et surtout pour ses nobles clients, si, grâce à ses savantes communications, Sainte-Beuve, dans un grand coup de lumière, allait lâcher Pascal ! Malheureusement Sainte-Beuve ne fut pas convaincu.

« J'ai amplement usé, il y a quelque temps, des pièces que vous m'aviez communiquées sur les *Provinciales*, lui écrivait-il le 28 septembre 1846. Je ne suis pas arrivé aux mêmes conclusions que vous, mais j'ai tenu compte d'incidents de détail qui entachent un peu la victoire de Montalte. (1) »

Et c'est tout. Il y avait loin, comme vous voyez, de la coupe de la vérité aux lèvres du correspondant de Sainte-Beuve. Encore celui-ci s'était-il efforcé de la rendre moins amère, pour amorcer notre Lyonnais d'un autre côté. Il se souvenait qu'autrefois Collombet lui avait indiqué une remarquable préface de Guyot, l'un des maîtres de Port-Royal, et comme il allait passer bientôt à une autre partie de son sujet, aux Ecoles et Méthodes de Port-Royal, il lui demandait s'il ne pourrait pas lui communiquer quelques petites traductions de ce maître Guyot.

Dans l'intervalle (1842), Sainte-Beuve était allé passer huit jours à Troyes, dont la bibliothèque est si riche en documents jansénistes. Vingt ans après, la publication des Mémoires du père Rapin, un des pires ennemis de Port-Royal, coïncidant avec les découvertes précieuses de M. Chantelauze sur

(1) Cf. les Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet publiées par MM. C. Latreille et Roustan.

le cardinal de Retz, achevaient d'amuser, d'attarder notre historien.

Son troisième volume paru en pleine république (1), il s'avisa un jour, pendant qu'il était à Liège, en train de discourir sur Chateaubriand, de prendre langue avec la petite Eglise d'Utrecht, d'étudier sur place « ce qui reste du jansénisme vivant », C'était un peu tard, et m'est avis que Sainte-Beuve aurait dû commencer par là ; de la sorte il aurait pu dire, en jetant les fondements de son ouvrage, qu'il connaissait les trois Romes : la Rome papale, la Rome calviniste et la Rome jansénisme, mais à cette époque Utrecht était bien loins de Paris, et je ne sais pas si les bonnes intentions dont était pavé son roman de *Volupté* auraient suffi, en 1834 ou 1835, pour lui ouvrir à double battant la porte des archives d'Amersfoort. J'en doute un peu, car même après les deux premiers volumes de son *Port-Royal*, le pieux savant qui avait alors la garde de ces archives lui manifesta plus de surprise que d'admiration pour sa littérature (2). Ces gens-là sont si peu littéraires ! Ils ont hérité de Port-Royal non seulement sa doctrine à laquelle ils sont restés pieusement fidèles depuis plus de deux cents ans, mais encore sa sainte horreur du bel esprit et des vaines paroles. Racine leur est infiniment plus cher pour la fin de sa vie chrétienne que pour ses tragédies — si belles pourtant — d'*Esther* et *Athalie*. Et quant à Pascal, s'ils avaient à choisir entre les *Provinciales* et les *Pensées*, ils n'hésiteraient pas : ces *Provinciales*, quoique très orthodoxes, furent si tapageuses ! Ils sont donc un peu fermés du côté extérieur, mais de l'autre, quels braves gens ! quels admirables chrétiens ! Je ne crois

(1) Et nous savons par les *Souvenirs* de Juste Olivier que, le jour même où Lamartine risquait sa tête à l'Hôtel de Ville en voulant sauver l'ordre Sainte-Beuve s'acheminait tranquillement vers la place Royale où ses amis habitaient alors pour leur lire un chapitre de ce volume.

(2) Je dois dire ici que le *Port-Royal* de Sainte-Beuve a toujours été mal vu des jansénistes que j'appellerai professionnels. Il y a quelques années, un M. Malvaut en parlait ainsi dans son *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal* : « L'ouvrage de Sainte-Beuve n'étant pas une source originale, ne pouvait entrer dans notre cadre. Il ne doit d'ailleurs être utilisé qu'avec une grande circonspection, l'esprit de Port-Royal n'y est pas. »

Si Sainte-Beuve avait assez vécu pour lire cette note, il se serait contenté de hausser les épaules. Je ferai comme lui, quoique M. Malvaut m'ait fait l'honneur de citer mes *Derniers Jansénistes* dans son *Répertoire*.

pas que la primitive Eglise en ait contenu de plus beaux exemplaires ; pour ma part je garderai toute ma vie l'impression forte et douce que je ressentis, en 1890, au Congrès vieux-catholique de Cologne, à la vue de l'archevêque d'Utrecht et des évêques de Deventer et d'Harlem. C'était la première fois qu'ils se réunissaient publiquement aux vieux-catholiques de la Suisse et de l'Allemagne, la question du mariage des prêtres sur laquelle ils sont demeurés intraitables, ayant creusé entre eux et les vieux-catholiques un fossé que l'on croyait infranchissable.

Quand ils parurent dans la salle du Congrès, leurs figures carrées empreintes à la fois de tristesse, de sévérité et de bonhomie, évoquèrent à mes yeux les beaux portraits que Philippe de Champagne a peints de nos Messieurs. Et je puis dire que pendant quelques jours je vécus, grâce à eux, dans l'atmosphère religieuse de Port-Royal-des-Champs.

Je ne vous ferai point l'histoire de leur petite Eglise, cela m'entraînerait trop loin de mon sujet. Sachez seulement qu'elle se compose encore aujourd'hui de 6 à 7,000 fidèles répartis en une trentaine de paroisses, dont les curés sortent du séminaire d'Amersfoort, et que les archives de ce faubourg d'Utrecht contiennent à peu près tout ce qui fut sauvé, en livres, en relations, en manuscrits, de la ruine de Port-Royal (1). Il y a là

(1) Voici ce que m'écrivait à la date du 10 mai 1882 le vénérable M. Karsten, en réponse à la demande de renseignements que je lui avais adressée sur l'église d'Utrecht :

«... Ce qu'on aime à appeler les Jansénistes de Hollande, Monsieur, c'est l'ancienne église d'Utrecht, fondée au ve siècle par les travaux des SS. Villebrod et Boniface, tristement criblée au XVIe siècle dans le mouvement religieux, dit protestantisme, mais plus tristement fondée par les Jésuites au commencement du XVIIe siècle, où leur ambition démesurée a causé un schisme cruel qui a séparé la grande majorité des fidèles d'avec leurs vrais pasteurs. Ce schisme, à force de calomnies, a successivement réduit notre vénérable Eglise à un cadre minime, mais toujours un véritable cadre ou, si vous aimez mieux, un rayon qui, malgré tout, forme encore ce que saint Cyprien nomme une Eglise : *Plebs adunata*.

« Un peu plus de 6000 fidèles avec une trentaine de prêtres qui ont à leur tête un archevêque et deux évêques, composent 26 ou 27 petites paroisses. Ces prétendus jansénistes s'appellent en notre patrie : *catholiques de l'ancien clergé*. On sait assez généralement que nos prêtres sont les successeurs de l'ancien clergé du pays qui demeurèrent fidèles à leurs prélats, tandis que les autres catholiques qui s'en sont laissé séparer (séduits par les calomnies des Jésuites) s'appellent *catholiques de la mission de Hollande*.

des pièces uniques et je comprends que Sainte-Beuve, qui avait été mis en goût de documents jansénistes inédits par son séjour à Troyes, se soit senti attiré vers la petite Eglise d'Utrecht. Ce fut en 1849, comme je l'ai dit, qu'il fit ce péleri-

Ce n'est que depuis 1853 que le pape Pie IX leur a donné, *motu proprio, ex plenitudine protestatis apostolicæ*, deux évêques.

« Nous avons notre propre séminaire reconnu par le gouvernement, et un collège ou petit séminaire. Ces deux établissements qui subsistent depuis 160 ans, c'est-à-dire depuis le commencement du schisme jésuitique, ont été entretenus par nous-mêmes, sans avoir jamais eu le moindre subside du gouvernement. Le séminaire où le nombre des élèves varie entre 4 et 12, en compte aujourd'hui 7 avec 3 professeurs ; et le collège a actuellement une dizaine d'enfants qui reçoivent l'instruction du gymnase de la ville. Ce nombre varie entre 8 et 20, ce qui suffit pour les besoins de notre Eglise. Voilà pour la statistique. La bibliothèque sur laquelle vous désiriez être également renseigné est celle de la maison de Klarembourg bien à distinguer des archives de notre Eglise. La première nous vient des Français réfugiés chez nous pour se soustraire à l'intolérance depuis la Bulle *Unigenitus* et l'appel de 1817. Ces messieurs avaient chacun leur bibliothèque qui, réunies, ont formé la bibliothèque de Klarembourg, maison à Utrecht, où ces messieurs se sont retirés en 1771 après la mort de l'abbé d'Etemare.

« C'est de lui que proviennent la plupart des manuscrits, mais on s'en fait ordinairement une idée bien exagérée. La plupart de ces manuscrits sont des écritures qui ne regardent que ces messieurs eux-mêmes. Un petit nombre seulement vient de Port-Royal et ont été pour la plupart imprimés.

« Enfin, Monsieur, vous demandez si notre séminaire (c'est bien à dire notre Eglise) a gardé la tradition de Port-Royal ou bien s'il s'est rangé du côté des vieux-catholiques. Le seul rapport que notre Eglise a avec les chrétiens de la Suisse, c'est qu'un de nos prélats leur a donné un évêque, qui comme *Allemand* serait mieux en mesure de secourir les fidèles repoussés par leurs pasteurs naturels, que ne le pourraient faire nos prélats. Pour le reste, et pour ce qu'ils appellent *leurs réformes*, notre Eglise n'y a pris aucune part comme aussi elle n'a pas été consultée là-dessus.

« L'archevêque d'Utrecht actuel se nomme Jean Heycamp. L'archevêque qui a *promis* de sacrer un évêque pour les vieux catholiques s'appelait Henri Loos, mort le jour même que M. Reinkens a été élu à Bonn. Il n'a pas su cette élection. Le prélat qui a fait le sacre de M. Reikens était notre évêque de Deventer, et se nommait *Herman* Heykamp, oncle de l'archevêque d'Utrecht actuel.

« Voilà, Monsieur, il me semble, tout ce que vous désirez savoir : si cela vous satisfait, j'en suis bien content. Pourriez-vous nous épargner de votre côté l'injurieuse épithète de jansénistes ?

« En relisant votre lettre, je vois que j'ai omis quelque chose. Les papiers ou manuscrits que nous avons sur Port-Royal sont d'après toute apparence du fonds de Mlle de Théméricourt c'est toujours presque la main de son copiste ordinaire ; p. a. Les 25 lettres de M. Thomas du Fossé étaient également de son écriture.

Pour ne pas retarder ma réponse, je n'ajoute que la prière que vous me croyiez dans la charité de Jésus-Christ. Tout à vous.

« C. KARSTEN. »

(Lettre inédite.)

nage. Il fut reçu à Amersfoort avec toute la déférence qui lui était due, mais avec une certaine réserve, bien qu'il fût conduit par un professeur de l'Université d'Utrecht qui lui servait en quelque sorte de caution, et c'est avec peine qu'il obtint du bon M. Karsten (lequel évidemment ne faisait qu'exécuter sa consigne) la permission d'entrebaîller certains cartons. Mais Sainte-Beuve était si séduisant, il parlait si bien de Port-Royal, qu'il avait conquis la place quand il partit. Et quelque temps après, M. Karsten lui faisait parvenir en copies, en dehors des livres manuscrits de M. Le Camus, cette vie de M. de Pontchâteau et ces mémoires de M. Vuillard dont il a tiré un si beau parti dans les derniers volumes de son ouvrage, notamment en ce qui concerne les dernières années de Racine.

Ouvrez la dernière édition de *Port-Royal* et lisez l'avertissement daté de 1866, vous verrez la reconnaissance que Sainte-Beuve témoigna à M. Karsten. Le pieux archiviste d'Amerfoort en fut si touché, que, le 15 janvier 1867, il lui écrivit la lettre suivante qui m'a été gracieusement communiquée par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

« Très honoré Monsieur.

« Il faut bien, en effet, que Port-Royal nous soit cher, puisque c'est à ce seul titre que je dois toutes les bontés et les preuves d'amitié même dont vous me comblez. Si j'y corresponds bien mal en apparence, ce n'est pas que je n'y sois pas bien sensible, mais le point de vue dans lequel vous vous placez dans votre *Port-Royal* est pour moi comme étranger dans votre littérature, si nouveau, si peu connu, que je n'ai qu'à écouter. Et de venir vous dire, en un méchant français, que j'y trouve de bien belles choses, il me semble que cela serait d'une insipidité dont votre goût exquis se passera volontiers. — Au reste, monsieur, j'ose vous dire que je sens bien ce que vous dites, que Port-Royal forme les liens les plus sûrs entre ceux qui (bien que dans des vues plus ou moins différentes), se rencontrent sur son domaine, attirés de part et d'autre par l'estime, la vénération, la religion, comme vous vous exprimez, qu'excite en eux cette grandiose apparition du XVIIe siècle. Je me suis demandé si ce n'est pas peut-être parce que cet amour seul de Port-Royal

nous révèle et nous garantit en ces personnages certaines qualités honnêtes et belles, en un mot, une trempe anti-jésuitique, par laquelle nous nous confions sans crainte d'être trompés. Quoi qu'il en soit de cette pensée que vous comprendrez mieux que je ne l'exprime, le fait est que je n'ai jamais lu d'écrit de qui que ce soit, où il se manifestait une estime sincère de Port-Royal sans être épris d'amitié pour l'auteur. Et aimant jusqu'aux pierres de cette sainte maison, je n'apprends jamais sans émotion que votre gouvernement prend quelque mesure pour relever la gloire de Port-Royal, même matériellement, en donnant son nom à quelque rue de Paris, ou (comme on me l'apprit dernièrement) en créant quelque place qu'on décore de ce beau nom. Vous voyez que je donne auprès de vous, Monsieur, peut-être avec trop de liberté, j'aurais presque dit le programme — au défaut d'un autre mot — mais en ce cas le programme sincère d'après lequel je veux bien qu'on me juge. Après quoi, je puis me dispenser de vous entretenir sur les sentiments qui m'animent par rapport à vous, monsieur, comme auteur de *Port-Royal*. Si avec tout cela je n'écris guère, je me persuade que vous n'en voudrez pas pour cela à un étranger qui se trouve dans une position qui lui donne de la besogne outre mesure, mais que la nécessité de la charité ne lui permet pas de refuser.

Le caractère de notre siècle, qui semble vouloir vérifier un mot de votre Bossuet : « Il viendra un temps où l'on ne connaîtra que les affaires et les plaisirs », m'empêche d'avoir le moindre doute sur ce que vous témoignez être presque le seul à suivre cette question de Port-Royal. *Sicut populus ita sacerdos* ; les études sérieuses qui ont autrefois environné de gloire le clergé français, ont cessé depuis bien du temps, à quelques rares exceptions près. Et vos premiers prédicateurs, je veux dire ceux qui sont en vogue, le prouvent assez. Nos journaux nous en entretiennent quelquefois, et ce qu'ils en relèvent n'est pas de nature à donner une idée bien grande, même de ces coryphées.

« Mais je mettrai une fin à ma lettre ; seulement je ne saurais omettre que je viens d'apprendre la perte que fait votre patrie avec la république des savants dans la mort de M. Victor

Cousin, dont les travaux sur Platon vivront longtemps. Je ne connais pas assez ses autres ouvrages pour en oser parler. *R. in pace !*

« Je me réjouis de l'avancement de votre nouvelle édition, et j'espère qu'elle réveillera en bien des personnes l'estime et l'amour de Port-Royal. J'ai reçu en son temps l'épreuve de votre *Avertissement*, dont je vous témoigne ma reconnaissance. Si je ne vous en ai pas même accusé réception, c'est que j'ai fait tout bonnement ce que vous disiez dans la lettre dont vous avez bien voulu l'accompagner : « Vous n'avez pas à me répondre. » C'était à l'époque où notre petite ville était visitée par le choléra.

« La seule chose qui m'ait déplu dans votre dernière lettre, c'est ce qu'elle disait de certaines indispositions qui vous ont atteint. Je souhaite de tout mon cœur que nos bons amis de Port-Royal puissent vous procurer les soulagements nécessaires pour que vous atteigniez à une *senectus viridis*.

« Je vous prie de lire ma lettre avec toute l'indulgence dont elle a besoin et d'agréer le témoignage des sentiments de respect et d'estime sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Très honoré Monsieur,

« Votre très humble serviteur.

« L. KARSTEN. »

Cette lettre, où j'aurais tant de choses à commenter, notamment le passage relatif à la mort de Victor Cousin, je ne sais quelle impression elle a faite sur vous, mais en la lisant je ne pouvais me défendre de cette réflexion, que, quelques mois plus tard, le rôle d' « évêque du grand diocèse » joué publiquement par Sainte-Beuve et le bruit qui se faisait autour de son nom à propos de tel dîner du Vendredi-saint auraient peut-être empêché M. Karsten de l'écrire. On sait qu'après avoir traversé toutes les communions, lâché tous les partis, l'historien de Port-Royal avait jeté l'ancre sur le roc désolé de la librepensée rationaliste. Ce fut son dernier avatar. Il finit comme il avait commencé. Sa vie qui dans les beaux jours avait été si religieuse appelait une autre fin. Mais qu'importe, après tout ? L'essentiel, au point de vue particulier qui nous occupe, est

qu'il ait achevé sa grande œuvre de *Port-Royal* dans l'intelligence du christianisme que lui reconnaissait Vinet. De ce côté-là, malgré son détachement graduel des solitaires, nous n'avons aucun reproche à lui adresser (1).

L'éternel honneur de Sainte-Beuve, ce par quoi son œuvre vivra dans le respect du temps et l'admiration des hommes, c'est que, sans rien lui sacrifier de ses convictions, de ses croyances, en dépit de ses variations et de ses métamorphoses, il aura servi jusqu'au bout la grande cause de la vérité.

Léon Séché.

(1) Lui-même ne les perdit jamais de vue dans les grandes circonstances de sa vie. En 1844, quand il refusa pour la troisième fois la décoration que lui offrait Villemain, il s'excusait en disant : « J'ai vécu avec des hommes qui ont tout sacrifié pour ne pas signer je ne sais quel formulaire : cela paraissait une puérilité, mais ils y mettaient une idée, je comprends très bien ces hommes. »

L'année suivante, lors de sa réception à l'Académie française, il écrivait à Hermann Reuchlin : « Vous qui m'avez vu dans mon petit galetas que je regrette, vous m'auriez à peine reconnu ce jour-là, dans l'habit de cérémonie auquel s'ajoutait l'épée, et tout un air de cour que j'ai vite tâché de me rendre familier. Qu'aurait dit M. Singlin d'un pareil déguisement ? M. Royer-Collard pourtant assistait à cette cérémonie et n'a point paru mécontent ; mais les jansénistes de notre temps, même les plus directs et les plus purs de race, sont tellement sécularisés » (*Lettres inédites de Sainte-Beuve à Hermann Reuchlin*, publiées par M. Eugène Ritter.)

Enfin le 9 mars 1867, il écrivait à M. Gustave d'Hugues que son livre de *Port-Royal* était le plus approfondi et le plus personnel de ceux qu'il avait faits. « C'est là, disait-il, à y bien regarder, qu'on me trouvera tout entier lorsque je me suis livré moi-même et à mes goûts. » *Corresp. de Sainte-Beuve*, t. II, p. 146.)

DEUX PASSIONS D'UN PHILOSOPHE

(Suite)

II

L'INCONNUE

En même temps que Louise Colet, Victor Cousin avait une autre affection, de même nature, mais dans un autre monde. Cette liaison, qui ne fut pas affichée comme la précédente, a été ignorée, je crois, de tous les contemporains. Il serait malséant de lever complètement le voile qui la cache (1). Tout au plus, nous sera-t-il permis de faire connaître, avec le plus de discrétion possible, quelques-unes des lettres que le philosophe écrivit.

Nous avons eu entre les mains une partie de ces lettres, — partie *très minime* de la très grande correspondance qui a été échangée pendant de longues années entre les deux intéressés, et tout en voulant en donner un échantillon fidèle, nous avons cru devoir en faire disparaître tout ce qui pourrait donner une indication permettant d'enlever le masque de cette inconnue.

Aussi bien, ces lettres, quoique tendres, ne sont pas, à proprement parler, des lettres d'amour. Il est question le plus souvent des travaux de Cousin, de sa santé, de celle de sa correspondante, et, quelquefois, de politique, avec des réminiscences sur le passé qui laissent deviner plus de choses qu'elles n'en disent. Il semble qu'elles soient postérieures de plusieurs années à l'époque de la passion, qui est atténuée, quoique toujours vivace. Nous ignorons ce que sont devenues les autres lettres : sans doute elles ont été détruites. Celles qui sont publiées ici le feront regretter.

(1) La famille est pourtant éteinte depuis de longues années.

Quant aux lettres que Cousin a dû recevoir en réponse, elles ne se retrouvent pas, — comme tant d'autres, hélas ! — à la Bibliothèque Cousin.

I

5 juillet 1852.

Je vous remercie, ma très chère, de votre indulgence pour les bagatelles que je vous adresse de temps en temps. Elles sont bonnes à vous faire passer quelques moments sous vos ombrages, comme elles m'aident à traverser sans trop d'ennui les jours de la servitude. Convenez aussi que c'était là une bien grande société que celle du XVIIe siècle. Le Roi Louis XV en la corrompant a préparé une révolution quand un développement conforme aux besoins nouveaux aurait suffi, et nous voilà aujourd'hui un peu moins avancés qu'auparavant. Le principe de toute amélioration vraie est l'intelligence des grandeurs passées. Contre les bassesses de la bourgeoisie je me réfugie dans la belle aristocratie du grand siècle. La seule idée qu'on ose toucher à Chantilly me transporte d'indignation, et vous avez pu voir ma protestation cachée dans quelques lignes de mon dernier article. J'en vais imprimer un autre d'un genre différent. Je décrirai un duel à la place Royale en 1643, l'année même de la bataille de Rocroy (1). Ainsi s'écoule ma vie fière et triste, pauvre mais indépendante. Vous m'avez vu heureux ou malheureux par le cœur et non par les choses extérieures. Je souffre cependant de la dégradation actuelle, et le règne de cette bougeoisie imbécile, qui livre sans remords la dignité de la patrie, à laquelle elle est insensible, dans l'intérêt de son argent, me fait honte et pitié. Ah ! Condé ! Ah ! Mme de Longueville, ah ! Corneille. Et je finis en me recommandant à vos anciens sentimens.

Mille complimens affectueux.

V. COUSIN.

II

Puisque vous avez, ma très chère, de l'indulgence pour mes articles sur Mme de Longueville, en voici encore un, et ce sera le dernier j'espère... (2)

(1) Le 3[e] article de la *Jeunesse de Mme de Longueville* : Amour de Coligny, son duel avec le duc de Guise, dans *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1852, (XCIII, 377).

(2) 4[e] article : Commencement de l'Amour et de la Fronde, dans la *Revue* du 15 août.

Vous me trouvez cette fois bien sévère envers Mme de Longueville. Aussi, j'ai bien envie de poser la plume, car si je continuais je serais forcé d'être plus sévère encore dans le reste de la Fronde. Mais, il ne faut pas oublier qu'elle s'est repentie, et à 34 ans, belle plus que jamais, et pouvant encore avoir bien des jours d'amour et de bonheur. Je ne sais trop si je recueillerai ces articles, il faudrait en ajouter un ou deux pour faire un volume, et je répugne à insister sur les fautes de la pauvre femme. Et puis la peinture de cette société grande et charmante, de ses mœurs délicates, peut-elle intéresser un temps sans cesse ballotté entre les grossièretés de la démagogie et le charlatanisme de la tyrannie ? Rendez-moi une aristocratie vaillante et élégante, et permettez-moi de ne pas livrer la sœur de Condé à la bourgeoisie et à la populace.

Ce me sera une certaine douceur de revoir mes pauvres amis. Mais cette douceur est bien gâtée par le sentiment humiliant de l'arbitraire qui proscrit, qui rappelle, qui peut proscrire encore, sans l'intervention des dix. Je vous espère et vous attends à Paris. Mille amitiés.

17 août.

V. C.

III

Eh bien, ma très chère, vous ne venez donc pas à Paris ? Je vous attendais ces jours-ci, mais ne vous voyant pas venir, je prends le parti de vous adresser l'article que vous avez eu la bonté de me demander. Je suis charmé que M. de...., ait été content de ce que je dis de son illustre aïeul qui n'a pas, je ne sais pourquoi une histoire digne de lui.

Puisque vous ne me parlez pas de votre santé, j'en conclus qu'elle va bien. La mienne s'est un peu dérangée, et on m'engage à m'en aller passer l'hiver dans le Midi. Le ferai-je ? Cela est douteux, les petits travaux dont je suis occupé en ce moment exigent que je sois à Paris, entouré de livres et surtout de manuscrits. J'ai ensuite un assez grand chagrin domestique. Mon frère est très malade, et j'en suis à craindre pour lui. C'est un avertissement pour moi-même.

Mes flatteurs m'engagent à réunir en un volume les articles que je vous ai adressés sur la jeunesse de Mme de Longueville (1). J'hésite un peu car j'aurais voulu la peindre aussi pendant le reste de la Fronde (2)

(1) Le volume fut publié dans les premiers jours de 1853, et traduit en anglais l'année suivante.
(2) Cette partie ne parut qu'en 1859.

jusqu'à sa conversion. Mais je ne sais si la grossière société de notre temps peut trouver quelque plaisir à la peinture de ces mœurs délicates et raffinées. En fait de politique, nous attendons l'empire pour le mois de décembre. J'en suis charmé. Ce sera un pas de plus, et peut-être L. Napoléon se voyant plus établi donnera-t-il un peu de liberté, comme un présent de joyeux avènement.

Adieu, ou plutôt au revoir, car je ne veux pas désespérer entièrement de vous (*sic*).

Mille tendres amitiés.

20 sept. 1852.

V. Cousin.

IV

dimanche, 3 octobre.

Mon frère commence à aller un peu mieux, sans être bien, et mes craintes ne sont pas entièrement dissipées. Ecrivez-moi bien vite, je vous prie, que vous êtes arrivée et que cette détestable dyssenterie qui se répand partout a cédé au repos et aux besoins de votre famille. Vous êtes trop sûre de mon amitié pour douter que je n'aye besoin d'être rassuré le plus tôt possible. J'attends donc bientôt de bonnes nouvelles.

Si vous êtiez venue à la Sorbonne, ma très chère, vous m'auriez trouvé au milieu de mes manuscrits, et occupé à gâter mes articles de la *Revue des Deux Mondes* en les revoyant pour les mettre en un volume. Je voudrais déjà que ce volume fût fait pour être un peu libre, et pouvoir continuer ces légers travaux, ou m'en aller passer dans le Midi les plus mauvais mois d'hiver. Je vais bientôt mettre sous presse et tâcher de faire pour la première fois de ma vie un livre agréable.

J'ai été bien sensible à votre excellente conduite... Je vous en aime et estime davantage. Le nouvel empereur fera-t-il ce qu'avait fait l'autre ? Je l'espère. Moi qui ne le servirai pas, je lui rends cette justice qu'il est naturellement généreux, même prodigue...

Au revoir, et mille bien tendres amitiés.

V. Cousin.

V

J'ai été bien content d'apprendre, et d'apprendre vite que tout danger est passé, et que vous n'avez plus qu'un peu de gêne dans la

respiration. J'espère que ce mieux s'améliorera encore, et que vous n'aurez pas besoin d'aller dans le Midi. Car je crains bien de ne pouvoir vous y suivre. Mon pauvre frère est retombé, et je suis rempli de craintes sur l'issue de cette maladie. Il est plus âgé que moi. Il est faible. Les jambes enflent. Il ne marche plus. Enfin tout est à craindre, et le médecin n'est pas rassurant. Je ne puis donc m'éloigner en ce moment sans manquer à des devoirs que je veux remplir jusqu'au bout. Ajoutez, ma très chère, que la réimpression de ces articles marche très lentement, à cause des corrections et des additions que j'y fais. Je crains même d'être obligé de faire deux volumes pour embrasser toute la vie mondaine de la dame qui ne finit pas avec les articles que vous connaissez. J'en bâtis quelques autres pour achever la Fronde dont vous avez vu le commencement. Vous voyez que tout cela me conduira assez loin. Au reste, nous avons un peu de temps devant nous, car il ne faut pas partir avant la fin de novembre. Je redouterais Nice pour vous, car les mois de janvier et de février n'y valent rien, me dit-on, et ce sont ceux-là qui sont les pires à passer. J'aimerais mieux Montpellier et surtout le Vernet ou Pau.

En fait de politique, je n'ai pas besoin de vous dire que je m'éloigne de plus en plus du temps présent et m'enfonce chaque jour davantage dans mon tombeau. Je suis pour l'empire parce que la République est une erreur lamentable, comme deux fois la France a pu le reconnaître à ses dépens, mais je n'estime et je n'aime que la liberté. Je la veux sage et raisonnable ; mais pas du tout, c'est trop peu pour moi.

Mille et mille amitiés,

V. Cousin.

Mercredi, 20 octobre 52.

VI

Que me dit-on, ma bien chère amie, que vous avez été malade ? Impatienté de ne pas recevoir de vos nouvelles, je suis allé chez vous... et là on m'a dit que... grâce à Dieu vous êtiez hors d'affaire. Et pas un mot de vous ! Vous me diriez que moi-même j'ai bien gardé le silence. Mais il me semble que nous ne comptons pas nos lettres, et d'ailleurs vous avez pu deviner qu'après le malheur qui m'est arrivé, j'avais dû m'enfoncer dans le travail, et que j'étais digne d'excuses. Je vous attendais avec un très beau volume à vous offrir croyant d'après ce que vous m'aviez dit que vous seriez à Paris à la fin de janvier. Je me résigne à votre absence, mais j'ai besoin d'être rassuré par vous-même sur votre chère santé. Ne vous fatiguez pas, prenez votre temps,

mais faites-moi savoir bientôt comment vous vous trouvez. Je ne vous en écris pas davantage, et tout en vous grondant je vous renouvelle l'expression de ma bien vieille amitié.

V. COUSIN.

14 février 53.

VII

Combien je vous plains, ma bien chère !... Prenez bien garde à vos entrailles et à votre poitrine. Vivez dans une atmosphère douce et chaude, et ne songez pas à sortir du château avant le printemps. Je ne veux pas de vous avant un grand mois. Voilà l'inconvénient attaché à l'avantage d'une nombreuse famille. On est vulnérable de tous côtés ! Moi je n'ai plus rien à craindre, et cela même est un mal affreux. Supportons toutes nos misères et adoucissons les par l'amitié.

Milles tendresses,

V. COUSIN.

Ce 16 mars.

VIII

Samedi, 10 mai.

Ma très chère amie,

Je vous ai vue partir avec peine, mais je sentais que la vie de Paris ne vous convenait pas. Vous sortiez beaucoup et vous vous fatiguiez. J'espère que...... vous a déjà fait du bien, et que cette solitude vous rendra votre voix, car pour vos battements de cœur je les rapporte en grande partie à l'affreux évènement......

Mais comment employez vous votre temps à X... ? L'administration ne vous peut suffire. Lire est une grande ressource, mais qui s'épuise....

Je vous souhaite par-dessus tout du soleil. J'ignore ce qu'il est devenu. Donnez m'en des nouvelles si vous en avez. Je devais aller passer quelques jours à Morfontaine (1). Le mauvais temps m'en a empêché, et me cloue à la Sorbonne. J'y travaille à un livre qui sera terminé dans un ou deux mois et qui fera un assez grand contraste avec Mme de Longueville. Tout le monde me demande la suite de la vie de la belle dame, au lieu de cela on aura de la métaphysique. (2)

Ce livre ou plutôt cette édition nouvelle d'un ancien livre ranimera-

(1) Où habitaient alors Odilon Barrot et Barthélemy Saint-Hilaire.
(2) Le volume *Du Vrai, du Beau et du Bien*, paru en 1853.

t-elle l'orage qu'excitent d'ordinaire mes ouvrages philosophiques ? Nous verrons. J'ai pris de grandes précautions. Mais que peut la sagesse contre l'intolérance ? Elle peut au moins s'en moquer, et c'est bien ce que je ferai, pourvu que j'aye pour moi les bons juges. C'est là le difficile, et je n'ai pas de trop bons pressentissemens à cet égard.

Adieu, ou plutôt à revoir, car vous m'avez promis une petite visite cet été. Mille tendresses.

V. Cousin.

IX

Je suis confus, ma très chère amie, de vous répondre si tard, si je ne vous savais tranquille et pleine d'indulgence pour un pauvre diable d'auteur, toujours tout près d'accoucher, et n'accouchant pas, et dans les dernières douleurs de l'enfantement. Je vous ai envoyé, et j'espère que vous avez reçu, la seule chose lisible de mon livre : un morceau sur les arts en France, qui a eu ici un succès très grand mais bien mélangé. J'ai eu pour moi les dévots, et contre moi tout ce qui préfère le plaisir des yeux à celui de l'âme, je divise les peintres et les sculpteurs. Attendez un peu, et je pourrai bien réunir bientôt tout le monde contre moi, les dévots et les philosophes, les uns qui trouveront que je ne vais pas assez loin, les autres que je vais trop loin. Mais laissons là toutes ces vanités.

Je suis charmé et touché de l'occupation que vous vous êtes donnée, de copier les lettres de Mme votre mère. Plus on avance dans la vie, plus on revient avec douceur sur le passé ! Vous devriez bien fouiller aussi dans vos papiers de famille, et recueillir les pièces intéressantes. Les..... ont toujours fourni de braves officiers. Avez-vous des portraits de quelques-uns d'eux, hommes ou femmes ? Pour moi, vous le savez, j'aime infiniment les portraits. A propos de portraits, vous m'en devez un ; songez-y ; il me tient à cœur, et à ce titre vous me le devez, ma chère. Je ne comprends pas qu'on ne désire pas avoir souvent sous les yeux ceux qu'on a aimés, et un jour je vous ferai l'affront de vous envoyer de moi quelque odieuse lithographie.

A revoir. Dites-moi si les forces vous reviennent... Pour moi,

je serai libre dans 8 ou 10 jours, et je prendrai quelques vacances. Je vous quitte pour corriger mes dernières épreuves. Mille tendresses de cœur.

V. Cousin.

27 juin.

X

Je pars demain pour Londres, et je vous écris aujourd'hui un petit mot pour vous le dire, et vous prier de ne pas venir à Paris avant le 10 août, car je n'y serais pas et je prendrais cela pour un fort mauvais tour. Je fais remettre mon livre à votre portier et le charge de le faire remettre à votre homme d'affaires. Lisez-moi, et considérez surtout l'ensemble et l'esprit général. Il me semble que c'est une nourriture capable de fortifier et d'élever lâme. Que dites-vous de cet excès de modestie ?

...A mon retour, ou plutôt à votre première visite, je vous remettrai ma lithographie, et je choisirai parmi les vôtres celle qui me conviendra le mieux, et vous vous doutez bien du temps que je préfère à tous les autres. Il me semble qu'il est bien temps de nous faire quelques cadeaux de tendresse.

Comme il n'est pas question pour vous de rien publier, il n'y a que de l'avantage à tous égards et pour vous de l'agrément à recueillir les papiers qui se rapportent à votre famille. Ne brûlez rien : vous ne savez pas qu'il n'y a pas de document inutile. Débrouillez, classez ; voilà tout. Tout au plus quelques notes. Si votre bonne mère vivait encore, je lui ferais ma cour en lui offrant le portrait gravé d'un X... au XVIIe siècle. Je vous le montrerai la première fois que vous viendrez me voir.

Adieu, ou plutôt à revoir, ma très chère, car j'espère bien que la Manche ne me dévorera pas et se contentera de me donner le mal de mer. A vous.

V. Cousin.

Ce 14, jeudi, juillet 53.

XI

Me voici de retour, ma très chère, fatigué au dernier point, mais vivant encore malgré le mal de mer et l'accablement qui

en est la suite. Mandez-moi, pour me délasser, que vous allez bien, et que vous viendrez bientôt à Paris. Je n'en bouge plus que pour des courses à droite et à gauche. J'ai été ravi de l'Angleterre, et de cet esprit public admirable. Trop de révolutions l'ont éteint chez nous. Je vous rapporte la paix, au moins pour quelque temps, et c'est beaucoup. Mais j'allais oublier mon livre. Vous l'avez reçu, et vous l'avez lu. Y avez-vous trouvé quelque chose contre la religion? Il me semble qu'on m'épargne assez de ce côté là, et qu'il y a un peu de mieux dans les dispositions de certaines gens à mon égard. Il n'en est pas ainsi du gouvernement. Il est furieux de mon humble préface et de ma fidélité à la monarchie constitutionnelle. Il faut qu'il en prenne son parti. Je suis trop vieux pour changer.

Quand vous viendrez, ne manquez pas de m'apporter le plus beau portrait que vous pourrez trouver de votre chère personne, Je l'attends impatiemment.

Bien à vous,

V. Cousin.

10 août 53.

XI

J'ai fait, ma très chère, une petite course qui m'a forcé de ne pas vous répondre aussi vite que je l'aurais désiré. Il me semble que maintenant la chaleur ne peut vous tourmenter, car, certes, elle n'est pas grande, et si elle seule vous retenait, j'ai l'espoir de vous voir bientôt à Paris. Là, nous causerons amicalement de bien des choses que j'ai peu de goût à confier à la poste.

Au moment où je me vantais à vous d'être cette fois moins mal traité par les théologiens, je recevais un long article de l'*Univers religieux* qui était fort propre à m'ôter toute illusion. Il me semble impossible de pousser plus loin l'injustice. Je doute que cet article me fasse grand mal dans le public pour lequel j'écris, où la piété et l'esprit d'ordre ne sont pas considérés comme incompatibles avec l'esprit libéral et une philosophie honnête. Après tout, je vous dirai que ce livre a fait tout seul si bien son chemin que voilà toute l'édition épuisée, et qu'il en faut faire une nouvelle. J'y travaille avec soin pour

faire de ce livre mon testament, car je m'affaiblis et ne recommencerai pas un autre ouvrage de ce genre. Je veux surtout améliorer la première partie par une foule de petites corrections de détail dans l'intérêt de la plus grande clarté. Ma prétention, je vous l'ai dit, est qu'un père de famille chrétien, mais raisonnable ne craigne pas de mettre ces leçons entre les mains de ses enfants. J'ai la conviction que loin de détruire le sentiment chrétien elles l'affermissent, en lui donnant pour auxiliaire la philosophie. Je n'ai jamais voulu diviser les forces de l'âme, mais les unir, et les faire concourir à un grand but, l'élévation du caractère. Mais excusez, je vous prie, ce bavardage d'auteur, et parlons de votre portrait.

Vous m'en devez un et excellent. Prenez-vous y comme il vous plaira. Je ne veux pas de portraits qui vous fassent paraître dure. J'ai vu chez vous, il y a longtemps, une assez bonne miniature, sur laquelle, je crois, on avait fait des lithographies que je vois encore. Je négligeai d'en prendre une, trouvant l'original bien préférable. Je suis puni de ma fatuité. Mais vous devez avoir encore de ces lithographies où vous étiez représentée presque au moment de votre mariage et dans le costume du temps, avec vos cheveux noirs et vos yeux bleus qui n'avaient pas la moindre dureté, je vous assure. Vous voyez que ma mémoire est assez bonne. Vous savez d'où elle vient.

J'attends que votre première lettre me dise le jour de votre arrivée. Soignez-vous bien, et croyez-moi bien à vous.

V. C.

Dimanche, 4 septembre 53.

XIII

Je m'empresse, ma très chère, de vous remercier de votre gracieuse complaisance ! Pendant une petite absence que j'ai faite, avant-hier, une dame est venue m'apporter votre cher portrait. Si cette dame est Mme de B.... grondez-la un peu de n'avoir pas laissé son adresse et de m'avoir mis dans l'impossibilité d'aller la remercier ; surtout, soyez assez bonne pour vous charger de mes remerciements auprès d'elle.

J'ai été charmé de votre portrait ; et, à ne vous rien cacher, ce qui autrefois avait scandalisé ma pudeur et ma jalousie, est aujourd'hui ce qui m'a plu davantage, et je ne regrette aucun fichu, fût-il de dentelle ! J'étais fou. Mais quelle charmante folie, inspirée par l'amour jeune, sincère, honnête !

Hélas ! quand reviendront de semblables moments !
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ?
Ai-je passé le temps d'aimer ?

Maintenant, dites-moi, je vous prie, quel était ce portrait dont vous me parliez, qui vous donnait un air dur ? Cela n'est pas possible. Il n'y a pas de peintre et de graveur qui ait été assez sot pour ôter à vos yeux bleus leur douceur attrayante. Ce portrait est peut-être postérieur à celui que vous m'avez adressé ; dans ce cas, il aurait aussi son prix à mes yeux, et un prix particulier, parce qu'il se rapprocherait davantage du temps où je vous ai connue. Mais celui-là, il faut que vous me l'apportiez vous-même, et en retour je vous donnerai, avec ma triste figure, la nouvelle édition de mon livre à laquelle je travaille avec ardeur. Il y aura mille petites corrections de style, et un appendice où je rendrai compte des *Sept Sacrements* de Poussin, que je viens de voir en Angleterre, et signalerai un tableau ignoré de ce chef admirable de l'Ecole Française.

Adieu, merci mille fois. J'ai beaucoup reçu et je demande encore.

V. C.

Jeudi matin, 22 sept. 53.

XIV

Voilà la plus sotte propriétaire du monde de vous empêcher de revenir, et me voilà menacé de ne pas vous voir demain, s'il faut un escalier neuf, que cette stupide créature fait faire pendant l'hiver, trouvant sans doute que l'été est moins propre à bâtir. Cependant, outre mon désir permanent de causer avec vous, j'ai un autre motif encore de pester contre votre propriétaire, c'est qu'assurément vous m'apporterez le bienheureux volume que vous avez découvert, et que je meurs d'envie de

l'avoir entre mes mains. Je commencerai par le purifier, avec toutes les cérémonies d'usage, des attouchements de M. Lenormand (si c'est celui de Mme Récamier); et cela fait, je lirai religieusement.

... Songez que si vous tardez, je prends le chemin de fer et tombe à L....., non pas, hélas, comme autrefois, mais en barbouilleur de papier qui cherche les éléments d'une note curieuse et nouvelle à quelque article de la *Revue des Deux Mondes.*

J'ai là sous ma main, pour vous le remettre, un exemplaire de la seconde édition de mon livre, sur laquelle j'ai condensé tout ce que j'ai de forces. C'est mon dernier mot. Je désire bien que vous puissiez le lire avec l'attention sévère de l'amitié. Dois-je vous l'envoyer, ou dois-je vous attendre?

Mes tendresses accoutumées.

V. Cousin.

Mardi 22 novembre.

XV

Eh bien, ma chère, vous ne venez pas. Je m'en console un peu par le mauvais froid qu'il fait à Paris, et l'influenza qui y règne. Même à....., soignez-vous bien, et faites-vous une atmosphère chaude et douce...

A propos, savez-vous que M. l'archevêque de Paris a fait l'éloge de mon livre en pleine chaire chrétienne, et que, quelques jours après, le *Journal des Débats* contenait un nouveau passage de ma nouvelle édition sur l'alliance de la religion chrétienne et de la philosophie, en sorte que les choses vont assez bien de ce côté, et que voilà déjà une *fusion* fort utile. D'un autre côté, l'*Univers* continue ses injures, qui me conviennent beaucoup à côté des politesses de l'archevêque, et un petit journal dévot, l'*Ami de la Religion*, fait sur mon compte un article où il me félicite et me gronde, et déclare qu'il va se mettre en prière pour que ma conversion s'achève. Hélas! elle n'ira pas plus loin, et je reste tel que je suis.

Mandez-moi ce que vous comptez faire, et croyez à mes plus tendres sentiments.

V. Cousin.

Dimanche 12 déc. 53.

XVI

... Je suis charmé que vous soyez à.....

Restez-y quelque temps, et faites quelque chose pour ces étouffements que je n'aime pas. Votre médecin a dû vous prescrire un régime et des remèdes. Je ne suis pas comme Molière à l'endroit de la médecine : elle ne peut pas grand'chose, mais elle peut quelque chose, et quelque chose c'est beaucoup. Couchez-vous de bonne heure et levez-vous tard. Ecrivez-moi de temps en temps, donnez-moi bien des détails sur vous, et croyez bien que personne ne vous est plus attaché que moi.

Je me donne un peu de congé du côté de la philosophie, et je rentre pour cet hiver dans le XVIIe siècle et les dames de ce siècle. Je songe à reprendre mon commerce avec Mme de Longueville, et je vais d'abord, pour me remettre en goût, écrire quelques pages dans la *Revue des Deux Mondes* sur une de ses amies.

Soignez-vous et aimez-moi toujours un peu.

V. COUSIN.

Mercredi 21 déc. 53.

XVII

Votre silence, ma très chère amie, m'afflige et m'inquiète. Je suis allé à votre porte savoir de vos nouvelles. Votre maison est pleine d'ouvriers, et il ne faut pas songer à l'habiter d'ici à quelques mois. Restez doucement où vous êtes, bien soignée et bien aimée. Votre concierge m'a dit que votre femme de chambre avait eu des nouvelles de vous, et que ces nouvelles devaient être bonnes, puisque cette femme n'en avait rien dit. Il paraît à la tranquillité générale que j'ai tort de m'alarmer, mais c'est un tort pour lequel vous ne m'arracherez pas les yeux.

Je désire que vous puissiez m'écrire deux lignes. Si cela vous fatigue, priez Mlle N..... de vous suppléer. Je désirerais être pleinement et entièrement rassuré sur votre disposition à un peu d'étouffement. Elle me dirait aussi où demeure maintenant

votre fils, car je suis impatient de remettre entre ses mains le précieux manuscrit.

Je finis pour ne pas trop vous fatiguer, et je vous renouvelle, avec mes vœux pour votre santé, l'expression de ma vieille tendresse.

V. COUSIN.

9 janvier 1854.

XVIII

Vous pouvez croire, ma très chère amie, avec quelle joye j'ai revu votre écriture. Je remercie Dieu de votre retour à la vie et je puis vous dire que j'aime mieux me passer quelque temps de vos lettres, si elles vous coûtent le moindre effort et mettent en péril votre entier rétablissement. Du moins ne m'écrivez que deux ou trois lignes. Ce sera beaucoup pour moi si elles me disent que vous allez mieux. Je ne vous écris pas plus souvent pour ne pas vous induire en tentative de me répondre.

Puisque vous désirez que je vous dise un mot de mes travaux, je vous dirai qu'ayant donné l'année dernière à la philosophie, j'ai l'intention de consacrer celle-ci à la littérature et à Mme de Longueville. C'est pour elle que je m'occupe de Mme de Sablé, sa confidente et son amie dans la dernière moitié de sa vie. Et puis, comme vous avez pu vous en apercevoir, si vous avez lu ce que je vous ai adressé, Mme de Sablé est un cadre où je fais entrer bien des choses et des personnes qui touchent à la dame de mes pensées, par exemple, La Rochefoucauld, ses *Maximes* et ses *Mémoires*, deux ouvrages de la plus haute importance. Vous avez sous les yeux les trois premières parties. Reste à faire les deux dernières que je tâcherai de renfermer dans un seul article.

Tout cela irait assez bien si j'avais plus de forces et si les yeux ne me manquaient pas. Au lieu de faire des projets littéraires et des livres de philosophie, je ferais bien mieux d'apprendre à vieillir, et à me résigner à toutes les incommodités de l'âge. Pour vous, vous ferez souffrir, mais n'exercez pas trop votre talent, je vous prie; laissez-vous soigner, laissez-vous ranimer par ce beau soleil, et cette douce température qui vient

tout exprès pour vous. Je suis vos progrès avec le cœur d'un ami.

Bien à vous.

V. Cousin.

Ce 15 mars 1855.

XIX

J'ai eu grand plaisir, ma très chère amie, à m'entretenir avec Mlle C... de vous, de vos souffrances et de votre admirable résignation. Mais j'aimerais bien ne pas tant vous admirer et me réduire à vous aimer seulement. J'ai remis à la bonne Demoiselle une lithographie que l'on a faite il y a une douzaine d'années, et en la voyant vous trouverez que je m'entends fort bien en marché, donnant le portrait d'un philosophe déjà grisonnant pour celui d'uue charmante jeune femme.

Dans quelques jours, je vous enverrai un quatrième et dernier article sur Mme de Sablé, ou plutôt sur Mme de Longueville, car vous n'avez pu vous tromper sur mes intentions, vous qui connaissez la fidélité obstinée de mes affections. C'est Mme de Longueville et avec elle la société du grand siècle qui m'intéresse et que je veux peindre ; Mme de Sablé est une introductrice parfaite ; elle ouvre pour moi cette charmante galerie, mais elle n'est pas du tout la galerie. Faites un peu attention à la sœur de Condé au milieu de la tempête contre Port-Royal et surtout au sein de ses chagrins domestiques.

Je m'arrête pour ne pas vous fatiguer, et vous renouvelle toutes mes tendresses.

Bien à vous.

V. Cousin.

Dimanche.

Cette lettre clôt ce que nous avons pu appendre des relations de Cousin avec son *Inconnue*.

Félix Chambon.

LES ORIGINES MATERNELLES

De Victor Hugo (1)

On a beau avoir fait dans la vie d'un grand homme une abondante moisson de documents nouveaux et inédits, on laisse toujours derrière soi un peu de neuf à glaner. C'est ce qui est arrivé au biographe le plus minutieux et, malgré tout, le mieux averti de Victor Hugo. Je m'étonne même que M. Edmond Biré qui habite Nantes ait été si peu et si mal informé, quand il écrivit son *Victor Hugo avant 1830*, sur les origines maternelles du grand poète. Sans avoir un flair exceptionnel, après une enquête sérieuse et bien conduite, il lui eût été facile de mettre la main sur les documents originaux qui servent de base à cet article. Cela lui eût procuré le plaisir de relever quelques erreurs de plus dans le *Victor Hugo raconté*, et cela lui eût évité du même coup le désagrément d'en commettre lui-même quelques-unes — ce qui est toujours fâcheux sous la plume d'un redresseur de torts et d'un coupeur de fils en quatre.

On a dit, et c'est mon opinion, que la plupart des grands poètes sont avant tout les fils de leurs mères. Etant donné le rôle immense joué par Victor Hugo dans la littérature du XIXe siècle, il me parut intéressant de rechercher la part des dons qu'il avait reçus en naissant du côté maternel, et c'est pourquoi je me mis en quête des origines de Sophie Trebuchet, sa mère.

(1) On s'occupe beaucoup en ce moment des origines paternelles de Victor Hugo, et M Gaston Deschamps s'est fait l'écho des derniers bruits qui s'y rapportent dans sa « Vie littéraire » du *Temps*. Mais des origines maternelles du grand poète, personne n'en dit mot et ne paraît en avoir cure. Il me semble pourtant qu'elles ont leur intérêt comme les autres En ce qui concerne Victor Hugo, elles en ont même davantage à mon avis; c'est pour cela que je reproduis ici l'article que j'ai publié dans la *Revue Bleue* du 15 février 1902, à propos du centenaire du poète.

I

Sur Sophie Trebuchet on ne savait rien jusqu'ici ou pas grand' chose. On savait seulement qu'elle était fille d'un « armateur nantais » nommé Jean-François Trebuchet et d'une demoiselle Renée-Louise Le Normand. Encore ignorait-on leur lieu d'origine et la qualité de leurs pères et mères.

Des actes de baptême et de mariage que m'a très obligeamment communiqués M. Paul Bellamy, greffier en chef du tribunal civil de Nantes, il appert que ni l'un ni l'autre n'étaient originaires de cette ville.

Jean-François Trebuchet était natif d'Auverné, petit bourg de l'arrondissement de Châteaubriant ; Renée-Louise Le Normand était native de Saint-Fiacre, petite commune sise à trois lieues de Nantes sur un coteau qui domine le cours de la Sèvre et de la Moine, et dont le vin blanc n'a d'égal, au pays nantais, que le muscadet de Vertou et de Château-Thébaud. L'église de Saint-Fiacre, qu'on vient justement de rebâtir et dont le clocher de granit a la forme d'une tiare, fut fondée par les seigneurs de Goulaine qui avaient en cette paroisse leur juridiction des Cléons, laquelle dépendait du marquisat de Goulaine. C'est même à cette circonstance que Mlle René-Louise Le Normand dut d'y naître le 28 août 1878 (1), son père René-Pierre Le Normand, sieur du Buisson, étant procureur fiscal du marquisat de Goulaine, en même temps que sénéchal de juridiction en Château-Thébaud, alloué de la juridiction de Bougon en Couë-

(1) Paroisse Saint-Fiacre.

Le vingt-neuvième jour d'août 1748, a été baptisé Renée-Louise, fille de M. René-Pierre Le Normand, sieur du Buisson, procureur fiscal du marquisat de Goulaine, la demoiselle Renée-Pélagie Brevet, son épouse. L'enfant née du jour d'hier. Ont été parrain Me Louis Mourain, sieur de Montmartre, procureur au présidial de Nantes, et marraine, demoiselle Jeanne Vilaine, femme du sieur Mathurin Chedron, oncle et tante de l'enfant. Baptisée par Messire Charles Brevet, prêtre, vicaire chapelain de l'église cathédrale de Nantes, cousin de l'enfant. Lesquels parrain et marraine ont signé les présentes. Signé au registre. Mourain, Jeanne Vilaine, Louise Le Normand, la Mignaut, Jacquette Demon, Anne Bahuau, J. Guillot recteur de Saint-Fiacre, Le Normand, Massé, Merlet, Garreau, T. Brevet prêtre, vicaire chapelain de l'église de Nantes.

ron, procureur fiscal de plusieurs autres juridictions et procureur au siège présidial et comté de Nantes.

Ce Le Normand était, comme on voit, un gros personnage. Cependant il n'était pas de noblesse et il n'avait pris le titre de sieur du Buisson que pour se distinguer de ses frères qui signaient Le Normand de la Noë et Le Normand du Pâti.

Marié deux fois, il avait eu d'un premier lit trois garçons et une fille que nous retrouverons plus loin, et du second Renée-Louise Le Normand et René-Pierre Le Normand qui devint procureur au Parlement de Bretagne et épousa, comme tel, le 19 novembre 1779, Marie-Thérèse Rousseau, fille d'un notaire et procureur au marquisat de la Galissonnière. Ce n'étaient pas du reste, les seuls hommes de loi de la famille. Le procureur fiscal du marquisat de Goulaine avait pour beaux-frères M[e] Pouponneau et M[e] Mourain ses collègues au présidial de Nantes (1), et pour cousin germain Etienne-Joseph Garreau, avocat au Parlement. J'ajoute qu'il était lié avec M[e] Louis-Maurice Trebuchet, avocat à Nantes, et que ce fut par le canal de ce dernier que Jean-François Trebuchet, son frère, épousa Renée-Louise Le Normand du Buisson.

Ce mariage fut célébré en l'église paroissiale de Saint-Fiacre le 22 septembre 1767 (2). Aussitôt après, les nouveaux époux

(1) Le présidial de Nantes était composée d'un sénéchal ou président présidial, d'un alloüé-lieutenant-général, d'un juge criminel, d'un lieutenant civil et criminel, de dix conseils, de deux avocats du roi, de deux greffiers civils et d'un greffier criminel, d'un premier et d'un secoud huissier. Il y avait à Nantes, en 1770, 51 procureurs au présidial. Cette charge correspondait à celle des avoués d'aujourd'hui.

(2) Paroisse Saint-Fiacre.

L'an 1767 le 22 septembre par nous Louis-François Leloup, prestre, seigneur de Chateau-Thébaud, la Pommeraie-sur-Sèvre, ont été admis à la bénédiction nuptiale :

Jean-François-Trebuchet, capitaine de navire, majeur, fils de feu sieur Jean Trebuchet et de demoiselle Françoise Louvigné, natif de la paroisse d'Auverné, en ce diocèse (1).

Et demoiselle Renée-Louise Le Normand, native de cette paroisse et domiciliée depuis nombre d'années en celle de Saint-Laurent, de Nantes, fille mineure de M[e] René-Pierre Le Normand, sénéchal de juridiction en Château-Thébaud, alloué de la juridiction de Bougon-en Couëron, procureur fiscal de plusieurs autres juridictions et procureur au siège présidial et comté de Nantes, et de feue demoiselle Renée-Pélagie Brevet ; aux fins

(1) Jean Trebuchet et François Louvigné s'étaient mariés à Auverné le 16 octobre 1708.

s'établirent à Nantes où ils habitèrent tour à tour la rue des Carmélites, la rue Saint-Laurent, la place Saint-Pierre et la Haute-Grand'rue, proche la cathédrale, et sur la paroisse de Saint-Laurent dont l'église, aujourd'hui disparue s'élevait au bout de l'impasse de ce nom.

C'est dans la Haute-Grand'rue que, le 19 juin 1772, naquit Sophie-Françoise Trebuchet, mère de Victor Hugo, dont voici l'acte de baptême :

Le 19 juin 1772 a été baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Laurent de Nantes par nous recteur soussigné : Sophie-Françoise née de ce matin à cinq heures en cette paroisse, Haute Grande Rue, fille de noble homme Jean-François Trebuchet, capitaine de navire, et de dame Renée-Louise Le Normand, son épouse. Ont été parrain noble homme René Le Normand, fils, oncle maternel de l'enfant, et marraine demoiselle Renée Françoise Robin, cousine germaine de l'enfant du côté paternel, lesquels signent avec nous, le père absent..,

Le *père absent !* Notre capitaine de navire était donc en mer quand sa fille vint au monde. Cela lui arriva trois ou quatre fois dans l'espace de douze ans durant lesquels sa femme lui donna trois filles et quatre garçons (1). La dernière fois qu'il revint à Nantes, ce fut pour assister coup sur coup à la nais-

de dispenses, d'ailliances accordées par M. l'abbé de la Tullaye, vicaire général de ce diocèse, le 31 août dernier, aux paroisses d'Auverné le 15 du courant, signées Lemetayer vicaire, et de Saint-Laurent de Nantes, le 20, signées Gallouin, recteur, qui permet au recteur de cette paroisse ou à tous autres de procéder au dit mariage, qui a été célébré en présence et du consentement dudit sieur Le Normand du Buisson, frère de l'épousée, du sieur Louis-Morice Trebuchet, frère de l'époux, Louis-Morice Trebuchet de la Boulais, son neveu, Me Pierre Pouponneau, procureur au présidial de Nantes, oncle de la mariée à cause de demoiselle Louise Le Normand, son épouse, et autres parents et amis soussignés...

(1) Savoir : Renée-Rose, née le 7 juillet 1768 ;
Madeleine-Françoise, née le 16 novembre 1769 ;
Sophie-Françoise, née le 19 juin 1772 ;
Jean-Louis, né le 30 octobre 1773 ;
Auguste, né le 7 mai 1775 ;
Charles-Marie, né le 5 juillet 1777,
et Etienne-Constant, né le 21 juillet 1780.

M. Edmond Biré, contrairement au *Victor Hugo raconté*, prétend que la mère du poète eut trois sœurs et non deux. Malgré toutes nos recherches sur les registres de la paroisse de Saint-Laurent, nous n'avons pu trouver trace de la naissance de Marguerite Trebuchet qui n'aurait pu venir au monde qu'entre Madeleine et Sophie ou entre Charles-Marie et Etienne-Constant.

sance de son septième enfant et à la mort de sa femme que ses couches successives avaient épuisée. Etienne-Constant Trebuchet était né le 21 juillet 1780 ; le 13 août suivant, sa mère mourait dans la trente-deuxième année de son âge.

J'aurais voulu découvrir le dossier maritime du grand-père maternel de Victor Hugo, mais il ne figure même pas sur les tables de la Chambre de commerce de Nantes, en sorte que pour parler de lui nous sommes réduits aux conjectures (1). Cependant il est à peu près certain qu'il n'était pas armateur et qu'il faisait pour le compte d'autrui le commerce de Guinée, comme on disait alors pour désigner la traite des nègres, car à la fin du XVIII[e] siècle les armements de la place de Nantes pour la Guinée étaient aussi considérables que ceux de toutes les autres places du royaume, et l'on estime à deux cents le nombre des armateurs nantais qui faisaient ce honteux commerce. C'est de là que datent les fortunes scandaleuses dont témoignent encore les maisons magnifiques qui bordent la Fosse et les deux rives de l'île Feydeau. Il ne faudrait pas croire pourtant que le commerce de « bois d'ébène » fût aussi lucratif qu'il le paraissait. D'abord le prix des esclaves était parfois assez élevé ; les nègres qui étaient dans toute la vigueur la force et de l'âge — de seize à trente ans — étaient vendus aux îles françaises de l'Amérique depuis 100 pistoles jusqu'à 1.500 livres. Ensuite il était rare qu'il ne mourût pas quelques nègres pendant la route de Guinée à l'Amérique, et il suffisait d'une petite épidémie pour perdre le bénéfice de toute une cargaison.

Quelle fortune réalisa Jean-François Trebuchet comme capitaine au long cours ? Je ne saurais le dire au juste, mais il devait être dans une belle situation quand il épousa Renée-Louise Le Normand, car le procureur au présidial de Nantes n'aurait pas donné sa fille à un vulgaire capitaine de cabotage, et nous savons que tous les enfants Trebuchet furent bien dotés.

II

Cependant la Révolution était venue, qui avait ébranlé le crédit général et ruiné une foule de gens à Nantes.

(1) Voir à ce sujet le post-scriptum de cet article.

S'il faut en croire le témoin de Victor Hugo, sa mère, qui avait vingt et un ans en 1793 et non seize, comme il le dit, aurait épousé la cause des Vendéens du Bocage et se serait faite *brigande*, comme Mme de Bonchamps et Mme de La Rochejaquelein. Je ne voudrais pas, à défaut de documents contradictoires, donner un démenti formel au témoin de Victor Hugo, mais j'ai quelques raisons de douter de l'exactitude de son récit. Il nous dit pour commencer que Sophie n'était qu'à moitié dans les idées de son père, ce qui signifie qu'elle n'était pas aussi royaliste et aussi catholique que lui, et pour finir, quand elle se marie quelques années après, pour justifier son mariage purement civil, il ajoute que « la mariée tenait médiocrement à la bénédiction du curé. »

Drôle de Vendéenne, n'est-il pas vrai ?

Eh bien, moi, j'ai comme idée que Sophie Trebuchet ne quitta pas Nantes pendant la Révolution ou que, si elle le quitta, ce fut pour vivre tranquillement avec ses frères et sœurs et sa demi-tante maternelle, Rose Le Normand du Buisson, dans une maison de campagne que son père avait achetée en Saint-Herblain, près de la Hérissière.

Qui sait même si ce ne fut pas à Saint-Herblain qu'elle fit la connaissance du capitaine Hugo ? Léopold-Sigisbert Hugo, qui, pour mieux prouver son républicanisme, avait remplacé ses noms de baptême par le prénom révolutionnaire de Brutus, avait été envoyé dans l'Ouest, en 1793, et remplissait en 1794 et 1795, les fonctions de greffier dans une commission militaire qui siégeait au château d'Aux, nommé aussi la Hibaudière, et était présidée par Simon, second chef du bataillon de l'Union, dont Hugo était adjudant-major. Cette commission militaire n'était pas tendre aux royalistes : en quelques mois, elle jugea, condamna et fit passer par les armes un certain nombre de paysans de Bouguenais, sans parler des femmes suspectes qu'elle renvoya pour une raison ou pour une autre devant le tribunal révolutionnaire de Carrier.

Du château d'Aux à Saint-Herblain, il n'y a guère que la traversée de la Loire. Les pouvoirs de la commission militaire dont Hugo faisait partie s'étendaient-ils aux deux rives du fleuve ? Je n'oserais l'affirmer, mais il est possible que les Tre-

buchet aient été dénoncés comme royalistes par quelque bon patriote et que l'adjudant-major soit entré à cette occasion en rapports avec eux. Il est possible encore qu'il ait fait la rencontre de Sophie Trebuchet sur la route de Saint-Herblain à Nantes, quand les affaires criminelles de sa commission l'appelaient dans cette ville. Toujours est-il qu'il fut pris à ses charmes.

« Elle était petite, mignonne, des mains et des pieds d'enfant, dit Victor Hugo ; elle avait quelques traces de petite vérole, mais qui disparaissaient dans l'extrême finesse de sa physionomie et dans son regard intelligent. » Voilà pour le physique ; au moral, « elle avait cette indépendance d'esprit et cette personnalité décidée des filles sans mère, obligées d'être femmes plus tôt que les autres (1) ».

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son royalisme, elle ait plu au capitaine Hugo et que celui-ci, au bout de quelque temps, ait demandé sa main. Mais le père de Sophie ne se montrait pas favorable à ce mariage, et Victor Hugo nous apprend que notre adjudant-major eut recours à Pierre Foucher, autre Nantais qu'il avait rencontré en 1796 à Paris, au conseil de guerre dont lui-même était rapporteur, pour vaincre la résistance du capitaine de navire.

« Pendant qu'il rapportait à Paris les procès des autres, son procès à lui se jugeait à Nantes. L'armateur hésitait fort à donner sa fille à un militaire obligé de courir le monde et de laisser sa femme seule ou de la traîner sur les routes. Il objectait encore les opinions du major qui seraient une contradiction dans la famille et qui pourraient devenir une brouille dans le ménage. Mais il n'y a pas de meilleur avocat que l'amour, et Sophie plaida si bien que le mariage fut arrêté (2). »

Victor Hugo aurait mieux fait de dire que le meilleur avocat de son père dans la circonstance fut la mort de Jean-François Trebuchet. Car, bien que je n'aie pu découvrir son acte de décès, il est certain que le capitaine de navire avait quitté ce monde quand eut lieu le mariage de sa fille. Cela résulte des affiches mêmes de ce mariage dont la teneur suit :

(1) *Victor Hugo raconté*, t. I,
(2) *Victor Hugo raconté*, t. I.

Du 13 brumaire an VI de la République française.

Il y a promesse de mariage

Entre Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, adjudant-major du 1er bataillon de la 20e demi-brigade, âgé de vingt-quatre ans, fils de Joseph Hugot (*sic*) et de Jeanne-Marguerite Michaud, natif de la ci-devant paroisse Saint-Evre-Ville-Vieille, de la commune de Nancy, département de la Meurthe et domicilié en celle de Paris, département de la Seine, IXe arrondissement, d'une part,

Et Sophie-Françoise Trebuchet, rentière, âgée de vingt-cinq ans, fille de feu Jean-François Trebuchet et Renée-Louise Le Normand, native de la ci-devant paroisse Saint-Laurent de cette commune et y domiciliée, section de l'Humanité, rue Maupertuis (1), d'autre part,

Publié et affiché les dits jours et an (2).

Cet acte que je donne ici pour la première fois rectifie de lui-même trois erreurs plus ou moins graves que M. Edmond Biré a commises en acceptant comme exacte la version du témoin de Victor Hugo. Il établit : 1° que le mariage de Sophie Trebuchet eut lieu non pas en 1796, mais à la fin de 1797 ; 2° que son père était mort lors de la publication de ses bans ; 3° que, lorsqu'elle se rendit à Paris pour la célébration de son mariage, s'il l'accompagna, comme le dit l'auteur du *Victor Hugo raconté*, ce ne fut que du haut du ciel.

A part cela, comme dit l'autre, le reste est peut-être vrai !...

III

N'ayant pas entrepris l'histoire des jeunes époux, je ne les suivrai pas dans leurs pérégrinations militaires à travers la France et l'Espagne, pas plus que je ne raconterai les causes de leur brouille et de leur séparation. On sait que la mère de Victor-Hugo mourut à Paris le 27 juin 1821 (3), et que son père

(1) Ancienne rue des Carmélites, débaptisée à la Révolution.

(2) Extrait des registres des publications de mariages de l'an VI, conservés au greffe de Nantes.

(3) Voici la teneur de son acte de décès :

27 juin 1821. XIe arrondissement.

Décès de Sophie-Françoise Trebuchet, âgé de 45 ans (elle en avait 49), née à Nantes, décédé dans sa demeure, rue de Mézières : n° 10, femme de Joseph-Léonard-Sigisbert Hugo, maréchal de camp.

Témoin : Abel Hugo, officier en non-activité, 22 ans, même demeure, fils.

qui s'était retiré à Blois, et remarié, mourut à son tour le 29 janvier 1828 (1) au domicile d'Abel Hugo, son fils, rue Monsieur, n° 9. Mais, à présent que nous sommes fixés sur ses origines maternelles, je vais essayer, comme je l'ai dit au début de cet article, de déterminer la part des dons qu'il reçut en naissant du côté des Le Normand du Buisson.

Et d'abord, il faut que je tranche définitivement une question qui préoccupe depuis longtemps tous ceux qui étudient l'histoire des commencements de la Révolution en Bretagne.

Il y a quelques années, parlant du pamphlétaire d'occasion qu'avait été Volney en 1788, je m'élevais de toutes mes forces contre la légende que M. Barthelémy Pocquet avait accréditée de bonne foi dans un de ses livres (2) et qui représentait l'auteur de la *Sentinelle du Peuple* comme ayant joué à Rennes le rôle « d'agent supérieur et distingué » des ministres Necker et Brienne.

Je savais déjà que Volney était allié à la famille maternelle de Victor Hugo et qu'en cette qualité il avait offert à la mère du poète de lui léguer, sous la Restauration, son siège de pair de France. Mais j'étais à cent lieues de penser que Victor Hugo et Volney étaient cousins du deux au trois, comme on dit chez nous, par René-Pierre Le Normand du Buisson, procureur au présidial de Nantes et par son fils, le procureur au Parlement de Rennes.

Si je l'avais su, au lieu de m'évertuer à établir que Volney était trop fier de sa nature et trop indépendant de son caractère pour s'être vendu jamais à un ministre quelconque, j'aurais dit à M. Barthelémy Pocquet : Ne cherchons plus les raisons qui amenèrent Volney à Rennes en 1788 et ne nous étonnons

(1) Voici la teneur de l'acte mortuaire du général Hugo :
29 janvier 1828,
Décès de Joseph-Léonard-Sigisbert, comte Hugo, 54 ans, né à Nancy, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de Naples, demeurant à Blois, décédé rue Monsieur, n° 9, veuf en première noces de Sophie-Françoise Trebuchet, époux en deuxièmes noces de Marie-Catherine-Cécile Thomasis Sactonis.
Témoins : Abel, comte Hugo, 30 ans, 9, rue Monsieur, Victor-Marie, baron Hugo, 25 ans, tous deux fils.

(2) *Les origines de la Révolution en Bretagne*, t. II.

plus que la *Sentinelle du peuple* fût si documentée et frappa si juste. L'homme qui avait attiré Volney à Rennes au moment des troubles, celui qui lui mit à la main la plume de la *Sentinelle du peuple* ne fut autre, évidemment que le procureur au Parlement de Bretagne. Il n'y avait qu'un homme de loi qui pût le documenter de la sorte, et ce procureur était déjà d'opinion si libérale, qu'en 1796 il devint juge au tribunal civil de Nantes (1).

Voilà donc ce point d'histoire enfin éclairci. Quant aux origines de Victor-Hugo, pas n'est besoin de mettre des lunettes pour voir qu'il était moins Lorrain que Breton et plus Nantais que Bisontin. « On est, disait Vigny, du pays où l'on est né et où l'on a remué dans son premier berceau ». Sans doute, mais on est bien davantage encore du pays de son père et de sa mère, quand on n'a fait que traverser le coin de terre où l'on a vu le jour. Eh bien, si Victor Hugo qui connaissait à peine Besançon, sa ville natale, avait hérité de son père le culte de Napoléon, l'amour de la gloire, le sens des choses épiques et ces mouvements généreux du cœur qui, à vingt ans, le faisaient s'apitoyer sur le *Dernier jour d'un condamné* et toute sa vie le portèrent au-devant des proscrits et des vaincus, il tenait certainement des Trebuchet et des Le Normand, c'est-à-dire du sang maternel, les merveilleuses qualités d'esprit et d'imagination, sans parler du tempérament de plaideur et de l'entente des affaires, qui ont fait de lui le poète le plus grandiloquent de son siècle, en même temps que l'homme le plus pratique, le plus ordonné, disons le mot, le plus soigneux de ses intérêts.

Du reste, un jour que je dînais chez lui, et Dieu sait si j'étais fier ce jour-là ! — il me dit, en apprenant que j'étais du pays de sa mère, que c'était son pays de prédilection. Il se souvenait à ce moment, s'il l'avait jamais oublié, que la terre de Bretagne lui avait donné les trois créatures de Dieu qu'il avait le plus aimées en ce monde : sa mère, sa femme, et la belle Mme Drouet qui, après avoir été la muse de son âge mûr devint la bonne amie de sa verte vieillesse, Je laisse de côté

(1) Le Normand habitait, en 1878, place du Palais, à Rennes. C'est dire qu'il était aux premières loges du théâtre des événements. (Renseignement fourni par un almanach du temps imprimé chez Vatar.)

les deux hommes de génie qui eurent le plus d'influence sur son imagination et sur son âme, à savoir Chateaubriand et Lamennais.

Peut-être se souvenait-il aussi, quand il me parlait de la sorte, des heures charmantes qu'il passa dans sa jeunesse, au bord de la Loire, dans la maison de campagne de son grand-père, à Saint-Herblain, et de son cousin germain, le poète Ad. Trebuchet, à qui il ne manqua pour arriver à la réputation que de vivre à Paris, et qui, de 1823 à 1825, publia dans une revue nantaise intitulée le *Lycée amoricain* deux fragments de l'*Enéide*, traduits en vers par Victor Hugo, que recueillit quarante ans après le *témoin de sa vie* (1)... Qui sait même, car nous portons toujours en nous les images dont fut amusée notre enfance — qui sait si, lorsque le poète des *Travailleurs de la mer*, s'établit à Guernesey, après le Deux-décembre, il n'avait pas dans les yeux les voiles des bateaux de son grand-père qui avait toute sa vie et même après sa mort, sillonné la « grande bleue » !

Quoi qu'il en soit, s'il avait gardé un tendre souvenir de Nantes, cette ville le lui a bien rendu depuis. Elle a donné son nom à une voie magnifique qui relie les bords de la Sèvre à ceux de la Loire. Il n'est pas jusqu'au nom de Trebuchet qui ne soit porté encore, comme pour perpétuer la mémoire de sa mère, par une maison de Saint-Fiacre, par des moulins à vent du côté de Saint-Heblain et à Nantes, même par deux bons vieux qui achèvent de mourir en pauvres honteux dans une

(1) La preuve, d'ailleurs, qu'il était parfaitement instruit de ses origines maternelles, c'est qu'il signa la version première de Bug-Jargal du pseudonyme de *Victor d'Auverney*, pays natal de son grand-père.

Je ne sais pas s'il revint à Nantes avant l'année 1836, date où il visita cette ville avec Mme Drouet, au retour d'un voyage en Bretagne, mais je sais que Mme Victor Hugo y vint en 1835 avec son père, sa fille Léopoldine et... Sainte-Beuve, lors du mariage de Victor Pavie qui fut célébré à Angers à la fin de juillet. Pierre Foucher, dans une lettre à sa sœur, Mme Asseline, datée de Nantes du 3 août 1835, lui dit : « ... Mais le point le plus saillant pour Adèle de notre court séjour à Nantes a été la découverte qu'elle a faite de toutes une nichée de tantes et de cousines par les Hugo dans le couvent des Ursulines où je l'ai conduite. Elle a trouvé là la sœur et la tante de Mme Hugo (sa belle-mère) plus la fille et la petite-fille du frère de la même... » (Cf. *Victor Hugo intime* par Alfred Asseline.)

mansarde de la place de la Bourse. La maison Trebuchet à Saint-Fiacre sert aujourd'hui d'école, les moulins à vent de Saint-Herblain tournent je ne sais pour qui ; quant aux deux vieillards en question, je sais, pour avoir vu leurs papiers de famille, qu'ils sont les arrière-cousins de Victor Hugo.

LÉON SÉCHÉ.

P. S. — Cet article était écrit, quand l'idée me vint de consulter les archives de la marine à Nantes. Voici les renseignements que j'y ai trouvés sur le grand-père maternel de Victor-Hugo, grâce à la complaisance de M. Louis Bronkhorst, chef du secrétariat, lequel est apparenté par sa mère aux Trebuchet.

Jean-François Trebuchet, né en 1730, débuta comme matelot, à l'âge de dix-huit ans, chez M. de Seigne, à Nantes.

Du 10 avril 1749 au 27 mars 1750, il fit trois voyages comme pilotin sur le *Philibert* et le *Thiercelin*, appartenant à la Compagnie des Indes.

En 1765, nommé lieutenant de la *Nouvelle-Société.*

Le 3 janvier 1767, reçu capitaine à l'Amirauté de Nantes, avec dispense d'un voyage.

Il commanda alors la *Sèvre* et la *Duchesse-de-Duras*, appartenant à M. Louis Droüin, armateur à Nantes.

Ce dernier navire, qui faisait le commerce de Guinée, fut pris par les Anglais en 1779. Mais Jean-François Trebuchet ne le commandait plus depuis 1776, époque à laquelle, faute d'un registre-matricule disparu des archives de la marine de Nantes on perd sa trace. Cependant, il n'est pas douteux qu'il ait été capitaine de navire jusqu'en 1780, puisqu'il est encore désigné comme tel sur l'acte de décès de sa femme. Mais à partir de 1785, il ne figure plus sur la liste des capitaines de l'Amirauté de Nantes, ce qui me laisse croire qu'il cessa de voyager peu de temps après son veuvage.

L.-S.

CHATEAUBRIAND[1]

(Lettres inédites)

L'homme politique : diplomatie ; folies d'amour ; ami ; ennemi ; vengeance ; la catastrophe ; les responsabilités ; repentir.

On reconnaît assez généralement que l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* se rappelle bien les faits et les consigne avec exactitude dans ses récits. Quant aux impressions lointaines, Sainte-Beuve remarque qu'il leur substitue, sans le vouloir, des impressions de fraîche date. Et, en guise de preuve, le critique ajoute : « ceux qui ont eu entre les mains des lettres de lui, datées de ces temps anciens et dans lesquelles il racontait ce qu'il sentait alors, ont pu comparer ce qu'il y disait avec ce qu'il a dit depuis dans ses mémoires ; rien ne se ressemble moins. Je n'en indiquerai qu'un tout petit exemple. » Suivent deux lignes détachées d'une lettre qui porte la date du 6 novembre 1802.

Est-il étonnant que, rédigés en 1837, les souvenirs de 1802 se soient libérés du mouvement d'humeur causé par une chute faite en escaladant la fontaine de Vaucluse ?

Le genre des Mémoires permet certes, mais ne promet pas invariablement une telle précision.

Seule, la correspondance se nourrit de tels détails, et, seule, elle en garantit l'authenticité. Confidentes des sensations actuelles, il est clair que les lettres de Chateaubriand seraient, au récit plus distant et plus composé des *Mémoires*, un complément, un commentaire, un contrôle, et parfois, bien rarement, un correctif et une contrepartie du plus vif intérêt. D'autant qu'il y a de longues périodes pendant lesquelles disparaît « l'histoire de ses sentiments intimes et de sa vie privée. » Quand cette histoire reparaît, minutieusement racontée,

c'est grâce tantôt aux correspondances qui lui furent rendues, et tantôt aux notes de voyage prises en vue des Mémoires.

« Il n'y a pas de biographie plus exacte que le journal d'un voyageur qui décrit jour par jour ce qu'il lui arrive de voir ou d'imaginer en route. »

C'est Villemain qui le dit, à propos de *l'Itinéraire*, et il ajoute aussitôt « qu'on ne saurait, après cette première façon de la main du maître, rien hasarder sur un tel sujet. » On n'oserait non plus rien hasarder pour remplir certaines lacunes de la vie privée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, si ce n'est avec les textes mêmes que regrettait Sainte-Beuve, textes « de première façon » et « de la main du maître », c'est-à-dire avec les lettres du grand écrivain.

Grâce donc à ces pages « actuelles », familières, confidentielles, la suite de la vie privée sera rétablie d'une manière très agréable ! l'homme reparaîtra sous la politique ; et ce sera tout profit pour lui comme pour nous ; car le secret du charme non évanoui, dans son œuvre, c'est ce qu'il y a mis de lui-même, c'est sa personnalité perpétuellement mêlée à ses écrits, c'est l'homme avec sa nature frémissante et sa vie contrastée, lui, avec sa noblesse de caractère et ses bizarreries d'humeur, lui, avec ses rêveries, ses désirs, ses mobilités, ses colères et ses passions.

Ses lettres le montreront dans la poésie de ces mélanges et de ces contrastes ; elle nous révèleront quelque chose de ses soins et de ses soucis journaliers : attitude politique, échanges de politesse, embarras d'argent, causes de ses dettes principales, rapports de parfait galant homme avec ses créanciers, sacrifices en faveur de l'hospice fondé par Mme de Chataubriand, admiration témoignée avec délicatesse aux vraies artistes, amitiés anciennes et nouvelles, part des uns et des autres à mesure que passent les années,

Le savant éditeur des *Mémoires d'Outre-Tombe* (édition Garnier), m'écrivait un jour, à propos de Chateaubriand, de Joubert et de Fontanes : « Je préfère les mémoires à l'histoire et les lettres aux mémoires. » Sainte-Beuve aurait contresigné cette déclaration d'un émule en érudition littéraire, lui qui reprochait à Chateaubriand de n'avoir pas redemandé à ses let-

tres de vieille date, ses impressions originales. Les lettres auxquelles pensait le critique sont celles que Chateaubriand écrivit à Fontanes, de 1798 à 1804, et que la fille du poète avait confiées à Sainte-Beuve, en même temps que les œuvres dont il s'était constitué « l'éditeur empressé ». Elles furent publiées il y a quelques années (1), dans leur intégrité et leur suite ; et je ne crois pas qu'on puisse se faire une idée plus exacte de l'auteur du *Génie du Christianisme* qu'en lisant cette correspondance de jeunesse. La partie des Mémoires qui ressuscite ces mêmes années n'est pas plus intéressante ; peut-être même l'est-elle moins que ces simples missives griffonnées à Londres, à Paris, à Rome, par l'émigré, par l'apologiste, par le secrétaire d'ambassade, et restées telles qu'elles, sans une seule retouche.

Aujourd'hui je voudrais suppléer aux oublis ou aux raccourcis des Mémoires, pour la période qui s'ouvre à la fin de la guerre d'Espagne. La narration « d'Outre-Tombe » ne va pas sans des lacunes assez notables ; et, par une excessive lassitude de soi, comme aussi par un progressif sentiment du néant terrestre, l'auteur s'arrête brusquement en 1833. Il avait encore à vivre « le long espace de quinze ans. »

A la suppression des dernières années « ce quelque chose d'unique qu'est le livre des Mémoires » gagne en régularité des proportions, péripéties des événements et vivacité des tableaux. Tout y est vivant, rapide, enlevé. C'est un « poème » : rien n'y devait traîner. Et, en effet, l'intérêt s'y soutient et s'y renouvelle à chacune des scènes et des crises qui marquent les diverses parties de l'ouvrage — alors que, nécessairement, il eût langui avec la fin monotone d'une vieillesse qui s'acheminait péniblement au terme.

Poème à part, il y aura charme et grand charme à suivre comme dans l'intimité et à écouter, parlant à voix basse, l'homme que fut Chateaubriand : triste et ennuyé toujours, mais, au soir de sa vie, progressivement apaisé, docile enfin à la religion et chrétien pratiquant, sensible et fidèle à l'amitié comme dans sa jeunesse.

(1) *Chautaubriand, sa femme et ses amis*, chez Garnier.

L'amitié fut une des lois de sa nature ; elle lui tint secourable et douce compagnie jusqu'à la mort, jusqu'à la tombe du Grand-Bé. Et, de se voir lentement dépérir, se courber et tomber, la religion le consola en relevant et appliquant son regard aux perspectives infinies — la religion, unique espérance, seule adoration de son âme que tout lassait ici-bas.

A ses lettres familières seront mêlées celles de Mme de Chateaubriand : le plaisir que ces dernières feront au lecteur pourra différer beaucoup ; mais dans la variété de l'un et de l'autre genre, ce plaisir ne sera pas moindre, et pas moindre non plus la valeur documentaire ; car ces lettres émanent du témoin le plus intime et le plus sincère, comme le plus éveillé et le plus pénétrant.

I

Chateaubriand venait d'expédier aux rois et aux ministres la nouvelle de l'heureuse fin de la guerre. Avec quel sentiment de fierté patriotique et de légitime orgueil il dut apposer sa signature au bas de ces communications qui constataient le triomphe de « sa » politique ! Il était donc l'homme des réalités aussi bien que l'homme des rêves, et, pour avoir été retardée par les événements, la réponse de l'écrivain à l'éternelle raillerie des gens d'affaires « buses diplomatiques », contre les gens de lettres, n'en était pas moins péremptoire.

Son bonheur ne fut pas sans mélange, et il devait être de courte durée.

A la réception de la dépêche datée, du 1er octobre, il avait couru au Château et il avait été accueilli avec une froideur marquée. Ni le Roi, ni Monsieur, ni la duchesse d'Angoulême n'avaient daigné lui accorder la faveur d'un sourire, et pas même l'honneur d'un regard.

Le dimanche, 5 octobre, il retourna avec le conseil faire la cour à la famille royale. La fille de Louis XVI dit un mot gracieux à chacun des ministres ; elle affecta de n'adresser pas la parole au ministre des affaires étrangères ; et c'était celui-là précisément qui avait droit à de particulières félicitations. L'injustice, on pourrait dire l'injure d'une pareille exception n'a pas besoin d'être soulignée. Ce dédommagement lui vint que les

diverses cours, sauf les cours ennemies d'Angleterre et d'Autriche, lui accordèrent, avec des félicitations solennelles, les plus hautes distinctions, l'ordre de Saint-André, l'ordre de l'Aigle-Noir, l'ordre de la Toison-d'Or, l'ordre de l'Annonciade, etc. Villèle, moins bien partagé, s'en montra froissé à l'excès, et Louis XVIII épousa la querelle du Président avec une vivacité qui n'était pas dans ses habitudes. Ce fut toute une affaire, dite des « ordres », ou des « cordons », ou des « rubans » ; elle faillit devenir grave.

Et Chateaubriand, à propos de ces « lacets de cour », de ces « bandeaux de soie », « zone bleue sur la poitrine », rappelait, non sans ironie, l'affaire du tabouret qui donna lieu à la Fronde.

Le texte de ses lettres aux rois et aux ministres n'a pas été inséré dans le *Congrès de Vérone*. Voici l'une de ces dépêches, adressée à M. le comte de Monlezun :

Paris, le 8 octobre 1823.

Monsieur le comte, je m'empresse de vous annoncer que le gouvernement vient de recevoir une dépêche télégraphique de Mgr. le duc d'Angoulême, datée du port Ste-Marie, le 1er octobre. Cette dépêche annonce que le roi et la famille royale d'Espagne sont arrivés le même jour, à onze heures et demie du matin, à Port Ste-Marie ».

Cet heureux événement couronne d'une manière glorieuse une expédition, dont le premier but était de rendre au roi la liberté. Il doit terminer la guerre ; il épargne à l'humanité de nouveaux malheurs ; il prépare à l'Espagne de plus heureuses destinées ; et les vœux de Sa Majesté pour la gloire de nos armes sont dignement remplis.

Recevez, Monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND (1).

Le croirait-on si les autographes n'en faisaient foi ? Pendant la phase décisive de la guerre d'Espagne (septembre et octobre 1823), alors que l'importance des événements et la précision de ses dépêches feraient supposer qu'il était tout

(1) Signature autographe.

absorbé par les sollicitudes et les responsabilités de sa direction, je le surprends, traçant sur le papier même du ministère, aux tranches dorées, des déclarations d'amour, les plus tendres et les plus vives qui soient.

Le jour même où il annonçait à tous les rois de l'Europe la délivrance de leur « frère », le roi d'Espagne, et au milieu de l'agitation qu'avait provoqué l'heureuse nouvelle, « l'homme de tous les rêves » échappait comme d'un coup d'aile aux étroites réalités de la politique ; il se passait la fantaisie d'écrire une lettre de folle passion ; la grande affaire pour lui, ce n'était pas de sonner la victoire au monde entier, la première des armes françaises après les désastres de l'Empire, mais plutôt, oubliant guerre et paix, diplomatie, gloire, le monde, c'était de brûler son encens le plus capiteux aux pieds d'une femme. Ainsi se délassait-il de la contrainte qu'il avait dû s'imposer en reparaissant devant une cour hostile ; ainsi prenait-il sa revanche des froideurs officielles. Le voilà qui s'abandonne aux brûlantes effusions d'un cœur enivré.

Ces lettres inédites viennent éclairer et commenter, de la manière la plus piquante, un passage du *Congrès de Vérone* qui, pour tout lecteur, si pénétrant fût-il, ne semblait contenir qu'une allusion à l'affaire des « rubans » et une réflexion d'ordre général. Désormais, il y faudra voir tout autre chose, je veux dire un souvenir absolument personnel, un épisode de la vie intime, une confession publique bien qu'à demi voilée, l'aveu tout spontané *d'une faiblesse secrète*..

« Souvent on est plus agité d'une faiblesse secrète que du destin d'un empire. L'affaire légère est, au fond de l'âme, l'affaire sérieuse. Si l'on voyait les puérilités qui traversent le cerveau du plus grand génie au moment où il accomplit sa plus grande action, on serait saisi d'étonnement. En fin de compte, on aurait tort. Rien n'a d'importance réelle, un royaume ne pèse ni ne vaut plus qu'un plaisir. »

L'obscurité calculée de cette dernière phrase, et d'ailleurs de tout le morceau, va se dissiper, pour la première fois, à la lumière des lettres qui suivent ; et, du même coup, sera comme démontrée et illustrée la vérité des remarques que Chateaubriand fit à maintes reprises sur lui-même : « Il y a, dans ma personne,

deux êtres distincts, et qui n'ont aucune communication l'un avec l'autre. Dans l'existence intérieure et théorique, je suis l'homme de tous les songes ; dans l'existence extérieure et pratique, je suis l'homme des réalités... Il n'y a jamais eu d'être plus chimérique et plus positif. »

C'est la traduction, à son usage, de l'*homo duplex* : rêves et réalités, sagesse et folie, froid calcul et passion emportée, coexistent en lui sans se nuire, je n'oserais répéter, sans se mêler, car, chez lui, les réalités tiennent du rêve, la sagesse et la folie fusionnent, le calcul même procède de la passion. Mystère psychologique, le fait est là, facile à vérifier, sinon à expliquer.

12 septembre 1823.

Mon ange, ma vie, je ne sais quoi de plus encore, je t'aime avec toute la folie de mes premières années. Je redeviens pour toi le frère d'Amélie ; j'oublie tout depuis que tu m'as permis de tomber à tes pieds.

Oui, viens au bord de la mer, où tu voudras, bien loin du monde. J'ai enfin saisi le rêve de bonheur que j'ai tant poursuivi. C'est toi que j'ai adorée longtemps sans te connaître. Tu sauras toute ma vie ; tu verras ce qu'on ne saura qu'après moi (1)... Prends ici tout ce que j'y mets pour toi. Demain, à deux heures, j'irai te les redemander. Que le ciel ne m'ôte pas mon bonheur. A toi pour la vie.

Vendredi matin.

20 septembre 1823.

Jamais je ne t'ai vue aussi belle et aussi jolie à la fois que tu l'étais hier au soir. J'aurais donné ma vie pour pouvoir te presser dans mes bras,

Dis, était-ce ton amour pour moi qui t'embellissait ?

Etait-ce la passion dont je brûle pour toi qui te rendait à mes yeux si séduisante ? Tu l'as vu : je ne pouvais cesser de te regarder, de baiser ta petite chaîne d'or. Quand tu es sortie, j'aurais voulu me prosterner à tes pieds et t'adorer comme une divinité. Ah ! Si tu m'aimais la moitié de ce que je t'aime ! Ma pauve tête est tournée.

(1) Les trois premiers livres des *Mémoires d'Outre-Tombe*, alors intitulés *Mémoires de ma vie*, tels qu'on les peut voir dans une copie de 1826, publiée en 1874 par Mme Lenormant sous le titre : *Esquisse d'un maître : Souvenirs d'enfance et de jeunesse de M. de Chateaubriand.*

Repare en m'aimant le mal que tu as fait. A huit heures, je t'attendrai le cœur palpitant.

Samedi matin.

Le 22 septembre 1823.

Une pièce de quarante vers : En voici quelques-uns qui ne sont pas dans la poésie publiée plus tard par Chateaubriand, sous le titre « A Lydie » :

. . . .

Irais-je me flattant dans mes tendres folies,
Quand tout me fuit, que tu me resteras ;
Vénus échappe aux mains par le temps affaiblies ;
Pour l'enchaîner il faut de jeunes bras.

. . . .

Dédaigne, ô ma beauté, cette gloire trompeuse.
Il n'est qu'un bien : c'est le tendre plaisir.
Quelle immortalité vaut une nuit heureuse?
Pour tes baisers je vendrais l'avenir.

5 octobre 1823.

On t'a envoyé hier au soir la dépêche télégraphique qu'on est venu prendre chez moi. Tu sais tout ; tu vois mon malheur. Je suis forcé de t'obéir et de rester ici pour cet immense événement. J'envoie Hyacinthe te porter cette lettre... Ah ! je puis t'écrire sans contrainte, te dire que je donnerais le monde pour une de tes caresses, pour te presser sur mon cœur palpitant... Au lieu de cela, je suis à attendre un événement qui ne m'apporte aucun bonheur. Que m'importe le monde sans toi ? Tu es venue me ravir jusqu'au plaisir du succès de cette guerre que j'avais seul déterminée et dont la gloire me trouvait sensible.

Aujourd'hui, tout a disparu à mes yeux, hors toi. C'est toi que je vois partout, que je cherche partout. Cette gloire, qui tournerait la tête à tout autre, ne peut pas même me distraire un seul moment de mon amour.

Mais reviens vite ; mais dis-moi que tu ne me puniras pas de mon malheur. Je vais devenir plus libre ; j'irai partout te retrouver. Si tu m'aimes, ne viendras-tu pas à Fécamp, an bord de la mer, je ne sais où. Oh ! oui, dédommage-moi, viens, pardonne-moi cette délivrance de ce malheureux roi d'Espagne. Je ne sais si tu pourras me lire. Je t'écris après avoir écrit à tous les rois et tous les ministres de l'Europe.

Ma main est fatiguée, mais mon cœur ne l'est pas. Il t'aime avec toute l'ardeur, toute la passion de la jeunesse.

Reçois un million de baisers sur tes mains, tes lèvres et tes cheveux. Du moins, ceux-ci, ils sont avec moi, et ils vont passer la nuit, pressés sur ma bouche et sur mon cœur.

A toi.

Dimanche soir, 5 (1).

A ces quatre grandes pages in-quarto, Chateaubriand en ajouta deux autres de même format, et ces pages supplémentaires, il les écrivit « à minuit » :

Je rouvre ma lettre pour ajouter cette feuille.

Une seconde dépêche télégraphique, en date du 29, annonce que les négociations sont rompues et que l'on va se battre le 30. Sur cette seconde dépêche, j'allais, plein de joie, partir pour aller à toi lorsque le roi m'a fait dire qu'il voulait me voir demain à midi. Crois-moi, il ne faut rien moins que son *ordre* pour me retenir. La peur de gâter une vie qui est à toi, à qui je dois de la gloire pour me faire aimer, peut seule m'empêcher de jeter tout là et de t'emmener au bout de la terre. Mais si un jour de patience arrange mieux notre avenir, tu me dédommageras en arrivant de mon sacrifice ; alors peut-être auras-tu eu raison de m'arrêter. Mais que j'ai besoin de te voir ! que j'ai besoin de te presser dans mes bras, de voir que tu m'aimes encore...

Reçois un million de baisers, de caresses et de serments d'amour.

J'ai reçu ta lettre de Montgermont. Elle était triste comme celle que je t'ai écrite ce même jour.

« Jeter tout là, etc., » « je donnerais le monde pour une de tes caresses », c'est bien à peu près ce que prétendait ce diable de Sainte-Beuve :

« Quand il voulait plaire, sa galanterie ne connaissait pas de mesure : ambassadeur ou ministre... il eût fondu toutes les perles de l'Océan, toutes les étoiles du ciel pour un sourire de Cléopâtre. Il avait un cœur de roi, ou plutôt une fantaisie de poète. »

8 heures (du soir, vendredi 24 octobre 1823.)

Pars, bonheur, charme de ma vie, mais pour me retrouver, pour

(1) Original autographe, non signé. — De la main de la destinataire : « apportée à Fontainebleau par Hyacinthe Pilorge et reçue lundy, 6 octobre à quatre heures. La même main a complété la date 5 (octobre 1823).

m'enivrer de ton amour, pour me rendre le plus glorieux et le plus heureux des hommes. Dans quelques jours, je serai à tes pieds (1); je te presserai sur mon cœur; tu seras seule et je pourrai te couvrir de mes baisers, respirer l'air que tu respires, et vivre de ta vie. Tu as vu comme je t'ai aimée aujourd'hui. Tu verras comme je t'aimerai loin de la foule. Reçois toutes mes caresses et souviens-toi que tu es ma *maîtresse* adorée.

Je baise tes pieds et tes cheveux (2).

Paris, le 11 décembre, 1823.

J'ai reçu ta longue lettre, je t'en remercie. Je l'ai portée toute la journée sur mon cœur. Aujourd'hui, je ne puis t'écrire qu'un mot. C'est mon jour d'audience, et j'ai de plus de longues dépêches sur les bras. C'est aussi le dernier mot que je t'écrirai à Reuil. Il t'arrivera demain vendredi, et tu partiras samedi. Comme je sais que tu es matinale, et que tu aimes à voyager de bonne heure, je craindrais que la lettre que je t'écrirais demain n'arrivât à Reuil après ton départ. Tu me feras dire, quand tu seras à Paris, le moment où je pourrai aller baiser tes beaux pieds. A toi, à toi.

Je reçois ta lettre du 10. Tu as tout prévu comme moi ; mais je n'aime point ce préfet qui devine si juste. Aujourd'hui, point de poudre.

Samedi, 24 avril 1824. (En me levant.)

J'ai trouvé ton billet en rentrant à onze heures et demie. Il m'a fait un grand bien, mais il ne m'a pas complètement rassuré. S'il t'arrivait un accident, je ne me le pardonnerais de ma vie. Comment es-tu ce matin ? Cette tempête m'a bien fait faire des souhaits cette nuit. Si nous avions été au bord de la mer !

Je serai chez toi à une heure et demie.

Si c'est le plus beau moment de l'homme public, je puis dire que c'est aussi le plus mauvais moment de l'homme privé. Les défauts qu'on lui avait connus dans sa jeunesse, mêlés à tant de qualités séduisantes qui le faisaient appeler : « ce bon garçon », maintenant se sont fortement accentués et restent en saillie.

(1) L'histoire du voyage entrepris pour aller la rejoindre, voyage interrompu et manqué, ne laissera pas d'être intéressant, avec ses accidents et ses suites.

(2) De la même main de femme : « veille de mon départ pour Dieppe. »

Ils ne laissent guère plus paraître de l'enchanteur que les nobles et fiers côtés de l'homme d'action

Docile autrefois aux avis de ses conseillers littéraires, l'auteur de génie supprimait de confiance, corrigeait, changeait, bouleversait au moindre mot d'une critique amie, avec une fécondité qui n'était pas moins admirable que sa docilité.

En politique, s'il admet et appelle les concours, il repousse le secours des observations et des avertissements. Les dissidences l'exaspèrent, si l'on est de son parti. Il veut avoir raison toujours ; quiconque voit autrement n'est pas dans le vrai et fait fausse route. Il se détourne avec impatience ou colère.

Ses meilleurs amitiés s'éloignent, même Mme Récamier, même la douce et poétique Charlotte Ives, froissées qu'elles sont ou de ses négligences, ou de ses exigences, et de ses distractions, et de ses folies. J'ai préparé un chapitre où la complexité douloureuse de cette situation est étudiée avec l'intérêt des noms propres.

Comment conciliait-il l'écart et l'éclat de ses passions successives avec le christianisme dont il préconisait hautement les dogmes et la morale ?

Dans l'intimité du commerce épistolaire, il écrivait étant encore jeune : « Voilà ce que vous avez gagné à raconter cela à un père de l'Eglise, très indigne, sans doute, mais toujours de bonne foi, faisant d'énormes fautes, mais sachant qu'il fait mal et se repentant éternellement. » Et, bien plus tard, dans un de ses ouvrages historiques, il disait, non sans un secret retour sur lui-même : « il serait inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit, comme François Ier et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne. Le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préférait à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les faiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindrait de se condamner elle-même. » Et encore : « on a déjà raconté que monseigneur le duc de Berry avait eu une de ces

liaisons que la Religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse.

« On peut dire de lui ce qu'un historien a dit d'Henri IV : « *Il était souvent faible, mais toujours fidèle, et l'on ne s'aperçut jamais que ses passions eussent affaibli sa religion.* »

Quand les pensées de la foi reprenaient sur lui leur empire, il soupirait de telles invocations : « ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ. Votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme. » — « Un livre suffit-il à Dieu ? N'est-ce pas ma vie que je devrais lui présenter ? Or, cette vie est-elle conforme au *Génie du Christianisme* ?

« Qu'importe que j'aie tracé des images plus ou moins brillante de la religion, *si mes passions jettent une ombre sur ma foi* ? »

II

Avant d'aller plus loin, dans l'analyse de l'homme public, il importe d'étudier les relations des deux chefs que la politique avait rapprochés et qu'elle allait désunir à jamais.

Est-ce qu'il y eut, à un moment quelconque, entre Chateaubriand et Villèle, réciprocité de sympathies ?

Les premiers gages d'amitié, par qui furent-ils donnés ? d'où vinrent les premiers torts ? d'où, les suprêmes infidélités ? Et, s'il y eut trahison — car ce gros mot fut prononcé par Louis XVIII — de quel côté se trouverait-elle ?

Ces questions ne pouvaient être éludées au cours d'une étude sur le Chateaubriand de la politique. Et, d'autre part, elles ne pouvaient être élucidées avant la publication des mémoires de Villèle (1). Les pièces rassemblées par l'un et par l'autre adversaire, nous les avons maintenant sous les yeux, avec cet avantage, du côté de Villèle, qu'il survécut à Chateaubriand, connut les *Mémoires d'Outre Tombe* et s'appliqua de son mieux à y répondre, sans avoir à craindre la réplique du terrible jouteur.

Ce fut en 1816 qu'ils se rencontrèrent chez la duchesse de Lévis. Le 4 décembre, ils dînent ensemble, et Chateaubriand

(1) *Mémoires et correspondances du comte de Villèle.*

confie à Villèle les difficultés qu'il éprouve à faire imprimer une brochure sur les élections. Le 20, Villèle écrit à Mme de Villèle : « Chateaubriand vient de faire paraître une nouvelle édition de ses œuvres politiques qu'il a fait précéder d'une préface assez piquante. » Et, le 17 février 1817 : « On dit que Chateaubriand a fait un excellent discours à la Chambre des Pairs sur la liberté des journaux, que Decazes a été obligé de monter à la tribune et s'en est mal tiré. »

Ils continuent de se voir à la réunion Piel. On les trouve dînant ensemble tantôt chez celui-ci, tantôt chez celui-là. Au commencement de 1818, Chateaubriand est retenu chez lui par un accident.

Mme de Duras le va voir tous les jours ; elle le trouve entouré d'ultras. Les chefs lui agréent, et, parmi ces chefs, elle distingue Villèle. « Les soldats l'ennuient à la mort. »

Elle appartient à l'opinion libérale.

Vers la fin de 1818, la campagne entreprise à l'aide du *Conservateur* donne aux royalistes le sentiment de leur force ; bientôt elle les rapproche du pouvoir (1). En 1820, l'opposition triomphe.

Le journal fondé par Chateaubriand peut disparaître, entraîné dans la catastrophe du duc de Barry. Il faut traiter avec l'illustre publiciste. Villèle et Corbière entreront au Conseil ; à cette condition seulement, lui-même consent à se taire et à s'éloigner, en acceptant l'ambassade de Berlin.

Les Mémoires d'Outre-tombe disent vrai. « C'est moi qui ai fait le premier ministère de Villèle et qui ai poussé le maire de Toulouse dans la carrière. »

Les billets signés Richelieu, Polignac, Montmorency, Pasquier ne laissent place à aucun doute.

D'un mot confidentiel, Villèle apprécie la campagne de presse qui avait relevé le sentiment royaliste dans les Chambres et dans le pays, et qui l'avait porté au pouvoir.

(1) On aura une idée de l'opposition violente que le *Conservateur* rencontra dans les rangs royalistes et qu'il eut sitôt fait de vaincre, en lisant les lettres échangées entre le marquis de Vérac (16 octobre 1810) et le duc de Richelieu (9 février 1819). — (*Le marquis de Vérac et ses amis* par le comte A. de Rougé. Plon et Nourrit, 1890).

«... La censure des journaux ayant passé à la Chambre des Pairs et devant passer chez nous, on va cesser de faire paraître le *Conservateur*. Je n'en ai pas le moindre regret : Si ces écrits soutiennent le royalisme, ils l'égarent bien souvent aussi. *Tout bien pesé, je crois qu'en politique l'action des écrivains est plus funeste qu'utile ; les meilleurs faiseurs de phrases ne sont pas les meilleurs hommes d'Etat*, et la ligne qui donne le plus de vogue à un écrivain n'est pas ordinairement celle qui est la meilleure à suivre (1) ».

Voilà tout le gré qu'il sait à Chateaubriand, fondateur et principal rédacteur du journal visé. Une opposition de caractère, on pourrait dire une antipathie de race, se trahit dans ce mot révélateur, en même temps que s'y découvre une instinctive opposition de talents et de moyens. Cela va jusqu'à la méconnaissance des services rendus, quelque éclatants qu'ils aient été. des amis politiques de Chateaubriand, bientôt il écrira : « Ces prétendus royalistes. »

Pour garder le pouvoir, il sera bien obligé de lier partie avec Chateaubriand. Il comprend et avoue l'impossibilité de gouverner sans lui. Mais, dès le principe, nous surprenons sous sa plume des expressions peu bienveillantes et qui laissent deviner un ferment d'hostilité. A cette date, et de longtemps, on ne découvrirait rien d'analogue dans la correspondance de Chateaubriand. Combien de passages, cités par Villèle, qui confirment la déclaration trop concise des *Mémoires d'Outre Tombe:* « Je lui étais sincèrement dévoué. » Ceux-ci, par exemple : « tout à vous, de cœur et de politique » ; — « je ne séparerai pas ma destinée de la vôtre ; viennent jamais les revers, et vous verrez si je suis fidèle à mes amis » ; — « je suis déterminé à vous suivre dans la bonne et la mauvaise fortune. Si vous restez, je reste ; je sors, si vous sortez ; tout à vous, et pour la vie. » Et tant d'autres déclarations semblables, les plus absolues du monde.

En 1820, Villèle et Corbière se retirent du ministère. Chateaubriand se démet de l'ambassade de Berlin. « Ces démissions ne tardent pas à produire la dissolution du ministère et à faire rentrer mes amis au conseil, comme je l'avais prévu...

(1) Lettre à Mme de Villèle, 29 février 1820.

J'exerçais une trop grande influence pour qu'on put me laisser de côté. Il fut résolu que je remplacerais M. Decazes à Londres. Louis XVIII consentait toujous à m'éloigner. » Trop de motifs venaient à l'appui de cette mesure pour qu'elle donnât lieu à quelque difficulté, a dit Villèle dans ses mémoires. Ce qu'il ne dit pas, c'est que M. de Montmorency insista vivement pour que Chateaubriand fît dès lors partie du ministère. Il y eut résistance. Par qui fut-elle opposée ? Par Villèle. Celui-ci ne put s'entendre longtemps avec M. de Montmorency ; et comme il s'entendait très bien avec le roi et les princes, il lui fut facile de culbuter son collègue et de prendre la présidence. Louis XVIII n'aimait pas Montmorency, non plus que Richelieu ; « Il était fort las de M. le duc de Richelieu à cause de son penchant pour la Russie et de ses liaisons avec l'embassadeur de cette puissance. » — Quant à M. de Montmorency, « ce fut pas sans rire beaucoup que le roi nous entendit le lui proposer pour le ministère des affaires étrangères. Il nous demanda si nous iguorions que Montmorency était homme de coteries » (1).

En acceptant « l'exil » de Berlin, Chateaubriand avait demandé qu'on plaçât les plus influents des royalistes, et on le lui avait promis. Le 29 janvier 1821, il se plaint qu'on n'ait pas pas tenu une seule des paroles qu'on lui avait engagées. Il écrit « à M le marquis de Bouville : » « Mettez-vous bien dans la tête, vous et les amis, que je veux l'entier accomplissement des promesses au printemps. Vous voyez comme on a été loyal pour moi, et comme « *on ne m'a pas trompé.* » Tant mieux ! Je ne désire pas même qu'on répare, cela me mettra plus à l'aise... Je n'ai cessé d'écrire pour la réparations de toutes les injustices » (2).

A cette date, l'excuse serait que les deux ministres royalistes étaient tolérés plutôt qu'acceptés dans le conseil. Mais pendant l'ambassade de Chateaubriand à Londres, et surtout après le Congrès de Vérone, sous la présidence même de Villèle, Chateaubriand ne cesse de rappeler ces promesses ; il invoque la nécessité d'une droite unie ; il prie d'abord ; il gronde bientôt,

(1) Villèle.
(2) Lettres inédites communiquées par M. le comte de Bouville.

puis, il menace. Villèle fait la sourde oreille et s'obstine dans ses refus. Les lettres de Chateaubriand, citées dans les mémoires de Villèle, contiennent de telles instances que celui-ci a cru devoir exposer les motifs de sa conduite. Il imprime à ses explications la forme de l'apologie, et ne prouve qu'une chose, d'ailleurs évidente et formellement avouée, le parti-pris de repousser les demandes de son collègue.

III

Enlever son chef à l'extrême droite et la laisser dans le désarroi d'une troupe qui n'est plus commandée ; isoler Chateaubriand et peut-être le rendre suspect à son parti, odieux même, comme un égoïste qui désavoue, fortune faite, ou du moins abandonne à leur malheureux sort, parents, alliés, amis ; le condamner au silence des fonctions diplomatiques et le retenir comme prisonnier de son haut ministère ; puis, à la première occasion favorable, le renvoyer dépouillé de son ancien prestige et réduit à marcher seul : tel apparaît le plan trop bien concerté et suivi, ou, si ce mot semble excessif, telles auraient été les successives prévisions et résolutions du Président à l'égard de Chateaubriand.

On devine la situation embarrassée que cette politique infligeait au chef des ultras. Humilié de ne rien obtenir et pénétrant la déloyale manœuvre, celui-ci s'indignait tout haut de semblables procédés. Il a écrit plus tard à propos de ses amis déçus : « Je devais leur paraître un monstre d'ingratitude. »

Et en effet, — remarque essentielle, — le grand reproche d'égoïsme qu'on a élevé contre lui, et accrédité comme un axiome, date surtout de cette époque et de cette situation. Entendez une amie, la marquise de Custine, qui le harcelait de ses lettres : « Nous vous sommes indifférents ! » Elle voulait à toute force que son fils Astolphe fût pair et tout de suite. Or, dans le vrai, Chateaubriand avait demandé, redemandé, insisté pour lui comme pour plusieurs autres ; et, s'il n'avait pas obtenu, on n'y devait voir qu'une preuve de plus de son impuissance et du mauvais vouloir de Villèle. Un ami très sûr et très intime, le baron Hyde de Neuville, murmurait quelque

chose des mêmes reproches, quand il écrivait dans ses mémoires : « l'ardeur de ses opinions et de ses rancunes, vis-à-vis de ses adversaires, était encore plus vive que son ambition d'amener le triomphe de ses amis. » C'est pourtant à Chateaubriand que « l'ami » qui récrimine ainsi dut le portefeuille de la marine en 1828.

En mars 1824, Chateaubriand se plaignit de Corbière à Villèle, et cette plainte, que je vais bientôt reproduire, en rappelle et en résume vingt autres où le Président était directement sollicité ; celles-ci par exemple : « Vérone, 3 décembre... Je ne serai pas à Paris pour prêcher le concorde et vous réunir des voix à la Chambre. Vous y aurez sans doute une grande majorité ; mais songez qu'une opinion royaliste, si faible qu'elle puisse être, est ce qu'il y a de plus déplorable et qu'à la longue elle réussira. Vous pouvez tout finir, tout aplanir en plaçant quelques hommes. Vous allez renommer votre Conseil d'Etat. Placez Bertin sur le tableau, mettez Delalot aux cultes, Bouville à Rouen, préfet. Faites quelques autres arrangements et vous êtes ministre pour la vie.

« Quand j'insiste tant, mon cher ami, qu'ai-je en vue ? Votre intérêt et celui de la France. »

« Paris, 22 décembre 1822. Je perdrais à l'instant toute mon influence sur eux, si j'entrais au ministère sans amener avec moi deux ou trois hommes de la droite, de ces hommes qu'il est si facile de désarmer, mais qui seront extrêmement dangereux si vous ne voulez pas vous arranger avec eux. »

Avec de légères variantes, c'est le refrain de toutes ses lettres à Villèle.

Voici donc celle où il se plaint de Corbière, et où le Président dut se sentir visé lui aussi ; car la menace des derniers mots était, à part égale, pour les deux inséparables :

Lundi matin, 29 (mars 1824.)

Il faut, mon cher ami, que je vous prévienne d'une chose. Corbière m'a manqué encore hier de parole. Je n'ai voulu rien dire au Conseil et je l'ai laissé nommer tous ses préfets.

J'ai deux malheureux neveux sous-préfets depuis 1815 ; j'avais demandé pour l'un des deux, qui est fils de ma sœur, une préfecture

de *troisième rang*. Ce n'était pas grâce, c'était à peine justice. Il est bizarre qu'entre collègues j'en sois réduit à vous prier de solliciter les faveurs de Corbière.

Je suis, je pense, assez bon camarade pour qu'on le soit avec moi. Je n'importune guère pour ma famille ; et je vous déclare que si ma sœur ne m'écrivait trois fois par semaine, je laisserais Corbière à sa désobligeance naturelle, sans lui demander une place de portier. Arrangez cela si vous le pouvez ; je le désire pour le bien de la paix ; car, vous le savez, les petites choses brouillent plus les hommes que les grandes.

Tout à vous, mon cher ami.

Ch.

Villèle renouvela des promesses déjà faites à maintes reprises : « Dites à Châteaubriand que nous sommes tous ici aussi disposés que lui à utiliser tous nos royalistes, nos ennemis comme les siens, etc. » Or, ces promesses n'étaient que pour le calmer et l'endormir. On était très résolu à ne les point traduire en actes.

Du jour où s'affirma la supériorité de Chateaubriand dans les grandes affaires (conflit diplomatique avec l'Angleterre et l'Autriche, discours aux Chambres couverts d'applaudissements, guerre d'Espagne, faveur d'Alexandre), sa perte à bref délai fut résolue par l'habile calculateur qui ne pouvait souffrir à côté de lui ni supériorité de talent, ni partage d'influence, ni indépendance de caractère. Rien qu'à lire les mémoires de Villèle, et bien avant le fait brutal du renvoi, on comprend qu'un mauvais coup se trame contre le ministre des affaires étrangères. Monsieur et Villèle se font des confidences, guettent l'occasion, s'encouragent à la façon de conjurés. Les preuves ? Les voici, tirées des seuls mémoires de Villèle :

Le comte de Villèle à S. A. R. Mgr le duc d'Angoulème.

Paris, le 16 mai 1823,

«... J'en étais là de ma lettre quand je reçois de Chateaubriand celle, ci-jointe, que je prie Mgr de garder pour lui seul. Je réponds à ce collègue en lui demandant s'il est fou... »

S. A. R. Monsieur au comte de Villèle.

Mardi soir, 30 décembre 1823,

« J'ai reçu et brûlé votre petite lettre, mon cher Villèle. Je me doutais que l'homme (Chateaubriand) ferait le plongeon, après avoir voulu prendre la mouche. La situation assez critique des élections peut porter à la douceur et à un peu de longanimité. Mais souvenez-vous que cet homme ne peut ni vous pardonner ni surtout croire que vous lui pardonniez. Il est et sera toujours votre ennemi *per fas et nefas*....

« Tout cela me tracasse beaucoup, je vous l'avoue, surtout par rapport à vous que je regarde comme notre cheville ouvrière. Répondez-moi un mot ce soir ou demain matin. »

S. A. R. au comte de Villèle.

Jeudi, 27 mai 1824,

« J'ai voulu vous laisser reposer aujourd'hui, mon cher Villèle ; mais j'ai besoin que vous me répondiez un mot aux questions suivantes :

1º Vous portez-vous bien ?

2º L'explication provoquée par Chateaubriand a-t-elle eu lieu ? Et a-t-elle eu un résultat quelconque? J'en doute fort ; mais je crois qu'il faut filer de la corde jusqu'à la fin de la session... »

S. A. R. au comte de Villèle.

Samedi, 5 juin 1824,

« J'ai reçu votre billet avant le dîner, cher Villèle, et le Roi ne m'a rien dit. J'avoue que l'hésitation de notre bon Corbière me fait une vraie peine ; et cependant *voilà encore un jour de perdu*. J'espère que vous allez mieux, du moins vous allez bien vous reposer, et qu'enfin *demain vous pourrez réussir à décider Corbière*. Cette décision me paraît tout à fait nécessaire, *et vous n'avez plus que la journée de demain*. Par bonheur, Chateaubriand n'a pas parlé à la Chambre ; mais il est hors de doute qu'il sent sa position, s'il ne la connaît pas entièrement, et, ne pouvant plus servir, il fera du mal.

« Répondez-moi *demain dans la matinée ;* car, à cause de la grand'messe et de la fête, je ne pourrai pas vous voir. Je vous répète que si vous le jugez utile ou nécessaire, je verrai Corbière ; mais, pour l'intérêt public, songez *qu'il faut en finir*. »

Pendant que Monsieur et Villèle échangent en grand mystère des lettres tellement confidentielles qu'ils se demandent l'un à l'autre de les déchirer aussitôt lues, que faisait Chateaubriand pour parer le coup dont il se savait menacé ? Il dédaignait de se mettre en garde et s'accordait la « douceur » de « songer. »

IV

Aux rêves de gloire heureusement réalisés, aux folies romanesques qu'au moins le déclin de l'âge aurait dû rabattre, succèdent d'autres rêves de plus haut vol :

— Ma collaboration offusque Villèle. On se chuchote qu'il travaille à m'écarter. Ce sera toujours facile. Peut-être ferais-je bien de le prévenir en me retirant. Je serais heureux de rendre le ministère des affaires étrangères à Mathieu. Couronné de succès, je descendrais du pouvoir de la manière la plus brillante, pour me livrer au repos le reste de mes jours.

— Ai-je le droit de me reposer tant que je puis être utile ? L'avenir s'ouvre en des perspectives si belles ! Grâce au prestige de la victoire, j'espère donner dans le nouveau monde de nouvelles couronnes au fils de saint Louis. Mais quel « cauchemar » que ces traités de Vienne ! C'est le crime impardonnable de Talleyrand envers la France ! Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra les déchirer, ces traités, il faudra fouler aux pieds les lauriers de Waterloo.

— Tant que nous n'aurons pas reconquis nos frontières naturelles, et surtout la frontière du Rhin, il n'y aura pas, pour l'Europe, de paix durable, parce qu'il n'y aura, pour la France, ni vraie sécurité, ni vraie dignité.

Alexandre, au congrès de Vérone, m'écoutait volontiers sur ce sujet capital. Il m'a témoigné tant de confiance et tant de bon vouloir ! Je crois qu'il nous aidera.

— L'alliance avec la Russie est la seule qui nous convienne, la seule qui ne soit pas décevante — la seule, hélas ! à laquelle le Roi répugne, et Villèle aussi. Leur vue est courte. Ce que je pense de cette alliance, le czar ne l'ignore pas, et il m'en sait gré. Que disait-il l'autre jour à notre ambassadeur : « M. de Châteaubriand, depuis qu'il est au ministère, a montré une énergie et une habileté qui légitiment des droits à notre confiance et qui l'élèvent au premier rang des hommes d'Etat. Mais il n'est pas secondé. »

— Oh ! si je pouvais déterminer ce grand et généreux monarque à délivrer la Grèce du joug musulman ! Que je voudrais m'employer à remplir ce devoir filial envers une Mère, attacher le nom de la France et mon propre nom à cette gloire sainte. Les temps sont mûrs Alexandre hésitait à Vérone, craignant d'exciter l'esprit révolutionnaire !

— Il inclinait davantage à la réunion des Eglises grecque et latine. Il désirait faire le voyage de Rome. Osera-t-il ! Ame forte ; caractère faible.

Quel épilogue au *Génie du Christianisme*. aux *Martyrs* et à l'*Itinéraire*, si cette réunion se réalisait, conseillée et négociée par moi. Et quel renouveau de la religion en Orient et en tous lieux ! Et quel coup porté au vieil ennemi, le philosophique.

— Des rêves ?

Quel esprit me bat la campagne
Qui ne fait châteaux en Espagne ?...
Autant les sages que les fous...
Chacun songe en veillant. Est-il rien de plus doux ?

Des Rêves ? Chacun les fait à la mesure de son esprit et de son cœur. Les miens, je les veux grands et beaux, dignes de la France. Illustre et belle patrie, je n'aurais désiré un peu de gloire que pour augmenter la tienne.

— Des rêves ? Gouverner, c'est prévoir, prévoir, c'est rêver, tant l'avenir est fait d'imprévu ! tant il est fécond en surprises !

« Poursuivants de songes », les Rois, les Princes et les ministres, autant que le poète, autant que « Pyrrhus et la laitière ».

Villèle aussi est un rêveur. Le « sage » rêve finances, commerce, industrie, canaux, grandes routes. Il veut tout ramener au *positif*. Erreur des plus dangereuses.

— Avec un tel souci des chiffres, on n'élèverait aucun monument. On bannirait les arts et les lettres comme des superfluités dispendieuses. *Frivolités utiles*. Un peuple habitué à voir seulement le cours de la rente se trouve-t-il exposé à une commotion, il ne sera capable ni de l'énergie de la résistance ni de la générosité du sacrifice.

Repos engendre couardise ; au milieu des quenouilles, on s'épouvante des épées. Les sentiments généreux naissent du péril affronté : une foule de vertus tient aux armes.

— Désormais il faut bien que Villèle m'abandonne entièrement la conduite de la politique étrangère, et alors nous ne pourrons plus

avoir de rivalité. Notre union est indispensable au repos de la France.

Moi, je veux occuper les Français à la gloire ; essayer de les mener à la réalité par des songes ; c'est ce qu'ils aiment.

— L'avenir et le grand côté des choses, Villèle ne s'en soucie pas Habile financier, il lui manque, pour occuper la première place, les frivolités utiles et les qualités assorties. Il ne voit pas que je le complète en lui donnant ce qui lui manque.

Voulez-vous réussir dans le gouvernement des Etats ? étudiez le génie des peuples : pour toute science, favorisez ce génie.

Ainsi rêvait le ministre des affaires étrangères. Lequel voyait plus clair et plus loin, ou de Villèle ou de Chateaubriand ?

Après avoir relu et médité l'histoire des six dernières années de la Restauration et l'histoire contemporaine jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, je n'hésite pas à répondre : le Poète, « Le grand rêveur. »

C'est lui qui était le Voyant.

(*A suivre*).

***

ULRIC GUTTINGUER [1]

et ses correspondants.

(Suite)

LETTRES DE TATTET A GUTTINGUER

3 octobre 1837.

Encore une semaine passée sans vous voir, cher bon ami. Avec quelle rapidité le temps s'envole !

J'ai toujours peur en me couchant jeune homme de me réveiller vieillard. Soyez heureux, ami, la brouille est bien complète et je ne reverrai plus Jenny. J'ai donné la clé des champs à ce gros oiseau. Où donc trouver une femme qui vous aime, ou tout au moins qui se laisse aimer ? Toutes les malheureuses qui m'entourent sont gangrenées jusqu'à la moelle et sèches de cœur comme des pierres ponces. Elles ont tellement en horreur ce mot amour qu'elles l'ont rayé de leur vocabulaire à moins qu'il ne veuille dire duperie, fausseté, mystification, et cependant il y en a qui ne demanderaient pas mieux que d'être amoureuses, quand ce ne serait que pour changer ; mais elles ne le peuvent pas, même en le voulant, et c'est ici qu'est la punition du ciel. Elles ont semé en trop d'endroits la divine semence du Seigneur, elles ont répandu sur trop de têtes le parfum contenu dans leur cœur, et, au moment d'avoir une passion durable, la force leur manque : elles avaient compté sur des ressources qu'elles n'ont plus. Elles croyaient qu'elles pourraient aimer longtemps parce qu'elles avaient tenté d'aimer souvent et elles se trompaient. Il y a une certaine somme de délicatesse et de sentiment qui, une fois dépensée, ne se renouvelle plus. Au lieu d'en faire une seule et même gerbe, elles distribuent une à une ces belles fleurs odorantes, elles en parent un nombre infini de boutonnières, et quand l'instant est venu de déposer aux pieds d'un homme tous les trésors de leur âme, elles la trouvent froide et vide comme si la mort y avait passé. — Mais c'est assez vous ennuyer de choses que vous savez mieux que moi. Je vous aurais amené Féray ces jours-ci, s'il n'était point parti pour la

(1) Voir le premier numéro des *Annales Romantiques*.

Normandie. Il est allé à Evreux pour les élections, sans doute qu'il ne tardera pas à nous revenir. Alors vous pouvez compter sur nous deux. — Les vers de Mme de Cicé sont de Méry. J'ai appris cela hier. C'est une manière de payer sa dette à V. H. (Victor Hugo) qui lui a cassé l'encensoir sur le nez dans son dernier volume de vers.

Quel jour viendrez-vous ici ? Adieu, très cher, et tout à vous.

ALFRED T.

13 novembre 1837.

Cher ami, votre sonnet dans le goût de Pétrarque m'a fait un grand plaisir et rendu un grand service. Grâce à lui, j'ai relu quelques sonnets de votre divin maître. Voici la fin du 126e que je trouve délicieuse : « Il cherche en vain une image de la beauté divine, celui qui n'a jamais vu ses yeux et leurs étranges et doux mouvements ; il ne sait pas comment l'amour guérit et comment il blesse, celui qui ne connaît pas la douceur de ses soupirs, et la douceur de sa parole, et la douceur de son sourire. » — En voici un autre (le 25e) empreint d'une profonde tristesse et qui prouve qu'il n'y avait pas que de l'esprit dans sa passion, comme on le lui a si souvent reproché : — « Plus j'approche du dernier jour qui abrège la misère humaine,

(Quanto più m'avvicino al giorno estremo)

plus je vois le temps rapide et léger dans sa course et s'évanouir l'espérance trompeuse que je fondais sur lui. Je dis à mes pensées : Nous n'irons pas désormais longtemps parlant d'amour : cet incommode et pesant fardeau terrestre se dissout comme la neige nouvelle, et bientôt nous serons en paix parce qu'avec lui tomberont les espérances qui m'ont fait rêver si longtemps, et les ris et les pleurs, et la colère. Nous verrons alors clairement comme souvent l'on s'avance dans la vie au milieu de choses incertaines et combien on pousse de vains soupirs. »

Une chose bien extraordinaire et que vous ignorez peut-être, c'est que Laure mourut dans le mois (6 avril, je crois), le même jour, à la même heure que Pétrarque l'avait vue pour la première fois. La grande question est de savoir s'il l'a aimée platoniquement ; beaucoup disent oui, quelques-uns disent non ; c'est encore à décider. Toujours est-il que Laure eut onze enfants. Je viens de fouiller en votre honneur dans les notes de mon voyage en Italie, et j'en trouve une qui n'est pas sans intérêt. J'ai vu à Milan un Virgile qui a appartenu à Pétrarque et sur lequel il avait écrit une grande page au sujet de la mort de Laure. La voici traduite en partie : « Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des pères Mineurs le soir même du

jour de sa mort. Son âme, je n'en doute pas, est retournée comme Sénèque le dit de Scipion l'Africain, au ciel, d'où elle était venue. Pour conserver la mémoire douloureuse de cette perte, je trouve une certaine douceur mêlée d'amertume à écrire ceci, et je l'écris préférablement sur ce livre qui revient souvent sous mes yeux *afin qu'il n'y ait plus rien qui me plaise dans cette vie*, et que mon lien le plus fort étant rompu, je sois averti par la vue fréquente de ces paroles et par la juste appréciation d'une vie fugitive, qu'il est temps de sortir de Babylone; ce qui, avec le secours de la grâce divine, me deviendra facile par la contemplation mâle et courageuse des soins superflus, des vaines espérances et des événements inattendus qui m'ont agité pendant le temps que j'ai passé sur la terre. »

Je laisse toutes ces divines choses et redescends des cieux pour vous dire que je n'ai pu m'occuper de votre gendre, mon ami n'étant pas encore à Paris. Je garde précieusement votre petite note. Mon père est toujours malade et commence à nous inquiéter beaucoup. Je suis d'une tristesse affreuse et il me faut un grand courage pour vous copier aujourd'hui la chanson que vous demandez. Musset a voulu absolument vos nouveaux sonnets. Je lui en ai donné un exemplaire. — Pourquoi vos vers à Salvandy n'y sont-ils pas? Quand les aurai-je, ainsi que mon grand volume?

Adieu, très cher. Votre vieille amitié me console de bien des chagrins.

Tout à vous,

ALFRED TATTET.

Faites-moi penser à vous parler de Roger (de Beauvoir).

CHRONIQUE DES LIVRES

Librairie Armand Colin — *L'amitié d'Alfred de Vigny et de Victor Hugo*, par Ernest Dupuy, 1 brochure in-8 de 31 p.

J'aurais bien des choses à dire sur le sujet de cette brochure, que j'ai déjà traité assez longuement dans mon livre sur *Vigny*, mais comme je compte le reprendre, afin de le mettre au point, dans une très prochaine réimpression de cet ouvrage, je me contenterai d'en dire aujourd'hui quelques-unes à M. Dupuy, en échange de celles que lui-même m'a apprises, car l'histoire s'écrit jour à jour et personne ne saurait se flatter de dire le dernier mot en matière historique.

J'ignorais, par exemple, que la belle page de Victor Hugo sur *Cinq-Mars*, que j'ai donnée comme inédite dans mon *Vigny*, avait paru dans la *Quotidienne* du 30 juillet 1826. En tout cas, elle n'avait jamais été réimprimée depuis cette époque, et quand je l'ai publiée, d'après le manuscrit de Victor Hugo qui m'avait été communiqué par Paul Meurice, elle avait tout l'attrait de la nouveauté, puisque personne ne l'avait signalée, pas même M. Ed. Biré, qui pourtant connaît bien son Hugo.

J'ignorais également le projet de syndicat conçu par Vigny en 1828, en vue de la défense des intérêts dramatiques de la nouvelle école.

Mais sur la question même qui préoccupe M. Dupuy, à savoir ce qui a pu amener la rupture de l'auteur de *Chatterton* avec l'auteur d'*Hernani*, je puis lui assurer qu'il se trompe quand il affirme — sans preuves, d'ailleurs, ce qui étonne chez un historien — que ce fut Sainte-Beuve qui fut l'artisan de cette rupture.

Sainte-Beuve ne pouvait pas sentir Vigny et en a dit pis que pendre à partir du jour où il rompît avec le romantisme, c'est-à-dire à son retour de Suisse (1838). Je renvoie le lecteur qui voudrait s'édifier sur ce point, à la *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, que j'ai publiée récemment dans la *Revue des Deux Mondes* et qui paraîtra le mois prochain à la librairie du

Mercure de France. Mais ce n'est pas Sainte-Beuve qui brouilla Victor Hugo avec Vigny. Ce sont les manques d'égards et les petites jalousies du premier — car Hugo était foncièrement jaloux — qui indisposèrent le second à différentes reprises et l'éloignèrent de lui pendant des années, avant que le coup d'Etat les ait séparés pour le reste de leurs jours. Je puis même signaler à M. Dupuy le fait qui, selon moi, fut la cause directe de leur premier refroidissement. Dans une lettre du mois d'octobre 1829, écrite à Sainte-Beuve qui était alors en Alsace, Victor Hugo, parlant de la représentation d'*Othello*, disait : « ... Ma conduite en cette occasion a tout à fait ramené Alfred de Vigny et nos Shakespeariens ; cela du moins est un bien... » Qui donc l'avait éloigné ? Lui-même, sans le vouloir et sans s'en douter, j'en suis convaincu, en faisant à son camarade la petite « crasse » que voici :

Dans l'édition de 1826-27 des *Odes et Ballades*, Victor Hugo avait mis comme épigraphe à la feuille du titre des Ballades, ces deux vers d'Alfred de Vigny :

Qu'il est doux, qu'il est doux de conter des histoires,
Des histoires du temps passé !

Or, dans l'édition de 1828, ces deux vers ont été *remplacés* purement et simplement par ces deux vers de Joachim du Bellay :

Renouvelons aussi
Toute vieille pensée.

Que si vous me demandez pourquoi Victor Hugo fit ce changement, je vous répondrai que c'était probablement pour montrer à Sainte-Beuve qu'il avait lu son *Tableau du XVI[e] siècle* ; mais il aurait très bien pu, ce me semble, laisser les deux vers de Vigny à côté de ceux de J. du Bellay. Loin d'en être fâché, Vigny en eût été ravi, j'en suis sûr, car il avait une admiration profonde pour le poète de l'*Olive* et des *Regrets* qui avait été son premier maître. Mais, quand il s'aperçut de la suppression de ses vers dans la nouvelle édition du recueil de son ami, je ne crois pas me tromper en disant qu'il en fut blessé, car il était très susceptible et le procédé de Victor Hugo avait quelque chose de blessant. D'où je conclus qu'il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leur première brouille les petites causes produisant souvent de grands effets.

Quant à celle qui éclata de nouveau après 1830 entre Hugo et Vigny, Sainte Beuve, qui encore une fois n'y fut pour rien ou presque pour rien, a vu juste en accusant les rivalités de théâtre de l'avoir

provoquée et entretenue jusqu'à la catastrophe de Villequier qui désarma le poète d'*Eloa*.

Et à ce propos, que M. Dupuy me permette une petite critique. Page 30, appréciant la lettre dans laquelle Sainte-Beuve explique à Victor Pavie pourquoi il n'est pas retourné chez les Hugo, après la mort tragique de Léopoldine et de son mari, il s'exprime ainsi : « On demeure effrayé de cette sécheresse de *pédant* ! » La pédanterie qui ne fut jamais le péché de Sainte-Beuve, n'a rien à faire ici. Le poète des *Consolations* ne pouvait pas donner à Pavie la vraie raison de sa conduite dans cette douloureuse circonstance, mais Pavie n'avait pas besoin de l'apprendre, il la savait depuis longtemps.

Page 25. Ce n'était pas pour Mad. Allart que Sainte-Beuve avait demandé une loge à Victor Hugo, c'était pour George Sand. Sainte-Beuve ne connut Mad. Allard de Méritens que beaucoup plus tard.

Page 24. Parlant de l'attitude de Vigny à la représentation d'*Hernani*, M. Dupuy dit : « *On* a cité le mot qu'il prononça au foyer des Français : Aux fureurs littéraires qui m'agitent, je comprends les fureurs politiques de 93. » Qu'il me permette de lui dire que ce *on* n'est autre que son serviteur.

L. S.

Librairie Calmann-Lévy. — *Correspondance entre George Sand et Gustave Flambert*, 1 vol. in-18.

Cette correspondance qui s'étend de 1863 à 1880 est indispensable à qui veut suivre le mouvement littéraire de ces dix-sept années. J'en détache les pages suivantes :

— Ah ! je les aurai connues, les *Affres du style*, dit Flaubert.

George Sand lui répond :

« Vous m'étonnez toujours avec votre travail pénible ; est-ce une coquetterie? ça paraît si peu. Ce que je trouve difficile, moi, c'est de choisir entre les mille combinaisons de l'ancien scénique qui peuvent varier à l'infini la situation nette et saisissante qui ne soit pas brutale et forcée. Quant au style, j'en fais meilleur marché que vous. Le vent joue dans ma vieille harpe comme il lui plaît d'en jouer. Il a ses hauts et ses bas, ses grosses notes et ses défaillances ; au fond, ça m'est égal, pourvu que l'émotion vienne, mais je ne veux rien trouver en moi. C'est l'*autre* qui chante à son gré, mal ou bien, et quand j'essaye de penser à ça, je m'en effraye et me dis que je ne suis rien, rien du tout. Mais une grande sagesse nous sauve ; nous savons nous dire : « Eh bien, quand nous ne serions absolument que des instru-

ments, c'est encore un joli état et une sensation à nulle autre pareille que de se sentir vibrer.»

« Laissez donc le vent un peu courir dans vos cordes. Moi, je crois que vous prenez plus de peine qu'il ne faut, et que vous devriez laisser faire l'autre plus souvent. Ça irait tout de même et sans fatigue.

L'instrument pourrait résonner faible à de certains moments ; mais le souffle, en se prolongeant, trouverait sa force. vous feriez après, ce que je ne fais pas, ce que je devrais faire ; vous remonteriez le ton du tableau tout entier et vous sacrifieriez ce qui est trop également dans la lumière. »

Sur le même sujet, qui tenait tant à cœur à Flambert, voici encore ce que George Sand lui écrivait de Palaiseau, à la date du 30 novembre 1866 :

« Il y aurait bien à dire sur tout ça, mon camarade. Mon *Cascaret*, c'est-à-dire le fiancé en question, se garde pour sa fiancée. Elle lui a dit : « Attendons que vous ayez réalisé certaines questions de travail. » Et il travaille. Elle lui a dit : « Gardons nos puretés l'une pour l'autre. » et il se garde. Ce n'est pas le spiritualisme catholique qui l'étouffe ; mais il se fait un grand idéal de l'amour, et pourquoi lui conseillerait-on d'aller le perdre quand il met sa conscience et son mérite à le garder ?

« Il y a un équilibre que la nature, notre souveraine, note elle-même dans nos instincts, et elle pose vite la limite de nos appétits. Les grandes natures ne sont pas les plus robustes. Nous ne sommes pas développés dans tous les sens par une éducation bien logique. On nous comprime de toutes façons et nous poussons nos racines et nos branches où et comme nous pouvons. Aussi les grands artistes sont-ils souvent infirmes, et plusieurs ont été impuissants. Quelques-uns trop puissants par le désir, se sont épuisés vite. En général, je crois que nous avons des joies et des peines intenses, nous qui travaillons du cerveau. Le paysan qui fait, nuit et jour, une rude besogne avec la terre et avec sa femme, n'est pas une nature puissante. Son cerveau est des plus faibles. Se développer dans tous les sens, vous dites ? Pas à la fois, ni sans repos, allez ! Ceux qui s'en vantent blaguent un peu, ou, s'ils mènent tout à la fois, tout est manqué. Si l'amour est pour eux un petit pot-au-feu, et l'art un petit gagne-pain, à la bonne heure ; mais s'ils ont le plaisir immense, touchant à l'infini, et le travail ardent touchant à l'enthousiasme, ils ne les alternent pas comme la veille et le sommeil.

« Moi, je ne crois pas à ces don Juan qui sont en même temps des

Byron. Don Juan ne faisait pas de poèmes, et Byron faisait, dit-on, bien mal l'amour. Il a dû avoir quelquefois — on peut compter ces émotions-là dans la vie — l'extase complète par le cœur, l'esprit et les sens ; il en a connu assez pour être un des poètes de l'amour. Il n'en faut pas davantage aux instruments de notre vibration. Le vent continuel des petits appétits les briserait.

« Essayez quelque jour de faire un roman dont l'artiste (le vrai) sera le héros, vous verrez quelle sève énorme, mais délicate et contenue ; comme il verra toute chose d'un œil attentif, envieux et tranquille, et comme ses entraînements vers les choses qu'il examine et pénètre seront rares et sérieux, vous verrez aussi conmme il se craint lui-même, comme il sait qu'il ne peut se livrer sans s'anéantir, et comme une profonde pudeur des trésors de son âme l'empêche de les répandre et de les gaspiller. L'artiste est un si beau type à faire, que je n'ai jamais osé le faire réellement ; je ne me sentais pas digne de toucher à cette figure belle et trop compliquée, c'est viser trop haut pour une simple femme. Mais ça pourra bien vous tenter quelque jour et ça vaudra la peine.

« Où est le modèle ? Je ne sais pas, je n'en ai pas connu à fond qui n'eût quelque tache au soleil, je veux dire quelque côté par où cet artiste touchait à l'épicier. Vous n'avez peut-être pas cette tache, vous devriez vous peindre. Moi, je l'ai, J'aime les classifications, je touche au pédagogue. J'aime à coudre et à torcher les enfants, je touche à la servante. J'ai des distractions et je touche à l'idiot. Et puis enfin, je n'aimerais pas la perfection ; je la sens et ne saurais la manifester. Mais on pourrait bien lui donner des défauts dans sa nature. Quels ? nous chercherons ça quelques jour. Ce n'est pas dans votre sujet actuel et je ne dois pas vous en distraire.

« Ayez moins de cruauté envers vous. Allez de l'avant et, quand le souffle aura tout produit, vous remonterez le ton général et sacrifierez tout ce qui ne doit pas venir au premier plan. Est-ce que ça ne se peut pas ? Il me semble que si. Ce que vous faites paraît si facile, si abondant ! c'est un trop plein perpétuel, je ne comprends rien à votre angoisse. »

Ce volume si intéressant pour l'histoire des idées de Flaubert, nous apprend que pour son *Saint-Antoine*, il avait dévoré les mémoires ecclésiastiques de Le Nain de Tillemont. Voilà une source bonne à connaître.

Librairie Calmann-Lévy. — *George Sand*, édition du centenaire 10 volumes in-18, illustrés.

A l'occasion du centenaire de George Sand, la librairie Calmann-Lévy a réédité les volumes suivants du grand écrivain.

Mauprat, avec un dessin de la tour Gazeau.

Indiana, avec un portrait de l'auteur, dessiné par lui-même.

La *Petite Fadette*, portrait de George Sand, d'après Maurice Sand.

Valentine, portrait de George Sand, d'après l'aquarelle de Blaize.

Mademoiselle dé la Quintinie, avec une vue de la maison de George Sand, à Nohant.

Le *Marquis de Villemer*, portrait de George Sand, d'après Nadar.

La *Mare au Diable*, avec une vue de la maison de Marie Rebec.

Elle et lui, portrait de George Sand, d'après Charpentier.

François le Champi, portrait de George Sand, d'après le tableau d'Eugène Delacroix.

Les Maîtres Sonneurs, habitation de Georges Sand, à Nohan.

Librairie Hachette. — *Le Sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo*, par Edmond Huguet, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Caen. 1 vol. in-8°.

Ce qu'a voulu M. Huguet, dans ce livre qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques « romantiques », c'est de montrer par des citations empruntées à ses œuvres l'influence exercée sur lui par la nature et les paysages, les formes géométriques, les animaux, le corps de l'homme et de l'animal, les difformités et les maladies, le vêtement, l'armure et la parure, la végétation, la mer, les cours d'eau, la montagne, l'architecture, en un mot par tous les spectacles extérieurs, ou pour employer une de ses expressions par les « choses vues ». On a souvent parlé de la puissance verbale du poète de la *Légende des Siècles*. Nulle part elle n'éclate comme dans ce florilège de M. Huguet, et Chateaubriand lui-même serait émerveillé devant l'abondance et la variété infinie des images de Victor Hugo. M. Edmond Huguet, qui a déjà étudié les sources de *Notre-Dame* et de quelques autres livres du glorieux chef de l'Ecole romantique, nous apprend dans l'avant-propos de son dernier ouvrage qu'il a terminé un *Dictionnaire des métaphores de Victor Hugo*. Je souhaite qu'il le publie sans retard : il rendra service à tous les travailleurs.

Un Bibliophile.

VARIA

Une Lettre perdue de Chateaubriand.

Le 16 messidor an IX (5 juillet 1801), Chateaubriand fit paraître dans le *Mercure* un article qui avait pour titre : *De l'Angleterre et des Anglais*. Il y disait entre autres choses :

« En Angleterre, on hait un homme pour un vice, pour une offense. En France, un pareil motif n'est pas nécessaire... Un succès suffit. Une haine qui se forme de mille détails honteux n'est pas moins implacable que celle qui naît d'une plus noble cause : elle est d'une basse origine, elle sent cette bassesse et cela la rend furieuse... »

Une lettre, publiée par le *Journal de Paris* le 3 thermidor an IX (22 juillet 1801) insinua que Chateaubriand, dans ce passage, visait les critiques qui avaient attaqué *Atala*. L'auteur de cette lettre, qui est un partisan de Morellet, signe G**. (Serait-ce Ginguené ?)

La réponse de Chateaubriand ne se fit pas attendre ; deux jours plus tard, on lisait dans le *Journal de Paris :*

« AUX RÉDACTEURS DU JOURNAL

Citoyens, le passage de mon article sur l'Angleterre cité dans votre journal du 15 de ce mois *est imprimé depuis un an* dans un ouvrage qui paraîtra bientôt et que plusieurs de mes amis connaissent. Ainsi ce passage ne peut, en aucune manière, regarder les critiques d'*Attala* (*sic*). Au surplus, mon usage n'a jamais été (et ne sera jamais) d'attaquer personne *indirectement*.

CHATEAUBRIANT (*sic*).

Cet ouvrage « qui paraîtra bientôt » est sans doute le *Génie du Christianisme*. Mais, à ma connaissance, le fragment sur les Anglais dont il est question ici ne se trouve ni dans l'édition de 1802 ni dans les suivantes. Est-ce dans l'édition manquée de Londres — ou peut-être encore dans celle de Paris — que plusieurs de ses amis ont pu

le lire ? Quand Chateaubriand écrit dans la préface de l'édition de 1802, que « l'on ne peut écrire avec mesure que dans sa patrie » peut-être fait-il allusion aux passages où l'on sent, comme dans celui-ci, toute l'amertume de l'exil.

La fière et dédaigneuse réponse de Chateaubriand n'imposa pas silence à ses adversaires. Ils poursuivirent leurs attaques *indirectes*. Je trouve dans le *Journal de Paris* du 23 thermidor an IX les vers suivants :

Tous ces Français qui paraissent toujours
... Anglais dans leurs discours;
Qui démentant leur patrie et leurs pères,
Ont parmi nous des âmes étrangères,
Et qui se sont ouvertement permis
D'augurer mal de nos affaires;
Qu'ils auraient bien des sentiments contraires,
S'ils étaient nés parmi nos ennemis !

Et en note :

« La lettre du citoyen G., insérée dans notre numéro du 15, nous a rappelé ces vers qui ne furent jamais plus à l'ordre du jour. Ils n'ont pas été faits dans ce siècle, ni même dans le XVIIIe, ils datent de 1693 et sont de l'abbé Regnier-Desmarais. »

Cette fois, Chateaubriand dédaigna de répondre.

Joseph GIRARDIN.

Les cahiers d'écolier de Brizeux

M. Lemarec, censeur du lycée de Caen, a retrouvé et acquis récemment les cahiers d'écolier de Brizeux, et M. Maurice Souriau, professeur à l'Université de cette ville, en a pris texte pour faire une très intéressante étude sur le poète de *Marie*.

La maison natale d'Arvers

Félix Arvers est né à Paris le 23 juillet 1806, au n° 1 de la rue Guillaume, — actuellement rue Budé — dans l'île Saint-Louis.

M. Georges Monval a retrouvé l'acte de naissance du poète et on doit placer prochainement une plaque commémorative sur sa maison natale.

Le buste d'Emile Péhant

On a inauguré, le 26 juin dernier, à la bibliothèque publique de Nantes, en même temps que le médaillon de Monselet, le buste

d'Emile Péhant qui fut un des meilleurs élèves d'Alfred de Vigny. M. Léon Séché, qui avait pris l'initiative de cette manifestation, a prononcé à cette occasion le discours suivant :

Monsieur le Maire,

Le poète romantique dont je vous remets aujourd'hui la mélancolique et sévère image naquit sous une mauvaise étoile et fut ce qu'on appelle un malchanceux.

Orphelin dès le berceau, n'ayant eu comme tutelle et comme guide que la tendresse plus vigilante que clairvoyante de sa mère, la première Muse de Péhant fut la misère, la seconde — car il en eut deux à trente ans de distance — la dernière, fut la servitude. La Misère le chassa de Paris quand il touchait à la renommée ; la servitude qui l'enchaîna par devoir et pour le reste de sa vie au poste ingrat que vous savez, et dont il souffrit si cruellement que, plus d'une fois, de son propre aveu, il eut l'idée de lui échapper par le suicide, la servitude lui donna un moment l'illusion de la gloire, mais ce n'était qu'une illusion que l'année terrible, la vieillesse et la mort, lui ravirent par degrés.

Ne le plaignons pourtant pas trop, Messieurs, puisque cette illusion est aujourd'hui la réalité.

La gloire a décidément de singuliers retours ! Tels qui la connurent de leur vivant descendent pour toujours dans l'oubli en descendant dans la tombe. Tels autres, au contraire, qui ne cueillirent jamais le laurier d'Apollon, le voient tout à coup surgir de leur fosse. Emile Péhant appartient à cette dernière catégorie, et c'est pourquoi, lorsqu'on ne considère que les résultats, on a le droit de trouver qu'il n'est pas trop à plaindre. Mais les résultats sont souvent le prix de longs efforts. J'aurais voulu, dans l'admiration que j'ai vouée à Péhant, dresser son buste au pied des murailles de sa ville natale. Il me semblait que c'était bien le cadre qui convenait au poète de *Jeanne la Flamme* et de *Jeanne de Belleville*. Mais ses concitoyens, ou du moins le magistrat qui présidait alors aux destinées de la vieille cité de Guérande, estima que le cadre était trop magnifique et que Péhant avait le temps d'attendre. Il fera donc son purgatoire ici, mais je n'en suis pas autrement affligé, car, si on avait pu le consulter, je ne doute pas que ce purgatoire, sage et modeste comme il l'était, lui eût semblé le paradis. Et, à l'heure où je vous parle, s'il lui est donné d'assister en esprit à son apothéose, ses yeux doivent être humides de joie. Oui, messieurs, le rêve de Péhant — s'il avait pu supposer qu'un jour la Bibliothèque qu'il avait formée,

enrichie, classée, cataloguée, serait logée dans un palais, sous la garde religieuse autant qu'avertie du poète aimable qui fut son ami et quelque peu son disciple — son rêve aurait été d'avoir son buste sous le péristyle du temple, entre ceux d'un Labouchère et d'un Dugast-Matifeux. Je ne dis pas à côté de celui de Monselet, oh ! non. D'abord, il y a trop d'écart et de dissemblance entre le boulevard et la province, pour qu'un bibliothécaire d'icelle, fût-il doublé d'un poète, puisse avoir l'idée qu'après sa mort ses amis oseront le traiter sur le même pied qu'une réputation du *Figaro* et de l'*Evénement* aussi sérieuse que celle de Monselet. Et puis, Messieurs, permettez-moi de penser que la vraie place de Monsieur de Cupidon, bien qu'il fût né parmi les livres, était dans un bosquet de myrtes et de roses. Tandis que Labouchère et Dugast-Matifeux, c'étaient pour Péhant de vieilles connaissances, des rats de bibliothèque comme lui, si toutefois on peut appeler de ce nom, qui ne contient guère que du mépris, l'érudit collectionneur et l'amateur d'autographes avisé qui ont enrichi, vous savez comme, le département des manuscrits de cette royale Bibliothèque.

Pauvre cher Péhant ! il faut pourtant bien qu'il sache et qu'on lui dise, au risque d'offenser sa modestie que le suprême honneur qu'on lui décerne en ce jour, il le doit moins à sa qualité d'ancien bibliothécaire qu'à ses qualités d'écrivain. Et pour ma part, l'homme que j'ai entendu glorifier dans ce buste drapé d'un manteau romantique ; c'est uniquement le sonnetiste du *Corps et l'Ame*, c'est le poète de la seule chanson de gestes que nous ayons en Bretagne, c'est le Jeune-France audacieux qui soutint, en 1835, dans la petite phalange bretonne composée de Brizeux, de Pître Chevalier, d'Hippolyte Lucas, de Boulay-Paty et de quelques autres, la noble cause de *Chatterton* que plaidait Alfred de Vigny, c'est le chevalier servant, comme l'appelait un jour Sainte-Beuve, qui, peu de temps après la victoire de son maître, fut son héraut d'armes et son évangéliste au cœur même de la Provence, à Vienne et à Tarascon.

Tout cela s'enchaîne et forme un tout singulièrement harmonieux dans la première moitié de sa vie.

C'est la misère, ai-je dit, qui le chassa de la capitale, mais vous allez voir quel service lui rendit cette muse des Gilbert, des Malfilâtre et des Hégésippe Moreau. Après lui avoir inspiré les sonnets de la *Pauvreté*, de la *Faim* et tant d'autres qui peuvent être comparés aux plus beaux sonnets de l'Anthologie française, elle l'oblige à accepter pour vivre le poste de professeur de rhétorique que Vigny a obtenu

pour lui au collège de Vienne. Et c'est là que le hasard lui donne Ponsard pour camarade, et c'est à Tarascon, un an après, qu'il lui donne comme élève Roumanille. Cela n'a l'air de rien à première vue ; mais, dans l'histoire de la littérature française, quand on va à l'origine des choses, cela est très important et très glorieux.

Qui sait, en effet, si Ponsard aurait fait *Lucrèce*, s'il n'avait pas rencontré Péhant dans sa ville natale, et s'il n'avait lu cent fois avec lui, sur les bords du ruisseau de Leveau, tout en faisant la chasse aux pervenches et aux libellules, les vers plein d'âme du doux Virgile et les vers plein de pensées du poète de *Moïse* et d'*Eloa* ! Et quant à Roumanille, nous avons une lettre de lui datée du 1er janvier 1877 et destinée à Péhant qui ne put la lire, hélas ! puisqu'il avait fermé les yeux depuis le 6 mars 1876 ; nous savons par cette lettre que c'est la bonne parole du petit professeur de Tarascon qui fit de lui plus tard « le promoteur de cette renaissance de la gaie science provençale » autrement dit de cette académie du félibrige où Mistral est adoré à l'égard d'un dieu.

Eh bien ! Messieurs, cherchez parmi les *poetæ minores* de l'École romantique celui qui, en dehors de son œuvre, peut s'enorgueillir de tels états de service ? Vous ne le trouverez certainement pas. Et voilà précisément ce qui met une auréole autour du premier volume de poésies d'Emile Péhant, puisque c'est grâce à ce petit volume qu'il fut pris en amitié par Alfred de Vigny et qu'il remplit en Provence la mission que je viens de dire.

Toute sa vie d'ailleurs, méme lorsqu'il eut cessé d'entretenir des relations avec son maître, il vécut sous son influence et comme dans son rayonnement. Après avoir commencé par faire des vers qui avaient la sobriété limpide et la fermeté harmonieuse des siens, après avoir eu l'audace heureuse de compléter, dans la suite des sonnets du *Corps et l'Ame*, le mythe symbolique d'*Eloa*, par la suppression des peines éternelles, longtemps avant qu'Alfred de Vigny ait songé a lui donner cette fin ; après avoir catéchisé Ponsard et semé le bon grain dans l'âme de Roumanille, le hasard ou la Providence, sous les traits d'un imprimeur doublé d'un poète de votre ville, le mit. trente ans plus tard, dans la dernière poussée de sève poétique d'oû jaillit miraculeusement sa chanson de gestes, en rapports avec Victor de Laprade, cet autre disciple de Vigny, qui venait de publier *Pernette*. Et durant des années, ces deux poètes de race qui n'avaient ni les mêmes opinions politiques ni les mêmes croyances religieuses, mais qui avaient un même amour : celui du beau, et une même haine, celle de l'empire, durant des années, dis-je, sans se

connaître, et sans avoir la bonne fortune de se rencontrer, ces deux vaillants esprits entretinrent une correspondance qui, par la noblesse des sentiments, la pureté de la flamme, l'ardeur du patriotisme, me transporta d'admiration quand il me fut donné de la lire en manuscrits (1).

C'est là, Messieurs, que je vous renvoie si vous voulez connaître à fond Emile Péhant ; c'est là qu'il a déposé, sans y prendre garde, toutes ses tristesses et toutes ses colères, sans jamais se départir de sa simplicité et de sa modestie natives. C'est là aussi qu'il a exprimé ses angoisses patriotiques, quand l'homme au cœur léger eût déchaîné sur le pays l'effroyable tempête dont nous souffrons toujours. Car ce républicain, qui se vantait de n'avoir jamais mis le pied dans l'antichambre d'un homme au pouvoir depuis la Révolution de 48, qui pour obtenir la croix que Victor Laprade avait sollicitée pour lui, se déclarait incapable de faire le plus petit sacrifice d'opinion ; ce républicain des temps héroïques que le ministère du 2 janvier n'avait pu réconcilier avec le régime issu du 2 décembre, souffrit d'autant plus de la guerre que son âge ne lui permettait pas de prendre un fusil ; et je l'entends encore s'écrier le 20 décembre 1870, dans une lettre à Victor de Laprade :

« Au mois de juillet dernier, la Muse avait semblé vouloir honorer ma vieillesse d'une dernière visite, et pendant ces trente et un jours j'avais aligné sous sa dictée quelque chose comme mille à onze cents vers ; mon poème de *Jeanne la Flamme* commençait à se dessiner, et Rousse, à qui j'ai communiqué cette rapide ébauche, y a trouvé une couleur plus épique qu'à ma pauvre *Jeanne de Belleville*. Mais comme je faisais les quelques recherches historiques dont j'avais besoin pour ma quatrième partie, des malheurs inouïs se sont abattus sur la France. J'en ai ressenti le contre-coup, et sans pouvoir désespérer du succès final, je suis tombé dans cet accablement que vous avez si éloquemment dépeint. J'ai brisé ma plume pour ne plus songer jour et nuit qu'à nos douleurs. Mais que notre patrie triomphe, la Muse reviendra et trouvera dans mes souffrances des forces nouvelles, ou au moins des couleurs vraies, car mon poème reproduit, chose étrange ! presque tous les désastres qui m'ont fait tant souffrir. Mais, hélas ! qui sait si la vieillesse et la mort peut-être ne précèderont pas la Muse !...

Elles la précédèrent, en effet, car la Muse de *Jeanne la Flamme*, épouvantée par le bruit du canon, était remontée au ciel pour n'en

(1) J'ai publié cette corsespondance dans mon livre sur *Alfred de Vigny*.

plus descendre. Mais qu'importe, après tout ? La gloire poétique ne se mesure pas au nombre des vers, mais uniquement à leur valeur. Quand bien même Péhant n'eût écrit que la *mort de Clisson*, l'*Ode à Salvandy* et les sonnets du *Corps et l'Ame*, il pourrait dormir tranquille, cela suffirait pour sauver son nom.

Le Centenaire de Sainte-Beuve

A Paris, à Boulogne et à Lausanne.

Deux comités se forment en ce moment pour fêter le centenaire de Sainte-Beuve. Le premier, que préside M. Ferdinand Brunetière, et dans lequel le *Journal des Débats*, qui en a pris l'initiative, a fait entrer un certain nombre d'écrivains plus ou moins qualifiés pour en être, se rendra à Boulogne le 23 décembre prochain (jour anniversaire de la naissance de Sainte-Beuve), pour inaugurer la plaque commémorative artistique qui sera posée par ses soins sur la maison natale de l'illustre critique.

L'autre comité, dont M. Léon Séché a pris l'initiative, se constitue actuellement à Lausanne pour honorer à la même date la mémoire de Sainte-Beuve et perpétuer par un monument le souvenir du cours qu'il fit à l'académie de cette ville durant l'hiver de 1837-38. Nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro ; disons seulement aujourd'hui que ce comité comprendra toutes les notabilités littéraires et universitaires de la Suisse romande.

LE ROMANTISME A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES. — *Une lettre de Mme Dorval à Bocage* (n° du 15 janvier au 15 mars 1904).

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE. — *Balzac imprimeur*, par Paul Lacombe (n° du 15 mars 1904).

JOURNAL DES DÉBATS du 4 janvier 1904. — Louis Gillet, les *Dessins de Victor Hugo*. — Du 19 janvier : *Sainte-Beuve et « les Débats »*, par J. Bourdeau.

LITERARISCHES CENTRALBLATT. — N° 8 : Glachant, *Un laboratoire dramatique, essai critique sur le théâtre de Hugo.*

MODERN LANGUAGE NOTES.— XIX 1 : Bruner, *The veritable source of a couplet in Hernani.*

LA QUINZAINE du 1er février 1904. — Ad. Lair, « Le Globe », sa fondation, sa rédaction, son influence, d'après des documents inédits.

LA REVUE (ANCIENNE REVUE DES REVUES) du 15 février.— Georges Pellissier, *Sainte-Beuve, Taine et la critique contemporaine.* — N° du 1er juillet : Léon Séché, *Sainte-Beuve et George Sand.* — N° du 15 septembre : *Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo*, par le même.

REVUE BLEUE. — N° du 16 janvier : Léon Séché, *Sainte-Beuve et la princesse Mathilde.* — N° du 3 septembre : Ch.-M. des Granges, la *Société royale des Bonnes Lettres.*

REVUE DES DEUX-MONDES. — Nos du 1er juillet, 15 juillet et 1er août : *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier*, publiée par Léon Séché. — N° du 15 février : René Doumic, les *Métamorphoses de Sainte-Beuve.*

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. — N° d'avril mai 1904 : Emma Sakellaridès, *la Correspondance d'Alfred de Vigny, essai d'un catalogue de ses lettres.*

LE CORRESPONDANT. — N° du 10 février : Michel Salomon, *Un voyage romantique, Charles Nodier et Victor Hugo à Reims.*

LE MERCURE DE FRANCE. — N° de juillet : Léon Séché, *Sainte-Beuve et Ondine Valmore.* — N° d'août : Louis Thomas, *Lettres inédites de Chateaubriand.*

L'INTERMÉDIAIRE DES AMIS DU ROMANTISME

Réponses aux questions posées dans le premier numéro des *Annales*.

I. — La première édition des *Odes et Ballades* fut publiée en 3 volumes, dont le dernier parut au mois de novembre 1826 sous la date de 1827, mais je ne saurais dire si l'épigraphe empruntée à Joachim du Bellay figurait sur la couverture du premier volume, cette édition étant introuvable.

A. P.

II. — Le poète Fontaney avait, en effet, rédigé son *Journal* qui fut acheté à la vente du peintre Boulanger par un des exécuteurs testamentaires de Victor Hugo.

E. B.

IV. — La correspondance de Marie Dorval avec Jules Sandeau est en ce moment entre les mains de M. Chéramy, avoué.

VII. — Le père d'Elisa Mercœur était avoué à Nantes.

UN NANTAIS.

QUESTION NOUVELLE

IX. — Quelqu'un pourrait-il me dire de façon certaine le nom de la femme qui inspira le *sonnet d'Arvers* ?

JOSEPH V...

Nous rappelons ici que les numéros de ces réponses correspondent exactement aux numéros des demandes. Les *Annales* inséreront toutes les questions qui nous seront adressées, cet intermédiaire n'ayant d'autre but que de mettre les amis du romantisme en rapports entre eux et de les aider dans leurs recherches ou dans leurs travaux.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

BUZANÇAIS (INDRE). — IMP. F. DEVERDUN

LA MÈRE D'ALFRED DE VIGNY (1)

DOCUMENTS INÉDITS

Un jour que nous visitions ensemble, à l'École des Beaux-Arts, l'exposition posthume des œuvres de Paul Baudry, Élie Delaunay, ayant remarqué mon étonnement devant les nombreuses variantes de la *Vérité sortant du puits* qui est au Musée du Luxembourg, me dit avec ce sourire légèrement railleur qui donnait tant de finesse à sa physionomie songeuse et plutôt triste :

— Mon ami, ceci vous représente le tourment continuel du peintre d'histoire.

Et comme j'avais l'air de ne pas comprendre :

— Parfaitement ! — ajouta-t-il, — et si jamais vous faites de l'histoire, vous sentirez mieux tout ce qu'il y a de poignant dans cette recherche perpétuelle de la vérité. Baudry nous donne là une fière leçon à tous : la vérité tient effectivement du mirage ; on n'est jamais plus loin de l'atteindre que lorsqu'elle vous apparaît rayonnante au bords de son puits.

Que de fois, depuis que je m'occupe d'histoire, me suis-je souvenu des paroles d'Élie Delaunay ! Que de fois ai-je éprouvé, moi aussi, le tourment de la vérité vraie, absolue, définitive ! L'émoi que m'ont causé de loin en loin certaines découvertes inespérées m'a rendu si hésitant, si circonspect, que j'ai pris l'habitude de ne marcher qu'appuyé sur des documents.

Quand par hasard je me suis trouvé en présence d'une lacune profonde, ce n'est qu'en tremblant que j'ai franchi le trou qui était ouvert devant moi, tant j'avais peur d'en voir sortir,

(1) Ce chapitre entrera dans la nouvelle édition de mon livre sur Vigny que je prépare en ce moment. L. S.

une fois passé, quelque pièce officielle authentique, capable d'infirmer mon jugement.

Et voilà pourquoi les livres d'histoire sont si rarement définitifs.

Le chapitre que j'ajoute aujourd'hui à mon livre sur *Alfred de Vigny* (1) le complète sur un point très important.

Quand j'écrivis les pages qui ont trait aux origines maternelles du poète, j'étais si heureux d'avoir mis la main sur la généalogie des Baraudin, et d'être instruit des circonstances dans lesquelles Alfred de Vigny était né à Loches et en était parti, encore au berceau, que je n'en cherchai pas plus long. Ou plutôt, si ! je cherchai bien, mais je ne trouvai pas. J'aurais voulu connaître les événements dramatiques, qui, sous la Terreur, s'étaient passés dans sa famille, mais de toutes les personnes que j'interrogeai à Loches, à Tours, à Paris ou ailleurs, pas une ne put m'en faire un récit qui méritât créance. C'est à peine si les plus vieux habitants de Loches se rappelaient le nom de Baraudin. Pourtant, du moment que les parents de Vigny y avaient été emprisonnés, il devait exister quelque part des pièces se rapportant à leur arrestation.

Mon livre était à peine paru, que ces pièces sortirent de leur cachette, et la cachette était la sous-préfecture même de Loches où l'on m'avait dit qu'il n'y avait rien (2)... On juge de mon désappointement et aussi de ma joie quand je décachetai le pli qui renfermait ces documents. Cette fois, j'étais servi à souhait. Non seulement les points obscurs de la vie des parents du poète s'éclairèrent subitement d'une lumière très vive, mais la figure de sa mère, que je n'avais entrevue jusque-là que dans le vague et comme estompée de mélancolie, prit du même coup un admirable relief et s'enleva à mes yeux comme sur un fond d'or.

I

Lorsque Marie-Jeanne-Amélie de Baraudin épousa Léon-

(1) *Alfred de Vigny et son temps* (1797-1863), 1 vol. in-8 illustré, librairie Juven.

(2) Ces pièces avaient été copiées autrefois par le peintre Emmanuel Lansyer, qui a légué, en mourant, sa collection de tableaux à la ville de Loches, et c'est un de ses amis qui de son propre mouvement me les a communiquées.

Pierre de Vigny, en 1790, elle avait trente-trois ans, et lui avait passé la cinquantaine. Cette différence d'âge permet de supposer qu'elle s'était mariée plus par raison que par amour ; — à moins qu'elle ne se fût sentie attirée vers M. de Vigny par les souffrances que lui causaient les blessures qu'il avait reçues dans la guerre de Sept ans. Il y a, en effet, des natures de femme qui ne sympathisent qu'avec la souffrance et le malheur, et le dévouement que Mme de Vigny eut pour son mari et pour son père, tant qu'ils vécurent, dénote qu'elle avait l'âme d'une sœur de charité.

Dix-huit mois après son mariage, une paralysie enleva à son mari l'usage des deux jambes et d'un bras. Il n'est donc pas étonnant que ses trois premiers enfants aient été rachitiques et qu'elle les ait perdus coup sur coup. Ce ne fut pas, d'ailleurs, sa première peine,

L'année même de ses noces, elle perdit son oncle paternel, Jacques-Louis de Baraudin, le vénérable chanoine doyen de l'église collégiale de Saint-Ours, qui avait fait son éducation et lui avait donné la bénédiction nuptiale.

L'année suivante, presque en même temps que son premier-né, la mort lui ravit sa belle-sœur, Mme Adélaïde-Élisabeth-Henriette-Pauline de Vigny, épouse de Louis-Gaëtan de Thiene. qui avait fait, lui aussi, la guerre de Sept ans. Ce Louis-Gaëtan de Thiene descendait de la famille de saint Gaëtan dont M. de Maulde la Clavière nous a raconté la vie très noble dans un livre récent (1).

(1) Gaëtan de Thiene, fils de Maria da Porto et de Gaspard de Thiene, ancien capitaine au service de l'Empire, naquit à Vicence, pays de sa mère, au mois d'octobre 1480 et mourut à Naples le 7 août 1547. Fondateur de l'ordre des Théatins, ami de Bembo et de Sadolet, ces grands humanistes, il fut une des plus belles fleurs du jardin de la Renaissance italienne. Les Thiene, venus à Loches au XVIe siècle, en même temps que les Baraudin, avaient encore des intérêts et de la famille à Vicence, au moment de la Révolution. Une lettre, en effet, de Mme Élisabetta Thiene-Montenari, datée de Vicence, 4 mai 1793, et saisie par le comité révolutionnaire de Loches, informait M. Alexandre-Gaëtan de Thiene, au château de Marolles, près de cette ville, que son fils se rendant à Augsbourg, venait d'arriver en Italie et qu'elle lui avait remis une lettre de change de 500 francs. « Nous nous flattons enfin depuis tant de temps d'avoir le plaisir de le voir, et qu'il ne lui sera pas désagréable de reconnaître ici ses parents et les vôtres, et ses affaires qui le demandent. On enregistrera à votre débit vis-à-vis des rentes futures la somme que je lui ai envoyée, et

Ces deuils successifs avaient fait une lune de miel assez triste à la fille de l'ancien chef d'escadre Didier, marquis de Baraudin. Mais elle avait pour se consoler beaucoup de religion, l'affection profonde que lui portait son mari, et les mille et une prévenances dont elle était l'objet de la part des siens, à savoir :

Son père qui, depuis 1790 avait quitté sa terre du Maine-Giraud, en Angoumois, pour venir habiter à Loches, auprès d'elle ;

Sa sœur, Marie-Élisabeth-Sophie, ancienne chanoinesse de de Saint-Antoine de Malte, que la Révolution avait rendue à la vie civile ;

Son beau-frère, Louis-Gaëtan de Thiene et sa famille ;

Son oncle, Joseph Nogerée, frère cadet de sa mère, qui avait épousé Mlle Rose-Charlotte Monsabré, dont il avait eu cinq enfants ;

Sa cousine, Marguerite-Charlotte de Baraudin, mariée à M. Mayaud de Boislambert, dernier gouverneur de Loches ;

Et tout près de cette ville, au château de Marolles, son autre cousin Alexandre-Gaëtan de Thiene, sa femme et ses filles.

C'est dire que les Baraudin formaient une petite tribu dans la ville qu'ils avaient administrée de père en fils durant deux cent cinquante ans et où ils jouissaient encore, malgré la perte de leur crédit, de l'estime générale.

Cependant le ciel de Touraine s'assombrissait de plus en plus sur leurs têtes. Dès 1792, le vieux Didier de Baraudin avait été inquiété à cause de son fils, Louis, lieutenant de vaisseau, qui avait émigré avec son corps à la fin de l'année précédente ; et le parti révolutionnaire, composé à Loches comme ailleurs d'esprits d'autant plus exaltés, qu'ils étaient pour la plupart incultes et qu'ils avaient à faire leurs preuves de patriotisme, le parti révolutionnaire commençait à les regarder d'un mauvais œil.

Quand la loi sur les émigrés parut, Mme de Vigny prit

j'attendrai au plus vite votre précis consentement et votre approbation par rapport aux dépenses et aux sommes du denier qui sont nécessaires pour son maintien dans cette ville. »

peur, non pour elle, certes, car elle était pleine de courage, mais pour son père, pour son mari, pour tous les siens, qui risquaient d'être compris dans les mêmes poursuites. Et sans attendre que la foudre tombât sur eux, elle écrivit la lettre suivante au Comité de surveillance de Loches :

« Citoyens.

« La citoyenne Devigny, uniquement occupée depuis trois ans de ses devoirs d'épouse et de mère et que sa conduite et ses sentiments doivent mettre à l'abri de toute suspition, craint cependant, en qualité de parente d'émigré, d'être sujette à la loy d'arrestation dont vous allez vous occuper ; elle vous représente que le citoyen Vigny, son mari, étant depuis deux ans dans l'état le plus déplorable, impotent, en proye aux douleurs les plus aiguës, est hors d'état d'être transporté ailleurs que de son lit à son fauteuil, ce qu'il ne peut faire sans le secours de deux personnes qui le portent ; que de plus le seul adoucissement qu'il trouve à ses maux, sont les bains domestiques qu'il prend tous les jours, et qu'il seroit impossible de luy procurer ailleurs que chez luy, qu'il a besoin d'être veillé la nuit et de loger seul avec sa garde dans un endroit très clos et où il ait ses commodités. La citoyenne Devigny représente, en outre, que le jour n'est pas assez long pour tous les soins qu'exige d'elle le malheureux état de son mari, dont elle est toute la consolation, qu'elle seule a le pouvoir de lui faire prendre patience dans ses souffrances, et que sa séparation de luy ne pourrait que lui causer une révolution funeste. Elle observe encore que non seulement elle ne peut abandonner à des soins mercenaires et insuffisans son mari infirme, mais un enfant de neuf mois, à la veille d'être attaqué de la plus dangereuse maladie, de celle dont la conduite exige des attentions qu'une nourrice seule ne peut avoir ; c'est au nom de l'humanité, c'est au nom de la nature que la citoyenne Vigny demande à rester chez elle ; si elle doit être comprise dans cette loy, elle donnera sa parole d'honneur et la signera de n'en sortir que lorsque les autorités luy en donneront la liberté.

BARAUDIN-DEVIGNY.

Le 10 octobre 1793, l'an 1er de la République.

Mais la loi du 17 septembre 1793 était formelle : toute famille dont un membre avait émigré devait être arrêtée comme suspecte. Or, il n'y avait pas que le frère de Mme de Vigny qui eût pris le chemin de l'émigration : son cousin-germain, le fils de Joseph Nogerée, et son neveu par alliance M. de Saint-Chamans, qui avoit épousé mademoiselle de Thiene, s'étaient engagés comme lui dans l'armée de Condé.

Un matin du mois d'octobre 1793, toute la famille Baraudin y compris Mme Mayaud de Boislambert, qui avait soixante-treize ans et qui était infirme (1), fut incarcérée au donjon de Loches. Seule, Mme de Vigny obtint de rester en détention à son domicile particulier, rue Gesgou, « comme utile à son mari et pour lui donner ses soins, et en considération de la jeunesse de son enfant ». — Sa lettre au Comité de surveillance avait donc produit son effet.

II

Cependant, les jours et les mois s'écoulaient sans apporter le moindre changement au triste sort des Baraudin. A la fin d'août 1794, malgré la chute de Robespierre, l'ancien chef d'escadre était encore sous les verrous, et Mme de Vigny et son mari toujours gardés à vue dans leur maison. Profitant du 9 thermidor, et des sympathies que la perte récente de son second enfant lui avait gagnées dans toute la ville, elle s'enhardit à prendre une plume et protesta de toutes ses forces, au nom de son mari et au sien, dans une lettre adressée à Menuau, représentant du peuple en mission à Loches, contre les motifs de son arrestation :

« Il est vrai que je suis sœur d'émigré ; mai j'ay toujours été séparée de mon frère que je n'ai pas vu un an dans toute ma vie.

Je n'avais même aucune correspondance suivie avec luy avant son émigration et n'en n'ai eu aucune depuis. »

(1) Toutefois. quelques jours. après, sur sa demande appuyée par le marquis de Baraudin, qui l'avait rédigée de sa belle écriture, et d'un certificat du citoyen Girardin, officier de santé, Mme Mayaud de Boislambert fut « renvoyée chez elle en arrestation comme attaquée d'une maladie de nerfs et d'une dyssurie », — ce qui donna lieu, dans une réunion du Comité révolutionnaire, à une violente protestation du citoyen Oudot.

Quant aux sentiments d'aversion qu'on l'accusait d'avoir témoignés en toute circonstance pour la Révolution :

« Qu'on me montre, ajoutait-elle, un dénonciateur et qu'il dise par quels propos et en quelle occasion j'ai exprimé ces sentiments. Jamais, il est vrai, je ne me suis donné le ridicule d'afficher publiquement des opinions politiques ; d'ailleurs, j'ay toujours vécu dans la retraite par devoir et par goût ; il n'est pas étonnant que je sois si peu connue, *mais loin d'éprouver cette aversion, j'ay été révolutionnaire dès le principe, j'aimais les républiques jusqu'à l'enthousiasme et je n'ai certainement pas changé d'avis parce que la France s'en est donné une. Personne n'y sera attaché de meilleure foy que moy, lorsque j'y jouirai de tous mes droits naturels à l'égal des autres citoyens.*

« Inséparable d'un mari infirme depuis quatre ans, toujours malade ou garde malade, je n'ai pu former d'autres liaisons que celles de mon mari. J'avais des parents et des amis avant la Révolution, je n'en ai point changé. C'est la société naturelle à laquelle j'ay été forcée de me borner.

« Citoyen représentant, jetez un œil d'humanité sur deux malheureux oubliés de la nature entière depuis six mois et qui viennent d'éprouver le coup du sort le plus affreux, la perte d'un fils unique (1). Jamais la libre communication avec leurs semblables ne leur fut plus nécessaire qu'en ce moment, Nous vous observons de plus, Citoyen, que notre détention entraînant la perte de tous nos revenus à cause du décret qui exige uu certificat de non détention, pour être payé des rentes viagères sur l'Etat, des condamnés et séquestrés, toute notre fortune est de cette espèce, et nous sommes au moment d'éprouver la plus affreuse misère si la liberté ne nous est pas promptement rendue : toutes nos ressources sont épuisées, et cependant, quoique détenus, nous avons besoin comme les autres hommes d'être nourris, chauffés, éclairés, vêtus et blanchis. Mon mari infirme a de plus autant de besoin d'être servi que de manger, il faut nourrir et payer les deux servantes dont il ne peut se

(1) Adolphe-Marie-Victor de Vigny, né le 9 janvier 1793, était mort le 3 thermidor an II.

passer. Vous sentirez sûrement que nous ne pouvons fournir à tout cela et payer les dettes que nous avons été obligés de contracter avec les marchands sans recouvrer nos modiques revenus. J'abandonne ces reflexions et nos motifs d'arrestation à votre justice et votre impartialité. »

Gette lettre était signée : Léon Vigny et Baraudin-Vigny.

Le mari avait dicté ce post-scriptum à sa femme :

« J'ay adressé au citoyen Ichon, lors de son dernier passage ici, une notte attestée par les administrateurs du district, qui certifie en détail tous les sacrifices que j'ay faits : autant que ma fortune a pu me le permettre, j'ay contribué à tout ce qui pouvait être avantageux à la République, mes infirmités me mettant dans la cruelle nécessité de ne jouer qu'un rôle passif (1). »

Alfred de Vigny disait donc vrai, lorsque dans son *Journal*, parlant de la noblesse, il racontait comment son père, « avec son esprit juste et charmant », lui en avait donné l'idée la plus exacte et en avait détruit à jamais en lui le faux orgueil. Et je comprends mieux à présent pourquoi, lors de la chute de Charles X, il écrivait : « On vient de faire sans moi une révolution dont les principes sont bien confus. — Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, dévoué seulement au pays dorénavant (2). » Évidemment, c'était son père qui, du fond de la tombe, parlait ce jour-là par sa bouche.

Nons venons de voir que Mme de Vigny appelait tout particulièrement l'attention du représentant du peuple sur la misère affreuse qui les attendait si leur détention ne prenait fin bien vite. J'ai sous les yeux l'état des ressources de toute la famille de Baraudin. Comme il était alors facile de le vérifier, on peut

(1) Et il n'était pas le seul de la famille qui eût rempli ses devoirs civiques. Tous avaient pris part, selon leur fortune, aux emprunts, forcés ou volontaires, levés par la Convention pour faire face à l'invasion étrangère. Louis Gaëtan de Thiene, son beau-frère, y avait contribué pour une somme de 413 fr. 17 c., bien que sa maison du Razay, district d'Amboise. eût été dévastée, en 1792, par les citoyens du voisinage, et que les biens de sa fille, Mme de Saint-Chamans, eussent été séquestrés. Très généreux de sa nature, Louis-Gaëtan avait notamment adopté, à la mort de son père, un petit garçon nommé Lefèvre, à qui il avait fait apprendre à ses frais le métier d'arquebusier, « pour qu'il fût utile en même temps à la patrie. »

(2) *Journal d'un Poète*, p. 56.

le tenir pour exact. Eh bien, M. de Vigny, qui avait été réformé comme capitaine à cause de ses blessures, n'avait obtenu de ce chef qu'une pension de trois cents francs. Encore avait-elle été réduite par différents édits, et lui était-il dû deux années d'arrérages au mois d'août 1794. Et comme il n'avait apporté en mariage que des valeurs mobilières d'un revenu à peu près nul et que tous les biens de sa femme avaient été mis sous séquestre, ils vivaient depuis deux ans du peu d'argent qu'elle avait économisé sur sa dot.

Le chef d'escadre de Baraudin était logé à la même enseigne. Avant la Révolution, il avait un revenu annuel de quatre mille francs dans l'Angoumois, et l'Etat lui servait une pension de retraite de pareille somme. Depuis la Révolution, cette pension avait été restreinte à trois mille livres, qui lui étaient payées d'une façon très irrégulière, et le rapport de ses terres était tombé à sept cents francs, qu'il ne touchait pas. Encore quelques mois de ce régime, et ce vieillard et ses enfants, qui naguère occupaient une si belle situation à Loches, allaient être réduits à mendier leur pain.

C'est pour échapper à cette cruelle nécessité, que M. et Mme de Vigny venaient d'écrire au représentant du peuple dans les termes que l'on sait. Un mois après, le vieux marquis de Baraudin, perdant courage à la maison d'arrêt, écrivait, de son côté, la lettre suivante « aux Citoyens formant le Comité de surveillance à Loches », sur du papier ayant comme en tête — amère ironie ! — les mots : *Liberté, Egalité ou la Mort* :

« Citoyens,

« Je ne puis croire qu'avec l'esprit de justice qui vous anime, témoins de tous les temps de mon existence et de ma conduite, l'ayant examinée scrupuleusement depuis quatre ans et particulièrement depuis onze mois que je suis arresté, ayant sous les yeux mes défenses aux motifs d'accusation qui vous ont engagés à me mettre une seconde fois en arrestation le 20 octobre de l'année dernière ; je ne puis croire, dis-je, que vous ne vous portiez auprès du représentant du peuple investi des pouvoirs de me juger, pour le décider à m'accorder ma liberté.

« Où chercherais-je auprès de lui, Citoyens, un appuy pour l'obtenir, si ce n'est en vous qui m'avez vu naître, qui êtes Lochois comme moy ; qui savez que je suis âgé de soixante et onze ans ! sous les yeux de qui j'ay vescu de tous temps et particulièrement depuis quatre ans sans le moindre reproche fondé (1), [moi] qui croyais n'avoir d'autres ennemis que ceux de la chose publique et du nouveau gouvernement. Oui, Citoyens, je le crois, vous m'obtiendrez justice, vous considérerez mon grand âge, la misère à laquelle je suis réduit par la privation de mon peu de revenu ; ma séparation douloureuse d'avec mes enfants ; vous considérerez l'impossibilité où j'ai été de faire plus pour la Révolution que je n'ai fait et de donner de plus grandes preuves de civisme à un âge où mes forces épuisées par mes anciens travaux m'ont mis dans l'impossibilité de répondre à mon zèle et à mes vœux.

« Veuillez, Citoyens, fixer votre attention un moment sur ma deffense : vous y verrez que je ne puis estre aux yeux de la loi réputé père d'émigré, puisque mon fils, avec lequel je n'ay jamais été domicilié, est âgé de trente-quatre ans et qu'il est attaché à un corps qui l'a entraîné (2), que sage dans ma con-

(1) Comme il fallait bien qu'on l'accusât de quelque chose, on lui reprochait d'avoir dans tous les temps témoigné son mépris pour la garde nationale qu'il tournait en ridicule. (*Extrait des motifs d'arrestation donnés par le Comité de surveillance*, le 30 thermidor an II.)

(2) « Je ne sais où est mon fils, écrivait-il encore à cette époque au représentant du peuple chargé de juger les détenus ; il avait trente-quatre ans quand j'ai cessé d'en recevoir des nouvelles, et je prouve par le certificat de ses services dans la marine délivré à Brest le 22 juillet 1788 que, depuis 1777 jusque et y compris 1789, il a toujours été en activité et à la mer pendant ces douze années.

» Depuis et y compris la fin de 1788 jusqu'au 3 juillet 1791, je prouve par le certificat délivré par l'administration de la marine de Rochefort du 22 pluviôse joint icy, qu'il a toujours été en pleine activité dans le même corps de la marine et qu'à cette époque il était lieutenant de vaisseau de 1re classe.

» Enfin le même certificat justifie que son absence du corps n'est constatée qu'à l'époque du 13 mars 1792.

» Ainsy il est constant que depuis plus de quinze ans mon fils a eu son domicile à Brest et à Rochefort.

» Les certificats sont joints à mes moyens justificatifs, et il y en a un de la commune de Blanzac, en Angoumois, en date du 22 nivôse, qui justifie que j'ai toujours demeuré dans cette commune depuis 1780 jusqu'en 1790, époque à laquelle je suis venu faire ma résidence dans cette ville de Loches, lieu de ma naissance, et où des affaires de famille m'ont fait prolonger mon séjour jusqu'à présent... »

duite comme dans mes propos, je suis égallement à l'abry de tous reproches sur l'observation des lois.

« Je dois donc espérer, Citoyens, que vous vous intéresserez auprès du représentant pour me faire obtenir ma liberté que vous ne m'avez enlevée que par une prudence que je respecte, et que vous ferez rentrer dans votre sein un compatriote qui, autant que sa vieillesse luy permettra, donnera les plus grandes preuves de son amour pour sa patrie et pour le nouvel ordre de choses.

« A Loches, 27 fructidor an II[e] de la République française une et indivisible.

« BARAUDIN. »

Cette lettre si digne et qui semblait si sincère aurait dû fléchir le Comité de surveillance. Mais les dieux d'alors étaient sourds, et les citoyens qui rendaient la justice, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, paraissaient prendre plaisir à torturer les gens qu'ils traitaient d'aristocrates.

Le marquis de Baraudin et sa fille ne furent mis en liberté qu'au mois de janvier 1795, grâce à l'intervention généreuse de Boucher-Saint-Sauveur, député de Paris, à qui M. de Vigny s'était adressé en désespoir de cause. Et quand ils furent libres, le sort continua de les poursuivre, comme s'ils avaient été maudits.

Le 21 juillet de la même année, Louis de Baraudin, lieutenant au régiment d'Hector dans l'armée de Condé, qui, en émigrant, avait plongé tous les siens dans cet abîme de maux, était fusillé à Quiberon.

L'année suivante, Mme de Vigny perdit son troisième enfant, et le quatrième — qui fut Alfred de Vigny — était à peine né, que le marquis de Baraudin mourait à son tour.

Toutes ces tribulations étaient bien faites pour la dégoûter à tout jamais de Loches. Aussi, dès qu'elle eut arrangé ses affaires et que son enfant fut sevré, elle prit la route de Paris, qu'ils habitèrent dorénavant et où elle mourut dans la quatre-vingtième année de son âge, après avoir fermé les yeux à son mari, en 1814, et à sa sœur Sophie, en 1827.

III

Voilà comment Alfred de Vigny ne revit jamais sa ville natale et lui refusa connaissance jusqu'au jour où, rencontrant les beaux yeux de sa cousine Alexandrine du Plessis, il avoua, un peu beaucoup par amour d'elle, qu'il était effectivement Tourangeau. Ne le blâmons pas. Il a dit quelque part qu'il avait « vécu dans son enfance tous les souvenirs de sa mère ». Cela suffirait presque à justifier l'espèce de répulsion qu'il éprouvait pour la ville de Loches, où sa mère avait été si malheureuse.

Quand elle mourut, il écrivit les lignes suivantes, que je relève dans son *Journal*, à la date du 27 décembre 1837 :

« La douleur n'est pas *une*. Elle se compose d'un grand nombre d'idées qui nous assiégent et qui nous sont apportées par le sentiment ou par la mémoire.

« Il faut les séparer, marcher droit à chacune d'elles, la prendre corps à corps, la presser jusqu'à ce qu'elle soit bien familière, l'étouffer ainsi ou du moins l'engourdir et la rendre *inoffensive comme un serpent familier*.

« Les souvenirs aujourd'hui m'attaquent et me serrent le cœur. Tout les fait naître. Le bruit de la pendule noire de ma mère me rappelle le temps où elle fut achetée. Mon père l'aimait beaucoup. Il la choisit lui-même chez Tarault et l'envoya rue du Marché-d'Aguesseau, où nous demeurions. Elle marqua les heures de mon éducation. Sur ses quantièmes, ma bonne mère, bien belle alors, m'apprit les mois de la République et ceux du calendrier actuel. Les premiers me furent faciles, j'aimais les beaux noms de fructidor, thermidor et messidor... »

Hélas ! il ne devait pas les aimer toujours. Les plus beaux noms du langage humain ne sont souvent que des fleurs sur une tombe. Ceux du calendrier républicain qui avaient charmé l'esprit de nos pères n'eurent même pas assez de vertu pour sauver la tête de Fabre d'Eglantine, leur inventeur... Et il vint un jour où le poète des *Destinées*, en regardant tourner l'aiguille de la pendule noire de sa mère, ne vit plus que des

larmes et du sang sous les noms chantants et dorés des mois tragiques de la Révolution. Mais la date la plus funeste et la plus triste de sa vie, qui fut jalonnée de tant de deuils et traversée de tant d'épreuves de toutes sortes, fut encore celle du jour où la tête blanchie de sa pauvre mère se fêla comme une cloche qu'on a trop violemment secouée, où sa raison sombra dans cette folie douce qu'on appelle l'enfance... Ce jour-là, j'en suis convaincu, Alfred de Vigny se crut abandonné du ciel et, dans son désespoir, lui cria : Pitié !

Léon Séché.

Alfred de Vigny critique de Corneille

D'APRÈS DES FRAGMENTS INÉDITS (1)

« Je suis un étudiant perpétuel. » Si de Vigny n'avait pris soin lui même de nous en informer, l'on s'en douterait à feuilleter seulement les livres qui lui appartiennent. Son exemplaire de Corneille est particulièrement suggestif. A le voir, les sourcils d'un bibliomane ou d'un maître d'école prendraient immanquablement..... l'effroyable aspect d'un accent circonflexe, tant le papier est maculé de traits, criblé de notes, abondamment garni de réflexions encombrant les marges. Mais ce joli gâchage, propre à choquer les délicats, est fait pour intéresser les esprits curieux et tous les lettrés, tant Vigny a prodigué là de remarques souvent piquantes, toujours originales et instructives.

Pourquoi il en a si libéralement gratifié Corneille, c'est ce qu'il aisé de deviner, à considérer seulement l'affinité de ces deux génies. Sans parler de la prédilection qu'il eut toujours pour l'époque de Louis XIII (« Cinq-Mars », « La Maréchale d'Ancre »), ce que Vigny aimait à retrouver chez le poète des « Horaces », c'était sans doute cette fierté qui vibrait en luimême si superbement. Sur ce point une comparaison de « l'Esprit pur » avec l' « Excuse à Ariste » serait particulièrement intéressante (2). Et combien la glorification continuelle de l'héroïsme stoïque et de l'holocauste perpétuel de la passion

(1) Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1904.

(2) Trop intéressante pour que je ne l'exquisse pas au moins en citant les vers les plus frappants, et les mieux frappés.

Si l'orgueil prend ton cœur quand le peuple me nomme
Que de mes livres seuls te vienne la fierté.

. . . .

J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloirc

sur l'autel du Devoir ne devait-elle pas faire tressaillir, à deux siècles de distance, le moderne chantre de la résignation, celui qui aime la « majesté des souffrancos humaines » !

« Je crois, ma foi, que je ne suis qu'un moraliste épique », dit Vigny en son journal (page 71 édition Lemerre). Aussi bien qu'à lui cette définition ne conviendrait-elle pas au Père de notre Tragédie ? L'épigraphe la plus juste que pût recevoir son théâtre, ce sont deux vers des « Destinées » :

La volonté transporte à des hauteurs sublimes
Notre front éclairé par un rayon du ciel.

Il est à croire que Corneille eût volontiers signé ces admirables pages sur l'honneur qui ouvrent : « Servitude et grandeur militaires », de même que Vigny, dans sa « Maréchale d'Ancre» semble avoir dédoublé, un peu en Concini et beaucoup en Borgia, le personnage complexe de Maxime. De Thou avec cette amitié pour Cinq-Mars qui va jusqu'au sacrifice de la vie, semble un frère cadet de certain héros cornélien :

HÉRACLIUS A MARTIAN

Ami, rends-moi mon nom, la faveur n'est pas grande,
Ce n'est que pour mourir que je te le demande.

« Héraclius. » (1)

D'ailleurs, au seul point de vue dramatique, que de rapprochements encore l'on pourrait instituer entre les deux écrivains ! En dépit des grosses impertinences de la « Lettre à lord... sur

Qu'il soit ancien, qu'importe ? Il n'aura de mémoire
Que du jour seulement où mon front l'a porté.

dit Vigny. Et Corneille :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Cf. dans « Don Sanche d'Aragon » la hautaine tirade de Don Carlos :

Se pare qui voudra du nom de ses aïeux ;
Moi je ne veux porter que moi-même en tous lieux.
Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître
Et suis assez connu sans les faire connaître.. etc.

(1) Encore Corneille et Vigny : Faites votre devoir et laissez faire aux dieux ! *Horace*, II, 8.

Qu'il aborde, si c'est la volonté des dieux! *La Bouteille à la mer*, XXV, 175.

la soirée du 24 octobre 1829 et sur un système dramatique » où se trouvent exposés, du reste, d'une façon bien plus méthodique et bien plus complète, il en faut convenir, que dans la trop fameuse « Préface de Cromwell », les griefs de l'école nouvelle contre le fétichisme pseudo-classique, en dépit, dis-je de quelques innocentes fanfaronnades, Vigny ne s'est guère écarté du type dramatique consacré. Si quelqu'un voulait, retournant le paradoxe de M. Deschanel, établir le « classicisme des romantiques », c'est, bien plus que tout autre, le nom de Vigny, qu'il faudrait mettre en vedette. Voyez « Chatterton » : les unités sont observées, et c'est Vigny qui nous en avertit lui-même : « C'est l'histoire d'un homme qui écrit une lettre le matin, et qui attend la réponse jusqu'au soir ; elle arrive et le tue... Ici, l'action morale est tout. » De plus, Chatterton n'est pour lui qu'un nom d'homme » (combien cette impersonnalité contraste avec l'étalage romantique du « moi » ! et combien aussi elle nous rapproche du XVII[e] siècle !) L'individualité de l'écrivain anglais qui porta réellement le nom est laissée dans l'ombre. Mais alors, dites-vous, Chatterton, c'est Vigny, comme Perdican, C'est Musset. Vous n'y êtes point. Chatterton, c'est LE POÈTE.

Et ici, nous touchons à un côté nouveau par où Vigny se rapproche encore des classiques, et de Corneille, en particulier : le goût de l'abstraction. Il se manifeste chez lui par un détail sans doute, mais bien significatif. Je veux dire l'emploi, presque abusif, des majuscules, pour les noms communs abstraits. A tout propos, Vigny, écrit le LE PENSEUR, LE SOLDAT etc. Aussi bien, certains de ses personnages renouvellent ces antithèses d'abstractions personnifiées, que l'on rencontre fréquemment chez Corneille.

L'homme de conscience, l'idéaliste en conflit avec la société utilitaire et matérialiste, c'est bien Chatterton contre John Bell et Lord Beckford, ou Cinq-Mars contre Laubardemont, mais c'est aussi Polyeucte contre Félix, et ce n'est pas moins Nicomède se heurtant à Prusias.

Le plus grave défaut des abstractions, c'est de manquer de vie. Pour être dramatique, il leur en faut. On leur en donne. Mais à quel prix ! Pour leur prêter une vie artificielle, une apparence de vie, on a recours à l'histoire. Elle atteste l'existence

de certains êtres ayant été ici-bas comme les personnifications de tout ce que nous enbrassons sous le concert de tel ou tel vice, de telle ou telle infortune. Ainsi fait Corneille, ainsi Vigny « Je n'ai rien inventé », dit le premier, « et si vous ne m'en croyez pas, consultez Surius et Siméon Métaphraste! C'est ma Cléopâtre qui vous paraît sortir de la nature et de l'humanité ? lisez Appian Alexandrin, en son livre des « Guerres de Syrie » « sur la fin », lisez Josèphe en ses « Antiquités judaïques » « au livre 13 » : Lisez Justin qui commence cette histoire au trente-sixième livre, et, l'ayant quittée, la reprend sur la fin du trente-neuvième. » L'emploi de l'histoire sauve Corneille des objections, et, appuyé sur les Paul Diacre ou les Erycins Puteanus, il veut se livrer en sécurité à son goût de l'invraisemblable et de l'extraordinaire. » (F. Brunetière, les Epoques du théâtre français, p. 61-62). Vigny n'a garde de ne point utiliser un procédé aussi remarquable. Ayant découvert que l'Angleterre, la France royale, la France révolutionnaire ont fait ou laissé mourir Chatterton, Gilbert, André Chénier, il s'échappe en considérations, dont on ne sait si elles sont plus sentimentales ou plus sententieuses, et conclut par une généralisation... hardie à je ne sais quelle hostilité à laquelle se heurterait le poète, tant dans la monarchie constitutionnelle que dans la monarchie absolue ou la république, à un irrémédiable antagonisme entre le poète et la société : n'est-ce pas doctement raisonné ? De même, dès la seconde édition de « Cinq-Mars » (juin 1826) il en fait suivre le texte de 40 pages de *Notes et documents historiques*. Et dans le *Journal d'un poète*, il émet cette affirmation non moins audacieuse qu'apologétique : » Ce qui fait l'originalité de ce livre, c'est que tout y a l'air d'un roman et que tout y est histoire ». (p. 34.) Corneille et Vigny ont romancé l'histoire, et tous deux dissertent pour s'en disculper.

Je pourrais ajouter, afin de satisfaire tout à fait les amateurs de rapprochements, et de faire plaisir à M. Léon Séché, qui a découvert le « Jansénisme » d'Alfred de Vigny, que cette idée, propre à l'auteur de « Destinées », de la Grâce inclinant, guidant

Le doigt des Volontés inflexible et graves

rappelle singulièrement la conception qui domine « *Polyeucte* ».

Outre ces affinités, je vois dans la vie de Corneille une autre raison en vertu de laquelle Vigny s'est arrêté sur l'œuvre du vieux tragique avec une particulière complaisance. Sans avoir l'éclat de ceux de Chatterton, de Gilbert, de Chénier, l'exemple de Corneille était l'un des plus propres à servir la thèse favorite d'Alfred de Vigny sur la condition du poète. Et si l'auteur de « Stello » n'a pas cherché à en tirer parti, du moins Corneille est-il l'un des auteurs avec lesquels il eut par-delà les siècles un commerce d'intimité compatissante. Je vois parfaitement le comte de Vigny se représentant, pendant quelque lecture de « Rodogune » ou de « Cinna », le Corneille de la légende (1).

Quand sur le pavé de la ville
Il traînait de façon civile
Son vieux soulier mal rapiécé (2).

Et cela en raison de ce sentiment généreux qu'a si bien traduit Th. de Banville dans ses « Souvenirs » : « Lui le poète, beau et souriant avec ses cheveux d'or, vêtu avec une élégance anglaise tout à fait correcte et alors inusitée parmi les romantiques, il avait et montrait au plus haut degré le respect de lui-même. Non seulement il était un soldat, un gentilhomme, un comte, mais il paraissait tout cela et voulait le paraître, non certes par une vaine gloriole, mais par amour pour les poètes pauvres et misérables de tous les âges, dont il s'était fait le représentant et l'avocat, et parce qu'il forçait ainsi le stupide vulgaire à les honorer dans sa personne irréprochable. Alfred de Vigny, ce fut là un des côtés les plus saisissants de son originalité, sentit mieux que personne combien les poètes à travers les temps revivent en vœux qui leur succèdent et sont solidaires les uns des autres.

Dans sa pensée généreuse et profondément intuitive, les pauvres rythmeurs si longtemps bafoués et humiliés autrefois, c'était lui-même, et il profitait de ce qu'il s'appelait maintenant

(1). De la légende et non de l'histoire. Voyez sur la prétendue pauvreté de Corneille le si intelligent ouvrage de M. Lanson (p. 22-25).
(2). J. Charles-Brun.

d'un nom aristocratique et de ce qu'il portait une épée à son côté pour frapper en plein visage ceux qui l'avaient malmené jadis, du temps qu'il était le vagabond affamé sans coiffe et sans semelle. » Et de ce que j'ai dit, nous avons d'ailleurs la preuve dans un passage de « Cinq Mars » (chapitre VII) : « ... oh ! mon Dieu ! non monseigneur, je voulais seulement vous dire que ce pauvre jeune homme, que vous avez daigné regarder comme à votre service, meurt de faim. — Ah ! comment, dans ce moment-ci me parlez-vous de choses semblables ! Votre petit Corneille ne veut rien faire de bon ; nous n'avons vu que le « Cid » et les « Horaces » encore ; qu'il travaille ; qu'il travaille, on sait qu'il est à moi, c'est désagréable pour moi-même. Cependant, puisque vous vous y intéressez, je lui ferai une pension de cinq cents écus sur ma cassette. » Et le trésorier de l'épargne se retira, charmé de la libéralité du ministre, et fut chez lui recevoir, avec assez de bonté, la dédicace de « Cinna », où le grand Corneille compare son âme à celle d'Auguste, et le remercie d'avoir fait l'aumône à quelques Muses. »

Malgré les raisons de sympathiser qui l'eussent pu conduire à un culte aveugle, notre poète a su apprécier Corneille avec une très grande pénétration. Il a été pour lui « le bon juge ». Vigny, si ami du simple et du vrai, ne pardonna pas, par exemple, à l'auteur d' « Hiraclius » des complications inutiles, ou des outrances dans la peinture des passions. « Que c'est mauvais comme sentiment de la jalousie ! » écrit en marge de « Médée » (a. V, sc. 6) Vigny, qui ne s'y connaissait que trop. Et à propos de « Rodogune » : « Ces méprises de sentiment qu'un mot... devrait démentir, sont intolérables » (II, 3).

Il possède à un très haut degré le sens de tout ce qui *date* dans les manières des personnages. Sur quelques vers de l' « Ariane » de Th. Corneille, il note : « C'est Versailles et Trianon. » Ailleurs : « Comme la cour de Louis XIV vous préoccupe ! » Rencontre t-il au contraire un trait juste, un cri de la nature, il témoigne sa satisfaction par des remarques généralement brèves, toujours très excessives: « naissant de passion » (Ariane III, 4.) Voltaire, dans son « Commentaire » que cite en note l'édition Didot, remarque que Corneille « aimait assez à

raisonner quand il faut sentir. » Vigny dont ce fut toujours la manière de voir, atteste qu'il la fait sienne : Vrai, juste, excellent » ajoute-t-il.

Cet amour de la vérité, amour très peu romantique, se traduit dans l'esprit d'Alfred de Vigny par un très grand et minutieux souci de l'interprétation. Il y a là, de sa main, un nombre considérable d'indications scéniques ; de précieuses traditions même, que Vigny a recueillies de la bouche des grands interprètes, et qu'il prend soin de transcrire. La plus curieuse des notes de ce genre est sans doute celle se rapportant aux deux vers qui terminent la scène 5, acte IV de *Cinna*.

EMILIE (*à Maxime*)

Je ne te parle plus qu'en présence d'Octave.

(*A sa confidente.*)

Allons, Fulvie, allons.

« Rachel dit ce mot avec une expression excellente. J'en ai parlé un jour à Rachel ; elle m'a dit : Je veux exprimer ceci à Fulvie : C'est un paltoquet. »

Mais l'intérêt de la vérité dramatique ne se manifeste pas seulement, chez Alfred de Vigny, par des critiques à l'adresse de Corneille, lorsque celui-ci la méconnaît, ou par des détails donnés avec soin en vue de perfectionner la diction et l'action des interprètes. La question du mélange des actes au théâtre semble l'avoir vivement préoccupé. Lui qui réalisa peut-être en « Chatterton » l'idéal du drame « bourgeois » rêvé par Mercier et Diderot ; qui unit presque les larmes au rire dans « Quitte pour la peur » ; qui apprécie si fort les conceptions bâtardes de Sedaine (1), il note soigneusement l'expression de « tragédie heureuse » employée par Corneille dans son « Premier discours sur le poème dramatique » ; il propose une transposition pour la scène 2, acte IV, de l'*Ariane* » de Th. Corneille : « C'est ici tout à fait une coquetterie gracieuse dans une intrigue de comédie ; changez les noms en ceux de Marton et de Mme de

(1) Dans l'opuscule « De Mademoiselle Sedaine et de la propriété littéraire. »

Clainville, et tout le ton sera juste. » Ailleurs (*Ariane*, 3, IV) il met plus crûment : » Scènes de comédie. »

Ces notes revêtent volontiers une forme piquante. Vigny, qui n'est pas toujours plaisant quand il cherche à l'être, témoin l'assez froide fiction des « Diables bleus » dans « Stello », où il vise à l'humour de Sterne, sait le trait incisif et qui porte juste quand il s'agit de faire expier à quelqu'un l'agacement qui lui a pu causer. Voyez le récit des visites académiques à Royer-Collard dans le « Journal d'un Poète ». L'auteur de la mordante « lettre à lord *** » déjà citée se retrouve tout entier en ces notes sur Corneille. Le poète après un interminable *morceau* revient-il « *in medias res* » par quelque détour forcé ? Le crayon de Vigny, moqueur et vengeur, souligne : « Eh ! sans doute monsieur, puisque c'est le sujet. » (*Théodore*, III, 3.) Quand ce n'est pas Corneille, c'est un commentateur, dont la hautaine ironie d'Alfred de Vigny vise quelque note trop prude : « Ajoutez que c'est l'auteur de la *Pucelle* qui est si scrupuleux (1) ».

Telles sont ces notes suggestives d'Alfred de Vigny. L'amour de la simplicité dans l'action et du naturel dans les sentiments, le souci très vif de l'interprétation, la recherche des situations où peut se trouver déjà réalisé, virtuellement du moins, le mélange des genres, sont les principales préoccupations qu'elles trahissent dans l'esprit de leur auteur. Ces préoccupations se ramènent, en leur fond, à la passion du vrai. Le tour vif que l'écrivain recherche souvent témoigne chez lui d'une verve non moins sobre et discrète qu'originale et charmante.

Malgré tout, on s'étonnera sans doute que ces notules nous aient semblé valoir les honneurs de la publication. « Pense-t-on », pourront se dire certains, « qu'elles nous révélent un Vigny nouveau ? » Je n'en ai point la prétention. J'avouerai même de bonne grâce que si elles représentaient seulement les idées que j'ai essayé d'y démêler plus haut, je les aurais jugées dignes tout au plus de l'« Amateur d'autographes » et non des

(1) Ainsi se retourne, avec justice, contre Voltaire, la tradition d'ironie et de persiflage qu'il avait créée. Cette tradition avait été interrompue et brisée dès le commencement du siècle. V. ch. M. Des Granges. *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*, p. 276 (Hachette, 1897).

Annales Romantiques. Mais si elles ne nous révèlent pas un Vigny nouveau, peut-être n'y aura-t-il pas d'exagération à dire qu'elles laissent entrevoir une direction nouvelle de certaines idées de Vigny.

Lorsqu'ils se mirent en compagne contre de classicisme, une des principales difficultés à laquelle se heurtèrent les romantiques, ce fut sans contredit d'attaquer un système que semblaient justifier éclatamment les œuvres conçues selon lui. Comment méconnaître un art dont les chefs-d'œuvre non seulement avaient été consacrés par le suffrage du peuple le plus poli de l'Europe, mais s'étaient même imposés longtemps, et de façon parfois tyrannique, à l'admiration de l'étranger. Qu'on songe à l'audace qu'il y aurait eu à le tenter, pour des jeunes gens qui n'avaient pas encore fait leurs preuves. N'avaient-ils pas bien assez d'autres ridicules ? Il eût été dangereux de se donner encore celui-là. C'est ce que comprirent les moins maladroits. Hugo a grand soin de n'attaquer point « le divin Racine », mais seulement Delille. (Préface de « Cromwell »). Tout le monde cependant n'était pas aussi réservé que Hugo. Les romantiques flamboyants (1) incarnaient en Racine l'hérésie classique, et lui opposaient Corneille : cela permettait de ne pas condamner en bloc tout l'art du XVIIe siècle, et d'éviter les inconvénients dont j'ai parlé. D'où naquirent sur Corneille un certain nombre d'idées fausses et de parfaits contresens. On vit en lui une sorte de romantique avant la lettre se débattant contre les règles. « Par un retour grotesque » on se servit contre la tragédie classique de celui-là même qui en avait été en réalité le créateur, si non le plus parfait modèle. Manzoni, dans sa « Lettre » admirable par tant d'autres côtés, « à M. Chauvet sur l'unité de temps et de lieu dans la tragédie », revient à trois reprises sur cette idée, et, chaque fois, s'y arrête longuement (p. 132-136, 153, 158, de l'édition Antoine de Latour. Charpentier, 1874). Vigny, qui, d'ailleurs, n'était rien moins qu'un romantique « flamboyant », a d'abord donné dans cette erreur. Autant il a d'impertinences et d'injustices à l'égard de Racine, dans sa « Lettre à lord...», autant il s'apitoye complaisamment sur ce pauvre Corneille, entravé dans

(1) GRANIER DE CASSAGNAC, par exemple.

l'essor de son génie par la tyrannie des pédants. De même dans « Cinq-Mars » l'auteur prête au brave marguillier de Rouen des élans de lyrisme et des théories d'un romantisme anticipé que ne connut jamais, sans doute, son âme bourgeoise. « Corneille lui dit cependant : — Ecoutez-moi. Si vous voulez la gloire présente, ne l'espérez pas d'un aussi bel ouvrage. La poésie pure est sentie par bien peu d'âmes ; il faut, pour le vulgaire des hommes, qu'elle s'allie à l'intérêt presque physique du drame. J'avais été tenté de faire un poème de *Polyeucte*, mais je couperai ce sujet : j'en retrancherai les cieux et ce ne sera qu'une tragédie » (chapitre XX). C'est dans le même esprit qu'Alfred de Vigny combine cette fantastique entrevue entre Corneille et Milton, qui semblaient s'entendre fort bien ».

Mais Vigny, avec le temps, a reconnu que c'était là un Corneille tout imaginaire : et jen trouve la preuve dans quelques-unes de ces notes. L'auteur, en effet, adresse à Corneille des reproches qu'il ne pouvait lui faire qu'en le considérant comme un classique : ceux, par exemple, de déclamation, de jargon, de « conversation du canapé », de préoccupation de la cour de Louis XIV, de « dosage des sentiments », d'intrigue à la Scribe, etc. On voit assez, par le fait même de ces critiques, et par des points sur lesquels elles portent avec une grande sagacité, qu'à l'époque où il écrivait ces remarques (après 1855), Vigny était revenu du Corneille romantique.

Ces notes indiquent donc l'évolution curieuse, sinon importante, d'une théorie chère à Alfred de Vigny, juge de Corneille, et ainsi je ne sais quoi de plus solide, de plus sûr dans son sens littéraire. Mais pour ceux mêmes qui n'y voudront pas voir cela, il y aura quelque intérêt peut-être à connaître la façon toute personnelle et très vivante dont l'auteur de *Moïse* appréciait celui de *Polyeucte*, s'ils approuvent ce que Gœthe donne comme une « règle générale » de haute critique » : « Les hommes ne sont réellement jugés que par leurs pairs ; les gens médiocres par d'autres gens médiocres, les grands hommes par d'autres grands hommes ! »

Jacques LANGLAIS.

(1) Gœthe. Des hommes célèbres de la France au XVIIIe siècle et de l'état de la littérature et des arts, chapitre sur Diderot.

CHATEAUBRIAND

(SUITE)

L'homme politique ; diplomatie ; folies d'amour, ami, ennemi, vengeance, la catastrophe ; les responsabilités ; repentir. — Lettres inédites par XXX.

La guerre d'Espagne heureusement terminée, restait l'épineuse affaire des colonies espagnoles. L'Angleterre y cherchait une revanche aux humiliations que la diplomatie et l'armée de la France lui avaient infligées.

Avec quelle sollicitude très éveillée et avec quelle prudence très fière Chateaubriand mena les nouvelles négociations jusqu'au jour où elles lui furent grossièrement arrachées des mains, on le peut voir aux correspondances qu'il a publiées dans le volume intitulé *Congrès de Vérone* (1).

L'une de ses dépêches, et, à coup sûr, des plus importantes, a trompé ses recherches ou fui ses souvenirs. Elle fait honneur à sa sagesse, autant qu'à sa fermeté ; de plus, elle présente, en un résumé très vivant, et les motifs de la guerre d'Espagne et les intérêts engagés dans l'affaire des colonies espagnoles.

Nous allons constater que Villèle n'était pas seul à mettre dans la balance : commerce, finances, intérêts matériels.

(1) Voir dans *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, ce que M. de Marcellus raconte sur les pièces retranchées de cet ouvrage qui formait originairement quatre volumes.

A M. le comte Donzelot, lieutenant-général, gouverneur de de la Martinique.

Paris, 27 décembre 1823.

Général, cette dépêche vous sera remise par M. Chasseriau qui a déjà été honoré de votre confiance dans le cours d'une mission qui lui avait été confiée par un de mes prédécesseurs. La bienveillance que vous avez bien voulu lui conserver m'a décidé à l'envoyer de nouveau en Amérique dans des circonstances aussi importantes pour notre politique que pour notre commerce.

Il est naturel de supposer que les événements qui viennent de se passer en Espagne ont pu répandre dans l'Amérique des opinions fausses sur les intentions du gouvernement du Roi et que la malveillance aura cherché à en profiter pour nuire aux intérêts de notre commerce. On a pu facilement croire, en effet, que la France, qui vient de relever le trône d'Espagne, fournirait à Sa Majesté catholique des secours effectifs pour réduire aussi dans le Nouveau Monde des sujets révoltés et qu'elle devait être par conséquent considérée par les nouveaux Etats comme une ennemie.

Ces considérations ont décidé le Roi à renvoyer M. Chassériau dans un pays qu'il connaît déjà et dans lequel il peut mieux qu'un autre peut-être rectifier les opinions erronées que les circonstances ont pu accréditer et faire connaître les intentions du Roi telles qu'elles sont réellement. Ces intentions sont développées d'une manière très précise dans un mémoire qui est destiné à leur servir d'instruction, et qu'il a ordre de vous communiquer.

Le Roi a fait entrer ses troupes en Espagne pour y renverser une Révolution qui menaçait la tranquillité de tous les Etats de l'Europe et dont la conséquence la plus vraisemblable devait être le renversement d'un des trônes de sa maison. L'armée française s'est présentée et a été accueillie dans toutes les provinces de la péninsule comme le seul garant du bon ordre.

Tous les partis ont cherché un refuge auprès d'elle, et si les sages conseils du Roi étaient suivis, le calme que ses armes ont rétabli en Espagne y serait assuré pour de longues années et sur des bases solides. Ainsi cette expédition glorieuse qui commence pour la France une époque nouvelle en lui rendant la place qui lui est due parmi les grandes puissances de l'Europe et en affermissant sa tranquillité intérieure, ne devrait avoir excité contre elle aucune haine. En effet. des partis qui déchiraient l'Espagne, aucun ne peut lui reprocher ce qu'elle a fait, et la prudente politique du Roi a dû pré-

venir ailleurs l'effet des passions excitées par une entreprise si importante pour l'affermissement de sa puissance. Elle empêchera probablement avec le même bonheur que la question des colonies espagnoles ne devienne pour l'Europe un nouveau sujet de division.

Le gouvernement anglais, qui, loin de prendre part à notre entreprise, l'a hautement désapprouvée, avait pensé qu'elle serait pour la France une cause de ruine ; mais quand la défense de Cadix a touché à sa fin, ce même gouvernement a paru craindre que nous ne voulussions étendre notre intervention armée jusqu'à la querelle entre l'Espagne et l'Amérique. L'opinion publique s'est effrayée et a cru déjà nous voir obtenir de l'Espagne, ou des possessions, ou des privilèges dans les Colonies. Alors le ministère anglais s'est hâté d'envoyer des forces dans les mers des Antilles et d'annoncer le départ de plusieurs consuls et agents diplomatiques, pour l'Amérique. Déjà quelques jours avant la délivrance de Ferdinand, il nous avait fait demander quelles étaient nos vues sur les colonies espagnoles et si nous voulions entrer dans quelque arrangement particulier avec la Grande-Bretagne à leur égard. Nous avons répondu que le Roi comprenait combien il était important pour l'Europe que le sort des colonies espagnoles fût promptement décidé et que les puissances maritimes puissent fixer leurs relations commerciales avec elles ; qu'il ferait tous ses efforts pour que cette grave question fût promptement l'objet d'une discussion sérieuse entre tous les alliés, mais qu'elle ne pouvait pas être agitée tant que le roi d'Espagne, qu'elle concernait plus que tout autre, était enfermé dans Cadix.

Sur ces entrefaites, cette ville capitula. Aussitôt, le gouvernement du Roi, désirant d'empêcher qu'aucune puissance européenne ne prît un parti qui pourrait compromettre la bonne harmonie en Europe, se hâta, avant même que Ferdinand fût arrivé à Madrid, de donner l'ordre à l'ambassadeur de France d'engager ce prince à demander à toutes les cours de l'Alliance sans en excepter l'Angleterre, leur médiation collective pour un accommodement entre les colonies et la mère-patrie. Nous fîmes en même temps proposer à toutes ces puissances que les conférences dans lesquelles on règlerait les formes de cette médiation se tinssent incessamment à Paris. Nous espérions par là prévenir toute scission dans l'alliance et amener l'Espagne à examiner de sang-froid sa position et ses moyens réels et à se prononcer sur la question de savoir si elle voulait, ne renonçant à aucun de ses droits sur l'Amérique, se réserver la faculté de les faire valoir en temps et lieu, ou si elle se résignait à tirer de l'état actuel

des colonies le meilleur parti possible, en s'arrangeant avec chacune d'entre elles.

Tel est, Général, le point où nous en sommes en ce moment. Les alliés paraissent disposés à entrer dans nos vues.

Le gouvernement espagnol aurait déjà adressé aux cinq cours d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, la demande de médiation, si sa Majesté catholique n'avait pas changé son ministère, ce qui a nécessité quelques retards nouveaux.

Le vœu du Roi est de parvenir à ménager, s'il est possible, entre les provinces américaines insurgées et l'Espagne, quelque arrangement qui dédommage celle-ci des pertes auxquelles elle sera sans doute forcée de se résigner, mais il ne se dissimule pas que les conférences de Paris atteindront difficilement ce but et qu'elles n'auront probablement aucun résultat, pour la pacification de l'Amérique:

Le Roi ne veut pas, cependant, que le commerce français souffre de l'incertitude de ces longues négociations. C'est là le motif de la mission de M. Chassériau. Ses instructions lui prescrivent de s'attacher principalement à détruire tous les bruits qui pourraient nuire à nos relations commerciales et à veiller à ce que les sujets du Roi soient protégés dans toute l'étendue des provinces comprises sous le nom de Colombie. La bienveillance que vous lui avez témoignée me fait penser que vous voudrez bien le diriger et lui fournir les moyens de remplir sa mission. Il doit se conformer à tous les ordres qu'il recevra de vous.

M. Samoel, qui arrivera à la Martinique sur le même bâtiment que M. Chasseriau, a une mission à peu près semblable pour le Mexique ; ses instructions lui prescrivent d'aller se joindre à M. Schmaltz, pour agir de concert avec lui ; mais les journaux anglais annoncent que celui-ci a été arrêté avec M. Delamotte qui l'accompagnait. Si cette nouvelle est vraie, elle annonce de nouveaux obstacles au succès de la mission de M. Samoel. Cependant, elle ne doit pas l'arrêter. Le Conseil a pris à ce sujet une détermination qui pourra, au contraire, rendre l'envoi de M. Chassériau beaucoup plus naturel qu'il n'aurait pu le paraître d'abord. Il a pensé que la France ne pouvait pas, sans perdre de sa dignité, souffrir qu'on mît en prison un officier français, sans demander d'explications sur les motifs de son arrestation ; qu'une démarche à cet égard était même nécessaire pour nous faire respecter et un très bon moyen de poser les bases d'une influence française dans ce pays. Ce n'est pas une démarche hostile ou qui doive amener une rupture que vous aurez à faire auprès des autorités mexicaines ; il serait contraire aux intérêts

de la France de traiter en ennemi un pays qui. sous le rapport politique et sous le rapport commercial, doit acquérir une si grande importance.

La volonté du Roi est donc que vous envoyiez M. Samoel sur un de ses bâtiments au Mexique, qu'il y réclame les Français qui ont pu y être arrêtés pour des motifs politiques, qu'il se les fasse rendre, s'il est possible, et qu'il profite de cette occasion pour remplir la mission qui lui est confiée. Comme celle de M. Chassériau, elle a pour but de juger si l'on ne pourrait pas sonder les dipositions du pays pour tâcher de faire demander par les colonies, la médiation du Roi pour un arrangement avec l'Espagne, et, quel que soit le succès de cette tentativé, de chercher à lier des rapports de bienveillance et de commerce entre le Mexique et la France.

Vous prendrez, Général, connaissance des instructions que j'ai fait remettre à M. Samoel, et vous chercherez les moyens de les rendre applicables à l'état des choses tel qu'il sera au moment où vous recevrez cette lettre.

Je vous le répète, les intentions du Roi sont d'établir l'influence de la France et de la faire tourner, s'il est possible, au profit de l'Espagne. mais, en tous cas, de ne pas sacrifier les intérêts du commerce français, ni les relations qui s'établissent entre ses sujets et l'Amérique espagnole ; de ne pas livrer à une seule puissance cet important débouché de l'industrie européenne. D'aussi grands intérêts ne peuvent pas, Général, être confiés en de meilleures mains. Le Roi est convaincu d'avance que vous ferez pour le bien de son service tout ce qu'il sera possible de faire.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CHATEAUBRIAND.

L'esprit tendu au long espoir et aux vastes pensées, Chateaubriand négligeait de regarder à ses pieds. « Comme l'astrologue, nous regardions le ciel et nous tombâmes dans un puits (1). » — « Abusé sur le moment immédiat par la fougue de son désir, il voyait à distance avec le regard de l'historien... L'aigle, facile à prendre à tous les lacets quand il posait à terre, retrouvait sa vue perçante en relevant son vol dans les hauteurs (1). »

(1) *Congrès de Vérone.*
(2) M. de Vogüé.

Du vrai politique, il avait la perception rapide, la sensation très délicate, l'intuition ; et, à ces dons éminents, ils joignait l'énergie du Breton qui sait vouloir et persévérer, en dépit de tous les obstacles. L'alliance de la Russie, souhaitée par le duc de Richelieu, et combattue par Villèle, Chateaubriand la voulait avec passion, pour le plus grand bien de la France. Déjà ! Grâce à l'amitié dont l'honorait l'empereur Alexandre, il l'aurait obtenue avec ses conséquences ; et qui les pourrait mesurer, ces conséquences ?

Les habiles riaient de « ses projets magnifiques pour tous pays. » La guerre d'Espagne, très bien conduite, malgré toutes sortes d'oppositions (secrètes et avouées, intérieures et extérieures), permet de supposer que, laissé aux affaires, et non contrecarré par Villèle, il aurait accompli des choses mémorables. La Prusse a bien réalisé ces apparentes impossibilités : unifier l'Allemagne à son profit, s'avancer jusqu'à Metz et Strasbourg, et s'y installer à demeure. Pourquoi la France « restaurée », façonnée aux armes et habituée aux prodiges par le grand Empereur, n'aurait-elle pas reconquis la frontière du Rhin ? Tout la favorisait.

« Encore un jour de perdu », Monsieur l'écrivait à Villèle, non hélas ! dans la prévision et la préparation des grands « projets », mais dans le sens des petits complots. Ce devait être le dernier. « Demain », « demain », « demain », répétait Son Altesse.

Ce lendemain, — 6 juin, jour de la Pentecôte, — Chateaubriand était arrivé dans les premiers salons de Monsieur. Un huissier vint lui dire qu'on le demandait. C'était Hyacinthe, son secrétaire, qui lui annonça qu'il n'était plus ministre.

« J'ouvris le paquet qu'il me présentait et j'y trouvai ce billet de M. de Villèle :

Monsieur le Vicomte,

J'obéis aux ordres du Roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre.

« Le sieur comte de Villèle, président de notre Conseil des ministres, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand. »

« M. de Villèle a répété que la lettre de destitution avait été retardée par le hasard, elle avait eu le malheur de ne m'être rendue qu'au Château ; peut-être en fut-il ainsi ; mais quant on joue, on doit calculer les chances de la partie ; on doit surtout ne pas écrire à un ami de quelque valeur une lettre telle qu'on rougirait d'en adresser une semblable a un valet coupable qu'on jetterait sur le pavé, sans convenances et sans remords. »

La Chambre des pairs avait rejeté la conversion des rentes. *Inde iræ.* On reproche à Chateaubriand de n'avoir pas soutenu le projet en péril, d'avoir affecté de garder le silence. Est-ce que Villèle n'avait pas affecté de tenir son collègue à l'écart ? Est-ce qu'il ne l'avait pas mis dans l'impossibilité de parler ? Corbière seul était dans le secret des conventions avec les banquiers. Espérant triompher sans le collègue détesté, Villèle ne lui avait rien demandé, afin de ne lui rien devoir et d'être plus libre de l'expulser.

Monsieur, qui était dans les secrets du président, lui écrivait ce mot qu'on a dû remarquer : « Par bonheur, Chateaubriand n'a pas parlé (1).

Entendons Villèle dans ses mémoires (2) :

A la Chambre des députés, Clausel de Coussergues avait prononcé un long discours *pour combattre la transaction* acceptée par le ministère. *Or, Clausel était l'ami intime et le commensal habituel du ministre des affaires étrangères.*

A la Chambre des pairs, le rapporteur, « M. le duc de Lévis *avait conseillé l'adoption*, mais les raisons qu'il donnait étaient plutôt de nature à motiver le rejet. *Or, M. le duc de Lévis était intimement lié avec M. de Châteaubriand.* »

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère !

Villèle s'était refusé systématiquement à placer quelques

(1) Quand il s'agira de remplacer Chateaubriand aux affaires étrangères, Monsieur écrira à Villèle : «... L'idée de Caraman (pour le ministère) est encore celle qui me paraît offrir le moins d'inconvénient : 1° *Il est ennemi de Chateaubriand ;* 2° il a des connaissances en politique extérieure... etc »

(2) « Corbière me dit que M. de Chateaubriand avait demandé la parole après M. de Choiseul *et qu'il l'avait empêché de monter à la tribune* en réclamant son tour, comme s'étant personnellement chargé de la défense de la loi. Cependant, mes collègues et moi-même, je dois le dire, nous eûmes la pensée qu'un sentiment de méfiance n'avait pas été étranger à la manière d'agir de Corbière. » (*Mémoires* de Villèle).

royalistes, malgré les conseils réitérés de Chateaubriand. Rattachés à la fortune du ministère, celui-ci les aurait eus pour alliés au moment critique. Mécontents de Villèle, ils s'inspirèrent, non de l'opinion de Chateaubriand, mais comme Chateaubriand, de l'opinion publique, et refusèrent d'assumer l'impopularité de la conversion.

« Mais le roi savait sans doute ce qu'il disait : « Chateaubriand nous a trahis. Je ne veux plus le voir. » Et il me fit dresser aussitôt l'ordonnance sur son propre bureau, chose qu'il n'eût jamais permise en toute autre circonstance. » Et Villèle ajoute qu'il ne sut jamais d'où était venue au Roi la révélation qui lui fit prendre une si brusque détermination.

D'où venait cette prétendue révélation ? D'autres l'ont su et l'on dit (1). Et si Villèle l'ignora toujours, c'est qu'il mit une sorte d'obstination à ne le point savoir. Elle venait de Mme du Cayla, trés ennemie de Chateaubriand. On sait aussi que Villèle se servit maintes fois de cette influence de femme, et qu'il la récompensa (flattant ainsi la sénile passion du roi), en accueillant au ministère les deux Larochefoucauld. Mme du Cayla est cette favorite à laquelle Louis XVIII ne pouvait se retenir d'écrire chaque jour une ou plusieurs lettres, comme jadis à son favori Decazes.

D'ailleurs, après les extraits que nous avons lus, après le mot « demain » trois fois répété par Monsieur, à quoi bon discuter ? Le renvoi était concerté entre la Cour et Villèle. On n'attendait qu'une occasion. Chateaubriand eût-il parlé à la Chambre des pairs, et enlevé le vote de la conversion ; ce n'eût été que partie remise. Monsieur aurait écrit à son cher Villèle : « Malheureusement, Chateaubriand a parlé. »

Le ministre des affaires étrangères était averti : « Vous serez renvoyé demain », lui disait-on souvent. « Aujourd'hui, si l'on veut », répondait-il avec hauteur et dédain. Ce qu'il ne pouvait prévoir, c'est la grossièreté du procédé. « La manière

(1) « La colère du roi avait été inspirée par l'habileté d'une camarilla qui faisait arriver par la voix d'une femme à l'oreille de Louis XVIII la désapprobation qu'inspiraient les opinions libérales de M. de Chateaubriand. (*Mémoires* du baron Hyde de Neuville. t. III. — Voir même ouvrage, même volume, d'intéressants détails sur la « séduisante comtesse. »

est tout pour un galant homme. » Comme il n'avait pas volé la montre du roi, il ne devait pas être chassé. De tous les ministres de la Restauration, il fut le seul jeté hors de sa place sans aucune marque d'estime de la couronne, comme s'il avait « trahi » le Prince ou la Patrie. Or, il avait heureusement préparé et conduit la guerre d'Espagne, et sitôt après les désastres que l'Empire y avait subis. Les formes usitées en pareil cas, toutes les formes, furent violées outrageusement. — Richelieu avait été gratifié d'une dotation nationale. — Mathieu de Montmorency avait reçu le titre de duc.

V

Les suites qui faisaient peur à beaucoup, Villèle déclarait qu'il ne les redoutait pas. En appelant au ministère le brillant publiciste, il l'avait séparé de ses amis. En refusant des places à ces derniers, il avait préparé et consommé la brouille. Les ultras reprochaient à leur ancien chef de n'avoir mené l'assaut qu'à son profit personnel. « Il est très habile à soigner ses succès » écrivait Bonald à J. de Maistre. Ce mot amer tient lieu d'une infinité d'autres qui traînent dans les mémoires, après avoir couru les salons.

Les places qu'on avait refusées, quand c'était Chateaubriand qui les demandait, maintenant seront accordées à plusieurs des ultras. Et, par la loi de l'indemnité, on espérait bien se rattacher le gros des émigrés qui formaient l'extrême droite.

L'intérêt n'est-il pas toujours le principal, sinon l'unique mobile en politique ? Et, après cette loi, d'autres viendraient, dictées par les circonstances.

Pauvre, déchu de son influence, brouillé avec son parti, renié par ses amis, comme l'avait prévu Villèle, que pourra désormais Chateaubriand ? Sans doute, le journalisme lui reste. Mais avec la Chambre actuelle, gratifiée de la septennalité, une forte majorité est acquise au ministère, et les plus spécieux articles du monde ne seront pas capables d'en entamer le bloc. Et quant au pays, si la polémique du génie l'impressionnait trop vivement, eh bien ! on aurait toujours la ressource de rétablir la censure. Soustraite à l'influence des journaux, l'opi-

sion suivrait, docile ; ou mieux, par les moyens dont le pouvoir dispose, on la soulèverait contre cet agitateur éternel.

Ainsi raisonnait Villèle. Ses calculs se trouvèrent exacts, mais non pour une longue durée ; car le problème comportait des éléments instables ; et Chateaubriand se chargea d'en modifier les données et d'en renverser les conclusions.

Au maniement des affaires, il avait acquis une intelligence très vive des réalités politiques. Mettant d'accord ses pensées et ses visées avec les aspirations du pays, il s'était grandement modéré dans l'exercice du pouvoir. Royaliste d'avant-garde par solidarité d'aristocratie et impulsion de caractère, il avait maintes fois, sous la bannière des ultras et à leur grand scandale, plaidé avec conviction et chaleur la cause des libertés publiques. Indépendant et libéral, il l'était d'instinct et par habitude ; il le fut sous tout régime, et jusqu'à son dernier soupir. Il l'avait été tout jeune, aux approches de la Révolution ; puis durant l'émigration et pendant qu'il écrivait son premier ouvrage ; il l'avait été noblement, à ses risques et périls, et avec quel éclat ! sous la compression de l'Empire. Il le fut, par continuelles échappées, à la tête des affaires étrangères. Son ultracisme n'avait été que réaction de parti et tactique d'opposant. La cause de sa disgrâce vint surtout de ses tendances et de ses allures libérales, que la cour abominait. Sa froideur à l'égard de la conversion des rentes, qu'il avait d'abord conseillée, il la faut attribuer à son respect de l'opinion je dirais volontiers, à la sensibilité de sa conscience politique.

Villèle, au contraire, s'inquiétait peu de froisser l'âme populaire. Courtisan très habile, il recherchait la faveur du Roi, des Princes et de la Chambre, plus que l'assentiment de la nation. Il ne se souciait que de l'état plus ou moins prospère des finances, du chiffre plus ou moins élevé de ses majorités. Hors de là, que lui importait l'opinion — Reine des temps modernes. Voulant se concilier l'extrême droite, et contrairement aux lumières de son esprit, il sera conduit à prendre des mesures odieuses, à présenter des lois impolitiques ; il payera cher le concours des « royalistes » et plus cher encore la faveur de la Cour. A dater du renvoi de Chateaubriand, et en dépit de ses

majorités, son impopularité commence, et chaque jour elle ira croissant. Il s'en aperçoit et s'en irrite. Il frappe des coups maladroits, soulève les susceptibilités nationales ; et bientôt on put se demander ce qu'était devenue sa « sagesse » si vantée. « Villèle était un administrateur et même un chef d'opinion habile, mais nullement un grand ministre, surtout devant le problème compliqué d'une Restauration et d'une monarchie *constitutionnelle* à fonder (1). »

Le jour n'est pas très éloigné où le Dauphin, son confident toujours, et son complice dans le mauvais coup du renvoi, lui dira sans plus de ménagements : « Vous étiez devenu si impopulaire (2). »

Chateaubriand n'essaya pas de disputer à Villèle les ultras. A la désertion intéressée, il répondit par l'abandon très convaincu et plein de mépris : « Je fermai ma porte à quiconque m'avait trahi... »

Il se fit un parti de tous les partis, et devint ou redevint « le chef du journalisme », comme l'appelait Villèle avec un dédain superbe ; c'est-à-dire qu'il devint le chef de la France intellectuelle et libérale, non pas le chef attitré : « chacun garda son drapeau et ses armes ». En pleine mêlée, il fut le premier par la vigueur de sa polémique ; il s'imposa par l'éclatante supériorité de son génie. Les articles qu'il publia, dans les *Débats*, de juin 1824 à 1827, fixèrent l'attention universelle ; ils étaient accueillis, du côté des ministériels, par de longs cris de colère ; partout ailleurs, avec admiration et enthousiasme. Après d'autres critiques, Sainte-Beuve a dit que ce sont des « chefs-d'œuvre ». Sans doute, la vengeance y mêle trop ses âpres personnalités et ses injustices aux plus belles considérations d'ordre général. Celles-ci n'en eurent que plus d'influence sur les masses. Le grand public ne se passionne qu'avec les passionnés. Sous ce rapport, il fut servi à souhait. « L'arme satirique a tout à coup brillé dans sa main. Il n'a pas moins d'esprit que de génie, et nul ne manie comme lui le dédain. Malheur à ses adversaires ! Il les écrase en passant, d'un seul mot. Pour

(1) Villemain.
(2) *Mémoires de Villèle*, t. V.

trouver quelque chose d'égal à son ironie sanglante, à la malice de ses traits, à ses sarcasmes souvent amers et quelquefois sublimes, il faut remonter jusqu'à Pascal (1). »

Bref, tandis que Villèle déclinait aux ultras, Chateaubriand passait aux libéraux. « Pour exécuter ce double mouvement en sens contraire », le premier faisait violence à la sagesse de ses pensées comme à la froideur de son tempérament ; il tombait dans une sorte d'esclavage. Le second brisait des liens factices et redevenait lui-même. Chaud partisan de la liberté pour tous, il reprenait sa pleine liberté de paroles et d'action.

Villèle fit partager à la royauté son impopularité croissante. Chateaubriand souleva des passions qui ne s'apaisèrent plus. L'un et l'autre auront contribué à la catastrophe finale.

Le plus coupable ?...

Quelle que soit, à l'endroit de Chateaubriand, la sévérité des historiens, partisans de la Restauration, je ne crois pas que, leur point de vue admis, le point de vue de la légitimité, ils aient exagéré la culpabilité de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Si terribles que fussent les coups frappés par son génie, ils eussent fait moins de mal, venant d'un ennemi des Bourbons. Proférés par un émigré, par un panégyriste, ses plaintes, ses ironies, ses sarcasmes, ses avertissements, ses prophéties de malheur et de république, voyaient leur action doublée, décuplée, centuplée. « Pour qu'un royaliste parle de la sorte, et quel royaliste ! faut-il que ce soit vrai ! » répétaient les simples après les habiles. « Chateaubriand s'apercevait-il que les coups portaient par-dessus la tête de Villèle et frappaient au cœur la Royauté ? Et leur portée était formidable (2). »

Si Chateaubriand a passé la mesure et s'est trop vengé, qui s'est permis de provoquer l'irritable génie ? Qui, sur la scène la plus haute du monde, a souffleté le moins endurant des hommes ? « C'est à Villèle qu'appartient la faute », remarque Guizot daus dans ses *Mémoires*. « S'il ne la voulait pas, il avait, à coup sûr, auprès du roi, assez de crédit pour l'empêcher ; contre sa cou-

(1) Duc de Noailles, Discours de réception à l'Académie française.
(2) M. de Voguë, *Centenaire du Journal des Débats*.

tume, il eut, dans cette occasion, plus d'humeur que de sang-froid et de prévoyance. Il est des alliés nécessaires, quoique très incommodes, et M. de Chateaubriand, malgré ses prétentions et à ses boutades, était moins dangereux comme rival que comme ennemi (1). »

Faisons le rêve de les supposer unis. Très certainement, on n'aurait eu ni les irritantes discussions sur le sacrilège, ni le projet de loi contre la liberté de la presse, ni le rétablissement de la censure, ni le scandaleux achat des journaux opposants, ni le licenciement de la garde nationale. Chateaubriand, ministre, n'eût jamais approuvé de tels projets, toléré de telles menaces, permis de telles lâchetés, pris part à de tels trafics, avoué de telles méfiances. — La royauté n'eût pas provoqué la nation par les fatales ordonnances. Le libéralisme n'eût pas versé dans la Révolution. Les affaires intérieures, sous la même habile et intègre direction, auraient poursuivi leur marche ascendante ; les affaires étrangères auraient été gérées avec la même hauteur de vues, la même fiertée patriotique, le même éclatant succès.

Pour conduire un pays impressionnable comme la France, surtout après les miracles et les désastres de l'épopée impériale, il fallait, à la précision et à l'habileté du financier, joindre le prestige personnel, l'intelligence et la sympathie du génie national, un tact délicat dans le maniement des esprits, la fibre patriotique très sensible, l'instinct de l'avenir et de la gloire. Ni Chateaubriand, ni Villèle n'avaient tout cela. Le premier avait tout ce qui frappe, brille, séduit, entraine, enlève, tout ce qui parle à l'esprit, au cœur, à l'âme. Le second n'avait que la partie administrative et financière.

Or, malgré son importance majeure, et quoique le Français, en tant qu'individu, soit généralement économe, la France ne prisa jamais l'économie dans ses dirigeants. Elle suit les prodigues qui la flattent dans ses rêves de grandeur et dans ses habitudes de prodigalité. Non que la part de Villèle fût petite. A vrai dire, elle fut très grande, très noble, essentielle. Chateaubriand lui-même, en ses heures d'impartialité, a écrit de son

(1) Guizot. *Mémoires.*

rival : « M. de Villèle est en tout un homme *d'un mérite supérieur.*» — « M. de Villèle est un homme d'ordre, de comptabilité, de modération, de sang-froid, et *dont les ressources sont infinies.* S'il n'avait eu l'ambition d'occuper la première place pour laquelle il n'est pas suffisant, c'eût été un ministre à garder éternellement dans le conseil du roi ; on ne le remplacera jamais. »

Sous la justice et l'ampleur de l'éloge perce la restriction, et frémit le cruel souvenir.

Ah ! que n'avons-nous, à cette heure, « le génie » d'un Villèle (le mot est encore de Chateaubriand), et son intraitable probité pour rétablir la sincérité et la sécurité de nos finances ! Que n'avons-nous aux affaires étrangères la fierté patriotique d'un Chateaubriand luttant avec avantage contre l'Angleterre et l'Autriche ! Quand seront publiées toutes les pièces diplomatiques de la France au XIX[e] siècle, je ne suppose pas que les dépêches de Chateaubriand aient à souffrir d'aucun rapprochement, d'aucune comparaison, à aucun point de vue.

On dit : Après les désastres de l'année terrible, la France est restée tellement affaiblie que, seule, la prudence lui convient.— Plus de trente ans après la défaite !

Huit ans après les interminables guerres de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, huit ans seulement après Waterloo, Chateaubriand parlait haut et ferme au nom de la France. Il disait dans la suite, au comte de Marcellus, son ancien secrétaire d'ambassade à Londres : « Cette Angleterre qui nous voit si humbles depuis 1830, vous souvenez-vous comme nous la tenions de court en 1823 ? »

Sous des rois imbus d'idées absolues, rois à courtisans et à favoris, et pour qui le régime constitutionnel ne fut jamais qu'une concession, ou plutôt une fiction, Chateaubriand ne pouvait être ministre à demeure, et ce qui est arrivé devait fatalement se produire, — sauf la grossièreté du renvoi. Dans ses habitudes et attitudes de froide réserve, dans sa vie à part qu'expliquent son humeur taciturne et sauvage, ses promptes et rancunières susceptibilités, ses amours volages aussi bien que ses haines tenaces, quelque chose devait se trahir du sen-

timent qui lui dictait plus tard ce mot plein d'amertume et de mépris : « Misérable race de cour ! »

— « Avait-il dans le caractère les qualités indispensables pour s'emparer de l'esprit du maître, de l'esprit et de la confiance du roi, et pour s'y maintenir en cour, que ce roi eût été Charles X ou Louis XVIII, ou je dirai même tout autre roi ? » C'est Sainte-Beuve qui pose la question, et l'on devine la facile réponse qu'il se fait à lui-même : « Il n'avait certes ni la dextérité, ni la patience, ni le ménagement et la souplesse, cette suite de petites choses qui sont souvent la condition des grandes et qui les rendent possibles. Premier ministre avec l'un ou l'autre des deux rois avec qui il eût fallu s'entendre et compter, on ne se figure pas qu'il eût pu y tenir longtemps. Il serait arrivé un matin quelque aventure, et M. de Châteaubriand aime les crises, comme disait M· Canning. »

Avec des rois absolus, oui, tout cela, c'est l'évidence même. (1)

Mais sous le régime constitutionnel qu'avait promis la charte, loi fondamentale du royaume, si ce régime eût été sincèrement pratiqué et vraiment parlementaire, comme en Angleterre, Chateaubriand, de par l'opinion, eût été président du Conseil, et tout porte à croire qu'il se fût maintenu à ce poste d'honneur, nonobstant ses défauts, et malgré les antipathies de la cour, « comme Canning. » L'aversion du roi d'Angleterre n'empêcha pas Canning (prosateur, poète, orateur admirable) d'être longtemps ministre des affaires étrangères, et, quelques mois avant sa mort, chef du cabinet anglais. — Gladstone n'était pas aimé de Victoria ; et quoique l'antipathie fut patente et déclarée, il a bien dirigé les affaires de son pays.

Villèle bornait sa vue aux horizons prochains. Tout ce qui sortait de ses calculs, de ses pratiques et de ses moyens, il le taxait de prétention, d'imprudence et de « folie ». Ce mot revient souvent sous sa plume ; il trahit la confiance en soi, une confiance exclusive en ses propres lumières.

(1) « Ce n'était pas seulement les petitesses de l'homme qui le rendaient impossible, c'était surtout les grands côtés de son caractère et de son intelligence », et la suite. Voir, dans la *Revue des Deux-Mondes*, le très bel article de M. E.-M. de Vogüé, 15 mars, 1892, auquel ces trop courtes lignes sont empruntées.

Sous des apparences de froideur et d'oubli de soi, il n'admettait aucun partage de direction ; il voulait aussi bien diriger les affaires étrangères que l'intérieur, qui était son lot. Personnel et ombrageux, il n'avait pu supporter l'influence attachée au grand nom de Montmorency ; surtout il avait refusé de plier ses vues à celles de son collègue et il l'avait éliminé (1). Il ne supporta pas mieux les succès de Chateaubriand dans la grande diplomatie, les applaudissements donnés aux discours du ministre des affaires étrangères, la gloire de la guerre d'Espagne attribuée au brillant collègue par les cours étrangères comme par la nation, l'amitié du czar traduite par des éloges et des faveurs. A ces causes du renvoi, il faut ajouter la crainte vague d'être supplanté à la présidence. Pour se rassurer, il n'aurait eu qu'à relire tant de lettres où « l'ami politique » promettait de « rester » ou de « sortir » avec lui. Quelle arme irrésistible si le correspondant avait forfait à l'honneur. Chateaubriand a protesté contre cette supposition avec une extrême vivacité dans le *Congrès de Vérone* : « Nous n'avions pas ce désir. Nous ne sommes point de la race intrépide, sourde à la voix du dévouement et de la raison. Notre esprit pouvait tendre à la domination ; mais il était dominé par notre caractère ; nous trouvions plaisir dans notre obéissance, parce qu'elle nous débarrassait de notre volonté. Notre défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel. »

Louis XVIII n'aimait pas Montmorency. Il n'aimait pas davantage Richelieu. Il aimait moins encore l'auteur de la *Monarchie selon la charte*. L'entrée de Chateaubriand au conseil ne se fit pas sans une sorte de violence imposée aux sentiments de Sa Majesté.

Cette antipathie fut peut-être, à l'habile courtisan, le suprême motif de consommer la rupture.

On a dit qu'il y avait, entre les deux collègues, incompati-

(1) M. de Montmorency, démissionnaire, écrivit à Villèle, le 27 décembre 1822 : « Mes sentiments répondront toujours aux vôtres, quoiqu'il y en ait de pénibles, dans la difficulté que nous avons eue de nous entendre. » Et encore : « Je regrette, mon cher collègue, en me servant encore de ce nom, de ne nous être pas mieux entendus, et vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments. »

bilité d'humeur. Je le crois aussi ; et, de ce chef, l'union était vouée à bien des secousses.

Mais je me figure que l'incompatibilité, du côté de Villèle, résidait surtout dans la certitude que la Cour n'adoptait pas du tout Chateaubriand. « Plus sensible que les autres hommes », celui-ci comprenait très bien ce que sa position avait d'anormal, et il en souffrait beaucoup. Au lieu d'essayer de faire doucement violence aux sentiments du Roi, et de s'imposer par l'assiduité, sinon par la flatterie, il s'éloignait avec une fierté sauvage, s'abandonnait à ses goûts de solitude, voire à ses folies amoureuses ; et il laissait à Villèle l'avantage de porter à la Cour les bonnes nouvelles de la guerre. Le Roi et les Princes lui témoignaient une froideur, que les succès des armes françaises, prévus et préparés par lui, auraient dû dissiper, et qu'ils rendaient plus manifeste. Le parti-pris d'une telle attitude cesse de surprendre quand on a lu les correspondances du Prince généralissime et du Président du Conseil ; une hostilité absolue s'y montre toutes les fois qu'il est question de Chateaubriand.

Rejeté dans ses goûts d'indépendance et de solitude par l'injustice de la Cour ; sombre et muet avec les collègues dont il devinait ou constatait le mauvais vouloir, et qu'il dédaignait de se concilier ; plein de confiance dans les lumières de son esprit et tout frémissant de ne pouvoir imposer ses vues ; n'estimant et ne poursuivant que la gloire, celle de la France avec la sienne propre ; révolté de voir attribuer aux finances, et à tout propos, la supériorité sur toute autre considération ; brusque, fier, raide, cassant, susceptible par tempérament physique et moral, tel était le Chateaubriand des relations ministérielles. Collaborateur incommode, étant très personnel et très éclipsant (courtisan et favori de la gloire), mais collègue loyal, généreux et très sensible aux bons procédés. Avec lui le mot trahison n'est certes pas de mise. Malgré ses préventions et ses prétentions, malgré ses impatiences, ses froissements et ses dégoûts, il eût été plus tolérant que Villèle, et donc plus fort, et même plus loyal en ceci qu'il n'eût pas négocié dans l'ombre, avec la Cour, la perte du Président. Il aurait supporté ses défauts, non sans grogner et gronder souvent. Il l'aurait suivi dans sa chute, avec l'espoir de remonter par le libre jeu des discussions et des influences.

Il faut croire que sa conscience ne lui reprochait rien de grave à l'égard de Villèle ; car nous avons vu qu'en mars 1824 il osait bien lui écrire en se plaignant de Corbière :

« Je suis assez bon camarade, je pense, pour qu'on le soit avec moi. »

Supposez à Louis XVIII et à Monsieur, au duc et à la duchesse d'Angoulême, les sentiments que l'infortuné duc de Berry professait pour Chateaubriand. Je gage que Villèle n'aurait pas rompu. Ne pouvant gouverner « sans lui, il se fût plié à gouverner avec lui ».

Berryer se fit l'interprète de l'opinion en écrivant à Villèle, peu après le coup d'Etat ministériel du 6 juin :

La liberté que vous m'avez donnée me décide à vous soumettre quelques réflexions... Votre position, en ce moment, me semble difficile... L'opposition s'est manifestée dans les Chambres... dans le public, les écrits et les conversations sont pleins d'opposition...

Le reproche est surtout que le Président du Conseil *ne veut supporter aucune contradiction. Ce reproche est fortifié par la composition du ministère où l'on ne trouve aucune capacité de discussion, même auprès de vous, aucune indépendance de position et de caractère...*

Enfin M. de Chateaubriand aurait eu Rome ou Constantinople. Il y consentirait (?) et l'on ne verrait plus en France, en état d'absolue disgrâce, un homme qui a eu autant d'action et d'influence sur l'opinion royaliste.

Le divorce, voulu et consommé par Villèle, ne fut pas seulement fatal à lui, à Chateaubriand et à la royauté. Il le fut aussi à la France, par le contre-coup de révolutions successives, lesquelles, finalement, par l'enchaînement des causes, aboutirent à la mutilation de la Patrie.

VI

Chateaubriand a fait son examen de conscience et prononcé à haute voix, à voix émue, son *meâ culpâ* dès 1831 : il s'est « repenti » dans les *Etudes historiques*, puis dans le *Congrès de Vérone* (1836), et enfin dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Le mal qu'il fit à la monarchie, il l'avoue et le déplore : « L'excès du ressentiment ne nous justifie pas selon la règle et le mot de

vertu... Eussions nous deviné le résultat, certes, nous nous serions abstenu. » Les violences outrancières de sa polémique contre Villèle, il les avoue également dans un livre que l'ancien Président ne pouvait manquer de lire : « Si nous avons exagéré autrefois dans notre défense légitime, *nous reconnaissons pleinement*, *franchement*, *loyalement notre injustice*. Quand on est blessé, les qualités d'un homme disparaissent ; on ne voit que ses imperfections. »

Il va, lui si fier, jusqu'à prononcer le mot de « réconciliation », et c'est comme une parole d'avances qu'il jette à tout hasard : elle ne devait pas, hélas ! susciter le moindre écho dans le cœur de Villèle : « Comme Charles Ier, il faut nous réconcilier avant de rencontrer le masque armé qui attend chaque homme au bout de sa vie. » Cela se lit vers la fin du *Congrès* ; mais déjà, dans l'avertissement, il y avait un alinéa qui est resté inédit (l'original est sous mes yeux) et où se dessinent les tendances de l'ouvrage. L'illustre auteur y avait écrit les ligues suivantes : « Dans les lettres de M. le comte de la Ferronnays, j'ai supprimé les jugements sans équité de l'empereur Alexandre. Le genre de *supériorité* de M. le comte de Villèle ne pouvait être ni senti ni connu du czar : c'était en vain que M. le comte de la Ferronnays cherchait à rectifier les idées de l'autocrate ; il suffisait que le Président du Conseil vît des inconvénients à la guerre d'Espagne pour qu'Alexandre fût injuste envers lui. »

Précédemment, le 22 novembre 1832, il nommait, le plus honorablement du monde, M. de Villèle dans une lettre adressée à *MM. les Rédacteurs en chef des journaux* : « Mon dessein, si l'on m'avait laissé parvenir aux pieds de l'auguste prisonnière (duchesse de Berry), était de lui proposer pour l'occurrence, la formation d'un conseil d'hommes plus éclairés que moi. J'aurais pris la liberté d'indiquer au choix de Madame, le marquis de Pastoret, M. Lainé, M. Villèle, etc. »

Avec d'autres amis, il y eut aussi des brouilles, amis privés ou politiques. Son bon cœur et son grand esprit le portèrent à désirer le rapprochement et à faire les premiers pas ; ou, s'il était prévenu, il accueillait avec un empressement non dissimulé, et plutôt avec les démonstrations d'une vive joie, les avances qui lui étaient faites dans la voie de la réconciliation.

Ainsi agit-il avec M. de Talaru, ambassadeur à Madrid, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères. Il lui écrivait, le 11 septembre 1823 :

J'ai vu vos amis. Ils étaient affligés du froid qu'ils croyaient survenu entre nous. Je leur ai dit que jamais il ne pouvait y avoir entre vous et moi de dissentiment durable ; que nous nous étions grognés un peu et que c'était fini. Tout à vous, mon cher ami. »

Ainsi, plus tard avec Hyde de Neuville, à la suite d'un « froid » occasionné par une vivacité de Mme de Chateaubriand :

Il eut de l'humeur, raconte Hyde de Neuville, dans ses mémoires; j'en eus aussi. Je cessai de le voir. Il en fut peiné. M. de Vaublanc *vint de sa part me le dire.* Cette démarche me toucha ; le billet cijoint était un noble élan du cœur de l'homme que l'on a trop accusé de n'en avoir pas :

« Mon cher Hyde, embrassons-nous, oublions des misères qui ne doivent pas compter entre des hommes comme nous. »

Je lui répondis : « Vos principes sont les miens ; si nos vues sur certains points pouvaient être différentes, nous ferions parler de part et d'autre notre foi, notre loyauté ; mais jamais ces nuances ne pourraient me conduire à oublier combien je vous aime, et ce que vous êtes pour la monarchie et pour les libertés de mon pays. »

Ainsi, jadis, avec Fontanes, avec Molé, avec les autres amis de sa jeunesse ; ainsi avec Villèle. Il lui demanda une entrevue pour échanger des explications ; et si rien de bon ne s'en suivit, ce fut la faute de l'ancien ami.

Le président écrit dans ses mémoires : « Il me fit de belles protestations. » Qu'est-ce à dire ? Sinon des assurances d'amitié, des promesses de fidélité sur lesquelles on pouvait s'appuyer, l'homme qui les avait prononcées étant au plus haut point homme d'honneur. Eût-il été touché et porté à répondre en homme de cœur, est-ce que Villèle était libre ? Est-ce qu'il n'y avait pas partie liée avec la Cour ?

Il rendit compte à son royal confident et se servit d'expressions qui se devinent à la réponse de Monsieur : une hostilité s'y trahit, absolument irréductible.

De son côté, Villèle s'est-il jamais demandé quelle pouvait

être sa part de responsabilité dans la chute du trône, et s'il n'avait pas eu des torts envers Chateaubriand ? J'aurais voulu retrouver dsns ses mémoires quelque trace d'inquiétude, quelque doute, une ombre, au moins cela ; mieux eût valu la pleine réciprocité des aveux et des regrets.

Il n'a pas dit, à l'exemple de Chateaubriand, ces mots très nobles, et si parfaitement humains : « Je me suis trompé », « je me repens », « je fus injuste », « il faut nous réconcilier ». Bien au contraire, il se félicite et il s'admire avec une assurance extraordinairement sincère et sereine :

« Quoique la division du parti royaliste ait certainement été pour beaucoup dans la perte de la monarchie, il sera sans doute facile à ceux dont le jugement serait le plus influencé par l'issue des évènements de se convaincre que *la loyauté, la dignité, la prudence, la politique, le devoir, la plus simple clairvoyance ne nous permettaient pas une autre marche que celle que nous avons suivie.* »

Voici le dernier argument de cette apologie personnelle, et à ce titre, celui que l'auteur jugea sans doute le plus décisif :

« Peu de temps après, on vit M. de la Bourdonnaye, dans le journal l'*Aristarque*, et M. de Chateaubriand avec les *Débats*, prendre le premier rang parmi les plus ardents démolisseurs du gouvernement des Bourbons. On a vu, un peu plus tard, ceux qui s'étaient associés à leur politique, s'unir aux ennemis du trône dans les élections de 1827, voter avec eux, se porter garants de la fidélité au Roi des hommes qui l'ont proscrit, et recevoir d'eux en échange des certificats de civisme et de constitutionalité. Comment ne pas conclure que, loin de mériter le blâme pour n'avoir pas suivi les conseils de M. de Chateaubriand, le ministère fit preuve de sagesse et de pénétration, qu'il servit fidèlement les intérêts du Roi comme ceux de son pays ? »

Villèle oublie trop que, de 1824 à 1827, entre les recommandations de Chateaubriand et l'opposition où il se jeta, se place l'injure sanglante et sans précédent, le soufflet que le Roi ne craignit pas d'infliger au ministre des affaires étrangères, par la main docile du Président du conseil. Par suite de cet outrage

et des mesures impolitiques qu'il crut devoir prendre, il jeta dans la révolte les hommes de talent et d'influence que Chateaubriand lui avait conseillé de rattacher au ministère.

Ambassadeur ou ministre, le rival de Villèle fit preuve de largeur d'esprit, de politesse prévenante, et, à l'occasion, secourable, vis-à-vis de ses adversaires politiques les plus déterminés. Cette noblesse d'attitude lui était imposée par la générosité de son caractère et par la fière sécurité de son génie : elle était la résultante de ses qualités et de ses défauts. Il mettait une sorte de coquetterie à obliger ceux qui l'avaient desservi ou combattu, à se venger de leurs attaques par des bienfaits. Heureux s'il n'avait jamais savouré la volupté d'autres vengeances !

De Londres, il écrivait à Mme Récamier, le 30 avril 1822 : « On m'annonce MM. de Broglie, de Staël et d'Argenson. Cela est assez amusant. Je les comblerai de politesses, surtout les deux premiers. C'est une innocente malice que vous me pardonnerez. » Et le 17 mai : « M. de Staël et M. de Broglie sont venus me voir, je les ai priés à dîner pour mercredi prochain. » — « Je suis très bien avec M. de Staël. » — Le 11 juin : « Savez-vous que j'ai donné à dîner à Carle et Horace Vernet, et que ces deux enragés libéraux paraissent contents de moi. »

Ainsi fit-il avec le cardinal Consalvi ; ainsi, dans la mesure des convenances, avec le cardinal Fesch.

Benjamin Constant, condamné à deux mois de prison pour délits de presse, en 1823, fit appel aux sentiments « chevaleresques » du ministre des affaires étrangères, par l'entremise de Mme Récamier. Le lendemain, il avait sujet d'offrir des remerciements, et il ajoutait : « M. de Chateaubriand a été parfait. Le talent est toujours une vertu. » La veille, le ministre invoqué avait mis une hâte extrême à répondre : « J'ai vu le garde des sceaux. Il est très bon pour M. de Constant, et j'espère que nous aurons commutation de peine, c'est-à-dire la simple amende. Je vais écrire pour M. Arnoult. Le talent doit avoir des privilèges : c'est la plus vieille aristocratie du monde. » — « Frivolités utiles. » — Le 3 avril 1824, il écrit encore à Mme Ré-

camier : « Je ne crois pas que Benjamin Constant soit exclu de la Chambre. J'en serais fâché, dût-il m'appeler à la tribune. Il y a beaucoup de talents dans la gauche. Tant mieux ; cela nous empêchera de dormir. »

Voilà le trait de caractère, la tenue habituelle vis-à-vis des adversaires.

Bien différent de Corbière et de Villèle, l'un insultant et irritant, l'autre inattentif et dédaigneux dans les rapports avec les poètes, artistes et gens de lettres, Chateaubriand s'était montré plein d'une attention polie et souvent d'un actif intérêt pour les talents reconnus ou espérés, à tous les rangs, dans toutes les opinions. — « Frivolités utiles. » — Quelquefois même, cette action de sa part avait été très marquée et en contraste avec la politique dominante.

« Dans une occasion où la grossièreté des subalternes, dociles à la mauvaise humeur du pouvoir, avait aggravé les rigueur légales en mettant un écrivain condamné pour délit de presse, côte à côte avec un voleur, M. de Chateaubriand s'était indigné et avait fait interdire de semblables pratiques (1). »

Les Bourbons ne pouvaient que gagner à de telles sollicitudes. Villèle ne savait que s'en inquiéter et s'en indigner : il n'y voulait voir que flatterie intéressée et calcul ambitieux.

XXX

(1) Villemain.

Un Romantique de la première heure

EVARISTE BOULAY-PATY

et son *Elie Mariaker*

Je viens d'écrire le nom d'un des plus aimables poètes du romantisme, que Sainte-Beuve aimait à citer comme sonnettiste, mais en qui la postérité doit voir surtout l'auteur d'*Odes* parfois presque dignes de Victor Hugo et d'un roman mêlé de vers, *Elie Mariaker*, comparable au *Joseph Delorme* du célèbre critique.

Fils d'un jurisconsulte rennais, dont les travaux sur les assurances maritimes font encore autorité, Evariste Boulay-Paty naquit à Donges, bourg de la Loire-Inférieure, le 19 octobre 1804.

Ses premières années s'écoulèrent dans le pays nantais, dont il garda un vif et pénétrant souvenir. Il fit son droit à Rennes, y fréquenta la société mondaine, s'y lia avec Hippolyte Lucas ; c'est en collaboration avec le futur auteur de *Heures d'Amour*, qu'il présenta bientôt après à l'Odéon un très remarquable drame imité de Lord Byron, intitulé *Le Corsaire*, et que le fils d'Hippolyte Lucas a réimprimé, il y a une dizaine d'années, dans la *Revue de Bretagne*. On était en 1829. Victor Hugo avait écrit déjà *Cromwell*, *Marion Delorme* (dont le titre primitif était *Un duel sous Richelieu*), *Hernani*. Ce dernier chef-d'œuvre, lu le 1er octobre 1829 aux sociétaires du Théâtre Français, représenté le 1er février 1830, nuisit par son éclat même aux autres productions de l'école romantique, et l'on peut dire sans exagération que le cor d'*Hernani* réduisit au silence ce *Corsaire*, qui n'avait que de timides hardiesses.

L'œuvre vraiment littéraire des deux jeunes bretons supporte aujourd'hui la lecture ; bien montée, bien jouée, elle eût autre-

fois affronté victorieusement le feu de la rampe. Les destins, la Révolution de 1830 en décidèrent autrement.

Je ne sais si Boulay-Paty habitait déjà Paris en 1827, quand son illustre compatriote Chateaubriand, encourageant ses débuts, se chargea de présenter son « ode à l'Académie Française » à la docte compagnie. Nous l'y trouvons certainement en 1829, l'année du *Corsaire*, l'année aussi de sa collaboration au vénérable *Almanach des Muses*. Il avait soixante-cinq ans, ce recueil poétique où tous les beaux esprits de l'âge précédent, de l'âge présent, avaient inséré leurs vers, et qui, malgré ses sympathies classiques, accueillait les œuvres nouvelles de M. Delamartine (*sic*), d'Emile Deschamps, de Jean Polonius, de Mme Valmore. Boulay-Paty s'y vit imprimer en 1829, entre Edmond Géraud et Jules Travers ; l'*Almanach des Muses* eut la primeur de deux bien jolies pièces de lui, *A Frasquita* et une ode *A mon ami Frédéric Toussaint*.

Sans grand intérêt pour l'histoire littéraire, je pourrais enregistrer la collaboration de Boulay-Paty aux nombreux recueils poétiques de l'aurore du romantisme, dans les *Annales Romantiques*, le *Keepsake français* et dix autres anthologies que les poésies françaises et les gravures anglaises font encore rechercher des curieux. Son nom côtoie les noms de Victor Hugo, de Lamartine, de ses illustres compatriotes Chateaubriand et Brizeux.

J'ai hâte d'arriver au plus ancien et au meilleur à mon gré des titres sérieux de Boulay-Paty à la renommée, à son roman poétique d'*Elie Mariaker*.

D'abord le livre a l'air distingué ; on sent qu'un poète doublé d'un érudit, d'un bibliophile a mis son amour-propre à en choisir le papier qui a traversé trois quarts de siècle sans une piqure ; les caractères, qui marient élégamment le gothique au meilleur type « Didot ». La couverture, d'un gris très doux est muette : elle porte, en lettres savamment ombrées, ces simples mots : ELIE MARIAKER. Le titre répète ces mots, sans nom d'auteur, et y ajoute le nom de l'éditeur imprimeur : Henri Dupuy rue de la Monnaie n° 11. Le frontispice à l'eau forte qui suit est une des plus curieuses vignettes romantiques, et Champfleury l'a indiquée dans son ouvrage sans le décrire. Dans un encadre-

ment formé de mascarons et de spirales un poète est représenté assis sur une sorte de banc rustique, le front appuyé sur sa main gauche dans l'attitude de la méditation ou du désespoir ; au-dessus de lui, dans une échappée lumineuse, un ange s'enfuit à tire d'ailes ; à ses pieds une chauve-souris hideuse, à tête de démon, plane sur un abîme dont les profondeurs se devinent. Cette belle composition qu'on peut comparer aux meilleures planches que Célestin Nanteuil ait mordues de sa pointe est signée au bas : J. F. Boisselat. Dans tous les exemplaires, aussi bien ceux sur vergé à la forme que ceux imprimés sur velin, bleu ou rose, elle est recouverte d'un papier de soie.

Le bijou, on peut le dire, est digne de l'écrin. ELIE MARIAKER, prosateur et poète, est un jeune maître ; le livre que lui prête Boulay-Paty est une des plus délicates comme des plus originales productions de la littérature romantique.

Une question se pose. Un poète amoureux, passant de l'amour des femmes à l'amour d'une femme, et traduisant cette passion qui le conduisit, après la mort de l'objet aimé, à une folie heureusement guérissable, en odes, en élégies, en sonnets ; Elie, le frère d'armes des choryphées du romantisme a-t-il vraiment existé ? Sa biograhie n'est-elle point l'auto-biographie de celui qui a écrit : « C'est vers ce temps que je le connus chez un de ses amis, chez Maximilien Raoul (Charles Letellier) était né comme moi, sur les rives de la Loire ; comme lui, j'avais fait mes études à Rennes, et il s'attacha à moi de toute la force de ce nœud de même berceau que les Parisiens ignorent... » On est tenté de croire à la sincérité d'un témoignage aussi précis, dans la bouche de Boulay-Paty. Mais, d'autre part, il y a entre la vie de ce dernier et celle de son héros au point de vue sentimental, des analogies frappantes ; le portrait moral, même le portrait physique qu'il nous offre d'Elie sont, à peu de chose près, les siens. Un inconophile croit reconnaître Evariste dans la vignette frontispice du livre d'Elie. Ce même iconophile, appelant à son aide un psychologue, le reconnait mieux encore dans les lignes suivantes : « Elie Mariaker avait une expression de physionomie marquée, le front grand par moments, déjà plissé de quelques rides, les yeux noirs, les sourcils épais, le nez gros mais d'un trait assez fin et délicat, les narines gon-

flées comme tous les hommes de passions, les lèvres larges.... Sa chevelure noire était bouclée. Sa voix était haute et lente, elle conservait l'accent traînant de son pays, mais elle s'aminait de l'enthousiasme de sa pensée quand l'homme poète, quand la femme belle lui parlaient. Il était d'une taille ordinaire, brusque de gestes dans sa conversation et gêné de démarche dans les sociétés nombreuses.... « Le portrait continue et le peintre n'oublie aucun des menus détails qui accusent la ressemblance morale, ni le penchant à la rêverie, ni la peur des revenants, ni l'esprit de famille et le sentiment religieux que la vie desséchante de Paris n'a pu détruire. Nous avons sous les yeux, avec des touches plus pénétrantes encore, une de ces effigies légèrement flattées que les grands seigneurs ou les simples gentilhommes du XVIIe siècle aimaient à tracer d'eux mêmes. Si Elie Mariaker a existé, — qui nous le dira aujourd'hui ? — Il était pour Evariste Boulay-Paty l'enfant vêtu de noir évoqué par Musset ; il lui ressemblait comme un frère.

Avec un tel secrétaire ou collaborateur, Elie a fait un livre charmant, que tous les amoureux de fine littérature devraient connaitre, qu'un éditeur breton ne perdrait pas sa peine à réimprimer.

La prose est imagée, pittoresque et harmonieuse à ce point, qu'elle paraît « plus douce que des vers », pour employer l'expression dont les lettres de l'amie à l'ami sont qualifiées dans un des sonnets. Mais de ces sonnets, la meilleure partie de ce poétique *livre d'amour*, que dire sinon qu'ils sont l'harmonie elle-même, une musique délicieuse de rimes et de sons ? J'en veux citer un tout de suite pour justifier ma louange. Ne jugeons pas les poètes, écoutons-les :

Eh quoi ! vous l'avez vue et vous avez dansé
Avec elle, Hippolyte ! Avez-vous bien pensé
A moi, pauvre exilé, souffrant et toujours triste,
Qui des Werthers peut être augmenterai la liste,
Car j'ai le mal d'amour et mes jours m'ont lassé ?
D'un long regard du cœur avez-vous repassé
Ce beau lointain perdu dont mon présent existe,
Et vous êtes vous dit : Que le bon Dieu l'assiste !

Oh ! oui, vous l'avez dit, car vous m'aimez beaucoup,
Votre âme vers Paris, s'envolant tout à coup,
A voulu me chercher pour prendre votre place !
Oui, car ce soir là même, avant de m'endormir,
J'ai senti sur mes yeux, comme une âme frémir,
Et la mienne m'a fui, pour aller sur sa trace !

L'ami auquel est adressé ce joli sonnet, dont la chute, les cinq derniers vers, mériteraient l'éloge que Sainte-Beuve, peu lyrique à l'ordinaire, applique à Pétrarque :

« J'irais à Rome à pied, pour un sonnet de lui ; »

cet ami fidèle, ce confident, s'appelait Hippolyte Lucas, fort digne comme poète et futur auteur des *Heures d'amour*, de comprendre la passion d'Elie-Evariste. Il avait placé, lui aussi, ou devait placer, ses affections dans la société aristocratique de Rennes. C'est l'écho de son propre cœur qu'il écoutait quand son ami lui faisait le portrait de la maîtresse idéale et pourtant réelle, aimée jusqu'à l'adoration, « une de ces femmes d'une beauté si belle, qu'il ne nous est donné de la rencontrer que dans l'ombre des soirs ». C'est à lui qu'ont été lus, sans doute avant qu'ils fussent voués à l'impression, les beaux vers de la deuxième élégie :

On n'aurait jamais dit qu'une simple mortelle,
Pût être aérienne, idéale comme elle.
A chaque mouvement qui venait l'isoler,
Je la croyais toujours prête à se renvoler,
Je craignais de lui voir soudain deux ailes blanches !
La grâce de ses pieds, la grâce de ses hanches,
L'éclat de son cou blanc, la pâleurs de ses traits,
La rêverie empreinte en ses regards distraits,
De son corps adoré faisaient une merveille !...

Il faut dire, pour expliquer ces évolutions de l'objet aimé, que la connaissance se fit dans un bal, comme dans *Roméo et Juliette*, et que ce fut le coup de foudre, toujours comme dans *Roméo*. C'était un beau soir d'hiver, le 7 janvier 1825 :

« Un blanc tapis de neige avait couvert la rue. »

Et tous les détails de la mémorable soirée nous deviennent familiers, depuis les tours de valse jusqu'aux entretiens légèrement entachés de pédantisme, sur la *Valérie* de Mme de Krudner, le roman à la mode, sur les vers de lord Byron et les pages de René « notre auteur breton » :

Notre Châteaubriand dont la plume sans règle,
Suivant elle, semblait prise à l'aile d'un aigle ..

Comme ce mélange d'amour et de littérature est bien du temps ! On se souvient de Wertlier et de Lolotte, s'écriant : « Klopstock ! », au moment psychclogique.

L'érudition variée de Boulay-Paty n'éclate pas que dans les épigraphes des poésies où les poètes de la Pléïade, les poètes romantiques, les poètes étrangers, sont, comme dans les *Orientales* du maître Hugo, mis à contribution ; elle se fait jour souvent dans les odes, dans les élégies elles-mêmes, et l'amour trouve alors dans la littérature la plus aimable des complices. Savez-vous de la Marie de Ronsard, de la Camille d'André Chénier, de suaves évocations qui vaillent celles-ci ?

Quel est ce monument ? C'est celui de Ronsard,
Dans ces sonnets poudreux dort la jeune Marie.
Regardez : sa beauté semble d'hier fleurie !
Voyez son teint vermeil et sa bouche d'œillet,
Rouge comme corail, son sein blanc comme lait,
Ses mains aux doigts rosés, plus lisses que le marbre,
Ses beaux bras, son corps rond, aussi droit qu'un jeune arbre !...
Aux vers d'André Chénier, que la grâce a polis,
Avec ses traits mêlés de roses et de lis,
Son teint d'aube qui naît, ses seins de jeune fille,
Son air de volupté, vit la brune Camille !...

Et cela continue avec une molle langueur, un doux charme de réminiscence qui associent lectures et souvenirs, le vieux Montaigne, Nodier, « le conteur chéri, le bien aimé rêveur », au dernier ou au prochain rendez-vous. Comme le Coppée des *Intimités*, Elie aime Sainte-Beuve et nous dit pourquoi :

Il entre, sans trouver qu'un mot simple soit laid,
Dans les petits détails où le cœur se complait.
Sa poésie est franche, et naturelle et neuve,
Pas un de ses recits dont la candeur n'émeuve...

Que dites-vous de cette critique du critique ? Que diriez-vous aussi de la page de prose où défile la théorie des jeunes ombres, Malfilâtre, Dorange, Loyson, « et cette foule touchante de précoces victimes de la muse » ?

« Aimez, aimez les vers », ne cesse de répéter le poète à sa maîtresse, et ce lui est un prétexte pour ajouter un couple d'amants aux couples légendaires immortalisés par le genre. Voici l'une des plus pénétrantes effusions que lui ait dictées ce besoin de rapprocher la réalité du rêve, le présent du passé :

Sans doute en leur cité, dans le temps qu'ils vivaient,
On ignorait aussi les aînés qu'ils avaient.
Comme nos cœurs, leurs cœurs aimaient mieux que les autres,
Leurs tendresses étaient les mêmes que les les nôtres,
C'étaient nous. Seulement, pour devenir fameux,
Ils sont morts, morts d'amour et nous mourrons comme eux.
Peut-être un jour aussi, sachant quels cœurs nous fûmes,
On parlera de nous, des lieux où nous vécûmes,
Et l'amant, à leurs maux égalant nos malheurs,
Dans quelques vers bien doux joindra nos noms aux leurs...

Trop de littérature ! diront les gens sensés. Mais le poète qui aime n'est-il pas un miroir où se réflètent d'anciennes images, un clavier sonore sur lequel vibrent les échos d'autrefois ?

Avec l'amour qui revêt toutes les formes du désir, de l'extase, du regret, avec l'infinie variété des souvenirs littéraires qui lui dicte sur les maîtresses des poètes une page exquisément colorée, Elie Mariaker trouve une autre source d'inspiration dans la nature de son pays natal, dans les lieux chers à son enfance et à sa jeunesse. Deux de ses élégies ont, au point de vue pittoresque et breton, une valeur singulière, et nous le montrent, tout Parisien, familier des Bois de Clamart ou des

rives de l'ile Saint-Denis que les circonstances l'avaient fait, pris du besoin de l'air, des eaux, des nuages de sa Bretagne, goûtant le charmant petit volume de *Marie* si indigène, si bucolique, bouquet de fleurs des landes, récitant le *Dernier asile* de Turquety, les *Peupliers*, de Souvestre se ressouvenant des anciennes complaintes, des rondes naïves que lui chantait dans son enfance, au foyer de la cuisine ou au pied de son lit, quelque barde de village cachant une âme de poète sous la bure du laboureur, sous la veste goudronnée du matelot. Il nous nomme un de ces bardes, Bihan, « qui avait une voix ravissante » ; il nous cite quelques unes de ses rondes de prédilection dont les airs lui tiraient les larmes des yeux :

Elle ira pourrir en terre au Bois Joli !
C'est la belle Françoise de Saint-Martin-d'Auray.

ou cette autre, qui commence ainsi :

A la claire fontaine, ma dondaine.
Les mains me suis lavées, ma dondé...

J'arrive aux deux élégies. L'une évoque la ville de Rennes en 1830, que les embellissements de 1900 n'ont pas tout entière transformée et le beau Mail, entouré d'eau, dont les patineurs effleurent la surface glacée, et les murs de la ville, et le Thabor

... au bassin vert, aux grands chênes en dôme,
Au jardin émaillé que l'air des fleurs embaume,

et la vieille église de Saint-Germain, si sombre et le vaste Champ de Mars et les buttes de Saint-Cyr « aux verts buissons en fleur »

L'autre élégie est bien plus précieuse encore, car elle retrace minutieusement l'enfance du poète écoulée dans son vieux bourg de Bretagne, à Donges. Rien n'y est oublié, ni les deux petites filles, sœurs de la Marie de Brizeux, ni la vieille Marion,

Faisant la soupe au lard dans la marmite noire,
Ou ribotant son beurre en disant quelque histoire.

ni les contes de veillée, ni l'apparition du *bonhomme* annonçant

la tempête, ni les parties de chasse et de pêche, ni les rêves du jeune navigateur.

Bientôt le long du jour je n'eus plus qu'une idée,
Sur la rive sableuse et de roches bordée,
Du matin jusqu'au soir ayant les pieds dans l'eau,
Je construisais avec du jonc ou du roseau
Des navires voilés de trois plumes légères,
Et je les envoyais aux plages étrangères,
Chargés de grains de sable, armateur dont souvent
Chavirait la fortune au moindre coup de vent...

L'élégie se poursuit ainsi, avec maint détail d'une précision élégante qui rappelle les *la Kisdes* anglais mais aussi, et surtout notre Brizeux. Je lui ai fait, d'ailleurs, d'assez nombreux emprunts dans mon étude sur le *Mouvement poétique breton, de 1830 à 1848*, et je ne pourrais que me répéter.

En résumé, *Elie Mariaker* est une œuvre littéraire très distinguée, bien personnelle quant à la forme, issue, quant au fond, de *René*, d'*Oberman*, et de ces romans ou poèmes à la Byron qui aboutissent à *Joseph Delorme*, qualifié par un juge sévère de *Werther Carabin*. Dans un des fragments poétiques dont la biographie d'Elie est émaillée, Evariste Boulay-Paty exprime l'espoir de plaire à Joseph Delorme, à Amaury (celui de *Volupté*). Le critique des *Lundis* témoigna beaucoup plus tard quelque reconnaissance à l'auteur d'un remarquable volume de *Sonnets*.

Quelques uns de ces sonnets valent de longs poèmes ; quelques *Odes* justifient les suffrages de l'Académie. Boulay-Paty se retrouve écrivain aimable dans les *Lettres* de jeunesse publiées par Dominique Caillé, dans les *Poésies* posthumes éditées par Eugène Lambert ; mais *Elie Mariaker* nous donne les prémices de son cœur, la fine fleur de son esprit.

Olivier de Gourcuff.

ULRIC GUTTINGUER

et ses correspondants

8 décembre (1837).

Cher ami,

Je vous envoie ces deux fameuses pages de Voltaire (Du mal dans l'animal appelé Homme). Lisez-les et dites-moi ce que vous en pensez. Je vous recommande aussi *le National* d'hier, dans lequel vous trouverez un extrait du livre de Lamennais. Heureusement que ce *Livre du peuple*, car c'est là son titre, n'est pas le moins du monde à sa portée. Ceux même qui savent lire n'y comprendront rien. Toutes ces rêveries de nos hommes de génie ne peuvent encore de longtemps descendre jusqu'aux gens du peuple. J'ai vu Féray. Il m'a bien dit que son beau-frère ne vous avait pas oublié pour le mois de janvier. Le ministre reçoit tous les jeudis. Voudrez-vous jeudi prochain passer une partie de la journée avec nous ? Cela serait bien bon et bien aimable. Je vous rendrais votre politesse la semaine suivante. J'ai hâte de faire connaissance avec votre roman. les charmants vers que vous en avez détachés m'ont mis l'eau à la bouche. Est-il par lettres ? Quand sera-t-il fini ? La donnée me séduit beaucoup. Arvers vient de trouver un délicieux sujet de pièce. A l'heure où je vous écris il est déjà à l'œuvre. Il m'a consacré sa journée. Je l'ai fait trouver avec mon notaire et mon avoué pour éclaircir quelques points difficiles.

C'est que l'animal dresse et dépouille un inventaire comme il tourne un couplet. C'est un précieux ami quand il veut s'en donner la peine.

Musset est redevenu invisible. On ne le voit que dans les grandes douleurs. Ce n'est pas l'homme de la conversation intime et du coin du feu.

Adieu, bien cher, et tout à vous de cœur.

HLF. T.

5 janvier 1838.

Cher ami, si vous ne m'aviez pas quitté l'autrefois pour aller embrasser votre femme et votre Gabriel, je vous en aurais beaucoup

voulu d'être parti aussi tôt. Mais le motif était par trop légitime et je comprends à merveille que vous ayez voulu baiser au front votre petit enfant un jour comme celui-là. On ne peut mieux commencer l'année. Vous savez sans doute aussi bien que moi que Racine a fait une histoire de Port-Royal, — car je ne veux pas encore quitter le thème favori de Sainte-Beuve (1), — dans sa jeunesse il s'en était moqué dans plusieurs lettres fort spirituelles. Je ne vous rappelle cela que confusément, mais vous relirez cette histoire avec bien du plaisir. Boileau regardait ce morceau comme le plus beau qu'il y eût en ce genre dans notre littérature. C'est sans doute fort exagéré. Si ma mémoire n'est pas infidèle, cela doit être simple, doux et passablement onctueux. Dans ses lettres qui étaient dans un tout autre esprit que l'histoire qu'il fit depuis, il disait : « qu'une femme fût-elle dans le désordre, qu'un homme fût-il dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut. » Probablement il avait en vue cette duchesse de Longueville. l'héroïne de la Fronde qui tout d'un coup, grâce à M. de Sacy, s'était jetée dans la vie pénitente. Il faut que je vous cite, à propos de Port-Royal, un mot de M. de Rincy. Racine, dit-on, avait demandé dans son testament à être enterré à Port-Royal. « Ah ! dit M. de Rincy, il n'aurait jamais demandé cela de son vivant. »

L'article du *Figaro* de dimanche m'a donné l'envie de lire *le Magicien* de M. Esquiros. Voici pourtant les phrases que vous y trouverez — *Seins blancs relevés en bec de tourterelle... ciel aux lèvres bleues... ouaté de nuages*, etc., etc.

La dernière heure des maisons de jeu a sonné. Je n'ai malheureusement pas assisté à l'agonie de la Roulette. Il s'est passé des choses incroyables : à 5 heures du soir les maisons gagnaient déjà 150 000 francs ; les gains du mois de décembre se montaient à un million 300.000 fr. Un marchand de chevaux leur a emporté 100.000 billets de banque. Il peut donner de l'avoine dorée à ses chevaux comme feu Caligula. Laïs est morte : laissons en paix sa cendre. Ne troublons pas le sommeil de cette femme de bien qui a emporté dans la tombe les écus de tous ceux qui l'ont connue.

J'ai dîné aujourd'hui avec Alfred, qui fait des vers en ce moment : il adresse quelques questions à l'Etre Suprême qui resteront sans doute sans réponse, du moins il n'y compte pas, même sous la forme de la fameuse statue de pierre. Il va donc porter à Dieu le père quel-

(1) Sainte-Beuve faisait à ce moment à Lausanne son cours sur Port-Royal.

ques bottes dont il ne mourra pas, mais qui pour tout autre qu'un immortel seraient fort embarrassantes (1). Vous savez qu'aux yeux de ma mère je suis censé aller lundi à Saint-Germain. C'est à Versailles que je coucherai avec une nouvelle beauté que j'amènerai un beau jour à l'hôtel d'Angleterre, enfin, n'importe, comme dit d'Alton (d'Alton-Shée).

Je vous préviens, mon cher ami, que j'irai très incessamment vous *revoler* votre grand volume de vers que je n'ai pas du tout l'intention de vous laisser. Il me faut aussi la chanson *A demain les économies*.

Me voici de nouveau à ma maison des champs, comme dirait Sainte-Beuve, orné d'une épouse qui m'ennuie à ravir. Quand donc pourrai-je dire avec Philippe Desportes que j'ai acheté l'autre jour en vous quittant pour me consoler de *ma* robe comme vous peut-être de *votre* schall ?

Je fay l'amour, mais c'est de telle sorte
Que seulement du plaisir j'en rapporte
N'engageant point ma chère liberté...

Me voici, comme vous jadis à Saint-Germain, avec un enfant de moins et 3 chevaux de plus. — C'est du reste un peu sérieux et je vais bientôt dire adieu à ces arbres qui se dressent comme des potences. A propos d'arbres, avez-vous vu le Bois de Boulogne! Prenez une citadine et faites-vous conduire là par curiosité. Vous croyez bon-

(1) Allusion aux strophes qui terminent la pièce intitulée *l'Espoir en Dieu* :

Lorsque tant de choses sur terre
Proclament la Divinité,
Et semblent attester d'un père,
L'amour, la force et la bonté.

Pourquoi, dans ton œuvre céleste,
Tant d'éléments si peu d'accord ?
A quoi bon le crime et la peste ?
O Dieu juste, pourquoi la mort ?

Ta pitié dut être profonde
Lorsqu'avec ses biens et ses maux
Cet admirable et pauvre monde
Sortit en pleurant du chaos !

Puisque tu voulais le soumettre
Aux douleurs dont il est rempli,
Tu n'aurais pas dû lui permettre
De t'entrevoir dans l'infini.

nement qu'il y a eu un bois de ce nom aux portes de Paris, détrompez-vous, mon cher, et ne vous avisez pas de faire une pareille question si vous ne voulez pas qu'on vous prenne pour un habitant de l'Amérique du Sud. Apprenez que le bois dit de Boulogne a été une première fois violé par les Cosaques il y a 25 ans, qu'il s'en était assez bien tiré (à peu près comme Mme la baronne Méchin) ; mais que dernièrement M. Thiers s'en est mêlé et que cette fois-ci c'est pour tout de bon et qu'il ne s'en relèvera plus.

Vous m'avez trouvé bien triste l'autre jour ; c'est que vraiment je ne suis pas sans inquiétude. Le Français né malin qui a créé le vaudeville... et la guillotine me semble vouloir délaisser l'un pour l'autre. La chair fraîche commence à lui plaire un peu plus que le couplet grivois, et ce n'est pas rassurant, eût-on à son lit les rideaux recommandés par M. de Maistre. Il serait difficile d'avoir les idées couleur de rose en ce moment. Il est vrai pourtant que la Porte-Saint-Martin va rouvrir avec un drame de Paul Fouché et que Sainte-Beuve est positivement marié, comme le vicomte vous l'avait dit.

A bientôt, très cher ami, il y a longtemps que je n'ai reçu une de ces bonnes lettres qui me donnent de la joie tout un jour.

Votre bien dévoué,

Alf. T.

8 novembre.

Septembre 1839.

Réparation d'honneur quant à Sainte-Beuve, mon bon ami, il était à la campagne et n'a pu répondre à ma lettre. Il m'a écrit hier un petit mot charmant ; du reste, ce que vous dites de ces gaillards-là n'en subsiste pas moins, leur outrecuidance est intolérable et il faut laisser vivre tous ces cyniques dans leurs tonneaux. Gœthe et Byron étaient plus traitables, je le parie. — Avez-vous terminé votre affaire du faubourg Saint Honoré ? J'ai hâte de vous savoir à Paris. Par exemple, il me faudra dire adieu à Saint-Germain quand vous l'aurez quitté. Je n'y vais que pour vous. Vous n'avez point songé à habiter Versailles et à utiliser cet autre chemin de fer. Je l'ai montré à Musset, il y a quinze jours, il ne l'avait jamais vu et en est revenu enthousiasmé. Il a dû même faire un sonnet en son honneur. Le grand Roi a parfumé ce beau lieu pour longtemps encore et Louis-Philippe a jeté quelques pincées dans la cassolette ; ouvrez la vôtre et envoyez-moi mes vers. — Comment trouvez-vous cette phrase de l'astronome de La Lande : « Où vous voyez Dieu je ne vois que la nature et le mouvement. Vous supposez un être qui existait avant

tout et qui a tout créé de rien. Je vous épargne la moitié de l'ouvrage. »

Je serai à Paris mardi et mercredi — jeudi je vais déjeuner à Nanterre, je tâcherai de pousser jusqu'à la Terrasse (1). Il faut pourtant que je sois à Paris pour 4 heures. — Mon oncle aurait été bien heureux de vous avoir pendant son séjour à Bury (2). Il se rappelle encore mes rires homériques au café Hardy, il y a bien longtemps, en revenant de la campagne. Ne me parlez pas des notaires.

Il y a deux ans qu'ils ont nos affaires entre les mains et rien n'est encore terminé. Quel malheur qu'on ne puisse pas naître, vivre et mourir sans ces gredins-là ! — A bientôt, n'est-ce pas ?

Toujours bien à vous.

Alfred T.

Dimanche.

23 juillet 1841.

Je n'ai pas vu Alfred depuis fort longtemps. Son grand travail consiste à savoir si, étendu dans son vaste fauteuil, il se décidera à mettre sur sa cheminée sa jambe gauche plutôt que sa jambe droite. C'est, vous en conviendrez, fort important. Votre système pour l'argent prêté n'est pas le mien. J'ai rendu et demandé des services à mes amis, et je ne les ai pas perdus pour cela. Seulement, quand on m'a fixé un délai, j'aime qu'on soit exact parce que je le suis moi-même en pareil cas. — Les Jocrisses reviennent à la mode. Il y en a un au Palais-Royal qui est excellent. M. Duval dit à Jocrisse : « Eh bien ! qu'as-tu fait de ma montre... où est-elle ? » — Mais vous le savez bien... Vous m'avez dit : « Va mettre ma montre sur la Mairie, elle y est. » — Cela m'amène naturellement à vous parler de Levol qui m'envoie des lettres de huit pages, vers et prose. Il veut absolument faire imprimer quelque chose dans la *Revue* par le canal de Musset. Vous savez comme c'est facile et si notre ami se prêtera à la chose. En attendant il est en guerre avec *le Chauvain Lyonnais*. Vous savez qu'il postule un fauteuil à l'académie de Lyon.

Un fauteuil pour la gloire est un prix très frivole !
On le donne à François, et Florimond le vole.

(1) Guttinguer était alors à Saint-Germain.

(2) Le père de Tattet avait, dans la vallée de Montmorency, une fort belle propriété qu'on appelait Bury. Son fils, non content de cela, louait en cachette une petite maison située une lieue plus loin, à Margency. On menait joyeuse vie dans les deux endroits, bien que le monde n'y fût pas le même... (*Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset, p. 170).

A-t-on dit. Les rédacteurs s'intitulent Lutin, Trilby, Follet, Astaroth, etc., etc. Il a répondu :

Prenez de jolis noms ou des noms effroyables,
Vous avez beau signer, écrivains de rebut,
Trilby, Lutin, Follet, Astaroth, Belzébuth,
On dit toujours de vous : ce sont de pauvres diables !

En voici un autre :

Ne vous étonnez pas que le petit journal
Trouve à tous ses bons mots les auteurs peu sensibles ;
Il offre sur son titre un cortège infernal,
Et dans ses rédacteurs des *esprits invisibles !*

Enfin un nouveau journal intitulé *le Rhône*, s'étant amusé à ses dépens, voici ce qu'il leur a lâché :

Le Rhône est un grand fleuve ! eh non, c'est un journal !
Mais comme l'abonné n'arrive pas en foule,
Grâce à ce titre original,
On peut dire aujourd'hui : C'est un journal qui *coule !*

Certes, tout cela n'est pas d'un imbécile, mais c'est trop vieux de quarante ans. Il n'en fallait pas plus autrefois pour se faire une réputation. Pindare-Lebrun, Baour-Lormian, où êtes-vous ?

Arvers part demain matin pour l'Italie. Voilà un homme heureux !

Adieu, très cher ami, des lettres, des lettres, encore des lettres !...

A vous.

Alfred T.

La suite de ces lettres ayant paru dans le *Sainte-Beuve*, de M. Léon Séché, nous en suspendons la publication.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie de Rudeval. — *La Philosophie de Victor Hugo*, par H. Pellier, 1 vol. in-18.

Peut-on dire de Victor Hugo qu'il fut un philosophe ? Grave problème qui a fait l'objet des disputes de pas mal de gens. Jusqu'à sa mort, il demeura convenu, entendu que le poète des *Contemplations* et de la *Légende des siècles* n'était qu'un rhéteur de génie. Chacun s'extasiait devant la puissance de son verbe, mais dès qu'un esprit indépendant émettait cette idée que sous les fleurs de rhétorique, sous les images, les métaphores et les antithèses, se cachait souvent une grande pensée, on se mettait à rire. Victor Hugo penseur ! Allons donc ! Cependant Renouvier eut le courage de l'étudier, il y a quelques années, exclusivement sous ce jour. Et ce ne fut pas une mince surprise quand on vit s'étaler à la devanture des libraires, sous la signature de ce penseur éminent, ce titre audacieux et nouveau : Victor Hugo philosophe. Cette fois, on fut bien obligé de s'arrêter, d'écouter et de réfléchir. Et comme il suffit qu'une grande voix s'élève dans le désert pour que de divers côtés les échos lui répondent, depuis lors on a cessé de rire de Victor Hugo philosophe, et quand vous avez l'air de douter de la chose, on vous renvoie au beau livre de Renouvier. En voici un autre qui n'est pas signé d'un nom connu, mais qu'on fera bien de lire tout de même, parce qu'il apporte à l'appui de la thèse magistrale de Renouvier des arguments nouveaux, des observations nouvelles. M. Pellier a divisé son livre en deux parties : la *Philosophie générale* et la *Philosophie sociale* de Victor Hugo. La philosophie générale du poète est à peu près celle de tout le monde, mais l'autre, quand il la formule dans ses écrits, en prose et en vers, elle apparaît à beaucoup comme l'œuvre d'un utopiste et d'un fou. Le progrès humain, la fraternité, la liberté et la justice, c'étaient là des mots qui sonnaient creux sous l'Empire. Mais il en est des mots comme de la graine que le vent disperse dans l'espace : ils ne sont jamais entièrement perdus, ils lèvent tôt ou tard dans les âmes de ceux qui les lisent ou les entendent. Victor Hugo, pour être venu après Lamartine et Lamennais, n'en aura pas moins exercé une très grande influence sur son temps au point de vue politique et social.

Société française d'imprimerie et de librairie. — *Bernardin de Saint-Pierre, d'après ses manuscrits*, par Maurice Souriau, 1 vol. in-18.

Librairie Hachette. — *Amour de philosophe, Bernardin de Saint-Pierre et Félicité Didot*, par Jean Ruinat de Gournier, 1 vol. in-18.

Voici deux auteurs qui, sans s'être fait le mot, nous ont apporté en même temps, on pourrait dire le même jour, deux volumes qui se ressemblent par plus d'un côté ; c'est au point que ceux qui auraient lu M. Maurice Souriau pourraient se passer du livre de M. de Gournier. Je n'en dirai pas autant de celui-ci, car au fond il ne contient guère qu'un épisode de la vie de Bernardin de Saint-Pierre, tandis que l'ouvrage de M. Souriau embrasse toute la vie du grand écrivain. Il y a longtemps que les érudits savaient à quoi s'en tenir sur les « méfaits littéraires » d'Aimé Martin à l'égard de l'auteur de *Paul et Virginie ;* mais personne n'avait encore eu la curiosité d'examiner minutieusement les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre pour y relever les corrections du pion irrespectueux que fut Aimé Martin. M. Maurice Souriau a eu cette curiosité, et l'histoire littéraire lui en saura un gré énorme, parce qu'il établit d'une façon certaine que les œuvres posthumes, la correspondance et surtout les *Harmonies de la Natare*, de Bernardin, ont été tripatouillées et travesties par Aimé Martin, du consentement ou non de la veuve de son maître qu'il avait épousée. C'est grâce à l'obligeance de l'ancien maire du Havre, M. Marais, que M. Souriau a pu dépouiller méthodiquement l'immense collection des manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre qui figure à la bibliothèque de cette ville. Il serait à désirer que tous les travailleurs fussent assurés de trouver le même accueil et les mêmes facilités auprès des municipalités qui possèdent des archives précieuses. D'abord, elles rendraient de grands services au monde savant, ensuite elles y gagneraient de savoir au juste ce qu'elles possèdent. M. Souriau nous dit qu'il a mis cinq ans à dépouiller les manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre et qu'il n'aurait jamais pu arriver à la fin de son travail s'il avait été obligé de le faire sur place, au Havre. Certes le maire de cette ville lui a donné une belle marque de confiance en lui permettant de faire ce dépouillement en dehors de la bibliothèque du Havre, et je comprends que M. Souriau lui en ait beaucoup de remerciements, mais, dans l'espèce, je suis d'avis que celui qui a obligé l'autre n'est pas celui qu'on croit. Qu'importe, d'ailleurs, comment M. Souriau est arrivé à bâtir son livre. La grande affaire, sinon l'unique, est qu'il ait fait une œuvre intéressante, et je n'en connais pas qui se lise avec plus de plaisir et qui nous renseigne plus consciencieusement sur la vie singulièrement aventureuse du romancier de *Paul et Virginie*. Ce n'est pas le tout de découvrir des documents, il faut encore savoir les mettre en œuvre. M. Maurice Souriau vient de nous doter d'un livre sur Bernardin de Saint-Pierre qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

J. de la Rouxière.

Librairie Fontemoing. — *Le livre d'amour de Sainte-Beuve*, par G. Michaut, professeur à l'Université de Lille.

En 1852, quelque temps après le Coup d'Etat, Sainte-Beuve écrivait à M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique, qui lui avait offert une chaire au Collège de France : « J'ai beaucoup réfléchi à la proposition que votre amitié m'a faite, la dernière fois que je vous ai vu ; j'y ai réfléchi comme si je n'avais pas eu tout d'abord une réponse intime instinctive... Le professorat au nom de l'Etat demande un passé sans aucune légèreté, même politique, une certaine gravité habituelle et actuelle que je n'ai jamais songé à secouer, mais qu'aussi je ne suis pas accoutumé à revêtir...» Peut-être M. Michaut eût-il bien fait de suivre la leçon contenue dans ces lignes si judicieuses de Sainte-Beuve et de laisser à quelqu'un n'ayant pas charge d'âmes comme tout professeur de l'Université, le soin d'étudier dans ses détails les plus risqués le roman passablement scabreux de Sainte-Beuve avec Mme Victor Hugo. Mais cette observation faite, je m'empresse de reconnaître qu'il a analysé, commenté le *Livre d'amour* de Sainte-Beuve avec le souci de l'exactitude qu'il apporte dans toutes ses études. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est d'avoir été trop long, d'avoir écrit 335 pages sur un volume de poésies qui n'en a que 110, et aussi d'avoir trop emprunté au chapitre que M. Léon Séché a consacré au même sujet dans le tome II de son Sainte-Beuve. car en fait de documents nouveaux M. Michaut ne nous apporte que des fragments de lettres de Guttinguer qui confirment l'opinion de M. Léon Séché sur le rôle étrange joué par l'auteur d'*Arthur* dans cette lamentable histoire d'amour.

J'estime donc qu'il aurait pu se borner à écrire sur le *Livre d'amour* un nouveau chapitre pour ses *Etudes sur Sainte-Beuve* qui sont vraiment remarquables.

J. D.

Octave Pirmez, par Maurice Wilmotte, dans l'*Anthologie des écrivains belges de langue française*, Bruxelles, Dechenne, 1904.

Les recueils de pages choisies ont quelquefois du bon, surtout quand il s'agit d'écrivains étrangers peu connus, que nous risquerions fort de ne connaître jamais, si nous n'avions que leurs œuvres complètes.

M. Maurice Wilmotte, le romaniste bien connu de l'Université de Liège, vient de rendre un service signalé à la mémoire de Pirmez, mort il y a une vingtaine d'années, en nous permettant de faire une connaissance rapide avec cette âme exquise, cet esprit de talent.

Pirmez intéresse les lecteurs des *Annales Romantiques* par sa formation intellectuelle qui procède en général de la littérature française, et plus particulièrement de notre romantisme.

Ce catholique très convaincu s'est formé beaucoup, ce semble, à l'école de Pascal, qu'il admire et qu'il aime, malgré quelques réserves.

Très éclectique dans ses choix, Firmez ne témoigne pas moins d'admiration à Jean-Jacques ; charmé, dit-il, par les génies solitaires, il arrive, par l'auteur d'*Obermann*, au pur romantisme.

Pirmez est né au milieu de la splendeur du cénacle de 1830, mais ses convictions religieuses, inséparables de ses admirations littéraires, le rat-

tachent plus etroitement au romantisme de 1802 : « les chefs-d'œuvre de l'humanité, dit-il, sont comme des passerelles jetées sur un abîme de nuit, et qui nous relient à la divinité. » Il a besoin de sa foi pour ne pas trembler devant l'idée de la mort, devant la certitude que son domaine, son parc, ses bois, ses vieux tilleuls, deviendront après lui la proie de propriétaires indifférents à son souvenir, devant la pensée qu'un jour il s'arrêtera « ce cœur de chair et de sang qui bat dans son sein, et qui fait le bruit d'un écheveau qui se dévide ».

C'est par le cœur qu'il comprend nos grand romantiques, Châteaubriand, sur lequel il a écrit une page superbe, Hugo, dont les vers, pleins de pensées le jettent dans une rêverie active et philosophique.

Tout en préférant les romantiques, Pirmez n'est pas injuste pour les classiques ni pour les naturalistes. Il n'aime pas beaucoup, du reste, ces classifications, toujours fausses pour les grands talents : « le principal est de se rapprocher de la vérité essentielle. » C'est là son criterium pour juger de la valeur des écrivains les plus opposés, et cela fait la force de sa critique : il y a dans ce petit livre d'excellents jugements littéraires.

Lorsque Pirmez s'effraye à composer lui-même, on retrouve souvent dans ses œuvres les influences que je viens de signaler : son *Remo*, par exemple, semble daté de 1830. J'aime mieux Pirmez dans ses œuvres originales, surtout dans sa correspondance, où il y a des choses exquises, comme l'idylle du petit berger et de la jeune chevrière. Son style est pur ; les idiotismes y sont très rares : à peine ai-je relevé dans tout ce livre deux mots qui peuvent choquer.

C'est une figure bien attachante, que celle de cet écrivain belge, élève des romantiques français, et son portrait a été fait de main de maître par M. Wilmotte.

Maurice SOURIAU.

LIBRAIRIE LOUIS JOUAN, à Caen. — *Bernardin de Saint-Pierre* : *Empsael et Zoraïde*, drame publié pour la première fois par M. Maurice Souriau, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

A vrai dire ce drame avait déjà paru dans les *Œuvres posthumes* de Bernardin de Saint-Pierre, publiées par Aimé Martin. Mais celui-ci, on ne sait trop pourquoi, ou, plutôt par pédantisme, par pruderie, et peut-être aussi par esprit critique (?) en avait complètement altéré le sens et la beauté par des suppressions de mots, de phrases, de scènes entières, ou par des déformations ou par des interprétations volontairement mauvaises et contradictoires.

M. Maurice Souriau a rétabli le texte authentiqne d'*Empsael et Zoraïde* en se servant des différents manuscrits de la Bibliothèque du Havre — et c'est ce qui lui permet, avec raison, de mettre en tête de l'édition qu'il nous donne : « drame publié pour la première fois. »

On connaît la philosophie ainsi que les idées politiques de Bernardin de Saint-Pierre, nous retrouvons ces idées et cette philosophie à la Jean-Jacques dans ce drame qui ne manque pas de poésie, d'ailleurs.

Quant à assurer, comme le fait M. Souriau, qu'*Empsael et Zoraïde* serait facilement représentable nous n'en ferons rien. A la lecture le manque d'action et la longueur de certains passages ne nous choquent pas mais, à la scène, il en irait tout autrement.

Ce que nous remarquerons volontiers, c'est la quasi actualité du drame de Bernardin de Saint-Pierre ; le théâtre de l'*Œuvre*, la saison dernière, représenta même une pièce de M. Jean Julien qui n'était pas sans rapport avec *Empsael et Zoraïde*. Le fait ne prouve rien, mais il est au moins curieux à signaler.

Enfin, nous approuvons pleinement M. Maurice Souriau de nous avoir rendu le texte intégral de l'auteur des *Harmonies de la Nature* et d'avoir, par la même occasion, émis quelques dures vérités à l'adresse d'Aimé Martin, cet ami et cet exécuteur testamentaire peu scrupuleux.

A. S.

Lettres de Prosper Mérimée aux Lagrené. Paris, 1904, in-8° de LXIV. 149 p. et 10 pl.

Mérimée, on le sait, a eu de nombreux correspondants : l'un d'eux, M. de Lagrené, est mentionné dans une lettre à Panizzi, et c'est à lui et à sa famille que sont adressées les *quatre-vingt-neuf* lettres inédites réunies dans ce volume.

M. Th. de Lagrené est un diplomate que sa mission en Chine, en 1844. a rendu célèbre. Auparavant, il était en Grèce, et c'est là que Mérimée l'a connu, pendant son voyage avec Lenormant et de Witte. C'est d'ailleurs de Grèce, de Lamia, qu'est datée la première lettre de Mérimée. Le voyage en Chine interrompit les rapports, qui reprirent en 1846. Mme de Lagrené voulut faire connaître la Russie à l'ami de son mari, et elle s'institua son professeur. Mérimée se mit à l'étude du russe avec ardeur (quelques lettres écrites entièrement en russe le prouvent), et il s'intéressa à l'histoire et à la littérature du pays. Avec 1848, la politique fait son entrée dans ses lettres, la Révolution de février, l'Empire y figurent, et, après le récit des émeutes de juin et la réception académique d'Ampère, arrivent le coup d'Etat et l'affaire Libri.

Une des jeunes filles de la maison, Mlle Olga, devint la favorite de l'auteur de *Colomba*, et il aimait à lui écrire des lettres charmantes, agrémentées de croquis. Ces relations furent rompues d'abord par la mort de M. de Lagrené, en 1862, puis par celle de Mérimée, en 1870 ; Mlle de Lagrené n'est morte qu'en 1897, et sa mère en 1901.

Le fils de M. de Lagrené, notre consul général à Moscou, a tenu à honneur de faire connaître au public lettré cette correspondance, dont le ton est un peu différent de celles déjà publiées du même auteur, mais il a voulu en faire une édition de luxe. Elle n'a été tirée qu'à 85 exemplaires sur papier du Japon.

Notre collaborateur, M. Félix Chambon, chargé d'annoter cette correspondance, l'a fait sobrement, mais avec précision. Il lui a semblé que l'introduction que M. de Lagrené lui avait demandé de faire devait surtout

faire connaître les rapports de Mérimée avec la Russie, et il s'y est attaché. Son travail a le mérite d'être neuf et bourré de documents inédits. Il est accompagné d'une *Bibliographie* raisonnée *des travaux de Mérimée sur la Russie* (p. XXXV-LXIV), qui n'avait jamais été tentée, et qui contient bien des détails peu connus.

Le choix des planches a été délicat : il y a, en héliogravure, les portraits de M., Mme et Mlle de Lagrené, puis la reproduction d'un buste *inédit* de Mérimée, par Iselin, d'un dessin (inédit aussi) du prince Gabrielli, et du chat de Mérimée. Enfin, quatre fac-similés de lettres (dont une de l'*Inconnue*) complètent l'illustration de ce volume, appelé à devenir rarissime.

D. L.

Librairie Champion. *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, publié d'après le manuscrit original appartenant à M. Le Souëf, avec introduction et notes, par Edouard Champion. 1 vol. in-12 carré.

« Il n'y a pas d'activités inférieures en soi, comme il n'y a pas de matière méprisable », disait M. Rémy de Gourmont (1), exposant cette philosophie de M. de Valette, qui prétend à l'indifférence de la chose en soi, pourvu que l'acte nous fasse oublier la vie. M. Edouard Champion pratique cette philosophie et sans doute aussi cette maxime de M. de Régnier : « Je n'ai jamais, en écrivant, cherché quoi que ce soit d'autre que que le plaisir délicieux et toujours nouveau d'une occupation inutile (2). »

N'allez donc pas attribuer une grande importance aux critiques que nous élèverons contre cette tendance de l'érudition moderne dont la publication de M. Champion est une résultante.

Le journal qu'il nous présente est, comme le titre vous le fait prévoir, un moyen facile de contrôler l'exactitude de l'*Itinéraire* de Chateaubriand (et on sait que Chateaubriand nous a dit dans son livre : « Rien ne le recommande au public que son exactitude, c'est le livre de postes des ruines (3) »). M. Champion s'est livré très scrupuleusement à cette besogne, et c'est avec une joie Sainte-Beuvienne qu'il note tous les petits agrandissements du pèlerin. C'est satisfaire un désir de M. Gaston Deschamps, qui, rendant compte du travail de M. Bédier, sur le *Voyage en Amérique* (4), demandait que l'on étudiât « selon les mêmes règles de précision et d'impartialité la recherche de l'*Itinéraice de Paris à Jérusalem* (5) ». Mais, en somme, qu'y a-t-il de réellement voluptueux en cette constatation à Chateaubriant voyait double en voyage ; comparez-le si vous voulez à une manière de Bacchus ivre de ses avatars, il n'en restera pas moins un de ces héros qui portèrent plus loin la Beauté violentée

(1) *Le deuxième livre des Masques.*
(2) *Les rencontres de M. Bréot.*
(3) *Préface de l'Itinéraire dans l'édition de* 1827.
(4) *Revue d'Histoire littéraire* et *Etudes critiques.*
(5) *Le Temps*, 6 décembre 1903.

un jour de Bonheur. Et, dans les charmantes divagations de M. de Régnier sur *Julien et son Maître* (1), je retiendrai ceci : « Toutes proportions gardées, il y a entre eux la même espèce de différence qu'entre Sancho-Pança et Don Quichotte. » J'admire trop profondément « la misère universelle de l'humanité s'épuisant vers le mieux » (2) pour ne pas préférer aux Sancho-Panças, reluisants et sages, aux Juliens imbéciles et sabotiers ès-langues françaises, les Don Quichottes un peu fols, les Chateaubriands princes des rêves. Je dirai même qu'à M. Jean Rameau, lequel, j'en suis certain, respecte le public, je préfère M. de Régnier, qui le dédaigne et le plaisante presque ouvertement, et M. Champion, qui place sans doute Jullien après Villiers de l'Isle-Adam.

Louis Thomas.

Librairie Hachette. — *Chateaubriand*, études littéraires, par Victor Giraud, 1 vol. in-18.

M. Giraud réunit en volume des études déjà remarquées par tous ceux que Chateaubriand intéresse. Ces essais critiques seront d'un grand secours à quiconque voudra étudier Chateaubriand, son œuvre et son influence. Dans cette division du travail, nécessaire en histoire et peut-être plus encore en histoire littéraire, une édition critique des œuvres et de la correspondance et une monographie, surtout pour Chateaubriand, ne seront possibles qu'après une suite de semblables publications. Et les travaux de M. Giraud sont établis si solidement que nous pouvons tous travailler sur eux ; pour chacun des points étudiés la besogne est faite, et définitivement.

La lettre que M. Giraud publie (p. 280) d'après M. Richemond, et dont il ne donne pas le destinataire, est adressée à Mme Hamelin (d'après un catalogue d'autographes).

Chaque étude de M. Giraud est à lire, mais il est quelques-unes de ses trouvailles qu'il me faut particulièrement signaler : la lettre à la jeune « occitanienne » (pp. 13-23) les plans successifs du *Génie du Christianisme* et toutes les variantes des *Mémoires*, du *Génie* et des *Martyrs*.

Il me semble que M. Giraud, qui a découvert la lettre à l'occitanienne, M. Biré, qui l'a reproduite dans son édition des *Mémoires*, ne se placent pas, pour juger cette lettre, à un point de vue digne du grand homme qu'ils commentent. Je ne ris point des rapports de Sainte-Beuve avec une vendeuse des galeries de l'Odéon, j'admire cet homme si laid qui sut, par par son esprit, charmer la femme d'un grand poète, pourtant bel homme et solide au déduit, mais là où il est parfaitement ridicule, avec ses airs de puritain qui voudrait ne pas l'être, et sa manie bourgeoise de dissimulation sexuelle, c'est quand il essaie d'assommer Chateaubriand sous des reproches d'immoralité. Et j'estime que ses critiques ne sont point une raison suffisante pour passer son temps à couvrir Chateaubriand

(1) *Le Gaulois*, 26 octobre 1904.
(2) Maurice Barrès, *Le Jardin de Bérénice*.

avec de petites excuses pour cagots et universitaires rangés. Il est dans la littérature deux sortes de tempéraments : les mâles et les autres. Ceux-ci sont des hommes charmants qui vivent parmi nous, et à qui nous serrons la main avec plaisir. Les autres, d'Eschyle à Elémir Bourges et de Michel Ange à Rodin, quand un d'eux passe, saluons-les de nos gestes les plus nobles. Chateaubriand était une de ces âmes : pourquoi ne pas admirer franchement une des tempêtes de cet « inexplicable cœur » traversé de tant d'orages, alors que « vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de ses rêves, de ses folies, de ses vagues tristesses, cherchant toujours ce qu'il ne peut trouver et joignant à ses maux les désenchantements de l'expérience, la solitude des désirs, l'ennui du cœur et la disgrâce des années » il voyait se « réveiller le génie qui l'avait tourmenté dans sa jeunesse », l'âme de René et le souvenir des amours passées qui lui rendait plus âpre ce refus de se laisser aimer, parce que « la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur », parce que « la gloire ne rajeunit que notre nom », parce que « les passions ne rendent point ce que le temps efface ». Jamais ne fut mieux exprimée cette chaude désespérance qui emplit nos poitrines aux heures où nous ne pouvons avoir celle que nous voulons ; double tourment ici : aimer et ne pas posséder, être aimé et refuser le jeune amour offert.

L. T.

Librairie Fontémoing. — *Vies intimes*, par Henry Bordeaux, 1 vol. in-18.

En ouvrant ce volume, je n'espérais le lire entièrement : il est en effet, bien rare qu'un recueil d'articles de revue ne nous étonne de sa pauvreté, car, poussés par le désir de nous tenir au courant, nous supportons dans un périodique les pires choses, si elles nous apportent du neuf, tandis que, peu après, n'ayant plus cette raison pour nous leurrer, nous voyons toutes les tares. Ce n'était pas le cas : M. Bordeaux n'est pas de ces gens qui, sur chaque nouveauté, écrivent sans soin des pages vides. Une pensée directrice, franchement accusée, fait l'ossature de ce recueil, une psychologie pénétrante étaye cette thèse, et tout le long du volume il est bon nombre de pages empreintes de la plus fine sensibilité.

Je signalerai particulièrement, pour ce qui rentre dans le cadre de cette revue, certaines études : *la Vie de George Sand* est une parfaite biographie critique (il y a là un petit éreintement de M. Albert Le Roy qui satisfera les gens de goût). Vous apprécierez l'ironie équitable de *Michelet amoureux* et toute la finesse psychologique du *Victor Hugo fiancé*.

Peut-être le lecteur remarquera-t-il dans ces vies intimes une certaine prédilection pour ceux de nos personnages qui n'ont pas mesuré leurs forces et n'ont pas craint de s'essouffler dans la course. Il arrive qu'on en meurt, mais on ne vit qu'en courant. Je ne m'essayerai pas à combattre en quelques lignes un volume (et toute l'œuvre de M. Bordeaux). Mais je ne suis pas convaincu : il y a tant de *distinguo* à faire entre cette position et celle que MM. Maurras (*Les Amants de Venise*) et Rebell (*Les Inspi-*

ratrices de Stendhal, Balzac, Mérimée) ont établie ainsi : que dans la vie passionnelle l'ordre est plus nécessaire que l'intensité.

L. T.

Librairie Fontemoing. — *Etudes sur Sainte-Beuve*, par G. Michaut, 1 vol. in-18.

On peut tirer de quelques-uns de ces essais un trait du caractère de Sainte-Beuve :

L'histoire des rapports entre *Sainte-Beuve et Michiels* nous montre un des défauts de sa méthode, de son esprit : à l'apparition des *Etudes sur l'Allemagne* de Michiels, Sainte-Beuve, parce que sans doute il n'aime pas les généralisations philosophiques au point qu'elles l'engagent à un compte rendu encourageant pour cet adolescent à l'esprit confus mais bien vivant, Sainte-Beuve s'attire la haine du bouillant jeune homme et prouve l'étroitesse de sa méthode exclusivement biographique.

L'abbé Bertrin ayant reproché un faux imaginaire, un faux impérial à Sainte-Beuve, ennemi de Chateaubriand, M. Michaut prouve par une série de déductions (légitimées depuis par un aveu de M. Bertrin qui a découvert après coup dans les *Mémoires d'outre-tombe* le passage soi-disant inventé par Sainte-Beuve) que le critique n'avait rien inventé. Et c'est conforme à la prudence de notre homme, il ne lâchait ses pétards qu'à couvert.

Etudiant les variantes des quatre textes du *Tableau de la poésie française au XVI*e *siècle*, M. Michaut nous dit toutes les variations de Sainte-Beuve sur le XVIe siècle, variations se rattachant aux alternatives si diverses de ses rapports avec les romantiques, et c'est bien le trait d'hédonisme dont je féliciterai le plus volontiers Sainte-Beuve, car je ne sais point de besogne plus agréable pour un homme de goût que d'accorder ses principes à ses actes.

En terminant ce compte rendu trop bref d'un ouvrage qui contient un travail définitif : l'étude sur le *Tableau de la poésie française au XVI*e *siècle*, je ne puis m'empêcher de remercier M. Michaut de tant de solidité (cela se sent), et l'on sait que trop souvent on remplace par un esprit facile la méthode et les soins.

L. T.

Librairie du « Mercure de France ». — *Promenades littéraires*, par Rémy de Gourmont, 1 vol. in-18.

Il est rare de trouver un homme qui pense. Les réflexions de M. de Gourmont sur quelques livres nous intéressent souvent bien plus que les livres eux-mêmes, car M. de Gourmont a cette habitude singulière en ces temps, de n'écrire que s'il a quelque chose à dire et nous pouvons trouver sur des sujets qui sont de notre domaine les constatations d'un homme qui, ayant beaucoup lu, réfléchit sur chacune de ses acquisitions. Ce n'est ni de l'histoire littéraire, ni de la philosophie, ni de la psychologie, c'est de la réalité vivante et qui comprend toutes ces choses conservées par les spécialistes en des bocaux historiés et de forme grotesque sous des étiquettes fanées.

L. T.

VARIA

Victor Cousin et Louise Colet

M. Félix Chambon a publié dans les *Annales romantiques* (fascicule I, juin-juillet), un article très documenté sur la passion qui unit si longtemps le *Philosophe* à la *Muse*.

Ce récit piquant des amours de Victor Cousin, reproduit une légende, qu'il faut détruire. Il dit en effet que l'édition luxueuse des œuvres de Louise Colet, publiée en 1842 par un bibliophile anonyme, était due aux soins et à l'argent de Victor Cousin. Or il n'en est rien.

Naturellement, le mystère s'éclaircit pour Louise Colet; mais flattée dans son amour-propre par l'attribution que l'on fit de cette édition à la galanterie de Victor Cousin, elle ne s'empressa pas de la démentir. Pourtant, en 1857, publiant *quarante-cinq lettres de Béranger*, elle expliqua dans une note ce qu'était le *chef-d'œuvre typographique* de son *éditeur inconnu*, auquel Béranger faisait allusion : « Il s'agit ici, dit-elle, d'une singulière et magnifique édition de mes poésies, qui fut faite pour le docteur Q..., en 1842, et tirée seulement à vingt-cinq exemplaires » (p. 41, note 1).

Cette initiale désigne le docteur Quesneville, pharmacien et directeur du journal la *Revue scientifique*. La lettre ci-jointe du docteur lui-même le prouve péremptoirement.

Elle a été adressée par Quesneville à Jules-Joseph Arnoux, ancien rédacteur du *Globe* et de l'*Epoque*, pour la partie des Beaux-Arts et du Théâtre. — (Le 19 mars dont il est question est le jour de la fête d'Arnoux, Saint-Joseph) :

« J'ai réfléchi qu'attendre au 19 mars pour vous envoyer cela serait profondément absurde, car vous ne devez pas vous dissimuler que vous seriez le dernier auquel je la souheterais (*sic*). Je crois que *Mercredi des Cendres* est plus poétique ; j'ai d'ailleurs des remerciements à vous faire, pour votre zèle et votre bonne amitié. Et que ce livre dont il ne me reste plus que quelques exemplaires, les vingt autres étant dispersés dans des mains royales ou dans de grandes bibliothèques, soit par vous gardé comme un double témoignage d'amitié et de profonde curiosité. Car c'est on ne peut plus curieux que cette histoire mystérieuse. Vous comprenez combien une odeur de rhubarbe et de séné dépoétiserait la dédicace, et tout ce qu'il y a de profondément sensé à garder l'anonymat. Il y a d'ailleurs des chiffres à la fin pour indiquer le nom !

« L'auteur, l'imprimeur et l'éditeur sont seuls jusqu'à ce jour dans la confidence, plus le mari, il a bien fallu. »

Ajouterai-je qu'au dire d'Arnoux, Quesneville était d'une laideur repoussante ?

C. Latreille.

LE GRENIER DE BÉRANGER

*On lit dans l'*Eclair *du 1er octobre 1904* :

Le grenier où l'on est bien à vingt ans, le grenier de Lisette, le fameux grenier où Béranger chanta ses premières chansons, existe toujours.

Lorsque vous passez sur le boulevard Saint-Martin, arrivé au terre-plein qui s'étend au-devant du perron de l'Ambigu, regardez dans la direction de la rue de Bondy ; au numéro 50 de cette même rue et à l'angle de la rue de Lancry, sur la maison qu'un restaurant célèbre dans le quartier occupe, une mansarde bâille au soleil ; type de la mansarde classique, avec son cadre en avancée sur le toit, sa petite fenêtre et son balcon.

Le grenier, c'est ça.

Le souvenir, dans la maison même, en est totalement perdu. Ni le concierge, ni les locataires, ni le concierge voisin, aujourd'hui commissionnaire, un brave homme qui, depuis quarante ans, est le témoin intéressé des métamorphoses du quartier, ne savent que ce modeste logis est celui dont on parlera sous le chaume et ailleurs bien longtemps. Et nous l'aurions ignoré de même, si Eugène Baillet, qui a vécu dans l'intimité du poète, ne nous avait tiré par la manche, hier, comme nous passions là :

— Souvent, alors, j'allais chez Béranger : il demeurait à quelques mètres d'ici, dans la rue de Vendôme, maintenant baptisée de son nom. Dans ses promenades habituelles, il ne s'écartait guère. J'avais parfois le plaisir de l'accompagner. Un jour, il m'arrêta devant cette maison et me dit : « Tenez, cette fenêtre là-haut, c'est celle du grenier ». Ce souvenir lui tenait au cœur : peu d'amis sont venus avec lui de ce côté, sans recevoir cette confidence. Il me la fit même deux fois...

Comme M. Eugène Baillet, le vieux chansonnier Savinien Lapointe avait reçu cette confidence, car il écrit dans ses *Souvenirs* :

Tous les jours du chansonnier n'ont pas été bons ; il a eu *ses jours de pluie et de soleil*, l'habit râpé : *depuis dix ans je le brosse moi-même* ; il a eu ses jours où il vivait de pommes de terre et de panade qu'il faisait le plus souvent lui-même dans sun *grenier* de la rue de Bondy, qu'il chanta à vingt ans de distance ; il passe un jour avec un ami devant cette demeure dont la fenêtre donnait sur le boulevard : « Oh ! dit-il, c'est là ; nous étions heureux alors ». Et voilà la chanson du *Grenier* qui naît d'un souvenir.

Il convient, toutefois, de faire une remarque : la maison que nous désigne M. Eugène Baillet, et à qui Béranger la désigna, porte le numéro 50 et dépend de la rue de Lancry. Or, Paul Boisteau, biographe, dit dans son dénombrement des demeures du chansonnier : « Rue de Bondy et boulevard Saint-Martin, 78 (le fameux grenier) ». Le numéro 50 n'a jamais été, croyons-nous, le 78. Mais, d'autre part, le 78 ne se voyait pas du boulevard, et c'est du boulevard, qu'à ses amis, en passant, Béranger désignait sa demeure. Aux topographes parisiens d'expliquer ce mystère.

Le père de Béranger avait un cabinet de lecture rue Saint-Nicaise, près des Tuileries ; il avait fait venir de Péronne, pour tenir le comptoir, l'un de ses neveux, Florimond, et, plus tard, une de ses nièces, Adélaïde Paron, de trois ans plus âgée que son cousin. Béranger dirigeait pour son père, avec Florimond, ce cabinet de lecture assez fréquenté. Il ne couchait pas dans la boutique ; il avait son logement de garçon en ville : c'était le grenier de la rue de Bondy, qu'il occupa pendant les années 1800 et 1801.

La vue donnait sur le boulevard ; il assistait, de son belvédère, aux spectacles héroïques et grandioses dont le Consulat offrait si souvent le spectacle. Plus tard, il se rappellera les belles espérances qu'il y conçut :

Un jour surtout, jour de grande richesse,
De mes amis les voix brillaient en chœur.
Quand jusqu'à nous monte un cri d'allégresse :
A Marengo, Bonaparte est vainqueur,

Il vibre d'enthousiasme et de foi patriotique. le jeune plébéien pauvre et orgueilleux ; mais des sentiments plus tendres l'animent aussi... Lisette a grimpé et lestement — Lisette est si légère — l'escalier qui mène à son logis étroit. Elle est entrée, parée et souriante, a dénoué les brides d'un chapeau seyant et lui a permis de chiffonner un joli et frais jupon.

J'ai su depuis qui payait sa toilette :
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

Ceux qui, plus tard, ont approché Judith Frère (pour le vulgaire, Mlle Lisette) n'ont pu se méprendre et reconnaître dans l'inconstante du grenier la fidèle amante du logis. Serait-ce donc que Mlle Judith n'est jamais allée dans la mansarde de la rue de Bondy, qu'elle ne l'a jamais emplie de son babil plus posé que joyeux ? Le contraire semble vrai.

Béranger avait entrevu Judith dès 1789 et fait sa connaissance en 1796. Il était lié avec elle depuis quatre ou cinq ans, lorsqu'il devint locataire du grenier. Mais si son cœur subissait une tyrannie, ce n'était point celle de Judith. Il aimait sa cousine Adélaïde, Adélaïde Paron, de Péronne, qui était venue à Paris, dans l'espoir de faire une demoiselle de magasin. Elle était jolie et, lorsqu'elle y fut installée, le cabinet de lecture de la rue Saint-Nicaise ne chôma pas de galants. Mais le plus empressé était Béranger. Comme le grenier se prêtait à ravir au manège des deux amoureux, le cabinet fermé, fertile en ruses, la belle s'évadait et allait rejoindre le frêle et doux rêveur, qui commençait à balbutier ses refrains aux étoiles. S'il lui arriva de se tromper de route, c'est qu'elle n'était pas insensible aux impertinences flatteuses et que les colifichets sont les complices des séducteurs.

Mais voilà bien les effets de l'étourderie et de l'inexpérience ! Au commencement de l'année 1801, un jour de nivôse, elle mit au monde un gros garçon, qui fut appelé à l'état civil Furcy Paron et plus tard Lucien, quand Béranger connut Lucien Bonaparte. La maternité ne ramena point

à une conception plus sérieuse de la vie, Adélaïde, qui poursuivit le cours de ses frivolités et, peu à peu, négligea l'enfant du grenier.

Ce fut Judith qui recueillit l'orphelin et lui servit de mère.

Si Lisette, la Lisette du grenier, n'est pas seulement fille de l'imagination, ce n'est point davantage la grave et sérieuse Judith, l'amie de toute une vie, la compagne très digne que les plus scrupuleux observateurs des lois du monde entourèrent d'une sympathie déférente. Elle a grimpé peut-être jusqu'au logis de l'adolescent, mais ce n'était pas elle qu'il y attendait. L'heure de l'élue n'avait pas sonné. Son cœur battait pour la jolie infidèle, cette Adélaïde, qui se garda bien d'oublier l'amant aux vingt ans candides, quand, à l'enfant qui s'annonçait, elle songea à donner un père au choix.

Le grenier n'a point changé ; il est tel qu'au temps où l'amour le fleurissait de ses délicieux mensonges : c'est une pièce à feu très lambrissée, et où la lumière entre en larges nappes. Une marchande de journaux, qui ne l'habite point, y remise de vieilles paperasses. Des couples s'y étaient succédé jusqu'ici qui ne se doutaient guère habiter le grenier où Béranger avait su, avant eux, qu'on était bien à vingt ans.

LA MAISON DE FLAUBERT

Les admirateurs de Gustave Flaubert viennent de décider de racheter la maison que le grand romancier habita et où il mourut, la maisson de Croisset. Combien, descendant la Seine en bateau, l'ont vu accoudé à la croisée, ouverte sur un cabinet, dont un énorme Bouddah frappait d'abord la vue ? A la vérité, c'était surtout le Bouddah qu'on regardait, ce dieu énigmatique tout en or dans sa gloire d'apothéose. L'écrivain, bourru, fermé, amer, peu communicatif, n'était que « le fils de M. Flaubert. » Le vrai Flaubert pour ses compatriotes, en ce temps-là, c'était le médecin.

Cette maison fut le dernier asile de l'écrivain. Les amis qui s'étaient rendus à ses obsèques devaient, c'était inévitable, jusque dans cette cruelle réalité, être obsédés par le roman. Un témoin écrit : « On se disait, les uns aux autres, c'est l'enterremene d'Emma Bovary. » On se rappelait des descriptions du livre, on en retrouvait tous les paysages et tous les décors. C'est qu'au pays de Flaubert, c'est surtout Mme Bovary qui vous hante. On veut qu'elle ait existé, qu'elle soit non une fiction, mais un portrait de la vie réelle. Zola a écrit que la lecture d'un fait-divers avait été la donnée du roman. Les Rouennais lettrés, comme M. Dubosc, sont d'un autre avis :

« Pas du tout, disent-ils : Flaubert a connu par lui-même toute cette histoire ; les principaux personnages étaient liés avec sa famille, et les détails particuliers, les notes intimes, lui furent fournis à Ry, par le pharmacien de l'endroit ; car le petit bourg d'Yonville-l'Abbaye, c'est Ry en réalité :

« C'était à Ry que demeurait Charles Bovary, un lourdaud, apathique, mais consciencieux, originaire du Mesnil-Esnard, élevé par sa mère, et

qui n'avait pu passer ses examens d'officier de santé qu'avec la protection indulgente du père Flaubert.

« Il s'était marié une première fois, il était devenu veuf en 1837, — la veuve Dubuc, du roman. Le nom de sa première femme peut se lire, tout au long, sur une pierre tombale, surmontée d'une croix de fer, à l'entour de l'église.

« Dans le roman, Charles Bovary rencontre Emma Rouault à Tôtes; cela, c'est arrangé : Bovary ne quitta jamais le bourg de Ry. Ce fut là qu'il connut Delphine — qui s'appellera Emma — laquelle habitait, avec ses sœurs, la ferme que Flaubert a décrite et qui appartient aujourd'hui à un Rouennais, M. Depaux. On se rappelait encore, il y a vingt ans, Delphine (Emma dans le roman) : une jolie brune, qui, toute jeune fille, aimait et recherchait les assemblées, folle de la danse, grande liseuse, d'esprit artiste, qui avait décoré sa maison avec un goût peu banal ; on parla longtemps de l'arrangement des doubles rideaux jaunes et noirs de sa chambrette. Delphine — comme Emma — brodait inlassablement. On possède encore, à Rouen, un certain prie-Dieu gothique, au gros point, qui est son œuvre.

« Et voilà des reliques pour la maison de Flaubert, quand elle sera musée !

« Quant à Bovary, c'était un être doux, apathique et tranquille, de tournure militaire, se plaisant à cheval, sur une bête efflanquée qui manquait d'allure. Il passait son temps à cultiver des rosiers le long du mur de son jardin. Quand arriva la ruine de sa petite fortune, on les arracha et on les vendit, comme aussi le polypier qui étalait ses feuilles dans la salle dont Flaubert parle si souvent.

« La première maison que Bovary acheta a été détruite par le passage de la route de Blainville-Crevon. Mais il reste la tonnelle, le jardin, les quelques marches menant à un petit ruisseau — la Reule du roman. Rien n'est modifié : la prairie est là, avec sa planche aux vaches. C'est par là qu'Emma se rendait chez la nonrrice de sa fille, la mère Rollet, dont la chaumière se trouve un peu plus loin que l'église.

« Léon Dupuis, qui l'accompagnait dans ses courses matinales, est mort aux environs de 1890. Il était devenu notaire, comme Flaubert l'a dit ; il avait son étude dans une ville de l'Oise ; il se plaisait à revenir, par Le Catenais et par Ry, revoir le paysage de sa jeunesse.

« Rodolphe Boulanger, qui habitait le château de Cressenville (La Huchette du livre), était, dans la réalité, un gentilhomme campagnard, prénommé Louis, que la mort de Mme Bovary accabla. Ruiné, il émigra aux Etats-Unis, d'où il revint pour se sucider, à Paris, sur le boulevard.

« L'empoisonnement de Mme Bovary est parfaitement exact. Ce fut le 4 mars 1848, jour de marché, que Delphine C..., épouse D... (Emma, l'épouse de Bovary, mit fin à ses jours. Flaubert a reconstitué cet événement jusque dans ses plus intimes détails.

« Tout le monde à Ry fut atterré, depuis le curé jusqu'à Lheureux, qui

n'était pas gascon, mais auvergnat, et demeurait où se trouve aujourd'hui l'épicerie-mercerie Gilles. On eut du mal à descendre le cercueil dans une fosse trop petite dont on chercherait vainement, aujourd'hui, l'emplacement recouvert par les hautes herbes du cimetière. Il ne reste plus de la tombe de Mme Bovary) qu'un morceau de pierre brisée, où, sous la mousse, on peut lire avec son nom : « Priez Dieu pour le repos de son âme. »

Voilà ce que l'on vous raconte à Rouen, depuis l'enquête très intéressante du confrère Bosc, en faisant les cent pas devant la maison de Croisset.

Rien ne serait plus propre à exaspérer la colère de Flaubert, s'il pouvait entendre ces propos. Dans une lettre qui a été trouvée ces jours-ci, il donne vigoureusement un démenti à toutes ces versions — ce qui ne suppose nullement qu'elles ne soient pas vraies.

« Les gens du monde voient des allusions où il n'y en a pas. Quand j'ai fait *Madame Bovary*, on m'a demandé plusieurs fois : « Est-ce Mme X... « que vous avez voulu peindre ? » Et j'ai reçu des lettres de gens parfaitement inconnus, une entre autres d'un monsieur de Reims qui me félicitait de l'*avoir vengé* (d'une infidèle). Tous les pharmaciens de la Seine-Inférieure, se reconnaissant dans Homais, voulaient venir chez moi me flanquer des gifles. Mais le plus beau (je ne l'ai découvert que cinq ans plus tard), c'est qu'il y avait alors, en Afrique, la femme d'un (fonctionnaire) s'appelant Mme Bovaries, ce qui ressemblait à *Madame Bovary*, nom que j'avais inventé en dénaturant celui de Bouvaret.

« Tout cela est pour vous dire, chère madame, que le public se trompe en nous prêtant des intentions que nous n'avons pas.

« Les journaux, tous les jours, nous roulent dans l'ordure, sans que nous leur répondions, nous, dont le métier cependant est de manier la plume, et on croit que pour faire de l'effet, pour être applaudis, nous allons noas en prendre à tel ou telle. Ah ! non, pas si humbles ! Notre ambition est plus noble. »

Si nous relisons cette lettre, nous voyons : 1° que Flaubert a fait Bovary en modifiant le nom de Bouvaret ; 2° qu'il se refusait à reconnaître qu'il avait fait un portrait d'après nature ; 3° qu'il y a tellement de Mmes Bovary, que son livre, une fois paru, on en vit partout, même, une du nom, en Algérie.

Serait-ce pour ruiner la version rouennaise ? Que non ! Un chef-d'œuvre ne s'improvise jamais sans un modèle. Il y a toutes chances pour que la Delphine de Ry soit l'Emma du roman.

Elle est sortie de la maison du Croisset à l'état de fiction immortelle : elle y rentrera, en la réalité de sa chair, avec les quelques riens d'elle-même, qui demeurent et que les fanatiques de Flaubert, un jour, se disputeront.

LE COLLÈGE DE VANNES EN 1830

Le 16 octobre dernier, on a inauguré, à Vannes, la plaque commémora-

tive en bronze que l'Association Bretonne-Angevine a fait déposer sur la façade du Collège, en l'honneur de Jules Simon, son premier président. On sait que l'ancien ministre de l'Instruction publique fit ses études dans ce collège, qui porte aujourd'hui son nom.

Cette plaque monumentale, exécutée par le statuaire nantais, M. Vallet, sur le dessin de M. Jacques Pohier, d'Ancenis, ne mesure pas moins de 1 m. 40 de long sur 1 m. 25 de haut. Encadrée par deux flambeaux antiques, autour desquels s'enroule une banderole où sont gravés les titres des principales œuvres de Jules Simon, elle est surmontée du médaillon du philosophe et, tout autour, sur une couronne de laurier et d'immortelles, on lit ces trois mots, qui formaient sa devise : DIEU, PATRIE, LIBERTÉ.

En face de la grille de l'établissement universitaire sur laquelle la plaque a été fixée, une estrade avait été dressée, ornée de drapeaux. Nous y remarquons, dit l'*Avenir du Morbihan*, auquel nous empruntons ce compte rendu, M. Léon Séché, le promoteur de cette bonne action ; M. le Sénateur-Maire de Vannes, auquel la présidence de cette cérémonie avait été offerte ; M. le général Orcel, M. Paulin, principal du Collège, représentant le Recteur d'Académie ; M. de Closmadeuc, président honoraire de l'Association des Anciens Elèves du Collège ; M. Allanic, président de cette même association ; M. Henry, directeur de l'Ecole Normale ; MM. Hubert et Devier, adjoints au maire de Vannes ; M. Penven, aumônier du Collège ; M. le docteur Vautrin, les Professeurs du Collège, plusieurs Conseillers municipaux, beaucoup de membres de l'Association Amicale, diverses notabilités et de nombreusas dames.

La Musique d'artillerie prêtait son précieux concours.

Après une belle allocution de M. Riou, maire de Vannes, M. Léon Séché a porté la parole en ces termes :

Discours de M. Léon Séché.

C'est ici une manifestation toute bretonne — en même temps qu'un acte de reconnaissance et de piété filiales.

N'ayant pu glorifier à ma guise dans sa ville natale le Breton sans peur et sans reproche qui m'honora, dans les dernières années de sa vie, de son amitié bienfaisante, j'ai voulu que sa chère image fut suspendue, comme un ex-voto ou comme un trophée, à la grille même du Collège qui porte aujourd'hui son nom. Je vous dirai pourquoi tout de suite.

Nous avons tous, tant que nous sommes, pourvu que nous soyons bien nés, nous avons tous quelque part un coin de terre où nous avons laissé le meilleur de nous-mêmes. C'est notre Argos, notre petit Liré, vers lequel, en descendant la côte, nos regards se retournent mélancoliquement !... Eh bien, pour Jules Simon, le petit Liré, la petite patrie, le coin de terre breton qui ne cessa jamais de parler à son cœur, c'était Vannes.

Lorient, où il était né, mais qu'il avait quitté tout enfant dans le désastre et le deuil des siens, ne lui avait laissé que de douloureux souvenirs,

en dépit des *Colas, Colasse* et *Colette*. Je le vois encore quand je le ramenai à Lorient, pour les fêtes de Victor Massé, je le vois toujours arrêté dans la rue du Port, en face de la maison qui avait reçu son berceau. Si vous lui aviez demandé la veille combien elle avait de fenêtres, il n'aurait pu vous le dire, car il ne se la rappelait que vaguement, mais il avait gardé la mémoire de l'enseigne qui était peinte au-dessus de sa porte, et quand il lut, à cette même place, ces mots écrits en gros caractères : *A la descente des Lanionnais !* il me regarda étonné et ravi, et me dit : « C'est là ! » Sa maison natale n'avait pas plus changé que lui depuis soixante-treize ans. S'ils s'étaient tassés tous les deux, sous le poids du temps, ils avaient conservé : elle sa façade et son enseigne, lui, tous les sentiments de sa jeunesse et de son âge mûr !... *A la descente des Lanionnais !* le piquant de cette inscription, c'est que, tout en lui faisant retrouver la maison où il avait vu le jour, elle lui rappelait du même coup la circonscription électorale de Lannion où il avait brigué, en 1847, le mandat de député.

Il regarda donc sa maison natale avec plaisir, mais ce plaisir, Messieurs, contenait au fond plus de curiosité que d'attendrissement, et, je peux bien dire ici, qu'en parcourant avec moi les rues de Lorient, il ne ressentit pas de véritable émotion. C'est le sort des villes neuves, tant jolies qu'elles soient, de ne pas savoir accrocher le souvenir. Il n'y a que les vieilles pierres qui aient ce pouvoir et ce charme, Par exemple, il était très fier d'être le compatriote d'hommes tels que Brizeux, Victor Massé, Dupuy-de-Lôme, Bisson, etc., et il me disait avec cette finesse qui n'était qu'à lui : « Ce n'est pas mal, n'est-il pas vrai ? pour une ville qui date de cent ans à peine et qui danserait aisément dans le Champ de Mars ! » Notez que, s'il oubliait Ernest Hello, qu'il n'avait pas eu le temps de connaître, il pensait un peu à lui en me dénombrant ces gloires locales, car il n'y a pas d'homme modeste qui n'ait conscience de sa valeur, et il ne pouvait ignorer la sienne, celui-là qui à vingt-six ans avait suppléé Victor Cousin à la Sorbonne, et qui, à soixante sept, après s'être illustré dans la politique et dans les lettres, devait être le conseil et le bras droit de M. Thiers, à Versailles.

Je disais donc que Lorient n'évoquait dans l'esprit de Jules Simon que des souvenirs plutôt tristes. Rennes, où il avait été répétiteur et où il avait collaboré avec M. Dufilhol, proviseur du lycée, à ce roman de *Guionvac'h*, qui marque aujourd'hui dans l'histoire du Folk-lore, Rennes, où il s'était marié, ne lui disait pas grand'chose non plus. — Pontivy ne lui rappequ'un détail de son enfance : c'est qu'avant d'entrer au collège de Vannes, il avait failli faire son apprentissage chez un horloger de la rue du Fil.

— Vous, horloger ! mon cher Simon, s'écriait Renan, en lui entendant raconter cette histoire. Je vous aurais certainement donné ma montre à régler !

Mais le petit Jules Simon n'avait aucun goût pour le métier d'horloger, et sa mère, qui l'avait vu pleurer, lui avait dit tout bas, en cachette de

son mari : « Console-toi, j'ai mis dans un bas de laine de quoi payer ta première année de pension au Collège ! »

Et c'est ainsi que Jules Simon devint élève du oollège de Vannes, et c'est pourquai cette vieille cité bretonne est restée pour lui la ville sainte par excellence !... On avait beau avoir rasé la psalette, la maison de Mme Le Normand, rue des Chanoines, et le petit séminaire, près du champ de foire, où il avait demeuré six mois auparavant, il avait emporté avec lui, il avait toujours devant les yeux, et cela suffisait à son bonheur, le fouillis pittoresque des vieilles maisons du xv° siècle, avec leur étage surplombant et leurs pignons pointus, la Porte-Prison, la Tour du Connétable, et par dessus tout la fière silhouette de la cathédrale Saint-Vincent. « Regardez la cathédrale, m'écrivait-il en 1892, quand je vins ici inaugurer avec vous, Monsieur le Maire, le gracieux monument de Le Sage ; elle m'émeut toujours lorsque j'y passe, mais c'est peut-être par réminiscence Dieu sait combien je l'admirais il y a soixante-dix ans ! »

Mais je ne surprendrai personne en disant que c'est encore son vieux collège qui lui parlait le mieux au cœur. Vous avez tous lu les pages exquises qu'il lui a consacrées. M. Allanic, qui connaît son histoire mieux que personne, prétend que Jules Simon a sensiblement exagéré les choses en le représentant comme un collège d'ignorants qui ne savaient qu'un peu de latin. Qu'il me permette de lui dire que tout est relatif en ce monde, l'ignorance comme le reste, et qu'en tout cas il ne faut jamais prendre au pied de la lettre les mémoires écrits à soixante ans d'intervalle par un homme réputé pour son esprit, parce que le regard, à cette distanee. n'aperçoit que les côtés saillants des choses et que l'esprit malicieux de celui qui raconte, pourvu que ces côtés saillants soient des bizarreries ou des ridicules, s'amuse ordinairement à les faire valoir. Or, vous savez que Jules Simon avait de l'esprit à revendre, mais c'était de l'esprit à la *Gil-Blas*, qui comprend tout, qui juge tout avec une indulgence qui n'exclut pas une tendance générale vers le bien et le vrai. Car il n'avait pas le fond méchant. Oh ! non ! tous ceux qui l'ont tant soit peu connu vous diront qu'il était la bonté même. Il a passé sa vie à faire le bien sous toutes les formes, mais quand il était en belle humeur, les mots sur ses lèvres prenaient à travers son sourire une couleur, un flamme, un aiguillon ailé qu'aucune expression ne saurait rendre. Pour expliquer certaines de ses fantaisies joyeuses, Renan disait qu'il y avait en lui du gascon. Jules Simon qui avait du sang lorrain dans les veines, puisque son père était des environs de Nancy. Jules Simon lui répondait que pour être gai, en Bretagne, il suffisait d'être Breton. Et il n'avait pas tort. N'est-ce pas Brizeux qui a dit :

Hélas ! je sais un chant d'amour
Triste et gai tour à tour !

Le caractère breton, comme le chant d'amour du poète de *Marie*, est fait précisément de tristesse et de joie, et je ne connais personne qui ait été plus triste et plus gai tour à tour et parfois tout ensemble, que le

grand Breton que nous honorons aujourd'hui. Jules Simon passait d'un sentiment à l'autre avec une facilité qui déconcertait les peintres et les photographes. Quand on entrait dans son cabinet, il avait toujours l'air accablé et souffrant ; la voix était couverte et comme éteinte, le regard enveloppé de je ne sais quelle brume. Mais pour peut qu'on le mît dans la conversation sur un sujet qui lui agréât, sa physionomie s'animait de proche en proche, et se métamorphosait comme par enchantement. Le regard s'allumait, la voix s'éclaircissait, le sourire — un sourire de femme ! — relevait malicieusement les deux coins de ses lèvres fines, et les mots jaillissaient comme d'un bouquet de feu d'artifice, en fusées, en pluie d'étincelles.

Ainsi donc, pour revenir à son article sur le Collège de Vannes, j'accorde volontiers que dans ces pages charmantes, il s'est amusé quelque peu aux dépens de certains professeurs dont le type, d'ailleurs, a complètement disparu. Mais est-on bien sûr qu'il ait tant exagéré en disant qu'il n'avait appris que du latin, à Vannes ? Le latin, cher monsieur Allanic, n'était pas sous l'ancien régime, c'est-à-dire en 1830, ce qu'il est aujourd'hui. Non-seulement on ne le traitait pas en suspect, mais il régnait en maître et en tyran dans les lycées et collèges. Comme il était la clef et la base de tout : des belles lettres, du droit, de la médecine et de l'Eglise, on pensait dans ce temps là qu'on n'en saurait jamais assez, et l'on n'avait pas tout à fait tort puisque, avec de bonnes études latines, si l'on n'arrivait pas à tout, on était du moins capable de tout. Et je ne sache pas que les écrivains contemporains de Jules Simon, les avocats, les chirurgiens et les médecins étaient de moins bonne qualité que ceux d'aujourd'hui. Remarquez que je ne fais pas en ce moment le procès des méthodes nouvelles, ce serait faire le procès de Jules Simon, qui a contribué plus que personne à les mettre en pratique. Non, je défends en ce moment les maîtres de Jules Simon en me souvenant des miens qui, pour être venus trente ans plus tard, n'en étaient pas moins de la même lignée qu'eux. Oui, Messieurs, j'ai commencé, moi aussi, mes études vers 1860, dans un petit collège de Bretagne où la discipline, les programmes et les moyens d'émulation ressemblaient, à s'y méprendre, à ce que nous savons du Collège de Vannes, en 1830. Le principal, qui n'était pas commode tous les jours, ne parlait pas en latin aux grands, comme M. Géhanno ; nous ne de jouions pas aux palets, comme dans la classe de M. Merpaut, avec les disques d'une pile de Volta — pour cette excellente raison qu'il n'y avait pas alors dans l'établissement le plus petit instrument de physique, mais nous avions le même système de chauffage économique ; on battait la semelle au milieu de la classe quand il faisait trop grand froid, et d'un bout de l'année à l'autre, nous étions partagés en deux camps qui s'affrontaient et se battaient à coups de thèmes et de versions. Il y avait à Ancenis les Croisés et les Turcs, comme à Vannes les Carthaginois et les Romains.

Chaque parti avait son drapeau qui passait à l'ennemi après deux grosses défaites et pour le rachat duquel on faisait des prodiges de valeur

— en latin, bien entendu. Et nous étions tous des forts en thème, et non contents d'apprendre par cœur des chants entiers d'Homère et de Virgile, nous jouions une ou deux fois par an, pour nous distraire en nous instruisant, des pièces de Sophocle et de Plaute dans le texte grec et latin, s'il vous plaît !... Que de temps perdu ! direz-vous. Oui et non. Il est certain qu'on aurait pu employer son temps à acquérir des connaissances plus pratiques, mais en serions-nous plus riches aujourd'hui ? Comme l'a très bien dit un poète qui vit encore : « l'inutile ici-bas est souvent le plus nécessaire ! » Pour ma part, loin de regretter les heures passées à ces exercices de mémoire, j'y songe toujours avec délices, parce que j'y ai gagné d'apprendre des centaines de vers qui, de loin en loin, se mettent à chanter en moi comme des oiseaux, et qu'à tout prendre, cette chanson en vaut bien une autre.

Mais vous pensez bien que si Jules Simon avait gardé malgré tout un si doux souvenir du Collège de Vannes, ce n'était pas à cause des choses plus ou moies surannées qu'il y avait vues. Il l'aimait surtout, sachez-le, messieurs, parce qu'il y avait commencé le rude apprentissage de la vie et que le pain qu'il mangeait chez Mme Le Normand, il le gagnait chaque jour en donnant, tous les matins de 6 heures et demie à 8 heures et tous les soirs de 6 heures à 7 heures, des répétitions à des camarades plus jeunes et moins avancés que lui.

Il a dit qu'en le voyant passer dans les rues, en hiver, avec sa petite lanterne et une pauvre veste d'indienne qui ne la protégeait pas contre le froid et la pluie, les braves gens de la ville éprouvaient pour lui une sorte de respect. Je le crois sans peine, le spectacle était si touchant ! Eh bien, messieurs, le respect qu'il inspirait à l'âge de quinze à seize ans aux habitants de cette ville, il ne cessa de l'inspirer jusqu'à la fin de sa vie, je ne dis pas à ses ennemis, il n'en eut jamais, mais à ses adversaires politiques les plus acharnés, car tout sénateur et académicien qu'il était, il travaillait à quatre-vingts ans comme un mercenaire — et la mort le surprit la plume à la main.

Certes, il aurait bien eu le droit de se reposer, après le travail énorme qu'il avait fourni et les services de toutes sortes qu'il avait rendus à son pays pendant plus d'un demi-siècle, mais comme il avait quitté les affaires publiques plus pauvre que lorsqu'il en avait pris la direction, comme il recevait tous les jours presque autant de demandes de secours que la maison des frères Rothschild et qu'il ne savait pas refuser, il fallait bien qu'il travaillât du matin au soir pour donner aux malheureux, à la veuve et à l'orphelin. On ne saura jamais, messieurs, ce qu'il y avait de tendresse et de pitié dans le cœur de ce sage de la Grèce.

Lorsque j'eus l'honneur de l'approcher, pour la première fois, il avait depuis longtemps fait son deuil du pouvoir, mais ce dont il ne pouvait se consoler, c'était de se voir renié par son propre parti pour être demeuré fidèle à des idées, à des principes qu'il avait défendus toute son existence. C'était en 1886. Je venais de fonder la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, et

je cherchais à grouper autour d'elle toutes les intelligences et toutes les bonnes volontés. Je savais qu'il était Breton par l'*Affaire Nayl*, qui est un pur chef-d'œuvre, et j'avais pour sa personne presque autant d'admiration que pour son talent. Cependant je n'osai pas l'aller voir. Je lui écrivis. Il me répondit sur le champ une lettre si chaleureuse et si éloquente, que cette fois je me décidai à faire, un beau dimanche, l'ascension de son grenier de la place de la Madeleine. Le hasard ayant voulu que nous eussions en Anjou et en Bretagne quelques amis communs, la conversation prit tout de suite un tour si familier, qu'on eût dit deux amis qui, s'étant perdus, venaient de se retrouver. Je lui parlai du collège d'Ancenis où il avait failli débuter comme professeur ; il me parla de celui de Vannes où il avait achevé ses études, de son père, figure assez énigmatique, qui, après avoir mené une vie des plus aventureuses, avait abjuré le protestantisme pour être plus digne de la femme de son choix, et dont la raison sombra presque dans la ruine de son commerce. Il me parla de sa mère, qui fut trois fois sa mère, à qui il avait dressé tout au fond de son cœur une sorte de chapelle ardente et qu'il appela en mourant par deux fois, comme s'il l'avait vue lui tendre les bras de l'autre vie ! — Il me parla de sa sœur, la religieuse de Saint-Vincent de Paul, si naïve que, lorsqu'elle apprit qu'il était devenu ministre, elle crut qu'il s'était fait protestant !... Que vous dirai-je encore ? Il me parla de tous les coins de la Bretagne qu'il avait parcourus à pied dans sa jeunesse, de Saint-Jean-de-Brévelay, d'Uzel, de Pontivy, de Rennes, de tous ses camarades d'enfance, d'Audren de Kerdrel, des deux Guérin, de mon cousin Peslin qui, trouvant le *Discours de la Méthode* de Descartes écrit dans une langue trop archaïque, lui confia un jour qu'il était en train de le traduire en bon français pour en rendre la lecture plus agréable. Bref, il me dévida si bien l'écheveau de ses souvenirs, que je savais presque toute sa vie quand je le quittai. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'emportai avec moi la promesse d'un article. Je m'apprêtais même à la lui rappeler, quand il m'envoya quelques semaines plus tard son *Collège de Vannes en 1830*. Pour le coup tous les Bretons de Paris partagèrent mon orgueil et ma joie ; et quand il s'agit de nommer le président de notre Association, toutes les voix se portèrent sur lui.

Vous savez le reste, Messieurs. Ce n'est pas à vous que j'apprendrai ce qu'il a fait pour la Bretagne et que pendant dix ans il a été l'âme du grand mouvement littéraire et artistique d'où sortirent les statues de Brizeux, de Victor Massé, de Guépin, de Le Sage, de Joachim du Bellay, de Volney, etc., qui eécorent aujourd'hui leurs villes natales ou d'adoption !...

Et voilà pourquoi, mon cher Maître, vous nous voyez rassemblés aujourd'hui en si grand nombre devant votre Collège en fête. Il était juste, en effet, qu'après avoir dépensé tant de bronze pour glorifier quelques-uns de nos grands hommes, on en gardât un peu pour vous.

Je vous avais promis de vous élever une statue dans votre ville natale.

C'étaient des jours bien longs, bien tristes, mais la Gloire
La Gloire illuminait les rêves de ses nuits,
Et la Muse, fidèle à sa chambrette noire,
Assise à son chevet, consolait ses ennuis.

Alors tout son Passé revivait dans son âme,
Il se voyait dictant aux hommes le *Devoir*
Et superbe tribun, que tout un peuple acclame,
Combattant pour le droit et montant au Pouvoir.

Il songeait, toujours plein de verve et d'espérance,
Le cœur jeune malgré rides et cheveux gris,
Que pour récompenser ses longs efforts, la France
Dresserait sa statue au centre de Paris.

Il se disait qu'alors dans son ancien collège
L'écho répéterait son nom avec orgueil,
Et que, pour l'acclamer, un immense cortège
De son pensionnat assiègerait le seuil...

Il est mort maintenant après sa tâche faite,
Derrière lui laissant un immortel renom,
Et nous avons gravé sur son Collège en fête,
En son honneur : « Ici vécut Jules Simon ».

Dominique CAILLÉ.

LE CENTENAIRE DE SAINTE-BEUVE

Le centenaire dont toute la presse s'occupe en ce moment sera célébré en même temps à Boulogne-sur-Mer, à Lausanne et à Liège.

A Boulogne-sur-Mer l'inauguration de la plaque commémorative posée par les soins du *Journal des Débats* sur la maison natale de Sainte-Beuve, sera présidée par M. Jules Claretie, et M. Jules Lemaître lira le discours que devait prononcer M. Ferdinand Brunetière, empêché par la maladie.

Cette plaque de bronze ornée du médaillon de Sainte-Beuve est l'œuvre du statuaire Vernier.

A Liège, les étudiants se sont cotisés pour faire les frais d'une plaque de marbre qui sera posée sur la maison de la rue des Anges ou Sainte-Beuve habita en 1848-49, pendant qu'il faisait son cours sur Chateaubriand, et c'est M. Gustave Lanson qui doit présider cette cérémonie.

A Lausanne, nous avons dit que sur l'initiative de M. Léon Séché, un comité s'était constitué pour élever un monument à Sainte-Beuve en souvenir du cours qu'il professa rue Port-Royal, durant l'hiver 1837-38.

Voici la composition de ce comité :

Président d'honneur : M. Camille Decoppet, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction Publique et des Cultes.

President : M. B. van Muyden, syndic de Lausanne.

Secrétaire : M. Paul Vallette, doyen de la Faculté des Lettres,

Trésorier : M. Henri Yaux, chef de la comptabilité à la Direction des Finances communales.

Membres du comité : MM. Paul Allenspach, directeur de la *Feuille d'Avis* ; Auguste Amann, président de la Société de Développement ;

Albert Biaudet, directeur du Gymnase classique ; Henri Blanc, professeur, président de la Société Académique Vaudoise ; Arnold Bonnard, rédacteur au *Nouvelliste Vaudois* ; Félix Bonjour, directeur de la *Revue* ; Albert Bonnard, rédacteur à la *Gazette de Lausanne* ; Jean Bonnard, professeur de Langue et Littérature romanes à l'Université ; Philippe Bridel, professeur à la Faculté de Théologie libre ; Charles Burnier, professeur de Littérature Française à l'Université ; Dr Emile Dind, recteur de l'Université ; Louis Dupraz, directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire : Louis Grenier, prorecteur de l'Université ; Paul Rochat, directeur de la *Tribune de Lausanne*.

En même temps qu'une souscription était ouverte à Lausanne en vue d'ériger un monument à Sainte-Beuve dans l'ancien bâtiment de l'Académie où eut lieu son cours, les *Annales Romantiques* en ouvraient une autre pour permettre aux administrateurs du *Port-Royal* de Sainte-Beuve d'apporter leur pierre à ce monument. Voici jusqu'à ce jour les souscriptions que nous avons reçues :

	Les *Annales Romantiques*	20 fr.
	Le *Mercure de France*	20
MM.	Jules Troubat	20
	Eug. Ritter, à Genève	10
	Ch. Ritter id.	10
	Le recteur de l'Université de Genève	10
	Raisin, avocat, Genève	10
	Calmann-Lévy, éditeur	50
	Chéramy, avoué	20
	Emile Blémont, homme de lettres	20
	Latreille, professeur au Lycée de Lyon	3
	V. Giraud, professeur à l'Université de Fribourg	5
	G. Michaut, professeur à l'Université de Lille	5
	Ludovic Halévy, de l'Académie française	30
	Albert Sorel id.	10
	Hanotaux id.	10
	Jules Claretie id.	20
	Paul Deschanel id.	15
	Frédéric Masson id.	20
	Levasseur, administrateur du Collège de France	10
	Poincaré, député, ancien ministre de l'Instruction publique	20
	Colson, à Tournon (Seine-et-Marne)	5
	Pardy, ministre de Suisse à Paris	20
	Reinhold Dezeimeris, à Bordeaux	20
	Joseph Dumas, à St-Etienne	5
Mme	Veuve Duclaux (de l'Institut Pasteur)	10
Mlle	Amèlie Porchat, Lausanne	5
	Ensemble	413 fr.

La souscription sera close le 20 décembre. Nous prions ceux de nos lecteurs qui voudraient y prendre part, de nous envoyer leur offrande le plus tôt possible.

Le centenaire de Sainte-Beuve sera célébré à Lausanne le 23 décembre, jour anniversaire de sa naissance, avec beaucoup d'éclat. Voici le programme de la cérémonie :

A 11 heures : Séance dans l'*Aula* de la nouvelle Université. Discours du syndic, du chef du département de l'Instruction publique, du recteur de l'Université, du représentant de l'Académie française et de M. Léon Séché. Poésie de Sainte-Beuve dite par le professeur Scheler.

L'assistance se rendra ensuite à l'ancienne Académie où sera posée la plaque commémorative en l'honneur de Sainte-Beuve. Cette plaque de marbre blanc surmontée du médaillon en bronze du grand écrivain par M. Raphaël Lugeon, d'après le médaillon de David d'Angers, porte l'inscription suivante :

« Sainte-Beuve a professé à notre Académie de 1837 à 1838 son cours sur Port-Royal, origine du célèbre ouvrage qu'il publia avec cette dédicace : « A mes auditeurs de Lausanne. Pensé et formé sous leurs yeux, ce livre leur appartient. » — A ce souvenir, l'Etat, la ville de Lausanne, l'Université, la société académique, les admirateurs de l'illustre écrivain, ont consacré ce monument. »

Pour terminer, disons que l'ouvrage de M. Léon Séché sur Sainte-Beuve, édité par le *Mercure de France*, en est à sa 4e édition depuis un mois, et que la presse est unanime à en faire l'éloge.

L'Intermédiaire des Amis du Romantisme

Réponses.

I. — L'édition originale des Odes de Victor Hugo date de 1822 : *Odes et Poésies diverses*, par Victor-M, Hugo. Paris, Pélicier, place du Palais-Royal, n° 245, imprimerie de Guiraudet ; in-18. Un faux-titre contenant au verso le nom de l'imprimeur et le titre avec cette épigraphe : *Vox clamabat in deserto*.

En 1823, paraissent les *Odes*, par Victor-M. Hugo. Seconde édition augmentée de deux odes nouvelles. Paris, Persan, rue de l'Arbre-Sec, n° 22 ; Pélicier, place du Palais-Royal, n° 245 ; de Busscher, imprimeur ; in-18.

En 1824, les *Nouvelles Odes*, par Victor-M. Hugo. Paris, Ladvocat ; imprimerie de J. Pinard ; in-18. Une vignette-frontispice de Devéria. Le titre avec un fleuron et cette épigraphe : *Nos canimus surdis*.

En 1825, ce sont les *Odes*, par Victor-M. Hugo. Troisième édition. Paris, Ladvocat ; imprimerie de J. Pinard ; in-18. Une vignette-frontispice de Devéria. Toujours l'épigraphe : *Vox clamabat in deserto*.

Enfin, en 1826, paraît l'édition originale des *Odes et Ballades*, par Victor Hugo. Paris, Ladvocat ; imprimerie de J. Tastu ; in-18. Une vignette-frontispice de Devéria. Le titre contenant un fleuron, et, POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'épigraphe :

Renouvelons aussi
Toute vieille pensée.

J. DU BELLAY.

UN SEUL volume de 238 pages, avec la table (pp. 237 et 238). Les *Odes* occupent les pages 1 à 142, et les *Ballades* 143 à 236. Les vers de du Bellay se réfèrent immédiatement au titre complet de l'ouvrage.

En 1828-29, les *Odes et Ballades* paraissent à nouveau, augmentées de l'*Ode à la Colonne* et de dix pièces nouvelles : mais, cette fois, en deux volumes in-18. Paris, Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, Hector Bossange, quai Voltaire, n° 11 ; imprimerie de J. Tastu.

IX. — Je ne crois pas que l'on connaisse de façon certaine le nom de la femme qui a inspiré le *Sonnet d'Arvers*, mais la légende veut, et il y a bien des chances pour qu'elle soit vraie, que cette femme ait été la fille de Charles Nodier, qui fut mariée plus tard à M. Mennessier.

QUESTIONS NOUVELLES

X. — ROMANTIQUES NANTAIS. — Pourrait-on fournir quelques renseignements sur Adolphe Allonneau, l'auteur du volume de vers *Pastiches*, luxueusement édité par Mellinet ? J'ai entendu dire qu'il s'était occupé de théâtre et avait rédigé la chronique dramatique dans un journal d'art de Nantes. Mais à ce renseignement très vague se borne ce que je sais de sa personne qui me paraît, son talent aidant, mériter d'être mieux connue.

O. G.

XI. — UN MANUSCRIT DE BRIZEUX. — Il y a quatre ou cinq ans, un manuscrit de Brizeux renfermant des notes et un conte (intitulé je crois, la *Poule noire*) figura sur le catalogue d'un libraire de Paris. J'arrivai trop tard pour m'en rendre acquéreur, et je sus qu'un archéologue et érudit breton m'avait devancé. Je n'ai pas à révéler le nom de mon heureux rival. Je demande seulement si quelque bibliophile breton a connaissance de cette *Poule noire*, de Brizeux, conte en prose.

A. L.

XII. — PARENTÉ NANTAISE DE VICTOR HUGO. — Le très intéressant article du directeur de cette Revue sur les *Origines maternelles de Victor Hugo* autorise le président des Hugophiles à se montrer indiscret et à demander un supplément de renseignements sur la descendance de cette « nichée de tantes et de cousines » de Victor Hugo qui se trouvait au couvent des Ursulines de Nantes, en 1835. Quelque collaborateur nantais nous fixerait-il également sur la famille Pouponneau dont un représentant était beau-frère et collègue de René Le Normand au présidial de Nantes ? J'ai, pour ma part, connu dans mon enfance un M. Pouponneau, ancien avoué, qui avait beaucoup d'esprit et avait, sans doute, de qui tenir.

O. G.

XIII. — LE DÉBUT LITTÉRAIRE DE JULES SIMON. — Quelque bibliophile, lecteur des *Annales*, a-t-il jamais vu le livre de vers intitulé *Feuilles au vent* que Jules Simon ne se cachait pas d'avoir fait au début de sa vie et qu'il mit en dépôt chez le libraire Masgana, galeries de l'Odéon ? Le livre était signé Jules Simon-Suisse,

J. P.

AVIS A NOS LECTEURS

A partir de l'année 1905, les ANNALES ROMANTIQUES, à l'imitation de la REVUE DE LA RENAISSANCE, publieront en supplément, dans chaque fascicule, tout ou partie d'une œuvre rare ou inédite d'un écrivain romantique. Le format adopté pour ces publications, qui ne seront pas mises dans le commerce, mais réservées exclusivement aux abonnés des *Annales*, sera l'in-12 des premières éditions romantiques parues chez Pélicier et Ladvocat.

Nous commencerons par la réimpression des POÉSIES D'ELISA MERCŒUR, qui sont de toute rareté aujourd'hui ; après quoi nous publierons les POÉSIES D'ONDINE VALMORE, qui nous ont été révélées par M. Léon Séché dans le chapitre qu'il a consacré à la gracieuse fille de Marceline, au tome II de son *Sainte-Beuve*. Et à ce propos nous serions reconnaissants aux amateurs et collectionneurs d'autographes qui pourraient posséder quelques fragments manuscrits de l'écrin poétique d'Ondine, de vouloir bien nous les communiquer, afin que nous puissions grossir sa gerbe.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN, BUZANÇAIS (INDRE).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Sommaire du N° 1

Sommaire du N° 2

Sommaire du nº 3







Les

Annales Romantiques

Les Annales Romantiques

Revue d'Histoire du Romantisme

DIRECTEUR

LÉON SÉCHÉ

QUATRIÈME ANNÉE

T. IV



PARIS
BUREAU DES *ANNALES ROMANTIQUES*
20bis, RUE CENSIER, 20bis
—
1907

Lamartine et « l'Avenir » (1)

II (*Suite*)

Lamennais n'entrevoit désormais le salut que dans l'attitude qu'il a si souvent conseillée : « la liberté qu'on a demandée au nom de l'athéisme, il faut maintenant la réclamer au nom de Dieu », ce que ne conçoivent pas « ces niais de grande race, appelés royalistes » (2). Il attend donc la révolution prochaine, qui, déclare-t-il le 24 juillet, « ne se fera pas attendre longtemps » (3).

Aussi la révolution de Juillet ne surprit-elle pas plus Lamartine que Lamennais. « Votre lettre du 24, timbrée de Dinan le 27, m'est parvenue le 29 juillet, écrivait à ce dernier le marquis de Coriolis. Elle portait l'expression vivante et anticipée de ce que j'avais sous les yeux (4). » Et Lamartine déclarait à la même date : « Rien de ceci ne m'a étonné, si ce n'est la rapidité de l'exécution... A mon avis, nous marchions inévitablement à un tel résultat » (5). Le 6 août, Lamennais formulait ainsi les principes qui domineraient dorénavant son attitude politique : « Chacun doit aujourd'hui chercher sa sûreté dans la sûreté de tous, c'est-à-dire dans une liberté commune... Alors tous ceux, quels qu'ils soient, qui auront des intérêts communs, pourront et devront, s'ils ont quelque courage et quelque sagesse, s'organiser sans arrière-vues, publiquement et légalement, pour la défense de ces intérêts. Mais pour cela

1. Ces pages sont extraites d'un ouvrage sur *Lamennais et Lamartine* qui paraîtra prochainement à la librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris. Cf. les *Annales Romantiques*, novembre-décembre 1906, p. 371-376.

2. *Correspondance* de Lamennais publiée par Forgues, t. II, p. 136.

3. *Ibid.*, p. 156.

4. *Ibid.*, p. 156.

5. *Correspondance* de Lamartine, éd. in-8°, t. IV, p. 340-341 ; éd. in-16, t. III, p. 26, 29 juillet 1830.

il ne faut pas que l'on s'isole, que l'on se parque, pour ainsi dire, et que l'on mette un sot et funeste honneur à n'être rien et à ne se mêler de rien. L'homme ferme et qui ne se laisse point dominer par des illusions ne s'abandonne jamais lui-même ; il tourne le dos au passé, et marche la tête haute vers l'avenir pour y prendre sa place. Dieu veuille que cela soit compris » (1). Lamartine se conforme entièrement à ces vues, il blâme « la niaise et honteuse complicité » de tant de royalistes abstentionnistes avec les ennemis de leurs ennemis. Sa conscience lui dit que « pendant qu'on peut combattre encore pour son pays, pour les principes sauvés de la ruine d'un trône, il faut le faire, et ne pas s'inquiéter trop si le drapeau a trois couleurs ou une seule » (2). S'il condamne énergiquement l'ancien régime en même temps que la Révolution-action, qu'il trouve hideuse, c'est pour défendre avec non moins d'ardeur la Révolution-principe, et pour proclamer que « l'idée de liberté et d'égalité légales est autant au-dessus de la pensée aristocratique ou féodale que le christianisme est au dessus de l'esclavage ancien ». La preuve, il la trouve dans l'argument mennaisien par excellence, celui de l'assentiment général ou du consentement commun : « Une idée que le monde entier avoue, adopte, conçoit, défend, ne peut être une erreur » (3).

III. — Il est donc tout préparé à comprendre et à suivre la campagne qu'ouvre maintenant l'*Avenir*. Pendant l'automne et l'hiver qui suit la Révolution, retiré à la campagne, il lit les journaux (4), et l'on sent l'influence qu'exerce déjà sur sa pensée l'*Avenir* dont le prospectus a paru le 15 octobre, et dont Lamennais lui a fait servir les numéros (5). Son *Ode*

1. *Correspondance* de Lamennais, t. II, p. 157-158.

2. *Correspondance* de Lamartine, éd. in-8°, t. IV, p. 342-344 ; éd. in-16, t. III, p. 207-208.

3. *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 354-356 ; éd. in-16, t. III, p. 215-216, 24 octobre, 1830.

4. *Correspondance de Lamartine*, in-8°, t. V, p. 385-386, et in-16, t. III, p. 229-230.

5. Cf. *Annales Romantiques*, juillet-octobre 1906, p. 297. Lettre inédite de Lamartine Lamennais, publiée par Léon Séché

au Peuple du 19 octobre contre la peine de mort est tout à fait dans la ligne et dans l'esprit du journal de Lamennais. Avec lui, il affirme que « le lendemain d'une révolution tentée et manquée on ne peut pas (c'est anti-logique, anti-humain), on ne peut pas se retrouver dans les conditions de la veille » (1). Avec lui surtout, il acquiert le sens du mouvement incessant et rapide des choses sociales : « Je pense, écrit-il de Mâcon le 30 janvier 1831, combien il est risible à l'homme, royaliste ou républicain, doctrinaire ou saint-simonien, de prétendre à du définitif dans cette création toute provisoire. Les choses roulent avec les siècles ; tout s'élève et s'abîme, tout se forme et se transforme et se déforme, et nous nous plaignons que notre petit calcul social reposant sur des inconnues s'écroule de temps en temps par le sommet ou par la base ; et nous disons, comme l'enfant : Nous le rebâtirons, ce château de cartes, et il sera éternel ! Quelle pitié ! Nous ne rebâtirons rien... ; ce que nous voulons, et précisément ce que nous voulons, n'arrive jamais, ce monde n'est pas ainsi fait. Ma parole seule est éternité, cette parole de vérité et de justice dont les siècles depuis deux mille ans ont balbutié quelques syllabes, et qu'ils apprendront par ces événements même à balbutier et à articuler mieux. Telle est sa doctrine... » (2). Croyance au gouvernement providentiel et au mouvement d'ascension ininterrompu du monde social, ainsi se résume cette doctrine, directement issue de l'*Avenir*. Et c'est en son nom que Lamartine combat ardemment la neutralité politique : « La neutralité en l'année 1830, écrit-il au comte de Virieu, quand le monde moral tout entier et le monde immoral sont sous les armes, quand on va livrer les plus grandes batailles intellectuelles dont jamais ait dépendu le sort des générations nées et à naître ! la neutralité sous prétexte ou sous raison d'un goût ou d'un dégoût, d'un penchant ou d'une répugnance à une couleur ou à un

1. *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 378-379 ; éd.-16, t. III, p. 225, 25 décembre 1830.

2. *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 385-386 ; éd. in-16, t. III, p. 229-230, 30 janvier 1831.

nom ! je te le dis net et cru, une telle neutralité est à mes yeux un crime envers soi-même, une blessure inguérissable à sa conscience (1). » Cela ne veut pas dire qu'il faille s'attacher au pouvoir et lui demander des places et son or, mais « tous les intérêts du pays, du temps, de l'avenir, sont en jeu ; ils sont sous une couleur qui peut blesser l'habitude de nos regards ; ils vont être attaqués, ils le sont tous les jours par la démence, le crime ou l'anarchie ; les abandonnerons-nous parce que la fortune ou la Providence les ont placés dans des rangs qui ne sont pas les nôtres ? Laisserons-nous piller et brûler et égorger le pays et l'Europe parce que nous aurions préféré un autre gardien sur le seuil ! Il n'y a pas deux réponses... » (2).

C'est en conformité avec ces principes que le 10 mai 1831 nous trouvons Lamartine à Hondschoote, par Bergues, dans le Nord, chez Mme de Coppens, menant une campagne électorale très vigoureuse (3), dans laquelle l'*Avenir* ne manque pas, bien entendu, de le soutenir,

*
* *

IV. — Déjà le journal de Lamennais avait saisi toutes les occasions de témoigner au poète sa sympathie. Il avait cité son nom parmi les collaborateurs des *Annales romantiques*, immédiatement après celui de Châteaubriand qu'il comblait d'éloges (4) ; le 15 décembre, il avait publié les vers célèbres adressés par Lamartine au Peuple du 29 juillet, *Contre la peine de mort*, à l'occasion du procès des ministres. Plus d'une fois encore il avait pris sa défense contre la critique envieuse ; et par exemple le 4 mai 1831, on lisait sous la plume d'un de ses rédacteurs, dans un article sur A. de Vigny : « A la publication des *Secondes méditations* de M. de Lamar-

1. *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 392-393 ; éd. in-16, t. III, p. 233-234, 7 février 1831
2. *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 393 ; éd. in-16, t. III, p. 234, 7 février 1831.
3. *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 403, éd. in-16, t. III, p. 239.
4. L'*Avenir*, lundi 13 décembre 1830.

tine (les envieux) se sont écriés : « Où sont donc les *Premières Méditations* ? Quelle différence ! Comme il a baissé ! ». Et c'était un géant qui avait encore grandi ». L'*Avenir* était donc tout désigné pour patronner la candidature politique du poète. Il la faisait pressentir à ses abonnés le 16 mai 1831, dans la note suivante : « Plusieurs journaux de Paris annoncent que M. de Lamartine est en Angleterre où il compte s'embarquer pour un voyage en Orient. Ces journaux se trompent : M. de Lamartine est à Hondschoote, à cinq lieues de Dunkerque, chez Mme Coppens, sa sœur. Il est vrai qu'il a besoin de se rendre en Angleterre, pour affaires, mais nous savons positivement que si l'auteur des *Méditations* conçoit un projet, ce n'est nullement celui de se rendre en Orient ». Le 18 juin suivant, le journal donnait à ses lecteurs la clef de cette énigme en déclarant que Lamartine se déterminait à solliciter les suffrages des électeurs pour être porté à la députation par un des collèges de l'arrondissement de Dunkerque. Il annonçait même la publication prochaine d'une profession de foi politique. Elle parut dans l'*Avenir* du lundi 20 juin 1831, et reproduisait fidèlement la pensée mennaisienne. Lamartine s'y déclarait prêt à combattre « pour la sainte cause de la civilisation, de l'ordre et de la liberté », et à soutenir « son pays chancelant entre deux abîmes, le despotisme et l'anarchie ». Il affirmait sa résolution de ne se rattacher à aucun parti politique alors existant, mais seulement à « ce parti qui a grandi en silence dans l'horreur de l'anarchie, dans la haine du despotisme », et après avoir « salué la restauration comme une espérance, la liberté comme un but sublime placé par Dieu même sur la route des peuples pour faire avancer la civilisation », a vu « l'orage se former sur la France » et « prédit l'inévitable chute d'un pouvoir qui n'avait compris que la moitié de sa mission ». Ce parti, « qui redoute et qui déplore les révolutions, regrette et respecte le passé, mais « accepte les faits accomplis comme des éléments donnés par la force des choses à l'intelligence humaine », et s'il veut « un pouvoir *un* et *fort* », il veut aussi « que le pouvoir ne soit que le moyen, et que la liberté soit le but de tout gou-

vernement moderne ». Il réclame donc « la liberté de la pensée par la presse qui est son organe », la liberté religieuse, car la religion perd de sa vertu et de sa force dans ces alliances avec le pouvoir », la liberté d'enseignement, les libertés communales et départementales, l'élection large et proportionnelle. « Ce parti, avant tout, veut l'ordre ; car l'ordre est à la liberté ce que l'organisation est à la vie ; l'anarchie, c'est la mort », et par suite « il veut le progrès » qui est « dans la destinée du genre humain », mais « il veut que ce progrès éclairé par l'expérience, ne compromette pas la stabilité du présent pour les hasards de l'avenir. » (1).

Les contemporains du poète reconnurent immédiatement le programme du parti mennaisien : « On voit que le parti dont parle M. de Lamartine est celui dont le journal *L'Avenir* est l'organe », lisait-on dans *La Quotidienne*. Et le journal royaliste entamait une polémique aigre-douce avec le journal de Lamennais sur la prestation du serment constitutionnel (2). En lui répondant le 24 juin, l'*Avenir* reconnaissait que Lamartine partageait ses principes : « *La Quotidienne*, disait-il, reproduit aujourd'hui notre réponse aux réflexions que lui a suggérées la candidature de M. de Lamartine. Notre article prouvait que *la doctrine de ceux qui partagent nos principes* était, relativement aux élections, non moins conforme aux règles les plus sévères de la morale qu'à celles de la logique. » *La Quotidienne* avait déjà rangé Lamartine parmi « les amis de *L'Avenir* » (3). Le poète, en répondant aux attaques dont il était l'objet de la part de la feuille royaliste, se garde bien de protester contre ce qualificatif, et son silence est un aveu. Du reste, c'est dans l'*Avenir* même qu'il publie cette réponse (4), et les colonnes du journal restent toujours largement ouvertes à sa candidature. Déjà le 28 juin 1831 l'*Avenir* avait inséré une seconde profession de foi du poète à ses électeurs. Lamartine y répond à ceux qui l'accusent

1. *L'Avenir*, lundi 20 juin 1831.
2. *Ibid.*, mercredi 22 juin 1831.
3. *Ibid.*, 24 juin 1831.
4. *Ibid.*, 6 juillet 1831. La lettre est datée de Dunkerque, 29 juin 1831.

d'être un homme nouveau, qu'il faut précisément des hommes nouveaux à une France nouvelle. Il appartient à cette jeune génération qui veut séparer les vieux combattants et apaiser les dernières rumeurs en restaurant la liberté sur une base large et solide. Il n'est ni de droite ni de gauche, et soutenu à la fois par des hommes de droite et de gauche, parce qu'il ne cherche le salut de la France que « dans les droits de tous, dans les libertés de tous, dans l'égatité de tous devant la loi politique comme devant la loi civile » (1).

Lamartine ne fut pas élu. Barthélémy l'avait attaqué dans un des numéros de la *Némésis* ; c'est encore dans *l'Avenir* que le poète lui répondit le 20 juillet 1831 par la fameuse pièce à *Némésis*. Trois jours après, *l'Avenir* insérait une pièce de vers d'Edouard Turquety à Lamartine au sujet de son élection manquée (2), et le 12 septembre des vers non moins élogieux, non moins enthousiates, de M. Reboul de Nîmes à l'auteur des *Harmonies*. Le 21 octobre le journal publiait une protestation de Lamartine contre l'insertion dans le *Messager des Chambres*, et sous sa signature, d'une pièce de vers adressée à Châteaubriand, dont il n'était pas l'auteur. C'était l'époque où les catholiques Lyonnais, groupés autour de *l'Avenir*, se proposaient de prendre à la fois pour guides Lamennais et Lamartine (3). Nul doute donc, pour les contemporains du poète, que le libéralisme chrétien tel que Lamennais le défendait alors, ne fût la doctrine à laquelle Lamartine, après l'évolution dont nous avons décrit les phases, s'était arrêté enfin. Mais s'il restait à quelques-uns de ses lecteurs la moindre hésitation à cet égard, une publication bien digne de fixer l'attention n'allait pas tarder à la dissiper en éclairant d'une vive lumière le fait que tant d'indices extérieurs avaient permis de pressenter. L'étude de la *Politique rationnelle* achèvera de nous montrer qu'en 1831 Lamartine est, plus que jamais, de l'école de Lamennais.

1. *L'Avenir*, 28 juillet 1831.
2. *L'Avenir*, samedi 23 juillet 1831.
3. F. Z. Collombet, Préface de *l'Histoire des Lettres latines*.

L'Avenir et la Politique rationnelle : Lamartine libéral mennaisien

Dès le 19 février 1831, Lamartine, séduit et charmé par les doctrines de l'*Avenir*, avait remercié Lamennais en termes chaleureux des soucis qu'il avait pris pour lui procurer la lecture des premiers numéros de son « admirable journal. Personne, j'ose le dire, n'en est plus digne, ajoutait-il, *car personne n'en saisit mieux la grande et généreuse pensée.* Les hommes de conscience et de vérité, les hommes de foi et d'avenir désiraient depuis longtemps un journal où les hautes doctrines des temps modernes s'élevassent au-dessus des misères du jour, où la religion osât prononcer le nom de liberté, où la liberté remontant à sa source osât dire aux hommes de circonstance : je suis chrétienne et suis née avant vous ; où enfin les doctrines fussent sincères et non pas cette arme à deux tranchants que s'arrachent tour à tour les divers partis pour se combattre, et les briser après la victoire. Peu de gens vous comprennent encore, mais vous vous créez un public, et vous saurez l'atteindre. Vous avez le genre de courage qui manque le plus aux Français, le courage de penser seul et de dire votre pensée tout entière. L'homme qui tremble devant sa pensée ne doit pas l'écrire, comme l'homme qui a peur de son ombre ne doit pas marcher au soleil. » Après quelques réserves sur lesquelles nous reviendrons par rapport à l'idée théocratique, Lamartine louait Lamennais d'avoir pressenti la véritable forme théocratique des âges présents et futurs, « la liberté où l'homme n'obéit qu'à sa pensée divine, ne se gouverne que selon sa raison éclairée par son intelligence. C'est cette forme que vous avez pressentie avec tous les hommes d'espérance qui les élève avec vous au-dessus des regrets du passé, des orages du présent, des terreurs de l'avenir ». La Restauration n'a pas su accomplir pacifiquement « cette grande transformation sociale » ; « c'est à vous peut-être et aux hommes qui pensent avec vous de le recons-

truire sur deux bases plus solides : la religion et la liberté (1) ».

I. — Lamartine ne devait pas tarder à montrer avec quelle facilité il s'était assimilé, combien il avait saisi la généreuse pensée de Lamennais.

L'*Avenir* du lundi 12 septembre 1831 avait inséré le prospectus de la *Revue Européenne*, continuation du *Correspondant ;* le journal de Lamennais avait toujours entretenu les meilleures relations avec cette revue ; il n'avait jamais manqué de signaler ses doctrines comme tout à fait analogues aux siennes. « On doit croire, y lisait-on, que, de la confusion actuelle de tous les éléments du vieux monde Européen, il sortira un ordre nouveau et fécond... N'y a-t-il pas un drapeau à l'ombre duquel cette humanité tourmentée et souffrante doive s'asseoir et se reposer dans ses institutions nouvelles ? Oui, c'est le drapeau du catholicisme... C'est celui qu'ont choisi les rédacteurs de la *Revue Européenne*, avec une pleine conviction et une ferme espérance ». Développer les principes de liberté civile et religieuse, en philosophie et en littérature, « remonter aux sources du vrai et du beau, dont la notion ne peut être puisée que dans la révélation qui a été faite à l'humanité de sa propre nature et de ses destinées, en science, en industrie, profiter de tout ce qui se fait d'utile pour la société », tel est le programme de la revue. « Les esprits les plus éminents de l'époque » y collaborent. « En France, MM. de Châteaubriand, de Lamartine, Ballanche, d'Eckstein... »

On ne saurait donc s'étonner que la fameuse lettre *sur la Politique rationnelle*, adressée de Saint-Point par Lamartine, en septembre 1831, au directeur de la *Revue Européenne* (elle parut en brochure en octobre), ne soit qu'un fidèle résumé des doctrines politiques et sociales des mennaisiens. Elle débute par l'opposition caractéristique de la *raison commune*, ou générale, ou sociale, et de la raison individuelle,

1. *Annales Romantiques*, juillet-octobre 1906, p. 297. Lettre inédite de Lamartine à Lamennais publiée par Léon Séché. L'importance de cette dernière trouvaille de M. Léon Séché n'échappera pas au lecteur : elle est la pierre angulaire de la démonstration que nous tentons ici.

distinction qui sert de base, on le sait, au système de Lamennais : « La pensée générale, la pensée politique, la pensée sociale, dit Lamartine, domine et oppresse chaque pensée individuelle (1) ». Ainsi se trouve, dès le début, précisé le sens qu'il faut attribuer dans l'ouvrage au mot *rationnel : Politique rationnelle* signifie — qu'on ne s'y méprenne pas — politique de la *raison générale* ou de la *raison publique*, et c'est par là-même qu'elle est synonyme de Politique *chrétienne:* « l'ère rationnelle », selon Lamartine, n'est autre que « le gouvernement *de la raison publique* » (2), raison qui elle-même est identique au Verbe divin : « La raison humaine, ou le Verbe divin, ou la vérité évangélique » (3), sont assimilés par Lamartine en une formule qui le place bien loin des rationalistes dans les rangs des mennaisiens. C'est donc avec les disciples de Lamennais ou ceux qui s'inspirent directement de sa pensée, comme les rédacteurs du *Correspondant*, que Lamartine prétend, après son échec immérité aux élections, rester seul, seul « avec tant d'esprits élevés et rationnels qui ont fait de leur pensée politique un sanctuaire où l'intrigue et la passion ne pénètrent pas ; qui cherchent la vérité sociale à la seule lueur de la vérité divine » (4) ; avec Lamennais et ses disciples, dis-je, puisque selon eux « l'Eglise en soi n'est que l'expression vivante de l'intelligence sociale » (5).

Cherchons donc quels emprunts Lamartine a faits à Lamennais dans cet écrit. Et d'abord, rappelons-nous que, pour le directeur de l'*Avenir*, le monde moral est régi comme le monde physique par des lois naturelles inflexibles, expressions de la volonté divine, et que l'histoire enseigne à la raison purifiée, généralisée, c'est-à-dire dégagée de toute passion qui égare. Le monde moral a lui aussi ses lois infini-

1. *Politique rationnelle*, par. I.
2. *Ibid.*, par. IX.
3. *Ibid.*, par. VI.
4. *Ibid.*, par. I.
5. De la position de l'Eglise de France. *L'Avenir*, 6 janvier 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 184.

ment sages qui le conduisent « suivant un ordre de développement harmonique et régulier, à ses fins particulières et à la fin générale de la création. Ces lois, dont l'histoire est l'expression de plus en plus nette et précise à mesure que s'écoulent les siècles, se manifestent principalement aux grandes époques où se termine une période de la société et commence une autre période, alors que, se dégageant de la vieille enveloppe d'un passé à jamais éteint, tout renaît, tout change, tout se transforme » (1)... Aussi, pour apprécier la situation politique, Lamartine s'efforce-t-il de se réduire « à la nature de pure intelligence », et de s'élever « sur la montagne ». « Ce sommet, d'où l'homme peut contempler la route passée et future de l'humanité, c'est l'histoire ; la lumière qui doit éclairer à ses yeux ce double horizon, c'est la morale, ce jour divin qui émane de Dieu lui-même, et qui ne peut ni égarer ni faillir (2). » En effet, les lois morales nécessaires à la vie sociale sont révélées par Dieu même, selon Lamennais, d'une manière infaillible, de telle sorte qu'on ne peut les ignorer sans danger ni les méconnaître sans périr : « Car rien ne produit plus de calamités, ni des calamités plus terribles que la résistance à ce que la nature des choses et des êtres, c'est-à-dire à ce que Dieu même a rendu nécessaire; et le mal en soi, le mal essentiel n'est que cette opposition à Dieu » (3). Lamartine emprunte donc à Lamennais la base philosophique de sa brochure, la foi dans un gouvernement providentiel, dont les immuables lois nous sont, à la lumière des prescriptions morales du Christianisme, enseignées par l'histoire.

Où sommes-nous ? se demande-t-il ensuite. Nous sommes, d'après Lamennais, à une époque de transformation sociale intense ; « tout se dissout, mais se dissout pour renaître » ; la vie « déborde de toutes parts » (4). Ce mouvement, indé-

1. De l'avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 281-282.

2. *Politique rationnelle*, par. 2.

3. De l'Avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 282.

4. Le Pape. *L'Avenir*, 22 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 169.

pendant des volontés humaines, a son principe dans le Verbe divin, « il part de Dieu, qui a voulu que la société avançât perpétuellement vers un terme qu'elle ne peut atteindre sur la terre, mais dont elle doit s'approcher toujours » (1). Tel est aussi l'avis de Lamartine : nous ne sommes pas, dit-il, « à une de ces époques honteuses, sans espérance et sans issue. L'histoire et l'Evangile à la main, en voyant... la route immense que la raison humaine et le Verbe divin ouvrent à son perfectionnement ici-bas, nous sentons que l'humanité touche à peine à son âge de raison... Nous sommes à une des plus fortes époques que le genre humain ait à franchir pour avancer vers le but de sa destinée divine, à une époque de rénovation et de transformation sociale pareille peut-être à l'époque évangélique » (2).

Déjà nous avons entendu Lamennais déclarer que l'humanité se dégage « de la vieille enveloppe d'un passé à jamais éteint » (3). C'est qu'elle « tend à se dégager progressivement des liens de l'enfance, à mesure que, l'intelligence affranchie par le christianisme croissant et se développant, les peuples atteignent, pour ainsi dire, l'âge d'homme... La société humaine remuée jusqu'en ses profondeurs, rejette ses vieilles institutions comme un vêtement usé et cherche à se constituer sous de nouvelles formes » (4). L'expression même est presque identique chez Lamartine ; nous l'avons vu appeler *âge de raison* ce que Lamennais appelle l'*âge d'homme;* il montre aussi l'humanité dépouillant sa vieille enveloppe : « L'humanité est jeune, sa forme sociale est vieille et tombe en ruines ; chrysalide immortelle, elle sort laborieusement de son enveloppe primitive, pour revêtir sa robe virile, la forme de sa maturité » (5). Si le pouvoir

1. De l'avenir de la société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 283-284.

2. *Politique rationnelle*, par. 3.

3. De l'avenir de la société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 282.

4. *Ibid.*, p. 284.

5. *Politique rationnelle*, par. III.

royal l'avait voulu, Lamennais pense qu' « il subsisterait encore et la France s'avancerait sinon sans agitation, du moins sans de trop vives secousses, vers ses destinées à venir » (1). Le 19 février 1831, Lamartine ne faisait que lui rendre ce qu'il lui avait prêté quand il lui écrivait de Mâcon : « Cette grande transformation sociale vers laquelle le monde entier gravite, pouvait s'opérer graduellement par du courage et de la sincérité, la restauration avait cette œuvre à accomplir dans sa destinée si elle l'eût comprise. C'était le pont jeté sur l'abîme qui sépare deux ères de l'humanité ! il s'est écroulé sous ses pas, elle l'a ébranlé elle-même » (2). Il se borne à répéter la même idée, dont nous avons entrevu l'origine, quand il déclare dans la *Politique rationnelle* : « La Restauration avait reçu d'en haut la plus belle et la plus sainte mission que la Providence pût donner à une race royale, la mission que reçut Moïse, de conduire la France, cette avant-garde de la civilisation moderne, hors de la terre d'Egypte, de la terre d'arbitraire, de privilège et de servitude ; elle ne l'a pas comprise jusqu'au bout » (3). Mais la faute est commise ; il ne sert de rien de se lamenter ; mieux vaut se demander : Où allons-nous?

A cette seconde question, Lamennais répond en montrant que la société tend de toutes parts vers « la liberté religieuse, politique et civile, c'est-à-dire, d'un côté, l'affranchissement de l'intelligence plus ou moins asservie, sous tous les gouvernements modernes, à la force brute du pouvoir, et, de l'autre, une extension de la sphère d'activité publique et particulière, proportionnée aux développements de cette même

1. D'une grave erreur des honnêtes gens. *L'Avenir*, 9 novembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 147.

2. *Annales Romantiques*, juillet-octobre 1906, p. 298. Comparez ce passage d'une lettre de Lamartine au comte de Virieu, le 7 février 1831 : « Oh ! que les Bourbons avaient un beau rôle ! Oh ! que la Restauration bien comprise par eux était un beau rêve ! Ils étaient la planche du vaisseau pour passer de la mer au rivage, le pont sur l'abîme pour descendre du passé à l'avenir... L'amertume est dans mon cœur quand je contemple où ils étaient et où ils pouvaient sans secousse guider la civilisation moderne. »

3. *Politique rationnelle*, par. III.

intelligence, avec les garanties nécessaires des droits résultant de ce nouvel état social. » Ce besoin instinctif de liberté n'est du reste « au fond que le désir de l'ordre, puisqu'il n'est que le besoin senti de subordonner la force au droit, la matière à l'intelligence (1) ». L'Eglise, en un mot « affermira les libertés publiques en les unissant au principe d'ordre, c'est-à-dire à cette justice immuable, éternelle, qui n'est autre que la Loi divine (2) ». Les mêmes horizons se découvrent à la pensée politique de Lamartine : selon lui, « nous allons à une des plus sublimes haltes de l'humanité, à une organisation progressive et complète de l'ordre social sur le principe de liberté d'action et d'égalité de droits ; nous entrevoyons, pour les enfants de nos enfants, une série de siècles libres, religieux, moraux, rationnels, un âge de vérité, de raison et de vertu au milieu des âges (3) ». Ordre et liberté, ordre par la liberté, voilà le but vers lequel s'avance la société selon Lamartine, disciple de Lamennais.

Que faire donc ? De tout temps, selon l'auteur de l'*Essai* « Dieu voulut que l'homme, concourant librement à ses desseins, se rendît en quelque sorte volontairement son image, en réglant l'usage des facultés dont il l'avait enrichi, sur les rapports immuables ou les lois éternelles (4) ; » et, afin de guider les hommes, il « dépose dans leur esprit, au premier moment où il s'ouvre, la vérité tout entière pour être leur lumière (5) ». Lamartine aussi voit l'homme s'avancer librement vers ses destinées futures à la lumière de la foi : « Dieu, dit-il, qui a donné la liberté morale à l'homme, qu'il a créé pour choisir et pour agir, lui a donné, le même jour, la lumière pour éclairer son choix (6) ». Il ajoute : « A l'époque rationnelle du monde, dans l'acception vraie et divine du mot », c'est-

1. Fausse direction du gouvernement. *L'Avenir*, 27 janvier 1831, *Troisièmes Mélanges*, p. 196-197.

2. De la position de l'Eglise de France, *L'Avenir*. 6 janvier 1831, *Troisièmes Mélanges*, p. 184.

3. *Politique rationnelle*, par. IV.

4. *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 374-375.

5. *Ibid.*, p, 250.

6. *Politique rationnelle*, par. V.

à-dire dans l'acception mennaisienne, à l'époque où la *raison générale* commence à régner sur le monde, « la politique, c'est de la morale, de la raison, de la vertu (1) ». Ce qui signifie que, conformément à la doctrine de Lamennais, la question sociale est une question morale, dont la raison seule, mais la raison générale ou sociale, c'est-à-dire produite et disciplinée par la foi, donne la solution.

Or, la théorie sociale chrétienne renferme, selon Lamennais, les points essentiels de doctrine qui suivent : d'abord, Dieu y est le principe et le terme de tout progrès, « rien ne peut arrêter le développement dont Dieu a mis le germe en chacune de ses créatures et qui les rapproche de lui par un continuel mouvement d'ascension » (2). En second lieu, le Christianisme exige le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général ; il obtient « que chacun, s'oubliant soi-même, se sente, pour ainsi dire, exister en autrui, et ne connaisse d'autre intérêt que l'intérêt de tous » ; et par là-même il rend seul possible la société, car « le principe de l'intérêt particulier et le principe des devoirs sont... essentiellement opposés », et « l'abandon de soi, dans les membres d'une société quelconque, est la première condition de l'existence de cette société » (3). En troisième lieu, la morale, qui dépend étroitement de la Religion dont elle est inséparable (4), éclaire la route de l'humanité, car elle appartient à « la nature, qui est immuable, parce qu'elle n'est que l'ordre immuablement voulu de Dieu », et qui « impose à l'homme des lois immuables comme elle ; lois nécessaires, parce qu'elles sont l'expression de rapports nécessaires ; lois hors desquelles on ne trouve ni

1. *Politique rationnelle*, par. V.

2. De l'Avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 290.

3. *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 351.

4. *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 95, et t. II, p. 197. La question morale est donc bien une question religieuse pour Lamennais, et lorsque Lamartine écrit : « La lumière de la vérité même, qui n'est autre que la morale, éclairera pour vous cet horizon de ténèbres, de mensonges, d'illusions qu'on appelle la politique », il faut entendre ce que, par esprit d'opportunité, de prudence politique, Lamartine n'exprime pas : que « la lumière de la vérité même », si elle est la morale, est aussi la Religion.

paix, ni félicité, parce que hors d'elles il n'y a que désordre... » (1). En quatrième lieu, la conscience, soumise à la foi et éclairée par elle, c'est-à-dire généralisée comme la raison, gouverne la conduite. Enfin, est-il nécessaire de rappeler que *l'Avenir* prétend diriger l'humanité vers la vérité, c'est-à-dire vers l'ordre, par la liberté (2) ? Lamartine résume très exactement ces différents points de doctrine dans la formule suivante : « Votre théorie sociale sera simple et infaillible : en prenant Dieu pour point de départ et pour but, le bien le plus général de l'humanité pour objet, la morale pour flambeau, la conscience pour juge (3), la liberté pour route, vous ne courrez aucun risque de vous égarer » (4).

L'œuvre de l'époque présente, d'après Lamennais, est de faire pénétrer le Christianisme, la religion dans la politique. Depuis le Moyen-Age, le pouvoir temporel, entièrement affranchi du pouvoir spirituel, n'a plus été que la tyrannie du caprice et de la force : « la politique se sépara toujours davantage de la religion, et l'on put de nouveau la définir : *la force dirigée par l'intérêt*... Les princes furent sans frein, et les peuples sans protection. » En vain pour corriger le danger d'un système de politique qui, en substituant la force au droit, ôtait aux faibles, et même aux puissants, toute sécurité, et constituait les nations dans un état de guerre permanent », les traités de Westphalie s'efforcèrent-ils de

1. *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 221-222.

2. Cf. en particulier, l'art. De la séparation de l'Eglise et de l'Etat. *L'Avenir*, 18 octobre 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 109 et seq.

3. Il faut entendre ici non pas la *conscience privée*, comme on l'a fait à tort jusqu'ici, mais la *conscience générale* ou la *conscience publique*. Cf. par. VIII, p. 238, où Lamartine établit cette distinction entre la *conscience politique* ou *conscience publique* et la *conscience privée*, distinction mennaisienne, je ne saurais trop insister sur ce point, et essentiellement analogue à la distinction entre la raison individuelle et la raison générale. Lamartine déclare à propos du Coup d'Etat : « La conscience impartiale le juge comme l'événement l'a jugée ». Les termes mêmes indiquent qu'il s'agit d'une application du principe ici formulé : « la conscience pour juge ». Et puisque, d'après la note, cette *conscience impartiale* est la conscience politique ou publique, il n'est pas douteux que ces mots, « la conscience pour juge », ne signifient la conscience politique ou publique pour juge.

4. *Politique rationnelle*, par. V.

réaliser un équilibre des forces, ils ne purent empêcher les conflits sanglants de se multiplier. « La grande société des peuples » était détruite (1) ; et de même, dans chaque État, la société entre le pouvoir et les sujets, car, sans le christianisme « point de pouvoir légitime et stable pour les nations qu'il a élevées à l'intelligence du *droit :* sans lui encore, point de garantie contre l'abus de la puissance, contre l'arbitraire de la tyrannie... Donc le salut du monde social dépend du retour des peuples au vrai christianisme, dont ils se sont partout politiquement détachés » (2). Il faut que le christianisme « relégué peu à peu dans la famille, sans influence directe sur les gouvernements », et par conséquent hors d'état de « diriger, durant les derniers siècles, le développement social », reprenne cette direction ; car « l'Evangile... ne vieillira pas plus que Dieu même ; il est la loi dernière, la loi parfaite de l'humanité, et aussi se soumettra-t-il l'humanité entière » (3). Alors seulement aura-t-il accompli sa mission : « Le Christianisme trouva le monde esclave : sa mission politique était de l'affranchir », ce qu'il fait progressivement « en proclamant le règne de l'intelligence, la suprématie de *l'esprit* sur *la chair*, de la raison sur la force, du droit sur le fait... De siècle en siècle, à mesure que le Christianisme a développé l'intelligence sociale, il a proportionnellement développé la liberté... » (4). Or, « il n'y a de vie désormais que dans la liberté, dans la liberté égale pour tous » (5).

Entre cette théorie et celle de Lamartine, la similitude est complète. « Nous touchons, d'après le poète, à l'époque *du droit et de l'action de tous* », et cette époque est « la plus juste, la plus morale, la plus libre » parce qu'elle tend « à consacrer l'égalité politique et civile de tous les hommes devant l'Etat, comme le Christ avait consacré leur égalité

1. *De la Religion, etc.*, 2[e] partie, p. 45-49.
2. *Des Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Eglise*, 1[re] éd., p. 93.
3. Le Pape. *L'Avenir*, 22 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 167-170.
4. De l'avenir de la société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 293.
5. Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre. *L'Avenir*, 30 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 134.

naturelle devant Dieu. Cette époque pourra s'appeler l'époque évangélique, car elle ne sera que la déduction logique, que la réalisation sociale du sublime principe déposé dans le livre divin comme dans la nature même de l'humanité. Son œuvre « est d'appliquer la raison humaine, ou le Verbe divin, ou la vérité évangélique, à l'organisation politique des sociétés modernes ». Car la politique des peuples chrétiens « a été jusqu'ici hors la loi de Dieu » ; elle « est encore païenne ». L'homme et l'humanité y sont esclaves. Or « l'homme social doit être désormais aux yeux du philosophe, aux yeux du législateur, ce que l'homme isolé est aux yeux du vrai chrétien : un fils de Dieu, ayant les mêmes titres, les mêmes droits, les mêmes devoirs, la même destinée devant le père terrestre, l'Etat, que devant le Père céleste, Dieu (1) ».

Cette forme chrétienne de la société, on la cherche dans le droit et l'action de tous, ou dans la démocratie. A la faveur de cette forme sociale, « l'homme social ou l'humanité » s'avance vers ses destinées les plus hautes en ce monde. A eine, selon Lamennais, entrons-nous « dans la période où s'accompliront les dernières promesses faites à l'homme par son Rédempteur. Cependant déjà l'on distingue clairement la route où marcheront les peuples, et bien que les points intermédiaires échappent à nos regards, la foi et la raison même en découvrent aisément le terme ». D'abord, « l'Eglise deviendra, non par l'exercice d'aucune juridiction politique, mais par sa force interne et toute spirituelle, le plus ferme appui des libertés publiques ». De là résultera ensuite une unité profonde entre les nations « qui, affranchies politiquement, et unies entre elles par l'obéissance volontaire à un seul pouvoir spirituel divin, vivront d'une vie puissante et commune ». Ainsi l'amour qui a créé et sauvé le genre humain, « consommant son unité terrestre, lui montrera même ici-bas, comme une magnifique image de ce qu'il est destiné à devenir dans une autre patrie » (2).

1. *Politique rationnelle*, par. VI.

2. Ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle. *L'Avenir*, 30 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 312-313.

Lamartine ne doute pas non plus que la liberté ne doive réaliser l'unité par l'amour et la charité, et déjà, comme Lamennais, il croit entrevoir « l'époque qui succédera à la nôtre : après les cinq ou six siècles qu'aura duré l'âge de liberté, nous passerons à l'âge de vertu et de religion pures aux promesses accomplies du législateur divin, à l'époque de charité, mille fois supérieure encore à l'époque de liberté » (1).

II. — Passons rapidement sur les pages où Lamartine, voulant démontrer que les royalistes comme lui ne doivent pas s'abstenir de participer à la vie politique du pays, se borne à appliquer à leur cas spécial les principes mennaisiens ; remarquons le seulement, si Lamartine affirme « que la légitimité, la meilleure des conventions sociales, n'est cependant qu'une convention sociale, une salutaire fiction de droit ; qu'elle n'a le droit que pendant qu'elle a le fait, ou qu'il y a lutte pour le recouvrer » (2), c'est en application des doctrines de Lamennais sur la question ; car, cela signifie que la royauté n'est légitime que dans la mesure où elle est légale, c'est-à-dire où elle est fondée sur cet état de fait, arbitraire en soi, expression des lois positives humaines, qui varie selon les temps, les lieux et les conjonctures et qu'on appelle légalité ; mais, du moment où cette légalité, qui ne crée qu'un droit relatif et subordonné, entre en conflit avec la justice, seul fondement nécessaire du droit, et qui constitue seule la légitimité du pouvoir, le droit légal cesse du fait même de son opposition au droit immuable, éternel (3). Ainsi, Lamartine comme Lamennais, subordonne le pouvoir politique et civil à la loi immuable et divine de justice, il l'institue avec Bonald et Lamennais le serviteur de la société pour le bien : « Le pouvoir, expression et propriété de la société tout entière, ne s'aliène pas à jamais, ne s'inféode pas à une famille immortelle » (4), d'où résulte que si, comme c'est le cas pré-

1. *Politique rationnelle*, par. VI.
2. *Politique rationnelle*, par. VIII.
3. L'*Avenir*, 7 décembre 1830. *Des doctrines de l'Avenir. Troisièmes Mélanges*, p. 158.
4. *Politique rationnelle*, par. VIII.

sent, aux époques de révolution « nul ordre légal n'est affermi », la légitimité devenant « l'unique loi, l'unique barrière contre les horreurs de l'anarchie », on doit alors « non seulement soumission, mais encore aide et secours à la force prépondérante qui, dans ces circonstances extrêmes, garantit la sûreté des personnes et des propriétés, et se présente comme protectrice des droits acquis à tous et des libertés communes » (1). Cette attitude, Lamartine n'hésite pas à la faire sienne, à l'adopter vis-à-vis du gouvernement nouveau, « nécessité sociale admise par le fait », véritable « dictature » de fait imposée par les circonstances contre l'anarchie (2).

Retenons que la forme du gouvernement n'apparaît comme discutable ni pour Lamennais, ni, par conséquent, pour Lamartine. Quelque nom qu'on donne au système politique en usage, il faut reconnaître, pensent-ils, qu'il est un régime démocratique. Lamennais le premier, avec quelle ampleur et quelle puissance d'expression, avait déjà montré en 1825, dans *La Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, que le gouvernement de la Restauration, monarchie de nom, était démocratie de fait. En 1829 il l'avait répété dans ses *Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Eglise*; et dans l'*Avenir* il ne faisait que revenir sur ce qu'il avait dès longtemps établi, quand il écrivait : « Il ne peut aujourd'hui exister en France qu'un seul genre de gouvernement, la république ; quelque nom qu'on lui donne, sous quelque forme qu'on la déguise, ce sera elle et uniquement elle qu'on aura d'ici longtemps (3) ». A ses yeux, « la France, sous la Charte de 1830, est une véritable république » (4), et comme la Révolution a détruit « l'ancienne hiérarchie sociale, les corporations, et en général toute espèce d'agré-

1. L'*Avenir*, 7 décembre 1830. *Des doctrines de l'Avenir. Troisièmes Mélanges*, p. 158-159.

2. *Politique rationnelle*, par. VIII.

3. De la position du gouvernement. L'*Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 101.

4. De la république. L'*Avenir*, 9 mars 1831 ; *Troisièmes Mélanges*, p. 235.

gation politique fondée sur des droits spéciaux et des intérêts communs légalement circonscrits », il n'existe plus en France que des individus, et « dès lors son gouvernement ne peut être, sous quelque forme qu'on essaie de la déguiser, qu'une république, et une république démocratique... (1) » Lamartine n'est pas moins catégorique : l'époque présente, déclare-t-il, est « une république véritable. Nous ne disputons que sur le nom » (2).

« La forme des gouvernements modernes n'est plus soumise à la discussion, tous l'admettent ou tous y tendent : elle est donnée pour nous par le fait même de notre civilisation : c'est la forme libre, c'est le gouvernement critique de la discussion, du consentement commun ; c'est la république (3). »

Mais « un fait social a aussi sa logique et ses conséquences indépendantes de son droit » (4). C'est à Lamennais que Lamartine emprunte cette idée et les conséquences qu'il en tire : écoutez plutôt le directeur de l'*Avenir* : « Il ne peut exister en France qu'un seul genre de gouvernement, la république. Quelque nom qu'on lui donne, sous quelque forme qu'on la déguise, ce sera elle et uniquement elle qu'on aura d'ici longtemps. Les hommes n'y peuvent rien, leur puissance est nulle contre la nature des choses. *Mais chaque espèce de gouvernement a ses conditions essentielles qui constituent l'unité qui lui est propre, et ces conditions nécessaires*, lorsqu'elles ne sont qu'imparfaitement remplies, *cherchent sans cesse à se réaliser*, et se réalisent de fait tôt ou tard ; car, dans la société comme dans l'univers, tout tend à l'unité, et c'est en vain qu'on lutte contre cette invincible loi. Cette lutte, toujours inutile, est aussi toujours funeste, et c'est en politique une règle sans exception, que lorsqu'un genre de gouvernement est nécessité par des causes quelconques, les plus sûres garanties de l'ordre, tel qu'il peut

1. L'*Avenir*, 30 octobre 1830. Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre et la conservation des droits communs. *Troisièmes Mélanges*, p. 125.

2. *Politique rationnelle*, par. VI.

3. *Politique rationnelle*, par. IX.

4. *Ibid.*, par. VIII.

exister, se trouvent dans la réalisation complète des conditions essentielles à ce genre de gouvernement. Autrement on établit dans son sein même une guerre intestine, d'où résulte un malaise, une agitation qui va croissant, jusqu'à ce que le principe des institutions ait renversé ce qui lui fait obstacle, ce qui arrête son développement naturel, inévitable (1). » Telles sont les idées que Lamartine traduit et résume en ces termes : « Un fait social a aussi sa logique et ses conséquences indépendantes de son droit... Cette forme (la république) acceptée..., tout ce qui tendra à la perfectionner et à l'étendre, tout ce qui sera plus conforme à sa nature de liberté, de discussion, de consentement commun, d'élection, d'égalité de droit social et privé, sera la vérité politique (2). »

Lamartine, à l'imitation de Lamennais, applique cette règle aux questions politiques du jour, et naturellement arrive aux mêmes conclusions. Lamennais considère que « le principe démocratique aujourd'hui tout-puissant en France » amène « comme des conséquences nécessaires l'abolition de la pairie, qui ne se lie à rien dans nos mœurs et dans notre législation présente, et un large développement du système d'élections » (3) ; il résume même en cette formule énergique un long article qu'il consacre à cette question : « La pairie est un nom qui n'a plus de sens en France (4). » Lamartine partage son avis, et considère la pairie comme triplement impossible : « impossible à trouver, car le temps et le travail des siècles en ont... dispersé... les éléments ; impossible à faire accepter aux mœurs, car l'esprit humain... tend... à l'égale répartition des droits et des devoirs politiques ; impossible à justifier devant la raison, car c'est une exclusion dans une forme de liberté, un privilège gratuit dans un siècle d'égalité » (5). Tous deux réclament la liberté de la presse ; Lamen-

1. De la position du gouvernement, l'*Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 101-102.
2. *Politique rationnelle*, par. VIII, IX.
3. De la position du gouvernement, l'*Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 104.
4. De la pairie, l'*Avenir*, 28 mai 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 276.
5. *Politique rationnelle*, par. IX.

nais, parce qu'elle n'est « qu'une manifestation de la parole », et, comme elle, « un bienfait divin », le plus actif instrument que les hommes aient reçu « pour hâter les progrès de l'intelligence générale » (1) ; Lamartine, parce qu'elle « est la voix de tous dans un âge et dans une forme sociale où tous ont le droit d'être entendus ; elle est la parole même de la société moderne » ; c'est elle qui doit fonder « l'ère rationnelle ou le gouvernement de la raison publique... ; car elle est la justice divine, manifestée par la parole humaine (2) ». Je n'insiste pas sur la similitude des arguments mis en œuvre.

Lamennais demande encore « la liberté de conscience, la liberté d'enseignement et la liberté d'association : trois grandes et impérieuses nécessités de l'époque » (3) ; et si Lamartine ne se prononce pas sur la liberté d'association, du moins veut-il « l'enseignement libre et large, répandu, multiplié, prodigué partout » (4). Tous deux réclament avec la même énergie la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Lamennais, parce que « la vérité est toute-puissante. Ce qui retarde le plus son triomphe, c'est l'appui que la force matérielle essaie de lui prêter, c'est l'apparence même de la contrainte dans le domaine essentiellement libre de la conscience et de la raison (5) », d'où suit « que la religion doit être aujourd'hui totalement séparée de l'Etat et le prêtre de la politique » (6) ; Lamartine, parce que « la religion n'a de force et de vertu que dans la conscience ; elle n'est belle, elle n'est pure, elle n'est sainte qu'entre l'homme et son Dieu : il ne faut rien entre la foi et le prêtre, entre le prêtre et le fidèle ; si l'Etat s'interpose entre l'homme et ce rayon divin qu'il ne doit chercher qu'au ciel, il l'obscurcit ou il l'altère ». Alors la reli-

1. Des doctrines de l'Avenir, l'*Avenir*, 7 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 161-162.

2. *Politique rationnelle*, par. IX.

3. De la position du gouvernement. *L'Avenir*, 17 octobre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 105.

4. *Politique rationnelle*, par. IX.

5. De la séparation de l'Eglise et de l'Etat. *L'Avenir*, 18 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 110-111. Cf. aussi, Des doctrines de l'Avenir, dans *l'Avenir*, du 7 décembre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 159.

gion « participe de l'amour ou de la haine que le pouvoir humain inspire, elle varie ou tombe avec lui » (1). Ils sont partisans l'un et l'autre de l'élection universelle et proportionnelle, universelle, parce que « le besoin de l'ordre, selon Lamennais, n'existe nulle part... à un aussi haut degré que dans les masses, et particulièrement dans la population des campagnes » (2). Il faut donc appeler les masses à partager le droit électoral ; mais l'élection doit être aussi proportionnelle, car elle « doit aboutir à un corps qui représente en réalité, et non fictivement la volonté générale, et cette volonté se rapportant à des intérêts positifs, ces intérêts doivent être eux-mêmes représentés par les électeurs » ; ainsi les communes et les provinces doivent s'administrer réellement elles-mêmes en élisant leurs magistrats, et « comme... les affaires du pays ne sont que la généralité des affaires des communes et des provinces, considérées en tant que par leur union elles forment l'Etat, les représentants de l'Etat doivent être les représentants des provinces et des communes, c'est-à-dire que leur élection doit se lier étroitement à celle des magistrats locaux et n'en être qu'une extension » (3). Sentiment tout à fait analogue à celui de Lamartine qui veut « l'élection proportionnelle et universelle, c'est-à-dire une élection qui, partant des degrés les plus inférieurs du droit de cité et de la propriété, seul moyen de constater l'existence, le droit et l'intérêt du citoyen, s'élèvera jusqu'aux plus élevés, et fera donner à chacun l'expression réelle de son importance politique réelle par un vote, dans la mesure vraie et dans la proportion exacte de son existence sociale » (4). Aussi sont-ils d'accord pour « étendre au plus grand nombre possible le droit d'élec-

1. *Politique rationnelle*, par. IX. Cf. le passage de la *Religion*, etc., cité p. h., dans lequel Lamennais déclare l'avenir de la Religion assuré : « Séparez-la donc de ce qui tombe. Pourquoi mêler ce qui ne saurait s'allier ? Tout ce qui associe l'Eglise à l'action d'une politique étrangère au christianisme ne saurait que lui être funeste ». (*De la Religion*, etc., 2e partie, p. 236-237.)

2. De la position du gouvernement, *L'Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 105.

3. De la République. *L'Avenir*, 9 mars 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 237-239.

4. *Politique rationnelle*, par. IX.

tion » et pour « multiplier les élections mêmes » (1). En effet, « demander la liberté politique, délibérative et élective pour toutes les opinions, pour tous les intérêts, pour toutes les localités, c'est détruire ce qui doit être détruit, la centralisation politique » (2).

Que Lamartine enfin, voie dans le pouvoir « le fond de toute question sociale » (3), ou qu'il exhorte ses contemporains à chercher la vertu politique « dans une conviction forte, dans une foi sincère à la destinée progressive de l'humanité », c'est-à-dire dans « le perfectionnement de l'être générique, l'humanité, qui doit rapprocher de Dieu l'homme vertueux et la société elle-même » (4), ou qu'il admire le Saint-Simonisme comme un « hardi plagiat qui sort de l'Evangile et qui doit y revenir », comme « une religion moins un Dieu », comme « le christianisme moins la foi qui en est la vie » (5), c'est toujours à *l'Avenir* qu'il emprunte ses directions politiques. Est-il besoin de rappeler avec quelle sympathie la rédaction de *l'Avenir* suivait de l'œil les progrès du Saint-Simonisme dont elle notait tous les pas ? Lamartine est donc plus que jamais catholique mennaisien : la croyance aux promesses sociales de l'Evangile et au développement progressif de son contenu (6), l'affirmation de cette vérité que la foi est la vie du christianisme (7) ; le catholicisme conçu comme possédant le « principe qui donne à la fois la vérité spéculative et la force pratique », et dont la déduction logique est la perfection sociale, c'est-à-dire le règne de la liberté moderne, au sens mennaisien du terme, ou de la liberté ordonnée par la raison et la foi, le règne de la charité politique et civile ou du vrai patriotisme (8) ; la conviction que « la raison prophétise » et qu'une loi éternelle, la Providence, gouverne toutes choses

1. De la position du gouvernement, *l'Avenir*, 17 octobre 1830, p. 105.
2. *Politique rationnelle*, par. IX.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, par. X.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*

ici-bas (1) ; la certitude enfin que la raison — entendez la raison générale — est divine (2), c'est-à-dire manifeste Dieu même en ce monde, autant d'indices caractéristiques et qui, après le parallèle qui vient d'être minutieusement établi, ne sauraient, croyons-nous, laisser subsister aucun doute sur la position exacte adoptée par Lamartine à la suite des rédacteurs de l'*Avenir* et dans les rangs mennaisiens.

III. — Ici pourtant, le sens pratique et les visées politiques de Lamartine l'obligeaient à quelque réserve ; le caractère même de Lamennais — j'entends son caractère de prêtre — n'était pas sans provoquer la méfiance de beaucoup de libéraux qui croyaient entrevoir derrière le libéralisme chrétien qu'il prêchait, le spectre de la théocratie. Dès le 19 février 1831, Lamartine écrivant à Lamennais au sujet de l'*Avenir*, s'était fait l'écho de ces craintes : « Une seule idée de votre ouvrage (car un journal est une œuvre à pages quotidiennes) me paraît avoir besoin d'explication. C'est l'idée théocratique qui le domine. Si vous entendez par théocratie, la théocratie religieuse et intellectuelle, la vérité divine et éternelle se manifestant avec les tems aux intelligences, réfléchissant ses rayons dans les esprits, dans les cultes, dans les lois, dans les mœurs et gouvernant ainsi seule l'univers que Dieu a créé pour lui, cette théocratie est la mienne. J'y crois et le monde qui y croira en admettra les conséquences fécondes. Si vous entendez une théocratie sensible et réalisée temporellement dans une forme de gouvernement humain, vous n'êtes plus les hommes de l'avenir mais d'un passé que vous ne sauriez ranimer ; la seule forme théocratique que je conçoive pour les tems présents et futurs, c'est la liberté où l'homme n'obéit qu'à sa pensée divine, ne se gouverne que selon sa raison éclairée par son intelligence. C'est cette forme que vous avez pressentie avec tous les hommes d'espérance... » (3).

1. *Politique rationnelle*, par. X.
2. *Ibid.*
3. *Annales Romantiques*, juillet, octobre 1906. Lettre inédite de Lamartine à Lamennais publiée par Léon Séché.

Nous ne possédons pas la réponse de Lamennais, mais il est facile de la deviner ; les inquiétudes de Lamartine, dictées par un esprit de prudence et d'opportunité politique auquel le directeur de l'Avenir était bien étranger, reposaient au fond sur une équivoque. Les rédacteurs de l'*Avenir*, et Lamartine à leur exemple, ne considéraient pas la liberté comme une fin ; elle était pour eux un moyen, le seul capable de réaliser l'ordre intellectuel et social en rendant à la vérité son légitime empire sur les raisons et les consciences. Mais ils ne doutaient pas que le catholicisme exprimât cette vérité tout entière. Et par conséquent c'était la forme sociale chrétienne que l'humanté, pensaient-ils, devait librement adopter. Alors sans doute, elle n'obéirait qu'à sa pensée divine, et ne se gouvernerait que selon la raison générale ; mais cette pensée, cette raison aurait dans l'Église son organe ; c'est à l'Église que librement l'humanité se soumettrait. Que le jeu sincère des institutions libres dominées par l'esprit et les croyances chrétiennes dût amener un tel résultat, c'était du reste une question que le développement historique de l'humanité avait seul à résoudre, et dont leur attitude présente n'était pas et ne pouvait pas être le moins du monde affectée. On ne s'expliquerait donc pas l'objection de Lamartine (1) si l'on ne se rappelait sa préoccupation de devenir un homme politique, et la nécessité pour lui, dans une France encore hantée par la chimérique terreur du *parti-prêtre*, de répudier toute attache avec une telle conception sociale. C'est donc par esprit d'opportunité et de prudence électorale qu'il se sépare publiquement sur ce point des mennaisiens, ou plutôt qu'il rejette une formule théocratique que les rédacteurs de l'*Avenir* étaient bien loin de considérer comme présentement applicable. Telle est la signification exacte et la portée du curieux passage de la *Politique rationnelle* dans lequel Lamartine se sépare des « hommes de foi et

1. Surtout après la réponse de Lamennais dans l'*Avenir* du 30 juin 1831 : « L'Eglise deviendra, *non par l'exercice d'aucune juridiction politique, mais par sa force interne et toute spirituelle*, le plus ferme appui des libertés publiques. » *Ce que sera le Catholicisme dans la société nouvelle*, 3es mélanges, p. 312-313.

de talent » qui veulent établir le « règne matériel du christianisme, cet empire palpable et universel du principe catholique, prédominant de fait sur tous les pouvoirs politiques, asservissant le monde même à la vérité religieuse »... « mysticisme couronné, théocratie posthume,... aristocratie sacerdotale (1) »... Nul doute que l'*Avenir* ne soit visé dans ce fragment ; mais nul doute aussi qu'il ne s'agisse pas d'un dissentiment fondamental ; la déclaration est toute d'opportunité politique : la prudence qui la dicte à Lamartine est sensible encore dans le post-scriptum de la lettre à Lamennais que nous avons citée : il le prie « de considérer sa lettre comme uniquement personnelle, nullement destinée à aucune publicité dans un journal (2) ». Je ne serais pas étonné que quelques-uns des incidents de sa campagne électorale dans le Nord au mois de mai précédent l'aient déterminé à adopter publiquement l'attitude que sa lettre du 19 février 1831 à Lamennais faisait déjà pressentir (3). Quoi qu'il en soit, Lamartine n'en demeure pas moins tout à fait mennaisien de doctrines, au point qu'il appuie d'arguments empruntés à Lamennais la position par laquelle il prétend se distinguer de son école : « La vérité même, déclare-t-il, ne doit ni se manifester, ni s'imposer par des formes de domination matérielle... La seule forme de manifestation et d'empire de la vérité religieuse vis-à-vis de la vérité politique, c'est la parole, c'est la liberté » (4). Voilà précisément ce que l'*Avenir* ne cessait de répéter ; voilà le programme même du christianisme

1. *Politique rationnelle*, par. X.

2. *Annales Romantiques*, juillet, octobre 1906.

3. Nous saisissons ici sur le vif un des traits de ce sens pratique qui s'allie si curieusement chez Lamartine avec son idéalisme. Lamennais manquait de cette « praticabilité », comme disait Lamartine : on s'explique assez bien que, dépourvu de « facultés combinantes », idéaliste et doué de sens pratique, le poète bourguignon se soit fait l'écho de la haute intelligence idéaliste du penseur breton, tout en s'appliquant à rendre ses idées praticables : et c'est là tout le secret de leurs relations. Cf. sur l'union de l'idéalisme et du ferme bon sens chez Lamartine, la très juste remarque de V. Giraud dans *Livres et questions d'aujourd'hui*, 1 vol. in-16, Paris, Hachette, 1907, p. 63.

4. *Politique rationnelle*, par. X.

libéral. On ne saurait donc méconnaître que la divergence soit plus apparente et le dissentiment plus affiché que réel. Lamartine, en adaptant par cette petite manœuvre le mennaisianisme aux besoins électoraux de son temps et du milieu qu'il visait, n'en reste pas moins catholique sincère et sincèrement mennaisien.

IV. — Ces idées trouvent déjà leur expression poétique dans les *Révolutions* (1), écrites par Lamartine en décembre 1831 (2) et qui visent manifestement — à cet égard les deux dernières strophes sont caractéristiques — les royalistes immuables sous leur tente renversée. Nul mieux que Lamennais n'avait opposé la mobilité vertigineuse, l'instabilité des institutions humaines, à l'éternelle patience de l'institution divine. Ainsi dans l'*Avenir* du 16 octobre 1830, après avoir rappelé quelles espérances avait fait naître la Restauration, « espèce de temple construit à la hâte, dans lequel les partis, abjurant leurs vieilles haines, devaient s'unir et s'embrasser. Tout cela se passait hier, ajoutait-il, et aujourd'hui l'on chercherait en vain quelques traces de ce qu'on disait affermi pour jamais : le temps roule ses flots sur ces vastes ruines » (3). C'est que, déclarait-il ailleurs, « la création est progressive, c'est-à-dire tend à devenir de plus en plus complète, à manifester Dieu toujours davantage, par un développement dont le terme est infini, et par conséquent ne peut être atteint... Ainsi la création approchant sans cesse de l'infini ne saurait jamais le reproduire » (4).

De même, dans *les Révolutions*, après avoir jeté son mépris aux

peuples assis de l'Occident stupide (5)

qui, dès qu'ils ont fondé

1. *Nouvelles Harmonies poétiques et religieuses.*

2. *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 427, éd. in-16, t. III, p. 255, 11 décembre 1831.

3. *Troisièmes mélanges*, p. 91-92.

4. *Essai d'un système de philosophie catholique* (1830-1831), par F. de La Mennais, Paris, Bloud, 1 vol. grand in-16, 1906, p. 52-53.

5. *Nouvelles Harmonies*, *les Révolutions*, strophe 3.

Tours, cités, trônes ou républiques
disent à l'homme :
Vis, meurs, immuable en ce lieu (1) ;

Lamartine s'écrie :

Dans l'œuvre du Très-Haut le repos n'a pas place,
Son esprit n'est pas votre esprit (2) !
. . . .
Marche ! sa voix le dit à la nature entière (3)
. . . .
Son verbe court sur le néant (4) !
. . . .
Et la création toujours, toujours nouvelle,
Monte éternellement la symbolique échelle
Que Jacob rêva devant lui (5) !

« En moins d'un demi-siècle, avait écrit Lamennais, on a vu tomber la monarchie absolue de Louis XIV, la république conventionnelle, le directoire, les consuls, l'empire, la monarchie selon la charte : Qu'y a-t-il donc de stable ? »... (6)

Regardez donc, race insensée,
Les pas des générations !
Toute la route n'est tracée
Que des débris des nations !
Trônes, autels, temples, portiques,
Peuples, royaumes, républiques
Sont la poussière du chemin ;
Et l'histoire, écho de la tombe,
N'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain (7).

« Qu'y a-t-il donc de stable ? continue Lamennais ; et dans ce mouvement précipité qui emporte les peuples et leurs lois, leurs institutions, leurs opinions, qu'est-ce qui demeure, qu'est-ce qui survit au fond du cœur des hommes ? deux

1. *Nouvelles Harmonies, Les Révolutions*, strophe 4.
2. *Ibid.*, strophe 10.
3. *Ibid.*, strophe 11.
4. *Ibid.*, strophe 13.
5. *Ibid.*, strophe 14.
6. *L'Avenir*, 16 octobre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 92.
7. *Nouvelles Harmonies, Les Révolutions*, strophe 20.

choses, seulement deux choses, Dieu et la liberté (1)... » Le mouvement même « a son principe indestructible dans la loi première et fondamentale, en vertu de laquelle l'humanité tend à se dégager progressivement des liens de l'enfance, à mesure que, l'intelligence affranchie par le Christianisme croissant et se développant, les peuples atteignent pour ainsi dire l'âge d'hommes » (2).

Et vous vous demandez vainement sous quel signe
Monte ou baisse le genre humain (3).
Sous le vôtre, ô chrétiens ! L'homme en qui Dieu travaille
Change éternellement de formes et de taille (4)
. . . .
Vos siècles page à page épellent l'Evangile ;
Vous n'y lisez qu'un mot, et vous en lirez mille ;
Vos enfants plus hardis y liront plus avant (5).

Sainte-Beuve, en octobre 1832, notait discrètement ces emprunts de Lamartine à Lamennais, et cette communauté de doctrines trop aisément explicable pour un critique si bien informé : « M. de Lamartine pas plus que M. de Lamennais, disait-il, ne désespère de l'avenir. Derrière les symptômes contraires qui le dérobent, il se le peint également tout embelli des couleurs chrétiennes et catholiques ; mais, pas plus que le prêtre illustre, il ne distingue cet avenir, ce règne évangélique, comme il l'appelle, du règne de la vraie liberté et des nobles lumières. Heureux songe, si ce n'est qu'un songe !... Il n'immole aux vastes pressentiments qu'il nourrit ni l'ordre continu de la tradition, ni la croyance morale des siècles, le rapport intime et permanent de la créature à Dieu, l'humilité, la grâce, la prière, ces antiques aliments dont le rationalisme veut enfin sevrer l'humanité adulte. Sa suprême raison, à lui, n'est autre que l'éternel *logos*, le Verbe de Jean, incarné une fois et habitant perpétuellement parmi les hommes. Il ne conçoit les transformations de l'humanité,

1. *L'Avenir*, 16 octobre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 92.
2. *L'Avenir* 28 juin 1831, de l'Avenir de la Société. *Troisièmes Mélanges*, p. 283-284.
3. *Nouvelles Harmonies, les Révolutions*, strophe 33.
4. *Ibid.*, strophe 34.
5. *Ibid.*, strophe 35.

même la plus adulte, que sur le terrain de l'héritage du Christ, dans le champ sans limites acheté et nommé de son sang, toujours en vue de la Croix, au pied de l'indéfectible mystère. Tel, pouvons-nous continuer avec Sainte-Beuve, tel nous apparaissait Lamartine, lorsqu'hier sa voile s'enflait vers l'Orient » (1) : définitivement converti au christianisme libéral et progressiste de Lamennais, et trouvant dans cette philosophie tous les éléments d'une action politique qu'il ambitionne et qu'il attend. Ce qui surtout le séduit en elle, c'est qu'elle a ses racines fortement plongées dans l'histoire, de même que sa tête se perd dans le ciel de la haute poésie : « En tout, déclare-t-il, je n'aime que l'histoire, la philosophie et la haute poésie, tout cela se tient ; c'est tout un pour l'œil intelligent » (2). C'est afin de nourrir d'histoire la philosophie politique empruntée à Lamennais, qu'il se décide en mai 1832 à partir pour l'Orient. Et nous aussi, après avoir entendu des affirmations à la fois si fermes et si hautes, nous pourrions le croire définitivement ancré dans ce port, et nous écrier avec Sainte-Beuve : tel il est parti, « tel il nous reviendra bientôt, plus pénétré et plus affermi encore, après avoir touché le berceau sacré des grandes métamorphoses » (3).

Hélas ! jamais cri d'espérance ne devait recevoir un plus cruel et plus éclatant démenti : quelle que fût sa croyance à la rapide évolution des pensées et des institutions humaines, Lamartine lui-même aurait eu peine à supposer qu'il s'embarquait alors pour une traversée bien autrement orageuse, bien autrement douloureuse que celle où *l'Alceste* allait maintenant l'entraîner. Et cependant il était vrai qu'un nouveau développement, un nouveau progrès d'idées, une rupture surtout à jamais regrettable se préparait déjà pour lui, et qu'évoluant à la suite de Lamennais il irait un jour jusqu'à rompre comme lui avec la foi catholique pour le suivre du christianisme libéral dans la voie du christianisme social où il s'engageait déjà.

CHRISTIAN MARÉCHAL

1. Sainte-Beuve, *Port. Cont.*, t. I, pp. 305-307.
2. *Correspondance de Lamartine*, éd. in-8°, t. IV., pp. 444-445, et éd. in-16°, t. III, pp. 264-265.
3. Sainte-Beuve, *Port. Cont.*, t. I, p. 307.

Victor Hugo à vingt ans

SES LETTRES A SON PÈRE (*Suite*)

Victor Hugo ainsi que ses futurs beaux-parents regrette vivement qu'un accident empêche le général d'assister au mariage et de prendre part aux frais de la noce. Mais, il faut qu'il y ait là une absolue nécessité. Le père doit à ses fils un mois arriéré de leur pension, il le prie de le leur envoyer et il le supplie de la continuer à Abel et à Eugène — ce dernier « était un peu fou » quand il a écrit au général. Pour lui, il ne l'importunera plus de ses besoins, à la pension qu'il va toucher s'en ajoutera bientôt une nouvelle, et il compte redoubler de travail et de veilles.

Mon cher papa,

Je te réponds courrier par courrier pour te remercier de l'attestation que tu m'envoies et te prier de mettre autant de célérité à me faire parvenir ton consentement notarié. Je désirerais bien vivement que mon mariage pût avoir lieu le 7 ou le 8 octobre pour un motif impérieux (entre tous les motifs de cœur qui, tu le sais, ne le sont pas moins), c'est que je quitte forcément l'appartement que j'occupe le 8 octobre. J'ai donc prié M. et Mme Foucher de faire commencer la publication des bans dimanche prochain 22, elle se terminera le dimanche 6 octobre. Mais ces bans doivent être également publiés à ton domicile, et il faut que le 6 octobre on ait reçu à notre paroisse de Saint-Sulpice la notification de la complète publication des bans à Blois, ce qui ne se pourrait faire qu'autant que tu serais assez bon pour racheter un ban à ta paroisse. Ce rachat coûte *cinq* francs ici, on m'assure qu'il doit être moins cher encore à Blois. Tu sens, mon cher

papa, combien est urgente la nécessité qui me fait t'adresser cette instante prière. Il s'agit de m'épargner l'embarras et la dépense de deux déménagements coup sur coup dans un moment qui entraîne déjà naturellement tant de dépenses et d'embarras, il s'agit de plus encore, c'est de hâter mon bonheur de quelques jours, et je connais assez ton cœur pour ne plus insister.

Je suis tout à fait en règle, j'ai fait lever sur l'extrait de naissance déposé à l'école de droit une copie notariée qui vaut l'original, quand ton consentement me sera parvenu, je pourrai remplir toutes les formalités civiles. Le papier que tu m'envoies aujourd'hui suffit également pour les formalités religieuses.

Les nom et prénoms de ma bien-aimée fiancée sont *Adèle-Julie* Foucher, fille mineure de Pierre Foucher, chef de bureau au ministère de la Guerre, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Anne-Victoire Asseline. Ces renseignements te seront nécessaires pour la publication des bans.

Nous avons tous bien vivement regretté ici, mon cher et excellent papa, que cet accident arrivé à ton élève (?) nous privât du bonheur de te voir prendre part et ajouter par ta présence à tant de félicité. Il est inutile de te dire combien ton absence me sera pénible ; mais je me dédommagerai quelque jour, j'espère, d'avoir été si longtems sevré de la joie de t'embrasser.

Il est malheureux encore, cher papa, que cet accident te prive de contribuer aux sacrifices que vont faire M. et Mme Foucher. Je ne doute pas qu'il n'y a que l'absolue nécessité qui puisse t'imposer cette économie, et je suis sûr que ton cœur en sera le plus affligé. Tâche, cependant, de nous envoyer le plus tôt possible le mois arriéré. Tu sens combien je vais avoir besoin d'argent dans le moment actuel. Je te supplie encore, bon et cher papa, de faire tout ton possible pour continuer à mes frères Abel et Eugène leur pension, n'oublie pas qu'Eugène était un peu fou quand il t'a écrit, et donne-lui, si tu le peux, cette nouvelle preuve de tendresse généreuse et paternelle. Pour moi, je ne t'importunerai pas de mes besoins ; à dater du 1er octobre, ma pension me sera comptée, l'autre ne tardera pas sans doute, et quoique ce moment-ci m'entraîne nécessairement à beaucoup de frais, en redoublant de travail et de veilles, je parviendrai peut-être à les couvrir. Le travail ne me sera plus dur désormais, je vais être si heureux !

Permets-moi en finissant, mon cher et bien cher papa, de te rappeler combien sont importantes toutes les prières que je

t'adresse relativement à l'envoi de ton consentement légal, à la publication et au rachat des bans dans ta paroisse.

Adieu, pardonne à ce griffonnage et reçois l'expression de ma tendre et profonde reconnaissance.

Ton fils soumis et respectueux,
VICTOR.

Paris, 18 septembre 1822.

J'ai été obligé de rectifier une erreur d'inadvertance dans la pièce que tu m'envoies, je suis né le 26 février 1802 et non 1801.

M. et Mme Foucher sont bien sensibles à tout ce que tu leur dis d'aimable. Tu verras un jour quel présent ils te font quand je t'amènerai ta fille.

Je t'enverrai incessamment tous ceux que j'ai pu me procurer des journaux qui ont parlé de mon recueil. Il continue à se bien vendre et dans peu les frais seront couverts. C'est une chose étonnante dans cette saison.

Le général n'a pas racheté, paraît-il, le ban qui devait permettre au mariage d'avoir lieu à la date désirée. Son fils d'en être très contrarié et de le presser à nouveau.

Mon cher papa,

En prévoyant combien je serais contrarié du retard que tu m'annonces, tu ne t'es pas trompé. Je m'empresse aujourd'hui de t'écrire quelques mots pour te prier très instamment de faire au moins en sorte que le certificat de publication de bans m'arrive vendredi matin (11 octobre) avant onze heures. Le jour du mariage est fixé au samedi 12, et toutes les raisons que je t'ai détaillées déjà empêchent qu'il ne soit retardé d'un jour. Je recommande tout cela à cette diligence qui me prouve ta tendresse et je finis en t'embrassant.

Ton fils soumis et respectueux,
VICTOR.

Abel va te répondre incessamment et t'embrasse ainsi qu'Eugène. Excuse ce griffonnage.

Ce 3 octobre 1822.

Réponds-moi, je te prie, au sujet de la demande que je te fais dans cette lettre le plus tôt possible.

Ici, s'intercale parmi les lettres de Victor Hugo, une lettre, d'une écriture serrée et soignée, presque commerciale, à tous points de vue intéressante, de son oncle, le colonel Louis Hugo.

Leurs châteaux en Espagne, c'est-à-dire les cédules hypothécaires du roi Joseph, le préoccupent autant que son frère ; quoique désespérant, comme Oronte, il espère toujours.

Il a fait quelques observations à son neveu sur son mariage, le trouvant bien jeune pour s'établir et lui conseillant d'attendre, pour cela, d'avoir trouvé une bonne place.

Victor Hugo l'a rassuré : il aura bientôt 3.000 francs de revenu, tant du produit de son travail que de la pension qui va lui être servie... comme membre de l'Académie des Jeux Floraux. (1)

1. Cette pension servie aux membres de « la seconde Académie du royaume » n'ayant point laissé de me surprendre, il m'a paru intéressant de m'adresser à l'Académie elle-même, pour savoir si jamais ses membres avaient été l'objet de cette libéralité royale.

La réponse fut fort aimable, mais négative, comme je m'y attendais :

Académie
des
Jeux Floraux
—

Toulouse, 2 décembre 1906

Monsieur,

L'Académie vient seulement de reprendre ses travaux. De là le retard de ma réponse ; vous voudrez bien nous en excuser.

Jamais le titre de membre de l'Académie des Jeux Floraux n'a donné droit à pension de la cassette royale, et Victor Hugo dont vous parlez ne se sert évidemment pas de termes d'une rigoureuse exactitude.

J'ajoute, — pour vous renseigner très complètement, — que Victor Hugo, après avoir obtenu divers prix à plusieurs concours de l'Académie, fut déclaré *maître ès-jeux*. Il n'appartint pas à notre Compagnie comme mainteneur.

Veuillez, Monsieur, me permettre de saisir cette occasion pour vous prier d'agréer l'expression de mes très distingués sentiments.

Le mainteneur, secrétaire des Assemblées.

G. Depeyre.

Les Jeux Floraux n'avaient donc rien à voir dans cette pension. Elle a été

Le colonel a cru devoir s'incliner, conseille au général de l'imiter et, — un post-scriptum de Victor Hugo a antérieurement révélé ce détail — a mis aussitôt à profit la situation de M. Foucher au ministère de la Guerre pour tâcher d'éviter sa mise à la retraite.

Le colonel a aussitôt fait, par la voie hiérarchique, une demande, pour quitter le bureau de recrutement où il est détaché et rentrer en activité de service.

Cette lettre, scellée d'un cachet portant les initiales L. H., est adressée :

« A Monsieur
Monsieur Le Chevalier Hugo
Maréchal de camp des Armées du Roi
à Saint-Lazare,
Blois. »

J'ai reçu en son tems, mon bon ami, ta lettre du 9 septembre à laquelle tu avais joint deux lettres à mon adresse que tu avais reçues de Mr Bourg. Il paraît d'après leur contenu que toutes nos espérances sur l'Espagne sont tout à fait perdues. Cependant je ne pense pas que nous puissions entièrement renoncer à nos prétentions ; attendu que si la lutte politique qui est engagée en ce moment dans ce pays, tourne à l'avantage des constitutionnels (1) : ce nouveau Gouvernement pour se faire des amis voudra peut-être contenter tout le monde ; conséquemment comme il y a beaucoup d'Espagnols qui sont porteurs de cédules hypothécaires du roi Joseph, il est présumable que l'on pren-

accordée à Victor Hugo, en septembre 1822, par Louis XVIII, « sur la proposition de M. le Marquis de Lauriston, lors ministre de la maison du roi, et sur la recommandation spéciale de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, transmise au ministre par Mme la maréchale, duchesse de Reggio ».

Une lettre de Victor Hugo, adressée en 1806 à M. le vicomte de la Rochefoucauld, aide de camp du roi, chargé du département des beaux-arts, et reproduite par Edmond Biré (p. 397), spécifie ces détails et ne permet à ce sujet aucun doute.

1. Ecrite huit jours avant le congrès de Vérone, cette lettre n'en pouvait prévoir des résultats et la prochaine intervention de la France en Espagne pour y rétablir les droits que Ferdinand avait en partie abdiqués, contraint, en 1820, de rétablir la constitution de 1812.

dra un parti à leur égard, dès lors, on pourra donner un cours à ses papiers, ce qui fera reprendre un peu les nôtres.

Une chose qui me semble encore en notre faveur, c'est que la commission chargée de l'exécution des conventions du 25 avril 1818 et du 30 avril 1822 avait été créée avant la dernière révolution qui s'est oppérée (*sic*) à Madrid. Depuis il a été question aux Cortes, de mettre un terme à toutes ces réclamations dont le Gouvernement était accablé. Donc il faudrait en attendre les résultats.

J'avais fait à Victor quelques observations sur ses projets futurs de mariage, je lui disais qu'il était bien jeune encore pour songer à s'établir, que ta position ne te permettait pas de faire de grands sacrifice (*sic*) dans cette circonstance, et que par conséquent il ferait bien d'attendre qu'il eut obtenu une bonne place qui le mette à même de pouvoir vivre honorablement avec son Epouse. De manière qu'il m'a répondu ce qui suit : « Je te remercie, cher oncle, des conseils que tu me donne (*sic*) et de l'intérêt que tu me témoigne (*sic*) à l'occasion de mon très prochain mariage avec la fille de M. Foucher, Mlle Adèle Foucher. Toutes les aimables inquiétudes que tu me témoigne (*sic*) pour mon avenir cesseront quand tu sauras qu'avant deux mois j'aurai près de 3.000 francs de revenu par moi-même, tant du produit de mes ouvrages, que de la pension qui est attachée au titre de membre de la Seconde académie du Royaume. Tu sais, mon cher Oncle, qu'en 1820 après avoir remporté trois prix successifs j'ai été nommé membre de l'Académie des jeux floraux. La pénurie de la cassette royale m'avait empêché jusqu'ici de toucher ma pension, mais j'ai tout lieu de croire qu'à dater du 1er octobre elle me sera comptée ».

Tu vois, d'après cela, mon ami, qu'avec de la conduite et des mœurs aussi douce (s) que celle (s) de Victor, il peut, par la suite, avoir une très belle existance (*sic*). Il paraît que son futur mariage est un mariage d'inclination et que Mlle Foucher est très bien élevée : or il faut laisser aller la chose et faire des vœux pour qu'ils soient heureux.

J'avais aussi prié Victor de s'informer, près de M. Foucher, s'il pensait que cette mission à Tulle ne serait pas un titre d'exception pour ma mise à la retraite quoique n'ayant pas atteint mes cinquante ans d'âge.

Voici un passage de sa lettre :

« Il est très vrai que MM. les colonels employés dans les conseils de recrutement ne sont pas considérés comme en activité, il est très vrai également que le désir d'éteindre les demi-soldes fait

qu'on s'empresse de mettre à la retraite tous les officiers qui remplissent les conditions demandées, quelque jeunes qu'ils puissent d'ailleurs être encore. M. Foucher pense donc que ce qu'il y aurait de mieux à faire pour toi, ce serait de réclamer l'activité. Il m'a dit au reste que le Ministre était très satisfait de ton zèle et de tes services à Tulle, et qu'il se pourrait grâce à cette considération, que la règle général (*sic*) de mettre à la retraite tous les officiers qui peuvent y être mis, souffre une exception à ton égard. Je termine ces détails, mon meilleur oncle, en te priant si tu fais quelques démarches, de te servir de moi comme de toi-même. Je serai heureux de te rendre quelque petit service. »

Depuis la réception de cette lettre j'ai fait le voyage de Périgueux où M. le lieutenant-général Almeras (1) m'a reçu de la manière la plus amicale ; il m'a beaucoup parlé de toi, et chargé de le rappeler à ton ancienne amitié. Il m'a tenu à peu près le même lengage (*sic*) que Victor, et fortement engagé à lui adresser une demande d'activité de service, pour S. E. le Ministre de la Guerre (2) : j'ai suivi ses conseils et la lui ai expédiée avant-hier. Maintenant il reste à savoir quel effet cela produira.

Si M. de Lescale était de retour à Blois et qu'il fut disposé à écrire un mot à M. Perceval, il me ferait plaisir. Car tu sais que dans ces circonstances il vaut mieux avoir deux cordes à son arc qu'une seule.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que ta femme et Goton, si elle est encore près de toi.

Tout à toi de cœur et d'amitié,

Le Colonel,
Chev. L. Hugo.

Tulle, le 9 octobre 1822.

A Saint-Sulpice, où dix-huit mois auparavant avaient été récitées autour du cercueil de sa mère les dernières prières, le mariage de Victor Hugo était enfin célébré le 12 octobre 1822. L'acte de mariage fut ainsi rédigé :

1. Le lieutenant général Almeras, après s'être signalé dans les Alpes, dans le Midi de la France, où son œuvre de pacification lui valait des félicitations du Conseil des Cinq-cents et en Egypte avec Kléber, avait fait les campagnes d'Autriche et de Prusse. Nommé général au lendemain de la bataille de la Moskowa (7 septembre 1812), il avait reçu en 1814 de la Restauration la croix de Saint-Louis.

2. Victor, duc de Bellune.

« Le 12 octobre 1822, après la publication des trois bans, en cette église, et d'un seul en celle de Blois vu la dispense des deux autres, les fiançailles faites le même jour, ont reçu la bénédiction nuptiale :

Victor-Marie Hugo, membre de l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse, âgé de vingt ans, demeurant de droit et de fait à Blois, diocèse d'Orléans (1), fils mineur de Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur et commandant de l'ordre royal de Naples, et de défunte Sophie-Françoise Trébuchet, son épouse,

D'une part ;

Et Adèle-Julie Foucher, âgée de dix-neuf ans, demeurant de droit et de fait rue du Cherche-Midi, n° 39, de cette paroisse, fille mineure de Pierre Foucher, chef au ministère de la Guerre, chevalier de la Légion d'honneur, et de Anne-Victoire Asseline, son épouse,

D'autre part ;

Présents et témoins, Jean-Baptise Biscarrat, Alfred-Victor, comte de Vigny ; Jean-Baptiste Asseline, Jean-Jacques-Philippe-Marie Duvidal, lesquels ont signé avec les époux et leur père et mère.

Victor-M. Hugo, — A.-J.-V.-M. Foucher, — comte Alfred de Vigny, — Fouché, — Biscarrat, — Eugène Hugo, — Duvidal, marquis de Montferrier, — Asseline, — V.-A. Fouché, — A. Hugo, — Victor Fouché ; — A. Asseline, — Deschamps, — Soumet, — Fessart. — Dumas, vicaire.

L'acte diffère quelque peu, dans les détails, de ceux donnés dans *Victor Hugo raconté par un Témoin de sa Vie.* Les témoins du poète n'avaient point été M. Ancelot et Alexan–

1. Le Blaisois et le Vendômois n'avaient été longtemps que des archidiaconés du diocèse de Chartres. Par bulle du 25 juin 1697 seulement, Innocent III institua le diocèse de Blois, dont les promoteurs avaient été auprès de Louis XIV, le père La Chaise, son confesseur et Mme de Maintenon.

Le diocèse de Blois, illustré par l'épiscopat de Grégoire, fut supprimé par le Concordat et le département de Loir-et-Cher réuni au diocèse d'Orléans.

Rétabli par ordonnance royale du 10 octobre 1822, le diocèse de Blois risqua fort d'être supprimé en 1834, ainsi que les autres sièges non concordataires qui avaient bénéficié de cette ordonnance.

dre Soumet, mais bien Jean-Baptiste Biscarrat, l'ancien maître d'étude d'Eugène et de Victor à la pension Cordier, demeuré par la suite leur ami et l'un des plus nobles poètes dont se puisse enorgueillir la Restauration, le comte Alfred de Vigny.

La noce eut lieu chez M. Foucher. Sa salle à manger s'étant trouvée trop étroite, l'on dîna dans la salle du Conseil de guerre. Là même, dix ans plus tôt, le général Lahorie, le mystérieux réfugié de la rue de Clichy et des Feuillantines, s'était entendu condamner à mort.

La lettre, qui, à moins de huit jours suivit, déborde de joie, de bonheur et de reconnaissance. Victor Hugo, cependant, malgré le rêve étoilé de ces oarystis semble avoir à cœur de ne point oublier ses frères et les recommande une fois de plus à la bonté et à la générosité du général.

Mon cher Papa,

C'est le plus reconnaissant des fils et le plus heureux des hommes qui t'écrit. Depuis le 12 de ce mois, je jouis du bonheur le plus doux et le plus complet et je n'y vois pas de terme dans l'avenir. C'est à toi, bon et cher papa, que je dois rapporter l'expression de ces pures et légitimes joies, c'est toi qui m'as fait ma félicité, reçois donc pour la centième fois l'assurance de toute ma tendre et profonde gratitude.

Si je ne t'ai pas écrit dans les premiers jours de mon bienheureux mariage, c'est que j'avais le cœur trop plein pour trouver des paroles, maintenant même tu m'excuseras, mon bon père, car je ne sais pas trop ce que j'écris. Je suis absorbé dans un sentiment profond d'amour, et pourvu que toute cette lettre en soit pleine, je ne doute pas que ton bon cœur ne soit content. Mon angélique Adèle se joint à moi, si elle osait, elle t'écrirait, mais maintenant que nous ne formons plus qu'un, mon cœur est devenu le sien pour toi.

Permets-moi, en terminant cette trop courte lettre, mon cher et excellent papa, de te recommander les intérêts de mes frères, je ne doute pas que tu n'aies déjà décidé en leur faveur, mais c'est uniquement pour hâter l'exécution de cette décision que je t'en reparle.

Adieu donc, cher papa, je me sépare de toi avec regret, c'est

pourtant une douceur pour moi que de t'assurer encore de l'amour respectueux et de l'inaltérable reconnaissance de tes heureux enfants.

VICTOR

Paris, 19 octobre 1822.

Mes deux frères t'embrassent tendrement. Mon beau-père et ma belle-mère ont été très sensibles à ta lettre. Je crois que M. Foucher te répondra bientôt. Il s'occupe des intérêts de mon oncle Louis au ministère de la Guerre.

Un mois plus tard, le général Hugo et la comtesse de Salcano, son épouse, faisaient part en ces termes du mariage de Victor :

M

Monsieur le général Léopold Hugo et Madame la comtesse A. de Salcano, son épouse, ont l'honneur de vous faire part du mariage, à Paris, de Monsieur Victor-Marie Hugo, leur fils et beau-fils, avec Mademoiselle Adèle-Julie-Victoire-Marie Foucher, fille de Monsieur le chevalier Foucher, chef de bureau au ministère de la Guerre, et de Madame Anne-Victoire Asseline, son épouse.

Saint-Lazare, près Blois, le 15 novembre 1822.

On n'aura pas l'honneur de recevoir.

Dorénavant, Mme Victor Hugo prendra une place presque égale à celle de son mari dans cette correspondance avec le général. A son tour, elle lui exprime son affection et sa reconnaissance. Confiante dans l'avenir, elle célèbre son amour et son bonheur.

La belle-mère n'a pas été l'obstacle que l'on pouvait craindre au mariage. Elle semble, au contraire, s'être entremise en faveur des amoureux pour en hâter la célébration. Ce n'est plus l'« épouse actuelle » du général, mais une alliée que l'on remercie, lui devant quelques jours fastes de plus.

Paris, 19 novembre 1822.

Mon cher Papa,

Tout ce que ta bonne lettre nous dit de tendre et de paternel a été accueilli ici par deux cœurs qui n'en font qu'un pour t'aimer. Je ne saurais te dire combien mon Adèle a été sensible à l'expres-

sion de ton affection, de cette affection qu'elle mérite si bien par celle qu'elle daigne porter à ton fils. Elle va t'exprimer elle-même tout ce qu'elle ressent pour toi. Veuille bien, je te prie, dire à notre belle-mère combien nous sommes reconnaissans de tout ce qu'elle a bien voulu faire pour hâter notre fortuné mariage.

J'ai montré ta lettre à mes frères. Abel va t'écrire. Ils me chargent de t'embrasser tendrement pour eux.

Maintenant permets-moi de t'embrasser pour moi et de céder le reste de cette lettre à ta fille.

Ton fils soumis et respectueux,
VICTOR

Mon cher papa,

C'est la plus heureuse des femmes qui vous doit tout son bonheur que sans vous elle désirerait encore, c'est votre fille qui a mis sa destinée entre les mains du plus noble des hommes qui voudrait vous rendre sa reconnaissance. Dieu sait que ce n'est pas la gloire qui entoure son talent qui me le fait admirer, mais bien cette âme si pure, si élevée que vous connaissez à peine et à laquelle la mienne est consacrée. Il n'est rien de moi qui ne soit pour lui, pour mon Victor, pour votre digne fils.

Si notre belle-mère savait combien j'ai été sensible à tout ce qu'elle a bien voulu faire pour accélérer notre mariage, j'espère qu'elle voudrait bien recevoir mes remerciements. Je lui dois quelques jours de bonheur que sans elle je demanderais en vain.

J'ai vu, mon cher papa, s'écouler le plus beau jour de ma vie sans avoir connu l'auteur de ce beau jour. Nous espérons, et moi en particulier, comme une grâce, que la fin de cette année ne se passera pas sans que j'aie pu vous exprimer de vive voix tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très respectueuse fille,

A. HUGO.

L'antithèse n'existe pas seulement dans l'œuvre de Victor Hugo, et Baudelaire ne fut pas le premier, hélas !

« admis au noir mystère
Des rires effrénés mêlés aux sombres pleurs ».

Le lendemain de ce beau jour, dont les jeunes époux clamaient orgueilleusement la joie, fut atrocement triste.

Eugène Hugo, exalté, « un peu fou » depuis des mois, prononça, au cours du dîner de noce des paroles incohérentes. Biscarrat en fut frappé, avertit Abel Hugo, et au sortir de table, ils l'emmenèrent et le firent rentrer chez lui, sans en parler à personne.

Le lendemain matin, on le trouva dans sa chambre, dont il avait allumé tous les flambeaux, vaticinant et tailladant les meubles à coups de sabre. Il était tout à fait fou.

Un drame intime, navrant dans sa simplicité, se cachait sous cette démence et l'expliquait.

« Cet Eugène, qui est mort enfin, après avoir survécu quatorze ou quinze ans à son âme, à son intelligence », mourut, plus discret qu'Arvers, sans trahir son secret. Mais, celui-là même qui écrivit le commencement de cette phrase, leur ami, le collaborateur d'Abel et de Victor au *Conservateur littéraire*, Gaspard de Pons (1), a soulevé une partie du voile qui le recouvrait.

M. Edmond Biré a eu la chance de découvrir sur les quais, un exemplaire des *Adieux poétiques* (2) du comte Gaspard de Pons, cette insigne rareté.

Dans une pièce intitulée *la Démence* et où le poète s'adresse « A ce qui fut Eugène », on peut lire entre autres, ces vers. Ils donnent la clef de la terrible énigme.

Peut-être dédaigné par l'Amour et la Muse,
Un désespoir jaloux s'alluma dans ton cœur :
Tu hais malgré toi ton rival, ton vainqueur...
La mort de la pensée au plus affreux destin
    A seule, hélas ! pu te soustraire :
Tu cessas bien à temps d'être toi, d'être frère,
    Le premier frère fut Caïn.

1. « Gaspard de Pons était venu, en 1819, d'Avallon, sa ville natale, à Paris, pour y entrer dans la garde. Il se lia, par son camarade Alfred de Vigny, avec M. Victor Hugo, dont il était l'aîné de deux ans, et dont il devint le collaborateur au *Conservateur littéraire*, puis à la *Muse française* » (Edmond Biré : *Victor Hugo avant 1830*, p. 343).

2. *Adieux poétiques*, par le comte Gaspard de Pons. Paris, Librairie nouvelle, 1860, 3 in-12.

Oui, certe, et dans ce mot ne vois pas un outrage ;
L'outrage serait lâche autant que solennel.
Ton cœur fut assez chaud pour qu'un moment d'orage
En toi pût allumer un foudre criminel... » (1).

Plus de deux mois, on avait caché ce triste accident au général Hugo, espérant quand même un mieux impossible. Les frères redoublaient de soins autour du malade et leurs ressources s'épuisaient.

Le 20 décembre enfin, Victor se décidait à faire appel à son père et lui adressait cette lettre désolée.

Mon cher Papa,

C'est auprès du lit d'Eugène malade et dangereusement malade que je t'écris. Le déplorable état de sa raison dont je t'avais si souvent entretenu empirait depuis plusieurs mois d'une manière qui nous alarmait tous profondément, sans que nous pussions y porter sérieusement remède, parce qu'ayant conservé le libre exercice de sa volonté, il se refusait obstinément à tous les secours et à tous les soins. Son amour pour la solitude poussé à un excès effrayant a hâté une crise qui sera peut-être salutaire du moins il faut l'espérer, mais qui n'en est pas moins extrêmement grave et le laissera pour longtemps dans une position bien délicate. Abel et M. Foucher t'écriront plus de détails sur ce désolant sujet. Pour le moment je me hâte de te prier de vouloir bien nous envoyer de l'argent, tu comprendras aisément dans quelle gêne ce fatal événement m'a surpris. Abel est également pris au dépourvu et nous nous adressons à toi comme à un père que ses fils ont toujours trouvé dans leurs peines et pour qui les malheurs de ses enfans sont les premiers malheurs.

Du moins, dans cette cruelle position, avons-nous été heureux dans le hasard qui nous a fait prendre pour médecin une de tes anciennes connaissances, le docteur Fleury.

Adieu, bon et cher Papa, j'ai le cœur navré de la triste nouvelle que je t'apporte. Notre malade a passé une assez bonne nuit, il se trouve mieux ce matin, seulement son esprit, qui est tout à fait délirant depuis avant-hier, est en ce moment très égaré. On l'a saigné hier, on lui a donné l'émétique ce matin, et je suis auprès de

1. *Victor Hugo avant 1830*, pp. 273-274.

lui en garde-malade. Adieu, adieu, la poste va partir et je n'ai que le temps de t'embrasser en te promettant de plus longues lettres d'Abel et de M. Foucher.

Ton fils tendre et respectueux.
VICTOR

Ce 20 décembre 1822.

Le général Hugo ne tarda point à venir voir à Paris son fils malade, et, profitant d'un intervalle lucide, l'emmena à Blois, où il le soigna quelque temps chez lui.

Le répit fut court, Eugène dut, bientôt, être enfermé à nouveau. Dix ans et plus il survécut au naufrage de sa raison et en 1837 (1) seulement, il s'éteignit, à Charenton.

Les tristesses de l'heure présente n'avaient point seules le don de préoccuper la famille Hugo. Outre le colonel, le général avait un autre frère officier, le major Francis (2). Il les avait fait venir, jadis, l'un et l'autre en Espagne pour servir à leur avancement. La monarchie de Joseph tombée, eux aussi avaient connu la demi-solde et la non-activité. Et les yeux fixés sur l'avenir, ils s'adressaient au neveu bien en cours, lauréat de l'Académie française et membre de l'Académie de Toulouse, marié à la fille d'un chef de bureau à la guerre, lui demandant son appui, rêvant d'une mise en activité, d'un galon de plus ou de deux étoiles.

Victor Hugo d'être embarrassé. En dépit de l'affection portée par lui à l'oncle Francis, le servir, n'était-ce pas desservir son père ?

Le crédit des amis puissants, très puissants, qu'il comptait au pouvoir, devant être conservé *vierge* pour une occasion autrement importante, le rappel à l'activité du général Hugo, un mirage peut-être, mais si cher à tous.

Dans cette lettre Mme Hugo était devenue « ta brave femme ».

Pour la première fois — et des mois encore, cette suscription demeurera isolée — elle est adressée à

1. Eugène Hugo est mort à Saint-Maurice (Charenton) le 5 mars 1837.
2. Le plus jeune frère du général, François-Juste Hugo, né le 3 août 1780.

« Monsieur

Monsieur le général Comte Hugo »,

et scellée d'un cachet, embarrassé des pièces compliquées de l'armorial impérial, et timbré de la couronne comtale du général (1).

Et, pour la seconde, des espérances de paternité semblaient sourire à l'heureux mari d'Adèle Foucher.

Mon cher Papa,

Je te prie d'avance d'excuser encore la brièveté de cette lettre. Francis me prie de t'écrire, pour te renouveler ses prières à l'égard du ministre de la Marine. Je conçois parfaitement, je ne puis même m'empêcher de partager ta manière de voir sur cette affaire qui pourrait entraver la tienne, la nôtre, celle de toute la famille, puisque ta mise en activité est certainement ce qui peut nous arriver à tous de plus heureux. Je sais bien que la recommandation de

1. D'après ce cachet et l'armorial général de Riestap, les armes octroyées par Joseph, roi d'Espagne, au comte de Siguenza, étaient les suivantes :

Ecartelé au Ier d'azur, à l'épée en pal d'argent garnie d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles d'argent ; au 2e de gueules au pont de 3 arches d'argent maçonné de sable, soutenu d'une eau d'argent et brochant sur une forêt de même ; au 3e de gueules à la couronne murale d'argent ; au 4e d'azur au cheval effrayé d'or.

Nous sommes loin, comme on voit, avec cet écu encombré de toute la ferblanterie héraldique de l'Empire, de la belle simplicité du blason des Hugo, de Lorraine :

D'azur à un chef d'argent, chargé de deux merlettes de sable,

que donne d'Hozier et qui est encore en Allemagne, celui des Hugo de Spitzemberg.

Plus tard, quand il plut à quelques généalogistes — ces gens-là sont sans pitié — de rattacher le général Hugo et ses fils à Georges Hugo (fils de Jean Hugo, capitaine des troupes de René II, duc de Lorraine), le vicomte Victor Hugo, pair de France, fit, ou laissa, figurer ces armes du XVIe siècle, au-dessous de son nom dans les annuaires de la noblesse, notamment dans l'*Armorial historique de la noblesse de France*, de Henri J.-G. de Milleville (Paris, Amyot, S. D.), p. 127. Des biographes ont depuis suivi cet exemple.

Cependant, dans l'intimité, le grand poète était, paraît-il, le premier à rire de ces prétentions nobiliaires, y compris le fameux et si décoratif évêque de Ptolémaïs et le chapitre-noble de Remiremont. Les thuriféraires seuls les prirent jamais au sérieux.

M. de Cl. T. (1) doit être conservée *vierge* pour cette importante occasion. Cependant je t'avouerai, et tu le comprendras sans peine, que je n'ai pu refuser à mon oncle et à ma tante de te récrire à ce sujet. Ils sont tous deux si bons, si aimables, que je craindrais de les affliger. Ecris-moi donc (si tu persistes dans un refus que je ne puis m'empêcher de trouver raisonnable), une lettre que je puisse leur montrer où tes motifs soient déduits de nouveau, et où il ne se trouve rien qui puisse les faire douter de la chaleur et du zèle que j'apporte à leurs intérêts. Je les sers en attendant de mon mieux auprès de M. de Cl..., et M. Foucher nous seconde dans ses bureaux. Quand tu seras employé, tes efforts unis aux nôtres feront certainement obtenir au major la place de lieutenant-colonel qu'il désire. Voilà la chance que ta lettre peut leur présenter.

Adieu, cher et excellent père. Il est impossible de te dire avec quelle impatience nous attendons le printemps, afin de t'aller voir ainsi que ton excellente femme. Embrasse-la bien tendrement pour nous, et croyez tous deux à notre affectueux respect.

VICTOR

Ce lundi 9 janvier.

Tout porte à croire que notre Léopold est revenu. — Chut !

Mille choses aimables à M. de Férandy (2), auquel j'ai écrit, dis-lui que l'article sur ses fables a paru dans le numéro de la *Foudre* du 30 novembre, lequel contenait aussi un article sur ses mémoires. Le troisième volume est plein d'intérêt, je vais en rendre compte dans l'*Oriflamme*.

(*A suivre*).

PIERRE DUFAY
Conservateur de la Bibliothèque de Blois.

1. M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine du cabinet Villèle ; le portefeuille de la guerre lui fut confié en août 1824, lors du remaniement ministériel nécessité par la nouvelle disgrâce de Châteaubriand.

2. M. de Féraudy, ancien major du génie, chevalier de Saint-Louis du 5 novembre 1814 (*Moniteur* du 7 novembre), l'un des amis du général Hugo à Blois.

Ce grand-oncle de l'excellent sociétaire de la Comédie française venait de publier un troisième volume de fables : *Quelques fables ou Mes loisirs*. Blois, Aucher-Eloy, 1823, in-12 de IX-204 pages, faisant suite au recueil antérieurement paru sous ses initiales :

Quelques fables ou Mes loisirs, par Jh-Bmi de F..., ancien officier supérieur du Corps royal du Génie. Paris, chez Chauvin, 1820, in-16 oblong, de 102 pages.

Originaire de Provence, la famille de Féraudy est encore représentée aujourd'hui, dans le Loiret, par une de ses branches.

Mérimée

CRITIQUE D'ART EN 1839

Le Salon de peinture de 1839, qui n'était pas plus mauvais qu'un autre, n'eut pas la fortune d'intéresser le grand critique de la *Revue des Deux-Mondes,* Gustave Planche. Depuis 1834 il n'avait pas fait le Salon à la Revue, et il soignait sa réputation en s'y laissant remplacer par des hommes qui ne le valaient pas. Mais malgré son amitié pour Planche, Buloz était trop avisé pour laisser sa Revue aux mains des médiocres; il avait d'ailleurs des collaborateurs capables de succéder à Planche. De ce nombre était Mérimée; le Salon de 1839 lui fut confié, et il ne fit point regretter Planche. Il réunissait à un haut degré les deux qualités nécessaires à un bon critique d'art : la compétence technique et le talent littéraire ; à la fois peintre et écrivain, peu de ses contemporains étaient capables, en cette matière, de mieux exprimer des jugements plus autorisés. D'ailleurs depuis 1837 il n'avait rien publié à la Revue, et avait fort peu écrit ; probablement il accepta sans déplaisir l'occasion qui s'offrait. Pourquoi ne s'offrit-elle qu'en 1839, nous ne savons pas ; et sans doute nous ignorerons toujours pourquoi, à part ses articles au *Moniteur* de 1853, Mérimée se contenta d'avoir été une fois un critique d'art excellent. Sa correspondance et celle de ses amis ne nous apprennent rien là-dessus, les papiers de Buloz sont gardés par la famille, et les archives des Deux-Mondes sont inaccessibles. Il n'était pourtant pas indifférent de connaître le hasard auquel nous devons le rare et profitable plaisir de lire un Salon de Mérimée.

Ce Salon à vrai dire apporte peu de chose à l'histoire de la peinture, et la lecture en est infiniment moins instructive que celle du simple livret. Mais on y trouve, sous la légèreté de la forme, une conception de la critique d'art très ferme et originale, encore qu'un peu décevante. Et surtout on y trouve le Mérimée de 1839, qui s'est fort peu révélé à la postérité ; il mit dans ces deux articles ce qu'il eut de meilleur et de moins bon, la justesse et aussi la sécheresse d'esprit, l'humeur fantaisiste et le style précis, et cette ironie perpétuelle qui le garda de bien des exagérations, mais peut-être imposa des limites à son intelligence.

Chapitre I

La Peinture française en 1839

Les débuts de Mérimée n'eurent pas comme ceux de Thiers le bruyant éclat d'un combat heureux. En 1839 l'âge héroïque de la peinture et de la critique était passé ; les *jeunes peintres* n'étaient plus des inconnus, écrasés sous le nombre et le despotisme de maîtres officiellement assurés d'avoir du génie. Ils avaient réussi à s'imposer, témoin les réclamations générales qu'excitaient leurs échecs au Salon (1) ; et, plus que la supériorité, la diversité de leurs talents avait beaucoup contribué à faire oublier l'ancienne division. Il était difficile de grouper encore en une seule école des peintres qui développaient de plus en plus leur manière personnelle, et n'avaient plus rien de commun qu'une certaine forme de sensibilité et quelques préférences dans le choix des sujets. De jour en jour ils devenaient plus eux-mêmes et méritaient mieux d'être étudiés en eux-mêmes. Dès lors les critiques devaient changer de méthode. Sans doute ils n'abandonnèrent pas tout d'un coup les habitudes commodes de la polémique, et d'aucuns gardèrent, du temps où on faisait un

1. En 1839 notamment, Eng. Bareste (*Rev. du XIXe Siècle*), Jules Janin et Delécluze même, l'un dans l'*Artiste*, l'autre aux *Débats*, protestèrent contre l'exclusion des trois Delacroix.

Salon comme on fait le coup de feu, des allures batailleuses et des phrases qui voulaient tuer leur homme. Mais amis et ennemis étaient trop mêlés ; on ne pouvait plus frapper devant soi, au hasard ; force fut de regarder les tableaux, d'en faire une étude précise, volontiers technique. Et par là quelques-uns, comme Ch. Blanc, parvinrent à une connaissance assez approfondie des manières personnelles ; d'autres, comme Mérimée, aboutirent à un dilettantisme supérieur et très averti.

I. — *Le Classicisme*

On ne saurait dire avec certitude s'il existait encore en 1839 des classiques et des romantiques. Les critiques ne se servent plus de ces mots, et l'un deux, Alex. Barbier, s'excuse de les avoir employés. Il est probable pourtant que les noms seuls avaient disparu : une école aussi fortement constituée que l'école classique, qui avait inventé son idéal et sa technique, ne s'évanouit pas en un jour. L'art de David avait été le seul qu'eût connu la Révolution ; l'Empire l'avait honoré plus que tout autre, et la *Restauration même n'avait eu de rigueurs que pour le chef de l'école*. Malgré l'apparition d'une esthétique nouvelle, qui allait mieux à la sensibilité contemporaine, et qui produisait des chefs-d'œuvre, le classicisme garda un prestige surprenant. Un homme comme Gros, qui aux funérailles de Girodet, en 1824, se vantait d'être le patron de la nouvelle école, dix ans plus tard peignait des Ariadnes, des Vénus et des Hercules. Il n'avait pas trouvé de meilleur moyen que regagner la faveur publique. Dans l'*Apothéose d'Homère*, que tous les romantiques admirèrent bruyamment, David occupe une place d'honneur. — Il était difficile aux peintres d'oublier ce maître. Outre son talent, qui plus d'une fois d'ailleurs fut peu d'accord avec ses théories, il avait eu le grand mérite de recommander un art clair, un « beau idéal » accessible à la patience et à la docilité. Par la prédominance qu'il accordait au dessin et à l'imitation de l'antique, par la belle simplicité de sa composition et la pauvreté régulière de son coloris, il avait ouvert l'idéal aux artisans conscien-

cieux. On comprend qu'ils furent longtemps avant de se déprendre d'un Eldorado si commode et d'un si sûr accès : en 1854 même Delécluze put écrire (1) que « depuis 1788... « les grands principes de l'école de David ont été observés « sans interruption ». Ils étaient d'ailleurs profitables. David était célèbre dans toute l'Europe ; en 1814 les Alliés lui témoignèrent toute la vénération imaginable, et le seul titre d'élève d'un tel maître attirait leur respect. La gloire même des peintres de la génération suivante servit celle de David, leur maître. Les succès d'Ingres, que revendiquaient les romantiques, parurent aux survivants de l'école un nouveau triomphe de leurs inébranlables principes. Pouvait-on renoncer à un patronage qui assurait la notoriété universelle, et les libérales admirations des princes étrangers ? — D'autres raisons plus profondes maintenaient le classicisme. Le public n'était pas sensible aux facilités de sa technique, mais il ne pouvait oublier le rêve antique qui avait enchanté la Révolution et l'Empire. L'état d'âme qui l'avait créé n'avait point disparu ; les pères avaient légué aux fils leurs agitations, leurs inquiétudes, leurs doutes, et cette mélancolie désespérée même des rêves, qui ne fut pas une invention du romantisme. A la génération de 1830, comme aux précédentes, l'art antique apportait la sérénité et la certitude reposantes. On aimait cette statuaire dont l'harmonie un peu monotone faisait avec les troubles de l'âme moderne un si apaisant contraste. La révolution esthétique, la complexité de l'art nouveau, loin d'ébranler le prestige de l'antique, l'affermirent encore : c'était là décidément que s'était réalisée la beauté parfaite, immuable, supérieure à toute les discussions. Les méthodes des coloristes, nécessairement subjectives, ne pouvaient réunir toutes les admirations ; le grand nombre des nouveautés esthétiques, des manières personnelles, qui toutes exigeaient un acte de foi préalable, avait amené la défiance ; tout était également prôné et attaqué, partant également incertain ; le public et la critique ne savaient plus où le prendre. Seules

1. *Louis David, son école et son temps* (1855).

les qualités du dessin, l'exactitude et la vérité, apportaient avec elles leur justification et leur évidence : on pouvait les admirer en toute sécurité. Aussi furent-elles à peu près constamment honorées ; après des « orgies passagères » et où les barbouilleurs avaient sans doute eu plus de part que les vrais artistes, on put constater, notamment au Salon de 1839, un assagissement, et comme un retour à l'ancienne méthode (1). Delacroix s'efforçait de se justifier des critiques qu'on adressait à son dessin : Ingres recommandait sans cesse l'étude de l'antique, et professait pour la couleur un dédain qui rappelait David (2). Les romantiques de la littérature eux-mêmes (3) n'avaient pu rompre tout à fait le charme, et, sous ces diverses influences, la peinture, après des tentatives aventureuses et parfois décevantes, retournait doucement à un classicisme mitigé.

2. — *La Nouvelle Ecole ; ce qu'elle apportait.*

La crise cependant avait été féconde et décisive. Le « beau idéal » avait presque disparu, on cherchait l'expressif, le pittoresque, et quelques-uns ajoutaient : le laid. A part la peinture religieuse, sur qui pesaient de trop anciennes et trop belles traditions et qu'immobilisait la gloire des vieux maîtres, les trois genres qui furent le plus cultivés reçurent profondément l'empreinte de l'esprit nouveau.

a) *La Peinture d'Histoire.* — La peinture d'histoire, qui, aux mains des Davidiens, avait souvent servi à illustrer, à l'aide d'un archaïsme conventionnel, de banales leçons de grandeur d'âme (1), redevint historique, et fut l'instrument du

1. Alex. Barbier, *Salon de 1839*, conclusion.

2. « La couleur ajoute des ornements à la peinture ; mais elle n'en est que la « dame d'atour, puisqu'elle ne fait que rendre plus aimables les véritables per- « fections de l'art. » Ingres, dans *H. Delaborde*, Ingres, 1870, p. 132.

3. Th. Gautier. *Guide de l'amateur du Musée du Louvre* : *Eloge de l'Ecole française*, pp. 5-20.

1. Entre autres citations qui sentent à la fois leur Diderot et leur Joseph Prud'-homme : « Que me fait votre vieille à la lampe, ou votre femme hydropique ? « Que me font vos fleurs et vos paysages..., si... la vertu s'éteint dans les cœurs ? »

nouvel amour dont la France s'était éprise pour ses origines. Les mêmes raisons, que nous n'avons pas à expliquer, et qui conduisirent les écrivains romantiques vers le moyen âge ou le XVI[e] siècle, y menèrent aussi les peintres. Les uns et les autres, Aug. Scheffer, Delacroix, Delaroche, de même que Hugo ou Dumas croyant avoir découvert, à la suite de W. Scott, la couleur locale, allaient chercher aux siècles oubliés les costumes extraordinaires et éclatants, les mobiliers, les architectures bizarres. Ensemble ils restituaient ainsi poétiquement un passé qu'ils ignoraient également, et qu'ils trouvaient d'autant plus prestigieux. Mais les uns et les autres n'avaient garde aussi de négliger une autre source plus prochaine d'épopée sublime et pittoresque, la légende napoléonienne. H. Vernet s'était fait une spécialité des gloires impériales, et en tirait sa bruyante popularité ; mais il avait nombre d'imitateurs. Le Salon de 1839 étalait dix-huit grandes batailles de l'Empire, et plusieurs scènes de genre, où les grognards montraient leurs trognes héroïques et leurs uniformes dépenaillés ou superbes. Vers 1840 l'empereur mort bouleversait la peinture, comme la littérature : vue à cette distance, avec les imaginations d'alors, l'aventure napoléonienne paraissait aux peintres un vaste fourmillement de couleurs et de formes robustes, un inépuisable trésor de scènes grandioses et d'apparitions éclatantes.

b) *Le portrait.*— Malgré ces conditions exceptionnellement favorables, la peinture d'histoire ne pouvait être un genre très cultivé, elle exige de l'artiste trop de désintéressement, et suppose à l'Etat, seul acquéreur de cet art « à grand spectacle », trop de générosité. Deux autres genres, au contraire, prirent très vite un large développement : le portrait et le paysage. David tenait le portrait pour un genre inférieur, bien qu'il y excellât ; il n'y trouvait point le « beau idéal ». Mais la prédilection des romantiques pour ce qui n'était pas la beauté parfaite, leur recherche de réalités et de têtes expressives, jointe à des considérations utilitaires, eurent tôt

Kératy, *Annuaire*, 1819, p. 36. — Cf. Les commandes de Napoléon à David, pour inspirer le courage aux élèves de ses écoles.

fait de remettre en honneur un genre si instructif et nourrissant (1). Presque tous les grands peintres s'y exercèrent, et chaque année de nombreux spécialistes envoyaient au Salon des têtes aristocratiques ou célèbres. En 1839 notamment les portraits forment un peu plus du quart de l'exposition.

c) *Le paysage.* — Le paysage enfin, si méprisé par David, et qui restait un métier très humble, un art de fonds de tableaux, pour nombre de juges moins systématiques, attirait de plus en plus les peintres. A voir la place que depuis Rousseau la nature tenait dans la littérature française, on ne pouvait douter de son règne prochain dans l'art. Ce règne s'affirma superbement dès les premières années de la Monarchie de Juillet ; en 1839, trente-quatre toiles sur cent étaient des paysages. On y trouvait tous les pays, toutes les couleurs, depuis l'Ecosse jusqu'aux îles de Grèce, mais peu de poésie sincère et prenante. C'était à peine le commencement de la grande école des paysages lyriques, où la lumière, les arbres et l'eau chantèrent en des harmonies de couleurs inconnues, le rêve complexe et profond de tout un siècle. On ne trouvait pas encore une dignité suffisante aux simples aspects de la nature ; il y fallait ajouter le ragoût de l'extraordinaire, du dramatique, d'un exotisme facile et superficiel qu'encourageaient les succès de Marilhat l'Egyptien et de Decamps le Turc. Mais déjà commençait la série, plus tard si illustre, des paysages de Fontainebleau : on n'en compte pas moins de vingt-quatre au Salon de 1839. Les critiques d'ailleurs en parlent peu, le public en est médiocrement touché, et il faudra des années avant qu'on reconnaisse dans le paysage l'expression la plus naturelle et le plus riche symbole de cette âme moderne, qui cherchait dans les résurrections historiques la satisfaction de ses besoins pittoresques et poétiques, et ne s'épanouit enfin librement que dans la large fraternité des choses inanimées.

1. Cf. *La réhabilitation du portrait,* par Delacroix lui-même, qui pourtant n'y excellait pas (1826, *Rev. de Paris,* art. sur Pie VII par Th. Lawrence) ; le portrait est très loin d'être un genre secondaire, et le fait de n'avoir qu'à copier est en réalité une difficulté de plus. Voilà qui dément les assertions de M. Rosenthal.

3. — *Absence d'une Esthétique théorique nouvelle.*

Les peintres de la jeune école ne manquaient ni de prédilections ni même d'idées précises : une chose pourtant qu'on ne trouve point chez eux, c'est une théorie générale de leur art, applicable à tous. Ils n'éprouvèrent jamais le besoin de rédiger leur « Défense et Illustration », ou leur Préface de Cromwell, et de plus en plus un pareil manifeste devenait impossible. Ils n'avaient jamais été très dogmatiques ; les premiers, comme Géricault, qui se séparèrent de l'Ecole, renouvelèrent l'art sans s'en rendre très bien compte peut-être, et surtout sans le dire. Ils ne songeaient qu'à faire comprendre au public une conception de la beauté différente de celle de David, mais comme tous les vrais artistes, ils n'aspiraient point à généraliser leur manière de voir. Quelqu'un ayant en 1819 parlé de Géricault chef l'école, ce fut un long éclat de rire dans la critique, et Géricault lui-même dut être étonné de l'honneur très grand. Chacun faisait contre le classicisme sa guerre particulière et se taillait une liberté à soi. Ce n'étaient pas les mêmes points de la doctrine de David qui pouvaient gêner Ingres et Delacroix, Ary Scheffer et Rousseau. On le vit bien quand une liberté relative eût été conquise : un Delacroix eut des audaces de coloris que peu de gens pouvaient comprendre ; un Scheffer, pour des raisons toutes personnelles, changea sa peinture. Les artistes en arrivaient même à avoir à la fois plusieurs manières, selon le sujet qu'ils traitaient ; si bien qu'on ne pouvait plus appliquer les mêmes principes aux différentes œuvres d'un seul peintre. Chaque tableau, pour ainsi dire, comportait donc son esthétique propre, et si les amateurs s'en pouvaient contenter, les grands critiques, toujours épris, alors surtout, de généralisations audacieuses et de vastes synthèses, étaient fort embarrassés. Une seule esthétique existait, l'ancienne ; force leur fut de la garder ; dans la mesure de leur goût et de leur intelligence, ils furent tous classiques ; les différences de leurs points de vue viennent du plus ou moins de souplesse qu'ils donnèrent aux principes de la vieille école. Ce fut un bel exemple d'apai-

sement : à quoi servent les révolutions ? les œuvres romantiques furent soumises à des critériums que n'eût pas désavoués David, et n'en furent pas sensiblement plus mal jugées : preuve de l'importance des théories dans l'art.

Chapitre II

La Critique d'Art en 1839

§ 1. — *E.-J. Delécluze.*

Il en est pourtant qui exagérèrent un peu leur attachement à l'ancienne école : *Delécluze* par exemple. Pendant sa jeunesse il s'était cru peintre ; il avait étudié le dessin, et après quelques séjours chez des maîtres d'envergure médiocre, il avait fini par entrer, avec la dévotion et l'humilité d'un fidèle entrant au temple, dans l'atelier de David. C'était aux environs de 1800 ; il crut avoir eu la révélation du beau suprême, et partagea, pour le révélateur, David, la passion générale. Il la garda toujours ; les convictions qu'il avait acquises en ces quelques années suffirent à toute sa vie, et purent fournir à trente-trois ans de critique d'art. Elles traversèrent sans dommage un demi-siècle, résistèrent à la crise de 1830, à la vue même des œuvres des derniers Davidiens. Cette immobilité fit sa plus grande originalité. C'était d'ailleurs une nature sans éclat et sans joie, à qui manquèrent toujours les dons divins du sourire et de la tendresse. Il commit le tour de force de parler, sans ironie ni sympathie, des Barbus, ce cénacle de fous charmants et médiocres au milieu desquels il avait vécu chez David ; et il eut le malheur d'écrire l'histoire de saint François d'Assise sans chercher à comprendre cet homme extraordinaire : il en fit un banal constructeur de couvents. Il est vrai qu'il écrivait d'un style fort soutenu ; il n'avait point accès dans les âmes, et ne pouvait voir goutte à la fantaisie ni à la sensibilité des artistes. Mais ses phrases ont une redondance du plus grave effet ; il choisit toujours les mots inexpressifs de la conversation digne, et ses périodes sont longues. Il paraît

bien avoir adopté ce ton comme il avait fait jadis pour la peinture d'histoire antique, qu'il avait exercée jusqu'en 1814 ; il n'y faut qu'un peu d'habitude pour donner l'illusion de l'art et de la pensée. Avec la même raideur naturelle il fabriqua ses jugements sur les peintres ; la « bourrasque romantique », comme il disait, ne fut jamais pour lui qu'un accident sans portée (1). On pense s'il en méprisa les promoteurs ; telle de ses phrases sur Delacroix (la « tartouillade » de 1822) pesa sur toute sa vie. Toutes les originalités lui parurent également condamnables, sauf celles où il crut discerner un reflet de classicisme. Dans la ruine de l'Ecole, il s'attacha désespérément à Ingres, et le proclama classique, cependant que les écrivains romantiques persistaient à imposer au même Ingres leurs compromettantes admirations. Cette attitude de naufragé grotesque, d'un homme qui ne riait point, fit un peu rire. Il eut pourtant le mérite de maintenir le goût de l'art sérieux et difficile ; le *genre*, les anecdotes populaires et médiocres dont les H. Vernet, les Biard et autres illustres maîtres tiraient leur succès, ne le conquirent jamais. Il servit ainsi la cause des grands artistes, des Delacroix inaccessibles au vulgaire, et qu'il ne comprenait pas davantage ; et comme il savait aussi reconnaître certaines qualités de métier, on doit lui rendre cette justice, que s'il avait été un peu plus intelligent, sa critique aurait été grave.

§ 2. — *Théophile Gautier et la critique romantique.*

Les peintres romantiques ne possédaient pas un pareil champion. Quelques-uns prenaient de temps à autre la plume, comme Delacroix, et tâchaient par leur modération de se reconcilier avec le public. Leurs avocats ordinaires étaient des écrivains romantiques, alliés parfois dangereux. Ils avaient l'admiration facile et grandiloquente : les métaphores leur coûtaient moins que les critiques précises. Suivant une

1. Mais non sans effet au moins pour un temps ; témoin ce couplet du Salon de 1839, où il attribue à l'Ecole romantique de peinture le dévergondage des femmes, la férocité des truands, voleurs et assassins, et jusqu'à l'attentat de Fieschi ! (*Débats*, 1839).

ancienne méthode, la seule commode aux gens qui n'ont pas une compétence spéciale, ils refaisaient de leur mieux, comme Diderot et comme Stendhal, la description du tableau qu'ils voyaient. Ils y ajoutaient naturellement force gentillesses que l'auteur n'avait eu garde d'y mettre et s'extasiaient indistinctement sur la pensée de l'auteur et sur la leur.

C'était un peu le défaut d'un homme qui pourtant était peintre, *Théophile Gautier*. Comme notre Mérimée, mais en un tout autre genre, sa double nature d'écrivain et d'artiste le prédestinait à la critique d'art. Il avait des principes, des préférences surtout ; il était plus sensible que ses contemporains au charme de la forme et des lignes, et par tempérament, peut-être aussi par littérature, il était admirateur fervent de la Grèce. Elle réunissait à ses yeux la grandeur orientale et la perfection classique, il l'aimait pour tout ce qu'il devait en connaître plus tard, la lumière étincelante et la pureté des lignes. Son amour de l'antiquité lui fit même pardonner à David de n'avoir pas été romantique et d'avoir tant plu aux bourgeois : le maître des classiques et le romantique aux gilets flamboyants se reconcilièrent dans le culte de la Grèce. Mais Gautier était romantique, ultra même ; il avait une peur atroce de ressembler à tout le monde, et il lui déplaisait de n'avoir pas ses grands hommes à lui ; il voulait des admirations aussi paradoxales que ses cravates. Et il avait à cœur de soutenir toutes les hardiesses, d'applaudir plus fort que les autres aux mérites incompris. Ainsi moitié par la sûreté de son goût, moitié par affectation combative, il se maintint dans un bel éclectisme, et sut défendre Delacroix sans honnir David. Mais pourquoi s'est-il contenté d'être un amateur qui écrivait bien, et de tirer, des tableaux classiques autant que des romantiques, de beaux effets de style ? Son œuvre critique est une suite de fort jolis articles, vides comme sa poésie, et presque aussi parfaits ; on y retrouve les rêveries étroites et charmantes de son imagination, les richesses de sa joaillerie verbale, et tous les raffinements de métier du « ciseleur des lettres françaises. » Les critiques précises manquent en général, et c'est grand dommage, car il faut reconnaître que

si Gautier avait consenti à étudier de près les œuvres, il eût été un critique d'art excellent.

§ 3. — *Gustave Planche.*

Un homme dont la vie et les œuvres sont également difficiles à classer dans une catégorie quelconque, Gustave Planche, prit dans la critique d'art, de 1831 à 1857, une position indépendante. Il était par tempérament fort bohême, mais en entrant à la *Revue des Deux-Mondes,* qui portait beau, il prit de la critique et de lui-même une haute idée. « Vue de cette façon, écrivit-il un jour (1), la critique est peut-être une entreprise surhumaine. Généralisée et appliquée à tous les ordres d'idées, ils n'appartient qu'à Dieu de la faire ou de l'entamer ». Il ne fut guère qu'un demi-dieu, n'ayant été habituellement que critique littéraire et critique d'art ; mais il n'en pensa pas moins créer des formes éternelles.

Il se composa un style noble et fleuri, en harmonie avec sa dignité et avec son éclectisme, où il entassait pêle-mêle la vieille rhétorique classique, et toute la friperie du bas romantisme (2). Son orgueil d'ailleurs n'avait point de préjugés. Il reconciliait dans l'égalité de son dédain les artistes de plusieurs générations ennemies, et répandait sur les divisions de l'école l'apaisement de son mépris. Il affectait de ne jamais employer les mots de classiques et de romantiques, et considérait les artistes comme des artisans isolés, s'efforçant chacun de son côté, avec sa gaucherie naturelle, vers un idéal accessible aux seuls génies. Sa critique pontificale laissait de temps à autre tomber vers les artistes des avertis-

1. Salon de 1831. Réimprimé dans les *Etudes sur l'Ecole française*, I, p. 166 (1855).

2. « Au-dessous de ces deux grands noms la critique n'est qu'une œuvre mes- « quine et ne mérite pas même le nom d'œuvre : c'est une oisiveté officielle, un « perpétuel et volontaire loisir, c'est la raillerie douloureuse de l'impuissance, le « vote de la stérilité, c'est un cri d'enfer et d'agonie »... « Heureux ceux qui sont « nés sous une étoile féconde, qui traduisent leur pensée en strophes harmonieuses « et gigantesques, en rythmes nombreux et variés, en coupoles aériennes, en dômes « retentissants, en galeries sans fin. Que béni soit le nom des hommes prédestinés « à la gloire, qui trouvent sur la toile ou dans le marbre la forme et la couleur qui « appartient à leur idée !... Gloire et bonheur aux volontés puissantes qui peuvent « convier au spectacle de leur pensée tout un peuple avide et cuivré ! » G. Planche, 1831. *Etudes sur l'Ecole française*, I, 166.

sements et des conseils ; et c'est ce qu'en un jour de modestie il déclarait avoir fait de plus utile. Mais il n'en croyait rien. Il avait réellement, de la critique qu'il voulait faire, l'idée la plus vague. Et qu'importe au fond ? La meilleure critique est celle qu'on fait sans but, pour découvrir le beau, l'expliquer à sa manière, et pour soi. Planche la fit quelquefois ; mais pourquoi, au travers de quelques observations presque justes, ces jets de rhétorique copieuse et médiocre, pourquoi cet amour pervers et furieux du lieu commun ? pourquoi ces prédictions dodonéennes, ces avertissements tragiques, pourquoi un ridicule si exubérant ? C'est que Diderot avait passé par là.

Personne, pas même M. Brunetière, ne dira assez le mal que fit Diderot à la critique d'art française. Par malheur pour nous, c'était un grand écrivain, et un tempérament puissant. Il créa de toutes pièces la seule critique qu'il pût faire, une mise en scène de sa propre personne, de ses fantaisies, de ses impressions, de ses impulsions ; sa sensibilité lui tenait lieu de goût, et il croyait avoir jugé quand il avait pleuré. Puis, comme il avait le respect des métiers, il ajoutait de temps en temps une observation technique, vraie ou fausse, entre un sanglot et une polissonnerie. Et cette critique, cette confidence était déplorablement séduisante. Pour l'imiter il ne fallait qu'une âme sensible et une plume coulantes : Dieu sait si les journalistes manquent de l'une ou de l'autre dans l'occasion ! De longtemps on n'entendit plus parler d'art que des écrivailleurs ignorants et copieusement sensibles.

Il en est peu qui aient été meilleurs élèves de Diderot que Planche. Son unique méthode consiste à décrire le tableau, à reconstituer tant bien que mal les sentiments des personnages et à décrire ensuite l'impression morale que produit le tout sur le spectateur. D'impression esthétique, point. Planche ne voit pas le tableau, il ne voit que le sujet ; probablement il estimait que l'idéal de la peinture est de se faire oublier, et de donner l'illusion de la réalité. La photographie en couleurs l'eût pleinement contenté, je le crains, à condition d'être touchante. Car il porte, lui aussi, un cœur sensible ; à chaque

instant il parle du caractère pathétique des tableaux ; il fait de ce caractère une des lois de la peinture moderne (1) et parfois même il verse un pleur d'admiration, à la mémoire de Denis Diderot (2). Le pis est qu'il ne semble point s'apercevoir de ce défaut, visible pourtant, de sa méthode, et que son œil s'accommode à merveille de la poutre qu'il contient. Il éprouve de temps en temps le besoin de dauber sur la critique d'art « littéraire » (3) et n'épargne même pas Diderot, à qui il doit tant : Il lui reproche d'avoir « fait de la morale à propos de la peinture » (4). Il se croyait bien supérieur, pour quelques intentions de critique précise qu'il avait parfois, assez malheureusement. Il avait entendu des peintres parler de leur art, et leur langage, leur habitude de considérer surtout la technique, lui avaient semblé très beaux. Il sentit peut-être que c'était là la seule critique qui ne fût pas un pur verbiage ; et plutôt il y vit le moyen de se faire une critique qui ne fût pas celle de tout le monde. Car il ne haïssait rien tant, et selon moi justement, que cette prétention du vulgaire à se connaître aux choses d'art. Toujours est-il qu'il se mit à enchâsser dans ses périodes des observations sur le dessin, ou sur le coloris. Elles sont d'une insuffisance bouffonne : ne sachant rien de l'anatomie, il n'examine des corps que ce que tout le monde en voit, le visage et les mains ; et il en dit ce qu'en peut dire un littérateur qui n'a jamais tenu un crayon. Ses opinions sur la couleur sont plus simples encore ; elles se réduisent d'ordinaire à une épithète comme belle (5), ou toute autre aussi riche de sens. Aussi est-il fort difficile de savoir ce qu'il a compris aux œuvres des hommes dont il a parlé. Mais qu'importe, après tout, pourvu qu'il ait défendu les bons ? Ses préférences et ses haines sont d'ordinaire beaucoup plus intelligentes que les motifs qu'il en donnait. Il est un des rares qui ne se soient pas engoués de Delaroche et de Vernet, et qui aient

1. Désormais l'énergie, l'expression dramatique, sera la première constitution de toute peinture. *Et. sur l'Ecole franç.* I, 170 (1831).

2. « Mais j'y cherche vainement les épaules de la taille et la Desdemona, qui m'a fait si souvent pleurer ». *Ib.*, I, 38 (1831).

3. *Ib.* (Introduction, (I, 137), 1831). — I, 303 (1836)

4. *Ibid.*, I, 171.

5. *Et. éc. fr.*, I. 39, dernière ligne.

constamment soutenu Delacroix. Il encourageait ainsi les vrais artistes, et c'est ce que nous pouvons lui demander de meilleur. Il soutint en plus d'une rencontre contre ses contemporains des hommes qu'il ne comprenait pas mieux qu'eux, et il faut lui en savoir gré deux fois. Ne lui faisons pas payer trop cher l'excessive renommée dont il jouit de son vivant ; laissons-lui le mérite d'avoir été un critique indépendant, utile peut-être, qui avait le goût des grandes choses, et qui eût été sans doute un fort bon critique, s'il avait su ce que c'est que la peinture, et s'il avait pu écrire simplement.

§ 4. — *Constitution d'un genre littéraire.*

Tels étaient les principaux critiques parmi lesquels Mérimée allait prendre place : ils n'étaient pas d'une supériorité à le décourager. Leurs opinions étaient assez variées pour lui laisser sa liberté de choix, assez peu fondées en général pour ne pas gêner sa pensée personnelle. Il ne trouvait en somme, de quelque côté qu'il se tournât, qu'à priorisme et que préférences plus ou moins sincères, toujours irraisonnées. Les abonnés des journaux lisaient les grands discours des admirateurs de Delacroix, des admirateurs de David, et jetaient leur journal sans avoir une conviction de plus. Pourquoi Delécluze croyait-il à l'immortalité des principes davidiens ? pourquoi Planche, tel un Dieu au jugement dernier, faisait-il de l'un un élu, de l'autre un réprouvé ? Et pourquoi les uns et les autres se contredisaient-ils eux-mêmes prouvant ainsi l'insuffisance ou l'absurdité de leurs méthodes ? Personne ne le savait, et les auteurs eux-mêmes s'en souciaient fort peu. Au fond, peu leur importaient et la précision et la vérité. La critique, en dépit de leurs prétentions, était pour eux surtout un exercice de style, un art de journalistes amateurs et lettrés. Que l'on compare en effet le soin, quelquefois la valeur de la forme, aux nullités qu'elle revêt ; et qu'on remarque que leurs théories sont incertaines, mais leur langue très formée. Ils avaient un vocabulaire, où entraient un certain nombre de termes spéciaux, presque toujours les mêmes, et qu'ils se prêtaient, de Delécluze à Gautier. Il y avait une

série d'épithètes qui caractérisaient toutes les méthodes courantes d'exécution (1) ; on avait également une série complète applicable au dessin (2), le tout aussi peu précis que possible, et consistant principalement en adjectifs imprévus ou réservés à un autre ordre de sensations. Mais surtout ils appliquaient aux œuvres d'art une incroyable quantité de mots de la critique littéraire. Les comparaisons avec la littérature et la poésie sont continuelles chez eux (3), et les mots de poèmes, de pages, transportés aux tableaux, et tout l'insupportable verbiage métaphorique de littérateurs qui cherchent l'enthousiasme (4). Planche est parmi les grands coupables de cette manie durable : il est le premier à avoir dit d'un tableau qu'il était « bien écrit (5). » Manie qui ne serait que ridicule, si elle n'était la preuve de l'éternelle maladie littéraire dont souffrait alors la critique d'art, et dont elle n'est pas près de guérir.

ALBERT PAUPHILET

(à suivre)

1. Exécution sèche (I, 43, Planche, *Et. éc. fr.*) — lâchée (*Ibid.*, I, 28 ; I, 31. I, 51, etc.) — souple (I, 39 ; I, 54), etc.

2. Dessin sommaire, lâchée (passim), la souplesse encore réapparaît et généralement les mêmes termes, qui servent pour l'exécution et aussi pour le coloris.

3. « On ne jugeait pas ces mordantes allusions au passé (les tableaux d'Horace Vernet) comme des morceaux d'histoire, *d'éloquence*, *de poésie*, où la vérité, l'inspiration, le gain, sont une mise indispensable ; on les applaudissait comme une réplique abrupte, incisive, cruelle ; on les aimait comme une vengeance dont on prenait sa part » G. Planche. *Et. éc. fr.*, I, 203 (1833).

4. Il serait fastidieux d'énumérer tous les emplois des mots « littéraires » de Planche. Notons seulement quelques emplois dénués de toute préparation et qui prouvent à quel point ils étaient usuels : « La mort du Poussin est le plus beau *poème* de M. Granet... » (1.244) Cf. I, 224. Et Gautier : «... écrire une grande *page* biblique avec ce *style* sérieux et simple qui caractérise la manière » (Salon de 1839) (*la Presse*).

5. *Et. éc. fr.*, I, 242 (1834).

DOCUMENTS INÉDITS



LETTRE D'HÉGÉSIPPE MOREAU

Les lettres du poète de *la Voulzie* sont extrêmement rares. En voici une très intéressante dont nous devons l'obligeante communication à M. Macqueron, riche collectionneur d'autographes : Elle doit être de l'année 1836 ou 1837, car il y est question des frais d'impression du *Myosotis* qui parut en 1838.

A SA SŒUR

20 décembre.

Vous vous inquiétez de ma santé, bonne sœur, rassurez-vous sur ce point. Vos soupçons ne sont pas fondés, ce dont je souffre actuellement, c'est d'une espèce de fièvre cérébrale fort tenace et fort douloureuse pendant l'été, mais supportable pendant les autres saisons. Je suis heureux d'apprendre que votre voyage à Troyes contremandé n'a pas fait tomber ma lettre dans les mains d'un tiers. Je vous avoue que j'attends sans grand plaisir la visite de Mme Guérard, bien que je l'aime de tout mon cœur. Je voudrais paraître devant elle avec les signes extérieurs d'une grande aisance. Je sais que ces petites choses ont beaucoup d'influence sur elle, et, malheureusement il m'est difficile pour le moment de lui donner cette satisfaction. Votre frère est un bon jeune homme ; je l'ai toujours trouvé tel, et je suis content, mais non surpris, d'apprendre qu'il ne m'a pas gardé rancune. Vous avez bien raison d'appeler énigme l'offre que vous me faites à l'oc-

casion de mes vers. Je ne la comprends pas. Je crois cependant deviner que cet argent viendrait d'une autre bourse que la vôtre, et je désire avoir deviné juste. Je rougirais d'accepter encore vos dons ; d'autant plus que j'ai tout lieu de croire que le débit de la publication n'en couvrira les frais qu'à grand'peine. Ils monteront à cinq cents francs au moins, à six au plus ; il (est) difficile de préciser d'avance combien le manuscrit donnera de feuilles d'impression. Du reste, je ne tiens pas autant à ce projet que vous pourriez le croire. Pardonnez-moi, bonne sœur ; je m'aperçois en vous écrivant que ma lettre est froide comme glace. C'est que je suis dans un de ces moments d'amertume d'autant plus cruels qu'on ne sait à qui s'en prendre pour se venger. Je ne puis vous cacher que je suis horriblement malheureux. Remarquez que je dis *malheureux* et non misérable. J'éprouve un dégoût de la vie continuel et profond dont vous ne sauriez vous faire une idée. Je n'ose vous dire jusqu'à quel point cela va quelquefois. Vous ne me croiriez pas ou vous seriez épouvantée. Je voudrais devenir dévot. Si vous l'êtes un peu, priez Dieu pour moi.

Votre frère

H. MOREAU

P. S. — Si vous ne m'écrivez pas d'ici à huit jours, adressez votre lettre *poste restante,* car à cette époque j'aurai changé de logement.

H. M.

VARIA

Un monument à Villiers de l'Isle-Adam [1]

L'auteur de l'*Eve future,* qui devait être avec ce merveilleux roman l'un des maîtres du Symbolisme, se révéla tout d'abord comme un romantique et son œuvre romantique est assez considérable pour lui mériter quelque attention de la part des lecteurs de cette revue ; même si cette œuvre forme justement la partie la moins connue de tout ce qu'il a produit. Je dis justement car il est certain que malgré sa valeur on ne peut la comparer aux *Contes*, à l'*Eve future,* à *Tribulat Bonhomet* et ce n'est pas l'auteur de *Morgane* qui a pu inspirer à Frédéric Brou son extraordinaire monument.

Villiers de l'Isle-Adam débuta par des vers ; il lut ses premières strophes un soir d'été dans une propriété des environs de Saint-Brieuc et, chose rare aux débuts d'un poète, ses parents s'enthousiasmèrent pour le *Robinson des Arbres.*

Tel était le titre de cette pièce qui ne figure pas dans les poésies de Villiers.

Deux essais de poésie, 16 pages in-8°, parut en 1858 ; puis vinrent les *Premières poésies* où l'imitation des romantiques est visible. Les strophes que voici font songer à Lamartine :

Allons chante, ô poète... avant que les années
Que le passé va prendre et qu'un Dieu t'a données

1. A propos de la publication de *La Résurrection de Villiers de l'Isle-Adam* — par Léon Bloy — une plaquette in-8° avec une reproduction de la maquette du monument de Frédéric Brou. Blaizot, éditeur.

Et l'automne parut, des pampres sur le front,
Sifflant un air très doux plein de mélancolie.

Fort peu de temps après, le mistral devint sourd ;
Puis il connut la route où, chaque pas, l'on sème
Quelque chose de soi ; son vol était plus lourd,
Même il ne savait plus ce qu'on dit quand on aime.
La vallée, elle aussi, vieillissait, ses cheveux
Etaient tout saupoudrés d'une neige éclatante...
L'hiver régnant en maître, ils apprirent tous deux
Combien la solitude alors est plus poignante.

Depuis, ce fut ainsi, toujours : sans nous lasser,
Chaque saison revint avec son long cortège,
Et la fleur et l'oiseau ne firent que passer,
Et les prés jadis verts se couvrirent de neige.
Lors, on m'a dit aussi qu'à partir de ce jour,
Imitant le mistral et la belle vallée,
On vit maints jeunes gens qui se parlaient d'amour,
Et plus d'un qui sortait meurtri de la mêlée.

II

Sonnet

à Mlle Marie-Thérèse T.

Sur un sonnet, — la belle affaire ! —
Durant huit mois, j'ai médité ;
Je n'avais qu'un sonnet à faire
Et j'ai laissé passer l'été.

C'est qu'un sourire me fait taire,
Qu'un mot détruit ma volonté,

Que j'eus pour parrain le mystère
Pour marraine la liberté :
C'est qu'un vers débute et s'achève
Parfois sur les ailes du rêve,
Qui n'a plus de sens au matin,

C'est qu'il faut aux fleurs pour éclore,
Avec les perles de l'aurore,
Le premier baiser d'un lutin.

III

Souvenances

à Mme D.

Mon âme se souvient parfois d'étranges choses :
Je revois un grand lac au pied d'un château fort,
Où la brise légère apporte à l'eau qui dort
Tous les chants des oiseaux et les parfums des roses. —
Caressant les cheveux d'un page favori,
C'est là que, chaque soir, l'épouse du vidame
Vient rêver de l'Espagne où combat son mari... —
Auprès de vous, hier, mon âme a refleuri,
J'étais le page blond, et vous la gente dame.

En reine d'un tournoi, je vous revois encor.
C'est dans une clairière où, parmi les cépées,
Un vénérable ermite a béni les épées.
Entr'ouvrant d'une main la tente de drap d'or

Que le soleil levant baise de sa caresse,
A chacun, duc ou comte, ou simple timbalier,
Vous donnez un regard, un geste de déesse ;
Vous êtes la beauté, la grâce, la jeunesse,
Et moi je suis toujours votre humble chevalier.

Puis, nous changeons de mode ainsi que de langage ;
Sur le fleuve du Tendre ensemble nous voguons,
Et j'ai, pour vous bercer des plus douces chansons,
Accordé mon théorbe à ceux du voisinage.
J'ai composé pour vous des épitres en vers,
J'ai pris pour horizon le bout de votre voile ;
En vous, j'ai mis mon âme, en vous mon univers,
En vous mon espérance au milieu des revers,
Et je suis un marin dont vous êtes l'étoile.

Puis voici qu'on se bat ; la Révolution
Comme un fleuve de sang roule à travers la France,
Et dans votre castel, joyau de la Provence,
Les rustres du village ont fait irruption
Ils sont venus nombreux pour piller et détruire,
Ils poussent un long cri : Mort à la ci-devant !
Mais vous apparaissez au balcon ; d'un sourire
Vous faites un miracle impossible à décrire,
Qui change un fanatique en amoureux fervent.

Puis l'Empire s'élève au bruit des chevauchées,
Et tout conscrit partant voit luire en son bissac
Les étoiles d'honneur qu'au céleste bivouac
Pour ses vieux grenadiers l'Empereur a fauchées.
Moi, j'entends votre nom dans l'écho du tambour,
C'est à vous que je rêve en parcourant l'Europe,
C'est pour vous que j'égrène à l'aube, chaque jour,
Le divin chapelet de tendresse et d'amour,
En vous que je révère une autre Pénélope :

Les hiboux font leurs nids aux fentes des châteaux...
Du cher passé défunt reste bien peu de chose !
Les ronces, l'aubépine où l'abeille se pose,
Ont fleuri les vieux murs et comblé les créneaux.
Plus de tournois, hélas, vous n'êtes plus princesse,
Mes vers pour s'envoler n'ont plus le même essor,

Je n'ai plus d'autrefois ma force et ma hardiesse
Ni mes refrains de guerre à la brûlante ivresse,
Et mon rève est détruit, mais je vous aime encor.

IV

Réponse à une demande d'autographe

Quelle erreur profonde est la vôtre !
Que me parlez-vous de talent ? —
Mais ce n'est pas moi, c'est une autre,
Vous vous trompez assurément.

Car, si j'aime la poésie,
Si je raffole de beaux vers,
C'est qu'un poète de génie
Fut de tout temps mon univers ;

Si je chante par aventure,
C'est que mon âme tout le jour
Ecouta le divin murmure
Des beaux vers qui parlent d'amour ;

C'est que j'ai l'humeur babillarde,
Le cerveau plein de rimes d'or,
Qu'il est fêlé, — que par mégarde,
Quelques-unes ont pris l'essor ;

Mais votre erreur est bien profonde
Si vous me croyez du talent.
Je suis heureuse d'être au monde,
Et je le dis — tout simplement.

Les fillettes de chez nous

Les filles d'Arles, en chantant,
Vont deux à deux par les prairies,
Et l'on voit flotter un instant
Les « *chapelles* » de tulle blanc
Que le mistral, par les prairies,
Caresse de l'aile gaîment
Comme autant de plantes fleuries.

Mais les fillettes de chez nous
S'en vont danser à la nuit brune ;
Les rossignols seraient jaloux
S'ils entendaient les mots très doux
Que l'on échange à la nuit brune
Par les sentiers creux où les houx
S'argentent d'un rayon de lune.

Les Bretonnes, devant la mer,
Rêvent du beau pêcheur d'Islande.
Il est parti, vaillant et fier ;
Reviendra-t-il ?... Un souffle amer
Parfois frissonne sur la lande,
Et dans le ciel plus d'un Pater
Monte pour le pêcheur d'Islande.

Mais les fillettes de chez nous
S'en vont danser à la nuit brune ;
Les gars bretons seraient jaloux
S'ils entendaient les mots très doux
Que chacun dit à sa chacune,
Par les sentiers bordés de houx
Quand l'on revient à la nuit brune.

Filles d'Alsace, au grand nœud noir,
Votre charme est fait de souffrance.
Gardant au cœur un ferme espoir,
Vous nous rappelez le devoir,
Et lorsqu'à force de souffrance
Le pays doute : « Il faut vouloir ! »
Criez-vous au peuple de France.

Mais les fillettes de chez nous
S'en vont danser à la nuit brune ;
Et, trébuchant sur les cailloux,
L'amour les suit à pas de loups
Quand l'on revient à la nuit brune,
Par les sentiers bordés de houx
Qu'argente un fin rayon de lune.

ALICE LARDIN DE MUSSET

POÉSIES

I

Ballade du Mistral

Le mistral, un matin, s'aperçut tout à coup
Qu'il était amoureux de la plaine du Rhône ;
La vallée en sentit, dit-on, le contre-coup,
Car d'un bout de causette elle lui fit l'aumône.
Il vint au rendez-vous, soupira tendrement,
De sa grande aile blanche effleura toutes choses....
Et ce fut de ce jour que naquit le printemps,
La saison des oiseaux, des amours et des roses.

Pendant deux ou trois mois, le calme fut profond ;
Le mistral adorait la vallée, en extase ;
Mais, un beau soir, blessé par elle, et furibond,
Il partit, ébranlant les Alpes sur leur base.
Sa douleur fut immense et pleine d'âpreté,
Ses sanglots déchirants, ses larmes abondantes....
Lors, cessa le printemps qui fit place à l'été,
Aux orages nombreux, aux averses brûlantes.
Puis, petit à petit, le mistral se calma ;
Les larmes qu'il versait devinrent moins amères ;
Son grand courroux passé, bientôt il désarma,
Et regardant tomber les feuilles éphémères,
Il murmurait : « Ainsi, vos charmes passeront,
Plaine que j'aimais tant, que je vis si jolie.... »

Sous leur manteau funèbre aient glacé ton essor ;
Puisque de ta douleur tes romances sont nées
Puisque tu peux chanter encor !

Mais si tu sens pleurer ton cœur sous ton sourire
Oh ! puissent se briser les cordes de ta lyre,
Et ton chant se mêler au chant des matelots !...
« ... Souffre seul !... Et tout bas si ton âme soupire,
« Livre sa plainte au bruit des flots !... »

Celles-ci écrites beaucoup plus tard sont imitées de Victor Hugo :

J'ai perdu la forêt, la plaine
Et les frais avrils d'autrefois.
Donne tes lèvres : leur haleine
Ce sera le souffle des bois !

J'ai perdu l'océan morose
Son deuil, ses vagues, ses échos ;
Dis-moi n'importe quelle chose :
Ce sera la rumeur des flots.

Dans un article du *Mercure de France* (n° 8), M. Rémy de Gourmont a parlé d'une curieuse brochure signée Villiers de l'Isle-Adam et intitulée *Nouvelle application de la vapeur à la navigation* (4 pp. in-4° lithographiées. Paris-Michel, 1859), qui bibliographiquement devrait se placer ici; mais je ne sais s'il faut attribuer la paternité de ce petit ouvrage à l'auteur des *Contes cruels* et voici pourquoi :

Un Villiers de l'Isle-Adam (Abel-Ernest) est mort au Mans le 21 mars 1904. Il se prétendait, comme Philippe-Auguste-Mathias, descendant du grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, était né le 30 novembre 1835 à Mamers et étudia au collège de cette ville et du Mans. Après avoir fait son droit à Paris, il se fit inscrire au barreau du Mans et y exerça pendant plus de trente ans la profession d'avocat.

Le baron Abel de Villiers de l'Isle-Adam s'occupait beaucoup des questions scientifiques et il a publié plusieurs mémoires dans les bulletins des sociétés savantes dont il faisait partie.

On lui doit notamment : *L'hypnotisme revenu à la mode*, *Notions d'agriculture à l'usage des écoles*, *notice sur Jean Bodreau*, 1857. *Résistance des Matériaux et stabilité des constructions*, etc., etc.

Le petit livre signalé par M. de Gourmont me semble compléter cette liste plutôt que celle des ouvrages du grand Villiers.

En 1862, *Isis* parut, œuvre imparfaite et quelquefois incohérente, mais d'un style superbe qui annonce déjà celui de l'*Eve future*.

Ellen et *Morgane* (1866) ont été analysés très particulièrement par Verlaine dans *Les hommes d'aujourd'hui*. C'est bien le Villiers romantique qui a signé ces deux pièces. *Ellen* fut joué en 1895 sans succès.

En 1867, Villiers de l'Isle-Adam débuta à la *Revue des Lettres et des Arts* par *Claire Lenoir*, un chef-d'œuvre qui serait son chef-d'œuvre si depuis, il n'avait écrit l'*Eve future*. En 1887 *Claire Lenoir* précédée de trois nouvelles dont l'admirable *Tueur de Cygnes* devint *Tribulat Bonhomet*.

Deux petites pièces *L'Evasion* et *La Révolte* précèdent le dernier ouvrage romantique de Villiers, *Le Nouveau Monde*, drame en 5 actes en prose, couronné au concours en l'honneur du centenaire de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis.

Enfin se révéla, avec les *Contes Cruels* et l'*Eve future*, le merveilleux ironiste, le railleur impitoyable et le symboliste qu'un groupe d'admirateurs a voulu glorifier aujourd'hui.

C'est l'auteur de ces deux livres qui s'annonçait à travers les œuvres plus ou moins romantiques qui les précédèrent, et c'est cette manière-là qui fut vraiment celle de Villiers et qu'il affirma dans ses derniers volumes de contes et dans son drame d'*Axël*.

Le monument de Frédéric Brou est plus qu'une glorification. Comme l'a magnifiquement dit Léon Bloy, c'est une

résurrection : Un cercueil debout et devant le cercueil une femme, symbole de toutes les créations féminines de Villiers. D'un geste vigoureux et charmant à la fois, elle arrache les planches de la bière et on voit apparaître le buste de Villiers vivant, c'est-à-dire ressuscité par la *gloire*.

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour juger comme il faudrait l'art de Frédéric Brou ; je sais seulement qu'il a donné au Salon de 1905 un *Léon Bloy sur le pavé* d'une ressemblance si parfaite et d'une si profonde intensité de vie que les amis de l'auteur du *Désespéré* en ont crié de joie. Le monument que le jeune sculpteur offre maintenant à notre admiration est grandiose et émouvant parce qu'il rend très exactement la pensée du grand poète qui ne comprenait la gloire qu'à la façon dont un Frédéric Brou la lui a donnée.

C'est cette analogie entre l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam et celle de son sculpteur que Léon Bloy a mise en lumière dans les pages splendides qui forment sa brochure : *La résurrection de Villiers de l'Isle-Adam.*

Qui donc pouvait mieux nous parler de Villiers que cet autre artiste de génie exilé, comme il le fut sur cette terre de désolation ?

Déjà, dans *La femme pauvre,* Léon Bloy avait tracé de son ami, un inoubliable portrait. Dans la plaquette qu'il vient de publier, c'est surtout l'esprit de Villiers de l'Isle-Adam dont il nous fait voir tous les aspects. Avec quelle éloquence ? Jugez-en :

« Il était d'ailleurs un de ces rares adeptes qui nient la mort, se persuadant que l'autosurvie est un acte simple de la volonté et qu'il est incomparablement plus facile de s'éterniser que de finir. Selon lui, la mort dont parlent tant les imbéciles, n'était qu'une imposture, une insoutenable imposture inventée par les fabricants de couronnes et les marbriers.

Il avait même écrit, pour son usage personnel, une fantaisie hégélienne, hélas ! — sur cet objet en vue d'établir qu'êtres et choses ne peuvent avoir d'autre maintien devant l'Infini que celui qu'il plaît à notre conscience de lui accorder.

Il vivait donc au milieu d'un groupe superbe dont il avait depuis longtemps obtenu la résurrection — nullement ému

d'aboucher ensemble des guerriers ou des magistrats séparés par toute la largeur des siècles et dont la personnalité même se perdait pour lui dans l'admirable cohue des individus de son sang.

Délices de l'Imagination, voluptés du Rêve, qui vous connaîtra comme celui-là vous a connues ? »

Ainsi Léon Bloy et Frédéric Brou ont relevé le cercueil de Villiers de l'Isle-Adam ! Souhaitons maintenant que les rêveurs et les railleurs auxquels fut jadis dédiée l'*Eve future*, aient le courage de les aider à le maintenir debout pour que la *Gloire* puisse achever victorieusement, à la face des indifférents maudits, sa lutte contre la Mort.

RENÉ MARTINEAU

31 janvier 1907.

Les souscriptions au monument Villiers de l'Isle-Adam sont reçues chez M. Blaizot, trésorier du Comité, 22, rue Le Pelletier. Paris.

LE ROMANTISME AU THÉATRE

ET A TRAVERS

LES JOURNAUX ET LES REVUES

Bien que la nouvelle interprétation du chef-d'œuvre d'Alfred de Vigny laisse beaucoup à désirer, il faut remercier M. Antoine de l'avoir remis à la scène où les dernières générations ne l'avaient pas encore vu. M. Aldophe Brisson trouve la pièce souverainement ennuyeuse et ne s'explique la grande réputation dont elle jouit encore aujourd'hui que par ce fait que tous les ratés et les incompris de la littérature se sont reconnus et admirés, à partir de 1835, dans le personnage de *Chatterton*. — Et ceux qui s'étaient tués ou qui étaient morts de misère quelque temps avant la représentation de ce drame, ne furent-ils pour rien dans son succès ? — En vérité, M. Adolphe Brisson fait bon marché du talent du poète et du dernier acte de *Chatterton* où se trouve une des plus belles scènes qui soient au théâtre. Si au lieu de l'avoir vu jouer par Mlle Bellanger qui, du reste, y est charmante, il avait vu Marie Dorval dans le rôte de Kitty Bell, M. Adolphe Brisson comprendrait sans doute l'extraordinaire succès de cette pièce. C'est que Marie Dorval avait derrière elle tout un passé auquel elle faisait en quelque sorte violence ; c'est que l'amour l'avait transfigurée elle aussi ;... A défaut de Marie Dorval, je souhaite à mon excellent confrère de voir Mme Sarah Bernhardt dans ce rôle. Ce jour-là il ne dira plus que *Chatterton* est une pièce souverainement ennuyeuse.

Quant à moi, j'estime qu'elle survivra à la plupart des pièces du théâtre romantique peut-être parce qu'elle est la moins romantique de toutes.

Théatre-Français. — Reprise de *Marion Delorme*. M. Jules Claretie a eu l'heureuse idée de reprendre cette pièce, la première en date de Victor Hugo pour l'anniversaire du poète qui tombe le 26 février. Nous parlerons de cette représentation dans notre prochain numéro.

Revue des Revues. — N° du 1er février : *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Edmond Scherer*.

Revue hebdomadaire du 26 janvier. — *Les idées religieuses d'Alfred de Musset : La sœur Marceline* par Léon Séché.

Revue de Fribourg. — N° de décembre 1906 : *La religion d'Obermann* par G. Michaut.

LE CINQUANTENAIRE D'ALFRED DE MUSSET

Le 2 mai prochain, il y aura cinquante ans qu'Alfred de Musset est mort. A cette occasion M. Léon Séché publiera au *Mercure de France* la Correspondance du poète, et les *Annales romantiques* organiseront une manifestation en son honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie du Mercure de France. — *Lettres de Baudelaire*, 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Cette correspondance s'étend de l'année 1841 à l'année 1866. Elle est très intéressante pour la vie de Baudelaire et pour l'histoire de ses ouvrages, mais pourquoi l'avoir publiée sans avant-propos et surtout sans notes ? Il y a des choses incompréhensibles qu'un tout petit filet de lumière eût éclairées. Par ce temps d'élections académiques, je recommande les lettres de Baudelaire à Sainte-Beuve et à Alfred de Vigny, de l'année de 1862. On sait que le poète des *Fleurs du Mal* posa sa candidature au fauteuil vacant du Père Lacordaire.

On trouva alors cette idée biscornue. Un poète vouloir remplacer un prédicateur ! Aujourd'hui la chose ne surprendrait personne, puisque l'Académie, par une note officieuse publiée dans le journal du *Temps*, nous a fait savoir que c'était une tradition surannée et à laquelle elle entendait renoncer dans le présent et dans l'avenir, que celle qui consistait à remplacer un poète par un poète et un historien par un historien.

Voici donc ce que Baudelaire écrivait à Alfred de Vigny le 26 janvier 1862, au sujet de la candidature :

« Avant de prendre une décision définitive, j'ai voulu savoir votre avis. Selon votre réponse, j'écrirai avant mercredi, une lettre à M. Villemain, destinée à être communiquée à MM. de l'Académie.

« Cette lettre, d'une forme un peu abandonnée, comme peut l'être celle d'un novice, dira en substance, que à défaut d'une ressemblance complète entre les ouvrages du défunt et ceux du candidat, l'enthousiasme du dernier me paraît une raison suffisante d'option, dans le cas de deux fauteuils vacants :

« Que, d'après cette théorie, le candidat le plus parfait qu'on puisse supposer devrait s'abstenir, s'il ne trouvait pas dans la vie les ouvrages du défunt autre chose que des motifs d'admiration raisonnée, c'est-à-dire la sympathie et l'enthousiasme.

« Que, le père Lacordaire excitant en moi cette sympathie, non seulement par la valeur des choses qu'il a dites, mais aussi par la beauté dont il les a revêtues, et se présentant à l'imagination non seulement avec le caractère chrétien, mais aussi avec la couleur romantique (j'arrangerai cela autrement), je prie M. Villemain d'instruire ses collègues que j'opte pour le fauteuil du père Lacordaire. »

Tout ce passage était souligné. Il serait curieux de déterrer la lettre de candidature de Baudelaire à l'Académie. Si elle était conçue dans cette forme, elle a bien dû faire rire les Immortels d'alors.

Un Bibliophile

Le Gérant : Léon Séché

Imp. Bonvalot-Jouve, 15, rue Racine, Paris.

Mérimée critique d'art en 1839

(*Suite*)

CHAPITRE III

L'entourage de Mérimée

§ 1. — *La famille.*

Le seul homme qui eût peut-être pu sauver la critique, pour un temps, était précisément un littérateur, notre Mérimée. Mais il était à moitié peintre, et avait toujours vécu avec des artistes. Nous ne dirons rien des œuvres picturales de Mérimée ; nous n'avons pu les voir, et l'ouvrage de M. Tourneux nous les fait insuffisamment connaître. Son père, Léonor Mérimée, avait été élève de Vien et de David, et était naturellement resté partisan de l'art que sa jeunesse avait connu, et qui lui avait valu ses succès. Il n'était peut-être pas aussi assuré qu'un Delécluze de l'éternelle supériorité de David ; mais les principes de ce maître lui paraissaient en harmonie avec les meilleures traditions de l'art, et il révérait en lui toute sa gloire des vieux maîtres. Les tableaux contemporains lui suggéraient immédiatement l'idée de quelque modèle ancien ; il était heureux de retrouver dans les essais de Prosper la couleur des maîtres qu'il avait imités (1). On ne sau-

1. Lettre à S.-J. Rochard.

rait imaginer un esprit plus naturellement contraire à la nouveauté. Une innovation qui se fût présentée sans un patronage illustre, lui eût paru un monstre en peinture ; son fils en garda un grand respect pour l'inimitable supériorité des peintres anciens. Léonor était d'ailleurs convaincu de l'irrémédiable décadence de l'art ; il prédisait aux peintres contemporains des élèves plus mauvais qu'eux encore, et s'attachait en désespéré à tout ce qui pouvait retarder la ruine de l'Ecole. Il crut avoir trouvé un moyen de l'arrêter. Pendant quarante ans il composa son grand ouvrage sur les « Procédés de la peinture à l'huile » dont il ramassait les éléments dans tous les Musées d'Europe, à travers toutes les écoles. Il finit par abandonner la peinture pour ces recherches techniques, et il acheva en savant une vie qui n'avait jamais été très artistique. Prosper Mérimée reçut de lui, outre des connaissances qui n'étaient pas communes, une haute idée de l'importance du métier dans l'art. La manière dont un peintre dessinait, mêlait et touchait la couleur, toute la cuisine de l'art prit dans son jugement l'importance qu'elle avait eue dans la vie de son père. Il connut par là que certains tons des Vénitiens ou des Hollandais, où nous voyons une profondeur merveilleuse de poésie et de rêve, n'étaient que le résultat d'anciennes trouvailles dont les maîtres léguaient le secret à leurs élèves. Et non moins que les enseignements, l'exemple de cet artisan laborieux et sans génie put lui inspirer cette défiance qu'il eut toujours des explications littéraires en peinture, ce refus excessif parfois, semble-t-il, d'élever sa critique au-dessus de la matière de l'art, et de rechercher l'intention des artistes (1).

§ 2. — *Le monde.*

Il vivait dans le monde plus que dans sa famille, surtout vers 1839, et il paraît bien avoir subi, plus qu'on ne le dit

1. « Je suis habitué à ne considérer que le dessin et la couleur dans un « tableau. En vous parlant des Grâces de lord Ward, je n'ai pu que vous dire ce « que je pensais de leur beauté. Je doute que Raphaël ait eu une idée morale en les « peignant. » (*Une correspondance inédite*, 20 août 1857.)

généralement, l'influence de ses amis, qui ne le valaient pas. Cette influence, en ce qui nous intéresse ici, est fort difficile à déterminer, faute de documents. Il est probable que chez Mme Récamier on parlait quelquefois d'art ; rien pourtant ne nous est parvenu de ces conversations. Faut-il le regretter beaucoup ? A voir la place minime que tient la peinture dans la Correspondance d'Ampère avec Mme Récamier, on devine qu'elle devait intéresser les familiers de l'Abbaye-aux-Bois beaucoup moins que la littérature. Jean-Jacques Ampère était un ami de jeunesse de Mérimée et le voyait souvent chez son père, André, le physicien. Dans cette famille singulièrement intelligente, mais beaucoup plus curieuse de science et de philosophie générale que de choses d'art, malgré les assez nombreux essais poétiques de Jean-Jacques, Mérimée aurait pris, s'il ne l'avait eu déjà, le goût de la précision, et la haine des vains discours sur l'esthétique. Son camarade Jean-Jacques était loin d'être insensible au pittoresque ; mais il ne le sentait que dans la nature, et dans les tableaux où il retrouvait des choses vues, quelques parcelles de sa vie passée. Il ne vit au Salon de 1824 que les paysages d'Italie, qui lui rappelaient des jours d'enivrement et d'amour ; le reste le laissait froid. La nature même paraît ne l'avoir affecté que quand il y pouvait mêler quelque rêverie personnelle, et lorsque ses pensées intimes pouvaient revêtir de symboles les lignes et les couleurs des choses. Mais alors même, qui pourrait déterminer ce qu'il y avait dans son émotion de trouble sincère et de ressouvenir ou d'inconsciente imitation littéraire ?

Les mêmes personnages se retrouvaient dans presque tous les Salons de Paris ; la personne de la maîtresse de maison pouvait changer un peu leur ton, mais non leurs idées. Chez Mme Ancelot, chez le baron Gérard, chez Delécluze, chez Cuvier, Mérimée apportait, avec plus d'entrain peut-être que chez Mme Récamier, qu'il aimait peu, la même élégance un peu impertinente et les mêmes dehors sceptiques. Presque tous ces salons étaient composés des débris de la société impériale, et vivaient à peu près sur les mêmes idées, les

mêmes cultes qu'avant 1815. Mérimée devait entendre partout le même langage, les mêmes éloges du classicisme qui donnait à Gérard la gloire, à Delécluze la copie. Il dut entendre partout le même mélange de sottises et de banalités, en même temps qu'il s'habituait à voir les choses du point de vue classique. Sans doute ces salons contribuèrent à l'éloigner insensiblement du romantisme, mais il n'en pouvait recevoir aucune idée : tout au plus un dédain sans âpreté pour la critique d'art, qui n'était là, somme toute, qu'un bavardage de Salon comme un autre.

§ 3. — *Stendhal.*

Il n'en fut pas de même de sa liaison avec Stendhal ; elle datait de 1820, et dura jusqu'à la mort de Stendhal, qui survint malheureusement en 1882. Elle eut sur la plupart de ses idées une grande influence. Ils se voyaient à tout moment. De toutes les sociétés où fréquentait Mérimée, le plus brillant causeur était Stendhal. Sa conversation, dont la vivacité, la fantaisie, étonnèrent tous ceux qui l'entendirent, allait de l'histoire à la politique, de la poésie à l'art dramatique, mais revenait avec une singulière prédilection sur les sujets esthétiques. Il en tirait ses plus brillants paradoxes, ses plus invraisemblables mélanges d'idées justes et de propositions ineptes. Il avait en critique d'art de hautes prétentions : « Les gens de lettres, dit-il quelque part, regardent comme une annexe de leur titre le privilège de juger des tableaux et de la musique. » Aussi en jugeait-il en homme de lettres, uniquement, et Mérimée ne le lui passa point. Nous possédons là-dessus deux textes aussi explicites que possible. « Il « apprécie les maîtres, dit Mérimée de Stendhal dans la célè-« bre brochure H.-B., avec les idées françaises, c'est-à-dire « au point de vue littéraire. Les tableaux des écoles d'Italie « sont examinés par lui comme des drames. C'est encore la « façon de juger en France, où l'on n'a ni le sentiment de la « forme ni un goût inné pour la couleur. Il faut une sensibi-« lité particulière et un exercice prolongé pour aimer et

« comprendre la forme et la couleur. B. prête des passions « dramatiques à une vierge de Raphaël. J'ai toujours soup- « çonné qu'il aimait les grands peintres des écoles lombarde « et florentine parce que leurs ouvrages le faisaient penser à « bien des choses auxquelles sans doute les maîtres ne pen- « saient pas. » — Plus loin il ajoute quelques phrases perfides, des malices d'archéologue, sur l'inintelligence qu'avait Stendhal de la sculpture grecque : — « Il sentait mieux la « sculpture de Canova que toute autre, même que les statues « grecques, peut-être parce que Canova a beaucoup travaillé « pour les gens de lettres. » — Mérimée reprit plus tard cette appréciation, et Beyle ne gagna rien à être jugé plus longuement. Il faut citer ce texte essentiel (1) : « Il me semble qu'il « aimait et recherchait surtout, dans la musique, les effets « dramatiques, ou plutôt qu'en analysant ses impressions « personnelles il les expliquait par la langue dramatique, la « seule qu'il connût ou qu'il crût intelligible à ses lecteurs. « Il en était de même pour les arts du dessin. Admirateur « passionné des grands maîtres des écoles romaine, floren- « tine et lombarde, il leur a prêté souvent des intentions « dramatiques, qui, à mon avis, leur furent étrangères. Lors- « qu'il découvre... une foule de passions ou de nuances de « passion que la peinture ne saurait exprimer, on se demande « s'il a compris les intentions et le but de ces grands maî- « tres. Mais il raconte à sa manière les émotions qu'il a res- « senties devant leurs ouvrages ; il décrit l'effet dans l'im- « puissance d'en expliquer la cause. Probablement, s'il avait « essayé d'écrire à différentes reprises ses impressions devant « un même tableau, il aurait été surpris lui-même de leur « variété. » — On sait de reste que les deux amis « n'avaient peut-être pas une idée en commun », le mot est de Mérimée et tous les témoignages contemporains l'appuient. Par esprit de contradiction ils exagéraient l'un et l'autre leurs idées, et il n'est pas impossible qus nous devions à une cause si mesquine, ce que les idées de Mérimée sur la critique d'art eurent de plus solide, j'en veux dire les négations. Les pires choses

1. *Correspondance de Stendhal.* Notice, page XVIII.

ont parfois un profit inattendu ; le bavardage incohérent de Stendhal, ses épanchements d'homme sensible et fort peu artiste servirent du moins à accroître en Mérimée le dégoût de ce genre de critique, et à lui en faire chercher une autre : c'est assurément là le meilleur résultat de la critique d'art de Stendhal.

§ 4. — *Les artistes.*

Il est fort probable que si Mérimée n'avait connu que des critiques d'art, le spectacle de leurs erreurs et de leur incurable verbiage l'eût toujours empêché d'être leur confrère. Mais il avait pour amis des artistes, et ceux-là lui montrèrent, comme son père, la possibilité de parler des choses d'art sans trop de sensiblerie littéraire. Il connaissait aux environs de 1839 deux groupes de peintres, des Anglais et des Français. Il y aurait d'intéressants chapitres à écrire sur les relations des peintres anglais et français au XIX[e] siècle. On y verrait que les uns et les autres passaient le détroit avec une grande facilité, pour leur plus grand bien. Il y avait à Paris une petite colonie de peintres anglais, que Mérimée, naturellement, connaissait fort bien, quoiqu'il n'en ait point parlé. Mais la correspondance de Delacroix nous révèle ces amitiés, et nous apprend qu'il fut lié avec les Fielding. C'étaient trois aquarellistes d'inégale valeur, mais de grand talent, surtout Antoine Van Dyke, qu'on appelait Copley Fielding, et qui fut président de la Water Colour Society depuis 1831 jusqu'à sa mort (1855). Il était d'une prodigieuse habileté, et envoyait tous les ans aux expositions d'Angleterre ou même de France nombre de marines ou de paysages, élégants, parfois maniérés, mais dont on admirait toujours les délicates gradations de teintes et les effets de lumière. Il fut certainement un de ceux qui fortifièrent en Mérimée le sens de la couleur, et la relevèrent à ses yeux du dédain où la tenaient les classiques. Une de ses phrases sur Stendhal est instructive : « Beyle faisait peu de cas des coloristes. Nous avions de grandes discussions à ce sujet » (1). Mots qui pourraient pas-

1. *Correspondance de Stendhal*, Notice, p. XIX.

ser pour un résumé assez net de l'état du goût en France, avant et après l'influence romantique, et surtout anglaise.

Semblable à celle-là dut être l'influence sur Mérimée d'un autre aquarelliste, Français seulement de nom, S.-J. Rochard. C'était un élève et un ami de Léonor Mérimée, et qui s'était fait par ses miniatures un nom et une fortune en Angleterre. Malgré sa célébrité et son éloignement, il restait en relations avec son vieux maître, qui lui donnait de temps en temps de bons conseils pratiques. Il fut même le professeur de Prosper, et quelques mots de Léonor nous attestent qu'il ne perdit pas son temps (1). Ce n'était pas une moins bonne école pour le critique que pour l'artiste, cette fréquentation des aquarellistes ou miniaturistes, gens d'idéal restreint et de technique raffinée. Qu'il prît le pinceau ou la plume de critique d'art, il devait dorénavant regarder principalement le métier. Avant de se permettre toutes les intentions qu'on découvrait dans la peinture pathétique du temps, le peintre devait connaître son métier, dessiner convenablement, et savoir manier la brosse et la couleur.

Ce que cette conception aurait pu avoir d'un peu étroit et avilissant pour l'art, fut corrigé par l'influence de quelques artistes français que Mérimée fréquentait. Ayant été jadis très romantique il lui restait de ce temps quelques amitiés précieuses. Il vit Louis Boulanger aux réunions romantiques, connut un peu plus Deveria, mais fut lié surtout avec Delacroix et Marilhat. C'étaient des hommes d'intelligence ouverte, qui connaissaient les ressources et le vrai but de leur art. Leur conversation, le spectacle de leurs essais, de l'effort perpétuel de Delacroix surtout vers une expression complète de sa personnalité, fit pénétrer en lui cette conviction, qu'il y a dans la peinture autre chose que des combinaisons de lignes et de couleurs agréables à l'œil, que l'âme de l'artiste s'y exprime, et que si la critique ne croit pas pouvoir parler dignement de cette haute signification, elle doit du moins montrer qu'elle ne l'ignore pas.

1. Lettres de Léonor Mérimée à S.-J. Rochard; 30 mars 1827-14 avril 1827.

CHAPITRE IV

Mérimée en 1839

Ainsi formé par de multiples influences, Mérimée pouvait prendre dans la critique d'art une place prépondérante. Il ne le voulut pas, et préféra généralement le rôle de spectateur, qui allait mieux à son humeur. Sa compétence s'explique en grande partie par son entourage ; mais son indifférence n'a de raisons qu'en lui-même.

Ce devait être une chose intéressante que l'état de sa pensée et de sa conscience à cette époque ; malheureusement il s'y mêlait tant d'adversion pour la littérature personnelle que jamais Mérimée ne fut moins porté à nous faire des confidences et que nous avons de lui, en ce temps, seulement quelques lettres fort disséminées et passablement insignifiantes. Il était fort mondain ; on a vu les salons littéraires dont il était familier ; à défaut de la naissance, la haute situation politique qu'il avait occupée pendant quelques années, le titre de membre de l'Institut, et surtout sa renommée littéraire, lui avaient ouvert à peu près tous les cercles élégants de Paris. Il était plus brillant que jamais, au dire de Mme Ancelot ; l'habitude du monde, des travaux littéraires, lui avaient donné une merveilleuse facilité à tourner les phrases ironiques et les paradoxes savamment scandaleux. Il composait son attitude à la manière de Stendhal, mais avec plus de légèreté, plus de détachement que son ami ; il ne lui fallait pas d'efforts pour être de bon ton.

Il semblerait qu'un sentiment plus profond se joignît à ce goût un peu frivole ; en 1836 il écrivait (1) : « Je suis grandement et gravement amoureux d'autre part » et cette liaison, avec une femme très mondaine, la seule d'ailleurs dont Mérimée n'ait jamais plaisanté, dura jusqu'aux premières années de l'Empire. Quand elle prit fin, nous ne savons trop comment,

1. Lettre à Stendhal, d'Aix-la-Chapelle, 5 juillet 1836.

ni lui non plus, à ce qu'il paraît (1), il en fut « très véritablement malheureux » (2) pendant quatre ou cinq ans. Et pourtant il ne s'enfermait point dans sa passion, à la façon des vrais amoureux. Dans le même temps il entretenait avec la Première Inconnue cette correspondance charmante, spirituelle et parfois, comme sans le vouloir, très tendre, où se mêlent d'assez déconcertante manière les protestations de froideur et les insinuations plus qu'amicales. Comment savoir aujourd'hui quels étaient au juste ses sentiments et ses intentions. Veut-il en rester à l'amitié, ou songe-t-il à une liaison plus proche ? Il est bien maître de sa plume pour un homme qui aime, et bien habile pour un qui n'a pas d'arrière-pensée. Il demandait et obtenait des rendez-vous, qu'on entourait de mystère ; il semblait suivre un flair de séduction, qui d'ailleurs ne réussit guère. Au fond, ce n'avait été qu'un jeu pour lui, et il sut y perdre en galant homme. Non sans regret peut-être, car le temps n'était pas encore bien éloigné, où il avait été « un très grand vaurien ».

Ses ressouvenirs, ses relations féminines actuelles, toute cette vie d'élégance et de jouissance, contribuait à écarter de lui les émotions profondes et les jugements sévères sur le monde. Son scepticisme alors n'était pas amer. Il cueillait au fil des jours une impression d'art ou une amitié jolie avec le même dilettantisme, et ne songeait pas à l'exaltation pénible jusqu'aux créations du grand art ou aux extases de la vraie passion. Il n'avait guère changé de doctrine sur ce point ; jamais il n'a cherché, dans ses œuvres d'imagination, à prouver de grandes vérités ou à exprimer sa vie intérieure. Ses nouvelles n'ont pas de ces prétentions : elles représentent d'ordinaire l'art destiné aux amateurs de réalité et de perfection technique, l'art « confortable » qu'il préférait et qu'il demandait aux artistes, un art qui porte au monde une joie

1. « Il y a trois ans à peu près que je n'ai plus de but. Il me semble qu'il n'y a pas de ma faute. Je n ai jamais pu savoir ni deviner pourquoi, aucun des motifs qui amènent des dénouements dans le monde n'est admissible. » (*Corresp. inédite*, 29 octobre 1856.)

2. *Corresp. inédite*, 29 octobre 1856.

distinguée, mais non laborieuse. Il était en tout un amateur ; et même à l'Académie des Inscriptions il portait l'humeur et l'esprit du familier de Mme Ancelot, de l'ami de l'Inconnue. Ses travaux historiques, malgré leur solidité, ne sont pas d'un pur érudit : il choisit les personnages qui l'intéressent, et ne peut s'empêcher de nous le dire. Son dernier conte, la *Vénus d'Ille*, qui est l'arrangement d'une vieille chronique, montre le même dilettantisme historique. Les personnages curieux et les récits singuliers, c'était bien sans doute, à son sens, le meilleur de l'histoire. Enfin on ne saurait rêver une occupation qui convînt mieux à ses qualités et peut-être à ses insuffisances, que les missions à travers la France, où l'envoyait le comité des Monuments historiques. Il errait à travers les restes du passé artistique, exempt à la fois de la passion des antiquaires, qu'il a finement ridiculisés, et de l'ignorante légèreté des touristes, retrouvant ici des ruines intéressantes, là une légende ancienne, comprenant et appréciant tout, ne s'attachant à rien. C'est ainsi qu'il traversa la vie, passant avec une rare élégance par toutes les occupations dignes d'un esprit cultivé, assez semblable, dans sa correction moderne, à un honnête homme de jadis, qui se serait mêlé de littérature, d'histoire et d'art, et qui aurait porté en tout le détachement supérieur, la sûreté de goût de l'amateur éclairé.

CHAPITRE V

Le Salon de 1839 : Peintres et peinture.

§ I. — *Les jugements qu'il doit à Stendhal.*

Telles étaient les dispositions de Mérimée, lorsqu'il se promenait dans le Salon carré ou les galeries voisines, au milieu des tableaux dont il lui fallait parler. Il ne se faisait pas de son rôle une idée aussi haute que Planche ou Delécluze, et ne se considérait ni comme un chevalier errant de la critique ni comme un sauveur des artistes. Aussi n'avait-il point d'idée préconçue à justifier, point de but à atteindre,

et dut-il être très sincère avec lui-même. Les diverses influences qu'il avait subies se rencontraient et s'harmonisaient en ses sensations, et les ressouvenirs de plus d'une sorte, excités par la vue des tableaux, lui revenaient. Par moments il était tenté, comme Stendhal, de blâmer la gaucherie, la lourdeur de certaines lignes, ou de plaider comme lui pour l'art sérieux, en voyant le succès des scènes d'un comique bas et populaire, comme celles de Biard. Mais plus souvent son ancienne défiance de la critique d'art littéraire lui revenait, lorsqu'il songeait aux opinions probables de son ami; et le souvenir de ses éternelles contradictions avec lui l'empêchait d'admirer le pathétique d'un Ary Scheffer, qui était fait pour attendrir l'ancien dragon. Or il s'est trouvé que le dragon, cette fois, n'avait pas été attendri. Nous avons la bonne fortune de posséder, dans une lettre à M[me] J. à Saint-Denis, du 21 mars 1839, ses impressions sur le Salon. Depuis qu'il était consul à Civita Vecchia, il connaissait un peu la peinture italienne, dont il avait parlé fort longtemps avant (1817); il était devenu très difficile sur la noblesse, la suavité et autres attributs ordinaires de la touchante peinture italienne. Raphaël, Titien, Véronèse, lui présentaient, infiniment mieux réalisées, les intentions que Scheffer s'efforçait gauchement d'exprimer, avec son dessin raide et sa lourde couleur bistrée. Il fut frappé de la différence plus que de la ressemblance, et trouva qu'il fallait être ignorant comme une femme du monde pour admirer ce maladroit disciple. « Les « tableaux de S., dit-il, qui font pâmer les belles dames du « Faubourg Saint-Germain, ne sont qu'un centon de certains « tableaux de l'école de Venise, moins le coloris bien « entendu. » « Ce qui séduit les dames est cet air sérieux et « digne, qu'on ne peut refuser à ces figures. » Sur le rapport de Scheffer et des Vénitiens, nous laisserons cette affirmation gratuite de Stendhal pour ce qu'elle vaut. Quant aux dames du plus aristocratique des faubourgs, Mérimée les remplaça par les gens de lettres, dont il incrimina l'amour désordonné pour la peinture dramatique. Connaissant son opinion ordinaire sur Stendhal, nous savons à qui il pensait,

en général. Mais cette fois, Stendhal ayant abandonné sa propre théorie, ce qui lui arrivait quelquefois, ils se rencontraient dans la même critique ; par un hasard assez piquant, Mérimée avait rarement été si bien d'accord avec Stendhal qu'au moment où il s'en moquait.

§ 2. — *Quelques restes de « littérature »*

Il n'était d'ailleurs pas toujours si différent de ses confrères les gens de lettres ; il paraît bien n'en avoir blâmé les sujets dramatiques que quand ils étaient mal peints, et encore n'était-il pas toujours très difficile sur ce point. Les seuls tableaux qu'il ait admirés presque sans réserve sont ceux de Scheffer, et, en dépit de son préambule dirigé contre les hommes de lettres, il en fit un éloge d'homme de lettres. Il décrit, brièvement je l'avoue, le tableau de la Première rencontre de Marguerite et de Faust, mais en y montrant seulement les sentiments des personnages, visibles sur leurs traits : « Une jeune fille dont la figure respire la chasteté... ; un homme au front grave et passionné... ; un personnage moitié grotesque moitié terrible... (1) » et il continue à décrire ces têtes d'expression, tout comme aurait pu le faire n'importe quel imitateur de Diderot. Le Roi de Thulé lui tira des accents plus pathétiques et plus littéraires encore : « Il y a dans cette noble « figure, dit-il, quelque chose de si bon, de si tendre et de si « triste qu'il est impossible de la contempler sans une vive « émotion » (2). Je ne sais si Scheffer connut ce tour de force de sa peinture, d'avoir fait avouer à Mérimée une vive émotion. Ailleurs Mérimée fait une autre description, celle du Supplice turc de Decamps. Il faut reconnaître que ce sont les deux seules qu'il se soit permises ; mais il lui arriva ailleurs de s'extasier encore sur des têtes d'expression. Il toléra aussi les sujets dramatiques, et ne reprocha pas à son ami Delacroix, qui les aimait un peu, d'en avoir tiré son plus grand succès, les Massacres de Scio. Il est vrai que si le

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1839, t. II, p. 90.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1839, t. II. p. 91.

tableau est bon, on ne peut guère en reprendre le sujet ; quand la couleur est belle, le dessin exact et le tableau composé, qu'importe le reste, à ceux qui ne sont que peintres ? Mais précisément ce reste importait beaucoup à Mérimée, plus peut-être qu'on ne l'eût pu croire ; une belle étude de chairs cadavériques lui était précieuse ; mais quel redoublement d'intérêt, si ces cadavres sont des Grecs, tués par des Turcs fort pitoyablement ? Les pures sensations esthétiques lui paraissaient congrûment corsées par le pathétique des situations et l'expression des figures : décidément, comme son ami Stendhal, il était encore très homme de lettres.

§ 3. — *Ce qu'il doit aux classiques*

Il n'était pas moins classique. Il avait gardé de l'ancienne discipline davidienne une haute idée de la prédominance esthétique de l'homme. Malgré son estime pour plusieurs artistes moins férus que lui d'humanité, il est visible qu'à ses yeux le grand art était fait de nobles attitudes et de têtes expressives. L'intérêt qu'il portait aux personnages l'empêchait d'en porter assez aux tableaux ; la nature toute unie ne lui parlait guère, et il réclama de Gudin des figures au milieu de ses paysages. Il trouvait d'une hardiesse presque indécente de présenter au public « une vague toute seule, sans « bâtiments, sans côtes, sans un bout de débris : rien que de « l'eau et du ciel. » (1). Rien que de l'eau et du ciel, les deux sources éternellement changeantes de colorations et d'aspects prestigieux ! Si seulement il y avait un indice humain, un reste de tragédie, un tronçon de mât où s'accroche un naufragé ! Et voilà Mérimée, l'ennemi de la peinture dramatique, prônant le plus facile et le plus plat de tous les mélodrames, par amour de l'humanité. — Il avait par ailleurs gardé du paysage la conception classique ; il n'a même pas cité le nom de Corot qui avait envoyé trois toiles exquises, ni de Rousseau, une des victimes les plus regrettables du jury. En revanche il n'a pas un mot de blâme pour le ridicule Bidauld,

1. Salon de 1839, p. 246.

le paysagiste attitré de l'Institut, qui promenait sa médiocrité à travers plusieurs genres, et que Planche lui-même ne manquait jamais d'aplatir. Mérimée avait pour lui et pour Gudin, deux gloires retardataires, une estime assez étonnante. Dès 1831, Gustave Planche déclare que Gudin est un homme fini, avec ses marines de convention, dorées et beurrées; en 1834, il ajoute à cet acte de décès que personne ne parle plus de lui, sauf quelques âmes dévotes. Et voici qu'en 1839 Mérimée déclare que c'est bien toujours le meilleur des peintres de marine. On voit à quel point Mérimée restait attaché au passé. A cette époque encore il lui fallait moins des paysages que des sites composés, avec des premiers plans, des perspectives, des masses équilibrées, tout un arrangement qui le satisfaisait plus que l'imitation seule de la nature, et qui, depuis Joseph Vernet, avait été fort à la mode. Enfin, à l'égard de ceux qui cherchaient isolément une peinture personnelle, Mérimée n'était pas indulgent ; il leur montrait un manque de sympathie qui sentait trop l'admirateur de la belle discipline de l'Ecole française. Il lui déplaisait que des peintres tournassent le dos à la foule ; il ne leur voyait qu'une excuse possible, et qui leur faisait généralement défaut, le génie ; et il ne leur trouvait qu'un motif pour l'ordinaire, l'amour du paradoxe et de l'originalité facile. Et il faisait sur ces insoumis un couplet d'ironie qui eût réjoui David. Il est seulement dommage que tant d'esprit ait eu pour résultat de nous donner une preuve nouvelle de l'importance qu'avaient encore sur Mérimée les restes sans gloire du classicisme.

§ 4. — *Les résultats de l'influence des artistes*

Pourtant si Delécluze se fût imaginé avoir trouvé en Mérimée un second, il se fût lourdement trompé. Mérimée avait beaucoup d'autres amis que Delécluze, et qui tous purent reconnaître dans ses appréciations un peu de leurs doctrines ou de leurs prédilections. Mais comme il était juste, sinon naturel, ce furent ses amis peintres qui eurent lieu d'être le plus satisfaits de leur influence.

a) *Les sujets dramatiques.* — Dans son couplet sur les gens de lettres, il rappelle la distinction fondamentale des ressources de la poésie et de la peinture, et explique fort subtilement le plaisir pervers qu'éprouvent les spectateurs à faire voyager leur imagination autour du tableau. Voilà de pures idées de peintre, et tout cela est fort bon, mais comment Mérimée accommodait-il ces déclarations de principes avec certain désir que nous avons vu, avec son goût pour Delacroix, qui cette année même, exposait une Cléopâtre se préparant à la mort et un Hamlet au cimetière ? Gautier d'ailleurs tombait sans scrupules dans la même contradiction : il admirait expressément dans Delacroix un auteur très poétique, tout juste au bout d'une longue tirade contre la peinture poétique. Le plus curieux est que Delacroix lui-même ne se souciait nullement de cette conciliation : vers le même temps il écrivait à Thoré :

« Votre distinction des qualités qui conviennent à la peinture et à la poésie est très juste et ne peut jamais être fourrée assez avant dans la tête du public. On nous juge toujours avec des idées de littérateurs, et ce sont celles qu'on a la sottise de nous demander. Je voudrais bien qu'il soit aussi vrai que vous le dites, que je n'ai que des idées de peintre, je n'en demande pas davantage » (1).

Un si bel accord dans l'inconséquence était pour éterniser leur amitié. Mérimée essaya en 1839 une distinction subtile : les sujets dramatiques, dit-il, sont ceux qui supposent une série d'événements avant ou après le moment que représente le tableau : il en cite comme exemple le tableau de Delaroche : Cromwell devant le cadavre de Charles Ier. Mais le Hamlet de Delacroix n'a-t-il pas avec ce Cromwell une ressemblance déconcertante ? Ne suppose-t-il pas aussi une série d'événements antérieurs, et toutes les circonstances dont Shakespeare a rempli le début de sa pièce ? A Dieu ne plaise que nous lui reprochions son admiration pour ce chef-d'œuvre de Delacroix. Mais son goût était plus juste que sa pensée, et il a eu le mérite d'être assez artiste pour se contredire.

1. Lettre à Th. Thoré, sans date (1842 ?). Burty, p. 158.

Ce qui empêche le Cromwell devant Charles Ier d'être un sujet de peintre, ce n'est pas la série des événements antérieurs qu'il suppose, mais plutôt l'excessive complexité des personnages et de la scène, qu'un tableau ne saurait exprimer entièrement. Comment représenter en deux figures les idées qui remuaient alors la nation anglaise, résumée en ces deux ennemis ? comment symboliser les causes qui firent tomber Charles, et les forces qui firent triompher Cromwell ? Hamlet, au contraire, est le produit de la pensée d'un artiste, et la scène du cimetière, inventée en vue d'exciter une impression unique, exprime synthétiquement quelques idées et quelques sentiments qu'un grand peintre pouvait rendre : Delacroix l'a prouvé deux fois.

b) *Autres idées « de peintre » : la couleur.* — Il semble que les « idées de peintre » n'aient pas porté bonheur à Mérimée : il n'a pas pu en exprimer une sans y contredire ailleurs. Il a assurément raison de demander à Decamps l'étude attentive de la nature et l'imitation du paysage réel. Ses amis les peintres ne peuvent que le féliciter de son dédain pour les sites de convention ; mais pourquoi alors avoir admiré le paysage académique, qui n'était que convention ? Ailleurs il fait un grand mérite à Decamps d'être coloriste, célèbre abondamment ses ressemblances avec le Giorgione, le Lorrain, Rembrandt et autres illustre maîtres ; cependant ses appréciations de la couleur sont banales et superficielles ; même quand il parle de Delacroix, il n'a pas un mot pour ces merveilleuses harmonies où Delacroix mettait toute sa poésie, tout le symboliste dont ses rêveries étaient pleines. En cela il imite le silence de ses contemporains moins artistes et moins intelligents que lui. Il semble d'après l'ensemble de sa critique qu'il n'était point coloriste, et selon M. Tourneux sa peinture le montre. L'estime de la couleur lui était venue de réflexion, par une juste intelligence des ressources de la peinture ; mais la jouissance des yeux y avait eu peu de part. Comme tout homme de goût il était sensible à l'aspect désagréable des couleurs ou à une certaine harmonie facile et reposante pour la vue ; mais on ne sait s'il y mettait plus de

raffinement (1), et son silence nous autorise à croire qu'il était trop homme du monde, trop amateur pour ressentir les joies puissantes de l'artiste qui, des mille jeux de la couleur compose le splendide aveu de ses pensées les plus profondes.

§ 5. — *La critique technique*

Il fut mieux inspiré en empruntant aux artistes leur manière de juger les tableaux du point de vue technique. Il y était fortement poussé par plus d'une influence ; ce fut son procédé constant, et certes il est inattaquable, de se demander avant tout si un tableau était bien dessiné et bien peint. Souvent il n'allait pas au delà : il trouvait une erreur d'anatomie, une gaucherie de composition, une teinte mal posée ou inexacte, le disait et passait. C'était une oraison funèbre suffisante pour les toiles médiocres ; mais il lui arriva de faire un sort aussi dédaigneux à des œuvres qui méritaient mieux, et qui avaient dû l'intéresser. C'est un grand défaut de sa méthode. Nulle part il ne nous a livré une analyse complète de l'impression que lui fait un tableau, et pas plus dans sa critique d'art qu'ailleurs il n'a consenti à soulever le voile irritant dont il a toujours enveloppé sa sensibilité. C'est qu'il désespérait d'imiter, même à l'aide de toutes les finesses de sa langue, la délicatesse innombrable des impressions esthétiques. Cette sorte de sentiments et de goûts lui paraissaient éternellement incommunicables. « Par la pein- « ture (et la poésie), a-t-il dit, les goûts sont fort différents, « il est inutile de les discuter. » (2) Le mot date de 1852, mais l'idée dut être chez lui constante. Il ne voulait pas, à la manière de Diderot ou de Stendhal, refaire la critique métaphorique et lyrique qui transpose les impressions et dénature l'art. Il n'avait pas non plus un style à imiter Gautier dans ses descriptions brillantes, et très vaines. Autour de

1. Remarquer qu'à part de très rares exceptions, il ne s'attache généralement qu'à la couleur totale du tableau, qu'à l'harmonie d'ensemble.

2. *De la littérature espagnole* (*Mélanges historiques*), éd. Calmann Lévy, 1868, p. 248.

lui il ne voyait dans les meilleures critiques que beaucoup d'esprit, et des qualités littéraires qui méritaient mieux, aboutissant à un ridicule échec. — « Comme tous les criti-« ques, Beyle luttait contre une difficulté probablement inso-« luble. Notre langue, et aucune autre que je sache, ne peut « décrire avec exactitude les qualités d'une œuvre d'art. Elle « est assez riche pour distinguer les couleurs ; mais entre deux « nuances qui ont un nom, combien y en a-t-il, apprécia-« bles aux yeux, qu'il est absolument impossible de déter-« miner par des mots. La pauvreté des langues devient « encore bien plus sensible lorsqu'il s'agit de formes, non plus « de couleurs. Un œil médiocrement exercé reconnaît facile-« ment un contour vicieux. Quiconque examine la statuette « de la Vénus de Milo, réduite par le procédé Collas, recon-« naît aussitôt que le nez n'est point antique. Pourtant la diffé-« rence entre ce nez rapporté et le nez du statuaire grec ne peut « consister qu'en une fraction de millimètre : or quels mots « pourront caractériser cette forme dont la beauté dépend « d'une fraction de millimètre en plus ou en moins ? Ce qui « se sent avec tant de facilité, on ne peut l'exprimer avec « du noir sur du blanc, comme disait Beyle. De cette impos-« sibilité d'être exact est venu le besoin de chercher des « termes de comparaison, qui ne sont guère propres à por-« ter quelque clarté dans une question si obscure... (1) ». La seule chose dont on pût parler sans abus de mots était le métier des peintres ; Mérimée s'y résigna, en désespéré. Mais il devait sentir combien cette critique était indigne des grandes œuvres où elle s'attachait, et dont elle laissait le meilleur. Il lui fut sans doute pénible de parler en magister des tableaux même qui le charmaient, et c'est probablement parce qu'il ne croyait pas pouvoir en parler autrement, qu'il préféra toujours s'en taire.

§ 6. — *Ses infidélités à cette méthode*

Il s'est trop résigné à cette demi-critique de désespéré : il aurait pu étudier de plus près au moins les grands peintres

1. Correspondance de Stendhal, *op. cit.*, Notice, p. XIX.

de son temps, qui en valaient bien la peine. Car sa méthode n'était pas assez étroite et exclusive pour le lui interdire absolument. Il ne s'est pas toujours tenu aux critiques du détail du dessin ou de l'exécution : de temps en temps il a pris un ton grave, et développé de belles idées générales ; il a à plusieurs reprises honni les jugements esthétiques des gens de lettres et en a donné de fort bonnes raisons. A Dieu ne plaise qu'on lui reproche d'avoir quelquefois dépassé sa tâche de redresseur de lignes et de vérificateur de nuances ! Il lui arrivait aussi de considérer un tableau d'ensemble, et d'indiquer l'impression qu'il en recevait. Même une ou deux fois il exprime sa sensation en guise de jugement, ou plutôt il laisse enfin supposer qu'il a compris toutes les intentions de l'artiste. « C'est un privilège du talent, dit-il, que de revêtir « d'une forme appréciable à tous le rêve de sa pensée (1). » Mots particulièrement typiques, et qui ne sont pas les seuls. « J'ai entendu reprocher à l'auteur, dit-il en parlant d'un « tableau d'Ed. Bertin, son arbre mutilé et l'apparence ché- « tive et misérable de ses végétaux ; pour moi ce n'est point « une faute, cette nature est celle du site, et marque bien la « tristesse particulière empreinte à tous les lieux d'où l'homme « s'est retiré.» (2). Et ailleurs : « Il y a dans ce tableau un sen- « timent de grandeur qu'on ne peut méconnaître.» (3). Assurément ce n'est pas dire grand'chose et ces exemples sont rares, mais il ne tenait qu'à lui d'être plus explicite. Il ne le chercha point. Sa doctrine lui ayant fait mettre au premier rang les critiques techniques, il s'y attacha presque uniquement, et sembla vouloir prouver par son exemple que « tout le reste est littérature. » Il se contenta des appréciations les plus vagues, si bien que l'un des résultats de cette méthode, inventée pour atteindre la précision, fut de la lui interdire en certains sujets. Il est sensible aux effets partiels, les détaille parfois assez finement : pourquoi ne pas considérer plus souvent l'ensemble qu'a voulu l'artiste ? En analysant

1. *Rev. des Deux-Mondes*, 1839, t. II, p. 89.
2. *Rev. des Deux-Mondes*, p. 247-248.
3. *Rev. des Deux-Mondes*, p. 249.

l'exécution, n'était-il pas naturel de remonter jusqu'à la conception, et quand des oppositions de couleur ou des attitudes l'étonnaient, d'en chercher la raison ailleurs que dans la maladresse des artistes ? de retrouver l'âme des œuvres ?

§ 7. — *Les grands artistes.*

Nous y aurions gagné des jugements plus compréhensifs et pénétrants sur les quelques grands peintres que Mérimée connut. Tantôt parce qu'il aimait peu leur genre, tantôt parce qu'il était trop lié avec eux pour pouvoir être sincère, tantôt enfin par le défaut de sa méthode ou de son esprit, il ne nous a laissé généralement que des jugements vagues, partiels, et d'une originalité douteuse.

a) *Decamps.* — Il partagea pour Decamps l'enthousiasme de ses contemporains : aucun peintre ne lui inspira un éloge si franc, et ne lui fit si bien oublier qu'il s'était interdit les appréciations générales. Decamps était un bien grand homme qui réussissait à réconcilier dans l'admiration de son génie Delécluze, Planche, Gautier, Mérimée, sans parler des moindres. Planche lui donnait assidûment du grand homme, au moindre tableautin qu'il apercevait. Gautier le mettait en 1839 au premier rang, « parce qu'il a parfaitement exprimé ce qu'il voulait rendre » ; il lui faisait un grand mérite d'être un vrai peintre, « qui ne cherche pas la poésie et le drame et « n'emprunte rien au martyrologe de l'histoire d'Angleterre. » Et il sentait en lui un défenseur de sa propre théorie sur l'impassibilité de l'art ; il le louait de faire luire le soleil sur les loqueteux et sur les héros, et d'avoir versé sur l'affreux Supplice Turc l'ironie d'une lumière de fête. Et il terminait sur l'éloge de ce « détachement parfait » : « les grands artistes sont toujours indifférents. » Delécluze était moins bien placé pour le louer : il devait à ses théories de faire quelque restriction. Il vante ce qui paraît avoir beaucoup frappé les contemporains, l'éclat admirable des ciels et la splendeur des paysages ; mais Decamps est coloriste, partant exagéré, et il n'a pas de l'art la haute et respectueuse conception des maîtres d'autrefois. Il a fait des Singes, qui à la vérité sont parfaits

d'exécution, mais que Delécluze met bien au-dessous du Joseph ou du Village Turc, pour la haute poésie qui est en ces deux toiles. Quant à Mérimée, son opinion montre assez bien la diversité de ses tendances esthétiques : elle ressemble à la fois à celle de Gautier et à celle de Delécluze. Comme Gautier, il l'admire d'être un vrai peintre, un coloriste né : et « la séduction qu'exercent sur lui les tableaux de M. De-« camps, comme sur toute personne sensible à l'harmonie de la couleur » (1) est telle que Mérimée retrouve en ses colorations et Terburgh et Rembrandt, et toute une troupe de maîtres qui ne sont pas des moindres. C'est beaucoup, mais quand une fois on se met à louer un grand homme, il n'y faut rien épargner. En revanche, Mérimée fait quelques restrictions qui ressemblent fort à celles de Delécluze : le tableau des Singes est plein de talent, mais voilà du talent bien mal employé. Et Mérimée de défendre éloquemment l'art sérieux. Le malheur est que dans la même page il trouve très ressemblants les Turcs de Decamps, dont il n'a jamais vu les originaux, lui rappelle une foule de types qui seraient fort beaux à peindre, et fait étalage, en un langage de choix, de ses connaissances d'un Orient où jamais il n'avait mis le pied : c'est ainsi que les vrais artistes savent joindre l'exemple au précepte. Et voilà sans doute ce que Mérimée mit de plus personnel dans son article.

b) *Ary Scheffer.* — Aussi célèbre, mais plus contesté était Ary Scheffer. Depuis qu'il s'était fait une spécialité d'illustrer les œuvres de Gœthe, il était le peintre ordinaire des gens de lettres, aimé et protégé par les critiques, à qui il inspirait intarissablement les phrases sentimentales et les beaux effets poétiques. Planche en sa faveur redoublait d'imprécision et, pour le suivre, se perdait en plein rêve. Delécluze rallongeait ses phrases, et se faisait presque romantique pour célébrer le charme de cette poésie poitrinaire. Planche, il est vrai, faisait bien quelques critiques : il notait sans plaisir, en 1831, le changement de manière de Scheffer (2), qui déci-

1. Salon de 1839, p. 88.
2. Salon de 1831, réimp dans *Et. sur l'Ec. franç.*, I, 31.

dément abandonnait le peu de couleur qu'il avait eu pour une espèce de « sauce brune et rembranesque » ; et plus tard quand Scheffer subit l'influence d'Ingres, Planche lui reprocha d'imiter un peu trop l'école allemande : admirable perspicacité. Mais seuls les critiques qui savaient un peu la peinture lui étaient sévères. Gautier trouvait en 1839 son coloris plus mauvais que jamais, et son dessin, sous prétexte d'imiter Ingres, plus sommaire et plus sec. Il lui reconnaissait d'ailleurs toutes sortes de talents agréables aux gens de lettres : comme eux il n'avait d'imagination que ce qu'on en trouve dans les livres, et tirait toute son inspiration de celle d'autrui. Il était difficile de concilier deux appréciations aussi opposées : Mérimée était homme à y réussir : il composa un jugement ironique et bienveillant, qui débutait par des considérations d'une ample sévérité, et finissait presque dans l'attendrissement. Il éprouve un plaisir digne de Planche et de Delécluze à constater l'air élégiaque des Mignons et les intentions poétiques de toutes les toiles de Scheffer ; il n'en est pas moins fort de l'avis de Gautier sur la peinture littéraire, sur l'abus du mélodrame, voire sur le nouveau système de coloris. A force d'avoir les opinions de tous, Mérimée finit par en avoir une très personnelle : des emprunts si multiples lui composent une originalité riche.

§ c. — *Horace Vernet.*

Son opinion sur Horace Vernet était infiniment moins originale. Depuis 1830 on était revenu de l'enthousiasme qu'avaient excité sous la Restauration ses batailles de la Révolution et de l'Empire. On les avait admirées pour leur air séditieux, et pour toutes les gloires prohibées qu'elles rappelaient : médiocre et turbulente, la peinture de Vernet n'était qu'un pamphlet. Du jour où l'empereur ne fut plus un proscrit, Vernet ne fut plus un grand peintre. Il est fâcheux pour Mérimée qu'en 1839, à part les gens du vulgaire, il ait été avec Delécluze le seul défenseur de cette imagerie patriotique et belliqueuse : ce compagnonnage est sans gloire. Depuis 1831, Planche ne cessait de constater la ruine totale de la popularité de Vernet, à laquelle chaque Salon portait « le dernier

coup ». Gautier en 1839 ne parle même pas de lui, malgré l'immensité des toiles qu'il avait envoyées, et où tenait toute l'histoire du siège de Constantine. Tous deux, seuls, Delécluze et Mérimée admirent la facilité, l'entrain de ces œuvres gigantesques, à étonner le vulgaire ; et les petits critiques enchérissaient, montrant ainsi avec Mérimée une fraternité quelque peu déshonorante pour lui.

§ d. — *Prosper Marilhat*

Un peintre sur qui Mérimée aurait dû émettre un jugement intéressant est P. Marilhat. Ils s'étaient connus au Cercle des Arts, où Marilhat, grand admirateur de Mérimée, avait demandé à lui être présenté. Il s'était pris pour lui d'une amitié presque tendre, qui avait fini par vaincre la froideur de l'ironiste. Ils avaient échangé quelques cadeaux et quelques dédicaces, ils étaient devenus si intimes que Mérimée sollicita pour son ami la Légion d'honneur, puis une pension (1846). La raison de cet attachement n'était pas seulement dans la grande admiration de Marilhat pour l'esprit et le talent de Mérimée, mais aussi dans une certaine ressemblance qu'il croyait voir entre eux : tous deux, pensait Marilhat, s'efforçaient de rendre avec exactitude ce qu'ils observaient, et, n'ayant guère d'imagination, disaient la vérité non sans quelque sécheresse. Mais tous deux sentaient la différence qui les séparait ; Mérimée faisait plus de cas de l'amitié de Marilhat que de sa peinture, comme on voit par ce Salon de 1839, où il profita de son anonymat pour dire à peu près sa pensée. La longueur de l'article et quelques compliments sur les œuvres antérieures sont presque les seules preuves qu'il donne de sa bienveillance. Il montre peu de goût pour le paysage composé que Marilhat inaugure, et qui lui semble au-dessus de ses forces ; il en trouve la conception insuffisante, monotone, et l'exécution pleine de fautes. A quoi sert donc d'avoir pour critiques ses amis ? Delécluze, qui n'était pour Marilhat qu'un étranger, avait fait des remarques pareilles. Un critique de second ordre, Alex. Barbier, qui d'ordinaire s'inspire fort de Delécluze, constate aussi dans la manière de Marilhat une gaucherie

inusitée. Gautier ne dit rien. Une fois de plus Mérimée ressemble de fort près à Delécluze, qui décidément avait bien du génie.

§ c. — *Delacroix*

Il est heureux que Mérimée n'ait pas poussé cette fidélité jusqu'à partager les opinions de Delécluze sur Eugène Delacroix. Ce n'est pas qu'il ait montré pour ce grand peintre, son ami pourtant (1), son enthousiasme romantique. Son admiration est modérée et ses éloges mêlés. Il n'avait pas de goût pour le métier de chevalier errant de la critique, et, trop difficile sans doute pour être parfaitement contenté. il se donna toujours le plaisir de dire de ses contemporains, voire les plus grands, autant de mal au moins qu'il en pensait. Il se refusa en 1839 à faire une étude générale de Delacroix, et cela, je crois, autant par l'incertitude de ses opinions que par le désir de se limiter à son sujet. C'était d'ailleurs une habitude courante de la critique ; ni Planche, ni Delécluze, ni même Gautier n'ont jamais tenté de saisir l'ensemble d'un génie qui, par quelque côté, leur échappait à tous. Ils se bornaient, à part quelques éloges ou reproches généraux et vagues, à étudier un à un les tableaux de ce maître déconcertant. Cette prudence ne les sauva pas toujours. Inutile de rapporter les affligeantes absurdités de Delécluze, qui n'essaya même pas de formuler un jugement précis, et tomba aux injures : Hamlet fut une composition de « malade en délire ». Il lui reconnaissait pourtant quelques dispositions naturelles, qui n'étaient pas encore tout à fait gâtées. Mais une page de Gautier est pour nous remettre. Il a montré qu'il avait profondément compris, sinon la peinture de Delacroix, au moins la nature de son inspiration et le sens de ses créations. Il a reconnu en lui, encore qu'il ne l'ait pas nettement défini, ce monde fantastique d'où viennent ses personnages, et que portent tous

1. Peu intime, à en juger d'après la *Correspondance* et le *Journal*. Dans le *Journal*, Mérimée n'est nommé qu'une fois (25 février 1849). Ils paraissent avoir été plus liés dans les premiers temps de la monarchie de Juillet.

en eux les grands artistes rêveurs : enfin il a su parler de Delacroix autrement qu'un apprenti barbouilleur parlerait de son maître. Il avouait d'ailleurs les défauts du dessin, trouvait dans le Hamlet les bras du fossoyeur trop longs, ceux de Hamlet trop courts; même il tombait d'accord que la couleur de son Delacroix n'était pas toujours agréable à l'œil. Mais avec quelle joie, quelle verve, il s'échappait de ces critiques pour célébrer le don de vie et d'évocation de ce magicien unique, aussi puissant créateur d'âmes que le Shakespeare qu'il traduisait. Que n'a-t-il donné à Mérimée un peu de cette chaleur d'esprit, qui aide parfois à l'intelligence ! Mérimée commence par insinuer perfidement que M. Delacroix, « talent fort contesté »,a pour partisans surtout des littérateurs romantiques ; et lui-même prend soin de nous rappeler ce qu'il pense de ces approbations. Il ajoute, il est vrai, que les adversaires ne sont guère plus dignes de foi, et cette ironie lui sied. Mais elle ne prouve pas qu'il ait suffisamment estimé Delacroix. Il critique assez vivement la Cléopâtre, dont rien n'est très bon, pas même la couleur. Dans Hamlet au contraire il admire le ton général et l'harmonie de la couleur ; mais il critique, à tort, à mon avis, le vague des yeux de Hamlet. Delacroix savait assez son métier pour dessiner et peindre un œil ordinaire, s'il l'avait voulu : il l'a prouvé ailleurs. Il fallait donc comprendre l'intention profonde qui lui avait fait donner à son héros ce regard noyé de rêve, et cette main blanche, ouverte, que Mérimée critiqua aussi, par une incroyable inintelligence. Il n'a pas vu l'opposition voulue des gros muscles rouges des fossoyeurs, et de cette frêle main pendante. Il note plus justement le mauvais dessin des bras et des jambes. Malgré ce qu'on a pu dire de la méthode particulière aux coloristes, qui dessinent par masses, malgré les études patientes que prouvent les 6000 dessins trouvés chez lui après sa mort, il paraît bien que Delacroix négligeait un peu le détail des musculatures. Mérimée trouvait à Cléopâtre des bras osseux. Delacroix fut-il touché de cette critique ou n'en fut-il ni plus ni moins soucieux qu'avant de dessin exact? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, il demanda en 1840 à Mlle Ida

Ferrier, qui était belle comme Cléopâtre, un moulage de son bras. Espérons que la critique de Mérimée eut ce résultat. Nous lui pardonnerions un peu d'avoir été superficielle au point de nous laisser douter qu'il ait profondément compris ces chefs-d'œuvre.

Conclusion. Rapports avec les autres critiques.

Mérimée ajoute encore quelques jugements sur des peintres moins intéressants, et où se retrouve cette double ressemblance, constante chez lui, avec la critique romantique et avec la classique, avec Delécluze et avec Gautier. Il est inutile de supposer qu'il ait pu connaître les articles de l'un ou de l'autre : ceux de Gautier ne parurent qu'en avril ; ceux de Delécluze parurent en mars, et Mérimée en lut peut-être quelques uns en écrivant le sien ; mais qu'importe ? Assidu aux mercredis de Delécluze il savait toutes ses opinions avant de les lire ; le rapport de leurs articles s'explique moins par un emprunt que par l'influence des conversations où tous deux prenaient part et du milieu artistique et mondain où ils vivaient l'un et l'autre. Sa ressemblance avec Gautier s'explique de même, par certain reste de romantisme dont il n'était pas encore débarrassé en 1839, et par une connaissance analogue, une estime pareille du métier dans l'art. Mais le plus curieux est qu'il ait su se placer à deux points de vue si peu semblables, et qu'il ait concilié deux théories de l'art si différentes dans son dilettantisme un peu incertain, un peu superficiel.

ALBERT PAUPHILET

(*à suivre*)

Victor Hugo à vingt ans

(*suite*)

Le Général Hugo avait quitté le château de Saint-Lazare, revendu le 16 janvier 1823 à M. Gay, médecin (1), et était allé s'installer, dans le bas de la ville, rue du Foix, dans la petite maison qu'y possédait sa seconde femme depuis 1816 (2).

C'est la petite maison si connue par la description qu'en donna le poète dans ses *Feuilles d'Automne :*

Et sorti de la ville, au midi,
Cherchez un tertre vert, circulaire, arrondi,
Que surmonte un grand arbre, un noyer, ce me semble,
Comme au cimier d'un casque une plume qui tremble.
Vous le reconnaîtrez, ami ; car tout rêvant,
Vous l'aurez vu de loin sans doute en arrivant.

Sur le tertre monté, que la plaine bleuâtre,
Que la ville étagée en long amphithéâtre,
Que l'église, ou la Loire et ses voiles aux vents,
Et ses mille archipels plus que ses flots mouvants,
Et de Chambord là-bas au loin les cent tourelles,
Ne fassent pas voler votre pensée entre elles.
Ne levez pas vos yeux si haut que l'horizon,
Regardez à vos pieds. —

1. Acte passé devant Me Naudin, notaire.
2. Mme veuve d'Almeg avait acheté cette maison des époux Hadon, par acte devant Me Vossey, notaire à Blois, du 10 février 1816. Le général y joignait, le 29 juin 1823 (adjudication devant Me Pardessus, notaire), une petite maison voisine qui portait le n° 71, et qui après sa mort, fut vendue à sa veuve, moyennant 1.720 francs (acte devant Me Pardessus, notaire, du 25 juillet 1830).

Louis, cette maison
Qu'on voit bâtie en pierre et d'ardoises couverte,
Blanche et carrée, au bas de la colline verte,
Et qui, fermée à peine aux regards étrangers,
S'épanouit charmante entre ses deux vergers :
C'est là. — Regardez bien : c'est le toit de mon père.
C'est ici qu'il s'en vint dormir après la guerre,
Celui que tant de fois mes vers vous ont nommé,
Que vous n'avez pas vu, qui vous aurait aimé !...

« Une maison à Blois ! riante, quoiqu'en deuil,
Elégante et petite, avec un lierre au seuil,
Et qui fait soupirer le voyageur d'envie
Comme un charmant asile à reposer sa vie,
Tant sa neuve façade a de fraîches couleurs,
Tant son front est caché dans l'herbe et dans les fleurs ! » (1).

Elle portait alors le n° 73, devenu aujourd'hui le 65. « Grande-Rue du Foix, — elle est assez longue, en effet, — n° 73 à Blois », spécifient les adresses de Victor.

Dans cette maison conservée par sa veuve, et où elle est morte le 21 avril 1858 seulement (2), le 28 février 1902, M. Raphaël Périé, inspecteur d'Académie de Loir-et-Cher, un universitaire resté fidèle aux lettres (3), organisait une cérémonie enfantine, et elle fut charmante, pour commémorer et magnifier le centenaire de Victor Hugo (4).

Un mieux semblait avoir suivi le transfert du malade dans la maison paternelle. La lettre de Victor adressée à son frère chez son père, l'encourage et le félicite.

1. *Les Feuilles d'automne.*
2. Registres de l'état-civil de Blois.
3. Outre de fort jolis vers publiés dans la *Revue de Paris* on doit à M. Raphaël Périé, une très élégante adaptation, publiée chez Hachette, du *Roman de Berthe aux grands pieds* (Paris, 1900, in-12), et une intéressante étude sur *Victor Hugo civique* (Paris, Gedalge, S. D. in-8° de 39 pp.)
4. Un journal du cru, *L'Indépendant de Loir-et-Cher*, a rendu compte de cette cérémonie et publié la pièce de circonstance, plus qu'honorable, composée et récitée par un des grands élèves du *Collège Augustin Thierry*, de Blois, le fils du préfet, M. Heim.

Ta lettre, mon bon et cher Eugène, nous a causé une bien vive joie. Nous espérons que l'amélioration de ta santé continuera au gré de tous nos désirs et que tu auras bientôt retrouvé avec le calme de l'esprit cette force et cette vivacité d'imagination que nous admirions dans tes ouvrages.

Dis, répète à tous ceux qui t'entourent combien nous les aimons pour les soins qu'ils te donnent, dis à papa que le regret d'être éloigné de lui et de toi est rendu moins vif par la douceur de vous savoir ensemble, dis-lui que son nom est bien souvent prononcé ici comme un mot de bonheur, que les mois qui me séparent de votre retour vont nous sembler bien longs, dis-lui pour nous tout ce que ton cœur te dit pour lui, et ce sera bien.

Ton frère et ami.

VICTOR

Ecris-nous le plus souvent possible.

Suit une lettre plus longue pour le général. Elle nous fait faire plus ample connaissance avec l'oncle Francis et sa femme.

Les espérances de paternité du jeune homme n'ont point été déçues : Adèle Hugo est enceinte et se porte « aussi bien que sa situation le permet »,

Et voici venir une autre espérance, outre la gratification de 500 francs accordée par Louis XVIII, et révélée par Edmond Biré (1) à Victor Hugo, pour l'Ode sur la mort de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France, insérée dans la septième livraison du *Conservateur littéraire*, et la pension sur la cassette royale qui, si longtemps attendue, avait enfin permis aux fiancés de se marier, on fait espérer à Victor une pension de 3000 francs, qui lui « aurait été accordée sur le ministère de l'Intérieur ».

Entre temps, il est vrai, le *Moniteur* avait publié, dans son numéro du 13 décembre 1822, l'*Ode sur Louis XVII* (2).

Vers la même époque, paraissait chez Persan, ce marquis

1. *Victor Hugo avant 1830.*

2. Ode lue à l'ouverture des séances de la Société des bonnes lettres (Seconde année). Le *Moniteur universel*, n° 347, vendredi 13 décembre 1822.

ruiné qui se fit libraire et ne fit point fortune, la seconde édition des *Odes*, et, Louis XVIII, flatté par tant de loyalisme, avait souscrit à vingt-cinq exemplaires pour ses bibliothèques particulières.

A PAPA

Mon cher papa,

Ton absence nous prive d'une des joies les plus vives que nous ayions éprouvées dans la félicité de notre union, celle de te voir. Il nous semble que maintenant le mois qui nous donnera un enfant sera bien heureux, surtout parce qu'il nous rendra notre père. Eugène reviendra aussi, et reviendra sûrement content et guéri.

Mon oncle Francis vient de passer quelques jours ici, et c'est ce qui nous a empêchés de t'écrire plus tôt. Nous avons fait connaissance avec notre tante qui paraît heureuse et semble spirituelle et aimable. Francis est aussi fort heureux ; il a été plein d'affection et de tendresse pour nous, et a bien regretté que tu ne fusses plus à Paris.

Ma femme continue à se porter aussi bien que sa situation le permet, j'ai appris avec peine et joie tout à la fois que tu avais été souffrant et que tu étais guéri. Nous te prions de féliciter également ta femme sur le rétablissement de sa santé dont nous parle notre excellent Eugène.

M. Lebarbier m'a écrit : je lui répondrai ; je n'ai encore rien de décisif à lui mander.

On m'avait parlé il y a qques tems d'une pension de 3.000 francs qui m'aurait été accordée sur le ministère de l'Intérieur. Je n'en entends plus parler. Si cette bonne nouvelle se confirme, je m'empresserai de te le mander, certain que notre bon père y prendra bien part.

Adieu, cher et excellent papa, tout le monde ici t'aime et t'embrasse comme ton fils tendre et respectueux.

VICTOR

Ce mercredi 5 mars.
Nos hommages à notre belle-mère.

Nous n'avons rien inventé, pas même la crise de la librairie. Victor Hugo, dont les éditeurs devaient plus tard édifier

la fortune, n'avait encore affaire qu'à de pauvres libraires qui ne payaient guère qu'en billets, et leurs billets l'étaient rarement.

Pour venir en aide au jeune ménage, M. Foucher avait avancé l'argent ; mais il s'agissait de le lui rembourser à son tour, il était assez gêné lui-même, et Victor de recourir pour un nouveau prêt, à la bourse de son père et à son compte chez M. Katzenberger.

Mon cher Papa,

Je suis dans un grand embarras : je m'adresse à toi, sûr que tu me fourniras le moyen d'en sortir.

J'ai entre les mains un billet à ordre de 500 francs sur mon libraire qui devait être acquitté le 11 février dernier. A cette époque, extrêmement gêné par la stagnation du commerce au milieu des bruits de guerre, mon libraire me supplia d'accepter un à-compte de 200 francs, et de ne point user de la faculté que me donnait la loi de faire protester son billet, démarche qui eût pu ruiner son crédit. Avec l'assentiment de M. Foucher, auquel devaient être remis les 500 francs, je consentis à cet arrangement, dans l'assurance que le paiement des 300 francs restants aurait lieu dans le mois.

Depuis cette époque l'embarras du crédit augmentant sans cesse n'a pas permis à mon libraire de retirer son billet. J'ai attendu aussi longtemps que j'ai pu ; mais aujourd'hui M. Foucher étant absolument sans argent j'ai essayé en vain de faire escompter le malheureux billet. Ce qui aurait été facile il y a trois mois est impossible aujourd'hui, la crainte ayant absolument resserré (?) les capitaux. Je ne vois donc plus de recours qu'en toi, mon cher papa, je te prie de m'envoyer le plus tôt possible les 300 francs que mon libraire ne pourra peut-être pas me rembourser d'ici un ou deux mois, mais pour lesquels on n'aura pas moins une garantie suffisante dans le billet de 500 francs qui dort entre mes mains. Si tu n'avais pas cette somme, ne pourrais-tu me la faire avancer par M. Katzenberger. Je ne t'en dis pas davantage, cher papa, j'attends une prompte réponse comme une planche de salut dans l'embarras où nous nous trouvons.

Je déposerai le billet entre les mains de M. Katzenberger qui ainsi pourrait être tranquille. Je ne voudrais pas en venir à des

poursuites judiciaires contre le pauvre libraire dont je ne suspecte pas la probité.

Adieu, cher et excellent papa, embrasse pour nous notre Eugène qui a écrit une lettre extrêmement remarquable à Félix Biscarrat et présente nos respects à notre belle-mère, en lui disant combien nous sommes touchés des soins qu'elle prend de notre frère.

Mon Adèle t'embrasse et moi aussi.
Ton fils soumis et respectueux,

VICTOR

Ce samedi 15 mars.

Malgré les illusions du père et du fils, il ne semble pas que la santé d'Eugène s'améliorât beaucoup.

La *Correspondance* possédée par la Bibliothèque de Blois nous fournit le texte d'une lettre d'Eugène à Abel. Elle dut ne pas être envoyée.

Elle trahit de façon lamentable l'état d'esprit du malade, même dans ses intervalles lucides.

On sent les vains efforts de l'intelligence pour se ressaisir. La pensée est exprimée avec une difficulté extrême, le style presque enfantin et les répétitions abondent.

M. de Féraudy et ses fables — il s'agissait, en plus, d'un acte manuscrit à présenter à l'Odéon — faisaient l'objet de cette missive.

Mon cher Abel,

Un des amis de Papa, M. de Féraudy, et l'un des membres de la Société littéraire fondée à Blois, dont papa avait élu Président, et dont tu avais été nommé membre Correspondant, ce monsieur, dis-je, ayant appris l'influence que tu pourrais avoir auprès de quelques journaux, a paru désirer que tu lui fisses insérer quelques-unes de ses fables dans les feuilles où tu travailles.

Ayant également entendu parler des facilités que tu parais avoir auprès du théâtre de l'Odéon, il te prie également de lui rendre le service de présenter au comité de ce théâtre un acte dont je t'enverrai le manuscrit.

Avec les titres dont je viens de te parler il était impossible que

ce Monsieur put s'attendre à quelque refus de ma part. Ami de Papa, et membre d'une Société littéraire dont je t'ai entendu te féliciter d'être membre, c'était sans doute te faire plaisir à toi-même que de me charger auprès de toi de sa commission.

Ce Monsieur a déjà publié un recueil de fables dont le journal des *Débats* a rendu compte il y a un an, il compte en publier un nouveau volume. Il est membre de la Société littéraire qui avait tenté de s'organiser à Blois, et dont toi et Victor faisiez partie ; ses fables ne te laisseront aucun doute sur son esprit et son talent.

Après m'être acquitté de cette commission, il convient que je te manifeste mon étonnement de ce que tu ne nous a pas répondu. Cet oubli de ta part, justifie les reproches de négligence que je t'ai entendu faire par Papa.

En attendant une lettre de toi, je suis toujours avec attachement,

Ton frère affectionné

E. Hugo

Blois, le 19 mars 1823.

A nouveau Adèle Hugo tient la plume. Elle n'ose encore s'exprimer librement vis-à-vis de ses beaux-parents — par la suite elle écrira des lettres charmantes d'abandon, de cœur et de simplicité.

Actuellement, elle est encore sous l'entière domination du génie de son mari. Il relit ses lettres et elle doit craindre un froncement de sourcil.

L'enfant qu'elle porte sera un garçon, elle l'espère. Elle l'appellera Léopold pour « faire la cour » à sa belle-mère, et ingénûment, ne prévoyant pas à quelle plaisanterie va donner lieu le plein de sa plume, la pauvre femme fait, fille respectueuse, « fortement saillir les rondeurs » de l'A de sa signature.

Mon cher papa,

Mon mari m'a laissé le soin de vous écrire ; c'est pour moi une bien douce charge, d'autant plus que dans une réponse à ma lettre je saurai de vos nouvelles qui jusqu'ici nous ont fait craindre que votre santé et celle de notre belle-mère ne fussent moins

bonnes que lors de votre départ d'ici. D'un autre côté, nous sommes convaincus que celle de notre frère est entièrement remise , d'ailleurs les soins de bons parens, et la vie d'ordre à laquelle il n'était point habitué sont bien certainement cause de son prompt rétablissement.

Nous avons eu le plaisir de voir dernièrement notre oncle Francisque et sa femme, ils sont restés à Paris beaucoup moins longtemps que nous ne l'aurions désiré, et ils ont été très fâchés de n'être pas venus à Paris un mois plus tôt, et nous que vous ne fussiez pas restés un mois plus tard, mais nous espérons qu'à votre premier voyage vous nous récompenserez de votre prompt départ.

Adieu, mon cher papa, embrassez pour moi notre belle-mère et dites-lui que pour lui faire la cour j'appellerai mon petit garçon Léopold.

Nous attendons une prompte réponse pour nous mettre hors d'inquiétude de toutes les santés auxquelles nous nous intéressons vivement, et je vous prie, cher papa, de me croire votre respectueuse fille.

A. Hugo

Ce mardi.

Le génie n'est pas léger, et l'esprit, cette mousse des vins pétillants, lui semble peu familière. La plaisanterie était chez Hugo énorme, comme la gaieté chez Rabelais ; et, la signature de la jeune femme de prêter à ce thème.

Mon cher papa,

Je crois que c'est pour te donner une image de son ventre toujours croissant que mon Adèle a fait si fortement saillir les rondeurs de sa signature. Je vois avec un sentiment bien doux approcher l'heureuse époque qui nous réunira autour d'un berceau.

J'ai reçu ta note relative à M. Eloy et je m'occupe de son affaire en même tems que de celle de M. Lebarbier. Dès que j'aurai une décision favorable, je la leur transmettrai.

Adieu, cher papa, embrasse bien notre Eugène, présente nos respects à notre belle-mère et aime-nous toujours comme nous t'aimons.

Ton fils tendre et respectueux.

Victor

Hélas ! les espérances étaient vaines d'un retour à la raison d'Eugène Hugo. L'on s'est bercé de cet espoir, mais, bientôt, il y a fallu renoncer, et le pauvre dément n'a point tardé à quitter l'oasis de la rue du Foix pour être traité dans la maison de santé du Dr Esquirol (1).

Victor donne à son père des nouvelles du malheureux et lui confie ses impressions. En dépit des soins dont sont entourés les malades, il ne l'a « plus trouvé aussi bien ». Il redoute, pour son frère, « la solitude et l'oisiveté ». Puis, ce sont les phantasmasies du persécuté-persécuteur, entendant, dans le silence des nuits, assassiner des femmes, en des souterrains.

Le prix de la pension est très élevé et l'on n'a pas assez caché au malade qu'il se trouvait parmi des fous.

La fin de la lettre nous ramène aux éditeurs, sinon à la littérature. Le poète, par la faute d'Abel, qui, en croyant faire bien, l'a « poussé dans cette galère » (2), se trouve initié aux banqueroutes des libraires et aux ennuis concomitants. Il avertit son père du danger et lui conseille la prudence pour la vente proche du manuscrit de ses *Mémoires*.

1. Jean-Etienne-Dominique Esquirol, né à Toulouse en 1772, mort à Paris en 1840. Il continua et compléta les travaux de Pinel. Son principal ouvrage : *Des maladies mentales considérées sous le rapport médical, hygiénique et médico-légal* (1838), est devenu classique. Il y a tracé, entre autres, un navrant tableau de la folie et de la déchéance de Théroigne de Méricourt.

Il devait, en 1825, se voir confier la direction de Charenton.

2. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* conte l'anecdote.

L'on doit à Abel Hugo, enlevé en 1855, comme l'avait été vingt ans plus tôt son père, par une attaque d'apoplexie, de nombreux comptes rendus critiques dans le *Conservateur littéraire* et quatre nouvelles qui y furent publiées également : *El Viego ; La naissance de Henri IV ; Le combat de taureaux ; Le carnaval de Venise.*

Dès 1817, il avait publié en collaboration avec André Malitourne et Ader : *Traité du Mélodrame*, par A. A. A.

Il fit paraître en 1822, in-8°, *la Vengeance de la Madone*, fragment traduit de l'italien.

Il donna lecture à la *Société des bonnes lettres* d'un important ouvrage qu'il entreprit et ne termina point :

Le génie du théâtre espagnol, ou traduction et analyses des meilleures pièces de Lopez de Véga ; F. Calderon et autres auteurs dramatiques, depuis le milieu du XVIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIIIe.

Entré aux *Annales de la littérature et arts*, après leur fusion avec le *Conserva-*

Mon cher Papa,

J'ai remis hier à Eugène ta lettre qui l'a touché autant qu'affligé. Sa douleur de ne pouvoir te revoir à Blois n'a été un peu calmée que par l'espérance que je lui ai donnée de te revoir à Paris dans deux mois, ce tems lui a paru bien long. Je vais te dire aussi, cher papa, que je ne l'ai plus trouvé aussi bien. On a pour les

teur *littéraire*, il entreprit, en 1823, la publication des *Tablettes romantiques*.

Il a laissé en outre :

Romances historiques, traduites de l'espagnol par A. Hugo. Cet ouvrage porte cette dédicace : A ma mère, morte le 27 juin 1821.

Et avait été publié :

A Paris, chez Pélicier, libraire, place du Palais-Royal, 1822 ; in-12, de LV-302 pp.

C'est-à-dire, chez l'éditeur des *Odes et poésies diverses*, près de qui il avait été l'introducteur de son frère.

L'Heure de la Mort. Paris, 1822, in-8.

Les Français en Espagne. A-propos, vaudeville en un acte (avec Alph. Vulpian). Paris, 1823, in-8.

Précis historique des Evénements qui ont conduit Joseph Napoléon sur le trône d'Espagne (Introduction au tome II des mémoires du Général Hugo). Paris, Ladvocat, 1823, trois in-8° signés Hugo (Abel) fils.

Il existe en outre, de ce précis un tirage à part à 60 exemplaires. Paris, 1823 ; in-8°.

Pierre et Thomas Corneille. — (En collaboration avec Romieu et signé du pseudonyme de Monnières. Paris, 1823, in-8°.

Campagne d'Espagne en 1823. Paris. Le Fuel, SD. (1824), 2 in-8°, de IV-442 et 399 pp.

Les tombeaux de Saint-Denis ou description historique de cette abbaye célèbre, des monuments qui y sont renfermés et de son riche trésor ; suivie du récit de la violation des tombeaux en 1793, de détails sur la restauration de l'église en 1806, et depuis en 1814 ; de notices sur les rois et les grands-hommes qui y ont été enterrés et sur les cérémonies usitées aux obsèques des rois de France, et de la relation des funérailles de Louis XVIII. Paris, 1824, in-18.

Vie anecdotique de Monsieur, comte d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles X, roi de France et de Navarre, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Paris, 1824, in-18.

Histoire de l'empereur Napoléon, par A. Hugo, illustrée de 31 vignettes, par Charlet. Paris, Perrotin, 1833, in-8 de 479 pp.

Souvenirs sur Joseph Bonaparte, roi d'Espagne. Revue des Deux-Mondes, 1er et 15 avril 1833.

Le Conteur, recueil de contes de tous les temps et de tous les pays paraissant mensuellement. Paris, 1833, in-12.

France militaire, histoire des armées françaises de terre et de mer de 1792 à

malades chez M. Esquirol des soins infinis, mais ce qui est le plus funeste à Eugène, c'est la solitude et l'oisiveté, auxquelles il est entièrement livré dans cette maison. Quelques mots qui lui sont échappés m'ont montré que dans l'incandescence de sa tête il prenait cette *prison* en horreur, il m'a dit à voix basse qu'*on y assassinait des femmes dans les souterrains et qu'il avait entendu leurs cris*. Tu vois, cher papa, que ce séjour lui est plus pernicieux qu'utile. D'un autre côté la pension (dont M. Esquirol doit t'informer) est énorme, elle est de 400 francs par mois. D'ailleurs le Dr Fleury pense que la promenade et l'exercice sont absolument nécessaires au malade. Je te transmets tous ces détails, mon cher papa, sans te donner d'avis. Tu sais mieux que moi ce qu'il faut faire. Je crois néanmoins devoir te dire qu'il existe, m'a-t-on assuré, des maisons du même genre, où les malades ne sont pas moins bien que là, et paient moins cher. Il paraît qu'on n'a point assez caché à Eugène qu'il fût parmi des *fous*, aussi est-il très affecté de cette idée que j'ai néanmoins combattue hier avec succès.

Je t'écris à la hâte, bon et cher papa, au milieu de tous les ennuis que me donne la banqueroute de mon libraire, garde-toi un peu, pour la vente de tes *Mémoires*, de l'extrême confiance de notre bon Abel.

C'est lui qui m'a, bien involontairement il est vrai, *poussé dans cette galère*.

Adieu, cher et excellent papa, nous t'embrassons tous ici bien tendrement.

Ton fils dévoué et respectueux.

VICTOR

1833. Ouvrage rédigé par une Société de militaires, et de gens de lettres ; etc., etc., revu et corrigé par A. Hugo, ancien officier d'état-major, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur de l'*Histoire de Napoléon*. Paris, Delloye, 1833-1838, 5 in-8°.

France pittoresque ou Description pittoresque, topographique et statistique des départements et Colonies de la France, offrant en résumé pour chaque département et colonie, l'histoire, les antiquités, la topographie, etc., etc., par A. Hugo, ancien officier d'état-major, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, auteur de l'*Histoire de Napoléon*. Paris, Delloye, 1835, 3 in-8°.

France historique et monumentale. Histoire générale de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. Hugo, auteur de l'*Histoire de Napoléon* et de la *France pittoresque*. Paris, Delloye, 1836-1843, 5 in-8°.

24 mai 1823.

Mes hommages à ta femme, dont nous attendons des nouvelles.

Eugène ne demeura guère, en effet, chez le Dr Esquirol, et après un court séjour au Val-de-Grâce, ne tarda point à être transféré à Saint-Maurice, c'est-à-dire à Charenton.

Il devait y trouver comme directeur, le second frère de Royer-Collard (1), qui fut professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, et médecin de Louis XVIII.

La grossesse d'Adèle Hugo semble pénible et, revenant au frère malade, Victor après avoir merveilleusement dépeint l'aspect du frère fou, d'ajouter cette phrase où apparaissent déjà derrière le poète, l'homme de tête et le réformateur:

« Je crains que les moyens dont la société use envers les malades, la captivité et l'oisiveté, ne fassent qu'alimenter une mélancolie dont le seul remède, ce me semble, serait le mouvement et la distraction. »

N'est-elle point à retenir, si on songe, surtout, aux vingt et un ans de son auteur.

La pension du ministère de l'Intérieur ne semble pas devoir faire longtemps attendre.

Quant aux biens en Espagne et aux cédules hypothécaires, Victor Hugo se tient, pour des démarches, à la disposition de son père. Mais, le moment est-il bien favorable?

Cette affaire semble moins dépendre de M. de Chateaubriand que de M. de Martignac (2), et celui-ci est l'homme de M. de Villèle (3).

1. Antoine-Athanase Royer-Collard, né à Sempis en 1768, mort en 1825. Il était, depuis 1806, médecin de l'asile de Charenton.

2. Jean-Baptiste-Sylvère Gay, vicomte de Martignac, né à Bordeaux en 1778, mort à Paris en 1832. Il était alors conseiller d'État et devait, plus tard, rallié à une politique plus modérée, se voir confier le ministère de l'Intérieur, à la chute de M. de Villèle (janvier 1828).

3. Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de Villèle, né à Toulouse en 1773, mort en 1854. Membre de la Chambre introuvable de 1815, il entra, ultra-royaliste, au Ministère en 1821, pour prendre bientôt la présidence du conseil. Les élections de novembre 1827, la dissolution de la Chambre n'ayant pas amené le résultat qu'il espérait, provoquèrent sa démission.

Mon cher Papa,

Eugène, après un séjour de quelques semaines au Val-de-Grâce, vient d'être transféré à Saint-Maurice, maison dépendant de l'hospice de Charenton, dirigé par M. le docteur Royer-Collard. La translation et le traitement ont lieu aux frais du gouvernement : il te sera néanmoins facile d'améliorer sa position moyennant une pension plus ou moins modique ; on nous assure que cet usage est généralement suivi pour les malades d'un certain rang. Au reste le docteur Fleury a dû écrire à l'un de ses amis qui sera chargé d'Eugène dans cette maison, et M. Girard, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, a promis à M. Foucher, qui le connaît très particulièrement, de recommander également les soins les plus empressés pour notre pauvre et cher malade et *d'en faire son affaire*.

M. Foucher, Abel et moi, comptons t'écrire incessamment de nouveaux détails sur ces objets, ainsi que sur la santé toujours douloureusement affectée de notre infortuné frère. Les souffrances de mon Adèle, qui augmentent à mesure que son terme approche, ne m'ont point encore permis d'aller le voir dans son nouveau domicile ; je ne puis donc t'en donner des nouvelles aussi fraîches que je le désirerais. Au reste l'état de sa raison, comme j'ai eu occasion de l'observer dans mes fréquentes visites chez le Dr Esquirol et au Val-de-Grâce, ne subit que des variations insensibles. Toujours dominé d'une idée funeste, celle d'un danger imminent ; tous ses discours, comme tous ses mouvements, comme tous ses regards trahissent cette invincible préoccupation, et je crains que les moyens dont la société use envers les malades, la captivité et l'oisiveté, ne fassent qu'alimenter une mélancolie dont le seul remède, ce me semble, serait le mouvement et la distraction. Ce qu'il y a de cruel, c'est que l'exécution de ce remède est à peu près impossible, parce qu'elle est dangereuse.

Je t'envoie ci-incluse une lettre de M. Esquirol, qui n'éclaircit rien, et n'ajoute rien à mes idées personnelles, à mes observations particulières sur notre Eugène ; je crois t'avoir déjà écrit la plupart de ce qu'écrit le Docteur, auquel j'avais déjà exposé tous les faits qu'il présente. Il est vrai que le malade a fait chez lui un bien court séjour. Mais je pense que cette maison lui était plus nuisible qu'utile. M. Katzenberger a envoyé chez M. Foucher les 400 francs que demande le docteur Esquirol pour un mois de pension, et M. Foucher a prévenu ce dernier qu'ils sont à sa disposition.

Je suis heureux, cher papa, de reposer tes idées sur des sujets moins tristes en t'entretenant aujourd'hui de l'heureux événement qui doit en amener un autre également heureux pour nous, ton retour.

Ma bien-aimée Adèle accouche dans cinq semaines environ. Viens le plus tôt qu'il te sera commode. Il me sera bien doux que mon enfant reçoive de toi son nom, et c'est pour moi un sujet de joie immense de penser qu'il m'était réservé, à moi le plus jeune de tes fils, de te donner le premier le titre de grand-père. J'aime cet enfant d'avance, parce qu'il sera un lien de plus entre mon père et moi.

Je te remercie de la proposition que tu me fais relativement à M. de Chateaubriand ; mais la position intérieure du ministère rend singulièrement délicates les communications actuelles entre MM. de Chateaubriand et de Corbière (1). Tu comprendras ce que je ne peux dire ici qu'à demi-mot. Au reste, les espérances dont on me berce si longtemps ont acquis depuis deux jours un caractère assez *positif*. Si elles se réalisaient enfin, je m'empresserais de t'en faire part. Quant aux biens d'Espagne, je ne doute pas qu'une réclamation de toi en fut parfaitement accueillie, et je la présenterai moi-même au ministère des Affaires étrangères. Seulement j'appréhende que la décision de cette affaire ne dépende moins de mon illustre ami que de M. de Martignac, qui est l'homme de M. de Villèle.

Adieu, bon et cher papa, mon Adèle désire que je lui cède le reste de ce papier. J'avais pourtant encore bien des choses à te dire, mais il faut obéir à une prière si naturelle et me borner à t'embrasser avec autant de tendresse que de respect.

Ton fils,

VICTOR.

Gentilly, 27 juin 1823.

J'ajoute un mot à ce que dit mon Victor pour vous réitérer la prière de hâter votre arrivée le plus tôt que vos affaires vous le

1. Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre comte de Corbière, né à Amanlis, près Rennes, 1767, mort en 1858.

Député d'Ille-et-Vilaine, après avoir été président au Conseil royal de l'Instruction publique, il se vit appeler, en décembre 1821, par M. de Villèle au ministère de l'Intérieur, et se retira avec lui, en 1828.

permettront, j'entends par affaires vos commodités, et celles de notre excellente belle-mère à la santé de laquelle nous nous intéressons bien vivement et que je désire embrasser en même temps que mon petit enfant; nous comptons tous, mon cher papa, que vous serez à Paris à la fin de juillet; s'il en était autrement, j'en aurais beaucoup de chagrin, car son grand-père doit le voir un des premiers, ainsi, cher papa, nous vous attendons dans cinq semaines au plus tard.

Votre respectueuse fille,

A. Hugo.

La santé d'Eugène est loin de s'améliorer. Il fait de la mélancolie et on a peine à le faire manger. Victor — Il signe ce billet V.-M. H. — donne à son père ces mauvaises nouvelles, en recommandant à son bon accueil le jeune Adolphe Trébuchet, son cousin germain, qui vient à Blois, et désirerait sans doute visiter Chambord.

Outre l'intérêt artistique de Chambord, l'on pense si le *Simple Discours* de Paul-Louis Courier et ses deux mois de prison légitimaient cette curiosité.

Mon cher papa,

C'est mon bon petit cousin Adolphe Trébuchet, qui te remettra cette lettre où tu trouveras le reçu de M. Esquirol. Nous n'avons encore pu voir notre pauvre Eugène à Saint-Maurice ; il faut une permission et il est assez difficile de l'obtenir.

Abel a du reste obtenu en attendant de ses nouvelles qui sont loin malheureusement d'être satisfaisantes ; il est toujours plongé dans la même mélancolie ; il a pendant quelque temps refusé toute nourriture ; mais enfin la nature a parlé, il a consenti à manger. Le traitement qu'il subit n'exige pas encore à ce qu'il paraît un supplément de pension, quand cela sera nécessaire, on nous en avertira.

Ces détails me nâvrent, cher papa, et il me faut toute la joie de ton prochain retour pour ne pas me livrer en ce moment au désespoir.

M. Foucher et Abel vont bientôt t'écrire, moi-même je me hate-

rai de te transmettre tout ce que l'état de notre cher malade offrira de nouveau.

Adieu, cher papa, il est inutile de te recommander cet Adolphe que nous aimons tous comme un frère ; je crois qu'il désire vivement voir Chambord, et ce sera pour lui comme pour toi un plaisir de passer qques jours à Blois, si l'urgence de son voyage le lui permet.

Je t'embrasse tendrement pour moi et mon Adèle, présente nos hommages empressés à notre belle-mère, qui, nous l'espérons, est rétablie.

Ton fils soumis et respectueux,

V.-M. H.

Ce 1er juillet 1823.

Le général Hugo n'a pu arriver à Paris à temps pour être un des premiers à voir son petit-fils. La grossesse d'Adèle Hugo a été pénible, l'accouchement laborieux. Le petit Léopold est venu au monde presque mourant.

La mère a dû renoncer à la joie qu'elle se faisait de le nourrir et l'enfant a été mis en nourrice dans le quartier

Et Victor se fait des illusions et sur la « remplaçante », et sur la santé du petit être.

Mon cher papa,

Si je ne t'ai point encore annoncé moi-même l'événement qui te donne un être de plus à aimer, c'est que j'ai voulu épargner à ton cœur de père les inquiétudes, les anxiétés, les angoisses qui m'ont tourmenté depuis huit jours. La couche de ma femme a été très laborieuse, les suites jusqu'à ce jour ont été douloureuses ; l'enfant est venu au monde presque mourant, il est resté fort délicat. Le lait de la mère affaibli par la grande quantité d'eau dont elle était incommodée et échauffé par les souffrances de la grossesse et de l'enfantement, n'a pu convenir à une créature aussi faible. Nous avons été contraints, après des essais qui ont presque mis ton petit-fils en danger, de songer à le faire nourrir par une étrangère. Tu peux te figurer combien j'ai eu de peine à y déterminer mon Adèle qui se faisait une si grande joie des fatigues de l'allaitement. Ce qui y a pu seulement la décider, ce n'est pas le péril que sa propre santé eût couru réellement, mais celui qui eût menacé

l'enfant. Elle a donc sacrifié courageusement à l'intérêt de son fils son droit de mère, et nous avons mis l'enfant en nourrice. Nous avons été assez heureux pour trouver dans ce cas urgent une fort belle nourrice habitant notre quartier, et quoique ces femmes soient fort chères à Paris, l'instante nécessité et la facilité d'avoir à chaque instant des nouvelles de ton Léopold m'ont fait accepter cette charge avec joie.

Maintenant enfin, après tant d'inquiétudes et d'indécision, je puis te donner de bonnes nouvelles. Mon Adèle bien-aimée se rétablit à vue d'œil, nous avons l'espoir que le lait sera bientôt passé. L'enfant fortifié par une nourrice saine et abondante va très bien et promet de devenir un jour grand-père comme toi.

Tu vois, bon et cher papa, que je t'ai dérobé ta part dans des anxiétés que tu aurais certainement ressenties aussi cruellement que moi. Voilà la cause d'un silence que tu approuveras peut-être après l'avoir blâmé. Ta joie à présent peut être sans mélange comme la nôtre, qui s'accroît encore bien vivement par l'idée de te savoir bientôt dans nos bras.

Adieu, notre excellent père, viens vite, remercie-moi, je t'ai donné il y a neuf mois une fille qui t'aime comme moi, nous te donnons maintenant un fils qui t'aimera comme nous. Et qu'y a-t-il de consolant dans la vie si ce n'est le lien d'amour qui joint les parents aux enfants?

Ton fils soumis et respectueux,

Victor.

24 juillet.

Embrasse bien pour nous notre belle-mère que nous attendons avec toi.

Depuis 15 jours que je suis garde-malade, je n'ai pu m'occuper de notre cher Eugène comme je l'aurais voulu, mais tu vas venir : puis-je ne pas voir son avenir sous des couleurs moins sombres ?

Les yeux du père et de la mère n'ont point tardé à se dessiller. La femme à laquelle ils avaient confié leur enfant, la croyant bonne et douce, leur semble, maintenant, d'un caractère méchant et faux.

Ils ont hâte de le lui retirer, et Victor demande au général de lui trouver à Blois ou dans les environs une nourrice dont le lait n'ait pas plus de quatre ou cinq mois.

Ils lui confieront le petit Léopold, qui, éloigné de ses parents, sera, au moins soumis à l'affectueuse surveillance du général et de sa femme.

Mon cher papa,

Je me félicitais de n'avoir plus que d'excellentes nouvelles à te mander, lorsqu'un événement imprévu m'oblige à recourir à tes conseils et à ton assistance. La nourrice à laquelle il a fallu confier notre enfant ne peut nous convenir. Cette femme nous trompe, elle paraît être d'un caractère méchant et faux : elle a abusé de la nécessité où nous étions de placer cet enfant ; nous l'avons d'abord crue bonne et douce, maintenant nous n'avons que trop de raisons pour lui retirer notre pauvre petit Léopold le plus tôt possible. Nous désirerions donc, mon Adèle et moi, après avoir pris la résolution de le retirer à cette femme, que tu nous rendes le service de nous trouver à Blois ou dans les environs une nourrice dont le lait n'ait pas plus de quatre ou cinq mois, et dont la vie et le caractère présentent des garanties suffisantes. D'ailleurs nous serions tous deux tranquilles, sachant notre Léopold sous tes yeux, et sous ceux de ta femme. C'est ce qui nous a décidé à le placer à Blois plutôt que partout ailleurs.

Il est inutile, cher et excellent père, de te recommander une prompte réponse, la santé de ton petit-fils pourrait être altérée du moindre retard. Je ne te demande pas pardon de tous les soins que nous te donnons, je sais qu'ils sont doux à ton cœur bon et paternel.

Adieu, cher papa, Eugène va mieux *physiquement* : tout le monde ici t'embrasse aussi tendrement que ton fils qui t'aime. Hâte ton arrivée, réponds-moi vite, et crois mon amour aussi respectueux qu'inaltérable.

VICTOR.

29 juillet.

Je te fais envoyer *la Muse française*, recueil littéraire à la rédaction duquel je participe. Je te remettrai à Paris la deuxième édition de *Han d'Islande*.

Il est urgent que la nourrice que tu aurais la bonté de nous procurer, s'il est possible, ait promptement l'enfant, que je ne vois pas sans inquiétude entre les mains de cette femme. Tâche de l'a-

mener avec toi, et en tout cas, réponds-moi courrier par courrier, car mon Adèle est très inquiète et n'a plus d'espérance qu'en toi qu'elle sait si *bon* et qu'elle aime tant.

Le général n'a point perdu de temps. Il a été assez heureux pour pouvoir mettre la main sur une nourrice qu'il expédiait aussitôt à son fils. Elle arrivait à Paris le 2 août, et le lendemain, Victor, exprimait abondamment sa reconnaissance et celle d'Adèle Hugo.

Mon cher papa,

Pour pouvoir t'exprimer la joie et la reconnaissance dont nous pénètrent (*sic*) ta lettre, il faudrait qu'il fut possible en même tems de dire tout ce qu'il y a de sentiments tendres et de touchante bonté dans ton cœur paternel. Ainsi tu veux entrer plus encore que moi dans mes devoirs de père, et en effet le premier sourire comme le premier regard de ce pauvre petit Léopold te sera dû. Je voudrais épancher ici tout ce que ta fille et moi ressentons d'amour pour toi, mon excellent père, mais il faudrait répéter ici tout ce qui remplit nos entretiens depuis deux jours, et je me borne à ce qui n'excède pas les limites de ce papier.

A la réception de ta lettre, mon cœur était trop plein, et je voulais te répondre sur-le-champ. Mais un avis sage l'a emporté sur mon impatience, et j'ai attendu que ce que tu avais si bien préparé fût exécuté, pour pouvoir, en t'exprimant notre vive reconnaissance, te donner en même tems des nouvelles de ton Léopold, de la nourrice et de mon Adèle.

La nourrice est arrivée hier matin bien portante et gaie ; elle nous a remis ta lettre et tes instructions ont été suivies de tout point. Tout le monde a été enchanté et d'elle et de son nourrisson. Nous avons dans la même matinée retiré ton pauvre enfant de chez sa marâtre, et il a parfaitement commencé toutes ses fonctions. Je ne sais si c'est illusion personnelle, mais nous le trouvons déjà mieux ce matin. . . . .

Adieu, bon et bien cher papa, exprime, de grâce, à ta femme toute notre vive et sincère gratitude, il nous tarde de la lui exprimer nous-mêmes, et nous t'embrassons tendrement en attendant cet heureux jour.

Ton fils reconnaissant et respectueux.

Victor

3 août

Tu trouveras ci-inclus le mot que je te prie de communiquer au père nourricier. Adieu, adieu.

La santé d'Eugène continue à se soutenir physiquement, mais il est toujours d'une malpropreté désolante. Le Val-de-Grâce n'a envoyé avec lui à Charenton qu'une partie de son linge ; nous nous occupons de rassembler le reste pour le lui faire porter. Ce qui me contrarie vivement, c'est l'extrême difficulté de voir notre pauvre frère à Saint-Maurice.

Les nouvelles d'Eugène ne sont guère bonnes, comme on voit. Et, d'après ce mot, la jeune maman est loin encore d'être rétablie.

Mon cher papa,

Quoique très faible encore, je ne puis laisser échapper l'occasion de vous exprimer toute ma reconnaissance qui ne pourra jamais être trop grande pour vos bontés et celles de notre belle-mère. Croyez que nous sommes profondément touchés de tout ce qui fait notre bonheur aujourd'hui, car depuis que nous avons cette nourrice j'espère élever mon petit Léopold qui vous devra une seconde vie et combien nous serons heureux de pouvoir visiter en même temps et notre enfant et vous, mes chers parens. Adieu, papa, embrassez la grand maman de mon petit Léopold pour moi.

Adèle.

Sa belle-fille embrasse bien « la grand grand'maman de son petit Léopold » ; mais, pour le général, cela ne suffit pas, paraît-il, Victor n'a point assez oublié sa mère, pour que sa dame Thomas y Saëtoni, veuve d'Almeg, ne demeure point pour lui l'étrangère. Sa reconnaissance envers elle ne semble pas, aux yeux de son mari, d'un lyrisme suffisant. Il a dû, à ce sujet, adresser quelques observations à Victor.

Et celui-ci, on le sent embarrassé, de répondre du ministère de la Guerre, où il est allé, sans doute, soumettre à M. Foucher cette correspondance.

Ministère
de la Guerre
—

Mon cher papa,

Ta lettre m'a causé un véritable chagrin, et il me tarde que tu aies reçu celle-ci pour m'en sentir un peu soulagé. Comment donc as-tu pu supposer un seul instant que tout mon cœur ne fut pas plein de reconnaissance pour les bontés dont ta femme a comblé notre Eugène et notre Léopold? Il faudrait que je ne fusse ni frère ni père pour ne pas sentir le prix de ce qu'elle a fait pour eux, cher papa, et par conséquent pour moi. Si c'est à toi principalement que se sont adressés mes remerciements, c'est que notre père est pour nous la source de tout amour et de toute tendresse, c'est que j'ai pensé qu'il te serait doux de porter à ta femme l'hommage tendre et profond de ma gratitude filiale, et que dans ta bouche cet hommage même aurait bien plus de prix que dans la mienne.

Je t'en supplie, mon cher et bon père, ne m'affliges plus ainsi. Je suis bien sûr que ce n'est pas ta femme qui aura pu me supposer ingrat et croire que je n'étais pas sincèrement touché de tous ses soins pour ton Léopold, et comment, grand Dieu, ne serais-je pas vivement attendri de cette bienveillante sollicitude qui a peut-être sauvé mon enfant ? cher papa, je te le répète, hâte-toi de réparer la peine que tu m'as injustement causée au milieu de tant de joie, et qui m'a paru bien plus cruelle encore dans un moment où mon âme s'ouvrait avec tant de confiance à toutes les tendresses et à toutes les félicités. Adieu, je ne veux pas insister davantage sur une explication que ton cœur et le mien trouvent déjà trop longue, et dont le chagrin ne sera entièrement effacé pour moi que par le bonheur de te revoir bientôt ici, ainsi que ta femme.

Tout continue à aller ici de mieux en mieux, mère, enfant, nourrice. Cette dernière continue à se porter parfaitement et gaiement. La lettre de son mari lui a fait grand plaisir, elle me charge de le lui mander, ainsi que toutes les amitiés du monde.

Je compte, maintenant que j'ai quelque répit, aller voir un peu notre pauvre Eugène et lui porter le reste de ses effets demain jeudi. Il continue aussi, du reste, à aller un peu mieux.

Ainsi, cher et excellent père, que nous te revoyions bientôt et rien ne manquera à nos joies. Réponds-moi promptement, de grâce, et viens, si tu le peux, plus promptement encore. Tout le monde ici t'embrasse tendrement ainsi que la grand-maman de Léopold

qui voudra bien sans doute être ma panégyriste et mon avocat près de toi, puisque tu ne veux pas être mon interprète près d'elle.

Ton fils dévoué et respectueux.

VICTOR.

6 août 1823

Mon Adèle me charge de mille tendresses pour toi et pour ta femme.

Abel se joint à nous. Il se porte toujours bien et t'attend impatiemment.

PIERRE DUFAY

Conservateur de la Bibliothèque de Blois.

(*à suivre*)

UN ROMANCIER ROMANTIQUE AMIÉNOIS

EDOUARD CASSAGNAUX

Les historiens de la littérature ont trop souvent négligé les petits romantiques. De courtes notices insérées dans des bibliographies spéciales d'Asselineau, de Derôme, de Champfleury leur accordent quelques pages. Mais il faut être bibliophile pour exhumer de la boîte d'un bouquiniste *Les Confessions poétiques* de Gustave Drouineau ou les extraordinaires romans à vignettes parus vers 1830. On a écrit des centaines de volumes sur Lamartine et sur Victor Hugo et aucune étude d'ensemble n'a révélé au grand public des écrivains charmants comme Fouinet, Fontaney, et Emile Cabanon.

Ce sont pourtant les obscurs soldats de la Grande Armée romantique qui évoquent avec le plus de saveur un âge qu'on dirait séparé de nous par plusieurs siècles. Leurs natures ardentes naïvement éprises de nouvelles doctrines ont retenu ce qu'elles avaient d'extérieur et de clinquant, tandis que les grands écrivains, souvent au-dessus du temps et de l'espace, échappent à toute chronologie littéraire. Aussi est-ce la bande étrange qui se pressait, rugissante et mugissante à la première d'*Hernani*, qui nous donne la juste impression des audaces romantiques : Jeunes-France enthousiastes dont la flamme fut vite éteinte et les œuvres tôt dispersées. Les romanciers sont les plus oubliés et j'en voudrais sortir de l'ombre quelques-uns pour esquisser l'allure générale de ce genre littéraire que cultiva avec ferveur Edouard Cassagnaux : le roman romantique.

Le roman fut la création la plus originale de la littérature populaire de 1830. Jusqu'en 1850 on en publia une foule, la plupart en deux, certains en huit ou dix volumes, et, phénomène qui peut nous surprendre en 1906, on les lisait ; car toutes ces œuvres s'entassaient sur les rayons des cabinets de lecture, institutions mortes aujourd'hui, milieux paisibles où, à l'aise sur un voltaire d'acajou, d'honnêtes bourgeois assistaient pour deux sous à trois adultères, deux viols et un assassinat. C'est d'une main tremblante qu'ils devaient feuilleter ces farouches « romans historiques » : *Le Bourreau du Roi*, de Roland Bauchery (1) ; *Jehanne Thielemont ou les massacres de Vassy, 1562*, de Victor Boreau (2) ; *Adhémar et Théodeberge, épisode des guerres civiles du XVe siècle*, de Pourret des Gauds (3) ; *Les Truands et Enguerrand de Marigny*, de Lottin de Laval (4), et le plus sanglant de tous : *Les Écorcheurs ou l'Usurpation et la Peste 1418*, du vicomte d'Arlincourt (5). Quel admirable moyen âge rêvèrent les cerveaux romantiques ! Un décor de cathédrales gothiques, hérissées de flèches, de pinacles, de clochetons, comme on en voit dans les dessins de Victor Hugo, de ruelles tortueuses, de sombres cloîtres, de laboratoires d'alchimiste pleins de philtres, de narcotiques et de poisons, de châteaux avec souterrains et oubliettes, sur lequel s'agitent, ombres sinistres, ribauds, routiers, nécromants, écoliers et massiers de l'Université, juifs, clercs et laïcs. La splendeur des costumes étincelle ; le velours, le brocard, la soie se mêlant somptueusement à l'hermine et au menu-vair ; des armes brillent : tout un arsenal de rapières et de dagues, de flamberges, de coutelas et de stylets. Dans ce bel équipage les héros « historiques » se sentent le cœur prêt à toutes les grandes actions :

..... Avoir des aventures,
Oh ! c'est le paradis pour les fortes natures (6).

1. Paris, Roux, 1834, in-8o.
2. Paris, Hivert, 1836, in-8o.
3. Paris, Dentu, 2 vol. in-8o.
4. Paris, Souverain, 1832, in-8o.
5. Paris, Renduel 1833, 2 vol. in-8o.
6. Philotée O'Neddy : *Feu et Flamme*. Paris, Dondey-Dupré, 1833, in-8°.

Ils courent délivrer un vieillard des fers qui l'accablent ou une jeune vierge pleurant dans un cachot avec la même ardeur qu'ils se ruent au pillage, au viol, à l'incendie : car meurtres, rapts et incestes sont pour eux d'habituelles distractions. Alors un souffle de folie passa sur la société bourgeoise ; ce fut une grandiloquente révolte des imaginations contre le Juste-Milieu, la Garde-Nationale et l'Ordre public, le prosaïsme d'un monde à qui M. Guizot venait de dire : Enrichissez-vous !

Les auteurs de « romans intimes », de « scènes de la vie contemporaine » veulent prouver à la postérité que la race en 1830 n'est pas abâtardie,

« que les passions sont les mêmes au XIXe siècle qu'au XVe et que le cœur bat d'un sang aussi chaud sous un frac de drap que sous un corselet d'acier (1). »

Les jeunes amoureux des romans intimes sont exaltés et violents jusqu'à la démence, mais la pâleur de leur visage (principal élément de la beauté romantique), une élégante tristesse, le dégoût de la vie et d'eux-mêmes leur donnent une irrésistible séduction. Et puis leur langage est si brûlant ! Trop fades les jolis petits vers de Dorat ou du cardinal de Bernis, les madrigaux à Phyllis et les sonnets à Sylvie !

« Tu seras à moi comme l'homme est au malheur ! — Je t'ai fait sensation. — Je te veux, je t'aurai ! — Que tu es belle ! tes yeux comme des prunelles de tigre roulent dans l'ombre », etc.

Voilà de tendres aveux, et comment une femme pourrait-elle se refuser à un homme qui s'exprime avec tant de grâce, surtout quand il se dresse devant elle,

..... Des flots de lave dans le sang,
du vampirisme à l'œil, des volontés au flanc (2).

Aussi les femmes romantiques, qui ne détestent pas être violentées, se donnent sans longues cérémonies ; d'ailleurs elles savent bien que la passion de leur amant ne connaît ni la morale divine, ni même le code pénal et que, comme

1. Alexandre Dumas : *Antony*, Acte IV, scène 6.
2. Philotée O'Neddy : *Feu et Flamme*.

Antony, ils sont prêts à se jeter sous les roues d'une voiture, ou à devenir incendiaires comme Lovelace, pour obtenir celles qu'ils convoitent. Il faut feuilleter le charmant livre de Champfleury : *Les Vignettes romantiques*(1), pour apprécier toute la sensualité que Tony Johannot qui fut vraiment le Gravelot du règne de Louis-Philippe a prêtée à de mignonnes poupées vêtues selon les derniers conseils de *La Sylphide* ou du *Petit Courrier des Dames*.

« Heure du coucher ! s'écrie Petrus Borel, heure si délirante, si palpitante de pudeur et de volupté ! heure qui confond des êtres, qui avive et qui noie le désir ! heure du coucher, trahissants mensonges ou beautés ! heure trop souvent de pénibles contrastes ! heure parfois bien fatale !.... (2) ».

La sentimentalité était-elle donc entièrement bannie des « scènes de la vie contemporaine » ! Des auteurs d'un tempérament plus doux lui consacrèrent quelques œuvres : *Quand on a vingt ans*, de Louis Huart (3) ; *Un cœur de jeune fille, confidences*, de Michel Masson (4) ; *La belle veuve, roman intime, lectures des jeunes femmes*, d'Anatole Dumas (5). Ceux-là furent des soupirants timides qui fuirent loin des blasphèmes d'Antony pour murmurer les plaintives mélodies d'Hippolyte Monpou dont l'écho mélancolique est venu jusqu'à nous :

Le vent qui souffle à travers la montagne m'a rendu fou.....

Dans le vocabulaire romantique deux syllabes éclatent sans cesse : *Orgie* ! « Rien n'est plus à la mode que l'orgie, écrit Théophile Gautier, chaque roman qui paraît a son orgie. L'orgie est aussi nécessaire à une existence d'homme qu'à un in-octavo d'Eugène Renduel (6). » Les romanciers peignaient leurs orgies avec le soin que les auteurs de tragédies classiques

1. Paris, Dentu, 1884, in-4°.
2. Petrus-Borel : Champavert, Renduel, 1833, in-8°.
3. Paris, Abel Ledoux, 1834, in-8°.
4. Paris, Allardin, 1834, in-8°.
5. Paris, Pesron, 1835, in-8°.
6. Th. Gautier. *Les Jeunes-France*. Paris, Renduel, 1833, in-8°.

mettaient à charpenter leurs « songes ». On les comparait entre elles, on les classait, et dans les milieux cultivés il était admis de préférer l'orgie de *La Peau* (1) de M. de Balzac à celle de *La Salamandre* (2) de M. Sue. Il y eut des orgies de bonne compagnie où l'on buvait des vins fins dans des carafes en verre de Venise, des orgies d'artistes éclairées par la flamme bleue du punch, et des orgies de truands et de ribaudes au milieu des tonneaux éventrés.

Mais ces beaux divertissements étaient encore trop vulgaires au gré de certains esprits avancés. Pour se permettre toutes les hardiesses, ils inventèrent les « romans maritimes » où ils déchaînèrent des bandes de matelots ivres, hurlant, traînant des femmes par les cheveux à la lueur sinistre des éclairs. Pendant quatre ans, de 1832 à 1836 : *Plick et Plock, scènes maritimes* d'Eugène Sue (3) ; *L'Abordage, roman maritime* de Jules Lecomte (4) ; *Les Pirates de l'Iroise* (5) et surtout *Deux lions pour une femme* (? ! !) d'Edouard Corbière (6) firent oublier les romans historiques et intimes (7).

Tout cabinet de lecture bien tenu devait enfin offrir aux amateurs quelques « romans exotiques » : *Moutchas-y-Tchicas, épisodes de terre et de mer* d'Hippolyte Mansion (8), et *Ali le Renard ou la Conquête d'Alger*, d'Eusèbe de Salles (9), deux ou trois histoires fantastiques : *La Danse macabre* du bibliophile Jacob (10) *Le roi de Bohême et ses sept châteaux*, de Nodier (11).

Voilà, rapidement tracées, les tendances du roman français vers 1835 (12). Edouard Cassagnaux avait alors trente ans,

1. *La Peau de chagrin*, Paris, Gosselin et Canel, 1831, 2 vol. in-8°
2. Paris, Renduel, 1832, in-8°.
3. Paris, Renduel, 1831, in-8°.
4. Paris, Souverain, 1836, 2 vol. in-8°.
5. Paris, Bréauté, 1832, in-8°.
6. Paris, Souverain, 1835, 2 vol. in-8°.
7. Cf. Champfleury : *Les Vignettes romantiques*.
8. Paris, Denain, 1833, in-8°.
9. Paris, Gosselin, 1832, 2 vol. in-8°.
10. Paris, Renduel, 1832, in-8°.
11. Paris, Delangle, 1830, grand in-8°.
12. Il est bien entendu que ce ne sont pas celles d'écrivains comme Balzac et George Sand, supérieurs à toute « mode » littéraire.

un cœur ardent et le mépris des « *Philistins* » : il s'enrôla sous la fière bannière des romantiques.

Marie-Hyacinthe-Edouard Cassagnaux naquit à Paris le 29 thermidor an XI (17 août 1803) d'Alexis Cassagnaux et de Marie-Louise Tinchon. Ses parents durent venir à Amiens dès les premières années du XIXe siècle, car Alexis Cassagnaux y mourut le 19 août 1814.

Au commencement de l'année 1831, Edouard est appelé par Boudon-Caron, imprimeur-gérant de *La Sentinelle Picarde* fondée en 1829, qui devint bientôt une feuille d'opposition contre la monarchie de juillet. Cassagnaux signe le numéro du 14 août en qualité de gérant, conjointement avec Boudon-Caron ; à partir du numéro du 28, il reste seul gérant. Il exerça cette fonction pendant neuf ans. Le 14 mars 1840, *La Sentinelle Picarde* nous annonce sa disparition et sa fusion avec l'*Eveil d'Abbeville* pour former le *Journal de la Somme* « paraissant de deux jours l'un » ; elle nous apprend aussi « que M. Cassagnaux est le directeur du nouveau journal. » Le 27 mars 1845 paraît dans le *Journal de la Somme* qui devient alors quotidien, la note suivante :

« Nous avons cru devoir céder le champ à des hommes nouveaux, à des écrivains honorables et distingués, depuis longtemps connus à Paris et dans les départements qui nous avoisinent. A partir du 1er avril nous cesserons donc de diriger et de prendre aucune part à la rédaction politique du *Journal de la Somme*. — E. Cassagnaux ».

Alors Cassagnaux, qui s'était marié le 5 janvier 1842 avec Victorine Sévin, une Amiénoise probablement, « s'enfonça dans l'ombre » en bon romantique. Resta-t-il à Amiens ? Alla-t-il plutôt, journaliste errant, diriger quelque gazette d'une lointaine préfecture ! Renonçons sans regrets à suivre son existence désormais sans intérêt pour étudier la période brillante de sa carrière à Amiens de 1830 à 1840.

La première œuvre caractéristique de Cassagnaux parut

anonyme dans *La Sentinelle Picarde* en 1831 (1). C'est une nouvelle, d'un ton plaisant et badin, intitulée : *Le débouchoir à pipe* ; un certain capitaine de hussards a perdu une maîtresse chérie ; en souvenir d'elle il arrache à son cadavre, non pas une boucle de cheveux comme un amant banal, mais un tibia pour débourrer sa pipe :

> .... et chaque fois qu'il la vidait
> ses yeux se remplissaient de larmes...

C'était un hardi début pour un Jeune-France naissant à la vie littéraire, et cette page fut une déclaration de principes aussi nette que la préface de *Cromwell*.

La même année *La Sentinelle* publia deux « études de mœurs » : *Un oisif* (2), histoire d'un beau jeune homme qui se fait tuer en duel pour défendre l'honneur d'une femme et *Un joueur* (3), autre beau jeune homme qui finit « exposé sur le marbre noir de la Morgue ».

Ces nouvelles sont d'un style alerte, peu surchargé d'adjectifs encombrants et dans *Un oisif* flamboie une orgie que n'auraient pas désavouée de grands maîtres.

« Le champagne et le clairet avaient jailli au plafond ; la flamme bleutée du punch s'était élancée du trépied d'or et avait comme illuminé magiquement le salon aux longs rideaux cramoisis. On eût dit d'une de ses langues de feu qui planèrent sur les têtes des apôtres, et les remplirent de l'Esprit saint.

« L'orgie continuait. C'étaient déjà des cris, des rires fous, des sarcasmes et des verres cassés. Saint-Elme fumait, buvait, toastait envers et contre tous. La lueur du punch revêtait sa figure d'une teinte vampirique, ses yeux sortaient comme deux charbons ardents de leurs orbites fatiguées, ouverts et fixes, hébétés qu'ils étaient par le vin. »

En 1831, *La Sentinelle* donne encore deux fragments inédits du futur chef-d'œuvre de Cassagnaux ; *Le Meurtre de la vieille*

1. Numéro du 7 août.
2. Numéro du 24 juillet, réimprimé à la suite du *Meurtre*.
3. Numéro du 25 septembre, réimprimé à la suite du *Meurtre*.

rue du Temple (1). qui est sous presse à la fin de l'année. Annoncé comme devant paraître prochainement le 18 janvier 1832, *Le Meurtre* est offert au public le 17 mars sous cette forme engageante :

« En vente à la librairie d'Audin, 25, rue des Augustins : *1407, Le Meurtre de la vieille rue du Temple*, un beau volume in-8° avec vignettes des meilleurs artistes de la capitale. Prix : 7 francs. »

Le 28, l'imprimeur Boudon-Caron promet déjà une deuxième édition. Elle était peut-être fausse quoique *Le Meurtre* ait eu un véritable succès, car le 6 février 1833, Boudon Caron insère dans *La Sentinelle* cette note :

« La première édition de ce roman, dont les journaux de Paris ont parlé fort avantageusement, ayant été enlevée avec une grande rapidité, l'éditeur en a publié imédiatement une seconde qui va bientôt être épuisée. »

En effet, le 17 août il lança une troisième édition. Trois éditions en un an ! C'était alors un triomphe et Cassagnaux signa orgueilleusement ses autres œuvres : Edouard Cassagnaux, auteur du *Meurtre de la vieille rue du Temple*.

La vogue du *Meurtre* n'est pas injustifiée si l'on se représente l'état d'esprit des lecteurs de 1832. Un compte rendu paru dans *La Sentinelle* (2) (que je soupçonne fort être de Cassagnaux même) résume délicieusement l'enthousiasme naïf des romantiques pour les romans « Moyen âge » :

« ... J'étais donc dans un fort accès de cette idolâtrie pour les anciens jours quand le hasard plaça sous ma main un volume de plus de trois cents pages, beau papier, larges caractères, vignettes élégantes, livre parfumé de toutes les grâces extérieures dues au perfectionnement de l'imprimerie ; passons au titre, me dis-je aussitôt : *Le Meurtre de la vieille rue du Temple*. Qu'est-ce que le meurtre de la vieille rue du Temple ? Une histoire toute moderne probablement, une obscure et petite action racontée dans le goût de la nouvelle école (3), une œuvre romantique, qui sait ? peut-

1. *La Délibération nocturne* (numéro du 4 septembre) ; *La Juive* (numéro du 27 novembre).
2. Numéro du 25 avril 1832.
3. L'auteur de cet article attaque ici les romans intimes.

être les amours de la fille d'un porteur d'eau de la vieille rue du Temple, assassinée par son barbare amant, le colleur d'affiches du coin, ou le carleux de souliers du voisinage... Je ne lirai pas, je ne veux pas lire... et j'allais fermer le volume quand un chiffre frappa mes yeux, chiffre annonçant l'époque où l'action s'était accomplie (1), chiffre qui m'a sauvé du danger de commettre une injustice envers l'auteur que j'aurais dédaigné, envers moi que j'aurais privé d'un plaisir ; comment l'action se passe en 1407 ? Ah lisons, lisons vite, j'aime tous les âges écoulés, mais je me sens un faible particulier pour le xv[e] siècle. »

N'ayant plus « un faible pour le xv[e] siècle », nous sommes insensibles à l'évocation de l'assassinat de Louis d'Orléans par les complices du duc de Bourgogne, mais les acteurs du *Meurtre* sont assez joliment campés pour nous amuser encore quelques instants.

Voici le sire d'Octonville, excellent type de « traître » :

« Sa haute taille, ses traits plus sombres encore que pâles, lui donnaient quelque chose de remarquable et de peu commun, il est vrai, mais qui faisait mal. » (2).

Ce sinistre personnage, pour mener à bonne fin le complot, a choisi ses hommes :

« La Rescousse, ancien tard-venu, était un drôle de six pieds fortement découplé, aux cheveux blanchissants et à la main aguerrie ; il portait encore un chaperon de fer rouillé, et une épée du même métal pendait à sa ceinture ; mais son jacque qui tombait en lambeaux, et le reste de son accoutrement, annonçaient que depuis longtemps un écu d'or n'avait dansé dans son escarcelle. » (3).

A côté de cet ancêtre des soudards que Callot dessinera dans les *Misères de la guerre*, l'opulent juif Moïse Mousque est une pittoresque figure :

1. C'était une habitude des romantiques de dater leurs romans historiques ; ainsi l'édition originale de *Notre-Dame de Paris* porte : *Notre-Dame de Paris, 1482*. Paris, Ch. Gosselin, mars 1831, 2 vol. in-8°.

2. Page 2.

3. Page 30.

« Il était toujours vêtu d'une robe noire, fendue sur la poitrine. de manière à laisser voir une sorte de rationnal de soie rouge, richement brodé de caractères d'or : une ceinture de cuir, sur laquelle une main habile avait dessiné en laiton les douze signes du zodiaque serrait cette longue soutane recouverte d'une grande casaque de drap à manches pendantes. Sa coiffure consistait en un turban rouge roulé jusque sur les sourcils et surmonté d'un gros saphir entouré de perles (1). »

Mousque haït le duc d'Orléans avec toute la cruauté d'un homme, « grand, olivâtre et d'une maigreur repoussante » dont on a déshonoré la fiancée ; la belle Lia a été indignement séduite par le prince, car :

« Qui pouvait sans frémir rencontrer le regard s'échappant de ces beaux yeux brillant d'une flamme humide, douce, qui semblait tomber à travers un voile de longs cils noirs ! et ce sourire qui n'avait rien d'humain, qui faisait mal, ce sourire mol et énigmatique qui se jouait sur des lèvres d'un rouge vif ! Tous ces traits empreints d'une sorte de volupté virginale, d'une sorte de parfum d'amour » (2).

Le Juif ne pardonne pas à Louis d'Orléans, « charmant seigneur aussi dévot que libertin », de lui avoir enlevé une femme si séduisante, et il profère contre lui les plus féroces invectives :

« Infâme et perfide débauché, je vais donc t'atteindre ! je ne t'aurai donc pas maudit sept fois le jour en vain ! je montrerai donc de ta chair à cette Lia que tu as entraînée dans le crime, à cette Lia qui t'a préféré à moi ! puis après je la jetterai aux chiens et aux pourceaux, cette chair immonde !... J'aurais dû demander son cœur... pourquoi n'ai-je pas demandé son cœur !... (3) »

Cassagnaux éleva pour ces beaux personnages des édifices merveilleux.

1. Page 53.
2. Page 91.
3. Page 61.

Quelle dut charmer la jeunesse de Viollet-le-Duc « la petite maison de l'image Notre-Dame, située en face de l'hôtel de Rieux, dans la vieille rue du Temple, entre la rue des Rosiers et celle des Poulies, dont la porte était surmontée d'une image de la Vierge, en plomb, placée dans une niche à couverture gothique, qui s'avançait en saillie » (1).

Celle que le duc d'Orléans meubla pour la belle Juive « dans la rue de la Vannerie » abrite un coquet boudoir :

« Il était tout tapissé de Damas d'un rouge de feu, et avait plusieurs armoires de bois d'Irlande sculptées en ogives. Un sopha rouge à la Turque meublait un des côtés ; vis-à-vis un grand miroir d'acier dessinait ses contours éblouissants, et en face de la porte, était une gloriette ou table de toilette, marquetée d'ébène et d'autres bois précieux » (2).

C'est, dans toute sa pureté, le style « Moyen âge » sous Louis-Philippe et ce délicieux intérieur rappelle ceux que maint dandy tenta de reconstituer dans les entresols de la rue Neuve-Vivienne ou du boulevard de Gand.

La grande salle de l'hôtel d'Artois est d'un aspect plus rude :

« C'était une chambre immense, à murailles nues, éclairée par une seule lampe d'église, suspendue au plafond par de longues chaînes de fer rouillé, et dont la clarté rouge dessinait de larges ombres sur les pierres rongées des parois : une table de chêne, entourée de vieux bancs noirs, était le seul ameublement de cette retraite vraiment féodale » (3).

Il faudrait citer encore les duos d'amour du petit page Jacob et de la dame de Quévrain, et le pillage de la demeure d'un riche Juif par les routiers, et la dernière visite du duc d'Orléans à Lia, et le supplice de Jonathasius « pendu entre deux chiens », pour savourer les alternatives de truculence et d'attendrissement d'un romantique qui écrivait avec naïveté.

1. Page 9.
2. Page 88.
3. Page 183.

Un critique de 1832 appréciait *Le Meurtre* en ces termes : « Il y a du drame, de la passion dans ce roman dont le style est en général pur et élevé » ; les lecteurs de 1907 y prendront peut-être tout le plaisir procuré par les nouvelles de M. Courteline. Puisse l'ombre de Cassagnaux leur pardonner cet outrage !

Le second roman d'Edouard Cassagnaux annoncé en 1832, peu après l'apparition du *Meurtre* (1), ne fut mis en vente qu'en 1833 ; une note dans *La Sentinelle* du 6 février appelle l'attention du public sur le luxe typographique du volume :

« En vente chez J. Boudon-Caron, imprimeur-éditeur, 6, place de la Mairie à Amiens, et chez J.-M.-V. Audin, libraire, 25, quai des Augustins, à Paris : *Le Pénitent*, par Edouard Cassagnaux. deux beaux volumes in-8, avec vignettes en bois (*sic*) des meilleurs artistes. Prix : 15 francs.

L'éditeur n'a rien négligé pour assurer à cette nouvelle publication le succès qu'a eu le premier roman du même auteur ; les deux volumes se recommandent par la beauté du papier, le choix des caractères, gravés et fondus pour cette édition et le fini des gravures, tirées sur papier de Chine. »

Cette réclame tapageuse semble être destinée à prévenir « un four » et, en fait, bien qu'une soi-disant deuxième édition parût le 17 août 1833, *Le Pénitent* n'eut pas un brillant avenir. Il faut renoncer à analyser ce roman, car sa composition n'est pas très claire ; ses quarante-huit chapitres aux titres terribles (*Nuit funèbre ; Le Pénitent noir ; La barque du spectre ; Le cimetière et le premier aveu ; Drame ; Tempête, Catastrophe*) n'ont entre eux que des relations lointaines. Une cinquantaine de personnages, dont les noms sont harmonieux : Célestino, Manfredi, Vivaldi, Fédérico, s'agitent autour d'une femme sans cœur et sans pudeur, appelée Lotharine que l'auteur présente ainsi :

1. *La Sentinelle Picarde*, numéro du 11 Juillet 1832 : « Pour paraître prochainement : *Le Pénitent*, par Edouard Cassagnaux, auteur du *Meurtre de la vieille rue du Temple*, 2 beaux volumes in-8°, papier fin, caractères neufs, vignettes des meilleurs artistes tirées sur papier de Chine. »

« La lumière de la lampe donnait à plomb sur les traits de cette femme et elle faisait ressortir un front ostentateur, légèrement sillonné de rides, sur lesquelles tombaient de longues boucles de cheveux, plus noirs qu'un plumage de corbeau ; sous les sourcils hauts et parfaitement arqués qu'ils ombrageaient, étincelait une prunelle semblable à l'émeraude, et qui paraissait recéler du feu de la foudre : un nez grec et bien dessiné achevait de donner à cette figure remarquable un air de grandeur et d'orgueil que relevait encore la courbure d'une lèvre inférieure qui semblait le siège de l'ironie la plus amère » (1).

L'histoire est traînante et confuse : des bâtards, des gens que l'on croit à jamais disparus et qui reviennent tout à coup, des acteurs épisodiques s'entendent méchamment pour dérouter l'infortuné lecteur.

C'est à l'Italie que Cassagnaux a demandé une large inspiration, à la belle Italie des romantiques, toute frémissante d'échos de sérénades, de voluptés et de crimes, peuplée de lazzaroni superbes, de brigands prompts à tirer leurs poignards, de moines débauchés, d'élégants cavaliers qui lancent des jurons sonores : Cospetto di Bacco ! San-Marco ! Aussi la poésie de la nature domine dans *Le Pénitent*, et la peinture des horizons siciliens y tient une grande place.

Tantôt une éruption de l'Etna :

« ... La chaleur avait été insupportable ; on avait respiré du feu. Les mugissements sourds et réitérés de l'Etna, les nuages de fumée que vomissait sa large bouche, l'air qui de plus en plus semblait peser sur la terre silencieuse, les hurlements des animaux, les cris sinistres des oiseaux de la nuit, tout présageait une horrible convulsion de la nature, une nouvelle éruption du volcan (2). »

Tantôt un blanc lever de lune :

« La lune se glissait alors entre les peupliers comme une belle vestale au travers d'un péristyle antique, sa lumière lustrait le

1. Tome II, page 237.
2. Tome II, page 337.

duvet argenté de leurs feuilles mobiles et revêtait de teintes inexprimables les masses odorantes des chatoyants feuillages ; un parfum suave s'élevait du fond des vallées et les flots, qui semblaient mouiller le cercle incertain de l'horizon, agrandissaient encore les charmes de cette belle nuit, par leurs nappes d'opales et leurs ondulations inconstantes » (1).

Nous quitterons l'œuvre d'Edouard Cassagnaux sur cette impression calme, car ses dernières productions n'ont plus la grande allure du *Meurtre* et du *Pénitent*.

En 1834, il publia *Les Deux Nonnes,* légende imitée de l'Allemand, à la suite d'une traduction de *La Sorcière* de Zschokke par Jules Lapierre (2). Une courte citation indiquera suffisamment le caractère fantastique de cette nouvelle :

« Jeune vierge qu'un doux penser d'amour conduirait vers ces ruines, voyageurs qui demandez un abri contre la foudre, savants moines qui méditez les vanités humaines et recherchez la solitude, fuyez, fuyez loin du Woralberg ! L'air y est magique et comme empoisonné ; on y respire du sang, on y respire de la mort ! »

Et l'on songe à une ballade célèbre d'Hugo :

« C'était l'instant funèbre où la nuit est si sombre,
Qu'on tremble à chaque pas de réveiller dans l'ombre
Un démon, ivre encore du banquet des sabbats ;
Le moment où, liant à peine sa prière,
Le voyageur se hâte à travers la clairière ;
C'était l'heure où l'on parle bas. »

Enfin en 1835 parut *Balthazar,* incolore et ennuyeux récit du festin maudit où fut prédite la chute de Babylone.

Deux romans, cinq ou six nouvelles, quelques poésies (3) :

1. Tome II, page 33.
2. Paris, Audin, 1834, 4 vol. in-12.
3. Dans la *Sentinelle* du 5 janvier 1833 on lit :
« Naples. — L'hymne des rossignols. — Prière à Vénus. — A une étoile. — Deux Muses : tels sont les titres des morceaux que M. Cassagnaux a fourni à l'*Almanach des Muses* et qui se distinguent par un grand charme de tendresse et de mélancolie... »

c'est toute l'œuvre d'Edouard Cassagnaux. Mais agité de la fièvre d'écrire, il eut, comme beaucoup de ses contemporains, de grands projets irréalisés : *La guillotine, histoire fantastique et drôlatique* (!!) ; *Le Compère de Jean Sans-Peur* ; *Le pont de Montereau ; Le concile de Constance ; Les Borgia ; Deux femmes* (1) ; *L'Acacia blanc ; La Montagne des Oliviers* (2), ne virent, je crois, jamais le jour. Lecteurs avides d'émotions violentes, séduits par la magie des titres, regrettons-le amèrement.

Les amis du romantisme doivent estimer Edouard Cassagnaux, car ce fut un vaillant. A douze heures de diligence de « la Capitale », loin des cénacles littéraires, de l'Arsenal présidé par Nodier et de la Place Royale où trônait déjà l'auteur d'*Hernani*, loin des « grandes premières » de Dumas et d'Hugo à la Porte Saint-Martin, il a combattu pour la noble cause, isolé dans une ville à l'existence routinière. Il eut parfois des moments de sombre ennui et se plaignit assez finement de la tristesse d'un jour d'automne en province, sous l'averse :

« Bien sûr, bien sûr que je m'en souviendrai de mon fameux dimanche 8 septembre 1833 ! Le matin, une revue de la Garde nationale : à midi une séance publique de l'Académie ; un temps exécrable du matin au soir, de la pluie par-dessus les genoux, des académiciens par-dessus la tête. Oh bien sûr, bien sûr que je m'en souviendrai !! » (3).

Quelles plates distractions offrait au romancier la vie provinciale en 1830 ! Un cabinet de lecture, quelques cafés, la promenade du Mail ! Le théâtre municipal d'Amiens même, si nous en croyons les chroniques de *La Sentinelle*, était médiocre, et rares furent les soirées où Cassagnaux put s'écrier :

« Et certes c'est un beau et magnifique drame que celui de la Tour de Nesles, avec ses voluptés sanglantes, ses assassins mys-

1. Annoncés sous presse dans *La Sentinelle* du 6 février 1833.
2. Annoncés pour paraître incessamment sur couverture de *Balthazar*.
3. *La Sentinelle*, numéro du 14 septembre 1833.

térieux, ses orgies suivies de meurtres, ses corps vomis par la Seine, son Buridan et sa Marguerite... » (1).

Cassagnaux s'éleva, au-dessus d'une vie monotone et des mesquineries de la politique locale, vers l'Idéal romantique. Si ses ailes ne l'ont pas porté très haut, il eut beaucoup de bonne volonté et une certaine imagination. L'absence complète de composition et de psychologie sérieuse, des discours emphatiques, des descriptions alourdies de redondances et d'adjectifs superflus sont les défauts de tous ses contemporains, les petits romanciers édités par Renduel et par Souverain. *Le Meurtre de la vieille rue du Temple* reste le type parfait du roman romantique, accompagné d'une vignette de Tony Johannot, de notes et d'épigraphes (2) ; il sera encore aujourd'hui goûté du public qu'enflamment des histoires à panache plus récentes : *Le Bossu* ou *Les trois Mousquetaires*.

ALAIN DUBOIS

1. *La Sentinelle*, numéro du 14 novembre 1832.
2. Quelques-unes sont exquises ;
Ah !...

(Calderon).

Elle aperçut son page.

(Marlborough).

C'est un homme de conséquence
rempli d'esprit et de science.

(Les Almanachs)

« Monsieur vous avez une chambre à louer ? — Monsieur est dans le commerce ? — Du tout, je suis étudiant en... — Ma chambre est louée, Monsieur ! »

(Un épicier de la rue Saint-Jacques, garde-national marié.)

LE CINQUANTENAIRE

DE LA

MORT D'ALFRED DE MUSSET

(2 mai 1857)

SA CORRESPONDANCE

Il y aura cinquante ans le 2 mai prochain qu'Alfred de Musset est mort.

A cette occasion M. Léon Séché publiera au *Mercure de France* la *Correspondance* du poète, pour faire suite à l'ouvrage en 2 volumes qu'il lui a consacré naguère et dont la première édition a été enlevée en quelques jours.

Nous empruntons à cette *Correspondance* de Musset depuis si longtemps attendue les lettres suivantes :

A Paul Foucher

Au Mans, le 19 octobre (1827).

Je reviens, mon cher ami, jeudi prochain, c'est-à-dire le 25. Je serai à Paris vendredi soir. L'année dernière, quand je te trouvai avec mon frère à la diligence, nous nous revîmes en disant des bêtises, comme d'ordinaire ; cette année nous serons tous deux en noir ; les années se succèdent et ne se ressemblent pas ; mais nos cœurs, en quoi sont-ils changés ? Les plaisirs, les petites passions vien-

nent et disparaissent : l'amitié qui les a vus naître en est témoin et leur survit.

Hier, ces demoiselles sont reparties pour la campagne ; j'ai déjeuné chez elles, et les ai embarquées. Jusqu'au moment du départ tout a été à merveille, je leur ai donné des dessins pour leurs albums, j'étais gai et insouciant. Mais le croirais-tu? quand il a fallu les embrasser, quand elles eurent disparu derrière le coin de la rue, je sentis cette impression triste et douce que mon cœur avait oubliée — je l'ai gardée jusqu'au soir; toujours la même, mais toujours plus faible, et aujourd'hui je ne sens plus rien, et je regrette de ne plus rien sentir. Pourtant, je ne suis pas amoureux ; j'en suis à dix mille lieues — mais je le sens, je suis fait pour l'être; je radote à force de te le répéter — mais je suis si bête! Je hais les femmes en théorie, j'ai horreur de ce caractère français qui se joue de ces pensées qui changent les nuits en veilles; mais j'ai beau faire, j'y serai pris ; trompez-moi, méchantes, trompez-moi, mais vous n'aurez pas de mérite à me tromper!

Tu le vois, mon pauvre ami, j'ai 17 ans; et je suis heureux parce que je suis jeune. Mettez dans le vase les liqueurs les plus amères, le bord en est sucré, rien n'arrive à mes lèvres que par là. Les douleurs ne me sont qu'une douce mélancolie. Je ne saurais rien voir avec mes yeux de 17 ans, que je n'y mêle un peu d'idéal. Je suis fait ainsi. Ah! crois-moi, c'est là le bonheur : si en passant devant dans la rue une jeune figure inconnue m'a semblé belle, je ne me retournerai pas pour qu'un second coup d'œil me montre que le premier m'avait trompé, je m'enfuis, au contraire, emportant cette image à moitié vraie, à moitié fausse, et l'embellissant encore de toute la force de mon imagination.

Je joue au billard comme un furieux; j'y passe mes soirées entières; j'ai besoin d'un excès quelconque. Je ne sais que faire; je ne sais comment me débarrasser de ce besoin d'émotions; ce n'est pas sans jeter souvent les yeux sur ta chère poésie, tu peux le croire, ah! mon ami — la poésie est comme une jolie femme — comme la Magdeleine de Delphine Gay.

> Le dépit l'éloigna, mais l'espoir la ramène,
> De l'adorer toujours on avait fait serment.

Mais le dépit qui m'en éloigne, je ne sais pas qui peut me le faire oublier. En tout cas, ce ne serait jamais que le caractère d'un autre que je voudrais peindre. Le mien ne sera jamais comme je

l'espère. Et songe donc, mon cher, peut-être cet hiver trouverai-je une femme; toi aussi peut-être..., et alors! que manquera-t-il? que m'importe le reste? Dites, faites tout ce que vous voudrez, Messieurs, je me promènerai au milieu de vous avec orgueil; quel est celui de vous qui sait qui je suis? A qui d'entre vous ai-je prostitué les secrètes pensées de mon âme? Que celui-là dise: Tu t'es donné à moi. Un seul le peut faire, tu sais qui je veux dire.

Non, mon cher, cette pensée me plaît trop; je ne serai jamais poète: j'ai envie d'effacer tout ce que je disais tout à l'heure; sais-tu ce qui me l'a fait dire? sais-tu ce qui m'y a fait penser? C'est ce départ dont je te parlais tout à l'heure; la poésie chez moi est sœur de l'amour. — L'une fait naître l'autre, et ils viennent toujours ensemble. — Quand je serai débarrassé de cette facilité que j'ai de tomber amoureux, comme on s'enrhume, ces envies-là ne me reprendront plus. Je serai alors moi-même. Ceux qui ne me connaîtront pas diront: Quel drôle de corps! » Et ceux qui auront pu deviner quelque pensée de mon âme diront: « Quel bête d'homme! » Voilà comme ils sont; je n'en donnerais pas un fétu. Et ce sont ces gredins-là pour qui tu écris, à qui tu te réjouis de plaire en profanant le sacré trésor de tes pensées; trop heureux si le récit naïf et terrible de tes douleurs, si l'amère vérité de ta mélancolie arrache un soupir à quelques-unes de nos élégantes! Mordieu! sais-tu qui je voudrais être, quel caractère j'ai, et quel rôle j'ambitionne? Je voudrais être un homme à bonnes fortunes. Non pour être heureux, mais pour les tourmenter toutes jusqu'à la mort, faisant jouer tous les ressorts de mon esprit sans jamais toucher à mon âme, je voudrais être envié des hommes et aimé des femmes; et si parmi elles je trouvais celle que je cherche et qui m'attend peut-être à l'autre bout du monde, peut-être à deux pas de moi! je m'arrêterais alors et je dirais: « Ma carrière est finie! » Plais-leur par le charme de ta poésie, toi dont l'âme a besoin de chanter ce qu'elle souffre. Ils diront: « Quel dommage! celui-là méritait d'être aimé! » Mais pour moi ils ne sauront pas si je puis l'être, et si je le suis ils ne le croiront pas.

Tu trouves sans doute que ma lettre n'est qu'un radotage, mais que veux-tu? Dans l'état où je me trouve, je n'ai d'autre plaisir que celui de te parler. Que je suis aise de te revoir! J'ai un tas, un vrai tas de choses à te dire. Tous ceux que je vois ici, tous ces gens aimables, toutes ces jolies femmes, sont si mortellement insipides; tous ces ballons sur lesquels on ne peut appuyer sans les crever, toutes ces âmes de rien qui ont raccroché çà et là qua-

tre ou cinq idées qu'ils débitent. Tu ris de ce misanthrope de seize ans ; non, mon ami, je n'en suis pas un, car je t'aime plus que moi-même, et j'aimerai autant que toi la femme qui doit m'aimer un jour. Adieu, vendredi, je t'embrasserai.

Tout à toi

A.

Chez M. Desherbiers à la préfecture du Mans (1).

A Béranger

1829

Je vous aime, d'abord parce que vous vous appelez Béranger ; je vous aime aussi et beaucoup parce que vous avez fait *le Voyage imaginaire*, le voyage de Grèce ; j'aime tant les Grecs (2) !

A BULOZ

Août 1835.

Mon cher Buloz,

Ayez la bonté de prier Mme Dudevant, lorsque vous la verrez, de vouloir bien brûler les deux pages de vers que j'ai laissées chez

1. M. Desherbiers était l'oncle d'Alfred de Musset, qui lui ressemblait moralement, à tel point que son père lui disait quelquefois : « Tu es bien le fils de ton oncle ! »

Cette lettre a été vendue 401 francs, à la vente des autographes formant la collection de Georges Charpentier (fin janvier 1907).

2. *Le Voyage imaginaire* est de 1824, en voici le dernier couplet :

Daignez au port accueillir un barbare.
Vierges d'Athènes encouragez ma voix.
Pour vos climats je quitte un ciel avare
Où le génie est l'esclave des rois.
Sauvez ma lyre, elle est persécutée ;
Et, si mes chants pouvaient vous attendrir,
Mêlez ma cendre aux cendres de Tyrtée :
Sous ce beau ciel je suis venu mourir.

M. Clouard (*Documents inédits sur Alfred de Musset*) a mis en doute l'authenticité de cette lettre publiée la première fois par le *Musée français* en 1858. Il ne l'aurait pas fait s'il avait su que Musset avait été élevé par son père dans le culte de Béranger. En 1829, pendant que le chansonnier purgeait à la Force la condamnation à neuf mois de prison qu'il avait encourue le 15 octobre 1828, Musset-Pathay, suivant l'exemple de beaucoup d'autres, lui envoya, pour le distraire, son ouvrage sur *Jean-Jacques Rousseau*. (Cf. la *Corresp. de Béranger*, t. I, p. 375.)

elle il y a quelque temps. Soyez persuadé, mon ami, qu'il n'y a dans cette réponse de ma part, aucune envie de vous désobliger. Je n'ai point relu ces ébauches écrites dans quelque nuit d'exaltation maladive, qui probablement ne valent rien. Ce n'est pas non plus, certainement, que je ne sois très disposé à rendre à de Vigny, ou publiquement ou en particulier, la pleine justice qui lui est due, sur un des plus beaux drames de cette époque; dites-lui, je vous en prie, si vous le voyez, combien j'admire *Chatterton* et que je le remercie de tout cœur de nous avoir prouvé que, malgré les turpitudes qui nous ont blessés, *dégradés* et abrutis, nous sommes encore capables de pleurer et de sentir ce qui vient du cœur. Dites-lui que j'ai fait un ou deux méchants sonnets là-dessus, lesquels sont brûlés (1), mais que je n'en professe pas moins haut mon admiration.

Que Mme Dudevant ne trouve rien de mal de ma part, si je lui demande de jeter ces vers au feu. C'est affaire de pure *vanité littéraire*. Que voulez-vous! mon cher ami, ce sont des vers faits à la hâte; je suis faiseur de vers; c'est mon métier; j'agis par intérêt *pécuniaire*.

Bien à vous.

1. Il s'agit des deux sonnets que fit Alfred de Musset à la suite de la représentation du drame de *Chatterton*, et que Paul de Musset attribuait à tort à Alfred de Vigny.

Les voici, tels qu'il les dicta un soir à George Sand, en réponse aux critiques qui avaient censuré la pièce. Le premier disait :

Quand vous aurez prouvé, messieurs du journalisme,
Que Chatterton eut tort de mourir ignoré,
Qu'au théâtre français on l'a défiguré,
Quand vous aurez crié sept fois à l'athéisme,

Sept fois au contre-sens et sept fois au sophisme,
Vous n'aurez pas prouvé que je n'ai pas pleuré,
Et si mes pleurs ont tort devant le pédantisme,
Savez-vous, moucherons, ce que je vous dirai?

Je vous dirai, sachez, que les larmes humaines
Ressemblent en grandeur aux flots de l'Océan;
On n'en fait rien de bon en les analysant;

Quand vous en puiseriez deux tonnes toutes pleines,
En les faisant sécher, vous n'en aurez demain
Qu'un méchant grain de sel dans le creux de la main.

Dans le second, Musset visait directement Gustave Planche, qui, n'écoutant que ses rancunes, s'était montré très dur pour Vigny ou plutôt, comme il disait,

A M. Charpentier, éditeur, 19, rue de Lille

Janvier 1850.

Je suis vraiment désolé, mon cher ami, de voir que, pour grossir de quelques pages notre volume, nous imprimions des choses qui ne valent rien, et que je n'ai même pas voulu publier à vingt ans dans mon premier recueil. N'est-ce pas une faute bien réelle que nous faisons ? N'est-ce pas nous faire tort bénévolement ? N'y a-t-il donc pas moyen de composer un volume plus petit, et con-

en guise d'excuse, « pour la manière dont la tentative spiritualiste du dramaturge avait été réalisée ».

O critique du jour, chère mouche bovine,
Que te voilà pédante au troisième degré !
Quel plaisir ce doit être, à ce que j'imagine,
D'aiguiser sur un livre un museau de fouine,

Et de ronger à l'ombre un squelette ignoré !
J'aime à te voir surtout, en style de cuisine,
Te comparer sans honte au poète inspiré
Et gonfler ta grenouille aux pieds du bœuf sacré.

De quel robuste orgueil l'autre jour je t'ai vue
Te faire un beau pavois au fond d'une Revue !
Oh ! que je t'aime ainsi, dépeçant tout d'abord,

Quiconque autour de toi donne signe de vie,
Et puis, d'un laurier-rose, amer comme l'envie,
Couronnant un chacal sur le ventre d'un mort.

Il est aisé de comprendre pourquoi Musset ne voulait pas que ces vers fussent publiés. Les raisons tirées de sa *vanité littéraire* ou de *l'intérêt pécuniaire* n'étaient pas les vraies; en tout cas ce n'étaient pas les seules. La vérité c'est que, après avoir été, quelques mois auparavant, sur le point de croiser le fer avec Gustave Planche, il ne pouvait pas décemment lui décocher cette flèche dans le dos, car évidemment la *mouche bovine* c'était lui. De tous les « moucherons » du journalisme qui étaient partis en guerre contre la pièce de *Chatterton*, aucun n'y avait mis plus d'acharnement que Gustave Planche. Son article avait même fait scandale, venant après la note plutôt sympathique que Buloz avait publiée sur le drame de Vigny dans le numéro précédent de la *Revue des Deux Mondes*. Je ne crois pas, d'ailleurs, que Buloz eût consenti à publier ces vers. Pria-t-il George Sand de les brûler ? Je ne saurais le dire. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle se garda bien de les jeter au feu. Aussi bien, avait-elle le droit de les conserver, puisque le manuscrit était de sa main.

venable ? ne le vendrait-on pas, fut-ce un peu moins cher ? Quant à moi, j'ai beau faire, je ne peux pas corriger les *Derniers moments de François I.* Il y a dix-neuf ans que c'est au *rancart.* — Faites un effort, au nom du ciel ; laissez-moi ne donner au public que ce dont je puis être content. Vous me soulagerez d'un vrai fardeau.

A vous.

Charpentier a mis en note : « On pourrait penser d'après cette lettre que nous avions voulu exercer une sorte de pression sur Alfred de Musset pour réimprimer les vers qu'il avait condamnés ; on se tromperait fort. Nous lui en avions seulement fait la proposition par suite des demandes qui nous en avaient été adressées, et, loin d'insister nous applaudîmes à sa résolution. »

Cette lettre a été vendue 115 francs à la vente des autographes de Georges Charpentier (janvier 1907).

AU MÊME

Lundi, 30 septembre 1850.

« Mon cher ami,

« Je vous envoie le catalogue de l'*Assemblée* (1), où vous trouverez quatre ou cinq romans de mon frère, annoncés sous mon nom. Vous m'avez dit que vous vous chargeriez de demander la rectification. J'aimerais mieux en effet que vous me rendissiez ce service, attendu qu'il est délicat pour moi de parler de mon frère.

« D'ailleurs, votre position, étant *mon éditeur*, vous donne, il me semble, toute espèce de droit. Car c'est au bout du compte, une sotte tromperie qui est toujours préjudiciable : le public peut nous croire complices.

« Si vous voulez bien vous en charger, tenez-moi au courant, parce que, si on ne rectifie pas l'erreur, il faudra écrire dans d'autres journaux.

Tout à vous (2).

1. Le catalogue dont il est question fut annoncé dans le n° de *l'Assemblée Nationale* du 26 juillet 1850 — il parut pour la première fois dans le n° du 28. Il fut fréquemment reproduit. En ce qui touche les frères de Musset, l'annonce portait :

Le Bracelet, par Alfred de Musset, 1 vol. in-8.

Samuel, par Alfred de Musset, 1 vol. in-8.

Tête et cœur, par Alfred de Musset, 1 vol. in-8.

Les amours de Planoche et de Mme de Laguette, par Paul de Musset, 2 vol. in-8.

Lauzun, par Alfred de Musset, 1 vol. in-8.

2. Cette lettre a été vendue 45 francs à la vente de G. Charpentier (janvier 1907).

En dehors des lettres ci-dessus, on en a vendu une vingtaine d'autres, à la fin du mois de janvier 1907, qui faisaient partie comme elles de la collection d'autographes de Georges Charpentier. Elles étaient adressées pour la plupart au père de cet éditeur. Je les résume ici d'après le catalogue de la maison Charavay, en y ajoutant les prix de vente de l'hôtel Drouot.

N° 49, 13 août 1850. — Il lui envoie les épreuves du *Chandelier* corrigées avec soin. « Ce sera une édition choisie de la pièce : la seule bonne ». — Vendue 31 fr.

N° 50, 27 juin 1851. — Il lui demande de le sauver d'une saisie imminente en prenant à son compte un billet de 1200 fr. — Vendue 90 fr.

N° 51, 1853. — Il se plaint de la mauvaise composition des épreuves qu'on lui a soumises. « C'est un métier que je n'ai jamais fait. Il y a dans les imprimeries des gens payés pour cela. » — Vendue 45 fr.

N° 52, S. d. — 4 lettres ou billets relatifs à la correction des épreuves. — Vendus 50 fr.

N° 53, 22 septembre 1854. — Il a besoin d'aller aux bains de mer pour se remettre, et il lui faudrait mille francs tant pour le voyage que pour désintéresser son propriétaire avant de partir. — Vendue 120 fr. (Il s'agissait du voyage au Croisic qu'il fit à cette époque et dont il parle dans les lettres CLXXVI et CLXXVII de sa *Correspondance*).

N° 56, jeudi 11, s. d. à Plon, l'imprimeur. — Il lui demande de quel droit il compte mettre sous presse sans avoir son bon à tirer. — Vendue 45 fr.

N° 58, 2 novembre, s. d. à Charpentier. — Il lui demande s'il est allé chez Berrurier, l'huissier, et le prie de ne rien faire sans l'avoir vu. — Vendue 55 fr.

N° 59, s. d. — Il lui reproche vivement d'imprimer et vendre sans lui rendre de comptes. — Vendue 39 fr.

N° 60, s. d. — Il a été trompé par de faux renseignements : il redemande la lettre qu'il lui a écrite et serait au désespoir qu'elle pût s'égarer. — Vendue 33 fr.

N° 61, 9 mars 1857. — Il lui demande une réponse catégorique au sujet de l'impression de deux manuscrits. — Vendue 35 fr.

N° 62, s. d. — Il demande des épreuves et dit qu'il a décidé d'imprimer le vers :

J'ai fait mon chant du sacre et je peux me relire (1).

Vendue 35 fr.

N° 63, s. d. — Il est disposé à prendre les engagements qu'il lui a demandés à condition que l'on fasse de suite les éditions qui lui permettront de le rembourser. — Vendue 39 fr.

N° 64, s. d. — Il le prie de s'entendre avec Hetzel pour une édition de ses œuvres. — Vendue 39 fr.

N° 66, s. d. — Il lui demande une avance d'argent. « Je n'ai littéralement pas le sou, c'est-à-dire que je ne sais pas du tout comment j'irai jusqu'au bout du mois. Encore me faut-il dîner pour faire une nouvelle. » — Vendue 155 fr.

L. S.

RECTIFICATION

Une erreur de mise en pages a été commise dans notre dernier numéro, que nos lecteurs auront rectifiée d'eux-mêmes et pour laquelle l'imprimeur leur fait ses excuses.

La page 74 devait occuper la page 67 et *vice versâ*.

1. Sur ce vers voir p. 266 du t. I de notre *Alfred de Musset*.

VARIA

LIVRES ET MANUSCRITS ROMANTIQUES

A la vente de la Bibliothèque de M. Armand de Barenton, qui a eu lieu à l'Hôtel Drouot les 11 et 12 avril, on a vendu les numéros suivants :

199. — Balzac (Honoré de). Physiologie du Mariage, ou Méditations de philosophie éclectique, sur le bonheur et le malheur conjugal. Publiées par un jeune célibataire (H. de Balzac). *Paris. Levavasseur*, 1830, 2 vol. in-8, demi-rel. mar. bleu avec coins, tête d'or. ébarbé. (*David*.)

Edition originale, rare offrant cette particularité que dans le tome second, *Méditati n XXV, chap. I*, traitant des *Religions et de la confession considérées dans leurs rapports avec le mariage*, les quatre premières lignes seulement sont intelligibles ; quant au reste du chapitre, l'auteur fit composer la suite avec des lettres, blocs tirets, parenthèses, etc., pris au hasard par le compositeur.

200. — Pièces diverses relatives à ses romans et plus particulièrement au *Médecin de campagne*. — 8 pièces diverses montées sur onglets et réunies en 1 vol. in-fol. cart. bradel, dos de mar. r. à long grain.

Curieux dossier de documents manuscrits concernant les rapports et les démêlés de Balzac avec son éditeur, Mame-Delaunay, de 1832 à 1833. On y trouve entre autres une très curieuse lettre autographe signée, de Balzac à Mame-Delaunay, datée d'Aix-les-Bains, 30 septembre 1832, comprenant 4 pp. in-4, et relative à la 3e édition de ses *Romans et Contes philosophiques*, et à la publication de son *Médecin de campagne*, dont il veut faire un livre populaire, se vendant à grand nombre d'exemplaires, comme les *Contes* de Perrault, *Manon Lescaut*, etc.

« Mon livre, dit-il, est donc conçu dans cet esprit, un livre que la portière et la grande dame puissent lire. J'ai pris l'*Évangile* et le *Catéchisme* pour modèles deux livres d'excellent débit. » Il veut un franc par exemplaire, et en donne à tirer 1.300 pour 1.000. Ces mille francs lui sont nécessaires pour un voyage qu'il projette en Italie. On fera imprimer chez A. Barbier, son successeur, qui lui doit de l'argent. Il compte beaucoup, pour le succès, sur la publicité du *Journal des connaissances utiles*, de son ami Girardin. — Il se rend à Ferney, puis à Genève, etc. »

240. — Brohan (Augustine). Il faut toujours en venir là, proverbe (par Augustine Brohan). *S. l. n. d.* (*Paris, typographie Panckoucke*, 1859), gr. in-8 de 53 pp. vélin blanc à recouvr. titre calligraphié sur le dos, non rog.

Edition originale.

Exemplaires sur grand papier de Hollande, auquel on a ajouté une charmante lettre autographe signée de l'auteur, Augustine Brohan, à l'acteur Fechter (4 pp. in-12), relative à la pièce ci-dessus : « Sauf votre respect, cher ami, le rôle vous convient parfaitement en ce que j'ai voulu qu'il fût, spirituel et distingué. Il y a un petit théâtre tout construit chez Mme de Girardin, et l'on tient à nous avoir en poudre, à cause de la chanoinesse et du rôle suranné de la soubrette, c'est assez utile j'ai pensé que vous pourriez avec un peu d'ouate aplanir cette très légère montagne à votre jambe, souvenez-vous si vous pouvez, des mollets de David dans le Mariage de Figaro ! mais bah ! c'est trop vieux pour vous, c'est bon à votre antique amie. Remettez-vous, cher ami, bien vite et surtout ne vous laissez pas abattre... L'été dernier moi qui suis un peu comme vous; j'avais un gros ventre (voilez-vous la face !) et je me trouvais mal à chaque instant avec les meilleures joues qu'on puisse avoir. Cet hiver j'ai considérablement maigri et je vais beaucoup mieux *parce que* je me suis résignée à ne plus manger que des viandes rôties — 3 fois par jour, *sans pain* — sans potages — sans *légumes* — et ne jamais souper... M. de Girardin est le cousin le plus reconnaissant qu'il y ait dans les trois royaumes, il est presque aussi heureux que sa femme et ce n'est pas peu dire — quand elle a su qu'*Armand* voulait bien venir chez elle, j'ai cru qu'elle allait oublier l'âge de son mari ! donc faites effort pour ne pas nous abandonner... Une bonne poignée de main de bonne camarade et un bon baiser à Madame Fichtre (*sic*)... M. de Larounat m'a pris par les sentiments — que le diable l'emporte !... »

293. — Mérimée (Prosper). Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole (par Prosper Mérimée). *Paris, Sautelet*, 1825, in-8, cart. bradel perc. blanche, tête r. non rog. (*Franz.*)

Edition originale.

Exemplaire grandes marges auquel on a ajouté : *Le portrait de Prosper Mérimée tour à tour en femme et en homme d'après un des trois exemplaires connus de la lithographie de 1825, et d'après un dessin inédit de E.-J. Delécluze.* Opuscule de Poulet-Malassis, publié en 1876, comprenant 5 pp. et accompagné d'une réimpression sur *Chine volant* du portrait de Clara Gazul, qui n'est autre que celui de Prosper Mérimée habillé en femme ; ce portrait est accompagné d'une pièce de rapport, également sur *Chine volant*, représentant le haut de la tête de Mérimée (le visage est découpé) et son habit, ce qui fait que cette pièce appliquée sur le premier portrait nous donne celui de l'écrivain à l'âge de 23 ans.

294. — Théâtre de Clara Gazul, comédienne espagnole (par Prosper Mérimée). *Paris, Fournier*, 1830, in-8, demi-rel. mar. grenat avec coins, tête dor. ébarbé. (*Raparlier*).

SECONDE ÉDITION ORIGINALE contenant deux pièces de plus que la première : *L'Occasion* et *Le Carrosse du Saint-Sacrement.*

Exemplaire contenant le *portrait original* de Clara Gazul (Prosper Mérimée habillé en femme) et l'opuscule accompagné des portraits sur *Chine volant* que nous avons décrit à l'article précédent.

305. — LETTRES DE PROSPER MÉRIMÉE à Francisque Michel, 1849-1870, 2 vol. in-4, cart. de soie brochée, tête dor.

Importante et précieuse réunion de CENT LETTRES AUTOGRAPHES INÉDITES dont quelques-unes contiennent de curieux *dessins à la plume*; elles sont soigneusement fixées sur papier du Japon et plusieurs sont accompagnées d'enveloppes avec leur timbre.

Ces lettres présentent un grand intérêt en ce qu'elles nous montrent un Mérimée intime avec ses qualités et ses défauts.

En effet, en les lisant, on est frappé du contraste qu'elles présentent ; d'un cot on voit l'ami dévoué, l'écrivain merveilleux, le critique spirituel, l'artiste délicat, le philologue et l'archéologue passionné et érudit et d'un autre côté un homme méfiant, sceptique, blasé, sensuel et... cynique.

Donner des extraits de cette volumineuse correspondance nous entraînerait trop loin, nous nous contenterons de la résumer le plus brièvement possible.

La première lettre est datée du 20 janvier 1849 et la dernière du 8 janvier 1870, année de sa mort: elles sont toutes adressées à M. Francisque Michel, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Bordeaux, auteur de nombreux ouvrages d'érudition. On y voit par le détail les démarches de Mérimée auprès de ses collègues de l'Institut, soit pour recommander les ouvrages de son ami en vue des concours académiques, soit pour le faire nommer membre correspondant, le tout accompagné de renseignements, souvent indiscrets, sur les commissions et assaisonné d'une fine critique des usages académiques et de jugements peut-être excessifs sur certains académiciens. On y trouve en outre, et surtout, les encouragements, les appréciations, les conseils, les critiques, que Mérimée donne à Francisque Michel sur les divers travaux de ce dernier et plus particulièrement sur l'*Histoire des Hôtelleries, cabarets..*; *le Pays basque ; Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent... au Moyen âge; Etude de philologie comparée sur l'argot*. L'illustre académicien s'intéressait plus particulièrement à ces deux derniers ouvrages et les documents qu'il peut fournir à son correspondant, soit comme archéologue, soit comme philologue, sont nombreux et du plus puissant intérêt. On y remarque enfin les appréciations de l'écrivain sur les événements et les hommes de cette époque, des renseignements sur ses projets, ses travaux, les événements de sa vie, entre autres son procès au sujet de l'affaire Libri, sa condamnation, son séjour à la Conciergerie; sa nomination de sénateur ; ses idées sur l'amour, les femmes, le célibat, les dangers du mariage, etc., etc., le tout agrémenté de gauloiseries et d'anecdotes des plus libres.

Ce recueil contient en outre une lettre de M. Laborde à Mérimée et à la fin se trouvent une lettre et une déclaration du fils de M. Francisque Michel relatives à ces lettres et autorisant *l'acquéreur à en faire tel usage qui lui conviendra...*

Le Romantisme
à travers les Journaux et les Revues.

Revue d'Histoire Littéraire de la France, numéro d'octobre-décembre 1906. — *Notes sur la bataille romantique* (1813-1826), par Jules Marsan.

Dilecta, numéro de mars 1907. — *Le Théâtre en France au* XIXe *siècle*, de *Hernani* à *Cyrano*, par Marc des Granges.

Le Correspondant du 25 février. — *Les grandes premières romantiques: Marion Delorme*, par Alphonse Séché et Jules Bertaut.

La Revue des Revues du 15 avril. — *Lettres inédites d'Edgar Quinet*.

L'Eclair du 5 avril. — *Mérimée inconnu*, d'après *Cent lettres inédites*, par Georges Montorgueil.

Le Petit Temps du 16 mars. — *A propos de Marion Delorme*, par Maurice Dumoulin.

Le Figaro du 18 février. — *La Vie Littéraire, Alfred de Musset*, d'après M. Léon Séché, par Marcel Ballot.

L'Echo de Paris du 18 mars. — *Etudes de Littérature et d'Histoire*. — *Alfred de Musset*, d'après le livre de M. Léon Séché, par Charles Foley.

Le Journal des Débats du 5 mars. — Article de M. Albalat sur le même livre.

L'Illustration du 16 février. — Article de M. E. Ledrain, sur le même livre.

La Revue de Paris du 15 mars. — *La Revue Hebdomadaire* du 16 mars. — Article de Jules Bertaut sur le même livre.

La Revue de Belgique, numéro de mars. — Article de M. Maurice Wilmotte sur le même livre.

Bibliographie

Librairie Plon et Nourrit. — *Mémoires de la Comtesse de Boigne*, publiés d'après le manuscrit original, par Charles Nicoulaud, t. I, 1781-1814, 1 vol. in-8° à 7 fr. 50.

De ce volume tout particulièrement intéressant, pour les événements de 1814 surtout, nous ne retiendrons que ce qui a trait à Chateaubriand. On verra par les pages ci-dessous de quelle popularité il jouissait à cette époque dans la haute société et avec quelle perspicacité Mme de Boigne en parle.

« M. de Chateaubriand a éminemment le tact des dispositions du moment. Il devine l'instinct du public et le caresse si bien, qu'écrivain de parti, il a pourtant réussi à être populaire. Il lui est fort égal pour cela de changer du tout au tout, d'encenser ce qu'il a honni, de honnir ce qu'il a encensé. Il a deux ou trois principes qu'il habille selon les circonstances, de façon à les rendre presque méconnaissables, mais avec lesquels il se tire de toutes les difficultés et prétend être toujours profondément conséquent. Cela lui est d'autant plus facile que son esprit, qui va jusqu'au génie, n'est gêné par aucune de ces considérations morales qui pourraient arrêter. Il n'a foi en rien au monde qu'en son talent, mais aussi c'est un autel devant lequel il est dans une prosternation perpétuelle.

« Je me rapelle une lecture des *Abencérages* faite chez Mme de Ségur. Il lisait de la voix la plus touchante et la plus émue, avec cette foi qu'il a pour tout ce qui

émane de lui. Il entrait dans les sentiments de ses personnages au point que les larmes tombaient sur le papier ; nous avions partagé cette vive impression et j'étais véritablement sous le charme. La lecture finie on apporta du thé.

— Monsieur de Chateaubriand, voulez-vous du thé ?

— Je vous en demanderai.

Aussitôt un écho se répandit dans le salon :

— Ma chère, il veut du thé.

— Il va prendre du thé.

— Donnez-lui du thé.

— Il demande du thé.

Et dix dames se mirent en mouvement pour servir l'idole. C'était la première fois que j'assistais à pareil spectacle et il me sembla si ridicule que je me promis de n'y jamais jouer de rôle. Aussi, quoique j'aie été dans des relations assez constantes avec M. de Chateaubriand, je n'ai point été enrôlée dans la compagnie de ses *Madames*, comme les appelait Mme de Chateaubriand, et ne suis jamais arrivée à l'intimité, car il n'y admet que les véritables adoratrices. »

Sur le rôle de Chateaubriand en 1814, voici comment la Comtesse de Boigne s'exprime :

« La brochure de M. de Chateaubriand, *Bonaparte et les Bourbons*, imprimée avec une rapidité qui ne répondait pas encore à notre impatience, parut. Je me rappelle l'avoir lue dans des transports d'admiration et avec des torrents de larmes, dont j'ai été bien honteuse, lorsqu'elle m'est retombée sous la main, quelques années plus tard...

« Les étrangers, moins aveuglés que nous, sentaient toute la portée de cet ouvrage, et l'empereur Alexandre particulièrement s'en tint pour offensé. Il n'oubliait pas avoir vécu dans la déférence de l'homme si violemment attaqué. M. de Chateaubriand se rêvait déjà un homme d'Etat ; mais personne que lui ne s'en était encore avisé. Il mit un grand prix à obtenir une audience particulière d'Alexandre.

« Je fus chargé d'en parler au comte de Nesselrode. Il l'obtint. L'Empereur ne le connaissait qu'en sa qualité d'écrivain ; on le fit attendre dans un salon avec M. Etienne, auteur d'une pièce que l'Empereur avait vu représenter la veille. L'Empereur, en traversant ses appartements pour sortir, trouva ces deux Messieurs.

« Il parla d'abord à Etienne de sa pièce, puis dit un mot à M. de Chateaubriand de sa brochure qu'il prétendit n'avoir pas encore eu le temps de lire ; prêcha la paix entre eux à ces messieurs ; l'un assura que les gens de lettres devaient s'occuper d'amuser le public, et nullement de politique, et passa, sans lui avoir laissé l'occasion de placer un mot. M. de Chataubriand lança un coup d'œil peu conciliateur à Etienne et sortit furieux.

« Le comte de Nesselrode, qui en était pourtant fâché, ne pouvait s'empêcher de rire un peu en racontant les détails de cette entrevue. Je n'ai jamais su au juste si cette assimilation avec Etienne était une malice ou une erreur de l'Empereur. M. de Chateaubriand avait cependant pris quelques précautions pour l'éviter. Dès le lendemain de l'entrée des alliés, il s'était affublé d'un uniforme de fantaisie ; pardessus lequel un gros cordon de soie rouge, passé en bandoulière, supportait un immense sabre turc qui traînait sur tous les parquets avec un bruit formidable. Il avait certainement beaucoup plus l'apparence d'un capitaine de forbans que d'un pacifique écrivain ; ce costume lui valut quelques ridicules, même aux yeux de ses admirateurs les plus dévoués. »

Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ce livre.

Librairie du Mercure de France. — *Le Romantisme français* par Pierre Laserre, 1 volume, in-8° à 7 fr. 50. **Librairie Hachette** : *Byron et le Romantisme français*, par Edmond Estève, 1 volume, in-8° à 7 fr. 50.

Malgré tout le talent dépensé dans ces livres, ils ne me donnent

qu'à moitié satisfaction. Je dirai pourquoi très franchement. D'abord, comme presque toutes les thèses, il veulent trop prouver; ensuite ils ont le grand tort de faire dater ou de n'envisager le Romantisme qu'à partir de 1830.

Je sais bien qu'il battait son plein à cette époque, mais il avait déjà parcouru une carrière assez honorable, puisqu'elle avait été marquée : 1° Par les *Messéniennes* dont on ne fait aucun état et qui pourtant eurent une réelle influence sur la génération de 1820 ; 2° par les premières *Méditations* et les *Odes et Ballades* qui ne doivent rien ou si peu à Rousseau ou à Byron, que ce n'est pas la peine d'en parler.

C'est la faute à Rousseau ! dit M. Pierre Lasserre, parlant des folies ou des exagérations dans le sentiment et les idées des Romantiques. — C'est la faute à Byron ! dit M. Estève, ce qui est à peu près la même chose, puisqu'il est acquis et prouvé que Byron s'était nourri de Rousseau. Je connais cette antienne. Elle date de la Restauration Mais encore une fois si Rousseau et Byron déteignirent sur la génération de 1830, celle de 1820 les connut à peine. Les vrais maîtres du Cénacle de 1824 furent Chateaubriand et André Chénier. Je laisse de côté Alexandre Soumet qui eut bien aussi sa petite influence comme je le démontrerai prochainement.

On me dira que Chateaubriand était imbu de Rousseau. Sans doute. Il n'y paraît guère cependant dans le *Génie du Christianisme* qui caractérise son action sur les poètes de son temps bien autrement que *Atala* et *René*. Et quant à André Chénier dont les œuvres parurent en 1819, presque au même moment que les premières traductions de Byron, tous ceux qui connaissent l'histoire littéraire du premier romantisme savent qu'il fut le modèle pendant quelques années de Victor Hugo, de Vigny et de Sainte-Beuve. Je ne vois guère que Vigny qui se soit inspiré de Byron dès ses premiers poèmes, comme l'a péremptoirement établi M. Estève. Encore faut-il se garder de faire remonter au poète anglais le pessimisme de Vigny. Il est possible qu'il l'ait exprimé avec des mots et des images empruntés généralement aux poèmes de Byron, mais ce ne sont là que des apparences, je dirais presque un trompe-l'œil. Le pessimisme de Vigny lui venait d'une source bien autrement profonde, il lui venait de la religion de sa mère qui était janséniste. On ne veut pas me croire quand j'affirme cela, parce qu'on ne connaît pas la question et que le jansénisme est actuellement de l'hébreu pour le commun des mortels; il faudra pourtant bien se rendre à l'évidence. Déjà, d'ailleurs, cela ne fait plus de doute pour ceux qui, sur mes indications, ont pris la peine de regarder la chose de près et de mettre leurs lunettes. On y croira probablement quand mon opinion nous reviendra de l'étranger.

Je fais donc mes réserves sur les conclusions outrées de M. Lasserre. Je lui abandonne George Sand qui procède, en effet, de Rousseau, mais George Sand n'incarne pas à beaucoup près le second Romantisme. Musset l'incarne autrement qu'elle, et c'est elle précisément qui le débarbouilla de son byronisme livresque,

avec des larmes, si je puis dire, qui étaient des larmes de sang.

Librairie Hachette. — *Héléna*, poème en trois chants d'Alfred de Vigny, réimprimé en entier sur l'édition de 1822, avec une introduction des notes par Edmond Estève, 1 vol. in-8°.

Sur ce sujet, par exemple, je n'ai que des éloges à faire à M. Estève. Sa thèse, en donnant raison à Sainte-Beuve contre M. Ernest Dupuy dont on exagère singulièrement le mérite, est si fortement échafaudée que rien ne saurait la détruire. Evidemment Vigny s'était moqué de nous quand, pour s'en faire accroire, il avait antidaté ce poème de cinq ou six ans. Mais Sainte-Beuve à qui rien n'échappait, quoiqu'il ne passât pas les textes au crible, avait parfaitement vu que *Héléna* ne pouvait pas avoir été composé en 1816 ni même en 1818, et Vigny qui dans son for intérieur devait souffrir d'avoir été démasqué par son camarade, finit par lui donner raison en rayant ce poème de la liste de ceux qu'il a conservés dans l'édition définitive. Car il n'y a pas d'autre raison de cette suppression que celle-là. M. Emile Faguet en doute, mais il a tort. Sur ce point je suis absolument d'accord avec M. Edmond Estève que je remercie de nous avoir rendu ce poème en le commentant d'une manière vraiment remarquable.

Librairie Henri Leclerc. — *Sur Mérimée à propos d'ouvrages récents*, par Lucien Pinvert, 1 vol. in-8°.

Mérimée a, comme Stendhal sa petite chapelle et ses dévots dont le nombre augmente chaque jour. Le moindre billet de lui se paie actuellement un prix considérable dans les ventes. C'est ainsi que les cent lettres ou billets dont nous parlons plus haut ont atteint la somme énorme de 1.500 francs. Je m'empresse de déclarer que cet engouement est légitime, Mérimée étant parmi les rares écrivains romantiques qui ont chance de durer. M. Lucien Pinvert dont on connaît les travaux sur le XVIe siècle, a voué à l'auteur de *Colomba* un véritable culte. Rien de ce qui le concerne ne lui est étranger. Il rendrait des points sur cet article à M. Maurice Tourneva qui cependant n'est pas facile à battre en matière bibliographique. En tout cas son étude sur Mérimée et sur les travaux qu'il a inspirés est tout à fait complète. J'ajoute qu'elle est illustrée d'un magnifique portrait du grand écrivain, reproduit en héliogravure, et de fac-similés des portraits de Napoléon III et de Victor Hugo par Mérimée, qui sont très amusants et très curieux, car lui aussi dessinait à merveille.

En somme excellente contribution à l'histoire de l'auteur des *Lettres à Panizzi* et à une *Inconnue* laquelle est connue aujourd'hui.

Le Gérant : LÉON SÉCHÉ

IMP. BONVALOT-JOUVE, 15, RUE RACINE, PARIS

Mérimée critique d'art en 1839

(*suite*)

Chapitre VI

Autour du Salon. — Mérimée et l'étranger

§ 1. — *Murillo*

Mérimée montra dans son Salon qu'il n'était pas seulement un homme de goût, amateur de peinture contemporaine, mais qu'il avait aussi une connaissance précise des maîtres anciens et étrangers. Il y parle de Murillo d'un air fort entendu, rappelle certaines habitudes de coloris du maître, et caractérise même ses manières successives. La première de ses remarques est d'un simple promeneur de musée, l'autre est un peu plus savante. A vrai dire, il aurait pu la tirer de n'importe quel livre élémentaire ; mais il avait voyagé en Espagne, et il est plus probable qu'il l'en rapporta. Les grands peintres espagnols sont assez peu nombreux, pour que leurs compatriotes eux-mêmes soient instruits sur eux. Il semble d'ailleurs, d'après un passage du *Guide de l'amateur*, de Gautier, que les changements de manière de Murillo soient particulièrement célèbres en Espagne, puisqu'on leur donna des noms. Dans ses conversations avec les gardiens des musées, avec les nobles amateurs, qu'un étranger de distinction ne pouvait manquer de voir, il est probable qu'il entendit plus d'une fois parler de la manière « froide » que Murillo tenait

de son premier maître Juan del Castillo, de sa manière « chaude », qui montrait l'influence de Van Dyck, et de sa manière « vaporeuse », où, devenu trop habile, il exprimait négligemment des rêveries voluptueuses et faciles.

§ 2. — *Lawrence*

a) *La rencontre.* — Il n'a parlé de Murillo qu'en passant, à propos d'un imitateur ; mais de lui-même il a introduit sir Thomas Lawrence, en des termes qui nous donnent à penser. Il prétend avoir vu sir Thomas. Il eût été commode de trouver à cette rencontre quelque bonne impossibilité ; malheureusement il n'y en a point. Elle devient même très probable si l'on se souvient qu'en 1868, dans sa préface à *Famée*, de J. Tourguenef, Mérimée la rappela encore, et prêta à Lawrence les mêmes discours à peu près qu'en 1839. Qu'il eût inventé cet épisode pour corser son anonymat anglais de 1839, passe encore : un mensonge de plus n'était pas pour l'arrêter. Mais, si longtemps après, l'introduire où il n'avait que faire, c'eût été un entêtement dans la plaisanterie dont cet homme du monde était incapable. Il vit donc sans doute Lawrence, mais où et quand ? A Paris quand Lawrence y passa en 1825 ? le père de Mérimée, par les Fielding, Rochard, Harlitt, était assez connu des artistes anglais : mais dans cette tournée triomphale à travers l'Europe, un Lawrence ne visitait que les rois et les princes. En la même année 1825, Prosper alla en Angleterre avec Delacroix, qui vit Lawrence (1). Même il alla le visiter avec un ami, qu'il, dit-il, « était assez recommandé auprès de lui pour qu'il (Lawrence) fût pour nous d'une grande complaisance ». Rien n'empêche de croire que cet étranger si recommandé était Mérimée. Il convient d'ajouter qu'en 1827 il retourna en Angleterre avec Gérard, qui devait y voir les artistes (2). Une entrevue entre les deux grands portraitistes

1. Correspondance de Delacroix. Lettre à Pierret, de Londres, 1er août 1825.
2. Lettre de Léonor Mérimée à Gérard, 4 août 1826 (« Huit jours à Londres suffisent pour voir les collections, les *artistes* et les monuments. » Une note anonyme dit que ce voyage s'est effectué. Je n'en ai point retrouvé de trace. (Lettres adressées au Baron Gérard, 3e éd., Paris, Quantin, 1888, II, 308.)

français et anglais, où Mérimée fut en tiers, est infiniment probable aussi. Néanmoins ce ne sont que des hypothèses, dont la preuve matérielle nous manque encore.

b) Particularités. — Les quelques détails et anecdotes que Mérimée ajoute lui vinrent sans doute par les conversations de ses amis anglais : ainsi l'histoire du portrait de Curran, le charme de la conversation de Lawrence et son talent à dire les vers de Roméo. Ces particularités sont ce que le public connaît le mieux des grands hommes. Tout le monde aussi savait que Lawrence était le « peintre de la plus belle aristocratie de l'Europe » (1). Le succès de ses premiers portraits en 1792, le scandale même d'une histoire mal éclaircie avec la princesse de Galles en 1802, le charme de sa personne et de ses manières, l'élégance pareille de sa peinture, tout concourut à lui procurer une célébrité mondaine, à faire de lui le grand homme de salon.

c) L'art du portrait. — Il avait d'ailleurs des mérites plus solides : Mérimée ne fut pas le seul à les reconnaître. Le soin avec lequel Lawrence cherchait à rendre la physionomie de ses modèle, nous est attesté par Delacroix (2). Il vit en lui une extraordinaire facilité alliée à une exactitude scrupuleuse. Son dessin était assez peu fouillé, son exécution lâchée parfois, mais « dans l'imitation de certains traits caractéristiques » qu'il choisissait avec le plus grand soin, il était « sans égal ». Le rapport est frappant de cette vue de Delacroix aux idées que Mérimée prêta à Lawrence en 1839 et dans sa préface de 1868. En 1839, il montre Lawrence recommandant au peintre « de fixer toute son attention sur les mouvements des muscles qui constituent la physionomie » : en 1868, il cite de lui certains mots, qu'il prétend avoir recueillis jadis : « Choisissez un trait dans la figure de votre

1. A l'époque où Mérimée le vit surtout. En 1825, il avait peint presque toute l'aristocratie politique. La faveur du roi, le bel accueil des souverains d'Europe (Charles X lui donna un service de Sèvres et la croix de la Légion d'honneur), mirent le comble à sa gloire.

2. Lettre à Pierret, 1er août 1825, et surtout un article de la *Revue de Paris*, 1829, sur le Portrait de Pie VII, de sir Thomas Lawrence (réimp. par Piron).

modèle, copiez-le fidèlement, servilement même ; vous pouvez ensuite embellir tous les autres. Vous aurez fait un portrait ressemblant, et le modèle sera satisfait ». Et Mérimée ajoute, comme Delacroix, que Lawrence « avait grand soin de choisir le trait à copier servilement ». Un des détails qui avaient le plus frappé Delacroix dans les dessins qu'il vit en 1825, à l'atelier de Lawrence, était les yeux de ses portraits. « On n'a jamais fait les yeux, des femmes surtout, comme Lawrence », écrivait-il à Pierret ; et Mérimée termine son passage sur Lawrence, en 1839, par cette phrase qu'il prête au maître lui-même : « Après quelques années d'études, tout homme peut copier un œil, Titien peint un regard ». Le mot est beau, plus qu'exact, car Lawrence n'est pas un des grands peintres psychologues, qui font tenir toute une âme dans les yeux et les lèvres de leurs portraits. On ne peut guère douter que tous deux n'aient tiré ces renseignements de leur voyage de 1825 et de la conversation de Lawrence. Mérimée résuma les quelques idées que Lawrence avait pu exprimer et qui l'avaient frappé. Elles s'accrurent ou se précisèrent de ce qu'il savait déjà de lui, et sous cette forme elles lui restèrent. Il importe assez peu qu'il se retrouve plus ou moins des termes mêmes de Lawrence dans les phrases que Mérimée lui prête à deux reprises. S'il ne les a pas dites, il aurait pu les dire.

§ 3. — *L'anonymat anglais*

Si Mérimée n'avait raconté ailleurs son entrevue avec Lawrence, on eût pu la soupçonner d'être une partie de la fiction anglaise derrière laquelle il se dérobe. C'était pour lui une belle occasion d'anonymat que ce Salon, et il n'avait garde d'y manquer. Son Salon fut signé d'un peintre anglais, et, pour plus d'authenticité, la Direction inséra quelques lignes de précaution, contre les paradoxes ou propositions malsonnantes qui pourraient être avancées par l'étranger (1).

1. Au bas de la première page : « Ces notes sur l'exposition actuelle nous sont communiquées par un peintre anglais à qui de fréquents voyages à Paris ont rendu notre langue familière. Le directeur de la revue ne se rend point garant des

On reconnaît là deux des manies favorites de Mérimée, celle de la supercherie et celle de l'anglicisme. Il n'avait pris qu'imparfaitement l'habitude de signer ses productions. Ses premières étaient, de leur nature même, inavouables : les poésies illyriennes, et en prose, de M. Prosper Mérimée, eussent paru ridicules ; celles de Maglanovitch et autres Dalmates, traduites par Joseph Lestrange, débordèrent d'illyrisme inconnu. Il semble même que Mérimée ait mis quelque coquetterie à se couvrir de voiles superflus : l'ami de Gautier étendait aux mystifications la théorie de l'art pour l'art. Il n'était que le traducteur de la *Guzla ;* pourtant il éprouva le besoin de se faire Italien, et sur cette donnée, de se composer une généalogie, tout un petit roman fort touchant d'exilé amoureux de la France, et même une manière de théorie de la traduction, car enfin il faut joindre le sérieux à la plaisanterie. Il raffina un peu moins cependant en 1839 ; à tout prendre l'anonymat était assez nécessaire à un critique qui connaissait force artistes, et n'avait pas une trop grande habitude de l'eau bénite. Mais l'anonymat était bien peu pour l'ancien fils de la Morlaque de Spalatro (1) ; il était dur de remplacer les signatures prestigieuses de Clara Gazul, de Joseph Lestrange — ou de Prosper Mérimée, — par l'humble trio d'étoiles de tous les débutants. Il trouva mieux.

L'Angleterre, sa vieille amie, lui devait bien cela. Elle venait de lui procurer une assez forte déception ; il avait cru trouver dans son inconnue une grande dame, de la plus belle aristocratie de l'Europe, une lady Seymour, et c'était Mlle Dacquin !

En 1839 il était détrompé depuis plus d'un an ; mais le rêve fini, l'anglomanie persistait : la correspondance de l'inconnue est toute parsemée d'expressions anglaises. Dès sa jeunesse il avait eu l'élégance, rare alors, des manières anglaises ; puis la fréquentation des peintres anglais, ses lec-

jugements portés par un artiste élevé dans une école étrangère ; il se borne à attester l'impartialité de l'auteur, dégagé de toutes les influences de la camaraderie. »

1. « Ma mère était une Morlaque de Spalatro. » Préface de la *Guzla*, 1827.

tures assidues des écrivains anglais, ses voyages de l'autre côté de la Manche, tout avait contribué à lui composer une existence aussi anglaise que la France d'alors le pouvait comporter. Il est possible que la peinture ait tenu une assez grande place dans ses préférences. Son père tenait l'école anglaise en haute estime, surtout pour le coloris, qui y est fort agréable. Lui-même avait un goût très anglais pour les croquis et pour l'aquarelle ; mais beaucoup plus que ses propres œuvres, celles des maîtres anglais le poussaient à avoir du goût pour cette école. C'était pour lui un art de luxe que cette peinture aux tons transparents, aux harmonies élégantes, qui convient aux intérieurs artistement aménagés, à la vie confortable des châteaux.

Même il n'est pas bien sûr qu'il n'ait pas préféré la peinture anglaise pour son renoncement à tout ce qui n'était pas incontestablement de son ressort. Malgré le génie des grands peintres idéalistes, il devait leur trouver quelque penchant à la littérature ; et peut-être se sentait-il plus voisin, par sa nature, des agréables réalistes anglais que des rêveurs fiévreux comme Delacroix. Loin de le déguiser à nos yeux, cet anonymat anglais ne le rend que plus ressemblant à lui-même. Il s'y complut d'ailleurs ; en maint endroit quelques mots, qui semblent échappés d'une plume négligente, exprès pour trahir l'auteur qui se cache, découvrent dans le nôtre des fonds de britannisme à désespérer un Anglais. Probablement, outre le plaisir de la mystification, il se donnait aussi parfaitement que possible l'illusion d'être pour un temps citoyen du pays, qu'il aimait presque à l'égal du sien, et où il n'eût pas été plus étranger.

§ 4. — *Autres supercheries. La couleur locale*

D'autres supercheries, plus gratuites, s'ajoutaient à celle de la signature : « Comme bien d'autres badauds, dit-il, j'ai fait un tour en Orient. » Il n'en avait point fait. Chez un autre homme, ce serait mensonge pur. Mais l'ancien Illyrien avait des voyages une doctrine personnelle : il lui suffisait

d'en avoir l'intention pour en retirer tous les fruits. Il écrivait ses souvenirs avant de partir, et ils n'en étaient pas moins exacts. L'Illyrie n'est pas loin de la Turquie ; Mérimée put garder la même méthode. Et de fait, un an après avoir recommandé à M. Decamps les costumes et les types truculents des sujets du grand seigneur, il partait pour les voir, en compagnie de Lenormant et d'Ampère. Je ne sais s'il continua à admirer la couleur locale de Decamps. Il en plaisante assez irrévérencieusement, et pourtant il l'aimait, en écrivain et en voyageur (1). Il la chercha sur les grands chemins d'Espagne, de France, d'Italie et de Grèce, et la recueillit pour nous en quelques romans exacts. Mais il la savait incertaine, fallacieuse, et sujettes aux impostures des charlatans ; vraie et fausse, elle était également facile aux auteurs, également agréable au public : il en avait la double expérience. Ayant recueilli presque autant d'éloges de ses mystifications que de ses relations authentiques, il avait quelque droit de railler les critiques, voués là comme ailleurs à un ridicule aveuglement. Il imita le vide inévitable de leurs éloges, par cette phrase où il louait à leur manière ce qu'il n'avait pas vu, et qu'il aurait sans doute loué de même, s'il l'avait vu.

Chapitre VII

Mérimée et la réforme du Salon

Mérimée poussa la plaisanterie jusqu'en un sujet qui y était peu propre, je veux dire l'administration du Salon. Elle était alors, on voit de ces hasards, fort vicieuse, et excitait chaque année les colères de la presse. Mérimée, comme tout critique de marque, intervint dans l'affaire, apportant de Londres dans sa valise d'Anglais trois réformes qu'il proposa simplement, comme raisonnables, bien qu'un peu exotiques et témé-

1. « J'ai trouvé ici bien des changements. La civilisation y fait des progrès très considérables, trop considérables pour nous autres amateurs de la couleur locale. » Madrid, casa de la Exma S^{a} del Montijo, 22 octobre, 1859.

raires, mais dont deux étaient des banalités, et la troisième un beau trait d'ironie,

§ 1. — *L'installation matérielle.*

Les journalistes ne cherchaient pas bien loin les vices de l'institution du Salon, leurs questions de principes étaient surtout des questions de coteries, et ils en voulaient au jury de n'avoir pas les mêmes amis qu'eux. Pour voir sur la cimaise les toiles des rapins avec qui ils avaient mangé l'omelette de Barbizon, ils auraient mis à sac toute l'administration des Beaux-Arts ; le sentiment de l'amitié les rendait ingénieux et violents. Ils étaient à peu près unanimes à protester contre l'installation matérielle du Salon qui était réuni dans les Galeries du Louvre. La lumière et l'espace manquaient, mais les artistes pouvaient être fiers d'avoir les honneurs d'un si bel édifice, et de voir leurs toiles aussi mal traitées que des tableaux de maître. Le mot que Mérimée prête à l'architecte royal est bien digne d'être authentique : Un de mes amis m'a dit que l'architecte des musées royaux définissait un musée : un monument orné de tableaux. J'ai compris que le mal était sans remède.

§ 2. — *Les Hors-Concours.*

Les *bévues* officielles ont le don de réconcilier les ennemis. Il suffisait qu'un peintre fût exclu du Salon pour que les critiques de tous les camps chantassent ses louanges en chœur, et lui reconnussent un génie dont ils ne s'étaient pas avisés. Pareille aventure advint à Delacroix : Delécluze lui-même s'émut en 1839 du refus de ses tableaux, et, comme Gautier, comme Mérimée et bien d'autres, chercha à contenir les fantaisies trop personnelles des jurés. Le moyen était simple, et il paraît que les malheurs de Delacroix le suggérèrent non seulement à Mérimée, mais à beaucoup de gens. C'était de revenir à un ancien règlement de l'Empire, que la Restauration avait conservé, les membres de l'Académie royale et les peintres récompensés antérieurement n'étaient

pas soumis au jury. Or, Delacroix avait eu d'indiscutables succès ; il avait même été chargé de la décoration de la Chambre des députés, depuis 1837. C'était une récompense qui le tirait de pair, il était assez naturel que, comme Gautier et Delécluze, Mérimée réclamât qu'on ne le soumît pas au même examen qu'un débutant. Delécluze appuyait cette réclamation en montrant que le jury s'exposait à se contredire ; mais l'exemple qu'il en donnait était faux (1). Gautier prétendait que les ouvrages d'un peintre de talent ne sauraient être médiocres, Mérimée préféra un argument qui valait mieux que cette erreur et que ce paradoxe. Quand des peintres ont été ainsi tirés du commun par l'Etat, dont les décisions sont infiniment respectables, il y a quelque irrévérence à leur donner encore des juges ; la critique de leurs œuvres appartient au public. Idées sans doute fort justes, puisqu'elles ont prévalu plus tard, et qu'elles avaient été tenues autrefois pour acceptables, mais qui même alors n'étaient nullement une invention inouïe.

§ 3. — *Le maximum d'envois*

Il était à craindre que ces exemptions n'eussent pour résultat d'accroître le nombre des toiles, trop grand déjà pour le lieu où on les mettait et pour l'intelligence du public. Delécluze trouvait déjà que les Français étaient trop abondamment artistes. Ainsi la question des exemptions est liée à celle de la limitation du nombre d'ouvrages que peut exposer chaque artiste. C'était une inquiétude nouvelle ; l'ancien régime n'avait pas connu pareille exubérance de peinture, qui n'avait commencé que sous l'Empire (2). Sous Louis-Philippe l'idée fut commune au contraire, d'imposer aux artistes un

1. Il croyait que le *Hamlet* de 1839 était le même qui avait été refusé en 1836. C'est une erreur qui a été plusieurs fois relevée, notamment par M. Tourneux (*Delacroix devant les critiques*). Les deux toiles sont maintenant au Louvre.

2. Sous la Restauration, il est regrettable que M. Rosenthal n'ait pas cru à propos de s'occuper de cette question des Salons. C'est une recherche qui ne pouvait entrer dans notre travail. Pour le nombre croissant des envois aux Salons de l'Empire, Cf. F. Benoît, p. 220.

maximum de toiles. En 1834 Delacroix y fait allusion comme à une réforme qui menace (1) ; et il cite précisément le même chiffre maximum que Mérimée proposera cinq ans plus tard. Delécluze n'est jamais, à notre connaissance, descendu jusqu'à ces minuties, mais il est visible qu'il serait heureux de voir moins de tableaux. Quant à Planche et à Gautier, ils aimaient l'art, et ne croyaient pas que le nombre des médiocres tableaux offusquât la valeur des bons. Mérimée n'était pas si insatiable : il proposa qu'aucun artiste ne pût exposer plus de trois tableaux. C'était à prévoir. Les foules lui plaisaient peu, et il tenait qu'une nombreuse compagnie est nécessairement mêlée : il préférait les sociétés choisies. Et puis il ne croyait pas qu'aucun artiste, écrivain ou peintre, portât en soi d'innombrables chefs-d'œuvre ; en supposant les peintres capables d'en produire trois tous les ans, il leur octroyait une fécondité qu'il ne se sentait pas. Une fois de plus, Mérimée avait choisi, mais non inventé, la meilleure solution, puisque c'était celle qui devait réussir ; en 1852 la limitation entra définitivement dans les règlements.

§ 4. — *Le censeur royal*

Toutes ces réformes n'étaient destinées qu'à réparer un peu les défauts d'une même institution, et avaient une même cause, qui était l'excessive sévérité et balourdise du jury. Mais on remontait au principe, et on demanda la transformation du jury. C'était une des institutions les plus impopulaires de France que le jury de la Restauration : formé de la quatrième classe de l'Institut, sorte de Muséum où on conservait les derniers spécimens du pur académisme, il eût été assez ridicule s'il eût été inoffensif. Mais il avait un pouvoir discrétionnaire, et il en abusait, selon l'usage. Chaque année la presse enregistrait ses plus notables forfaits, et menait grand bruit. Planche fut rarement aussi doux qu'en 1831, où il

1. *Journal de Delacroix*, I, 194 (1834).

traite les jurés de myopes (1). Ce fut bien pis en 1836, car tous les grands hommes d'alors, surtout ceux de Planche, avaient tant soit peu souffert (2). Aussi fit-il quelques pages très aigres et passablement spirituelles, où il distinguait trois variétés de jurés, les intrigants, les hommes finis et les découragés. En 1839 autre tapage.

Les paysagistes de l'Institut continuaient à pourchasser Th. Rousseau, par peur plutôt que par mépris. Le jury avait même songé à refuser une toile de Decamps ; il n'osa et se vengea sur l'autre coloriste, Delacroix. On fut violent. Delécluze, nous l'avons vu, demanda des réformes, et Gautier dit des injures : il traita les jurés de vieillards ignorants et entêtés, fit le panégyrique des victimes et termina en criant : « C'est une honte. » Mérimée prit un autre tour, où le jury ne gagna rien. Sans trop s'apitoyer sur les victimes, il semble plutôt défendre le jury contre les attaques trop vives de la critique. Il ne le trouve pas trop sévère, bien au contraire, mais seulement un peu retardataire. Mais il n'en propose pas moins de le remplacer par un commissaire royal, qui jugerait sans appel de la valeur artistique des envois, en même temps qu'il veillerait au maintien de la décence et des mœurs. Bien qu'il prenne un air exotique par la comparaison qui y est faite de ce censeur tout-puissant avec les maîtres de cérémonies anglais, ce projet n'était pas très neuf. Il n'était même au juste que l'une des deux solutions entre lesquelles l'opinion publique hésitait. Tel avait été à peu près le jury de l'Empire, que la Restauration avait conservé jusqu'en 1830 : un jury administratif, chargé d'exclure « l'infériorité trop marquée », mais surtout d'éviter les scandales extérieurs à l'art. Et Delacroix, dès 1831, avait demandé le retour à ce jury (3). L'autre solution consistait à appeler au

1. Salon de 1831. (Et. éc. fr. I, 22).

2. Delacroix avait dû reprendre une Scène d'Hamlet, Louis Boulanger une du Roi Lear. Paul Huet, Marilhat, Th. Rousseau avaient eu chacun un paysage refusé et Champmartin un portrait.

3. Dans un article de 1831, réimprimé par Piron (Delacroix), il demande que le jury soit fourni par l'administration (p. 426).

jury, outre la quatrième classe, quelques peintres novateurs, des journalistes et des amateurs. C'était la solution de Planche; elle était laborieuse ; et un tel appareil judiciaire était de nature à induire les artistes en orgueil. Le censeur de Mérimée était plus simple; pour remplacer MM. de l'Institut, qui sont de fort grands peintres, il suffit d'un homme qui ait du goût, et les serviteurs du roi n'en manquent pas. Là-dessus, il renvoie les peintres académiciens à leur gloire morte et à leurs tableaux antiques, en les comblant de toutes sortes d'éloges.

Croyait-il lui-même à cette réforme qu'il proposait ? Malgré son passage aux affaires, il était d'ordinaire assez peu préoccupé de questions administratives et sans doute ne chercha guère si sa proposition était réalisable, pourvu qu'elle fût plaisante, et qu'elle lui permît de laisser entendre aux jurés son sentiment. Pourtant sa troisième réforme ne devait pas lui paraître plus impossible que les deux autres, qui furent adoptées dans la suite. Celle-ci ne le fut pas, à cause de l'excessive confiance de la multitude dans le jugement des hommes compétents. Ils croient que la peinture sera mieux jugée par des peintres : naïveté ! Mérimée pour sa part se fût fort bien accommodé de ses réformes : il n'eût pas cru que les artistes en seraient plus mal jugés, ni l'art plus mal en point. Mais cette pensée elle-même était ironique : même sincère, Mérimée semblait se moquer (1) : tant il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches.

Chapitre VIII

La valeur littéraire

§ 1. — *L'art de la composition.*

Si Mérimée n'arrivait à être original ni en critiquant les artistes, ni en réformant le régime des Expositions, ni même en instituant un jury qu'il croyait bien inédit, il le fut sans tant de

1. Un des malheurs de ma vie, c'est qu'on me croit moqueur (*Corresp. inéd.*, 11 avril 1855).

peine par le talent littéraire avec lequel il habilla les pensées d'autrui. Outre les qualités qui ne manquent à rien de ce qu'il écrivit, et qui ne sont pas pour nous, il y avait certaines difficultés particulières à son sujet, qu'il surmonta merveilleusement. Rien n'était plus différent de ses romans et de ses contes que cette série de brefs articles, monotones et décousus. Il ne les groupa guère, sauf pour les peintres de portraits, qu'il réunit vers la fin de son Salon. Il préféra respecter l'individualité des artistes, en bon disciple de Stendhal. Donc il commença par examiner Scheffer, puis Vernet, Delacroix, Decamps, avant de passer au menu fretin. Pour rompre la monotonie de ce défilé d'artistes brillants et incomplets, qu'on loue et qu'on blâme, où toujours se trouvent le même talent et les mêmes défaillances, pour intercaler entre ces toiles d'un charme pareil et d'une analogue incorrection, Mérimée s'épanouit parfois en exposés d'idées générales sobres, mais agréables, étant d'ordinaire assez justes et point pédantes. Il nous dit en fort joli langage les difficultés qu'il y a à bien peindre les batailles de l'âge des armures, et le peu de plaisir qu'il prend à ces ferrailles ; puis la difficulté de faire de bons portraits, et ailleurs la négligence habituelle des peintres français à faire les premiers plans de leurs paysages. Cette indépendance d'allure nous plaît, elle ne sent point le cuistre. Il ne fait pas de façons, et son talent est bonhomme : les transitions ne l'inquiètent point. Il en a trouvé une pourtant, qu'il se hâte de montrer : « Cette mer peuplée d'ours blancs me servira de transition pour passer aux marines, très nombreuses cette année. » Il en a trouvé une autre encore, dont Delacroix se serait bien passé : après avoir parlé du *Hamlet*, il passe à Decamps en ces termes : « Si jamais homme est né peintre et coloriste, c'est assurément M. Decamps. » (1). Jugement douteux, et qui ne vaut pas qu'on le discute ; mais bonne transition. Dans les limites où il le pouvait sans se donner trop de peine, il restait fidèle aux meilleures doctrines de l'art d'écrire. Même dans cette galerie de tableaux, dans cette revue

1. Salon de 1839, p. 88.

de pieds et de bras, de bleus et de jaunes, la plupart de ses paragraphes se terminent, tantôt sur des idées plus générales (1), parfois sur des phrases brillantes comme celle-ci : « Après quelques années d'études, tout homme peut copier un œil, Titien peint un regard. » (2). Mais il était toujours l'ironique virtuose qui avait écrit certain chapitre de la Chronique, et qui n'avait pas fini la Partie de Trictrac : il termine ses paragraphes, mais ne termine pas son article. Point de jugement général, de conclusion. La liberté de composition de ces pages est plutôt celle de la conversation qu'une laborieuse variété composée par un écrivain soigneux. La désinvolture de la fin est appropriée : c'est un départ « à l'anglaise. »

§ 2. — *L'ironie générale et les contradictions.*

Il a gardé toujours ce ton cavalier : il est un peu irrévérencieux à l'égard des artistes, mais combien plus agréable que le rude pédantisme d'un Gustave Planche. Jamais Planche n'aurait osé mettre de l'esprit dans sa critique ; il lui fallait la gravité, cet ennui qui ne s'avoue pas. Mérimée ne pouvait se résigner à une besogne qui l'eût ennuyé. Aussi, mit-il dans ces articles sa fantaisie coutumière. Il passe d'une doctrine à une autre fort différente, et ne paraît pas tenir à ce qu'il dit. Cette insouciance des contradictions, des inconséquences que nous avons relevées, est la preuve d'un louable scepticisme. Qu'il ait admiré des œuvres que ses théories condamnaient, ce n'est qu'une revanche du bon goût sur l'esprit de système, et une preuve d'impartialité. Il savait qu'aucune théorie ne veut qu'on s'y tienne exclusivement, ni qu'on y sacrifie la belle indépendance des esprits qui n'ont point d'idées.

1. *Ibid.*, p. 254.

2. Sur la nécessité de sacrifier le détail inutile, p. 244. De donner une échelle au spectateur pour la grandeur des scènes, p. 248. Sur le *rajeunissement possible des sujets antiques*, p. 252, etc.

§ 3. — *L'esprit*

a) *Les mots.* — De là cet air de légèreté répandu sur ses pages, et qui vient de ce que Mérimée ne s'est pas fait scrupule de parsemer ses passages les plus sérieux de diverses plaisanteries et jeux de mots. C'est d'abord une citation qui lui était habituelle, celle du mot de Hamlet « in the mind's erge », qu'on trouve à chaque page de sa correspondance. Cette fois, il l'a mise en français (1), puisqu'il était Anglais : car chacun sait qu'il est particulièrement beau de citer une langue étrangère : bon pour un Français de faire de l'effet en citant Shakespeare en anglais. C'est aussi une plaisanterie qu'il paraît avoir beaucoup aimée et qui consiste en un mot à deux sens, ou qui peut se rapporter à deux personnes. Et l'application qu'il en donne, n'étant pas la plus naturelle, fait immédiatement penser à l'autre, qui est bouffonne. Cette phrase de la page 245 : « Mais la peinture a ses limites, et d'ailleurs tous ces ours sont irréprochables ; je veux dire qu'ils ont l'air horriblement affamé et féroce » ressemble à cette autre d'une lettre qu'il écrivait la même année : « Je ne comptais pas voir Rome, et je me suis laissé entraîner par M. Beyle. J'en suis on ne peut plus content (je dis de Rome) (2) », ou à celle-ci : « Cependant j'ai fait l'autre jour un article sur les marbres d'Halicarnasse, que vous seriez digne de voir et d'admirer. C'est les marbres que je dis (3) » et à bien d'autres encore. Il y avait là comme un tic de son esprit. Mais cet esprit est d'ordinaire de meilleure qualité dans ses pages. Il vient en général de mots brillants, à la manière des traits de l'ancienne rhétorique. Telle est, par exemple, cette alliance de mots : « une charge comme celle-là, c'est un calembour travaillé », ou la définition paradoxale du Musée par l'architecte royal. Telle est encore « la sauce »

1. « Par l'œil de l'esprit », je crois, comme Hamlet. (*Revue des Deux-Mondes* p. 89, avant-dernière ligne).

2. Lettre à Requien, 25 octobre 1839.

3. *Corresp. inéd.*, 10 juillet 1859.

rembranesque dont A. Scheffer accommode ses sujets, et que Mérimée paraît bien avoir empruntée à Stendhal. Notons enfin deux allusions désobligeantes à l'actualité, l'une pour *Hernani* (1), l'autre pour ses anciens patrons (2) : « A cette époque (1621), dit-il, où (un ministre) perdait la tête en même temps que son portefeuille : les mœurs se sont heureusement adoucies ».

b). *Les anecdotes.* — Ce ne sont là que gentillesses assez ordinaires chez Mérimée ; son esprit s'élevait plus haut. D'abord il a suivi sa fiction anglaise beaucoup mieux que si elle avait été vérité : car un Anglais n'eût pas songé à nous rappeler si souvent sa nationalité. Chaque retour de cette note anglaise produit un petit effet comique ; et il s'en sert pour varier un peu ses critiques : à propos du tableau religieux de Ziégler, qu'il aimait peu, il se retranche derrière « sa qualité de luthérien » ; ailleurs il met en scène un tailleur de Londres, pour critiquer les vêtements. Puis il se livre à des épanchements d'une longueur fort inusitée sur son compatriote Lawrence, et nous en conte une histoire, le tout pour mieux expliquer ses idées sur le portrait. Pendant qu'il était en veine narrative, il a conté une autre historiette, qu'il dit avoir apprise « il y a deux jours, et qui lui plaisait fort puisqu'après vingt et un ans il la trouva aussi drôle qu'au troisième jour. Il la conte à sa correspondante (3), à peu près de la même manière. Mais il est curieux de voir comment il la simplifie et la corse. Il résume les éloges préliminaires en un simple :

1. « Les marines et les paysages m'ont entraîné bien loin ; et aussi prolixe que le vieillard d'*Hernani*, j'en passe et des meilleurs. »

2. Salon de 1839, p. 242.

3. Citons les deux textes : 1o 1839. « Un jeune homme avait fait une tragédie. Il la montre à un de ses amis, qui loue le plan, approuve les caractères, admire la versification ; il n'y a qu'une observation à faire : « Pourquoi n'avez-vous pas mis dans votre pièce plus de ces mots à effet qui enlèvent le public, comme le « Qu'il mourût du vieil Horace. Prodigue astre du cœur. » etc. ; 2o 1860 (sans date). « Cela me rappelle le conseil que donnait un académicien à un jeune auteur qui lui montrait une tragédie de sa façon. « C'est très bien, dit-il, mais pour assurer le succès de l'ouvrage vous feriez bien d'y mettre quelques petits traits, dans le genre du « Qu'il mourût » de Corneille, ou quelque chose d'approchant. »

« C'est très bien », supprime la transition (il n'a qu'une observation à faire), remplace l'interrogation par un ton de conseil plus comique encore, et ne cite qu'un seul trait cornélien, mais y ajoute le mot de la fin, qui est une trouvaille. Et comme en 1860, il était de l'Académie française, il met le tout au compte d'un de ses confrères. Savait-il donc moins bien conter en 1839 qu'en 1860 ? Mais plutôt il est possible qu'il n'ait su que depuis peu ce trait admirable, et qu'il n'ait pas vu encore tous les trésors d'ineptie qui y étaient contenus. A la réflexion il les en tira.

c. *Les développements ironiques.* — Enfin quelques pages sont d'un esprit plus travaillé et qui porte plus loin. Le développement du début sur le jury est tout plein d'antiphrases à la Swift. Mérimée veut remplacer le jury, mais au lieu d'en donner les vraies raisons qui n'étaient point flatteuses, il n'en donne que de fort élogieuses : le jury sera supprimé, non qu'il soit impropre à sa tâche, grand Dieu, mais parce qu'elle est indigne de lui. Des mots durs marquent son opinion constante sur l'humanité : « Je n'y retournerai pas (aux tableaux de Biard) quand même la foule les aurait désertés (1) ». « Les premiers plans (du supplice turc de Decamps) « sont occupés par les curieux qui, dans tous les pays du « monde, se rassemblent en foule lorsqu'on fait mourir un « homme pour l'instruction des autres (2). » Il est difficile, dans des jugements sur l'art, d'atteindre à une grande originalité, à moins de la devoir, comme parfois Stendhal, à une absurdité très personnelle. Il valait mieux y mettre de l'esprit, denrée beaucoup plus rare, et qui n'a jamais rien gâté.

§ 4. — *La langue.*

On pouvait y mettre aussi un langage artistement choisi, et Mérimée n'y a point manqué. Ce n'est pas le lieu d'étudier sa langue ni son style ordinaires, mais seulement comment il les

1. Salon de 1839, p. 243-244.
2. *Ibid.*, p. 103.

a adaptés à des conditions nouvelles. Il devait parler un triple langage : descriptif, puisque malgré sa certitude de n'y pas réussir il ne put s'abstenir de dépeindre des formes et des couleurs. Le langage de la critique, dans lequel il fallait bien qu'il rédigeât ses jugements — enfin le jargon technique des toucheurs de couleur, puisque c'est sur le métier du peintre qu'il se croyait le plus solide.

a) *La notation des impressions.* — Il n'a pas paru lutter contre la difficulté qu'il avait si bien définie à propos de Stendhal, mais il est certain qu'il la ressentit. Il a exprimé bonnement des sensations assez simples, comme un homme qui aurait eu moins d'esprit. Les épithètes dont il caractérise la couleur manquent d'originalité (1), sauf une (2); pour les préciser, au lieu de chercher une métaphore, il compare la couleur dont il parle avec celle de tableaux célèbres. Rarement il cherche à définir une teinte, soit par des comparaisons avec des objets réels, soit par l'emploi des noms des couleurs : il dit une fois « des tons rompus et terreux (3) », ailleurs : « les gloires d'un jaune foncé (4) ». Mais il est visible que cette précision lui paraît sentir un peu le cuistre, et qu'il l'évite.

b) *Le vocabulaire des critiques d'art.* — Il a montré moins de goût encore pour ce vocabulaire assez ridicule, même aujourd'hui, que les critiques d'art empruntent assidûment à leurs collègues de la littérature. Il n'a employé qu'une fois le mot page (4), dont Planche tirait de si beaux effets, et avec une telle absence d'intention littéraire, qu'il paraît bien que la métaphore en avait perdu toute valeur. Il ne l'en continue pas moins, en parlant du style de cette page. Point de poèmes, d'élégies et autres épanchements figurés, aussi contraires à

1. Couleur molle, terne, sale, suave, riche, agréable, et autres termes généraux... page.
2. Couleurs... graves... et pourtant jeunes, si je puis m'exprimer ainsi, p. 89.
3. P. 241, ligne 35.
4. P. 242. Ailleurs, il parle d'un tableau « où prédominent abusivement les tons jaunes... (p. 243, ligne 20). Avec le bleu et l'orangé reprochés à la Cléopâtre, les blancs et les roses de A. Duval, ce sont presque les seuls noms de couleurs que Mérimée ait employés.
4. Salon de 1839 : *Une immense page dans le pur style classique*, p. 243, l. 12.

ses habitudes d'esprit qu'à sa manière d'écrire ordinaire. Quand on a lu quelques pages de Planche ou de Delécluze, on comprend que Mérimée ne se soit pas empressé de prendre le ton de ses nouveaux confrères.

c) *Le langage d'atelier.*— Il faut, d'ailleurs, lui rendre cette justice qu'il ne prit pas davantage le ton des rapins. Il y avait cependant de grandes facilités, et je *crois*, faute d'un texte qui le *prouve*, qu'il connaissait fort bien ce langage, que parlaient tant de ses amis. Il n'en a laissé passer que quelques expressions fort sortables, et que tout le monde comprenait; encore les préparait-il souvent comme un peu audacieuses. Il fait imprimer en italiques le mot *indiquer* (1) au sens d'esquisser, et demande pardon d'employer « *léché* » ce terme vulgaire, dit-il, mais énergique (2) ». Il emploie sans scrupule l'infinitif substantivé « *le faire* » (3), mais parce que ce mot est créé suivant une loi connue de la langue. Il parle de la *touche* des tableaux, et la caractérise assez bien avec des mots tantôt généraux comme *ferme* (4), tantôt spéciaux comme *accentuée* (5), ou *précieuse* (6), mot que feu son père employait souvent (7). Enfin le caractère le plus typique de sa langue est la manière dont il détermine l'exécution. Généralement il emploie les épithètes qui s'appliquent couramment aux artisans : *mollesse*, *finesse*, *conscience*. Mais il s'est aussi servi d'un mot un peu spécial, nullement effrayant, et qu'il n'a hasardé qu'après l'avoir dûment commenté et glosé : ce mot « *lâché* », « ce terme d'atelier, dit-il finalement, résume parfaitement ce que j'ai essayé d'exprimer longuement tout à l'heure. » Ensuite il l'emploie couramment, puisque même les gens qui n'ont point de compétence spéciale

1. *Ibid.*, p. 88, l. 6.
2. *Ibid.*, p. 244.
3. *Ibid.*, p. 241, l. 22.
4. *Ibid.*, p. 248, l. 28.
5. *Ibid.*, p. 248, l. 28.
6. *Ibid.*, p. 244, ligne 30.
7. Cf. Lettres à J.-P. Rochard (*Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1891, t. II et 1892, t. I).

peuvent le comprendre. Encore se borne-t-il à l'écrire deux fois, et ce sont les seules traces du jargon de l'art qu'on trouve dans ces quarante pages.

Peu de jargon technique, point de verbiage critique, ni d'originalité excessive dans la notation des impressions ;qu'a donc de spécial le style de critique d'art de Mérimée ? Le grand charme en est précisément de n'avoir rien de spécial, et d'être le style qu'il a toujours écrit. Il a accompli ce tour de force de traiter de l'art fort convenablement dans un langage que des femmes eussent pu goûter. Il a montré qu'il aurait pu tout comme un autre faire de la grande critique : ses couplets sur Scheffer semblent d'un Planche qui saurait écrire. Il préféra rester un écrivain spirituel et exquis, qui s'exprimait en une langue assez voisine de celle du XVIIIe siècle, et qui possédait cet art du temps jadis, de garder toujours, en quelque sujet que ce fût, le ton qu'il faut pour « parler des choses avec les honnêtes gens. »

Conclusion

Il est des cas où la contradiction est la marque non point d'un esprit illogique, mais d'un intelligence variée. Il faut parfois savoir ne pas choisir entre diverses doctrines. A vouloir tout préciser, on risque de tout grossir : je n'aime pas les gens d'une seule idée.

La peinture qu'il a aimée. — On doit savoir gré à Mérimée de ne nous avoir pas même laissé entendre quel genre de peinture il préférait. Il a distribué fort impartialement ses critiques entre tous les grands peintres de son temps, et il a dit du mal de tous parce qu'il les aimait tous. Il me semble qu'au milieu des plaisirs divers que lui procuraient les têtes attendues de Scheffer, les grandes toiles guerrières de Vernet, et le chatoiement des couleurs de Delacroix ou de Decamps, un goût demeurait en lui : celui de la peinture bien faite, et qui a un air de vérité. Il y voulait un dessin impeccable, et une couleur qui restât agréable à l'œil, sans trop s'éloigner de la nature. Il n'était point partisan de l'art

aventureux, et je crois bien qu'entre un peintre profondément idéaliste, qui exprimerait une vision personnelle du monde, et un artiste consciencieux, qui peindrait seulement ce qu'il verrait, sans y exprimer un rêve original, il eût préféré le plus humble. Et pourtant il a parlé une fois du rêve que peuvent seuls traduire les très grands hommes : comment oser définir une âme si complexe ? Le mieux est de s'en tenir à l'énoncé de ses goûts, sans chercher à en concilier les apparentes contradictions. Peut-être qu'on ne serait pas éloigné de la vérité en disant qu'il eût sans doute compris toutes les formes d'art, même les plus contraires à ses préférences apparentes. Témoin sa prédilection pour la littérature russe, si peu semblable à l'art précis de l'auteur de *Mateo Falcone, de l'Enlèvement de la redoute* et autres sobres chefs-d'œuvre. Mais il savait la vanité des idées générales, en art surtout ; il n'a pas cherché à définir la beauté qu'il concevait, parce qu'il ne la concevait point ; il la constatait seulement. Il savait cueillir, au milieu des toiles de toutes les écoles et de tous les temps, des sensations exquises et des préférences qui n'avaient rien d'exclusif. Tour à tour, en même temps peut-être, il était tout ce que nous avons trouvé en lui ; mais les divergences disparaissaient dans l'harmonie facile et conciliatrice de son goût.

La critique qu'il a voulue. — Ses impressions ne pouvaient être simples, et on doit l'en croire lorsqu'il prétend qu'aucune langue ne pouvait les rendre. En sa qualité de romancier, il ne devait pas priser beaucoup la critique ; j'imagine qu'il perdit toute estime pour elle du jour où il en fit. Car rien ne pouvait lui révéler mieux l'impuissance où sont les critiques, d'exprimer leur sensation et de prouver qu'ils ont compris les auteurs. Il ne s'est pas obstiné à ce jeu impossible, où toujours on perd, assez ridiculement. La seule critique qui lui ait semblé un peu moins méprisable que les autres était faite d'une série de jugements de détail sur les qualités techniques des tableaux. Ce qu'une pareille méthode avait d'incomplet, d'injurieux presque, Mérimée le savait mieux que personne. Aussi ne s'y tint-il pas ; au risque de tomber dans

le bavardage « littéraire », qu'il abhorrait, il voulut montrer qu'il avait compris l'intention de certain peintre « pathétique », et décrivit son impression, son émotion, « dans l'impuissance d'en expliquer la cause. » Dirai-je que cette inconséquence même me semble infiniment précieuse ? Grâce à elle, Mérimée ne peut être rangé dans aucune des catégories où se classent les critiques d'art ordinaires, les hommes à idées nettes. Il garde une place à part, non pas très haute peut-être, parce qu'il dédaigna l'effort en un genre qui lui déplaisait, mais très isolée. Entre les critiques lettrés et les appréciateurs de métier, il resta le seul représentant d'une critique d'amateur assez savant et nullement pédant. Et il serait sans doute le plus acceptable de nos critiques d'art, si Fromentin n'avait pas existé.

Idée de lui qu'on en peut retirer. — Au fond, on n'excelle jamais dans plusieurs genres très différents. Les qualités d'un homme ne sont pas éternellement renouvelées; et s'il emploie les mêmes à plusieurs ouvrages, il en est un généralement où elles conviennent mieux, et où elles s'épanouissent plus largement. La critique d'art de Mérimée n'est pas médiocre, mais elle n'est bonne, somme toute, que par des qualités qui se retrouvent, plus pleines et vigoureuses, dans ses romans. Il n'a pas aimé à décrire les tableaux qu'il voyait au Salon, et cette répugnance se retrouve dans ses romans de la même période : dans *Colomba*, qui date de l'année suivante, il n'a décrit ni la rade d'Ajaccio ni les forêts, ni les maquis. Mais cette sobriété ici n'est point gratuite : elle concourt à l'intérêt du récit ; par elle, la narration, la description morale des personnages, acquièrent la prépondérance. Pareillement, lorsqu'il a été captivé par certaines figures, très expressives, il en a décrit non les contours, mais les intentions, pour ainsi dire. Et de même qu'il avait animé les Mignons de Scheffer, il a animé sa Vénus d'Ille. Il nous dit à peu près la stature générale de l'attitude de l'idole, mais il réserve toute la précision de son style pour l'expression « d'ironie infernale » de cette tête divine.

Seulement, cette expression de la Vénus est essentielle à la

nouvelle, et tous les détails de la description, même l'inscription qui paraît inoffensive, sont utiles à l'événement.

Il est un point pourtant où la lecture de ce Salon révèle chez Mérimée un sentiment qui n'apparaît pas dans ses romans. Je veux dire la défiance de ce qui n'est que littérature, et, plus généralement, l'impuissance des œuvres d'art à représenter la riche complexité de la vie. L'auteur de ces nouvelles inimitables, de ces brèves merveilles connaissait mieux que personne cette simplification nécessaire que l'artiste fait subir à la réalité avant de la rendre. Il y excellait, et il en avait des scrupules. C'était diminuer le réel, déflorer les impressions, que de les rendre susceptibles d'être exprimées. Et l'on a ce spectacle assez rare d'un très grand écrivain qui n'a pas confiance dans son art, d'un habile ouvrier qui se reproche son plus beau talent. Peu à peu, cette idée que les plus précieuses créations de la pensée, les moments les plus délicats de la vie intérieure, sont à jamais inexprimables, le détourna de la littérature d'imagination.

« J'ai tant fait de romans, dit-il plus tard, que je n'aime plus que l'histoire. » Il y trouvait vraisemblablement une vérité plus naïve et une image du monde moins déformée.

Mais c'était encore une production littéraire, encore une infidèle traduction : le grand malheur de l'humanité est d'être obligée de parler. Aucune langue ne peut exprimer la forme du nez de la Vénus de Milo ; qui donc saura exprimer avec exactitude l'âme humaine ? La littérature est un grand effort stérile, un à peu près déconcertant : les plus belles pensées sont celles qu'on n'exprime pas. Telles étaient les réflexions qui peu à peu éloignaient Mérimée de la littérature, et qu'on aperçoit dans sa critique d'art. Pour avoir été trop persuadé de l'excessive finesse et complexité des impressions humaines, il a paru ne pas les avoir bien ressenties ; on lui a imputé à sécheresse d'esprit et de cœur une abstention qui prouvait seulement une nature infiniment délicate et peut-être sensible. Son renoncement à la littérature, ses travaux historiques et archéologiques, où il n'avait qu'à montrer quelque amour de la vérité et de la beauté, sont contemporains d'une corres-

pondance où l'âme vibrante affleure partout ; et loin de déceler un appauvrissement de son esprit, ces indices volontairement inexpressifs en révèlent sans doute le moment le plus exquis de finesse, de sensibilité et de désespérance.

Albert Pauphilet

VICTOR HUGO A VINGT ANS

(Suite)

La venue à Paris du général et de la comtesse Hugo mit momentanément fin à ce malentendu. Le jeune ménage a fait la connaissance de la belle-mère. Il n'a plus l'excuse de ne la point connaître.

Puis, les parents étant repartis, emmenant avec eux l'enfant malade et la nourrice, le moment eût été singulièrement mal choisi de ne pas joindre aux formules de politesse pour Mme Hugo les nécessaires mensonges d'une affection, toute sur le papier.

Victor, dont la femme a mal au pied, s'exécute sans enthousiasme. Quant à Adèle Hugo, sa lettre est pleine de cœur et de simplicité. Elle nous fait mieux connaître la jeune femme devenue maman. Elle n'a dans ces lignes brèves nul souci de littérature.

Son Léopold l'intéresse seul. La nourrice manque peut-être de propreté et demande à être surveillée à ce point de vue; mais, que de jolis détails, à côté de la biscotte, chère aujourd'hui aux spécialistes de l'estomac, dont cette lettre nous révèle déjà l'existence (1).

Pour elle, la belle-mère est devenue « maman », et, sous sa plume, l'effort ne se sent pas.

Mon cher papa,

Ta bonne et précieuse lettre pouvait seule nous consoler du départ de notre père et de notre fils. Les tendres soins que ta

1. « Les biscottes de Bruxelles sont recherchées. » (*Compl. de l'Acad.*)

femme a prodigués durant la route à son pauvre petit-fils nous ont attendris et touchés profondément. Chaque jour nous prouve de plus qu'elle a pour nous ton cœur, et c'est un témoignage qu'il m'est bien doux de lui rendre.

Mon Adèle depuis ton départ n'est pas sortie, il lui est venu au pied un petit bobo fort incommode qui l'empêche de marcher et la fait même, par intervalle, assez vivement souffrir. Elle supporte ce nouvel ennui avec l'égalité d'humeur que tu lui connais, mais moi j'en suis bien attristé pour elle.

Je reçois à l'instant une lettre du Colonel qui me charge des plus tendres amitiés pour toi et je t'en envoie sous ce couvert une autre du major.

Malgré tout mon désir de prolonger cette lettre, il faut la terminer ici : ma femme qui a beaucoup de choses à dire à la tienne, me demande le reste de mon papier. J'espère que Léopold continue à se bien porter. Présente mes affectueux hommages à sa grand-mère, embrasse pour moi son oncle Paul et dis-moi si depuis son voyage, ses yeux se sont agrandis à force de s'ouvrir. Abel et moi t'embrassons tendrement.

Ton fils dévoué et respectueux.

Victor

13 septembre 1823

Je tâcherai de te donner des nouvelles de notre Eugène dans ma prochaine lettre.

Ma chère maman,

Depuis votre départ, je n'ai cessé de penser à mon Léopold et cette pensée est inséparable des bontés que vous avez pour ce cher enfant et de toutes celles que vous avez pour nous, et si je suis si à plaindre d'être loin de lui, il est bien heureux d'être près de vous. J'ai été charmée de sa bonne conduite pendant le voyage, j'espère qu'il a continué d'être aimable et de vous sourire, car il serait bien ingrat s'il en était autrement. J'espère aussi que la nourrice ne vous a donné que des sujets de contentement, c'est une bonne femme qu'il faudra je crois surveiller pour la propreté ; j'ai oublié de faire emporter à la nourrice une petite brosse pour sa tête, il y en a à Paris de fort commodes en chiendent. S'il n'y en a pas à Blois je vous en enverrai une ; dites moi aussi, chère maman, si vous pouvez vous procurer de la biscote, nourriture,

dit-on, très saine et surtout légère pour les enfants. Dans le cas ou la bouillie ou bien une petite panade ne lui conviendrait pas, je lui en enverrais. Croyez-vous aussi, qu'il ne lui serait pas bon de le mettre dans son berceau les jambes un peu à l'air, ce qui lui donnerait des forces et lui ferait plaisir ; car j'ai remarqué qu'il ne disait jamais rien démailloté et criait très fort lorsqu'il sentait ses petites jambes en prison : cela n'empêcherait pas de le couvrir lorsqu'il ferait froid. Je ne me permets de vous dire tout cela que parce que je sais que vous en agirez suivant votre volonté et pour le bien être de notre fils.

Je suis retenue à la chambre par une écorchure au pied qui me fait souffrir. Mais toutes mes souffrances sont des bonheurs pour moi, puisque tous les soins qui me sont prodigués viennent de mon Victor, qui est toujours un ange et fait toujours de belles odes.

Agréez, chère maman, tous mes sentiments de respect.

A. HUGO

Papa et maman ont été très sensibles à tout ce que vous leur dites d'amical. Nous embrassons tous notre Léopold et Paul.

Victor a ajouté ce post-scriptum. Il a trait au large cachet, aux armes du général, dont est scellée cette lettre.

Le cachet de cuivre dont tu verras l'empreinte sur cette lettre, est terminé. Il est fort beau. Celui d'acier, qui demande plus de temps, me sera bientôt remis par le graveur. Il ne veut pas faire l'écusson colorié à moins de 12 francs. J'attends tes instructions à cet égard. Marque-moi de même par quelle voie il faudra t'envoyer le cachet d'acier. Adieu encore, bon et cher papa.

Paul Foucher, le jeune beau-frère de Victor Hugo, avait accompagné les grands-parents à Blois. Il est revenu à Paris, porteur de bonnes nouvelles et les yeux agrandis à force de s'ouvrir. Adèle remercie le général et sa belle-mère de leur bon accueil.

Les Mémoires s'impriment chez Ladvocat. Victor a prié l'éditeur de lui en communiquer les feuilles à mesure. Sa femme désire les lire avant tout le monde et « *désir de femme est un feu qui dévore* ».

L'écusson colorié a coûté deux francs de plus qu'il n'était prévu, mais il est tout à fait digne d'être encadré.

4 octobre 1823.

Mon cher papa,

Paul est arrivé enchanté et m'a enchantée par ce qu'il m'a dit de mon Léopold ; je ne parle pas des soins si attentifs de la grand-mère parce qu'ils sont tels que (je) renonce à mes droits de mère. Je suis ravie quand je pense que dans deux mois je vous verrai ainsi que ce cher enfant qui nous est si précieux, et qui vous coûte tant de peines et de sollicitudes. Je suis triste seulement de penser que je ne serai que très secondaire dans sa tendresse puisque je ne serai que sa seconde mère ; et que je n'aurai même pas droit d'en être jalouse.

Je voulais vous consulter pour faire vacciner notre fils ; je crois que le temps est favorable ; et il est important qu'il le soit, au reste que tout cela soit selon votre volonté.

Je ne sais si je dois attendre l'arrivée de cette dame pour vous envoyer les objets que je vous ai annoncés, ainsi que le cachet qui a son portrait joliment peint, et le petit livre que vous demandez, j'attends votre réponse pour cela. Mon Victor vous aurait écrit s'il n'avait toujours son doigt très douloureux, mais je crois que malgré cela il n'aura pas le courage de laisser partir cette lettre sans y mettre quelques mots.

Maman doit écrire à mon autre maman pour la remercier des soins et des bontés qu'elle a eu pour Paul qui vous aime tant et qui est si charmé de son voyage ; elle voudrait aussi savoir comment vous faire parvenir l'argent qu'elle vous doit pour Paul.

Adieu, mon cher papa, embrassez s'il vous plaît mon Léopold et sa grand-maman et comptez sur les sentiments respectueux de votre fille.

A. Hugo

Mon cher et bon papa,

Il y a trop longtems que je ne me suis entretenu avec toi, pour ne pas sentir le besoin de te renseigner aussi moi-même combien je suis profondément touché de toutes les bontés dont notre Léopold est comblé par toi, et par son excellente grand-maman. La première lettre que je puis écrire avec ma main convalescente, doit être pour toi, cher papa. J'ignore comment je pourrai te rendre tous les sentiments de reconnaissance et de tendresse que je

voudrais t'exprimer, mais cette impuissance même fait mon bonheur. Puisse un jour, ton petit-fils, digne de toi, te payer ainsi que la seconde mère qu'il a trouvée en ta femme, par tout ce que l'amour filial a de plus tendre et de plus dévoué ! Voilà des sentimens qu'il me sera aisé de lui inspirer.

Nous espérons que ce pauvre petit *chevreau* continue à se bien trouver de son nouveau régime. Paul nous a dit tous les soins et toutes les caresses que tu lui prodigues ainsi que sa grand-mère et toute ta maison. Ce récit a ému Adèle jusqu'aux larmes, c'est te dire l'impression qu'il a produite sur moi.

L'écusson colorié a coûté 14 francs au lieu de 12 à cause d'un passe partout qui le rend maintenant tout à fait digne d'être encadré. Je ne t'ai pas encore envoyé le livre que tu me demandes, parce que j'ai pensé que si la dame qui doit venir à Paris, veut bien s'en charger, ainsi que du cachet et de l'écusson peint, cela t'épargnera les frais de port. Mande-moi tes instructions définitives à cet égard.

Voici une lettre de Francis qui est pour toi. Ma maudite habitude de ne pas lire les adresses de mes lettres fait que je l'ai décachetée étourdiment. Maintenant j'y prendrai garde puisque le major choisit mon canal pour t'écrire.

Ma femme qui est souffrante et qu'on purge, désire beaucoup lire tes *Mémoires* avant tout le monde. *Désir de femme est un feu qui dévore*. J'ai fait prier Ladvocat de m'envoyer les feuilles à mesure qu'elles s'impriment. Ecris-lui, si tu en as le tems, pour qu'il presse les envois.

Adieu, bien cher et excellent père, nous ne voyons Abel que bien rarement, mais je t'embrasse toujours en son nom et au mien.

Ton fils tendre et respectueux.

VICTOR

Mes empressés hommages à la grand-maman.

Il était malheureusement de la santé physique du petit Léopold, comme de la santé morale d'Eugène. Le lait de la nouvelle nourrice, le changement d'air, les soins dont il était entouré, n'avaient pu avoir raison de l'état bien précaire du nourrisson. Les nouvelles envoyées par le général à son fils laissent bien peu d'espoir.

Mon cher papa,

L'impatience d'avoir des nouvelles de son Léopold, a porté ma femme à décacheter hier la lettre que tu écrivais à son père. Tu peux juger de sa désolation et de ses inquiétudes.

Pour moi, bon et excellent père, je me confie avec une tendre confiance aux sollicitudes maternelles de ta femme. Dis-lui, repètelui cent fois, que nul être au monde ne sent plus profondément que moi tout ce qu'elle fait pour ce pauvre enfant, qui sera plus encore à elle qu'à moi.

Nous espérons, puisque ta lettre permet encore d'espérer, nous espérons puisque ta femme a eu la secourable pensée de s'adresser au ciel, nous espérons enfin, parce que vous êtes là, vous, ses bons parents, ses protecteurs, ses sauveurs.

Envoie-nous promptement de ses nouvelles, cher papa. Nous espérons, mais nous sommes résignés ; c'est une force qui vient aussi du ciel. Adèle attend ta réponse avec courage ; je ne t'embrasse pas pour elle, elle veut le faire elle-même. Porte l'expression de ma tendre et profonde reconnaissance au pied de la grand-maman de ce pauvre petit ange. Je t'embrasse encore une fois avec tendresse et respect.

6 octobre.

Le cri de la mère, menacée dans le fruit de ses entrailles, est terrible et angoissant. Sa lettre, ce mot rapide, n'a point la tenue de celle de Victor. On sent les larmes prêtes à jaillir.

Ma chère maman,

Je viens d'apprendre une nouvelle désolante pour nous. Mon pauvre petit est donc bien mal ? et quel mal vous-même n'avez-vous pas ? Si je pouvais partir de suite pour Blois, j'irais vous relayer dans vos soins maternels, mais moi-même je suis très souffrante et ai besoin d'être soignée. Je n'écouterais pas encore tout cela, si le médecin ne s'y opposait très expressément, malgré tout je partirai suivant votre conseil pour mêler nos larmes ou pour l'embrasser encore une fois ce pauvre enfant. Quel droit n'avez-vous pas, chère maman, à notre tendresse ? et comment notre Léopold n'est-il pas guéri, soigné par une si tendre mère ?

Adieu, j'embrasse mon bon papa, et vous chère maman que j'aime tant.

A. Hugo

Maman vient de perdre son père. Nous prenons le deuil demain.

Trois jours plus tard, l'enfant mourait, en effet, et les registres de l'état civil de Blois, nous ont conservé cette mention du court passage dans la vie de Léopold-Victor Hugo.

N° 405 ..Léopold-Victor mois

L'an mil huit cent vingt-trois le dizième jour d'octobre à dix heures du matin par devant nous Denis Gault, officier de l'Etat civil de la commune de Blois, canton de Blois, département de Loir-et-Cher, sont comparus Monsieur Jules Benoist, âgé de vingt-cinq ans, licencié en droit domicilié à Blois et Monsieur Charles-Henry Lemaignen, âgé de quarante-neuf ans, profession d'employé, domicilié à Blois,

Lesquels nous ont déclaré que le neuf du mois d'octobre à trois heures du soir Léopold-Victor Hugo, âgé de trois mois, né à Paris demeurant à Blois, département de Loir-et-Cher, fils de Monsieur Victor-Marie Hugo, membre de l'Académie des Jeux Floraux et de dame Adèle Foucher son épouse, domiciliés à Paris,

est décédé en notre commune, en la maison de Monsieur le Gal Hugo, rue du Foix.

Le premier nous a déclaré être voisin et le second témoin être voisin du décédé ; et les déclarans ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

J. Benoist H Lemaignen
Gault

Le vaudeville doit donc se mêler toujours un peu aux tristesses humaines. La bonne Madame Foucher a caché les lettres annonçant la mort de l'enfant, de peur que sa fille ne les lùt. Elle les a si bien cachées, qu'elle ne les a pu retrouver. Il lui a fallu annoncer de vive voix la désolante nouvelle à son gendre.

Victor de répondre à des lettres dont il n'a point eu connaissance par celle-ci, trop écrite, trop résignée, où perce déjà trop l'ode qui suivra.

Cher papa,

Je n'accroîtrai pas ta douleur en te dépeignant la nôtre ; tu as

senti tout ce que je sens, ta femme éprouve tout ce qu'éprouve Adèle. Non, je ne veux pas t'attrister de toute notre affliction ; si tu étais ici, excellent père, nous pleurerions ensemble, et nous nous consolerions en partageant nos larmes.

Tout le monde est ici plongé dans la stupeur, comme si Léopold, comme si cet enfant d'hier, cet être maladif et délicat n'était pas mortel. Hélas il faut remercier Dieu qui a daigné lui épargner les douleurs de la vie. Il est des moments où elles sont bien cruelles.

Notre Léopold est un ange aujourd'hui, cher papa, nous le prierons pour nous, pour toi, pour sa seconde mère, pour tous ceux qui l'ont aimé durant sa courte apparition sur la terre.

Il ne faut pas croire que Dieu n'ait pas eu son dessein en nous envoyant ce petit ange, sitôt rappelé à lui. Il a voulu que Léopold fût un lien de plus entre vous, tendres parens et nous, enfans dévoués. Mon Adèle au milieu de ses sanglots me répétait hier que l'une de ses douleurs les plus vives était de penser à celles que toi et ton excellente femme avez éprouvées.

Ce n'est pas à ta lettre que je réponds. J'ai appris la fatale nouvelle de Madame Foucher. Dans le premier moment, elle avait caché les deux lettres de peur qu'Adèle ne les lût, elle n'a pu les retrouver depuis.

Du reste, elle m'a dit tout votre chagrin, toutes vos tendres et pieuses intentions pour que la trace de ce cher petit ne s'efface pas plus sur la terre qu'elle ne s'effacera dans nos cœurs.

Adieu, bon et cher papa, console-toi de mon malheur.

C'était hier (12 oct.) l'anniversaire de notre mariage. Le bon Dieu nous a donné une leçon en nous ramenant ce doux souvenir de joie au milieu d'une si vive douleur.

Adieu encore, ma femme et moi avons le cœur plein de tendresse pour vous deux.

Ton fils résigné et respectueux,
VICTOR

13 octobre.

On peut comparer cette lettre à l'ode adressée *A l'Ombre d'un Enfant.* L'inspiration est bien la même.

Oh ! parmi les soleils, les sphères, les étoiles,
Les portiques d'azur, les palais de saphir,

Parmi les saints rayons, parmi les sacrés voiles
Qu'agite un éternel zéphir !

Dans le torrent d'amour où toute âme se noie,
Où s'abreuve de feux le séraphin brûlant :
Dans l'orbe flamboyant qui sans cesse tournoie
Autour du trône étincelant !

Parmi les jeux sans fin des âmes enfantines ;
Quand leurs soins, d'un vieil astre, égaré dans les cieux,
Avec de longs efforts et des voix argentines,
Guident les chancelans essieux ;

Ou lorsqu'entre ses bras quelque vierge ravie
Les prend, d'un saint baiser leur imprime le sceau,
Et rit, leur demandant si l'aspect de la vie
Les effrayait dans leur berceau ;

Ou qu'enfin dans son arche éclatante et profonde,
Rangeant de cieux en cieux son cortège ébloui,
Jésus, pour accomplir ce qui fut dit au monde,
Les place le plus près de lui ;

Oh ! dans ce monde auguste où rien n'est éphémère,
Dans ces flots de bonheur que ne trouble aucun fiel,
Enfant ! loin du sourire et des pleurs de ta mère,
N'es-tu pas orphelin au ciel ?

Octobre 1823 (1)

Victor Hugo a trop éloquemment exprimé sa douleur pour qu'elle fût de longue durée. La désolée mère commence à se consoler un peu et dessine. Le poète continue à faire à Paris les courses du général. Le fameux cachet d'acier — « il a excité l'admiration de tout le monde » — et l'écusson colorié semblent tenir une grande place dans les préoccupations du père et du fils.

1. *Odes et Ballades.* Livre V, 1819-1828. Ode XV. Edition définitive, Livre V, ode XVI.

Mon cher papa,

Notre désolée mère commence à se consoler un peu ; tandis que je t'écris ceci, elle s'occupe à dessiner quelque chose qui fera plaisir à ses chers parents de Blois, car l'un de ses sentiments les plus vifs est sa tendresse et sa reconnaissance pour vous. Tu connais quelqu'un, cher papa, qui partage bien ces sentimens.

M. Lemaire te remettra avec cette lettre les deux bouteilles de fleur d'orange, le cachet d'acier qui a excité ici l'admiration de tout le monde par la beauté de son fini et l'écusson colorié. J'ai eu le malheur dans tous mes malheurs, d'égarer la lettre où tu m'envoies la note d'un livre à t'acheter. Seras-tu assez bon pour m'excuser et me récrire de nouveau ce renseignement.

Adieu, bon et cher papa, ma femme t'embrasse tendrement, ainsi que ton excellente femme. J'en fais autant. Nous sommes inquiets des santés de Blois. Il y a longtemps que nous n'avons de tes nouvelles.

Ton fils dévoué et respectueux,

VICTOR

16 octobre.

Le dessin destiné par Adèle aux parents de Blois est terminé. M. de Féraudy, de passage à Paris, veut bien se charger de le leur porter.

Mon cher papa,

Je t'écris à la hâte quelques mots ; M. de Féraudy attend ma lettre et le paquet ; ma femme se dépêche de terminer ce qu'elle envoie à ses bons parents de Blois ; j'espère que tu en seras content ; et je me tais parce que je craindrais en louant le talent de mon Adèle, de paraître vouloir rehausser son présent. Nous aurions bien voulu t'envoyer ceci encadré ; mais M. de Féraudy nous ayant fait quelques observations sur la difficulté du transport, tu sens qu'une délicatesse impérieuse nous a interdit de t'offrir ce beau dessin dans toute sa splendeur. Au reste M. de Féraudy s'est chargé de la commission avec une grâce toute parfaite, et je te prie de lui réitérer à Blois tous nos vifs remerciemens.

Il y a bien longtems, ce me semble, cher papa, que nous n'avons de vos nouvelles. Comment se porte ta femme ? Console la en notre nom de notre malheur. Je chercherai ce que tu me demandes.

Mon Adèle est toujours bien souffrante. Ce coup n'a pas contribué à la remettre. Cependant, elle a éprouvé une grande douceur à faire quelque chose pour toi, mon excellent père, et pour la grand-mère de son Léopold. Elle ne prend pas en ce moment la plume pour vous parce qu'elle tient encore le crayon.

Je ne puis m'empêcher de te dire tout bas que son dessin a fait ici l'admiration de tous ceux qui l'ont vu.

Ce bon Adolphe est peut-être à Blois en ce moment, embrasse-le pour nous en attendant que je l'embrasse pour toi. Adieu, bon et cher papa. Nos respects à ta femme. Nous t'embrassons bien tendrement. Il faut fermer ma lettre. M. de Féraudy m'attend ; une ligne de plus serait une indiscrétion.

V.

Samedi, novembre.

Le 2 décembre 1823, date de la rentrée plus officielle que triomphale du duc d'Angoulême à Paris, — l'anniversaire d'Austerlitz. — Adèle Hugo rend compte au général des démarches de Victor et de ses espérances.

Le marquis de Clermont-Tonnerre, à qui il a lu son ode sur *La guerre d'Espagne*, l'a engagé à la remettre au duc d'Angoulême.

Le libraire Ladvocat vient d'acheter pour deux ans, moyennant deux mille francs la propriété des odes.

La pauvre femme cherche à cacher à son mari, sous des apparences de tranquillité, la profonde douleur que lui a laissée la mort de son enfant.

Elle souffre des oreilles, Abel engraisse et les nouvelles d'Eugène ne sont guère bonnes.

Mon cher papa,

Victor est tellement occupé en ce moment, qu'il me charge d'être son secrétaire ; et je remplis avec joie cet emploi. Il me charge de vous dire que la lettre a été remise à M. de Serre (1), qu'il a été

1. Pierre-François-Hercule, comte de Serre, né à Pagny-sur-Moselle en 1776, mort ambassadeur de France à Naples, à Castellamare, dans la nuit du 20 au 21 juillet 1824.

Ministre de la Justice sous le cabinet Dessolle (29 décembre 1818), M. de Serre

chez M^eur de Chateaubriand (1), qu'ayant trouvé à quelque heure que ce soit du monde, il va lui demander un rendez-vous. Monsieur de Clermont-Tonnerre (2) a été charmant pour lui, Victor ayant fait une ode sur la guerre d'Espagne (3), il l'a engagé à la remettre à Monseigneur le duc d'Angoulême qui doit venir à une fête que va lui donner le ministre de la Marine (4).

Mon Victor vient de vendre à l'Advocat un nouveau volume d'odes (5) qu'il vient de faire. Il en a vendu la propriété pour deux ans ainsi que celle de son premier volume, *deux mille francs*. Mais qui ne doivent lui être payés de (que) dans l'année prochaine. Nous désirons ne pas tomber encore dans une banqueroute.

Je suis enchantée que mon portrait ait fait quelque plaisir à notre chère maman, c'est le seul bonheur que j'aye éprouvé depuis notre malheur qui ne cesse de me poursuivre. Je cache pourtant de le cacher à mon Victor crainte de l'affecter sous des apparences de gaité ou du moins de tranquillité. Je ne sors pas, j'ai des douleurs d'oreilles très cruelles, on parle encore de me purger, ce qui est pour moi un grand ennui.

Mon frère Victor est à Alençon bien placé ; que ne pouvons-nous en dire autant de notre frère Eugène. Ces messieurs lui écriront comme vous l'avez dit. Bien heureux si cela adoucit un peu son sort.

Nous ne savons pas ce que fait Abel en ce moment, il est plus gros que jamais. Notre oncle Francisque doit être à Paris, Victor y est en ce moment ; je voudrais bien que vous y fussiez aussi.

Adieu, mes chers et bien bons parens, permettez-moi de vous

avait conservé son portefeuille sous la présidence du comte Decazes (19 novembre 1819 et sous le second ministère Richelieu (20 février 1820).

Démissionnaire ainsi que ses collègues le 12 décembre 1821, il avait reçu le titre de ministre d'Etat et était allé siéger au centre droit.

1. Ministre des Affaires étrangères, depuis le 28 décembre 1822.

2. Ministre de la Marine et des Colonies du 14 décembre 1821, le marquis de Clermont-Tonnerre devait être appelé le 4 août 1824, au portefeuille de la Guerre.

3. *Odes et Ballades.*

La guerre d'Espagne fait, dans l'édition originale des *Nouvelles Odes,* suite à l'*Ombre d'un Enfant*.

4. Des banquets eurent lieu à l'Hôtel de Ville les 15 et 23 décembre. Le 15 : concert et bal aux Champs-Elysées.

5. *Nouvelles Odes.*

embrasser comme je vous aime, et de vous assurer des sentiments avec lesquels je suis,

votre très humble et respectueuse fille,

A. Hugo

Ce 2 décembre.

Victor songe toujours au rappel à l'activité de son père. C'est, dit-il, ce qu'il désire le plus au monde. Il rêve pour lui d'une inspection générale et a déjeuné, ces jours derniers, avec le marquis de Clermont-Tonnerre qui a été des plus aimables.

Il s'occupe en même temps, de concert avec l'oncle Francis, en ce moment à Paris avec sa femme, de leur cousin Michaud que lui a recommandé le général, tout en surveillant l'impression de ses odes, sans pour cela négliger ses banqueroutiers.

Victor et sa femme se font une joie d'aller passer quelques jours à Blois, au printemps prochain.

Ce pli est adressé à M. le Gal Comte Hugo.

Mon cher papa,

Je suis bien étonnée que vous n'ayez pas encore reçu le bonnet, je l'ai livré il y a quinze jours à Abel qui l'attendait pour le faire voyager avec deux tableaux qu'il devait vous envoyer de suite ; il est vrai que tout cela est parti par le roulage mais il est fort étonnant, que vous ne l'ayez pas encore, car il y aura demain quinze jours qu'il est en route.

Vous êtes bien bon de vous occuper de ma santé, je ne souffre plus des oreilles mais des douleurs d'entrailles qui m'ont fait garder la chambre tous ces jours ci, mais je vais mieux cependant sans me bien porter. Vous m'avez chargée, mon cher papa, de rappeler à Victor, notre cousin, mon oncle Francisque s'en occupe en ce moment, il connait justement la personne qu'il faut solliciter. Nous le voyons souvent ainsi que sa femme qui est très bonne et très aimable. Nous leur parlons souvent de vous, de toutes vos bontés, de celles de votre excellente femme et du bonheur que nous avons à vous aimer.

Je vous envoie une note de la part de papa, Victor désirerait

bien que vous fussiez employé, c'est, dit-il, la seule chose qu'il désire. Ce bon Victor vous aime tant !

Nous nous faisons une fête d'aller vous voir au printemps, comme nous allons nous embrasser.

Adieu, mon cher papa, dites bien des tendresses de ma part à ma chère maman, et croyez aux sentiments respectueux de votre fille.

A. Hugo

En attendant, cher papa, que je puisse te rendre un compte détaillé des démarches que le major et moi faisons pour notre cousin, M. Michaut (1), je ne puis m'empêcher d'ajouter quelques mots à la lettre de mon ange.

Je ne saurais te dire quel plaisir nous font les lettres de Blois, et si je n'étais accablé de mes prochaines publications, j'y répondrais bien plus promptement ; mais les soins à donner à mon nouveau recueil qui s'imprime, outre l'affaire de mes banqueroutiers et les démarches sans nombre qui se disputent mes instans, m'ôtent la douceur de t'écrire aussi fréquemment que l'exigerait mon attachement profond pour toi et ta femme.

M. le marquis de Clermont-Tonnerre, avec qui j'ai déjeuné dernièrement m'a chargé de mille choses aimables pour toi ; il est tout disposé à te servir, et je voudrais que toi tu employasses ses amis, parmi lesquels il en est de si puissans, à obtenir au moins une inspection générale.

M. Foucher, qui compte incessamment t'écrire et Mme Foucher, ainsi qu'Abel, le major et sa femme vous embrassent tendrement. Quant à moi, cher et excellent père, tu connais mon profond et respectueux dévouement.

Victor.

Ce lundi 19.

Le voyage à Blois est remis : Adèle Hugo est à nouveau enceinte et les médecins lui ont interdit la voiture. Les *Nouvelles Odes* viennent de paraître (2) ; mais, par la négligence

1. Joseph Hugo, père du général, menuisier, « très excellent républicain », couronné, le 10 floréal an V, à Nancy, lors de la fête des époux, avait épousé en secondes noces, Jeanne-Marguerite Michaud, gouvernante d'enfants chez le comte Rosières d'Euvezin ; d'où ce cousinage.

2. Les *Nouvelles Odes* avaient paru chez Ladvocat quelques jours auparavant (*Journal des Débats* du 24 mars 1824) avec cette épigraphe : *Nos canimus surdis* et

de Ladvocat, le général n'a pas encore reçu l'exemplaire sur vélin qui lui est destiné. La publication de ce « méchant livre » initie Victor Hugo aux « courses indispensables », connues des auteurs.

M. de Féraudy, candidat, sans doute, avec ses fables, à une récompense de l'Académie, a été également l'objet des démarches de son confrère.

Le poète est décidément fort bien en cour. Il vient de déjeuner derechef avec M. de Clermont-Tonnerre. Le duc d'Angoulême aurait lu les *Mémoires du général* et aurait regretté, au dire du marquis, qu'il n'ait pas « été employé dans la dernière guerre d'Espagne ».

Mon cher Papa,

Remercie, de grâce, M. de Féraudy de sa trop aimable lettre qui nous a apporté un mot de toi. Dès que j'aurai qque détail des opérations de l'Académie, je m'empresserai de lui en faire part ; et je désire bien vivement qu'ils soient conformes à mes justes espérances.

Il me paraît d'après ton apostille d'ailleurs si pleine de tendresse et de bonté, que tu n'as pas encore reçu mes *nouvelles* rapsodies. Pourtant le libraire Ladvocat s'était chargé de te faire passer un exemplaire vélin sur lequel j'avais écrit un mot. Mande-moi si tu l'as reçu.

Je t'écris encore aujourd'hui *provisoirement*, entre deux courses *indispensables* et je t'assure fort ennuyeuses. Il n'y a rien pour absorber toute une vie, comme la publication d'un méchant livre.

M. de Clerm.-Tonn. avec qui j'ai déjeuné avant-hier m'a chargé de t'écrire que M. le duc d'Angoulême lui avait parlé de toi et de tes Mémoires *qu'il a lus avec le plus haut intérêt*, et qu'il regrettait que tu n'eusses pas été employé dans la dernière guerre d'Espagne.

Je n'oublie pas, cher papa, les dernières commissions dont tu

formaient un volume grand in-8°, orné d'une gravure, vendu 4 francs. Les *Débats* en rendirent compte le 14 juin sous l'initiale Z, signature de M. Hofman. Victor Hugo répondit aux critiques qui lui étaient adressées par une longue lettre publiée dans le numéro du 26 juillet suivant.

m'as chargé ; ma prochaine lettre t'en annoncera l'accomplissement.

Ma femme avance dans sa grossesse sans se porter aussi bien que je le voudrais. Nous ne sommes cependant pas inquiets : mais, tout en m'affligeant, je ne puis m'empêcher d'approuver la défense que lui ont faite les médecins d'aller en voiture. Cela nous prive d'un bien grand bonheur que nous nous promettions pour le printemps ; mais qui, nous l'espérons, n'est retardé que de six mois.

Adieu, cher papa, nous t'embrassons tendrement, mon Adèle et moi, ainsi que ton excellente femme.

Ton fils dévoué et respectueux

VICTOR

Ce 27 mars 1824.

Tout le monde ici se porte bien.

Trois mois se sont écoulés. L'inspection générale rêvée par Victor pour son père, vient, malgré tous leurs efforts de leur échapper : le duc d'Angoulème réservait ces fonctions à des généraux ayant fait avec lui la campagne d'Espagne.

Il n'y a pas lieu de se désespérer, néanmoins. C'est, peut-être une chance de plus d'obtenir la titre de lieutenant-général si ardemment désiré.

Puis, c'est la disgrâce de Chateaubriand...

Mon cher papa,

Malgré tous les efforts de M. Foucher et toute la bonne volonté du Gal Coëtlog (1)..., nous n'avons pu réussir cette fois. Ta demande était arrivée trop tard ; et le duc d'Angoul... avait depuis quelque tems retenu les inspect. gales pour des officiers-gaux de l'armée d'Espagne. J'ignore, cher papa, si cet événement est un malheur réel ; ce n'est pas un échec pour les vieux et glorieux services, puisqu'il est hors de doute que ta demande l'aurait emporté, s'il y eût eu concurrence ; mais les places étaient déjà promises au Prince. Il me semble d'ailleurs que cela augmente tes chances pour la promotion de lieutenants-généraux de la St-Louis ; et qu'avec l'appui de M. Clerm. Tonn. (je ne puis plus dire mal-

1. Goëtlogon.

heureusement et de M. de Chateaub...) (1) il sera très possible à cette époque de te faire arriver à ce sommet des dignités militaires où tu devrais être depuis si longtems parvenu.

Je crois que M. Foucher envisage la chose comme moi; au reste, il va t'écrire. Quant à moi, je griffonne à la hâte cette lettre. Mes yeux sont toujours bien faibles, et notre emménagement n'est pas encore terminé (2). Mon Adèle, qui se porte toujours bien, va t'écrire et te répéter, ainsi qu'à ta femme, l'expression de notre filial et respectueux dévouement.

Victor

Si mon illustre ami revient aux affaires, nos chances triplent. Nos rapports se sont beaucoup reserrés depuis sa disgrâce, ils s'étaient fort relâchés pendant sa faveur.

Donne-nous donc vite de tes nouvelles.

Ce 27 juin.

Cependant, une fille est née et un nouveau berceau est venu remplacer celui de l'enfant mort à Blois. Elle porte aussi le prénom du grand-père. C'est Léopoldine, qui devait épouser plus tard Charles Vacquerie, et trouver avec lui une fin si tragique à Villequier, le 4 septembre 1843.

La femme du général Hugo en est la marraine. La petite va bien et n'a pas encore de dents. Le jeune ménage se fait une fête de la conduire bientôt grande rue du Foix.

Mon cher papa,

J'attendais toujours pour vous écrire que mon mari eut fini le portrait de ma Didine, mais comme ma fille remue toujours et que Victor exige un modèle tranquille, il est très long à le terminer, et moi je m'ennuyais de ne pas vous écrire. Si je ne vous aimais trop je vous gronderais de n'avoir pas compris le motif de mon silence, et de ne m'avoir pas donné de vos nouvelles, mais j'espère mon cher papa, que vous ne tarderez pas à nous satisfaire en me donnant en détail des nouvelles de la santé de ma bonne mère.

1. Une ordonnance royale du 6 juin 1824 avait, comme il a été déjà dit en note, retiré le portefeuille des Affaires étrangères à Chateaubriand.

2. Victor Hugo et sa femme venaient de s'installer au n° 90 de la rue de Vaugirard.

Ma fille se porte très bien et n'a pas encore de dents. Elle est très gaie et nous amuse beaucoup ; il me tarde bien de vous la remettre entre les bras, aussi comptons-nous partir, si cela arrange vos projets, dans deux mois ; nous nous faisons une si grande fête de vous voir que je voudrais que ce fut demain. Au surplus, mon cher papa, écrivez-nous quand il vous sera commode de nous recevoir.

Mon Victor vous embrasse, embrasse la marraine de notre Didine ; et moi mon cher papa je vous aime tous deux à l'égal de votre bonté, d'après cela jamais il n'y a eu de plus tendre fille. Je vous écrirais plus longuement, mais ma fille me réclame.

Votre respectueuse fille,

A. Hugo

Cette lettre est adressée au Général comte Hugo (en toutes lettres) et Victor d'y ajouter ce court billet :

Ce 19 février.

J'ajoute un mot, cher papa, à la lettre de notre Adèle. Je voudrais pouvoir ajouter quelque chose à l'expression de sa tendresse pour toi et ta femme ; mais je ne saurais exprimer mieux qu'elle, ce qu'elle sent aussi bien que moi. Je voulais, comme elle te le dit, t'envoyer le portrait de ta Léopoldine dans ma plus prochaine lettre, mais mon désir de te le donner ressemblant me l'ayant déjà fait deux ou trois fois recommencer : je ne veux pas tarder plus longtemps à solliciter de tes nouvelles pour nous, pour Abel et pour la famille Foucher.

Rabbe (1), qui est venu hier dîner avec nous, m'a parlé de toi avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. C'est un bon et noble ami.

1. Alphonse Rabbe, né en 1786 dans les Basses-Alpes, mort à Paris, le 1er janvier 1830. Après avoir créé à Marseille *le Phocéen*, essai d'un quotidien en province, Rabbe était venu à Paris, où il collabora au *Courrier francais* aux *Tablettes universelles* et à différents périodiques.

Il dirigea la *Biographie universelle et portative des Contemporains* à ses débuts et en demeura le collaborateur. Il a laissé entre autres travaux, des résumés de l'histoire d'Espagne et de celle de Russie.

Une maladie cruelle avait défiguré Alphonse Rabbe et Victor Hugo raconte comment le pauvre homme évitait, en raison de sa laideur, de se laisser voir par Adèle Hugo, durant sa grossesse (*Victor Hugo raconté*, p. 69-70).

Louis nous a envoyé ces jours-ci un superbe panier de gibier que nous avons mangé en famille avec le vif regret de ne pas vous le voir partager.

Adieu, bien cher et bien excellent père, je m'occupe en ce moment de ramasser de la besogne pour notre séjour à Blois, qui nous promet tant de bonheur.

Notre Didine est charmante. Elle ressemble à sa mère, elle ressemble à son grand-père. Embrasse pour elle sa bonne marraine.

Ton fils tendre et respectueux,

V. H.

Où en est ta demande près du ministre ? Veux-tu que je m'en informe ? As-tu vu que des exceptions ont été faites ? (1)

Ces deux lettres se sont croisées avec celle du général annonçant sa venue et celle de sa femme à Paris. Les grands-parents connaîtront donc leur petite-fille avant qu'on la leur ait menée à Blois.

Mon cher papa,

Tu as vu que nos lettres se sont croisées. Je désire que notre lettre t'ait fait autant de plaisir que la tienne nous en a fait. Elle ne pouvait nous apporter de plus agréable nouvelle que celle de votre prochaine arrivée ; et j'espère presque, en t'écrivant celle-ci, qu'elle ne te trouvera pas à Blois.

Tu ne saurais croire quelle fête nous nous faisons de vous présenter notre Léopoldine toujours petite, mais toujours bien por-

1. Le *Moniteur* chercha à les expliquer :

« Plusieurs journaux ont annoncé que quelques-uns des officiers généraux mis en retraite par l'ordonnance du 1er décembre 1884, avaient été, par une exception ou faveur spéciale du Roi, rétablis sur le cadre de l'Etat-major général de l'armée.

« Nous nous sommes assurés que rien n'est moins exact et qu'aucune exception à cette ordonnance n'a été faite ; à la vérité quelques officiers généraux qui avaient été d'abord considérés comme compris dans une des deux positions qu'elle détermine ont réclamé : ils ont produit de nouveaux documents ; et un examen approfondi de leurs réclamations et des nouvelles pièces fournies, a fait reconnaître qu'ils ne remplissaient pas les conditions exigées par l'ordonnance pour l'admission à la retraite ; ils ont été alors et ont dû être maintenus dans le cadre de l'Etat-major général, non par une exception prononcée en leur faveur comme on l'a prétendu, mais par une suite naturelle de l'exécution impartiale de l'ordonnance du 1er décembre 1824. »

tante et si gentille... elle vous aimera tous deux comme nous l'aimons, nous ne saurions dire davantage.

Nous nous applaudissons presque d'avoir été une partie du mois sans nouvelles de toi puisque tu as été malade. Nous aurions eu des inquiétudes, maintenant nous n'avons que le plaisir de te savoir rétabli.

Adieu, bon et cher papa, je ne t'en écris pas plus long puisque nous pourrons bientôt communiquer de vive voix.

Quelles que soient les affaires qui t'amènent, tu sais que tu peux compter en tout et pour tout sur notre dévoûment comme sur notre tendre et respectueux attachement.

Embrasse pour moi la bonne marraine de ta Léopoldine.

VICTOR

Ce 27 février.

PIERRE DUFAY

Conservateur de la Bibliothèque de Blois.

(à suivre)

Un point obscur de la vie d'Alfred de Vigny

Le discours de réception de M. de Vigny, à l'Académie française est devenu le sujet de mille commentaires et presque d'une légende.
SAINTE-BEUVE. *Nouveaux lundis*, t. VI, p. 429 (2[e] éd., 1872).

On lit, dans l'intéressante plaquette (1), qu'Anatole France a consacrée à Alfred de Vigny, pp. 125-127, au sujet de la mémorable séance académique du 29 janvier 1846 :

« Aussitôt que M. de Vigny se fut assis, M. Molé « d'un ton net et vibrant » prononça le fameux discours où l'on entendit ces inconcevables paroles :

« Vous êtes un homme de bien que j'ai toujours voulu prendre pour un homme d'Etat, parce que la fortune, maîtresse des destinées, vous a fait naître illustre, riche et beau.

« Vous n'avez rien écrit que quelques pages à vingt ans pour flatter le despotisme dont la faveur donnait des emplois et de l'or. Mais, académiquement, vous êtes trop fier de votre néant pour que je puisse vous répondre par des critiques. Où les prendrais-je ? Le néant n'a pas de rival et la critique ne mord pas sur rien, je suis réduit au silence. Ce n'est pas tout d'avoir la physionomie d'un homme agréable, il faut encore avoir l'âme d'un héros ou la parole d'un orateur : sans cela, il faut être poli, si l'on ne tient pas à être juste. »

« Ce discours est le seul monument littéraire que M. Molé ait légué à la postérité (2). Il vaut qu'on s'en souvienne, comme témoignage du plus éclatant scandale que notre histoire littéraire puisse rapporter. Rien n'excuse, n'explique même ces injures. »

1. *Alfred de Vigny*. Paris, 1868, chez Bachelin-Deflorenne.
2. Non pas ! Molé lui a également « légué » des *Essais de morale et de politique*, parus en 1806, sans nom d'auteur ; en 1809, 2[e] édition, augmentée d'une *Vie de Mathieu Molé*.

A la suite, et sans doute sur la foi d'Anatole France, M. Brunon, autre biographe de notre poète (1), écrit (pp. 72-73);

« Le jour de la séance de réception, on fut témoin d'un fait inouï dans les annales académiques. M. Molé.,. adressa au récipiendaire ces paroles d'une sanglante ironie, d'une inconcevable dureté :

« Vous n'avez rien écrit... (etc., voir plus haut).

« On se demande encore ce qui, dans la vie ou dans les écrits de M. de Vigny, pouvait autoriser pareille invective. La moindre des qualifications que l'on puisse opposer à M. Molé en pareille occurrence est celle d'homme mal élevé. Sainte-Beuve explique par des raisons plus ou moins ingénieuses, une pareille dérogation aux usages académiques ; mais le récit qu'il nous donne de la séance et de ses préliminaires est en contradiction avec le journal l'*Intime* (*sic*) publié par Louis Ratisbonne. »

Ces tirades indignées seraient assurément fort pertinentes, mais il n'est que de se reporter aux textes. Si Anatole France et M. Brunon (comme tous ceux qui, depuis, ne se sont pas fait faute de reproduire le passage incriminé avec, à peu de chose près, les mêmes véhéments commentaires) (2) eussent consulté le *Journal des Débats* du 30 janvier 1846, qui donne les discours prononcés la veille à l'Académie, ou encore le *Recueil des Discours, rapports et pièces diverses lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie Française*, 1840-1849, première partie pages, 529-543, ils n'auraient pas trouvé, dans le discours de Molé, la fameuse diatribe. A la rigueur nous pouvons admettre qu'on n'ait pas cru devoir conserver, dans le volume publié en 1849 du recueil officiel des actes de l'Académie, des phrases qui auraient fait scandale en séance publique trois ans auparavant. Mais peut-on supposer que le *Journal des Débats* du lendemain de la séance ait pu dissimuler — sans, par cela même, en souligner gau-

1. *Alfred de Vigny*. Aurillac. 1869, chez Bonnet-Sicut.

2. M. Etienne Charavay, tout en nous épargnant la citation du fameux texte, nous informe que « jamais, de mémoire d'académicien, pareil réquisitoire n'avait été prononcé contre un récipiendaire ». *Alfred de Vigny et Charles Baudelaire candidats à l'Académie française* (Paris, 1879), p. 31.

chement l'importance — lesdites phrases, qu'évidemment, si elles avaient été prononcées, tous les salons eussent connus, le soir même de la séance, par ceux qui les auraient entendues ? Il était impossible de passer sous silence, de façon aussi désinvolte, ce « scandale bien parisien » — sans parler de ce qu'avait d'insolite une telle altération de textes, ni des protestations ou rectifications qui n'eussent pas manqué de se produire !

Les épithètes dont le principal intéressé qualifie l'attitude de M. Molé, pour énergiques qu'elles soient, ne répondent pas aux *injures* que l'on met dans la bouche de l'homme d'Etat. « Accueil hostile et malveillant », « accueil scandaleux, acerbe » (*Journal d'un poète*, édition Ratisbonne, 1867, p. 206), « accueil hostile et scandaleux » (*Ibid.*, p. 207), « accueil malveillant » (*Ibid.*, p. 211) : ces mots caractérisent à merveille la « manière » de la harangue de Molé et son persiflage aigre-doux ; mais ils seraient trop inférieurs à la gravité de la situation si ce même Molé avait réellement proféré les paroles qu'on lui prête. Et c'est Alfred de Vigny lui-même qui écrit. La blessure est encore cuisante. De plus, notant pour lui seul ses impressions, il n'a pas de ménagements à garder, et donne ici toute sa pensée.

« Le discours de M. Molé me fut escamoté devant la commission, qui y aida » (1) dit encore Vigny (p. 207) : tour de gens de lettres, tour de « bons confrères », explicable s'il s'agit du discours que nous possédons, — mais dont à coup sûr aucune commission académique n'eût pris la responsabilité, si ce discours contenait les grossières injures que l'on prétend.

Et que dit Sainte-Beuve — trois jours après, le 1er février 1846 — dans son compte-rendu, d'ailleurs tendancieux et

1. Sainte-Beuve n'en écrivait pas moins — dix-huit ans après, il est vrai, et Vigny n'étant plus de ce monde — : « Les discours faits, ils durent être lus avant la séance publique, et selon l'usage, devant une commission de l'Académie.... En se levant après la lecture M. de Vigny prit non pas la main, mais les deux mains de M. Molé, en le remerciant et en l'assurant qu'il n'avait pas moins attendu de sa courtoisie et de sa bienveillance. » (*Nouveaux Lundis*, tome VI, pp. 432-433. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1864).

sournois, de la fameuse séance ? Il parle de la « liberté honnête » (*Derniers portraits,* édition de 1852, p. 394) d'appréciations que comporte l'éloquence académique ; de « contradiction polie, tempérée de marques sincères d'estime » (*ibid.*, pp. 394-395) ; il note qu'à l'Académie, l'urbanité préside, comme nous venons de le voir » (*ibid.*, p. 395) ; il définit le discours de Molé « un enchaînement de convenances et une suite d'à-propos (*ibid.*, p. 397). L'ironie eût été un peu forte et l'euphémisme un peu lourd, si Sainte-Beuve eût désigné par là de simples invectives (1).

Où donc a-t-on pris ce texte inexistant, absent des deux seules versions authentiques que nous ayons du discours de Molé ? — Remontons jusqu'à ce grand négligent qu'était Lamartine en critique (2). On lit dans son *Cours* familier de littérature, entretien XCV (t. XVI, pp. 402-403, article reproduit dans *Souvenirs et portraits*, t. III) :

Ce discours ressemble aux sifflets de l'insulteur public des Romains, qui perçaient à travers les acclamations du triomphe. Je n'y étais pas ; mais en le lisant je ne reconnus ni l'insulteur, ni l'insulté. La seule réponse de M. de Vigny fut le silence. Je fus révolté en le lisant : eût-on à se plaindre d'un collègue, il y a des jours de bonheur et de joie qu'il ne faut pas corrompre d'une injure, surtout quand on ne peut pas être relevé. Mais M. de Vigny n'avait certainement donné à personne le droit d'une vengeance, pas même d'une rancune. Je n'ai jamais su de quoi pouvait venir ce caprice d'acrimonie qui donnait le droit de douter de la bonté de cœur de ce vieillard. « Vous êtes un homme de bien que j'ai toujours voulu prendre pour un homme d'Etat parce que la fortune, maîtresse des destinées, vous a fait naître illustre, riche et beau. Vous n'avez jamais rien écrit, que quelques pages à vingt ans pour flatter les despotisme dont la faveur donnait des emplois

1. Il semble également difficile, dans cette hypothèse, que Brifaut recevant à l'Académie en 1857 M. de Falloux, successeur de Molé, ait pu dire de celui-ci «... un de ces modèles du savoir-vivre, qui emporte dans la tombe un des derniers secrets de l'urbanité française. » (*Recueil* déjà cité, 1850-1859, II, p. 362).

2. Il n'a jamais mieux été jugé et défini comme tel que par G. Planche, *Nouveaux portraits littéraires* (t. I[er], pp. 93-98), et par Francesco de Sanctis, *Nuovi Saggi critici* (6[e] éd., Naples, 1890, p. 352 sqq.).

et de l'or. Mais, académiquement, vous êtes trop fier de votre néant pour que je puisse vous répondre par des critiques. Où les prendrais-je ? Le néant n'a pas de rival et la critique ne mord pas sur rien. Je suis réduit au silence. Ce n'est pas tout d'avoir la physionomie d'un homme agréable, il faut encore avoir l'âme d'un héros ou la parole d'un orateur : sans cela, il faut être poli si l'on ne tient pas à être juste. M. le Directeur ne fut ni poli ni juste.

« Je n'y étais pas » : l'aveu est précieux à retenir. Par contre « je fus révolté en le lisant » : où donc l'a-t-il lu ? Il semble que le problème n'ait pas fait un pas.

Mais remarquons que les phrases mises entre guillemets par Lamartine, si elles ne peuvent s'appliquer à Vigny, conviennent parfaitement à Molé. Etait-il beau ? je ne sais. Illustre, riche, homme d'Etat, auteur d'une brochure de quelques pages sous l'Empire (1), tout cela le désigne à merveille. Il faut donc supposer :

1° Ou que Lamartine, écrivant à la diable (2), comme chacun sait, son Cours familier de littérature, fait ici une ellipse un peu forte, et que nous devons suppléer, avant les phrases par lui mises entre guillemets, quelque chose comme « M. de Vigny aurait pu lui répondre », ou « il nous oblige à penser ».

2° Ou encore qu'il avait écrit les mots que nous devons ainsi conjecturer, et qu'ils seront « tombés » à l'impression sans que Lamartine, faute de corriger attentivement ses épreuves, s'en soit aperçu.

3° Ou enfin qu'il a bien lu dans un critique antérieur les phrases qui nous occupent, — et alors tout est remis en question. Mais je crois cette troisième hypothèse inutile. La biblio-

1. *Essais de morale et de politique*, plate rhapsodie que Molé publia à l'âge de vingt-cinq ans et qui lui valut de Napoléon Ier une place d'auditeur au Conseil d'Etat.

2. Exemple : (à propos de la *Divine Comédie*) « poème dont le style est la plus robuste nudité de poésie qui ait jamais manifesté la force des muscles intellectuels sur les membres d'un Hercule de la pensée. » *Cours familier de littérature*, Entretien XX (t. IV, p. 115 ; reproduit dans *Trois poètes italiens*, Paris, Lemerre, 1893, p. 57).

graphie d'Alfred de Vigny avant 1863 n'est pas si considérable : j'y cherche en vain la source du malentendu.

Car c'est bien d'un malentendu qu'il s'agit : que l'auteur en soit Lamartine — comme je le crois jusqu'à preuve du contraire — ou bien un devancier inconnu, la genèse n'en peut être que celle indiquée dans mes deux premières hypothèses, auxquelles équivaut par conséquent la troisième. Et je crois que les fameuses phrases injurieuses attribuées à Molé — point n'est besoin, Dieu merci, d'ajouter encore à ses torts trop réels en cette affaire — doivent être désormais tenues pour apocryphes.

JACQUES LANGLAIS

Lettres inédites du Comte de Peyronnet au Vicomte de Bonald [1]

I

Monsieur le Vicomte de Bonald de l'Académie Française au Monna près Millau, Aveyron.

Il faut que vous soyez indulgent, mon cher Vicomte, car mon épître en vers vous en va attirer une seconde en prose dont elle fera tous les frais.

J'ai bien changé quatre ou cinq mots par-ci par-là à cette épître rimée, mais ce n'est pas la peine de vous en remplir la tête.

J'ai même refait le treizième vers, parce que j'ai eu peur qu'on blâmât le verbe satisfaire, employé d'une manière absolue et sans régime. Mais ce n'est encore là qu'une misère.

Ce qui me semble un peu moins indigne de vous être conté, le voici. Vous savez que je demandais quelque part quel serait le but même de Dieu si la création de l'homme n'en avait pas ? Mais je m'arrêtais aussitôt et ne donnais aucun développement à cette pensée. J'ai cru depuis que j'avais eu tort et que, malgré l'extrême difficulté d'expliquer cela poétiquement, il en fallait faire l'essai. Vous jugerez si j'ai été heureux.

Je disais donc :

> Si de l'homme promis aux ténèbres immondes
> L'existence est sans but, quel est celui des mondes,
> Quel celui de Dieu même ?

1. Les lettres nous ont été gracieusement communiquées par M. le Vicomte de Bonald.

Maintenant j'y ajoute :

Est-il donc, le Dieu fort
Pour régner seulement sur le temps et la mort ?
Pour qu'un instant la terre en lui se glorifie,
Pour que l'homme, un instant, l'espère et s'y confie ?
Pour qu'il vienne des jours qu'à lui-même réduit
Après qu'aura le temps tous ces mondes détruit,
Seul avec le chaos, il s'arrête immobile,
Et soit dans sa splendeur ignorée et stérile
Comme un Dieu qui n'est pas...

Après quoi je reprends comme dans la copie que je vous ai envoyée.

... Ange déshérité,
Déchu de l'espérance et de la vérité,
Que sert à l'homme... etc., etc.

Je serai mille fois heureux, mon cher Vicomte, si mon œuvre ne vous paraît pas trop méprisable et surtout si vous consentez à y reconnaître un fidèle gage de mon admiration et de mon amitié,

de Peyronnet.

Ham, 22 mai 1834.

II

Monsieur le Vicomte de Bonald au Monna, par Rodez, Aveyron.

Ne me condamnez pas, mon cher Maître, il est vrai que je suis bien en retard, mais avec mon mal de paupières, beaucoup de gens n'écriraient pas du tout. Je ne pousse pas tout à fait aussi loin la complaisance pour cette infirmité, mais il faut pourtant bon gré mal gré lui accorder quelque chose. J'écris encore, mais à plus petite dose et plus rarement.

J'aime à me persuader que vos craintes n'auront pas été justifiées.

Dites-moi de grâce si la santé de votre gendre (1) ne se rétablit

1. M. d'Arnal de Serres qui avait épousé la fille du vicomte de Bonald.

pas. Ce serait un bien grand surcroît de chagrin pour vous et que je voudrais fort vous voir épargner.

Vous labourez donc aussi, mon cher Maître; mon Dieu, ne vous en plaignez pas. C'est aux pauvres vignerons, comme moi, de désespérer. Les journaux vous auront dit mes nouveaux désastres. Depuis 1829 quatre gelées et deux ouragans. La politique m'avait pris mon manteau, le vent du nord m'emporte ma chemise : *Nudus egressus sum, nudus revertar. Sit nomen Domini benedictum!* Autant vaut mourir de faim que d'autre chose.

Je n'ai pas encore lu le livre de M. de Villeneuve, mais sur ce que tout le monde m'en dit, il me semble que c'est un bon livre qui n'est pas bien fait. Le fond y est, la forme y manque. Nos amis de l'Académie Française auraient bien voulu lui faire décerner le prix Montyon, Royer-Collard lui a été très favorable, mais Cousin et Villemain se sont élevés contre avec beaucoup d'opiniâtreté. Vous verrez que l'ouvrage d'Aimé Martin l'emportera : Lainé s'est fait le protecteur de cet ouvrage.

Le mien est sous presse, mon cher Vicomte, il y en a déjà un volume d'imprimé. Le méchant état de mes yeux nous retarde un peu, mais je me console aisément de ce retard, d'abord parce que je n'ai plus d'empressement pour quoi que ce soit, ensuite parce que le moment n'est guère favorable. Le public est préoccupé de faits historiques un peu plus récents que ceux dont je lui veux offrir le récit. Les miens ont de l'intérêt, mais les autres sont en vérité fort curieux, je ne prétends pas le nier. Croyez-vous que je doive avoir beaucoup de regret maintenant aux choses que j'ai dites de la justice politique ?

Où est Marcellus, mon cher Maître ? Le savez-vous ? Il y a un siècle que je n'ai eu de ses lettres et je ne sais plus où lui envoyer les miennes. J'espère qu'il n'est pas malade.

Recevez avec bonté l'hommage du plus affectueux dévouement,

DE PEYRONNET

Ham, 25 mai 1835.

III

Je viens à vous, Mon digne Maître. Les 33 degrés de chaleur dont nous avons été gratifiés ces jours-ci, la fièvre qui court toute la contrée, l'ennuyeux travail d'un gros manuscrit que j'étais pressé

de mettre en ordre, tout cela, et quelques affaires, m'ont fait un peu négliger mes correspondances depuis trois semaines. J'ai fini hier, et dès ce matin, sans plus de retard, je veux me dédommager, en m'entretenant avec vous. Il est vrai que je fais quelques vers, de temps à autre, Mon cher Maître. Je les ai aimés toute ma vie, quoique des devoirs pressants et des travaux plus sérieux m'aient empêché longtemps de m'y appliquer. C'est, de toutes les œuvres de l'esprit, celle qui m'occupe le plus, qui s'empare le plus complètement de mes facultés, et où je trouve une distraction plus réelle et plus étendue. Quand le chagrin vient, je l'endors au bruit de mon méchant violon. Ne trouvez-vous pas cette pratique innocente ? Mes rimes sont sérieuses d'ailleurs, et peut-être trop ; mais je n'ai pas le privilège des Saint-Aulaire, et quand on rime à mon âge, il faut encore y parler raison. Je vois bien que notre bon Marcellus m'a trahi auprès de vous, Mon cher Maître : s'il vous a fait lire en effet quelques-unes des ébauches que j'ai soumises un peu précipitamment à son amitié, souffrez que ma vanité de rimeur proteste contre cette révélation prématurée. Mes rimes ne se seraient jamais montrées volontairement devant vous, dans un déshabillé si peu régulier, et si peu correct. Aujourd'hui, j'aurais peut-être un peu plus de présomption ; car j'ai distribué, ces jours-ci, un bon nombre de coups de serpe et de lime. Plût à Dieu que j'eusse la joie de vous recevoir dans mon Ermitage, et que je puisse livrer ces feuilles à la profitable sévérité de vos jugements ? Encore si je pouvais former des projets tels que celui qu'a dû abandonner notre pauvre enrhumé de Marmande ; mais j'ai la chaîne au cou, comme le chien de ma basse-cour. Mon cher Maître, j'aurais bien des choses à vous dire, si j'avais la consolation de vous voir, sur l'une des questions que vous soulevez. On a bientôt constitué un gouvernement ; mais une société, c'est une autre affaire. Il y faut plus et mieux qu'une charte. Or notre société n'est pas, et ne saurait être constituée ; c'est son plus grand mal et qui en doit produire de plus grands. Il n'y a rien de disposé, dans cette société éparse, pour le commandement, pour l'assentiment, pour l'obéissance. De plus les intelligences y sont toutes échauffées, et préoccupées d'elles-mêmes : chacune décide, et ne voit autour d'elle aucune raison de préférer à sa décision, celle d'une autre. Nous ne sommes point dans un siècle d'humanité, ni pour le jugement, ni pour .

On se divise d'abord, mais à grandes fractions, pour un but ;

parce que le but est un être simple, qui n'admet que deux termes, le oui et le non. Ensuite, on se divise de nouveau, et à l'infini, dans les deux principales fractions, sur les choses secondaires, sur les moyens, l'opportunité, la façon, la forme. C'est un inconvénient considérable, mais qui est du temps, qui est inévitable et universel. Ni les Troyens, ni les Grecs, ne peuvent établir dans leur camp, cette désirable uniformité de manœuvres et de discipline. Mais je prétends qu'il faut s'accommoder de ce mal, et même qu'il n'a pas toute l'étendue qu'on suppose ; je prétends que *les forces, quoique désunies, concourent, même en divergeant, quand la tendance est pareille.*

Adieu, Mon cher Maître ; permettez à votre humble disciple, de vous embrasser.

Monferrand, 21 août 1838.

IV

A Monsieur le Vicomte de Bonald
au Monna par Millau, Aveyron.

Je vous félicite, Monsieur le Vicomte, et vous remercie. Votre confiance m'honore et la preuve que vous m'en donnez me ravit. Personne il est vrai ne prend plus de part que moi aux choses favorables ou fâcheuses qui vous arrivent. Votre joie devient la mienne et je m'affligerais amèrement si vous tombiez dans l'affliction. Que la bénédiction du Ciel soit sur les jeunes époux que vous unissez (1).

Il serait téméraire, je l'avoue, de leur garantir une vie exempte de troubles. L'avenir est sombre et,fils du présent,il sera peut-être pire que son père. Mais que sait-on ? Les vents ne changent pas avec plus de promptitude que la face des choses humaines. Et en attendant arrêterez-vous le mouvement de la vie ? Les jeunes gens n'ont pas si grand tort d'espérer car ils ont du temps devant eux et avec du temps que ne voit-on pas ? Adieu, Monsieur le Vicomte, croyez bien que personne ne vous honore et ne vous chérit plus tendrement que

Votre dévoué serviteur,
DE PEYRONNET

Montferrand, 30 novembre 1840 (1).

1. Victor de Bonald, petit-fils du Vicomte de Bonald, épousa, en 1840, Amélie de Barbeyrac de Saint-Maurice.

2. Au moment où M. de Peyronnet écrivait cette lettre, le Vicomte de Bonald était mort.

V

A M. Henry de Bonald, fils aîné du Pair de France

Je suis dans une grande affliction, Mon cher Vicomte, et bien loin d'être en état de vous consoler, j'aurais grand besoin moi-même de consolation. Mais peut-on s'arracher à ces douleurs là, et le voudrait-on ? Quel père nous avons perdu, quel ami, quel homme ? C'est un immense honneur pour vous, Mon cher Vicomte, d'être né de lui ; c'en est un pour moi, que je mets au-dessus de tout, de l'avoir connu, de l'avoir aimé, d'avoir obtenu quelquefois son approbation. Hélas, Mon Dieu, il m'avait écrit pour me dire le mariage de votre neveu, et me faire partager la joie qu'il en ressentait. Sa joie, mon cher Vicomte ! Et c'était le 19, qu'il me partait de la sorte, et le 23, cette joie de père s'évanouissait comme tout le reste, et ma réponse ne sera parvenue qu'à un cercueil !... Je savais bien que toutes les voix amies célébreraient à l'envi les vertus, le génie, la gloire de cet homme illustre. Mais cela ne me suffisait point, à moi, qui voudrais que le monde entier le pleurât. Vous verrez de quel expédient je me suis avisé, Mon cher Vicomte, et à quelles voix j'ai mêlé la mienne pour multiplier les tristes satisfactions de notre douleur.

Adieu, sollicitez l'amitié de vos frères, en faveur du pauvre reclus que votre père a aimé. La vôtre m'est déjà assurée, Mon cher Vicomte, j'ose l'espérer, elle sera ma plus chère et plus efficace consolation.

Je suis, n'en doutez jamais, l'un de vos plus dévoués serviteurs.

15 décembre, 40, Montferrand.

VI

A M. Henry de Bonald.

Où êtes-vous, s'il vous plaît, mon bien cher Vicomte ? En quel coin de la France vous trouvera ma lettre boiteuse : boiteuse, c'est-à-dire un peu tardive, comme la justice, mais qui arrivera pourtant, ainsi qu'elle, au moins je l'espère ? Je me meurs de peur que cette belle calotte rouge, qui n'a d'autre tort, à mes yeux, que d'être venue quelques mois trop tard, ne vous ait porté quelque raison, je ne sais laquelle, d'aller précipitamment à Paris, et de lais-

ser un peu languir vos bons projets d'excursion en Guyenne. Dites-moi que non, je vous en prie instamment, car l'espoir de serrer votre main et de vous embrasser, en Guyenne, à Monferrand, sous mon paisible toit de proscrit, après tant d'années de séparation et de malheurs, m'est plus cher et plus précieux mille fois que je ne peux vous le dire. Voilà bien qui serait pour me faire maudire l'illustre et sainte calotte, moi qui l'aime tant, si elle allait être la cause d'un désappointement dont je ne veux pas absolument entendre parler. Cette malédiction là, mon cher Vicomte, ne se ferait pourtant pas sans effort, je dois l'avouer ; car puisque vous voulez que je vous le dise, il n'est guère de chose que j'aie autant approuvée que celle-là, depuis longtemps, et aussi passionnément désirée. Je loue de toute mon âme, la pieuse humilité de votre frère, et en la louant, comme je le dois, je ne laisse pas de la condamner, comme le veulent la religion, la politique, et même cette philosophie dont vous parlez, mon cher Vicomte, c'est-à-dire la mienne ; laquelle à la vérité ressemble assez peu à celle qui a fait tant de mal dans ce triste monde. Oui la religion appelait votre frère, et elle a fait mille fois bien de ne pas lui permettre de s'enfuir dans son premier siège, quelque doux qu'il fût à la modestie. Oui, la politique du bien l'appelait, puisqu'il est homme de foi, de savoir, de zèle, de prudence, de courage et d'autorité. Et qui eût-elle pris en son lieu, je vous prie ? Oui, la philosophie du bien l'appelait, parce que cette philosophie, qui est religieuse, impose des sacrifices à ses disciples, et ne leur permet pas de préférer leur penchant, leur intérêt, leur repos, au grand intérêt de la religion, de l'ordre moral, de l'humanité. Voilà ma réponse, mon cher Vicomte, ma profession de foi sur la très juste et très opportune élévation de votre frère. Mais après avoir fait justice au prélat, il me tarde bien de la faire à l'écrivain, c'est-à-dire à vous. Quand viendra cette notice dont vous m'avez donné l'avant-goût ? J'en suis avide pour votre gloire, avide pour celle de votre père. Que je me permets de plaisir à entendre si bien parler de lui, à voir que ce soit vous qui en parliez si bien ! Mais il faut du temps à toute chose, je ne le sais que trop, et surtout à des choses si difficiles en elles-mêmes, si délicates par la position heureuse à la fois et embarrassée du compositeur. Adieu, mon cher Vicomte, je suis le plus fidèle et le plus dévoué de vos serviteurs.

Monferrand, 3 avril 1841.

Lettres inédites

DE Mlle DOZE, DE Mme DORVAL ET DE BOULAY-PATY A HIPPOLYTE LUCAS (1)

1841

Il serait bien aimable à vous de venir assister ce soir à huit heures à la lecture du *Gladiateur*. M. Ligier veut avoir votre opinion sur cette pièce, et moi-même j'y attache un grand prix.

Mille amitiés.

AIMÉE DOZE (2)

La grande maîtresse (3) n'étant pas libre lundi, nous sommes obligées de remettre notre dîner à mercredi. Ne prenez donc pas d'engagement pour ce jour-là, mon cher Lucas, car nous comptons très positivement sur vous. Mlle Mars vous serre la main.

Votre dévouée amie,

A. DOZE

J'ai reçu votre lettre et je vous remercie beaucoup de la démarche que vous avez bien voulu faire auprès de Dumas. Je me suis adressée à vous pour le raccommodement parce que je sais mieux que personne combien vous êtes dévoué à vos amis et capable de leur rendre service quand l'occasion s'en présente. Je suis heureuse de vous savoir marié, mon ami. Il vous fallait avec votre caractère une femme bonne et aimante, et je crois que la personne

1. Voir les *Annales Romantiques* de 1905.

2. Mlle Doze, artiste du Théâtre-Français devenue Mme Roger de Beauvoir, était née à Hennebont.

3. Mlle Mars dont Mlle Doze était l'élève.

que vous avez épousée possède toutes ces qualités et peut vous rendre heureux.

A. Doze

184...

J'ai reçu le beau livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous prie de remercier très vivement de ma part M. Théophile Gautier. C'est une douce chose que cette belle poésie venant pour moi après toutes ces fatigues. Je suis malade, j'ai la fièvre depuis trois jours. C'est ce que me coûte *Marion de Lorme.* Vous ne viendrez donc jamais me demander à dîner?

Marie Dorval (1)

Je vous serre bien affectueusement la main pour votre bonne petite lettre et pour vos deux articles écrits dans le sentiment le plus bienveillant. *Vous êtes bon,* mais amenez-moi donc qui vous voudrez. Je serai très heureuse de connaître M. Boulay-Paty. Donnez-moi vos amis. A ce soir, au Théâtre Français, n'est-ce pas, nous prendrons jour.

Marie Dorval

Je pars à la fin de cette semaine, venez, je vous en prie, dîner demain mardi avec nous. Il serait triste pour moi de partir sans vous dire adieu. Nous dînerons à cinq heures, mais venez bien plus tôt.

Marie Dorval

1. Marie Dorval étant née à Lorient était la compatriote d'Hippolyte Lucas.

VARIA



I

Une lettre de Boissonade sur Chateaubriand

Un de nos abonnés nous communique la lettre suivante écrite par Boissonade à un correspondant resté inconnu :

Rue Hauteville, 35, 26 juillet 1810.

Le libraire s'est amendé, Monsieur : il m'écrit qu'une lettre où il me priait de la part de M. de Chateaubriand de revoir les épreuves de l'*Itinéraire* s'est probablement égarée, et que s'il n'a pas répondu à mon billet du 22, c'est qu'on ne le lui avait pas remis et qu'il *venait* tout juste *de l'appercevoir* le 25. Il est assez singulier, convenez, qu'il ne connaisse que le 25 un billet adressé à lui le 22, et que vous aviez dès le 23. N'importe : la politesse est faite, et je ne demande rien de plus de M. Le Normant (1), mais de M. de Chateaubriand il me faut une lettre, et je vous prie de le lui dire. Il ne me suffit pas que ce superbe écrivain me fasse demander un service par son libraire ; il faut qu'il le demande lui-même. Il a oublié de me remercier de la peine que je me suis donnée pour ses *Martyrs*. Je ne me soucie point de l'accoutumer avec moi à ces façons cavalières. Vous me trouverez bien formaliste, bien exigeant, bien pointilleux ; il faut l'être quelquefois. M. de Chat. s'imagine apparemment que je suis fort heureux de parcourir le premier ses belles productions. Avec les auteurs de cette nature qui sont vains, enflés, glorieux, qui ne mettent dans le commerce ni simplicité, ni abandon, ni bonté, on est bien forcé d'être soi-même roide et gourmé, comme ils le sont.

Boissonade

1. Imprimeur-libraire de l'*Itinéraire*.

Il faut croire que Boissonade obtint satisfaction, car dans l'Avertissement de l'*Itinéraire* Chateaubriand lui a consacré les lignes suivantes :

« M. Boissonade s'est condamné, pour m'obliger, à la chose la plus ennuyeuse et la plus pénible qu'il y ait au monde : il a revu les épreuves des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*. J'ai cédé à toutes ses observations, dictées par le goût le plus délicat, par la critique la plus éclairée et la plus saine. Si j'ai admiré sa rare complaisance, il a pu connaître ma *docilité*. »

N'empêche que la lettre de Boissonade était bonne à connaître, elle aussi. Les futurs historiens de Chateaubriand devront en faire état.

L. S.

II

Un autographe de Champfleury. Sa visite à La Réole en 1870

Un jour du mois de décembre 1870, le 18, je m'en souviens, et c'était un dimanche, je fus invité à déjeuner chez un de mes cousins, grand amateur de céramique et possédant une collection remarquable par quelques spécimens de vieilles faïences et quelques pièces de porcelaine soit nationale, soit exotique, d'une insigne rareté. Je me trouvai placé à table en face d'un monsieur que je voyais pour la première fois. Cet inconnu, dont j'avais mal saisi le nom, lorsque mon cousin nous avait présentés l'un à l'autre, garda de Conrart le silence prudent tout le temps du repas, n'ouvrant la bouche que pour faire honneur à l'excellent déjeuner de notre amphitryon. Au fumoir, en dégustant le café, j'appris le nom du convive silencieux. C'était Champfleury, le romancier.

Attiré par la collection de mon parent (ces connaisseurs sont doués d'un flair à défier l'odorat du plus fin limier) (1) il avait fait sa connaissance par l'intermédiaire d'un ami commun habitant Saint-Macaire, chef-lieu de canton à quinze kilomètres de La Réole, où l'auteur des *Bourgeois de Molinchart* s'était réfugié avec sa famille avant l'investissement de Paris par l'armée prussienne.

Le dimanche suivant, 25 décembre, L'*Union*, journal hebdo-

1. Champfleury était expert en la matière. Il a écrit une histoire des faïences patriotiques sous la Révolution, à laquelle est venu se joindre quelques années plus tard un « Essai de Bibliographie céramique» qui sert de Préface à sa « Bibliographie Céramique. ». Au moment de sa mort, il était, si je ne me trompe, conservateur du Musée de Sèvres.

madaire littéraire, commercial, politique, etc. de l'arrondissement de La Réole, publia le simple entrefilet ci-dessous signé de nos initiales, en tête de la *Chronique locale :*

« La tempête qui, depuis cinq mois, exerce ses ravages sur le nord de la France a poussé vers nos plages hospitalières plus d'une épave parisienne. Littérateurs, journalistes, romanciers, orateurs, toutes ces brillantes étoiles qu'il ne nous était donné de contempler qu'à travers le prisme de l'éloignement, nous les coudoyons aujourd'hui comme les habitués du boulevard des Italiens. C'est ainsi que La Réole a reçu cette semaine, la visite d'un de nos plus célèbres romanciers. Celui qui a su peindre si habilement les ridicules des petites villes et faire de ses personnages des réalités si vivantes aura peut-être recueilli, en parcourant les dédales de nos rues escarpées, quelques types curieux, qui viendront enrichir cette galerie de portraits, précieuse déjà à plus d'un titre, où figurent les *Delteil*, les *Tassin*, les *Tringle*, les *Péronne* et tant d'autres charmantes créations. Qui n'a lu les *Confessions de Sylvius* où l'auteur nous initie aux luttes et aux souffrances, aux joies et aux misères de l'homme résolu à conquérir à la pointe de... sa plume une place au soleil ? Qui ne s'est senti profondément remué en écoutant l'histoire de *Chien-Caillou*, récit de vingt pages dont Champfleury a fait un petit chef-d'œuvre de sentiment ? *Les Bourgeois de Molinchart, les Souffrances du professeur Delteil, la Succession Le Camus, Monsieur de Boisdhyver, la Belle Paule*, etc., véritables études psychologiques l'ont placé à la tête de l'école réaliste. » (1).

1. Qu'aurait pensé de l'auteur de ce couplet inspiré par Champfleury le haut et puissant aristarque qui l'a traité peu charitablement et injustement aussi « d'*illettré*, de *parfait nigaud* qui devait réaliser ce miracle de faire, sans aucun talent, une carrière littéraire de quarante ans. » Il est vrai que dans le courant du même ouvrage, j'ai relevé les aménités suivantes à l'adresse d'Alexandre Dumas père : « Le vieux Dumas ne fut qu'un nègre, tout heureux d'exploiter des blancs, et qui en riait jusqu'aux oreilles. » Un peu plus loin, il parle de ce *nègre hilare*, mais jaloux des succès dramatiques d'Eugène Scribe. Champfleury, comme on le voit, se trouve en assez bonne compagnie sous la férule un peu lourde de... Je n'ose nommer l'auteur de ces paroles malsonnantes qui m'a toujours inspiré une franche admiration. Je comprends difficilement qu'un esprit aussi bien équilibré ait pu se laisser entraîner à des jugements plus voisins de l'invective que de la saine critique. Quoi qu'il en soit, Alexandre Dumas père n'en restera pas moins le roi des conteurs et le bagage littéraire de Champfleury n'en sera pas sensiblement amoindri. »

La surlendemain le propriétaire-gérant de l'*Union* me fit remettre une lettre, timbrée à la poste de Saint-Macaire, adressée en mon nom au bureau du Journal. Sous la transparence des initiales on avait su lire le nom de l'auteur de l'article. Ayant précieusement conservé l'autographe original de cette lettre qui me frappa tout d'abord par la nuance et la gaufrure du papier et par la disposition des lignes simulant à s'y méprendre l'alignement d'une vingtaine d'alexandrins, il m'est possible de la transcrire ici telle quelle, sans y rien modifier, bien entendu.

Saint-Macaire, 25 décembre 1870

C'est à vous sans doute, Monsieur, que je dois ce petit article vraiment trop élogieux de l'*Union*. Rencontrer dans un pareil moment un esprit qui s'intéresse aux lettres, je m'y attendais peu. J'ai si peu de cœur à observer actuellement des détails pour des œuvres d'imagination et j'y attache tellement peu de prix que je ne pensais pas à rencontrer à la même table une personne qui conservât encore la mémoire des choses intellectuelles du passé. Vos sympathies, Monsieur, m'honorent et j'en suis véritablement touché ; elles me rappellent qu'au milieu des travaux d'érudition et d'enseignement que je prépare depuis le commencement de la campagne, il ne faut pas abandonner le terrain d'observation où j'ai été suivi par un public de choix et peut-être, ainsi que vous l'indiquez, choisirais-je un pays où j'ai été reçu avec tant de cordialité comme cadre d'une action dramatique que j'entreprendrai un jour.

Vous en aurez décidé ainsi, Monsieur, et il ne me restera, si vous le voulez bien, qu'à étudier plus en détail en votre compagnie les divers motifs que je prépare longuement à l'avance pour fonds de mes compositions.

En vous remerciant, Monsieur, de la bienvenue avec laquelle l'*Union* m'accueille, veuillez, je vous prie, recevoir les marques de ma considération la plus distinguée.

Champfleury

Voici ma réponse :

Monsieur,

Les quelques lignes que j'ai publiées dans l'*Union* sont un bien

faible tribut comparé à ce que je vous dois pour les bonnes heures que j'ai passées en compagnie de vos livres et les enseignements que j'y ai puisés. Les tristes circonstances que nous traversons ne pouvaient me le faire oublier. Je n'ai jamais trouvé plus de charme aux études littéraires qu'en ce moment ; elles reposent l'esprit saturé du récit des horreurs de la guerre, et le cœur s'y rafraîchit comme dans une oasis inaccessible aux atteintes énervantes des passions politiques.

Je ne saurais vous dire, Monsieur, combien je suis heureux d'avoir provoqué votre retour dans la voie où vous avez déjà rencontré de si beaux succès. Le champ de l'observation vous promet encore d'amples moissons et c'est me faire beaucoup d'honneur de me réserver un rôle, si modeste qu'il soit, dans les intéressantes investigations que vous allez entreprendre.

Mes relations avec Champfleury se bornèrent à l'échange de ces deux lettres. Peu de temps après il quitta Saint-Macaire et je ne l'ai plus revu (1).

X...

1. Je ne l'ai plus revu en effet. Cependant, il m'a donné trois fois de ses nouvelles par les trois plaquettes suivantes sur Balzac, en me les adressant au fur et à mesure de leur publication :

Balzac propriétaire avec Plan des Jardies et autographe. Paris, 1875. Au verso du faux-titre, en face du titre. En préparation. *Documents pour servir à la biographie de Balzac*. Ces notes et récits, qui paraîtront à intervalles irréguliers, seront ornés de vignettes, autographes, portraits destinés à élucider la vie et l'œuvre du romancier. Ils seront tirés à 150 exemplaires dans ce même format.

Balzac au collège avec une vue dessinée d'après nature par A. Quayroy. Paris. Librairie A. Patay, rue Bonaparte, 18. 1878.

Balzac. Sa méthode de travail. Etude d'après ses manuscrits. Paris, Librairie A. Patay, rue Bonaparte, 18. 1879. Sur la seconde feuille de garde : Tiré à quatre cents exemplaires.

Ces trois plaquettes renferment des renseignements très intéressants sur le grand romancier. Champfleury les qualifie de documents pour servir à la biographie de Balzac. La dernière porte sur sa couverture l'avis suivant. Pour paraître prochainement : *Balzac, l'Homme et l'Œuvre*, par Champfleury, orné d'un portrait, 32 pages, in-16 carré, papier vergé. 2 ».

N'a pas paru. M. Georges Vicaire ne le mentionne pas dans le *Manuel de l'amateur des Livres des XIX*e *siècle*.

(*Souvenirs tirés des Notes d'un vieux Bibliophile de la Réole*).

Pour Elvire [1]

LE SÉJOUR DE LAMARTINE A AIX-LES-BAINS

Sous ce titre, la *Revue latine*, dirigée par M. Emile Faguet, a publié la lettre suivante dans son numéro du 25 juin :

Paris, ce 2 mai 1907.

Mon cher Confrère,

Encore un mot. Je serai court. Vous vous rappelez qu'au mois d'août dernier, je terminais ma réponse à M. Doumic par ces lignes : « Je souhaite de tout mon cœur qu'une autre découverte — puisqu'il ne s'en tient pas sur ce point à la protestation même d'Elvire — achève de lui ouvrir les yeux. Ce jour-là, je m'estimerai payé de ma peine. »

Eh bien, M. Doumic est en train d'exaucer ce vœu, sans qu'il s'en doute ou qu'il ait l'air d'en douter. Chaque document nouveau qu'il utilise à l'appui de sa thèse fortifie la mienne, semblables à ces parallèles couvertes qui rapprochent chaque jour l'assaillant d'une place assiégée. M. Doumic a beau maintenir ses conclusions il est obligé de recannaître avec moi que dans la plupart des détails du roman de *Raphaël* Lamartine a dit la vérité. Et c'est ma faute, je l'avoue, s'il m'a pris en défaut sur le point particulier qui fait l'objet de cette discussion, car, au lieu de m'en rapporter — quant à la date de l'arrivée de Lamartine à Aix-les-Bains et à la durée de son séjour dans cette ville d'eaux — aux dires de MM. Félix Reyssié et Anatole France, je n'avais qu'à m'en tenir purement et simplement au récit même de Lamartine et à sa *Correspondance*.

1. Voir les *Annales romantiques* d'août-septembre 1906.

Mais ce que M. Doumic n'a pas vu dans le récent article qu'il a donné au *Journal des Débats* (1), c'est que le carnet de voyage de Mme Charles ruinait complètement les conclusions de la lettre qu'il a publiée dans la *Revue Latine* du 25 juillet dernier.

Que dit, en effet, ce précieux document ? que Mme Charles partit de Paris le 27 juin 1816 (c'est la date que j'avais indiquée dans mon livre) ; qu'elle n'arriva à Aix-les-Bains que le 18 ou le 19 septembre, ayant passé tout l'été en Suisse, comme le dit Lamartine, et qu'elle ne quitta cette station thermale que le 26 octobre.

Mais ce recul du temps ne modifie en rien la durée du séjour des amoureux à Aix et laisse debout les conclusions que j'en ai tirées.

Il résulte, effectivement, de la pièce nouvelle mise au jour par M. Doumic, de la *Correspondance* de Lamartine et d'une lettre qui est entre mes mains, que le *délai moral* dont j'ai parlé incidemment et qui m'a valu les railleries de M. Doumic, se trouve confirmé en plein.

Depuis le mois d'août dernier, à la suite d'un supplément d'enquête, j'ai eu la bonne fortune moi aussi de découvrir plusieurs lettres de Lamartine datées de l'automne 1816. L'une d'elles même se rapporte à l'objet de notre procès. J'ignore à qui elle est adressée, mais je suppose que c'était à Louis Vignet. En tout cas elle est datée d'Aix-les-Bains, 5 octobre 1816, et elle dit : « *Je viens d'arriver à Aix et je me sens déjà mieux...* »

Lamartine arriva donc sûrement à Aix tout à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. Nous savions déjà par *Raphaël* qu'il y était arrivé après Mme Charles. Or, comme il est établi par le carnet d'Elvire qu'ils n'en partirent ensemble que le 26 octobre, il est acquis également qu'ils y restèrent ensemble environ vingt-cinq jours. Là encore Lamartine a dit la vérité, puisqu'il écrivait à son ami de Virieu le 12 décembre 1816 : « Je suis ici (à Mâcon) depuis un mois. Vignet vient d'en partir. Il y était venu m'accompagner des eaux d'Aix *où j'en ai passé un pour ma santé...* » (2).

Eh bien ! que M. Doumic le veuille ou non, le *délai moral* dont il s'est moqué existe bien. Et si une chose m'étonne, c'est qu'il ait été assez léger ou inconséquent pour m'avoir chicané sur ce point dans les termes que vous savez, puisque, à l'époque où il vous adressa sa lettre, il avait en poche le carnet de voyage de Mme Charles ! Qu'il ne dise pas non, je pourrais lui indiquer le jour et

1. N° du 6 avril 1907.
1. *Corresp. de Lamartine*, t. I, p. 265 (éd. in-18).

l'heure où il entra en sa possession. Il s'était même flatté *inter pocula* qu'il lui donnait des armes contre moi. Or voilà précisément que ces armes se retournent contre lui. N'est-ce pas très amusant ? Je n'en triomphe pas, mais j'en suis bien content tout de même. Et je termine cette lettre en souhaitant, comme dans la précédente que M. Doumic découvre une autre pièce qui lui dessille tout à fait les yeux. S'il ne la trouve pas, c'est peut-être moi qui cette fois la lui fournirai. On a vu des choses plus drôles que celle-là !

Croyez, mon cher confrère, à tous mes sentiments sympathiques et dévoués.

LÉON SÉCHÉ

EUGÈNE SÜE A ANNECY

On lit dans le *Temps* du 9 juin :

Il y a trois ans, au moment du centenaire de la naissance d'Eugène Süe, un comité s'est constitué pour édifier à Annecy une statue au romancier qui vécut sur les bords du lac ses années d'exil.

Ce monument, admirablement placé à l'entrée de la promenade du Pâquier, a été inauguré aujourd'hui par un délégué du ministre de l'Agriculture. Le statuaire annécien, Marius Tissot a symbolisé l'œuvre du romancier dans l'une de ses créations les plus populaires, le *Juif errant*, qui poursuit sa marche forcenée, toujours guetté par l'œil mauvais de Rodin, le génie du mal. La note âpre et douloureuse qui se dégage de cette œuvre très personnelle est corrigée par la vision charmante des deux fillettes Rose et Blanche, dont le souvenir donne au persécuté la force de lutter contre sa destinée.

Les traits d'Eugène Süe sont fixés par un médaillon de bronze sur le soubassement.

Le monument mesure 6 m. 50 de haut. Il a été inauguré juste cinquante ans après la mort d'Eugène Süe qui repose depuis 1857 dans le cimetière d'Annecy.

Voici, au sujet du séjour du romancier en Savoie, quelques renseignements inédits.

Eugène Süe, qui représentait Paris à l'Assemblée législative depuis près de deux ans, s'était proscrit volontairement au coup d'Etat et réfugié en Savoie en janvier 1852, à Annecy, auprès de Victor Massé qu'il avait connu dans la capitale alors que ce dernier éditait les œuvres de Rossini.

La Savoie dépendait alors du Piémont dont le gouverne-

ment sous l'impulsion de Victor-Emmanuel Ier, préparant déjà l'unité italienne en s'appuyant sur les partis de gauche, était nettement anticlérical. L'intendant d'Annecy vit arriver d'abord avec quelque inquiétude le romancier populaire qui imprimait alors ses *Mystères du peuple*. Il avait même fait arrêter à la frontière de Savoie les premières bonnes feuilles de cette publication, pour empêcher, disait-il, la diffusion « des idées antisociales du communisme et du socialisme ». Les raisons qu'il en donne dans une dépêche inédite au ministère de l'Intérieur du 26 janvier 1851 sont topiques :

L'esprit de cette publication m'a paru infâme, écrit-il, car il tend à soulever le peuple contre l'ordre actuel de la société, contre les ministres de la religion de l'Etat. Le prêtre véritable, tel que le dépeint le romancier, est un être qui n'existe pas et ne peut exister. C'est un être idéal. C'est une image trompeuse jetée aux yeux du peuple pour exciter sa haine contre les prêtres hommes tels qu'ils peuvent exister. Il en est de même de la religion du Christ si hautement exaltée par Eugène Süe. L'auteur en fait une espèce de mirage, lequel ne peut que soulever des haines contre le catholicisme. Aucun homme sérieux en Savoie ne lit les *Mystères du peuple*. Cet ouvrage, patronné dans cette division administrative par le parti socialiste, n'est presque lu que par les personnes de la classe ouvrière dans laquelle il jouit d'une grande réputation. Ce fait seul suffira pour vous en faire apprécier le danger.

Sans s'en douter, l'intendant d'Annecy plaidait la cause d'Eugène Süe. Le gouvernement piémontais avait expulsé les jésuites, supprimé le privilège du for ecclésiastique ; il allait mettre sous séquestre les biens des ordres mendiants ; l'œuvre du romancier populaire servait sa politique : l'intendant d'Annecy reçut de Turin l'ordre de laisser répandre les romans incriminés.

Dès son arrivée en Savoie, — où il résida de janvier 1852 jusqu'à sa mort, survenue le 3 août 1857, le proscrit ne négligea rien pour se concilier la neutralité bienveillante du gouvernement piémontais. A peine installé dans sa maison de Vignères, à Annecy-le-Vieux, puis à la Tour, Eugène Süe écrivit *Cornélia d'Alfi*, roman qui n'avait d'autre intérêt que

de lui permettre de décrire les beautés de son pays d'adoption en remerciant les autorités et les notabilités locales qui lui avaient facilité son séjour. M. d'Azeglio, président du conseil des ministres du roi de Sardaigne, « ce prince honnête homme auquel il devait la généreuse hospitalité dont il jouissait », arrive en tête de cette galerie où figuraient aussi, en moindre relief, l'intendant et le syndic d'Annecy, le Commandant de la garde nationale, des ingénieurs, des agronomes, des industriels, des géologues, une dame « dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté », voire même un humble curé, celui de Saint-Germain-sur-Talloire », qu'il présentait à ses lecteurs comme un « véritable disciple du Christ ».

Süe eut bientôt toutes les sympathies de la population. Malgré l'excommunication fulminée contre le romancier, le curé d'Annecy-le-Vieux s'asseyait volontiers à sa table, ainsi que l'intendant d'Annecy. Le ministre de l'Intérieur même, Rattazzi, vint aussi dans l'ermitage de la Tour et fit la connaissance de la princesse de Solms, qui devait plus tard porter son nom. Il aimait d'ailleurs à aller surprendre la jeune femme à Aix-les-Bains, dans cette villa isolée que, par une singulière intuition, il voyait toujours dévalisée, et qui devait en effet non pour son amie, mais lors de l'affaire Eugénie Fougère, être le théâtre d'un crime célèbre.

Savez-vous, écrivait-il à Mme de Solms, qu'une pensée m'est venue, c'est que vous alliez habiter votre chalet seule avec votre femme de chambre et que l'on vous sait en possession de pierreries d'une valeur considérable. Ne feriez-vous pas bien de les déposer à la banque de Savoie à Chambéry et surtout de faire savoir qu'elles sont déposées là ? Cela épargnerait la tentation d'une tentative.

James Fazi, le chef du parti populaire genevois, ainsi que plusieurs proscrits français, les Barbès, les Flocon, les Arago se plurent dans la retraite d'Eugène Süe. Charras, surtout, l'ancien ministre de 1848, qui venait prendre les eaux d'Aix, se trouvait souvent à ses côtés. Ce fut lui qui l'assista à ses derniers moments lorsque le romancier, frappé d'une

hémiplégie dans la soirée du 1er août 1857, expira le surlendemain.

Cette mort souleva une vive émotion dans le parti démocratique. L'intendant d'Annecy en référa aussitôt à Turin. Qu'allait faire Cavour, alors président du Conseil ?

On me mande que les rouges veulent faire une grande démonstration à l'occasion de l'enterrement d'Eugène Süe, télégraphia le premier ministre à l'intendant. Eloignez tous les réfugiés que vous aurez raison de croire vouloir prendre une part quelconque à cette démonstration. Je pense que vous avez assez de troupes.

A distance, le président du Conseil s'exagérait les événements. Sans doute il y avait quelque émotion parmi les proscrits français, en Savoie et à Genève. Sans doute on signalait la présence de Mazzini comme possible. Mais les autorités locales n'avaient aucune appréhension.

Les réfugiés, qui sont ici très peu nombreux, mandait l'intendant à Cavour, implorent la faveur d'assister au cortège. Ils ont donné leur parole d'honneur de s'abstenir de tout discours. Il appartient au gouvernement qui a si généreusement accordé l'hospitalité à Eugène Suë de lui donner un dernier témoignage de sympathie. Je réponds que personne n'en abusera.

En effet, les funérailles ne furent point troublées.

En voici le compte rendu d'après la dépêche de l'intendant :

Au président du Conseil des ministres,

Obsèques Eugène Süe terminées. Cortège immense. Tenaient cordons du poêle, entre autres M. Levet, syndic d'Annecy, M. de Fésigny, commandant de la garde nationale; toutes les notabilités de la ville suivaient, la Société philanthropique et beaucoup d'ouvriers. Un seul discours prononcé par J.-J. Rey, de Chambéry, très digne, très convenable. Population calme, recueil-

lic; réfugiés peu nombreux. M. Caillard présent (c'était le parent d'Eugène Süe) et Mme de Solms. Tout tranquille.

Annecy, le 9 août 1857.

L'intendant général.
SALINO.

Cette dépêche met à néant les accusations qu'on propagea à cette occasion.

MAX BRUCHET

Bibliographie

Librairie Bloud et Cie. — *Lamennais et Lamartine*, par *Christian Maréchal*, 1 vol. in-18. — Nos lecteurs connaissent déjà cet ouvrage par l'important fragment que nous en avons publié avant son apparition. Nous n'en dirons donc que quelques mots. Le but que s'est proposé M. Christian Maréchal est d'établir que Lamartine avait subi à un très haut degré l'influence de Lamartine. Il le prouve d'une façon péremptoire à l'aide de la correspondance et des ouvrages du poète. Du reste Lamartine ne l'a jamais caché, mais on ne croyait pas jusqu'ici que l'action de Lamennais avait été si profonde et si tenace sur lui. M. Maréchal possède admirablement son sujet et ne néglige rien. Il ne manque à son livre, pour lui donner un peu plus d'attrait, que quelques pièces inédites, mais il n'est pas facile de trouver du neuf, quand les familles ont pris la peine de publier les correspondances de leurs grands hommes. Nous avons eu la bonne fortune d'insérer dans un des derniers numéros des *Annales* une très belle lettre de Lamartine à Lamennais de la belle époque. Peut-être qu'en cherchant bien on en trouverait quelques autres. Mais ceci est l'affaire du hasard autant que de la patience.

Je recommande à nos lecteurs la partie du livre de M. Maréchal intitulée : *Chute religieuse et progrès social. Lamartine et le christianisme social de Lamennais*. C'est à mon point de vue le plus neuf et le plus intéressant de l'ouvrage.

Librairie Daragon. — *La Cité des intellectuels, scènes cruelles et plaisantes de la vie littéraire des gens de lettres au XIXe siècle*, par Firmin Maillard, 1 vol. in-18. — Le vieil homme de lettres qu'est Firmin Maillard a réuni dans ce volume amusant et instructif ses souvenirs de la vie littéraire. Il y a bien un peu de fatras, mais que d'anecdotes neuves et typiques ! On en trouvera

sur Victor Hugo, Lamartine, Lamennais, Mérimée, Sainte-Beuve, Musset, Vigny et sur tous les romantiques grands et petits, qui valaient la peine d'être recueillies. Quel est donc l'écrivain qui a dit : Dans l'histoire il n'y a de vrai que l'anecdote? — Le mot est excessif, mais l'anecdote est certainement ce qui se retient le mieux dans l'histoire.

Librairie du *Mercure de France*. — *Correspondance d'Alfred de Musset* (1827-1857) recueillie et annotée par Léon Séché, avec un beau portrait du poète reproduit en héliogravure et des fac-similés d'autographe et de dessins, 1 vol. in-8°. — *Les plus belles pages d'Alfred de Musset*, 1 vol. in-18.

Librairie Garnier. — *Œuvres complètes d'Alfred de Musset*, t. I, premières poésies, 1829-1835. Nouvelle édition revue, corrigée et complétée de documents inédits, précédée d'une notice biographique sur l'auteur et suivie de notes, par Edmond Biré, 1 vol. in-18.

Librairie A. Perche. — *Les Chefs-d'œuvres lyriques d'Alfred de Musset*, choix et notice d'Auguste Dorchain, 1 vol. in-32.

Librairie Louis Michaud. — *Alfred de Musset*, œuvres choisies, publiées avec une notice bio-bibliographique par Alphonse Séché, 1 vol. in-18.

Nous ne citons ici qu'une partie des volumes que le cinquantenaire de Musset a fait éclore. On fait grand bruit en ce moment autour d'un projet de loi, conçu dans le dessein de frapper d'un droit de 10 o/o, toutes les œuvres des auteurs morts tombées sous le domaine public. Je crois que ce projet de loi n'a aucune chance d'aboutir. Sans être bien convaincu que la suppression, au bout de cinquante ans, de la propriété littéraire, profite surtout aux morts, c'est-à-dire à leurs œuvres, il est certain qu'elle leur profite tout de même. La preuve en est dans la multiplicité des éditions de Musset qui ont vu le jour depuis le 3 mai dernier. Si quelques-unes demeurent au prix de 3 fr. 50 le volume, comme celle de la librairie Garnier, la plupart sont descendues à 1 franc, voire à 75 centimes. Et celle de la librairie Garnier offre l'avantage d'être accompagnée de notes d'un réel intérêt. Le nom seul d'Edmond Biré suffirait à en assurer le succès. J'ajoute qu'elle est illustrée d'héliogravures et imprimée sur un papier qui vaut mieux que le papier courant.

Nous ne disons rien ici et pour cause de la *Corespondance* de Musset publiée par le *Mercure de France.* Il y a longtemps que cette correspondance était attendue des amis du poète. Ce sera l'honneur de M. Léon Séché d'avoir exaucé leur vœu.

Librairie Calmann-Lévy. — *Les Eblouissements*, poésies, par la comtesse Mathieu de Noailles.

C'est encore le plus important, sinon le meilleur, de tous les volumes de vers que cette femme de grand talent nous ait donnés. Il y a peut-être moins de fraîcheur et de naïveté que dans le *Cœur Innombrable* qui fut son début, mais il y a beaucoup plus de variété dans les sujets sinon dans le rythme, et l'effort du *mieux* est plus visible. Mme de Noailles a divisé son livre en quatre parties : 1° *Vie-Joie-Lumière;* 2° *Beauté de la France;* 3° *Les Jardins;* 4° *La douleur et la mort.* La partie la plus intéressante pour les *Annales Romantiques* est la *Beauté de la France.* La pièce qui a pour titre : *Le poème de l'Ile-de-France* est exquise ; les *Charmettes* sont dignes de Rousseau, et ce n'est pas peu dire.

La route : un tendre miel de menthe
Flottait sur le petit torrent,
Rousseau, quand vous vîntes, errant,
Vers votre humble, immortelle amante.

L'eau coule, le silence est frais,
L'ombre est verte, humide et dormante.
— C'est sur cette pente si lente
Que votre fenêtre s'ouvrait.

Tous vos soupirs, tout votre orage,
Qui dans la plus grande cité,
Mèneront un peuple irrité,
Soulèvent ici le feuillage...

Je me penche à votre fenêtre,
Le soir descend sur Chambéry ;
C'est là que vous avez souri
A votre maîtresse champêtre.
. . . .

O Rousseau, qui fûtes laquais
Et fûtes chassé par vos maîtres,

Vous dont le chant divin pénètre
Les bois, les sources, les forêts,

Voyez, ce soir le ciel bleu penche
Sur les Charmettes son front pur,
Je prends dans mes mains tout l'azur,
Je te donne cette pervenche.

Le Vallon de Lamartine ne vaut pas moins. J'en citerai les derniers vers qui auraient été au cœur du poète des *Imitations*.

Dans ce vallon tintant de fraîcheur argentine
J'ai mis mes faibles pas dans vos pas, Lamartine,
Et, je vais, le cœur grave et le regard penché,
Sur les chemins étroits où vos pieds ont marché.
Ah ! si lourdes que soient vos plaintes immortelles,
Vous avez moins souffert, car vous aviez des ailes,
Vous n'avez pas connu, sur ce montant chemin,
La gloire et la douleur de n'être rien qu'humain,
De n'avoir pour secours et pour lueur divine
Que l'immense soleil qui monte et qui s'incline ;
Si tendre que soit l'or de son visage ardent,
Vous ne pouvez savoir comme est soudain strident
Le besoin que l'on a de ne pas disparaître,
D'être, d'être toujours et sans fin, d'être, d'être !
Vous, dans le matin pur et dans les soirs sereins,
Où, comme de joyeux et graves pèlerins
Alignés saintement sur la jeune verdure,
Le hêtre murmurant, l'orme vêtu de bure,
Les beaux sapins chargés de coquilles de bois
Montent, emplis d'amour, de charité, de foi,
Vers le clocher qui brille au haut de la colline,
Vous étiez un archange orné de paix divine.
Mais moi, dès mon enfance, abîmant ma raison;
Aux muantes parois du muet horizon,
J'ai su que tout désir, tout amour, toute flamme,
S'élançait de mon âme et rentrait dans mon âme.
Que mes dieux sont en moi, qu'ils mourront avec moi,
Qu'un jour, mon chaud regard et mon divin émoi
Ne seront que poussière éparse, que poussière !
Hélas ! douleur d'aller s'effaçant tout entière !
Désir de n'être pas de la cendre au tombeau,
De voir encore le jour et le matin si beau,

D'errer dans l'étendue heureuse et sensuelle,
De boire à son calice et de s'enivrer d'elle!...
Ah! comme tout bonheur soudain semble terni
Pour un cœur sans espoir qui conçoit l'infini!

A citer également la *Ville de Stendhal* qui s'ouvre sur cette strophe.

Un soir d'argent, si beau, si noble,
Enveloppe et berce Grenoble,
Tout l'espace est sentimental.
Voici la ville de Stendhal.

Jamais poète n'a mis plus de nature dans ses poésies que Mme de Noailles. Elle connaît tous les divins secrets des fleurs et des bois, de la lumière et de l'ombre, et sa voix qui ne ressemble à aucune autre est vraiment la voix des choses. C'est un *éblouissement* et un enchantement.

Societa editrice libraria. Roma, Milano, Napoli. — Guido Muoni, *la Leggenda del Byron en Italie.* — Cette substantielle et très vivante étude est à mettre, dans les bibliothèques romantiques, auprès du bel ouvrage d'Edmond Estève sur *Byron et le Romantisme français.* Quelles que soient les réserves que nous avons faites dans notre dernier numéro sur la partie de cet ouvrage qui touche aux premières années du Romantisme français, il n'en mérite pas moins tous les éloges qu'on en a faits en Sorbonne, et c'est à notre avis le meilleur, sinon le seul, qui soit à consulter pour cette période de notre littérature, Quant à la brochure de M. Guido Muoni sur la légende de Byron en Italie, je souhaite qu'on nous la traduise au plus vite, car elle en vaut la peine.

Librairie Alphonse Lemerre. — *Artistes et Penseurs*, par Emile Blémont, un volume in-18.

Il n'y a décidément que les poètes qui sachent parler des poètes et des artistes. On en sera plus convaincu encore après avoir lu les belles notices que Blémont consacre dans ce livre à André Chénier, Henri Heine, Eugène Delacroix, Michelet et G. Flaubert.

JEAN DE LA ROUXIÈRE

Librairie Flammarion. — *La Peine de vivre*, par Jean Lorédan, 1 vol. in-18. — Voilà un livre qui nous repose des cabotineries, des excentricités, des thèses et des pédantismes prétentieusement assommants. M. Jean Lorédan nous évite la torture des phraséologies tarabiscotées et des dissertations nébuleuses ; il ne se préoccupe, Dieu merci ! et combien je lui en rends grâces et je le loue ! de cas exceptionnels d'une horrifique pathologie non plus que de transcendantales analyses d'une psychologie incompréhensible autant que quintessenciée. Il se contente de nous conter un épisode tout simple de la vie courante et il le conte très simplement. Mais combien cette simplicité est savoureuse, pleine de charme en ses tableaux brossés largement, d'un coloris sobre et si juste, d'une touche si ferme et si sûre ; combien par sa sincérité elle est suggestive, elle nous pénètre d'une émotion de plus en plus intense, elle nous fait revenir sur nous-mêmes, elle attendrit et elle fait penser ! Ce coin de la Bretagne, nous le voyons, nous en respirons les aromes, nous en désirons la douceur et la paix. Cette Louison, nous nous intéressons à elle et à tous les êtres qui l'entourent, comme si elle était nôtre ; nous en sommes épris comme son Georges ; nous admirons sa vaillance lorsqu'elle quitte résolument son père, bon dans le fond pourtant et si cher, mais trop cuirassé de parti-pris et d'inconscient égoïsme, trop inflexible ; nous partageons sa joie et son bonheur, sous les feuillages de Fontainebleau ; nous pleurons avec elle lorsque ces deux morts, celle de son premier né, celle de son mari, la frappent irréparable ment au cœur de leur atrocité ; nous aimons l'excellent Dr Halgan, si paternel, tant dévoué, et Mariette et Anaïse, touchantes en leur sollicitude naïve et quelque peu gauche, mais d'une si franche cordialité ! Et lorsque, la réconciliation opérée, doux miracle ! grâce à l'enfant, grâce à petit Pierre, entre Louise et le papa Aubry, nous arrivons à la dernière page, c'est à regret que nous quittons tous ces braves gens à qui nous avons fini par nous attacher. Nous voudrions les revoir encore, nous attarder sur la terrasse de Ker-Bernard, par cette belle nuit criblée de « petites étoiles inconnues, innombrables, qui clignotaient » ; et tandis que grand-père et Louise, tous deux, souriant, regardent l'enfant endormi, on suit le rêve infini, le rêve éternel... Ce livre est bon et il a sa beauté, parce qu'il est humain.

Peut-être inclinerais-je à regretter que parfois, dans la première partie notamment, l'auteur ne soit pas assez, à mon gré, tout à fait lui-même et rien que lui. Mais lorsque, dédaignant les procé-

dés artificiels d'une école fastidieuse, au fil limpide du récit jusqu'au bout d'une langue claire, saine, parfumée de senteurs agrestes, il laisse parler son cœur et ses souvenirs et qu'il semble qu'une gracieuse silhouette inspiratrice se soit penchée sur lui pendant qu'il écrivait, c'est parfait de ton, il plaît sans restriction. Je goûte son art d'autant plus que, sans recherche et sans effort apparent, il est réel sous l'aisance et le naturel.

Toutes les promesses qu'avait apportées la première œuvre de M. Lorédan, *Humbles drames*, son talent plus largement épanoui les tient dans ce livre qui fait oublier la peine de vivre par le plaisir de la lecture et la douceur exquise de l'émoi.

OCTAVE JUSTICE

Le gérant : LÉON SÉCHÉ

Imp. BONVALOT-JOUVE, 15, Rue Racine, Paris.

HORTENSE ALLART DE MÉRITENS [1]

(DOCUMENTS INÉDITS)

I

Sainte-Beuve, pour qui « il n'y a pas de limite assignable à la curiosité dans tout ce qui touche à l'histoire » (2), écrivait, un jour, à propos de Collé :

« J'aime les livres vrais, les livres qui sont le moins possible des livres et le plus possible l'homme même ; mais c'est à la condition qu'ils vaillent la peine d'être donnés au public et qu'ils ajoutent à l'idée qui mérite de survivre. » (3).

D'où je conclus que les *Enchantements de Prudence* n'auraient pas manqué de lui plaire. Qui pourrait en douter, d'ailleurs, après avoir lu jusqu'au bout le livre qu'il publia, en 1860, sur *Chateaubriand et son groupe littéraire* ? On sait avec quelle malice et quelle joie le grand critique y inséra le morceau des *Enchantements* qui se rapporte aux relations de René avec Prudence. Quand il parut, plus d'un accusa Sainte-Beuve de s'être fait l'éditeur de mémoires apocryphes. Hélas ! ils n'étaient que trop vrais. Encore Mme de Mé-

1. Cet article a paru dans la *Revue de Paris* du 1er juillet dernier. Nous le reproduisons ici en l'augmentant de pièces nouvelles.

2. Lettre à Feuillet de Conches du 2 septembre 1865, *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II. p. 21.

3. *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 378.

ritens, en dépit de sa franchise, n'avait-elle dit qu'une partie de la vérité,

C'est donc Sainte-Beuve qui fut le parrain des *Enchantements*. La marraine fut George Sand, et cela ne surprendra personne. S'ils devaient enchanter quelqu'un, c'était assurément Lélia, Prudence étant sa sœur naturelle selon l'esprit et ayant, comme elle, placé dans sa destinée l'amour et l'indépendance au-dessus de tout.

George Sand était à Nohant lorsqu'elle reçut ce curieux ouvrage. Son attention fut d'abord attirée par la couverture grise et nue qui ne portait aucune inscription, aucun nom de libraire. En ouvrant le volume, elle fut intriguée par le titre : *Les Enchantements de Madame Prudence de Saman l'Esbatx* !... De qui pouvait bien être ce livre ? Elle n'en avait pas lu vingt pages qu'elle en devina l'auteur. Aussitôt elle prit sa plume qui ne demandait qu'à courir et elle écrivit à Mme Allart de Méritens :

Nohant, 24 septembre 1872.

« Où êtes-vous, astre errant ? Vous sembliez fixée à Monthéry, mais votre livre annonce une fois de plus un tel amour de la promenade que vous n'y êtes peut-être plus, et il y a des siècles que vous ne m'avez écrit.

« Je viens de lire ce livre étonnant. Vous êtes *une très grande femme*. Voilà le résumé de mon opinion. Voulez-vous que je vous la dise à vous ou que je fasse en toute liberté un article dans le *Temps* où je donne un feuilleton bimensuel, les mardis ?

« Répondez et sachez bien qu'en dépit de nos désaccords (1) je vous admire et vous aime.

« George Sand »

1. Dans des Notes inédites laissées par Mme de Méritens, je lis ce qui suit : « Dimanche, 6 avril 1873. — Je reçois une longue lettre de la Reine (George Sand) en réponse à deux de moi, la dernière contre l'idée qu'il y a des femmes *déchues*. Elle dit bien que la femme *déchue*, comme on dit, tient à l'ensemble du passé qu'elle désavoue : l'enfer, les prêtres hypocrites, etc. Elle croit que tout cela sera changé. Elle dit que je n'ai rien de la vieillesse et que je mourrai toute vive. Sa lettre est très aimable. Elle est découragée et ennuyée de notre temps singulier. Mais c'est qu'elle espérait beaucoup plus que moi... »

« Votre livre est-il imprimé pour vos amis seulement, ou bien sera-t-il publié ? répondez encore. Et défendez-vous qu'on vous nomme (1) ? »

Prudence, qui ne détestait pas le mystère, ne tenait pas à être dévoilée. Mais, du moment qu'elle avait mis son livre en vente, même d'une façon discrète (2), c'était évidemment avec l'espoir d'être lue. Elle accepta donc l'offre aimable de son amie, et, le 16 octobre 1872, on pouvait lire dans le *Temps*, signé de George Sand, un feuilleton de douze colonnes qui commençait ainsi :

« *Les Enchantements de Madame Prudence de Saman l'Esbatx*, tel est le titre bizarre d'un des livres les plus curieux que j'aie lus. Il a été imprimé à Sceaux et se vend, je crois, sous les galeries de l'Odéon, comme si l'auteur n'eût voulu, par aucune annonce, chercher la grande publicité. Je devine bien pourquoi, mais je n'ai à juger que le livre, dont j'accepte et ne trahis point le pseudonyme. »

Après avoir analysé l'ouvrage, Georges Sand en tirait cette conclusion :

« J'ai beaucoup de sympathie pour cette âme fervente, qui n'est point exclusivement chrétienne, et qui entre tranquillement dans les temples de son temps et de son pays, sans renoncer à sa personnalité, à ses sentiments et à ses idées.

« Quant au grand combat de la vie livré par elle et terminé si bravement, choque-t-il la raison, le droit personnel, qui est de se sacrifier à une croyance ferme et raisonnée ? Non, assurément. Choque-t-il la morale ? Dans cette situation particulière et avec ce fond de grande loyauté et de parfaite tolérance qui caractérise Mme de Saman, nul n'est autorisé à lui jeter la pierre, et, pour mon compte, tout en faisant, en théorie, certaines réserves que je n'ai point à dire ici, je lui jette une couronne de roses à feuilles de chêne. »

1. Lettre inédite.
2. On ne le trouvait que sous les galeries de l'Odéon.

Cette belle couronne enorgueillit Prudence, qui voulut donner plus de publicité à son livre. Ayant obtenu de George Sand la permission de reproduire son article en guise de préface, elle porta ses *Enchantements* chez Michel Lévy, qui les lança, comme il savait, au mois de janvier 1873,

J'ai à peine besoin de dire qu'ils furent assez mal accueillis par la presse religieuse et monarchiste. L'*Ordre moral*, qui était à la veille d'entrer au gouvernement, ne pouvait voir d'un bon œil un livre qui sapait si élégamment les bases mêmes de la société. Aussi les deux critiques les plus autorisés du parti, Armand de Pontmartin et Barbey d'Aurevilly, crièrent-ils au scandale et furent-ils très durs pour Prudence. Ah ! si les enchanteurs s'étaient appelés simplement Béranger, Libri, Thiers, Mignet, Sainte-Beuve, peut-être aurait-on fait le silence autour de ce mauvais livre, car chacun sait que ces messieurs n'étaient que des bourgeois voltairiens. Mais Chateaubriand ! « cette grandiose figure de défenseur d'une religion, de créateur d'une poésie, de précurseur d'une révolution littéraire, d'ordonnateur des pompes funèbres d'une monarchie vaincue », quelle douleur et quelle honte de le voir travesti, à soixante ans, « en vicomte bohème, royaliste et catholique pour rire, enfoncé jusqu'au menton dans cette coterie dominée par Béranger, abusant des fiacres, lévite du *Dieu des bonnes gens*, courant les guinguettes, fredonnant des chansons, donnant rendez-vous à l'objet de sa flamme sur le pont d'Austerlitz ou dans une allée du Jardin des Plantes, acceptant des rivalités que son âge rendait ridicules, une promiscuité qui aurait dû révolter son orgueil et où se perdaient les derniers restes de sa dignité, j'allais dire de son honneur ; infidèle tout ensemble à sa femme, — ceci ne comptait pas, — à Mme Récamier, à son nom, à son passé, à sa gloire, à l'exemple qu'il nous devait en échange de notre enthousiasme et de nos hommages (1). »

Ainsi s'exprimait Armand de Pontmartin. Barbey d'Aurevilly, dont on connaît la manière et les truculences de style,

1. *Nouveaux Samedis*, 10e série.

fut encore plus violent et mit carrément les pieds dans le plat :

« Pour avoir des confessions de cette espèce, il fallait Rousseau, il fallait ce crapuleux superbe que Voltaire, qui n'était pas bégueule, appelait « le laquais de Diogène ». Mais de Rousseau femme il n'y en avait pas, et même la notion en manquait à l'esprit humain, constitué tel qu'il était alors. Eh bien ! cette notion ne lui manque plus maintenant... Mais que je plains sincèrement, mon Dieu ! les maris, les fils ou les filles des femmes (si elles en ont) qui écrivent de ces livres-là. » (1).

Justement Mme de Méritens avait un fils, nommé Marcus Allart, lequel n'avait pas froid aux yeux. Dès qu'il eut prit connaissance de cet article, il envoya ses témoins à Barbey d'Aurevilly. Celui-ci, ayant refusé de constituer les siens, Marcus se rendit au bureau du *Constitutionnel*, dans l'espoir de l'y rencontrer. Comme il ne l'y trouva pas, il tomba à bras raccourcis sur le dos du premier rédacteur venu, ce qui lui valut de passer en police correctionnelle et d'être condamné, le 14 juin 1873, à un mois de prison et 200 francs de dommages-intérêts.

1. *Les Bas-Bleus.* — Sur le compte de Chateaubriand, lui qui se vantait d'être de la race de René et qui en était, en effet, voici comment s'exprimait Barbey d'Aurevilly :

« Déjà de cette amère comédie on savait quelque chose. Sainte-Beuve, qui aimait à conduire ces eaux corrompues dans les détours sinueux des *coteaux modérés* de sa littérature, en avait filtré quelques gouttes dans son livre sur Chateaubriand, écrit — pour déshonorer l'auteur des *Martyrs* — après sa mort, bien entendu. Il tenait de l'enchanteresse Prudence ces détails qui l'enchantèrent, mais qui m'attristent, moi, quand ils me montrent l'auteur du *Génie du Christianisme* sur le bord de sa vie, en bonne fortune de cabaret, avec une maîtresse, y chantant le *Dieu des bonnes gens*, de Béranger. Les compagnons d'Ulysse marchant à quatre pattes devant Circé me font un effet moins violent que cette porcherie. N'est-ce pas là quelque chose d'ignoble et d'affreux dont la mémoire du grand poète religieux en prose restera éternellement souillée, et que tous les efforts futurs de la critique et de l'histoire, qui l'essaieront, ne pourront effacer ? Chateaubriand ayant pour table d'amphithéâtre le lit encore chaud d'une maîtresse qui l'y dissèque par volupté de ressouvenir et d'orgueil d'avoir été à lui ! Une femme de l'ancienne société française qui se vante après l'amour, comme les lâches après la guerre ! Voilà ce qui m'a fait m'arrêter devant ce livre, signe des temps, et pour le montrer simplement du doigt. »

Pendant ce temps-là, les *Enchantements* faisaient leur chemin dans le monde et provoquaient dans la société où fréquentait leur auteur, et même parmi leurs personnages de premier ou de second plan, — car il en existait encore, — un redoublement de sympathie pour Prudence dont je vais citer quelques témoignages.

Le premier lui vint de Florence et lui fut donné par Gino Capponi, l'illustre homme d'État italien (1), qui lui avait conseillé d'étudier l'histoire, après s'être aperçu qu'elle avait « toujours les grands hommes dans la tête ».

« Pendant que je lisais le livre de Marcus (2), j'ai appris que le vôtre était sur ma table depuis deux ou trois mois ; ces choses arrivent à un aveugle et sans la faute de personne. J'ai aussitôt interrompu la lecture de l'autre, vous le pensez bien.

«... J'ai lu surtout avec avidité toutes les premières années et

1. Capponi (Gino, marquis), l'une des plus grandes figures du *Risorgimento* italien, naquit et mourut à Florence (1792-1876). Bien que d'une famille très dévouée à la maison d'Autriche-Lorraine, il fit partie en 1813 d'une députation envoyée par Florence à Napoléon. En 1821, il fut attaché à la maison du prince de Carignan, et, de 1821 à 1848, le véritable chef du parti libéral modéré en Toscane. Ministre en 1848, mais trompé par le grand duc et par ses collègues, Capponi donna sa démission, laissant la place aux hommes du parti avancé. Il s'était lié de bonne heure avec Lamartine, qui lui écrivait, en 1850, au moment de partir pour l'Orient : « Un souvenir, même triste, de vous m'est toujours cher. Je vous aime comme on aime les beaux souvenirs de sa jeunesse, de son cœur et de sa pensée. Je vous aime de plus, comme on aime par sympathie les illusions et les déceptions communes. Notre sort se ressemble beaucoup. Seulement je subis plus d'ingratitudes et d'injutices que vous. Car, en confidence, je puis bien vous jurer que sans moi l'Europe était en cendres, la France en ruines et la liberté raisonnable perdue pour un demi-siècle. Cette conscience me suffirait, mais comme j'en ai une autre meilleure encore, je crois en Dieu. Je crois que nous sommes quelquefois ses ouvriers, souvent ses martyrs, ce sont encore les plus heureux. Si mon intervention recommence dans ce bas monde, j'y aspirerai. » *(Corresp. de Lamartine,* t. IV, p. 31. 8.)

Membre de l'Assemblée constituante de Toscane en 1859, Capponi devint sénateur du royaume d'Italie. Il s'était franchement rallié à la monarchie unitaire. Devenu aveugle, il n'en entreprit pas moins une *Histoire de Florence,* qu'il publia en 1875, un an avant de mourir.

2. *Nos Frontières morales et politiques. Dieu et Patrie.* Paris, Librairie générale,

les deux dernières d'Italie et les lettres de René et ce qui le regarde : cette partie est bien singulière, mais elle illustre admirablement l'idée que je m'étais faite de l'homme et qu'une fois je crois vous avoir écrite. Quant à vous, je vous ai lue avec avidité, j'ai toujours une mémoire impitoyable et à mon âge on vit dans le passé. Voilà donc une foule de souvenirs, de particularités de plus en plus minutieuses, d'*insights* dans le caractère d'autres personnes et sur moi-même et mes misères et ce qui n'est pas vulgaire dans ces misères ; entre autres choses, je me retrouve de tout point tel que je suis aujourd'hui, mais, quant à vous, oh ! c'est autre chose, je n'avais rien à apprendre, mais j'avais des particularités à connaître. Que je vous aie aimée, rien de plus naturel, et rien aussi de plus naturel que de m'en être toujours tenu un peu à distance, me connaissant moi-même !

« Pour vous, on doit vous estimer plus hautement après ce livre qui pourtant est vrai, très vrai, comme un livre doit l'être. Il est très bien composé, le style en est soigné, enfin c'est vous tout entière. Saint Augustin commence son livre par une prière, vous

1870, 1 vol. in-8. — Ce livre, dédié « à l'âme d'Armand Carrel » avait pour épigraphe ces vers de Béranger :

Comme l'oiseau, libre sous la feuillée,
Que n'ai-je ici laissé mourir mes chants !
Mais de grandeur la France dépouillée
Courbait son front sous le joug des méchants.
Je leur lançai les traits de la satire ;
Pour mon bonheur, l'amour m'inspirait mieux.
Ciel vaste et pur, daigne encor me sourire ;
Echos des bois, répétez mes adieux...

Et ces iambes d'André Chénier :

Mourir sans vider mon carquois !
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux, barbouilleurs de lois,
Ces tyrans effrontés de la France avilie
Égorgée !... O mon cher trésor,
O ma plume !

Marcus Allart était bonapartiste et nationaliste. Après s'être porté à la députation, en 1873, contre MM. de Rémusat et Barodet, il fut un de ceux qui manifestèrent bruyamment contre Richard Wagner, quand on s'avisa de reprendre un de ses opéras à l'Académie nationale de musique. Tous les journaux parlèrent alors d'un spectateur qui pendant les entr'actes de la première représentation, demandait au chef d'orchestre de jouer la *Marseillaise*. Ce spectateur était Marcus.

avez fini le vôtre par des prières qui sont très belles ; cela aussi a son mérite.

« Mille amitiés.

« G. Capponi (1). »

Mépris et fureur en deçà, estime et compliments au delà : c'est de quoi justifier une fois de plus le mot de Pascal.

Aussi bien, dans le même temps, Hippolyte Passy écrivait-il à Mme de Méritens :

« Vous m'avez ramené à des temps bien éloignés de nous maintenant ; de nombreux souvenirs, parmi lesquels il en est de tristes, se sont réveillés en moi, et j'ai vu revivre une société dont il ne reste aujourd'hui que de rares débris dispersés dans un monde qui n'est plus celui au milieu duquel nous avons passé notre jeunesse au temps d'aimer.

«... Vous êtes, je crois, la première femme qui se soit confessée aussi franchement au public ; ce que vous aviez éprouvé, pensé et fait, vous le racontez dans un style alerte et ferme qui en dit plus qu'il ne semble vouloir en dire, et qui vous montre de la tête aux pieds. Vous prêtez à une étude psychologique à la fois curieuse et instructive, et c'est un mérite réel. Vous êtes femme, cependant vous n'êtes pas la femme, car il y a en vous une originalité qui vous est propre et qui vous sépare de la multitude des filles d'Eve, notre grand'mère à tous (2). »

Et son frère aîné, Antoine Passy, la complimentait à son tour de cette façon :

« Vous avez peint très librement et d'une façon touchante cette disposition à vouloir être séduite par une forte intelligence, pour finir par la satisfaction de sens, qui n'ont été pour vous que l'accessoire de la passion, est-ce vrai ?

« Vous avez rencontré trois fois des hommes qui ont donné raison à votre méthode expérimentale, *a priori*, contraire à celle de Bacon ; c'est très bien. Vous êtes arrivée à l'amour par le contact des deux intelligences. Le mariage a été une désertion de votre vie antérieure.

« Vos révélations sur Chateaubriand m'ont amusé ; cette grande

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.

figure littéraire, religieuse et politique baisant vos pieds, est un tableau ravissant (1). »

Tels sont les deux sons de cloches plus ou moins francs qui se firent entendre à l'apparition des *Enchantements de Prudence*. Depuis lors, une petite-fille de Mme de Méritens ayant bien voulu me livrer la clef de ce livre, j'ai pu relever, entre la confession de sa grand'mère et l'histoire réelle de sa vie, un certain nombre de différences qui méritent d'être signalées. J'en profiterai pour mettre les choses au point.

II

Hortense-Thérèse-Sigismonde-Sophie-Alexandrine Allart naquit à Milan, le 7 septembre 1801, au bruit du canon qui célébrait la paix de Lunéville (2). Son acte de naissance nous apprend que son père « Nicolas-Jean-Gabriel Allart, citoyen

1. Lettre inédite.

2. Voici son acte de naissance :

« Du registre des actes de l'état civil des Français établis dans la Cisalpine, tenu par le conseiller d'Etat, ministre extraordinaire du gouvernement français à Milan et déposé aux archives du ministère des Affaires étrangères, a été extrait ce qui suit :

« Six vendémiaire an dix (vingt-huit septembre mil huit cent un). Acte de naissance de Hortense-Thérèse-Sigismonde-Sophie-Alexandrine, née le 20 fructidor (sept septembre mil huit cent un), à une demi-heure de la nuit, fille légitime du citoyen Nicolas-Jean-Gabriel Allart, citoyen français, membre d'une commission extraordinaire de liquidation à Milan, et de dame Marie-Françoise Gay, son épouse légitime, née à Lyon, département du Rhône.

« Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin le citoyen Louis Jainville, commissaire des guerres, âgé de vingt-neuf ans, présent à Milan. Deuxième témoin, le citoyen Constant Mazeau, commissaire des guerres, âgé de vingt-six ans et demi, présent à Milan.

« Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Gabriel Allart, père de l'enfant et du citoyen Ruboli, accoucheur. Et ont signé ce jour six vendémiaire an dix (signé) Jainville, C. Mazeau, Sophie Malechard, G. Allard, A. Petiet, Rielle, Angelo Ruboli. Constaté suivant la loi par moi ministre extraordinaire du gouvernement français dans la Cisalpine, les jour et an que dessus. Signé : Petiet. Par le ministre, le secrétaire de légation. Signé : Derville Malechard.

« Certifié conforme par nous conseiller d'Etat, garde des archives du ministère

français », était à cette époque « membre d'une commission extraordinaire de liquidation à Milan ».

Le prénom d'Hortense fut donné à l'enfant par la femme du général Marmont, sa marraine et celui de Sigismonde en l'honneur de son oncle maternel, Sigismond Gay, époux de Sophie Michault de la Valette, qui fut père de Delphine (1). Mme Emile de Girardin et Hortense Allart étaient donc cousines germaines.

La mère d'Hortense, Marie-Françoise Gay, descendait d'une famille bourgeoise de la Savoie qui avait été anoblie, à la fin du XVIIIe siècle, par Victor-Amédée, roi de Sardaigne (2).

Orpheline à dix-sept ans, n'ayant pour tout bien que sa beauté et l'excellente éducation que lui avaient donnée ses parents, Marie-Françoise Gay quitta, en pleine Terreur, la Savoie, où elle avait rempli, à la satisfaction de l'abbé Grégoire (3), les fonctions de présidente de la Société philanthro-

des Affaires étrangères à Paris, le vingt-quatre mars mil huit cent dix-huit. Signé : d'Hauterive.

Voici maintenant son acte de baptême :

« 1801, le 16 septembre, Hortense-Sophie-Thérèse-Sigismonde fille du citoyen Nicolas-Jean-Gabriel Allart, membre de la Commission de liquidation en Italie, et de la citoyenne Marie-Françoise Gay, jugali (a), née le 7 courant à minuit et demi, ou 20 fructidor an IX, a été baptisée par moi soussigné en forme privée à la maison, par décret de Monseigneur l'Archevêque, avec faculté de différer les cérémonies sacrées du baptême à l'église.

En foi de quoi

Signé : François Gervasoni.

Curé coadjuteur.

1. On sait que Delphine Gay naquit à Aix-la-Chapelle, le 26 janvier 1804.

2. Tous les biographes la font naître à Lyon vers 1750. La vérité c'est qu'elle naquit dans cette ville le 3 décembre 1765. Son père Joseph Gay, négociant, avait épousé, au commencement de janvier de la même année, Marie-Claudine-Louise Gaby, fille d'un négociant de la place des Terreaux. Ruinés par l'achat malheureux du domaine de Lupigny, situé non loin de Chambéry, ils moururent prématurément l'un et l'autre, en 1783, des suites de leur déconfiture.

3. Après avoir présidé la séance de la Convention où fut votée l'annexion de la Savoie à la France, Grégoire y avait été envoyé en mission avec ses collègues

a. Conjoints.

pique des dames de Chambéry, et s'en alla, avec une sœur cadette, Anne-Sophie, et Sigismond, son frère, tenter la fortune à Paris.

Je ne serais pas éloigné de penser qu'elle avait obtenu préalablement des lettres de recommandation de l'abbé Grégoire ou des représentants du peuple, ses collègues, qui avaient été chargés, comme lui, d'organiser la Savoie, car, à peine arrivée à Paris, nous la voyons se répandre dans la société à laquelle appartenait Ducis, Arnault et Marie-Joseph Chénier.

Comme il fallait vivre, elle se mit à traduire les œuvres d'Anne Radcliffe, qui jouissait alors d'une grande vogue. Dans une lettre inédite du 23 vendémiaire an VI (18 novembre 1797), qu'elle adressait à un sien cousin habitant Aix-les-Bains, après lui avoir parlé des événements « et de la pompe funèbre de Hoche à l'Opéra, dont la musique fait le plus grand honneur à Chérubini », elle lui demandait s'il avait lu « la traduction de sa façon. Sept volumes — disait-elle — sont-ils suffisants pour endormir le lecteur » ? Et elle signait déjà *Mary* Gay, pour donner une couleur anglaise à son nom.

Quelques années après, le 19 frimaire an VII, grâce à ses relations et à ses talents, elle épousait Nicolas-Jean-Gabriel Allart,— fils d'un greffier au Parlement de Paris,— qui, par son

Hérault de Séchelles, Jagot et Simond. Ce dernier était Savoyard. Voici la lettre que l'évêque constitutionnel de Blois écrivait à Marie-Françoise Gay :

Chambéry, 8 janvier.

« Citoyenne,

« Un savant, votre compatriote, le citoyen Mathon, sachant qu'il s'était formé une société philanthropique, s'est empressé de concourir à la bonne œuvre. Il m'envoye divers ouvrages relatifs à l'organisation d'un bureau de travail pour les pauvres et d'un institut de bienfaisance pour les mères nourrices. C'est le citoyen Domergue qui avait écrit à Lyon pour obtenir ce recueil de mémoires que je vous transmets pour la Société philanthropique à l'existence de laquelle je m'intéresserai toujours. Le but respectable de ses fonctions, son utilité spéciale à Chambéry, le zèle des sociétaires et spécialement celui de la présidente doivent donner de la consistance à cette société.

« Agréez et partagez avec vos compagnes mes sentiments de fraternité cordiale.

« Grégoire »

(Lettre inédite).

habileté et son entregent, s'était créé un cabinet d'affaires bien connu de tous ceux qui faisaient la fête. Lui-même avait la réputation d'un homme de plaisir. Si nous ouvrons les *Mémoires* d'Arnault, nous voyons qu'il aimait passionnément le théâtre et qu'il était lié avec Talma. Arnault ne l'aurait pas dit, que nous l'aurions su par le billet que voici. Il n'est pas daté, mais il doit être de 1794 ou de 1795 au plus tard et il est adressé à M. Allart, citoyen *actif* (1), rue Chapon, à Paris :

« Mon petit, nous avons un fameux marin à dîner (M. de Bougainville) qui nous a assuré d'après les probabilités les plus fortes que le vent le plus contrariant que j'aye jamais senti, durerait encore quelques jours et que le vent se ferait bien plus sentir sur les lieux hauts de Montmorenci que dans les lieux bas où nous sommes.

« Conséquemment, d'après ces raisonnements météorologiques et la théorie des vents, nous avons conclu que le vent nord-est étant le vent de tous les vents le plus fatal, nous resterions à Paris, et que tu viendras dîner et souper avec nous, dimanche, lundi et mardi, rue Chantereine (2) à Paris et non au Cheval blanc à Montmorenci. C'est dit. Adieu tout à toi.

« Mamzel miche t'embrasse.

« Talma (3) »

Allart avait rencontré chez Talma Mlle Desgarcins qui s'était éprise de lui et était devenue sa maîtresse.

« Cette liaison, dit Arnault, se dénoua de la manière la plus douloureuse. Mlle Desgarcins, soupçonnant qu'elle avait une rivale (elle ne se trompait que quant au nombre), arrive un matin chez Allart pour le forcer à s'expliquer. C'était Hermione chez Pyrrhus. N'obtenant pas la satisfaction qu'elle se croyait en droit d'exiger, comme la fille d'Hélène elle se frappa de plusieurs coups de poi-

1. Etait citoyen actif qui était électeur.

2. Talma, qui, en 1790, habitait rue Molière-Saint-Germain, actuellement rue Rotrou, demeura ensuite rue Chantereine dans l'hôtel que Julie Careau, sa femme, lui avait apporté en dot et qu'elle vendit en 1796, après son divorce, à Joséphine de Beauharnais. C'est là que Joséphine se maria avec Bonaparte. Talma habitait alors, rue de la Loi, aujourd'hui rue Richelieu.

3. Lettre inédite.

gnard. Allart la soigna jusqu'à parfaite guérison : mais, plus effrayé qu'attendri, il ne put se déterminer à reprendre des chaînes si pesantes; la fierté de sa maîtresse, d'ailleurs, l'en débarrassa. Cette aventure ne lui nuisit pas près des dames

Qu'un amant mort pour nous, nous mettrait en crédit ! »

Arnault ajoute :

« Mlle Desgarcins quitta le théâtre à cette occasion. Ce fut une perte pour l'art. Cette actrice n'était pas belle de figure, mais elle était faite à ravir, et elle avait une de ces voix qui attendrissent les cœurs les moins sensibles. *Nescia mansuescere corda.*

« Par cette mélodie à laquelle Fontanes ne put pas résister, elle désarma des brigands qui, après l'avoir enfermée pour l'assassiner, lui permirent de ne mourir que de sa frayeur, ce qui arriva quelques mois après (1).

Est-ce cette aventure galante qui mit Allart « en crédit » auprès de Mary Gay ? Admettons-le pour ne pas contrarier Arnault. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une fois marié Allart vécut d'une vie relativement sage et rendit sa femme très heureuse. Il avait alors beaucoup d'influence dans les régions du pouvoir. Cependant une tradition demeurée dans sa famille veut qu'à un moment donné, peu de temps avant la naissance d'Hortense, il ait eu à souffrir de la disgrâce du Premier Consul. Cela résulte, d'ailleurs, de deux ou trois petits billets de Duroc que j'ai sous les yeux (2). Mais grâce à

1. Arnault. *Souvenirs d'un sexagénaire.* — Mme de Méritens, qui reproduit ce passage dans ses *Enchantements* (p. 6), donne à son père le nom d'Herblay, qui était celui d'une petite commune de Seine-et-Oise où elle habita longtemps.

2. Dans l'un de ses billets, Duroc disait à Allart :

« J'ai reçu, mon cher Allart, la lettre que tu m'as écrite ; on t'a sans doute exagéré, dans les rapports que l'on t'a fait, ce que l'on appelle le mécontentement du Premier Consul.

« Dans le moment auquel je t'écris, le citoyen Dubois doit être arrivé à l'armée, il ne peut donner sur ton compte que des explications qui ne seront jamais désavantageuses. Tu as Marmont qui peut t'être d'une grande utilité. Le citoyen Belleville passe ou passera à Milan et peut aussi t'employer agréablement et avantageusement dans le pays où il se rend. Sois sûr que si je puis entendre ou si j'entends parler de toi au Premier Consul, je le ferai bien revenir sur ton compte,

l'appui de Duroc, cette défaveur ne fut que passagère. Nous avons vu qu'en 1801 il était à Milan, membre d'une commission extraordinaire de liquidation.

Trois ans après, sa position était si prospère, que Marie-Joseph Chénier lui demandait d'appuyer son frère auprès du Premier Consul (1). Mais, ruiné, comme tant d'autres par les événements de 1814, il mourut, en 1817, avant d'avoir pu se relever, laissant sa femme et ses deux filles dans un état voisin de la misère (2).

Mme Allart, qui ne manquait pas de courage et qui se souvenait de ses débuts à Paris, fit face encore une fois à la mauvaise fortune. Elle avait à peu près cessé d'écrire. Elle reprit la plume et lui demanda le pain quotidien. En 1818,

ou au moins je ferai mon possible. Je n'ai pas encore vu le citoyen M [illisible], mais il ne partira pas sans que je lui parle.

« Rappelle-moi au souvenir de Mme Allart.

« Je t'embrasse.

« Duroc »

1. « Je vous remercie infiniment, mon cher ami, de la bonne intention, lui écrivait Chénier, le 27 vendémiaire an XII, mais votre lettre ne peut être envoyée à M. Petiet (*a*) dans les termes où elle est conçue. Vous lui dites que le Premier Consul m'a promis de placer mon frère. Cela n'est point exact ; et si j'avais cette promesse, toute démarche auprès d'un tiers serait inutile et lui déplairait. Voici le fait. Mon frère a formé une demande auprès du Premier Consul, j'ai fortement appuyé cette demande ; mais encore une fois, il n'a rien promis. Dans cet état de choses, une démarche de bienveillance de la part de M. Petiet chargé d'une vaste administration pourrait être fort utile. Mon frère lui a été recommandé déjà par mon ancien collègue l'ex-tribun Goulard. La lettre est partie. Veuillés, je vous prie, mon ami, prendre en considération ce que je vous écris, et supprimer de la lettre que vous avés bien voulu écrire, une phrase qui compromettrait à la fois mon frère et M. Petiet lui-même, s'il agissait ou faisait quelque démarche en s'appuyant d'un fait qui a beaucoup d'importance et qui s'il était vrai donnerait une certitude, tandis que nous n'avons que de l'espérance. Mille pardons, mon cher ami, de la peine que je vous donne, j'aurais été vous voir ce matin, sans un gros rhume qui m'a pris hier au sortir de l'Institut.

« Mille respectueux hommages à Mme Allart.

« M.-J. Chénier »

Lettre inédite.

2. J'ai sous les yeux une lettre désespérée d'Allart, datée du 16 mars 1817, où il fait ses adieux aux siens.

a. Ce Petiet était en 1801 ministre extraordinaire du gouvernement français dans la Cisalpine.

on vit paraître, signé d'elle et sous le titre d'*Albertine de Saint-Albe*, un roman qu'elle dédiait à son frère et qui fut bien accueilli du public. Sigismond n'avait pas eu beaucoup plus de chance qu'elle. Nommé receveur général du département de la Roer, peu de temps après son mariage, il ne put empêcher que l'esprit frondeur et sarcastique de sa femme ne lui fît beaucoup d'ennemis à Aix-la-Chapelle. Il n'est pas jusqu'à l'Empereur qu'elle n'eût indisposé en lui parlant, comme on sait, à son passage dans cette ville :

— Il paraît que vous écrivez, Madame ! Vous a-t-on dit que je n'aimais pas les femmes de lettres ?

— Oui, sire, mais je ne l'ai pas cru, — répondit Sophie.

— Et qu'avez vous fait depuis que vous êtes ici ?

— Trois enfants, sire !

C'était évidemment très spirituel, mais l'Empereur ne goûtait pas cet esprit-là. Sigismond Gay fut destitué brutalement, en 1811, sans avoir rien fait pour mériter cette disgrâce (1). Onze ans après, le 19 décembre 1822, il expirait à Aix-la-Chapelle, au moment où Hortense, sa pupille, aurait eu le plus besoin de lui, puisqu'elle avait perdu sa mère l'année d'avant.

III

Voilà donc notre orpheline livrée pour ainsi dire à elle-même, à l'âge de vingt ans ! Que va-t-elle faire de la vie ? — Très réfléchie et très studieuse dès l'enfance, elle avait eu, aux approches de la première communion, sa petite crise de dévotion et de mysticisme, grâce à la lecture d'une Bible de Sacy, qui lui était tombée, je ne sais comment, sous la main. Son père y mit un terme en lui donnant à lire les œuvres de Jean-Jacques et la correspondance de Voltaire avec le grand Frédéric. Mais ce changement de direction, cette contrariété, n'eut d'autre résultat que de jeter le trouble dans

1. Il fut remplacé par le père de d'Alton-Shée, compagnon de plaisir d'Alfred de Musset.

son esprit en développant outre mesure sa curiosité naturelle. C'est au point que Bourdais, son médecin, conseilla, un jour, à son père de brûler tous ses cahiers. Elle était alors si frêle et de santé si délicate, qu'il lui arrivait de s'évanouir dans les rues. Quelques années plus tard, le même médecin se crut obligé de la pousser à l'étude pour calmer l'ardeur de ses sens (1). Son père songeait à la marier quand il mourut. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas réussi : avec son tempérament et l'éducation qu'elle avait reçue, le mariage lui aurait été plutôt sain, surtout si on lui avait donné un mari à son goût. Malheureusement, les filles sans fortune qui ont été élevées dans le luxe trouvent plus facilement un amant qu'un mari, quand elles restent seules... Elle a raconté, dans ses *Enchantements*, que ce fut une femme qui éveilla sa sensibilité. Je le veux bien, mais le terrain chez elle était merveilleusement préparé : son âme vibrait aux moindres émotions. Et quelle était cette femme qu'elle a appelée Laure, comtesse du Vallon ? Ni plus ni moins que Mme Regnault de Saint-Jean d'Angely, veuve de l'ancien ministre d'Etat, celle-là même qui, lors de la rentrée de Chateaubriand en France (1800), « invita le duc de Rovigo à le laisser à l'écart » (2), preuve qu'elle savait suivant l'expression de René, « interposer sa beauté entre la puissance et l'infortune ».

Inutile de dire que Mme Regnault de Saint-Jean d'Angely était restée fidèle au souvenir de l'Empereur. Hortense avait encore cela de commun avec elle.

(à suivre) LÉON SÉCHÉ

1. J'emprunte ces détails à une lettre de Mme de Méritens à Sainte-Beuve, datée du 10 novembre 1845.

2. *Mémoires d'Outre-tombe*, id. Biré, t. III, p. 50.

Faiblesses et Confession de Chateaubriand [1]

Ministre des Affaires étrangères, Chateaubriand ne pouvait s'engager dans une démarche, recevoir ou faire une visite, jeter un regard plus ou moins arrêté, que cette démarche, cette visite, ce regard ne fussent interprétés de mille manières par l'admiration, l'amour, la jalousie, l'hostilité, la haine. Et, d'autre part, la police du Président du Conseil ne le lâchait pas une heure ; on pourrait dire qu'elle le guettait nuit et jour.

Or, dès le commencement de septembre 1823, il avait noué une intrigue d'amour. Sainte-Beuve, qui semble s'être donné pour mission de le suivre à la piste, en ces sortes d'affaires, dit que ce fut « avec une fort jolie et très spirituelle dame, Mme de C***. » Le nom que Sainte-Beuve voulut suggérer en traçant cette initiale C***, je crois qu'on pourrait le compléter, en vertu de rapprochements suggestifs, et après comparaison d'écritures ; car la destinataire nota soigneusement de sa main, sur chaque lettre de Chateaubriand, la date, le lieu de la réception, et quelques autres petits détails. Des juges documentés et avertis n'hésitent pas à identifier son écriture avec celle d'une grande dame, dont le nom commence aussi par un C***.

Du fait de Chateaubriand, la correspondance évite, par sys-

1. Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article que nous avons publié dans notre numéro d'août-septembre 1904 sur Chateaubriand. Cet article fit alors un tel bruit et donna lieu à tant de suppositions fausses, qu'il nous a semblé nécessaire, dans l'intérêt de la vérité, de rétablir le texte intégral des lettres de Chateaubriand dont plusieurs passages avaient été remplacés par des points. (N. D. L. R.)

tème, toute appellation, toute indication, tout trait révélateur ; elle ne porte ni suscription. ni signature, sauf une fois « Ch » ; mais la grande écriture toute dressée, haute et hautaine du correspondant, n'est-elle pas une signature ? De ce côté, certitude absolue. L'absolu de la certitude manque au sujet de la correspondante, et quelques doutes subsistent. Le mieux est de s'en tenir au renseignement fourni par Sainte-Beuve. Je dirai donc, d'après lui, M[me] de C***.

Cet amour, tout de suite, le posséda tout entier, au point de changer quelque chose à ses idées les plus enracinées, à ses instincts les plus profonds. Il inspira à « l'homme des désirs » un désir d'une violence extrême, qui n'avait jamais enflammé ses rêves ni séduit son imagination, un désir qui, par sa nouveauté même au cœur d'un tel homme, semblerait dépasser notre humanité.

Quel désir inédit, inouï, en celui que le maître critique appelle tantôt le Dieu, tantôt le demi-dieu ?

On lit dans le poème des *Natchez*, œuvre de sa première jeunesse : « Le front du frère d'Amélie s'obscurcit : nourrir mon fils ou ma fille ! dit-il avec un sourire amer. Sera-t-il plus heureux que moi ? Sera-t-elle plus heureuse que ma sœur ? Qui aurait dit que j'aurais donné le jour à un homme ? »

— « J'ai vu avec une sorte d'épouvante que ma vie s'allait prolonger au delà de moi. Le sang qui fit battre mon cœur douloureux animera celui de ma fille : Je t'aurai transmis, pauvre Amélie, ma tristesse et mes malheurs... Qu'on ne parle jamais de moi à ma fille... Je ne souhaitai pas de lui donner la vie. » — « J'allais m'exposer à donner la vie, moi, qui regardais la vie comme le présent le plus funeste. »

A ces théories de sa jeunesse ne répondent que trop les aveux personnels et directs des *Mémoires d'Outre-tombe* : « Après le malheur de naître, je n'en connais pas de plus grand que de donner le jour à un homme. » — « Je n'ai jamais désiré me survivre. » Jamais désiré. Pourquoi ? Parce qu'il ne voulait pas infliger à sa descendance une hérédité « de tristesse et de malheur ».

Pessimiste d'humeur et de tempérament, il vit en soi et de soi ; il refuse de prolonger sa vie au delà de soi.

Or le voici qui change, à cinquante-cinq ans, sur ce point capital, et qui s'abandonne éperdument à un désir de paternité.

Moment unique. Il est heureux ! Tous ses rêves sont réalisés : rêves de pouvoir, de gloire et d'amour. La « malédiction » qui semblait peser sur sa destinée et devoir s'imposer à l'enfant qui naîtrait de lui, il cesse d'y croire pour un temps et il croit au bonheur. Une femme s'est rencontrée qui a fait ce miracle, aidée d'un merveilleux concours de circonstances. Nous pouvons appliquer au cas présent, le mot de Platon, cité dans les *Mémoires d'Outre-tombe :* « L'amour, c'est le désir de renaître par l'entremise de la beauté. » Ce désir, absolument nouveau chez lui, l'agite et l'enfièvre, et ne lui laisse pas un moment de repos. S'il inflige à ses déclarations antérieures, écrites ou parlées, un démenti brutal, que lui importe, et cela, et tout le reste. « Qu'importe », répétera-t-il souvent au cours de sa correspondance et de ses rapports avec Mme de C***. Il ne vit pas pour les autres, mais pour soi. Depuis que sa nouvelle « idole » lui a permis « de tomber à ses pieds », il « oublie tout », roi, ministres, opinion publique, théories personnelles. Et quelles souffrances cet oubli va causer à ses meilleures amitiés !

La lettre du début rappelle les promesses et les espérances récemment échangées de vive voix. La physionomie de cette entrevue, on en peut juger par les folies qui suivent. Et il y a là des cris de passion que ce grand passionné, « ce passionné chercheur d'amour », n'avait pas encore égalés. C'est aussi la seule fois que je l'ai surpris tutoyant en prose une étrangère.

Voici la première des lettres venues en ma possession. Elle accompagnait le manuscrit des *Mémoires de ma vie* que Chateaubriand avait promis de lui communiquer, afin sans doute de mettre du passé et des souvenirs dans leurs échanges d'amour. Et déjà, il est fait allusion à la fameuse « Sylphide », comme à une vieille connaissance.

CHATEAUBRIAND A Mme DE C***

Vendredi matin [12 septembre 1823].

Mon ange, ma vie, je ne sais quoi de plus encore, je t'aime avec toute la folie de mes premières années. Je redeviens pour toi le frère d'Amélie ; j'oublie tout depuis que tu m'as permis de tomber à tes pieds.

Oui, viens au bord de la mer, où tu voudras, bien loin du monde.

J'ai enfin saisi ce rêve de bonheur que j'ai tant poursuivi. C'est toi que j'ai adorée longtemps sans te connaître. Tu sauras toute ma vie. Tu verras ce qu'on ne saura qu'après moi [les mémoires] ; j'en ferai dépositaire celui qui doit nous survivre.

Prends ici tout ce que j'y mets pour toi.

Demain à deux heures, j'irai te les redemander [les mémoires].

Que le ciel ne m'ôte pas mon bonheur. A toi pour la vie (1).

(De la main de la dame) 12 septembre 1823.

(Papier tranche dorée)

Après une réception générale au ministère des Affaires étrangères, dîner ou bal :

Samedi matin.

(Ecriture de la dame) 20 septembre 1823.

Jamais je ne t'ai vue aussi belle et aussi jolie à la fois que tu l'étais hier au soir.

J'aurais donné ma vie pour te presser dans mes bras.

Dis, était-ce ton amour pour moi qui t'embellissait ? Etait-ce la passion dont je brûle pour toi qui te rendait à mes yeux si séduisante ?

Tu l'as vu ; je ne pouvais cesser de te regarder, de baiser ta petite chaîne d'or. Quand tu es sortie, j'aurais voulu me prosterner à tes pieds et t'adorer comme une divinité.

Ah ! si tu m'aimais la moitié de ce que je t'aime !

Ma pauvre tête est tournée. Répare, en m'aimant, le mal que tu as fait.

A huit heures, je t'attendrai le cœur palpitant (2).

1. Original autographe.
2. Original autographe

(Papier tranche dorée)

La prose ne suffit plus à l'exaltation croissante de son amour. Il lui faut la poésie, le langage des dieux. Ne l'adore-t-il pas « comme une divinité » ?

22 septembre.

A Délie

Dis-moi ? pourquoi veux-tu que je sois sans alarmes ?
Chaque moment t'embellit sous les cieux ;
Et ce même moment qui t'apporte des charmes
Ride mon front et blanchit mes cheveux.

Au matin de tes ans, et du monde chérie,
Tout est pour toi, joie, espérance, amour :
Et moi, vieux voyageur, sur ta route fleurie
Je marche seul et vois finir le jour.

Irais-je me flattant dans mes tendres folies,
Quand tout me fuit, que tu me resteras?
Vénus échappe aux mains par le temps affaiblies,
Pour l'enchaîner il faut de jeunes bras.

Ainsi qu'un doux rayon, quand ton regard humide
Pénètre au fond de mon cœur ranimé,
J'ose à peine effleurer d'une lèvre timide,
De ton beau sein, le voile parfumé.

Tout à la fois honteux et fier de ton caprice,
Sans croire à toi, je m'en laisse enivrer ;
Oui, je brûle pour toi, mais je me rends justice ;
Je sens l'amour et ne puis l'inspirer.

Par quelle illusion ai-je pu te séduire ?
N'aurais-tu point, dans mon dernier soleil,
Cherché l'astre de feu qui sur moi semblait luire
Quand d'Atala je peignis le réveil ?

Je n'ai point le talent de Virgile et du Tasse ;
Mais quand le Ciel m'eût fait cet heureux don,
Le talent ne rend point ce que le temps efface :
La gloire, hélas ! ne rajeunit qu'un nom.

L'amant de Velléda, le frère d'Amélie,
Mes fils ingrats m'ont-ils ravi ta foi ?
Ton admiration me blesse et m'humilie.
Le croirais-tu ? je suis jaloux de moi.

Dédaigne, ô ma beauté, cette gloire trompeuse.
Il n'est qu'un bien : c'est le tendre plaisir.
Quelle immortalité vaut une nuit heureuse ?
Pour tes baisers je vendrais l'avenir.

Dans la postérité que m'importe ma vie !
Qu'importe un nom par la mort publié ?
Pour moi-même, un seul jour, aime-moi, ma Délie,
Et que je sois à jamais oublié !

Suivent quatre feuilles blanches dans un cahier qui en compte huit ; au coin supérieur de droite, la première de ces feuilles restées blanches porte, de la main de Mme de C*** : « 22 septembre 1823. »

Retenu par les affaires de la guerre d'Espagne qui se précipitent à leur conclusion, mais point du tout distrait de son amour par la gloire, et plutôt mettant la gloire au service de son amour, il revient de plus belle à son projet, ou plutôt à leur projet d'escapade, au bord de la mer. Et le 5 octobre, il insiste avec une fougue, disons avec une fureur que la gravité des circonstances rend prodigieusement caractéristique de l'homme.

Les circonstances, c'est M. de Vogüé qui va nous les exposer avec le relief et le charme qui distinguent tout ce qu'il écrit :

« A l'automne de 1823, René a cinquante-cinq ans ; il est à l'apogée de sa fortune politique ; ministre des Affaires étrangères, il conduit triomphalement la guerre d'Espagne, sa guerre, l'idée maîtresse de son système ; il s'enorgueillit

d'avoir restauré la monarchie de Ferdinand VII et raffermi par la gloire des armes celle de Louis XVIII.

« Bien avant dans la nuit, les passants attardés qui suivent le boulevard des Capucines lèvent des yeux respectueux vers la lampe encore allumée dans le cabinet du ministre : quels grands travaux éclaire-t-elle ? de quelles couronnes, de quelles nations le puissant homme d'Etat règle-t-il le destin ? S'ils osaient entrer, les passants verraient ceci : le ministre repousse d'un geste impatient les dépêches, les lettres des rois et des ambassadeurs, et il écrit :

Dimanche, 5 [octobre 1823]

(La date est complétée par la dame)

On t'a envoyé hier au soir la dépêche télégraphique qu'on est venu prendre chez moi. Tu sais tout : tu vois mon malheur. Je suis forcé de t'obéir et de rester ici pour cet immense événement. J'envoie Hyacinthe te porter cette lettre. Ainsi je perds cette nuit que j'aurais passée dans tes bras ! Ah ! je puis t'écrire sans contrainte, te dire que je donnerais le monde pour une de tes caresses, pour te presser sur mon cœur palpitant, pour m'unir à toi par ces longs baisers qui me font respirer ta vie et te donnent la mienne. Tu m'aurais donné un fils ; tu aurais été la mère de mon unique enfant. Au lieu de cela, je suis à attendre un événement qui ne m'apporte aucun bonheur. Que m'importe le monde sans toi ! Tu es venue me ravir jusqu'au plaisir du succès de cette guerre que j'avais seul déterminée et dont la gloire me trouvait sensible.

Aujourd'hui tout a disparu à mes yeux, hors toi. C'est toi que je vois partout, que je cherche partout. Cette gloire qui tournerait la tête à tout autre, ne peut pas même me distraire un moment de mon amour. Mais reviens vite ; mais dis-moi que tu ne me puniras pas de mon malheur. Je vais devenir plus libre ; j'irai partout te retrouver. Si tu m'aimes, ne viendras-tu pas à Fécamp, au bord de la mer, je ne sais où ? Oh ! oui, dédommage-moi ; viens ; pardonne-moi cette délivrance du malheureux roi d'Espagne. Je ne sais si tu pourras me lire. Je t'écris après avoir écrit à tous les rois et à tous les ministres de l'Europe. Ma main est fatiguée, mais mon cœur ne l'est pas. Il t'aime avec toute l'ardeur, toute la passion de la jeunesse. Reçois un million de baisers sur tes mains, tes

lèvres et tes cheveux. Du moins ceux-ci, ils sont avec moi et ils vont passer la nuit, pressés sur ma bouche et sur mon cœur.

A toi

MINUIT

Je rouvre ma lettre pour ajouter cette feuille. Une seconde dépêche télégraphique, en date du 29 [sept.] annonce que les négociations sont rompues et que l'on va se battre le 30. Sur cette seconde dépêche, j'allais plein de joie partir pour aller à toi lorsque le roi m'a fait dire qu'il voulait me voir demain à midi. Crois-moi, il ne faut rien moins que ton *ordre* pour me retenir. La pensée que [de] gâter une vie qui est à toi, à toi à qui je dois de la gloire pour me faire aimer, peut seule m'empêcher de jeter tout là et de t'emmener au bout de la terre. Mais si un jour de patience arrange mieux notre avenir, si tu me dédommages, en arrivant, de mon sacrifice, alors, peut-être, auras-tu eu raison de m'arrêter. Mais, que j'ai besoin de te voir ! Que j'ai besoin de te presser dans mes bras, de voir que tu m'aimes encore ! Rends-moi vite cette nuit que tu m'as promise, que tu me dois et pour laquelle je suis prêt à donner ma vie.

Reçois un million de baisers, de caresses et de serments d'amour.

J'ai reçu ta lettre de Mongermont. Elle était triste. comme celle que je t'ai écrite le même jour (1).

Telle qu'elle est venue en mes mains, la correspondance suffit pour donner le genre et le degré de cette passion ; mais il s'en faut de beaucoup que la série soit complète ; nous n'en avons que la moindre partie. La lettre dont il est question dans les dernières lignes ci-dessus manque au dossier, comme tant d'autres. C'est tous les jours, ou peu s'en faut, qu'une épître partait du ministère des Affaires Étrangères à l'adresse de « l'ange », et le plus souvent elle était rédigée le « matin » — « en se levant » — sinon à « minuit ». Peut-être l'auteur de la *Vie de Rancé* pensera-t-il à Mme de C... autant qu'à Mme de Mouchy quand, vieilli et converti, mais non déta-

1. *De la main de la dame* : « Apportée à Fontainebleau par Hyacinthe Pilorge, et reçue lundy, 6 octobre, à quatre heures. »
Orig. aut.

ché des souvenirs, il écrira dans cette *Vie* : « On s'est quitté à l'aube ; à l'aube on épie la première clarté pour écrire ce que l'on croit avoir oublié de dire. Mille serments couvrent le papier où se reflètent les roses de l'aurore ; mille baisers sont déposés sur les mots qui semblent naître du premier regard du soleil ; pas une image, pas une rêverie, un accident, une inquiétude, qui n'ait sa lettre. »

L'ange se déplaçait fréquemment, peut-être pour détourner les soupçons et dépister la police de Corbière ou de Villèle, ce qui revient au même. On se méfiait de la poste. Hyacinthe, l'homme de confiance, portait les messages.

Précautions illusoires ! On les pourrait qualifier d'enfantines, vu la fréquence des lettres et la notoriété soit de l'amoureux, soit du messager. Si quelque jour devait s'écouler sans lettre, Chateaubriand ne manquait pas d'en avertir sa correspondante : il prenait même la peine de lui dire le pourquoi.

Il n'a plus qu'une pensée : partir au plus tôt, et s'isoler avec elle, au bord de la mer, n'importe où. Mais partir avant le 20 octobre, quelque impatience qu'il en ait, apparaît comme une impossibilité. Ce jour-là, l'Infirmerie de Marie-Thérèse doit célébrer sa fête annuelle, et il la faut préparer par des soins exceptionnels ; car les princesses se sont annoncées, et, avec la Cour, doivent y figurer le Nonce, l'archevêque de Paris, Mgr Frayssinous, les ambassadeurs, les représentants des grandes familles françaises, les étrangers de marque.

La présence de la société la plus brillante, celle aussi de l'homme de génie, dont les événements justifiaient les prévisions et consacraient les talents politiques, devaient revêtir la cérémonie d'un éclat incomparable. On peut s'en faire une idée à la lecture du simple compte rendu qui suit. Je me contente d'y souligner le nom du prédicateur, l'abbé de Bonnevie : c'était le vieil ami de l'ancien secrétaire à Rome, l'ami qui avait reçu la dernière confession de Pauline de Beaumont : il était resté fidèle au secrétaire disgracié, quoique chanoine de Lyon, et que l'archevêque de Lyon fût le terrible

cardinal Fisch, ennemi personnel de Chateaubriand. ennemi persécuteur.

Le lundi, 20 octobre [1823], fête de sainte Thérèse, il y a eu une assemblée de charité à l'Infirmerie de Marie-Thérèse. Un grand nombre de personnes de distinction et de dames pieuses s'y étaient rendues ; elles ont visité d'abord cet établissement qui répond mieux de jour en jour à son objet, et offre une retraite précieuse à la vieillesse, aux infirmités et au malheur.

A deux heures, MADAME, et Mme la duchesse du Berry sont arrivées, et ont été reçues avec les honneurs convenables. M. l'abbé de Bonnevie a prêché sur la charité chrétienne et a payé un juste tribut d'éloges à des princesses qui savent si bien pratiquer cette noble et touchante vertu. L'orateur a rattaché à son sujet un hommage au pacificateur de l'Espagne, et a aussi adressé un compliment flatteur au ministre qui a célébré autrefois le *Génie du Christianisme* et qui a pris tant de part à l'établissement de l'Infirmerie.

Après ce discours, M. l'archevêque de Paris a donné le salut qui a été suivi de la quête par les comtesses de Gontaut et de Castellane.

LL. AA. RR. ont joint leurs libéralités aux dons de la piété. M. le Nonce, M. l'Evêque d'Hermopolis, beaucoup d'hommes en place, et surtout beaucoup de dames de la classe la plus élevée remplissaient la chapelle et témoignaient l'intérêt qu'inspire un établissement aussi utile au malheur qu'honorable pour le zèle qui l'a créé et qui le soutient.

Qui l'avait créée, cette Infirmerie ? Mme de Chateaubriand, Qui la soutenait de toutes ses forces, infiuence et argent ? M. de Chateaubriand.

Tout se mêlait dans le chaos de cette riche et complexe nature : « Le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion ; confusion effroyable. » La remarque est tombée de sa plume, en propres termes, dans une sorte de *Confession* ; et la fête du 20 octobre 1823 prouve qu'il a dit vrai.

Comme précédemment aux réceptions, dîners et bals fastueux qu'avait donnés le ministre (1), l'objet de sa passion

1. « Février 1823. — Le vicomte de Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, a donné un bal magnifique de douze cents personnes : orchestre excellent,

fut convié à cette cérémonie dont la religion était l'âme, et la charité, le but.

Quand la Dauphine, épouse du généralissime vainqueur, et la duchesse du Berry, mère de « l'enfant du miracle », s'étaient présentées au premier seuil de l'établissement, il les avait reçues, comme c'était son devoir de féal et galant chevalier, avec le plus profond respect et le plus gracieux empressement. Les princesses surent-elles répondre aux hommages de l'homme d'Etat par quelques bonnes paroles ? Au moins quelques sourires ? Elles avaient été si maussades pour lui, aux Tuileries, quelques jours auparavant !

« Après la dépêche télégraphique qui annonçait la délivrance du Roi d'Espagne, nous autres, ministres, nous courûmes au château. Là, j'eus un pressentiment de ma chute : je reçus sur la tête un sceau d'eau froide qui me fit rentrer dans l'humilité de mes habitudes... Le dimanche, je retournai avant le conseil faire ma cour à la famille royale. L'auguste princesse dit à chacun de mes collègues un mot aimable. Elle ne m'adressa pas une parole. Je ne méritais pas sans doute un tel honneur. Le silence de l'orpheline du Temple ne peut jamais être ingrat. Le Ciel a droit aux adorations de la terre et ne doit rien à personne. »

Ayant donc rendu à leurs Altesses Royales « les honneurs convenables » c'est l'expression du compte rendu, Chateaubriand reprit possession de soi pleine et entière ; et il employa sa liberté reconquise à chercher des yeux M[me] de C***. Il reposa ses regards sur elle avec un ravissement peu dissimulé. Les majestés de la terre ne comptaient plus pour lui. « Le ciel a droit à ses adorations. » Mais ce n'est pas au ciel que va son encens : il l'adresse à la femme dont la beauté éclipse les rivales et le ravit jusqu'au pied des autels.

profusion de rafraîchissements, abondance de lumière, souper splendide en petites tables où l'on s'est succédé plusieurs heures de suite ; cela a été dans son ensemble et dans ses détails une superbe fête.

« On y entourait le baron d'Eroles et Quésada, généraux de la Foi, récemment repoussés sur le territoire français par les constitutionnels espagnols. »

Journal du maréchal de Castellane.

Le lendemain de la fête, sans doute pouvait-il redire à la même ce mot d'une lettre toute récente, après une réception générale : « Tu l'as vu, je n'avais de regards que pour toi. »

Mais tant de regards sollicitaient, épiaient, suivaient le sien !

Mme Récamier n'ignorait point les visites de la jeune dame au ministère des Affaires étrangères, et « qu'elle y était très fêtée » (1).

Renseignée par ses amis du monde officiel qui n'étaient guère les amis de Chateaubriand, elle savait que des lettres remplaçaient ou suivaient les visites, et que l'échange en était quotidien.

Pilorge était sans cesse en mouvement pour cet objet. Même, il est vraisemblable qu'elle fut renseignée très exactement dès le début de la liaison; car une lettre de J.-J. Ampère, datée de septembre, parle déjà du projet qu'elle avait formé de s'éloigner et de faire un long voyage : « Oui, c'est véritablement en Italie que je voyage et j'y voyage avec vous. Mais, les rêves ne contentent pas. Celui-ci ne sera-t-il point réalisé ? Vous, Madame, dont je vois avec tant de douleur la vie troublée par des intérêts indignes de l'atteindre, n'aimeriez-vous pas aussi à vous trouver enlevée à ce lieu d'excitations, de prétentions, d'ambitions et de vanité ? Ne renoncez pas à ce dessein si charmant. »

Mme Récamier souffrait de voir, infidèle, l'homme qu'elle avait préféré à tous et contribué à promouvoir au ministère. Elle se sentit atteinte dans son amour, dans sa dignité, dans sa santé. Son humeur, habituellement douce et sereine, était profondément altérée. Elle accueillait Chateaubriand, moins exact qu'autrefois à *son heure*, tantôt avec des reproches suivis de silence, tantôt avec des plaintes coupées de sanglots.

« Demain, lui écrit-il, à huit heures du soir si vous y consentez, j'irai à la petite cellule, quoique vous ayez été très rude la dernière fois... »

1. Sainte-Beuve.

Les détails qui revinrent à Mme Récamier, de la fête du 20 octobre, et du triomphe ménagé à la belle rivale, exaspérèrent ses souffrances physiques et morales au point qu'elle prit immédiatement la résolution, plusieurs fois annoncée et abandonnée, de partir pour l'Italie.

Ballanche, qui n'avait pas vu sans inquiétude l'ascendant que René prenait sur le cœur et sur l'imagination de Juliette, appuyait de tout son pouvoir le projet libérateur. J.-J. Ampère, était du même avis, et il insistait avec la passion d'un juvénile et premier amour. Epris de la « reine de beauté » et, par suite, atrocement jaloux de Chateaubriand, dont il dénigrait les triomphes politiques, il écrivit à Mme Récamier (octobre 1823) :

« Madame, je viens de commencer une lettre insensée que vous ne lirez pas. Elle est déchirée... Mais comment vous écrirai-je ? Vous souffrez ! Vous souffrez par un autre ! Quel bien puis-je vous faire ? » — « J'ai senti qu'il m'était impossible de me séparer de vous dans ce moment-ci, encore plus que dans tout autre. Je ne fais point un voyage de plaisir ; je vous verrai triste. Et cette tristesse... mais qu'importe ! Il me semble que je m'attache à vous par vos souffrances. Vous avez vu hier, combien j'étais touché et malheureux. Que de mots m'étaient cruels dans cette confiance dont je vous savais gré ! »

L'attitude de Chateaubriand, en si délicat conflit de sentiments, on voit trop qu'elle manqua totalement de franchise.

S'il déconseilla le voyage, à plusieurs reprises et avec de belles paroles, ce fut uniquement pour sauver les apparences : au fond, il désirait qu'il se fît, ce voyage ; l'éloignement de Mme Récamier devait assurer aux doux amoureux une liberté que sa présence mettait à la gêne.

La passion qui l'absorbe et l'obsède ne souffre ni partage ni retards.

Il joue double jeu, comme en 1820-1822 avec Mme de Duras et précisément à propos de Mme Récamier.

Le 24 octobre, la dame reçut des mains du fidèle et discret Hyacinthe une déclaration plus enflammée que les autres.

8 heures.

Pars, bonheur et charme de ma vie, mais pour me retrouver, pour m'enivrer de ton amour, pour me rendre le plus glorieux et le plus heureux des hommes.

Dans quelques jours, je serai à tes pieds ; je te presserai sur mon cœur ; tu seras seule, et je pourrai te couvrir de mes baisers, respirer l'air que tu respires, et vivre de ta vie.

Tu as vu comme je t'ai aimée aujourd'hui ! tu verras comme je t'aimerai loin de la foule. Reçois toutes mes caresses : et souviens toi que tu es ma *maîtresse* (1) adorée. Je baise tes pieds et tes cheveux.

A la suite de « 8 heures », M[me] de C*** nota, tout en haut de la lettre, « du soir, vendredi, veille de mon départ pour Dieppe ».

Et en effet, elle partit le lendemain 25 octobre.

Or, le 25, Chateaubriand répond à M[me] Récamier, qui lui avait annoncé son départ comme très prochain, dans une lettre pleine de larmes où se lisaient ces mots : « Je dis adieu à tous les joies de la terre. »

Non, vous n'aurez pas dit adieu à toutes les joies de la terre. Vous partez ; vous reviendrez bientôt et vous me retrouverez tel que j'ai été et tel que je serai toujours pour vous. Ne m'accusez pas de ce que vous faites vous-même... J'irai vous voir en sortant du conseil...Je vous aime de toute mon âme,et rien ne pourra n'empêcher de vous aimer, ni votre parti ni votre injustice.

L'éloignement de la « maîtresse », avait-il rassuré et rasséréné l'amie ?

Il semble bien qu'il y ait eu un moment de détente ; une lettre aimable de M[me] Récamier provoqua, de la part de Chateaubriand, cette réponse. « Mardi matin, 28 octobre. *Vous voyez bien que vous vous êtes trompée. Ce voyage était inutile.* Si vous partez, vous reviendrez promptement et vous me retrouverez à votre retour tel que vous m'aurez laissé, c'est-à-dire le plus tendrement et le plus sincèrement attaché à vous. Je suis bon à l'user. Je ne me lasse jamais, et si j'avais plus d'années à vivre, mon dernier jour serait encore embelli et rempli de votre image. »

1. Fortement souligné par Chateaubriand.
Orig. autographe.

Mme Récamier et sa nièce partent en calèche le 2 novembre. Ballanche et J.-J. Ampère, l'un et l'autre au comble de la joie, suivent dans une chaise de poste.

Ayant à exposer les motifs de cette pérégrination en Italie, Mme Lenormant s'exprime d'autre sorte, et, ce semble, de façon contradictoire :

« Les visites quotidiennes de M. de Chateaubriand à l'Abbaye au Bois étaient bien souvent dérangées soit par les réunions du conseil, soit par les séances des Chambres ; et le trouble n'était pas seulement dans les habitudes ; l'humeur de l'éminent écrivain n'avait pas résisté à la sorte d'enivrement que le succès, le bruit, le monde, amènent fatalement pour des imaginations ardentes et mobiles. Son empressement n'était pas moindre. Son amitié n'était point attiédie ; mais Mme Récamier n'y sentait plus cette nuance de respectueuse réserve qui appartient aux durables sentiments que, seuls elle voulait inspirer ; le souffle d'un monde adulateur et frivole avait passagèrement altéré cette pure affection. »

Quelque mystère doit se cacher dans les plis et replis verbeux de ces phrases ou périphrases, à la marche embarrassée. Il fallait que la chose fût difficile à dire, ou pénible, comme un aveu, d'autant que deux rédacteurs s'étaient attelés à la besogne. Guizot écrivait à Mme Lenormant, au sujet de l'incident que vise ce passage : « Je vous dirai d'avance que j'ai pensé à la difficulté de rédaction dont vous m'avez parlé, pour raconter une circonstance de la vie de Madame votre tante, et que je crois avoir trouvé *une expression parfaitement convenable* et pourtant, très claire. » A n'en juger que d'après « l'expression parfaitement convenable » fournie par Guizot, Chateaubriand n'aurait plus voulu se contenter, avec Mme Récamier, de l'amitié amoureuse ; il eût tenté d'en venir à l'amour intégral — que repoussait d'instinct l'énigmatique et virginale beauté, objet d'adorations multiples et rivales, d'ailleurs toujours respectueuses.

Si, d'autre part, nous serrons de près les termes qu'emploie Chateaubriand dans ses lettres à l'amie, ce serait tout le contraire d'un amour emporté qui lui aurait été reproché.

Mme Récamier ne lui faisait grief que d'une affection ralentie, de sentiments changés, d'une sorte de « lassitude » à son égard.

Notez que les *Souvenirs* furent rédigés longtemps après l'incident. Mme Lenormant ne sut que par ouï-dire ; et on ne pouvait tout dire à une jeune fille, alors convalescente ; double motif de la ménager.

Tandis que les lettres de Chateaubriand furent écrites aux jours mêmes de la crise et adressées à celle qui souffrait et savait. Lettres confidentielles, ce qui les marque d'un nouveau cachet de sincérité — du moins au point de vue très spécial de la *cause*. Après tout, il se pourrait que, des lettres aux *Souvenirs*, la contradiction ne fut qu'apparente, la *cause* n'étant pas unique : de changeantes amours peuvent coexister avec une passion vive.

Par un certain calcul d'amour-propre quasi filial, Mme Lenormant, dans son beau livre, n'aura formulé que le moindre reproche. En n'avouant pas que le dépit fut pour beaucoup, pour presque tout, dans la brusque séparation et le voyage aux rives lointaines, on s'épargnait l'humiliation de constater qu'une autre femme avait détrôné « la reine de beauté, » dans le cœur mobile de l'inexplicable René, et que Mme Récamier avait enfin fait connaissance avec un sentiment que les prestiges de sa beauté lui avaient épargné, jusqu'à ce jour, la jalousie. Preuve d'infériorité ou symptôme de déclin ? Epine enfoncée au plus profond du cœur.

L'homme de France qui connaît le mieux Mme Récamier et ses rapports avec Chateaubriand, M. de Loménie, dans une étude très fouillée et très suggestive à propos du livre de M. Herriot, *Mme Récamier* (1), professe sans ambages que telle fut la vraie raison du départ : « Les *Annales Romantiques*, numéro d'août-septembre 1905, ont publié des lettres qui éclaircissent cette raison. » (2).

Mme Récamier est donc partie le 2 novembre.

1. *Correspondant* du 29 février 1905.

2. *Mme Récamier et ses amis*, librairie Plon, 2 vol. in-8°.

II

Ce même jour, dimanche, 2 novembre, Chateaubriand part en sens inverse. « Avec toute la folie de ses jeunes années », il s'élance au rendez-vous que Mme de C*** lui a désigné.

En ces sortes d'affaires, il n'avait pas l'habitude d'exagérer les précautions pour n'être pas deviné.

Cette fois, afin de donner le change à la police aussi bien qu'aux curiosités amies ou ennemies, il avait imaginé de colorer sa fugue en répandant à l'avance la nouvelle d'un voyage à Fervacques ; il avait annoncé à Mme Récamier qu'il quitterait Paris en même temps qu'elle, comme si Paris, elle absente, n'était plus pour lui que le « vaste désert ». Il irait se consoler des tristesses de la séparation en se livrant à la mélancolique douceur du passé chez Mme de Custine.

La « reine des roses » était loin de son printemps. Sa longue chevelure, si belle, était devenue blanche comme neige. Loin d'inquiéter Mme Récamier, le séjour au château de Fervacques était plutôt de nature à calmer ses susceptibilités. De son côté, Mme de Custine avait reçu avis de la prochaine visite de Chateaubriand, qui lui avait écrit : « A l'automne ». Et, sur ce mot, elle compte les jours, hâte de ses vœux la chute des feuilles, et, voyant décliner le soleil, elle se forge une félicité — qui la fait pleurer de tendresse. — Elle l'attendit en vain. Seules, arrivèrent les lettres adressées à Chateaubriand, « poste restante, à Lisieux ».

Plus favorisée, Mme de C*** n'eut pas à se morfondre dans la solitude des grèves. Elle vint le rejoindre à une station indiquée d'avance : la course jusqu'à Dieppe ou Lisieux, ils l'achèveraient dans sa voiture à lui, livrés aux transports d'une contemplation et d'une adoration réciproques.

« Sur les chemins » qui étaient censés le conduire à Fervacques — peut-être même faut-il supposer déjà la rencontre — il ose bien écrire à Mme Récamier, et se donner des airs de victime :

Craignant de vous faire quelque peine lorsque vous comptez pour rien les miennes, je vous écris ce mot sur les chemins, de peur

de manquer votre passage à Lyon. Je serai jeudi à Paris et vous n'y serez plus. Vous l'avez voulu. Me retrouverez-vous à votre retour? Apparemment, peu vous importe! Quand on a le courage, comme vous, de tout briser, qu'importe en effet l'avenir? Pourtant, je vous attendrai. Si j'y suis, vous me retrouverez tel que vous m'aurez laissé, plein de vous, et n'ayant pas cessé de vous aimer. Je vous écrirai à Turin et à Florence.

Une fatalité, suivie d'une autre, enfin « mille misères » vinrent interrompre le gai voyage, et empêcher le séjour si désiré au bord de la mer.

D'abord la voiture cassa, ce qui n'était jamais arrivé à Chateaubriand au cours de ses nombreux déplacements ; puis un exprès le rejoignit, qui le rappelait d'urgence aux affaires étrangères. On se demandera si la cassure qui l'immobilisa à moitié route s'était produite par le seul effet du hasard, et si le courrier qui le vint surprendre à point nommé n'était pas deux fois diplomatique. A quelques jours de là, Chateaubriand écrira à Mme de C*** : « Je n'aime pas ce préfet qui devine si juste. » La tentation est grande de supposer, aussi bien dans l'accident de voiture que dans l'envoi de l'exprès, une manœuvre policière pour surprendre le collègue détesté en flagrant délit de bonne fôrtune, et pour le déconsidérer un peu plus au Château, où l'on se répétait le mot de Sa Majesté : « Chateaubriand est léger. »

L'occasion serait bonne aussi, de lui créer des embarras de société et une défaveur de l'opinion en ébruitant l'histoire de ses nouvelles amours ; mais il y fallait des précautions infinies ; car personne ne se souciait de s'exposer aux représailles du terrible et peu endurant Breton. Sur cette frasque interrompue, qui fut connue bien vite à Paris, on causa beaucoup dans les salons, et l'on fit « mille contes », comme va l'avouer l'intéressé dans sa lettre d'excuses à Mme de Custine :

Paris, 5 novembre 1823.

Vous aurez vu par l'estafette que vous aurez reçue et par mes lettres envoyées poste restante à Lisieux que je m'étais mis en route pour vous tenir parole. J'ai été suivi de toutes les misères. Ma voi-

ture a cassé, et c'est la première fois que cela m'arrive. J'ai été rejoint par un courrier et obligé de revenir sur mes pas. Croiriez-vous que, malgré tout cela, je ne suis pas découragé, et que, malgré la mésaventure, si vous prolongez votre séjour à Lisieux, je ne renonce pas à aller vous voir.

Mais pour le moment, je ne le puis, et mon second voyage serait remis au mois de décembre. Faites-moi le plaisir de me renvoyer mes lettres. Plaignez-moi, et croyez à tout ce que je suis pour vous et pour Astolphe. Mille choses à l'ami.

2 décembre 1823.

... Vous me faites une histoire dans votre dernier billet que tout le monde a faite ici. Cela n'a pas le sens commun ; j'allais à Fervacques ; j'étais prêt à vous voir, lorsque j'ai été rappelé ; et, pour avoir seulement quitté Paris vingt-quatre heures, j'ai trouvé mille contes, à un ou à deux, et politiques, en l'air, *comme si les premiers étaient de mon âge*, et que les seconds eussent le moindre fondement. Je ne puis plus faire un pas qu'on n'imagine que tout va se briser. Eh bien ! croiriez-vous que, malgré toutes vos injustices et les bavardages publics, je rêve encore de faire, dans ce moment même, une course à Fervacques. Je ne le pourrai probablement pas, mais je ne puis me départir de ma douce chimère.

Mille choses tendres à vous et aux amis (1).

Nous verrons que le rêve de la course ne fut pas abandonné pour si peu ; mais il est clair que le véritable objectif dans la pensée de Chateaubriand, ce n'était, ni cette fois ni l'autre, le château de Fervacques : « la douce chimère », c'était toujours le bord de la mer, avec Mme de C***, pour compagne de solitude.

Cependant Mme Récamier trouvait, aux étapes principales, les lettres que Chateaubriand lui avait annoncées. Il était d'une « exactitude » !

Paris, le 7 [5 mercredi] novembre 1823.

Je vous écris ce petit mot à Lyon, à mon retour à Paris, en même temps que je vous écris à Turin. Je vous ai encore écrit à

1. *Chateaubriand et Mme de Custine*, par Chédieu de Robethon.

Lyon *en courant les chemins*. Mettez sur le compte de mon exactitude ce qui est l'effet de mes sentiments. C'est votre coutume d'être injuste. Malgré tout cela, vous reviendrez. Vous ne serez même pas longtemps. *Vous reconnaîtrez que vous vous êtes trompée*... Croyez-moi, rien n'est changé et vous le reconnaîtrez un jour.

Paris, le 7 (vendredi) novembre.

Vous avez passé les Alpes que je ne repasserai plus ; vous êtes dans le beau pays où j'étais l'année dernière à pareille époque. Vous vous éloignez de vos amis. Ces amis ne sont plus jeunes. Le temps qu'ils perdent est irréparable. Vous avancez cette absence qui commence tôt et qui ne finit plus. Mais enfin, vous l'avez voulu... Mais je ne veux pas attrister votre voyage : avant tout, que vos peines ne vous viennent jamais de moi. [!]

Suppose-t-il vraiment que la voyageuse était sans autres nouvelles de lui, que celles qu'il plaisait à sa diplomatie de lui donner ?

Si Madame de Custine fut renseignée avec cette précision sur « l'histoire à deux », il est de toute évidence que Mme Récamier le fut mieux encore par ses amis, placés au centre même des nouvelles. Plusieurs étaient fixés sur la blessure cachée qui l'avait poussée hors de France. Mathieu de Montmorency voulait à toute force que ce voyage eût été entrepris uniquement pour rétablir la santé d'Amélie : « Je sais toujours des bonnes gens, écrivait-il à Mme Récamier, qui se refusent à attribuer votre voyage à toute autre cause, malgré l'opinion contraire de beaucoup de personnes, même amies. »

Après la détente que j'ai signalée, la veille du départ, détente suivie d'un premier billet où Mme Récamier racontait, avec une charmante ouverture de cœur, « que la joie d'Amélie lui faisait, à elle-même, une sorte de plaisir et qu'elle reprenait un peu à la *justice* et à l'espérance », voilà que, brusquement, le ton de ses lettres change du tout au tout ; il redevient sec et froid, alors que la distance,

chaque jour accrue, aurait dû développer le regret et augmenter l'attendrissement.

Cette fois, Chateaubriand en est réduit à se défendre et à protester. Il a fini d'accuser : « 29 novembre 1823. J'ai reçu votre billet de Chambéry. Il m'a fait une peine cruelle. Le « monsieur » m'a glacé ; vous reconnaîtrez que je ne l'ai pas mérité. Pour jamais à vous. »

« Glacé ! » ce qui ne l'était pas, c'est la correspondance qui va son train avec l'autre. Un jour devant se passer sans lettre, avec quelle minutie de détails il s'en explique pour éviter une inquiétude à Mme de C***.

Paris, le 11 décembre.

J'ai reçu ta longue lettre. Je t'en remercie. Je l'ai portée toute la journée sur mon cœur.

Aujourd'hui, je ne puis t'écrire qu'un mot. C'est mon jour d'audience, et j'ai, de plus, de longues dépêches sur les bras ; c'est aussi le dernier mot que je t'écrirai à Rueil. Il t'arrivera demain vendredi, et tu partiras samedi. Comme je sais que tu es matinale, et que tu aimes à voyager de bonne heure, je craindrais que la lettre que je t'écrirai demain n'arrivât à Rueil après ton départ.

Tu me feras dire, quand tu seras à Paris, le moment où je pourrai aller baiser tes beaux pieds.

A toi ! A toi !

Je reçois ta lettre du 10. Tu as tout prévu comme moi ; mais je n'aime point ce préfet qui devine si juste.

Aujourd'hui point de poudre. (1).

Une seule des longues dépêches qu'il rédigea le même jour, 11 décembre 1823, a trouvé place dans le *Congrès de Vérone*. Elle présente un intérêt très spécial, à la suite du billet qu'on vient de lire.

Avec la même plume qui se jouait aux amoureuses effusions et s'arrêtait à des calculs de jours et d'heures dans l'intérêt de sa passion, le ministre entretient M. de Talaru,

1. Orig. autographe.

ambassadeur à Madrid, des difficultés de la situation après la délivrance du triste roi d'Espagne, des diverses éventualités qu'elle peut entraîner, de l'attitude et des discours qui conviennent, en de telles conjonctures, au représentant de la France.

Quoi qu'il en ait dit à Mme de C***, la tête n'est pas tournée ; elle est en pleine possession de ses moyens. Avec une merveilleuse facilité, son attention se déprend et se détourne de l'idole ; elle s'applique tout entière aux difficiles problèmes de la politique. Les vues sont nettes, grandes et à longue portée. Le style est précis, lumineux, plus imagé que d'habitude dans sa correspondance diplomatique.

Voici quelques lignes de cette dépêche qui nous offriront le plaisir de la simultanéité, ou de la suite, et de la comparaison, et du contraste.

Vous me dites qu'on n'a rien vu de votre humeur. C'est bien, et c'est le métier. Il est tout simple que vous ne voyiez que l'Espagne ; mais moi, qui suis au centre du cercle, je vois tous les rayons et les divers points de la circonférence. Notre vraie politique est la politique russe, par laquelle nous contre-balançons deux ennemies décidées, l'Autriche et l'Angleterre. Si la Russie maintenant voulait être trop prépondérante, une légère inclinaison de notre part vers l'Angleterre, aura bientôt rétabli le niveau. C'est entre ces deux contre-poids que nous devons jouer.

Ne vous écartez jamais de ce système, et surtout cachez bien votre politique et vos sentiments. Soyez « bonhomme » excepté pour les Espagnols (la camarilla) auxquels il vous faut parler en maître. Vous êtes un vrai Roi, car vous disposez de quarante-cinq mille hommes, et, en mêlant l'adresse à la force, vous vous ferez obéir.

Il fallait que la blessure fût bien profonde, et toujours saignante, au cœur de Mme Récamier. Ses nombreux amis la pressent de rentrer à la petite cellule de l'Abbaye au Bois ; ils la prient et la supplient d'y venir reprendre ses habitudes de société. Elle répondra, plus tard, « au confident des mauvais jours », à Paul David, et celui-ci fera connaître sa résolution aux autres habitués :

Vous verrez peut-être avec peine, par la lettre d'Amélie, que nous pensons à prolonger notre séjour en Italie jusqu'à la fin de l'été (1825). Amélie s'est fort amusée cet hiver. Sa santé est enfin bonne quoique toujours délicate ; après toutes les distractions d'un voyage, l'Abbaye pourrait paraître bien triste cet été.

Je crains aussi d'y retrouver des agitations qui me sont odieuses. *Je reçois des lettres douces* [de Chateaubriand]. *On se plaint de mon absence. On demande mon retour. Mais avec une personne qui manque de vérité, on ne sait jamais vivre*, et je suis absolument déterminée à ne plus me remettre dans toutes ces agitations ; il faut du temps pour changer les termes d'une relation, et, sous ce rapport, la prolongation de mon séjour ne peut qu'être favorable.

J'admire la fermeté de l'accent et j'applaudis à l'énergie de la résolution. Mais, tout en admirant, j'imagine que Mme Récamier n'aurait pas trouvé dans son cœur toujours passionnément épris de Chateaubriand, pareille sévérité de jugement et pareille raideur de conduite, si Ballanche et Ampère n'avaient été auprès d'elle, les conseillers de chaque jour. Ils souffraient de voir souffrir celle qu'ils aimaient ; et leurs souffrances, ayant pour cause Chateaubriand, étaient aiguisées par la jalousie.

Ballanche revient à Paris avant que le voyage de Mme Récamier ait pris fin. Une fois rentré, il lui adresse ce propos, débordant d'amertume, et qui, certainement, résume les mille réflexions faites de vive voix en Italie : « J'espère que vous le convertirez au sentiment moral. Vous lui ferez comprendre que les plus belles facultés, la plus éclatante renommée, ne sont que de la poussière si elles ne reçoivent la vie et la fécondité du sentiment moral. » Plus maître de soi et de ses expressions à cette date et dans ce lointain, qu'est-ce qu'il ne devait pas dire quand il était témoin des agitations et des larmes que causaient à son amie les lettres venues de France ! Un détail bien significatif : c'est à Rome, en 1824, que blanchirent presque subitement les cheveux de Mme Récamier.

Mathieu de Montmorency, à la longue, perdra lui aussi ses illusions. Il écrira à celle dont il était comme le directeur laïque, mais qui ne lui disait pas tous ses secrets :

« 22 mai 1825. Je vous avouerai que j'ai été frappé d'un tel plan (la prologation du séjour en Italie) comme d'un coup de foudre. Il m'est impossible de ne pas revenir à la pensée que j'avais toujours éloignée, d'un autre motif pour ne vouloir pas être à Paris, que celui que j'avais toujours cru le véritable. »

« Une personne qui manque de sincérité » déclarait Mme Récamier. La remarque, légèrement adoucie par le tour négatif, est encore extrêmement sévère : et certes, elle ne l'est pas trop : elle insinue clairement le vrai motif d'une absence qui dépassait les prévisions, parce que la cause en était toujours subsistante.

Chateaubriand avait beau multiplier les dénégations, et protester avec éloquence. Mme Récamier savait, par des informateurs très sûrs, et intéressés, que toutes ces belles et très belles protestations n'étaient que prestige de forme, poésie de sentiment, et paroles d'enjôleur. Il ne réussissait pas mieux à lui donner le change, que deux ou trois ans auparavant, avec Mme de Duras, à propos de sa passion, alors nouvelle, pour Mme Récamier.

Mme de Duras à Chateaubriand :

« Il est donc dit que vous ne pourrez vivre sans chaînes. Combien pourrais-je en compter ? » — « Il n'y a pas une ligne de vos lettres qui ne me dise : « Je vous cache quelque chose. » Je vous connais comme moi-même, et tout vous est possible, hors de me tromper. »

A quoi l'accusé répondait en prenant l'offensive :

« Si le courrier ne m'apporte pas une bonne lettre d'excuses, je ne vous écrirai plus. *Rien n'est plus absurde et plus faux que toutes vos idées.* Je ne connais personne dont l'esprit et le cœur soient plus en harmonie que le vôtre avec tout ce que je sens et tout ce que j'éprouve. Après cela, voulez-vous que je repousse tout ce qui a de la bienveillance pour moi ? Je ne le puis.

Il y a, dans mon caractère, avec quelque chose de fort, quelque chose faible. Je me laisse aller !

Prenez-moi tel que je suis. Ce qui est de moi, quand votre part est faite, ne vaut pas la peine d'être réclamé. »

« O éternelle duplicité et triplicité du cœur humain », s'é-

criait Sainte-Beuve, à propos de Chateaubriand, et précisément dans le portrait de Mme Récamier, mais en visant une autre date et une autre liaison.

Triplicité ! le mot est drôle. Duplicité avait suffi jusqu'à lui. Va pour triplicité, puisque le mot souriait à la sévère loyauté et moralité du grand critique.

Il est certain que nulle femme, sinon la duchesse de Mouchy, peut-être, n'eut le don de le posséder sans partage.

Et, par exemple, même en ces années 1823-1825, alors qu'il semblerait accaparé par l'idole à laquelle, un moment, tout fut sacrifié, l'idole, après quelque temps d'adoration exclusive, eut à se plaindre à son tour de n'être pas seule aimée. Elle nomma la rivale, fit usage, elle aussi, du « vous » et du « monsieur », et menaça de rompre, si lui-même ne se décidait à rompre, et tout de suite, avec Mme H..., je suppose Mme Hamelin.

Ainsi mis au pied du mur par une « maîtresse » irritée, il fut réduit, changeant de style, à dire « vous » et à faire les très humbles soumissions que voici :

Je ne veux pas vous laisser vous coucher sur une mauvaise pensée. Soyez sûre que tout ce qu'on a pu vous dire de cette Mme H... est faux ; et vous pouvez être aussi sûre que je ne la reverrai de ma vie.

Quant à M. et à Mme de Talaru, je suis en paix : le premier est bon, quoique faible ; la seconde est une vieille mégère qui ferait du mal si elle était moins ridicule.

Et d'ailleurs que m'importe ?

Je n'ai pu aller voir votre belle-mère ; j'étais trop souffrant, et trop fatigué du conseil qui n'a fini qu'à dix heures.

Demain, à une heure, je serai chez vous.

Bonne nuit et mille hommages.

Ch...

Lundi, 10 heures du soir (1).

De la main de la dame [15 mars 1824].

J'ai nommé Mme Hamelin, parce que cette relation en

1. Orig. autographe.

1823-1824, de quelque nature qu'elle fût, est bien et dûment constatée. Le *Journal du maréchal de Castellane* porte que « sous son ministère, Chateaubriand écrivait tous les matins à Mme Hamelin sur les affaires politiques ».

Par qui M. de Castellane fut-il si exactement, si minutieusement renseigné sur les faits et gestes de Chateaubriand pendant son ministère ? D'autre part, Chateaubriand faisait allusion à Mme Hamelin quand, ambassadeur de France à Rome, il mandait à Mme Récamier : « J'ai reçu une lettre de cette dame spirituelle qui venait quelquefois me voir au ministère. Voyez comme elle me fait bien la cour. Elle est turque enragée. Mahmoud est un grand homme qui a devancé sa nation. » Il écrira à Mme Hamelin elle-même : « Paris, le 11 décembre 1844... Aimez-moi toujours comme quand vous veniez me chercher aux affaires étrangères. » (1)

Il se soumet en esclave sans, pour cela, cesser de nier. Il nie toujours en pareil cas.

Quel terme conviendrait à ce double jeu perpétuel ? L'envie vous prend de dire tout net : il ment. Mais, appliqué à un galant homme, ce mot, un peu lourd, détonnerait en ces sortes d'« affaires », que lui-même appelait « légères ». Il l'eût repoussé, pour tous autres aussi bien que pour soi, avec un haussement d'épaules, sinon peut-être avec un sourire ; et souriant ou dédaigneux, en véritable enfant du XVIIIe siècle qu'il appelait « mon siècle », il eût invoqué l'autorité du poète, par lui souvent cité. Horace ne permet-il pas de se parjurer en amour ?

Et ne promet-il pas au parjure de nouveaux charmes ?

Enitescis
Pulchrior multo... (2)

« Il ne se piqua jamais d'être fidèle, remarque Sainte-Beuve. Les dieux le sont-ils avec les simples mortelles qu'ils honorent ou consument en passant. »

Je me demande s'il n'y aurait pas mieux à imaginer pour

1. *Hor.* II.
2. *Chateaubriand, Etudes Littéraires*, par Victor Giraud

sa défense. Peut-être eût-il renouvelé et confirmé toutes les déclarations et protestations de ses lettres à Mme Récamier en les reprenant une à une, et en les expliquant l'une après l'autre, et mot à mot.

N'était-elle pas, en vérité, et à jamais, celle qu'il aimait *de toute son âme ?* L'amie préférée, l'amie nécessaire ? Ne lui gardait-il pas une affection inviolable et sacrée, supérieure à toute rivalité ?

Simples caprices, que toutes ces « histoires » ou « contes à deux », et qui, n'appartenant pas au même ordre de sentiments, ne pouvaient entrer en conflit avec l'idéal amour voué à Mme Récamier, le seul qu'elle permît et agréât. Donc pas une expression qui ne se justifiât et qui ne fût vraie dans sa nuance.

Et, ce disant, je crois qu'il eût été sincère plus qu'à demi. Les termes de ses lettres seraient en effet à relire et à peser, en pareil conflit, et en vue de cette distinction à établir entre les divers ordres de sentiments.

Les nuances sont très curieuses à observer, de ce point de vue.

Encore un coup, « tout se mêlait en lui dans une confusion effroyable ».

Singulière nature, complexe et mobile à désespérer les plus subtils psychologues, si nous n'avions une lettre de Joubert, témoin, ami, juge hors de pair, lettre que les meilleurs critiques s'accordent, avec Sainte-Beuve, à qualifier de « grande lettre », et où ils voient « une merveille d'anatomie morale » — merveille par la délicatesse autant que par la profondeur :

« ... Sa vie est autre chose [que ses ouvrages]. Il la compose, ou, pour mieux dire, il la laisse s'arranger d'une toute autre manière. Il n'écrit que pour les autres et il ne vit que pour lui. Il ne songe point à être approuvé, mais à se contenter. Il ignore même profondément ce qui est approuvé dans le monde ou ne l'est pas.

« Il n'y a songé de sa vie, et ne veut point le savoir. Il y a plus. Comme il ne s'occupe jamais à juger personne, il suppose aussi que personne ne s'occupe à le juger. Dans cette persuasion, il fait,

avec une pleine et entière sécurité, ce qui lui passe par la tête, sans s'approuver ni se blâmer le moins du monde.

Un fonds d'ennui, qui semble avoir pour réservoir l'espace immense qui est vacant entre lui-même et ses pensées, *exige perpétuellement de lui des distractions qu'aucune occupation, aucune société ne lui fourniront jamais à son gré et auxquelles aucune fortune ne pourrait suffire*.

« Tel est en lui ce qu'on pourrait appeler l'homme natif. Voici celui de l'éducation. Il paraît qu'il se proposa ou qu'on lui proposa de bonne heure, pour dernier terme d'ambition, d'être un homme de cour. Si vous y prenez garde, la seule qualité acquise qui ait été imprimée en lui avec force et qu'il ait invariablement retenue, est celle qui rendrait propre à ce métier, une grande circonspection. Tout transparent qu'il est par nature, il est boutonné par système.

« Il ne contredit point, il fait très volontiers des mystères de tout. Avec une âme ouverte, il garde non seulement les secrets d'autrui (ce que tout le monde doit faire), mais les siens.

« Je crois, que de sa vie, il ne les a bien dits à personne. Tout entre en lui et rien n'en sort... »

La paix est faite avec Mme de C***. Elle avait obtenu pleine et entière satisfaction de Chateaubriand ; et sa victoire, sur Mme Hamelin, était aussi complète que possible. La lettre si soumise par laquelle il avait répondu aux sommations, pourrait se résumer en ces deux vers d'une pièce ancienne à Mme de Mouchy.

Est-il un sort plus doux que d'être ton esclave,
Toi que je sers, toi que je sers ?

La lettre suivante provoquera des curiosités que je partage avec le regret de ne pouvoir les satisfaire : de quel « accident est-il ici question ? Et pourquoi « ne se le pardonnerait-il de sa vie » ? On aimerait à savoir ce détail qui semble peu banal.

Samedi, 24 [avril 1824] en me levant :

J'ai trouvé ton billet en rentrant à onze heures et demie. Il m'a fait un grand bien, mais il ne m'a pas complètement rassuré. S'il t'arrivait un accident, je ne me le pardonnerais de ma vie.

Comment es-tu ce matin ?

Cette tempête m'a bien fait faire des souhaits cette nuit. Si nous avions été au bord de la mer !

Je serai chez toi à une heure et demie (1).

Arrêtons-nous un peu sur les mots de tempête et de nuit, et sur le souhait qui l'accompagne, en nous rappelant que lui-même s'est défini trop justement « éternel orage ». D'autres ont prétendu qu'il « aimait les crises ».

Une tempête avait accueilli sa naissance, accompagné ses premiers vagissements, bercé son premier sommeil. Souvenir des récits qui lui en furent faits ? Instinct hérité des aïeux ? Particularité nerveuse de sa complexion ? Il aima toujours l'orage et la tempête. (*Levez-vous, orages désirés*, etc.) A ses yeux, nul spectacle ne valait celui-là. Et c'est un des souhaits qu'il offre, dans sa galanterie reconnaissante, à la duchesse de Duras, la plus dévouée de ses amies. Elle se repose à Dieppe :

1814. Dites à la mer toutes mes tendresses pour elle, dites-lui que je suis né au bruit de ses flots, qu'elle a vu mes premiers jeux, nourri mes premières passions et mes premiers orages (« orage », synonyme de « passion »), que je l'aimerai jusqu'à mon dernier soupir, et que je la prie de vous faire entendre quelques-unes de ses tempêtes d'automne.

Et c'est aussi le souhait qu'il avait plusieurs fois exprimé à Mme de C*** en l'appelant au bord de la mer au mois de novembre. Une tempête d' « automne, la nuit ! »

L'amour, à ses yeux, ne mérite pas de s'appeler l'amour, s'il est calme, paisible comme le droit, enraciné dans le devoir.

L'amour légal et régulier n'est qu'une aliénation de soi, une servitude, une chaîne, un lien ; or « tout lien pesait au frère d'Amélie », celui de l'amour plus que tout autre, incomparablement. Indépendant et sauvage par nature, il rêve d'un

1. Orig. autographe.

amour qui soit libre, menacé, mêlé d'orages. Et puisse donc la foudre jeter ses terrifiants éclats dans le concert ! Il faut que l'amour soit passion, et que la passion ait, de la tempête, la violence, les convulsions et la rapidité. Pour tant d'autres, c'est une possession paisible, associée à des rêves d'éternité. Pour lui, du moins pendant sa jeunesse incroyante, c'est une « ivresse » à laquelle devrait succéder le sommeil de la mort. Ainsi échapperait-il à la satiété qui suit la possession.

Plus tard, quand la foi eut repris possession de son âme, sans réussir à discipliner son cœur, l'amour triomphant suscitait le remords : nouvel élément de trouble qui s'ajoutait à la crise intérieure et faisait « ressembler son bonheur à du désespoir ».

— « Fleuves débordés, montagnes mugissantes, affreuse et sublime nature, n'étiez-vous donc qu'un appareil préparé pour nous tromper, et ne pûtes-vous cacher un moment dans vos mystérieuses horreurs la félicité d'un homme ? » — « J'aurais voulu vous poignarder pour fixer le bonheur dans votre sein. »

— « Son bonheur ressemblait à du repentir. »

— « Ainsi s'accomplissait le sort de René : tout lui devenait fatal, même le bonheur. »

— « La mer se brisait au-dessous de nous avec un bruit horrible. Ses tourbillons, poussés par le vent, s'élançaient contre le rocher et nous couvraient d'écume et d'étincelles de feu, des nuages volaient dans le ciel sur la face de la lune, qui semblait courir rapidement à travers le chaos... « Non, dis-je au milieu de la nuit et de la tempête ; je ne suis pas assez fort pour être chrétien ! » Je tombe aux pieds de Velléda... L'enfer donne le signal de cet hymen funeste ; les esprits des ténèbres hurlent dans l'abîme... Mon bonheur à moi ressemblait à du désespoir. Dans ce moment, je me sentis marqué du sceau de la réprobation ; d'épaisses ténèbres, comme une fumée, s'élevèrent dans mon âme. Le langage de l'enfer s'échappa naturellement de ma bouche, et je fis entendre les blasphèmes de ces lieux où il y aura des pleurs et des gémissements éternels » (1).

A la fin de juin 1824, Mme de Chateaubriand, très fatiguée

1. *Les Martyrs.*

ou plutôt malade, part pour la Suisse. Elle se fixe à Neufchâtel où son mari, qui n'est plus ministre, viendra bientôt la rejoindre.

Sans doute va-t-il se plonger dans le travail, pour y puiser les ressources nécessaires à la vie du ménage, s'occuper sans distraction de ses manuscrits, lancer enfin l'édition de ses Œuvres, engager contre le ministère un combat qui ne finira qu'avec l'humiliation et la défaite de Villèle ?

Il écrit à Madame de C***.

Mercredi [28 juin 1824], 10 h. m[atin]

Madame de Chateaubriand vient de partir.
Je dînerai chez vous. Je serai chez vous à 5 heures.
Nous ferons nos arrangements pour nos voyages.
A vous pour la vie (1).

Derechef le tutoiement a disparu pour ne plus reparaître ; et il ne semble pas que ce soit à la suite d'un désaccord. Le style a cessé d'être lyrique : il est autre. On a beau se préparer à voyager ensemble, sans doute parce que, antérieurement, on avait formé de tels projets : on dirait que la passion est attiédie; or, avec Chateaubriand, en pareil cas, il n'y a pas de milieu : attiédie veut dire éteinte.

Ainsi qu'il advint pour les autres adoratrices adorées, l'amour dans son cœur s'est mué en amitié.

Du moins l'amitié durera autant que sa vie : elle sera sans orages : elle aura une grande douceur, avec quelques mourants reflets de l'ancienne flamme. Tel est René : passionné, « inconstant et fidèle ».

III

Après avoir sacrifié à Mme de C*** la plus idéale de ses amitiés, le voici qui méconnaît, pour la même cause, le plus charmant de ses souvenirs.

1. Orig. aut.

Charlotte Ives frappe à la porte du ministre, comme elle eût fait à la porte d'un frère.

On sait quelle hospitalité patriarcale rappelait à l'ancien émigré le nom de Charlotte Ives. La naïve enfant qu'il avait aimée dans la fleur de son adolescence, il l'avait revue à Londres en 1822, pendant son ambassade. « L'effet que produisit sur lui la vision subite de cette femme », la douceur des propos échangés, la demande de protection, les démarches empressées et infructueuses de l'ambassadeur, tout cela est raconté dans les *Mémoires d'Outre-tombe* avec un charme incomparable ; ces pages palpitent comme d'un éternel battement de cœur ; et c'est bien du cœur qu'elles ont jailli sous le coup d'une émotion très sincère et très vive : elles comptent parmi les meilleures tombées de cette plume prestigieuse.

Charlotte vint donc à Paris en 1823. L'audience demandée au ministre des Affaires étrangères avait pour but de l'intéresser à l'avenir de son fils aîné. N'avait-elle pas le droit de solliciter la bienveillance et l'appui de l'homme de l'Etat ? Jeune, pauvre, malade, accablé de toutes les misères qui s'abattent à l'envi sur l'exilé, il avait été accueilli par les parents de Charlotte, traité en fils de la famille.

On l'avait aimé, et il avait aimé. Appuyée sur ses souvenirs, Charlotte arrivait confiante, visage et cœur épanouis. Le ministre allait la recevoir aux Affaires étrangères comme, l'année précédente, à l'ambassade de Londres. Et quelle réception ! C'est Chateaubriand qui raconte :

Je me suis avancé vers l'étrangère ; elle était si émue qu'elle pouvait à peine marcher. Elle m'a dit d'une voix altérée : « *Mylord do you remember me ?* » « Me reconnaissez-vous ? » Oui ! j'ai reconnu miss Ives ! Les années qui avaient passé sur sa tête ne lui avaient laissé que leur printemps. Je l'ai prise par la main, je l'ai fait asseoir et je me suis assis à ses côtés. Je ne lui pouvais parler : mes yeux étaient pleins de larmes ; je la regardais en silence à travers ces larmes ; je sentais que je l'avais profondément aimée par ce que j'éprouvais. Enfin, j'ai pu lui dire à mon tour : « Et vous, Madame, me reconnaissez-vous ? » Elle a levé

les yeux qu'elle tenait baissés, et, pour toute réponse, elle m'a adressé un regard souriant et mélancolique comme un long souvenir. Sa main était toujours entre les deux miennes. Charlotte m'a dit : « Je suis en deuil de ma mère ; mon père est mort depuis plusieurs années. Voilà mes enfants. » A ces derniers mots, elle a retiré sa main et s'est enfoncée dans son fauteuil, en couvrant ses yeux de son mouchoir.

Bientôt, elle a repris : « Mylord, je vous parle à présent dans la langue que j'essayais avec vous à Bungay. Je suis honteuse : excusez-moi. Mes enfants sont fils de l'amiral Sulton, que j'épousai trois ans après votre départ d'Angleterre. Mais aujourd'hui je n'ai pas assez la tête à moi pour entrer dans le détail. Permettez-moi de revenir. » Je lui ai demandé son adresse en lui donnant le bras pour la reconduire à sa voiture. Elle tremblait, et je serrai sa main contre mon cœur. Je me rendis le lendemain chez Lady Sulton ; je la trouvai seule. Alors commença entre nous la série de ces *Vous souvient-il* qui font renaître toute une vie...

Elle espérait donc pareil accueil. Or, il la reçut et l'entretint avec une politesse distante et distraite, où se devinait quelque gêne, où se marquait quelque hâte, sans éclair de joie, sans élan de cœur, sans allégresse d'accent. « Quelque chose manquait à la voix », au regard, à l'attitude. Quoi d'étonnant ? Son cœur était ailleurs, follement et furieusement épris. Il n'avait plus de pensées et d'attention que pour la jeune femme que nous savons.

Charlotte comprit tout de suite que ce qu'elle avait de mieux à faire était de se retirer. Tête haute, quoique peut-être avec une rougeur au front, la fière Anglaise repassa le seuil qu'elle avait franchi « quelques minutes » plus tôt, poussée d'une si belle confiance.

Dans la vie si contrastée de Chateaubriand, je ne sais pas d'épisode qui laisse une impression plus pénible. Et toutefois, gardons-nous de le condamner avec une sévérité trop absolue. Il est juste de ne pas oublier que, sans son aveu, nul n'aurait surpris ce fait de la vie privée : la spontanéité de l'aveu atténue la faute, si même elle ne l'efface. C'est encore lui qui nous a conservé les plaintes de Charlotte, par une exception très significative ; car on aurait le droit de lui

reprocher la destruction ou la perte d'autres correspondances, infiniment précieuses, qui lui vinrent de ses amies, belles intelligences, miroirs, échos de son génie.

Ses regrets, à l'endroit de Charlotte, trahissent la noblesse qui faisait le fond de son caractère, en même temps que la défaillance causée par sa passion du moment.

Sur le point d'insérer les deux lettres de Charlotte parmi les *Souvenirs et Correspondances tirés des papiers de Mme Récamier*, Mme Lenormant croit devoir rectifier la date assignée à l'entrevue par l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe*. Je pense très fermement que la rectification tombe à faux et que la date doit être maintenue telle que Chateaubriand l'a notée : « Charlotte vint, avec une partie de sa famille, me voir en France lorsque j'étais ministre en 1823. »

Quelle opportunité aurait eue la demande de protection si elle se fût produite après la chute retentissante du ministre, suivie de l'opposition systématique où il se jeta ?

Et d'autre part, voici quelques précisions que je dégage des lettres de Charlotte.

Il l'avait revue à Londres en 1822 « d'avril à septembre ». — « Puis-je être bon à quelque chose pour vous ? » avait dit l'ambassadeur à Charlotte. Celle-ci rappelle ce mot et ajoute : « Depuis que j'ai entendu cette parole, il s'est écoulé douze longs mois. » La première des deux lettres est donc de 1823 ; et comme elle est datée de juin, il suit que l'entrevue avait eu lieu en juin 1822.

Peu de mois après la lettre de juin 1823, se place la venue à Paris de Charlotte. Elle se présente au ministère en septembre ou octobre, et non plus tard, puisque Chateaubriand « était préoccupé de la guerre d'Espagne, » quand il la reçut ; c'est lui qui va nous l'affirmer.

En 1824, nouvelle lettre (perdue) qui fait allusion à la visite, et où Charlotte réclame des manuscrits qu'il avait promis de lui rendre. — Il y aurait des choses nouvelles et intéressantes à dire sur le sort ultérieur de ces papiers.

En juin 1825, dernière lettre où se lit cette déclaration : « Je ne suis point coupable de la présomptueuse pensée de

vous infliger une lettre annuelle. » Ce mot confirme bien la lettre antérieure de juin 1823 et de juin 1824 ; et, par suite, la date de l'entrevue est bien 1823, après juin et avant la fin d'octobre, c'est-à-dire, aux jours de sa plus fiévreuse exaltation d'amour, alors qu'il écrivait à Mme de C*** : « Ma pauvre tête est tournée. » — « Aujourd'hui tout a disparu à mes yeux hors toi. C'est toi que je vois partout, que je cherche partout. La gloire même ne peut me distraire un moment de mon amour. »

Lisons la dernière lettre de Charlotte. Soit pour la beauté et la noblesse du style, soit pour la dignité de la plainte et l'émotion de l'adieu, elle eût fait bonne figure parmi les autres lettres de femmes — si touchantes — dont Chateaubriand voulut orner ses *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Lady Charlotte Sulton à M. de Chateaubriand.

14 juin 1825.

Mylord,

... Je regrette sincèrement qu'au lieu de parcourir ces lignes, vos yeux ne puissent pas pénétrer dans ma pensée. Si elle vous était connue, j'ose croire que vous pardonneriez volontiers ce qui peut en ce moment vous sembler indiscret.

Déjà depuis que j'ai quitté Paris, je me suis permis d'importuner Votre Seigneurie par quelques mots où je sollicitais que le manuscrit, auquel j'ai attaché tant de prix pendant vingt-sept ans, me fût rendu. Mais puisque votre bon plaisir n'a point été de satisfaire à cette requête, je pense que je dois m'interdire de la renouveler.

Mylord, je ne vous importunerai sans doute jamais plus. Jamais peut-être je ne vous reverrai de ce côté de la tombe. Pardonnez-moi donc si cette seule fois je me prévaux de l'occasion qui m'est offerte par le départ de l'amiral Sulton qui va à Paris dans l'intention d'y laisser mon fils aîné, pour qu'il y acquière quelque facilité à parler le français, ce qui peut offrir un avantage pour son avenir, quel qu'il soit.

Lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir à Paris (1823), j'ai trop *senti* combien il eût été inconvenant d'abuser des moments si occu-

pés de Votre Seigneurie pour me permettre de m'expliquer sur quelques points au sujet desquels *je lisais dans votre regard*, dont le langage ne saurait être méconnu, tout ce que votre gracieuse politesse cherchait à me cacher. Si, dans ses efforts pour assurer le bonheur de son enfant, une mère avait prononcé quelques paroles de trop, cette faute, j'en ai la confiance, porterait en elle-même son excuse : et surtout dans un temps comme celui-ci, où les protections sont tout, où l'on ne peut obtenir, même à prix d'argent, aucune des fonctions dans lesquelles un jeune homme a chance de faire son chemin si un puissant protecteur ne lui aplanit les voies.

Mais je ne veux pas occuper plus longtemps votre attention. Qu'il me soit seulement permis de vous dire, Mylord, combien des sentiments trop vifs pour être maîtrisés me rendirent douloureusement pénibles les premières et courtes minutes que j'ai passées sous votre toit. Les souvenirs d'événements antérieurs de vingt-sept ans [1795-1823] se pressaient, dans ma pensée, depuis le premier instant où, semblable à un météore, vous traversâtes mon chemin, pour me laisser dans les ténèbres lorsque vous disparûtes, jusqu'au moment d'inexprimable amertume où je me trouvai chez vous, étrangère non conviée, et jouant un rôle aussi inaccoutumé pour moi qu'il était peut-être importun pour vous !

Adieu, Mylord. Puissiez-vous être heureux ! C'est le vœu profondément senti, le vœu ardent de la très humble et dévouée servante de Votre Seigneurie.

CHARLOTTE SULTON

Chateaubriand, alors guéri de sa passion, ne put lire les reproches si délicatement exprimés, revivre, par le souvenir, les jours vécus si doucement au foyer de la famille Ives, développer et creuser le contraste que Charlotte avait à peine esquissé, sans être forcé de porter la main « sur son cœur qui palpitait comme prêt à se briser » et sans verser des larmes.

Voici l'expression, éternellement vibrante, de ses regrets, on pourrait dire de ses remords :

Par une de ces misères inexplicables de l'homme, préoccupé d'une guerre d'où dépendait le sort de la monarchie française,

quelque chose sans doute aura manqué à ma voix, puisque Charlotte, retournant en Angleterre, me laissa une lettre dans laquelle elle se montre blessée de la froideur de ma réponse. Je n'ai osé ni lui écrire, ni lui renvoyer des fragments littéraires qu'elle m'avait rendus et que j'avais promis de lui remettre augmentés. S'il était vrai qu'elle eût eu une raison véritable de se plaindre, je jetterais au feu ce que j'ai raconté de mon premier séjour d'outremer.

Souvent il m'est venu en pensée d'aller éclaircir mes doutes ; mais pourrais-je retourner en Angleterre, moi qui suis assez faible pour n'oser visiter le rocher paternel sur lequel j'ai marqué ma tombe ? J'ai peur maintenant des sensations. Le temps, en m'enlevant mes jeunes années, m'a rendu semblable à ces soldats dont les membres sont restés sur le champ de bataille ; mon sang ayant un chemin moins long à parcourir, se précipite dans mon cœur avec une affluence si rapide que ce vieil organe de mes plaisirs et de mes douleurs palpite comme prêt à se briser. Le désir de brûler ce qui regarde Charlotte, bien qu'elle soit traitée avec un respect religieux, se mêle chez moi à l'envie de détruire ces *Mémoires*... »

Les mots où se formule et plutôt s'enveloppe la véritable confession, je ne suppose pas qu'on les ait distingués, même après les avertissements de cette étude, pas mieux que jusqu'ici dans les *Mémoires :* on n'y aura vu que du feu. Tant le maître styliste est habile, quand cela lui plaît, à donner le change. Personne, aussi bien que lui, ne sait montrer et cacher, avertir et distraire tout ensemble.

Une fois commenté, l'aveu apparaîtra très clair :

« La guerre d'Espagne d'où dépendait le sort de la monarchie » semblerait la seule et d'ailleurs très suffisante explication que Chateaubriand eût à fournir de son attitude embarrassée vis-à-vis de l'intéressante visiteuse.

Comme si le membre de phrase qui précède, « par une de ces misères inexplicables de l'homme », n'était qu'une incidente de moindre et infime valeur, une proposition simplement complémentaire, une réflexion presque banale de moraliste !

« Misère inexplicable » et « préoccupation de guerre » : il y a là deux ordres de faits essentiellement distincts ; les

deux mots se suivent, à se toucher, comme dans une énumération, sans se rattacher, si peu que ce soit, l'un à l'autre. Etre préoccupé d'une guerre, quand on est ministre des Affaires étrangères, et d'une guerre d'où dépendait le sort de la monarchie française, ne passera jamais pour une « misère inexplicable. »

Des deux causes assignées à la « froideur » de l'accueil, la principale, la seule qui vaille, puisque la « guerre » n'avait pu distraire le ministre de sa passion pour Mme de C***, la seule vraie et sincère, c'est celle qui se montre et se dérobe soudain, dès l'ouverture du morceau. Elle passe vite et se fait oublier, étant la première à paraître et à passer ; et, de plus, elle vous a un tel air de candeur, une apparence si naïve ! *Par une de ces misères inexplicables de l'homme !* Nul ne songe à la soupçonner de réticence, de ruse, de finesse, à l'arrêter au passage et à la presser de questions.

J'ai déjà signalé dans cette Revue, à propos de la même passion, un alinéa du *Congrès de Vérone* où se dissimulait, incompris, insoupçonné, un aveu tout semblable :

« Souvent, on est plus agité d'une faiblesse secrète que du destin d'un empire. L'affaire légère est, au fond de l'âme, l'affaire sérieuse... Un royaume ne pèse ni ne vaut plus qu'un plaisir. »

Les lettres à Mme de C*** rendent cette confession la plus transparente du monde.

C'est à la même « faiblesse », à la même « misère », au même « plaisir » qu'il est fait allusion ici et là ; ici, dans le *Congrès*, là, dans les *Mémoires*, avec des mots qui sont synonymes.

Dans les *Mémoires*, et dans les Œuvres, combien d'expressions tombées comme négligemment de cette plume, savante et précise autant que musicale et colorée, qui réservent à une étude attentive et avertie, la découverte de secrets analogues !

J'ai tenu à mettre en relief la faute et l'aveu. Il serait injuste de taire l'excuse. Chateaubriand n'a pas daigné se plier à la donner : crainte peut-être de paraître revenir sur

sa confession pour en diminuer la gravité, en plaidant les circonstances atténuantes.

Charlotte venait demander aide et protection au ministre des Affaires étrangères. Elle espérait qu'en vertu de ses hautes fonctions, il pourrait agir efficacement, en faveur de son fils, auprès du ministère anglais, et, au besoin, ferait intervenir ses collègues. Or, ceux-ci, Villèle en tête, refusaient tout à Chateaubriand, même une « misérable place de sous-préfet » qu'il demandait pour un de ses neveux.

Et, quant au ministres anglais, ils ne pardonnaient pas à Chateaubriand l'humiliation qu'il leur avait infligée par le succès de la guerre d'Espagne.

De l'une à l'autre tribune, il y avait eu des discours opposés : là-bas, attaques violentes et personnalités insultantes de *vilains ;* ici, réponse de galant homme et salut de chevalier.

Le beau rôle, de l'aveu de tous, avait été du côté de Chateaubriand. Et le triomphe des armes françaises renouvelait et sanctionnait le triomphe oratoire.

Personne n'était moins que Chateaubriand *persona grata* auprès du *Foreign Office*. Peut-être l'était-il moins encore auprès de ses collègues.

Le « regard » fuyant et voilé dans lequel Charlotte avait lu « tout ce qu'une gracieuse politesse cherchait à lui cacher » s'explique très bien, par l'embarras de sa position, l'impuissance à laquelle il se voyait condamné, l'absolue impossibilité d'agir.

Il n'eut pas le courage de dire ce qui en était. Mais pouvait-il expliquer tout cela à une Anglaise, fût-elle Charlotte, quand nous savons à quel point il lui répugnait de révéler à ses plus intimes amis l'hostilité sourde de Villèle, — de Corbière et de la Cour à son égard.

Si valable que soit l'excuse, elle ne suffit pas à disculper l'amant de Mme de C***. La principale cause de la « froideur » qui froissa Charlotte, elle est là, dans la folie de sa passion.

Pas plus que tant d'autres femmes qui souffrirent par lui, sans cesser de l'aimer, — « tant la séduction était grande ! » — Charlotte n'eut la pensée de lui tenir rigueur. Il est vrai qu'elle n'essaya pas de le revoir : fierté d'Anglaise.

Ne lui suffisait-il pas de le revoir au plus intime de ses souvenirs, jeune, beau, mélancolique. Adolescente, elle avait bu le philtre ; elle avait subi dans un long et familier tète à tête la magie de l'Enchanteur, alors qu'il s'ignorait lui-même.

Le rève, « l'éternel rève », dura autant que sa vie, et par delà ; car elle voulut le perpétuer en associant à son culte ceux qui, venus d'elle, « prolongeraient sa vie ».

Malade, « très malade », et se sentant près de sa fin, Charlotte eut l'inspiration d'envoyer son fils aîné à l'ancien émigré : touchante manière de prouver la fidélité de son affection et de renouveler discrètement, le souhait de bonheur que contenait sa dernière lettre.

Adieu, Mylord, puissiez-vous être heureux ! c'est le vœu profondément senti, le vœu ardent de la très humble et dévouée servante de votre Seigneurie.

Chateaubriand dans ses *Mémoires :*

Aujourd'hui, après seize nouvelles années évanouies depuis mon ambassade de Londres (1822-1838), mes regards se reportent sur la fille du pays de Desdémone et de Juliette.

Elle ne compte plus dans ma mémoire que du jour où sa présence inattendue ralluma le flambeau de mes souvenirs. Nouvel Epiménide, réveillé après un long sommeil, j'attache mes regards sur un phare d'autant plus radieux que les autres sont éteints sur le rivage ; un seul excepté brillera longtemps après moi. [Madame Récamier], 1838. Un des deux beaux enfants pour lesquels Charlotte m'avait prié de m'intéresser, en 1822, vient de venir me voir à Paris ; c'est aujourd'hui le capitaine Sulton : il est marié à une jeune femme charmante, et il m'a appris que sa mère, très malade, a passé dernièrement un hiver à Londres.



L'homme des relations amicales et de la vie privée n'avait pas gagné dans les hauteurs du pouvoir. A cette date, de 1822 à 1824, « le bon enfant » de jadis ne se retrouve plus.

Que sont devenus les vieux amis ? où sont les lettres qu'il leur adressa ? Je sais bien : sa correspondance diplomati-

que, tout entière de sa main, témoigne d'une extraordinaire activité

L'excuse pourrait suffire, s'il s'agissait d'un autre homme, Mais avec lui, elle ne semble pas de saison ; que de fois, malgré ses dépêches d'ambassadeur à Londres, malgré les chapitres des *Mémoires* composés dans la ville du brouillard et du *spleen*, que de fois, et avec quelle passion, il avait écrit à Mme de Duras et à Mme Récamier pour solliciter leur influence, tantôt auprès de Villèle, tantôt auprès de Montmorency. Il voulait, à toute force, figurer au « Congrès des Rois ».

Guéneau « ne le voyait plus depuis longtemps ». — Chênedollé ne le voyait pas davantage. — Ballanche ! Chateaubriand parle de ce dernier comme d'un homme qui revient de loin : « 1823, Ballanche a dîné chez moi hier. J ai eu soin d'écarter toute conversation politique. Cela m'a fait grand plaisir de voir chez moi le vieil ami. » Le vieil ami, nous l'avons vu s'éloigner avec Mme Récamier, cœur ulcéré l'un et l'autre. — Joubert avait disparu, en 1824, flamme vacillante qui finit de s'éteindre — Fontanes était mort en 1821. Clausel continuait de le voir presque tous les jours. Il n'avait pas d'autre politique que Chateaubriand. Et cette communauté de vues avait été la sauvegarde de leur amitié.

A sa chute, les amis politiques, les ultras, font mine de l'abandonner. Avec quelle conviction et quel geste de mépris il les congédie et les rejette à Villèle : « Je fermai ma porte à quiconque m'avait trahi... »

Ce n'était pas le ministère ni les enivrements du pouvoir qui l'avaient changé.

On disait que l'encens lui était monté à la tête ; et Mme Récamier, d'Italie, le répétait à son volage ami. Sur ce mot, il se récrie :

« — Il n'est pas insensible à voir la France en cet état de considération au dehors et de prospérité au dedans, et à penser que la gloire et le bonheur de sa patrie datent [sous la Restauration] de son entrée au ministère. Mais si on lui ôte cette satisfaction d'un honnête homme, il ne lui reste qu'un profond ennui de sa place, de la lassitude de tout, du

mépris pour les hommes beaucoup augmenté, et l'envie d'aller mourir loin du bruit, en paix, et oublié dans quelque coin du monde. »

Quoiqu'il y ait précisément dans ces lignes une griserie d'encens, Chateaubriand n'y dit rien qu'à la rigueur nous ne puissions accepter, sauf le coin et l'oubli.

Et toutefois, une passion l'avait enivré plus que l'encens, passion « terrible et violente » !

Rien ne pouvait, mieux que ce roman de 1823-1824, nous révéler le Chateaubriand de la vie privée. C'est vraiment René, « le frère d'Amélie, ». Au moral, « nature molle et efféminée », faible incroyablement ; tandis que l'homme public se déploie magnifiquement, dans sa mâle énergie, qu'il soit au pouvoir ou chef d'opposition.

De par son humeur, sa complexion, ses habitudes XVIIIe siècle, il allait d'une passion à une autre, « sans s'approuver ni se blâmer le moins du monde ». — Perpétuelle inconstance qui n'est qu'un dégoût constant, disait-il dans le *Génie du Christianisme,* au chapitre *des Passions.*

Oublieux, ou dédaigneux de la vieille maxime, principe de sagesse : « Connais-toi toi-même », il disait et répétait : « Je m'ignore. » Et c'était déjà le mot de Joubert : « Il s'ignore. »

Mme de Duras dut être la première à savoir la nouvelle folie à laquelle s'abandonnait « le cher frère ». Elle lui était trop sincèrement attachée pour n'être pas attentive à ses actes ; et, d'autre part, elle était trop franche pour lui épargner les représentations et les conseils de l'amitié.

Le dirai-je ? peut-être qu'en apprenant le départ de la belle Juliette, et pour quelle cause, et malgré que cette cause l'atteignît elle aussi, elle n'aura pu réprimer un premier mouvement de secrète satisfaction.

C'était au tour de la rivale à savourer l'amertume de telles larmes. Plaisir de vengeance vite désavoué par l'âme si noble et si belle que la piété épurait au feu de la souffrance.

Mme de Duras se dévoua plus que jamais au « cher frère ». Tout en déplorant les faiblesses de l'homme privé, elle applau-

dit aux succès de l'homme d'Etat. Et, après sa disgrâce, elle fit tout au monde pour l'arracher à la polémique enragée qui le perdait sans retour, croyait-on, pour l'appliquer à l'histoire qu'il aurait si bien racontée, même pour le réconcilier avec Villèle qui « ne pouvait gouverner sans lui ».

Mme de Chateaubriand aussi resta auprès de l'infidèle époux, au poste du devoir, en dépit de tout ce qu'elle apprenait, soupçonnait ou voyait.

On lui a reproché de n'avoir pas su captiver l'inquiet et inexplicable René.

Nommez la femme qui eût fait cette merveille. Nulle des adoratrices de Chateaubriand, l'élite de la noblesse française, n'aurait eu ce pouvoir. Ni Mme de Beaumont, témoin Mme de Custine ; ni la « reine des roses », témoin Mme de Noailles ; ni « l'enchanteresse » de Méréville, témoin Mme de Béranger et Mme de Cossé, et l'*Adrienne*, au dire de Mme de la Tour-du-Pin (lettre inédite) qui parle même d'un sérail ; ni Mme Récamier, témoin Mme de C*** ; ni Mme de C***, témoin Mme Hamelin et les autres ; ni aucune mortelle, à aucune époque de sa longue vie.

Cœur dévoré d'ennui, il se tournait et se retournait, avec l'agitation et l'impatience d'un malade qui ne tient pas en place et ne peut trouver de repos. Vrai malade, victime du spleen.

On peut se demander si l'être ainsi rongé du spleen, voué de naissance au changement et prédisposé aux crises sentimentales, était appelé à la stabilité du mariage.

La question aurait dû se poser avant de l'engager dans le lien sacré. Et l'on s'était hâté de le marier tout jeune, presque malgré lui.

Les hommes de ma sorte se doivent-ils marier ? La vérité de leur nature est une vérité de chimère, de misères et d'isolement, qui n'est pas assez sainte pour les autels de la famille. L'être de cette espèce est comme Adam, créé avant la formation de la femme. Il ne trouvait point l'aide qui lui fût semblable : *non inveniebatur adjutor similis ejus* (1).

1. Fragment inédit, publié par M. Victor Giraud : dans *Chateaubriand. Etudes littéraires.*

Ce qu'il faut ajouter, c'est que Mme de Chateaubriand fut malade presque toujours. La bonté compatissante de son mari, ses soins délicats, son dévouement inlassable, la jetaient dans une admiration pleine d'attendrissement. S'il ne fut pas un modèle d'époux, au moins fut-il, pour sa frêle et douloureuse compagne, une perfection d'ami.

« Le bon chat est à la messe » écrivait-elle à Joubert, qui avait reçu toutes ses confidences ; « j'ai peur quelquefois de le voir s'envoler vers le ciel [comme un ange] ; car, à la vérité, il est trop parfait pour habiter cette mauvaise terre. Quels soins il m'a prodigués pendant ma maladie ! quelle patience ! quelle bonté ! »

Le joli mot enthousiaste, que traverse manifestement un sourire où il y a de l'ironie un peu, et du pardon beaucoup, et de l'amour infiniment, s'appliquerait aux quarante-trois années de leur vie commune. « Mme de Chateaubriand est malade... Je reste auprès de ma pauvre malade... Je soigne Mme de Chateaubriand » ; ces phrases, et telles autres, reviennent dans la correspondance de Chateaubriand comme une sorte de refrain. Quand ils étaient séparés par quelque voyage de l'un ou de l'autre, il lui écrivait tous les jours ; et ses lettres ou billets étaient de toute amabilité : « Ma chère petite, lui disait-il... j'ai travaillé pour que nous soyons riches comme des puits ; fais bombance et n'économise pas sur les dîners. Ta longue lettre d'hier m'a fait rire au milieu de mes bois [Versailles]. »

Elle, de son côté, exerça sur son mari une influence politique dont je ne sache pas que personne ait parlé, et qu'il faudra bien quelque jour étudier. Cette influence sur la tendance de ses écrits et sur ses déterminations les plus graves fut constante et très grande ; d'aucuns seront portés à la trouver excessive ; mais nul ne s'avisera de la contester, pas plus que sa collaboration aux *Mémoires d'Outre-tombe*.

Une seule lettre suffira pour montrer que, dès 1815, les ambitions de Chateaubriand étaient stimulées, voire suggérées et, pour ainsi dire, commandées par la compagne de sa vie.

[Orléans, août] 1815.

... Enfin, tu es contente... Ils sont désolés que je sois pair, parce qu'ils ne peuvent plus m'élire. Aurais-tu voulu que je fisse des récits dans tous les journaux ? On aurait dit que je me faisais donner des éloges, que j'étais l'auteur des articles...

Au nom du ciel, tenons-nous en là, et ne demandons plus rien. Nous réglerons seulement notre ambition de fortune et nous l'obtiendrons très facilement...

Je t'embrasse... tu vois que je t'écris exactement... Fais faire mon habit de pair, pour que je l'aie en arrivant. Tâche que les fleurs de lys ne soient pas trop mesquines (1).

Si quelque lecteur, ami rigoureux de la logique, demandait comment Chateaubriand, apologiste, mettait d'accord sa foi de chrétien avec l'infidélité de ses actes, je le prierais de se reporter à la réponse qui se trouve dans les *Annales Romantiques* de 1904.

Il s'accusait humblement et publiquement de ses « faiblesses » et de ses « misères ».

Il n'essayait pas, comme d'autres illustres, de glorifier, ou de légitimer, et pas même d'excuser ses « erreurs ».

Il se demandait avec angoisse si ses passions « ne jetaient pas une ombre sur sa foi ». — Et de fait, elles ont diminué son autorité morale ; elles ont fourni prétexte aux pires insinuations de Sainte-Beuve et de ses émules.

Il invoquait à son profit l'article du *Credo* : « Je crois... la rémission des péchés, »

Il disait : « Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ. Votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme. »

La vraie confession, agenouillée et secrète, celle-là, devait venir plus tard, bien tard, et cependant dix ans avant sa mort ; — la confession qui purifie, redresse et fortifie, parce qu'elle suppose, avec la grâce divine, le regret des fautes commises et le ferme propos de n'y plus retomber.

*
* *

1. Lettre publiée dans les *Débats* du 1er mai 1907 par M. de Loménie, en supplément à sa très belle étude : *Trois années de la vie de Chateaubriand*, 1814-1816.

Victor Hugo à vingt ans

(*Suite*)

Enfin, en avril 1825, le projet si longtemps caressé d'un voyage à Blois put être mis à exécution.

Victor Hugo et sa femme qui nourrissait Léopoldine prirent la malle-poste et arrivèrent à Blois, au matin, par la rive gauche.

Près de quarante ans plus tard, remerciant de son album, les *Rues et Maisons du vieux Blois*, le dessinateur Queyroy (1), Hugo vieilli adressait, de Guernesey, cette jolie lettre à l'artiste.

Ce n'est plus la prose un peu flottante et souvent impersonnelle des lettres au général. Si les cheveux du poète avaient blanchi, son verbe avait, depuis des années, pris son ampleur et adopté sa formule définitive.

Ce sont là de très belles pages, où, magnifiquement, Victor Hugo évoque son arrivée à Blois, son père et son jardin, et, s'éveillant au bord du fleuve, la ville tout entière, désuète mais pleine de grâce, avec son château, ses vieilles maisons et tous ces souvenirs qui sont le passé.

Hauteville-House, 17 avril 1864.

Monsieur, je vous remercie. Vous venez de me faire revivre dans

1. — Outre les *Rues et maisons du vieux Blois*, on doit au dessinateur Armand Queyroy, qui a été longtemps conservateur du Musée de Moulins, un certain nombre d'eaux-fortes sur Vendôme et la plupart des portraits qui servent de frontispice à chacun des volumes composant la *Galerie des Hommes illustres du Vendômois*.

le passé. Le 17 avril 1825, il y a trente-neuf ans aujourd'hui même, (laissez-moi noter cette petite coïncidence intéressante pour moi), j'arrivais à Blois. C'était le matin. Je venais de Paris. J'avais passé la nuit en malle-poste, et que faire en malle-poste ? J'avais fait la ballade des *Deux Archers* (1 *bis*) ; puis, les derniers vers achevés, comme le jour ne paraissait pas encore, tout en regardant à la lueur de la lanterne passer à chaque instant des deux côtés de la voiture des troupes de bœufs de l'Orléanais descendant vers Paris, je m'étais endormi. La voix du conducteur me réveilla. — Voilà Blois ! me cria-t-il. J'ouvris les yeux et je vis mille fenêtres à la fois, un entassement irrégulier et confus de maisons, des clochers, un château, et sur la colline un couronnement de grands arbres et une rangée de façades aiguës à pignons de pierre au bord de l'eau, toute une vieille ville en amphithéâtre capricieusement répandue, sur les saillies d'un plan incliné, et, à cela près que l'océan est plus large que la Loire et n'a pas de pont qui mène à l'autre rive, presque pareille à cette ville de Guernesey que j'habite aujourd'hui. Le soleil se levait sur Blois.

Un quart d'heure après, j'étais rue du Foix, n° 73. Je frappais à une petite porte donnant sur un jardin : un homme qui travaillait au jardin venait m'ouvrir. C'était mon père.

Le soir, mon père me mena sur le monticule qui dominait sa maison et où est l'arbre de Gaston (2) ; je revis d'en haut la ville que j'avais vue d'en bas ; l'aspect, autre, était, quoique sévère, plus charmant encore. La ville, le matin, m'avait semblé avoir le gracieux désordre et presque la surprise du réveil ; le soir avait calmé les lignes. Bien qu'il fît encore jour, le soleil venant à peine de se coucher, il y avait un commencement de mélancolie ; l'estampe du crépuscule émoussait les pointes des toits ; de rares scintillements de chandelles remplaçaient l'éblouissante diffusion de l'aurore sur les vitres ; les profils des choses subissaient la transformation mystérieuse du soir ; les roideurs perdaient ; les courbes gagnaient ; il y avait plus de coudes et moins d'angles. Je regardais avec émotion, presque attendri par cette nature. Le ciel avait un vague souffle d'été.

La ville m'apparaissait non plus comme le matin, gaie et ravissante, pêle-mêle, mais harmonieuse ; elle était coupée en compartiments d'une belle masse, se faisant équilibre ; les plans reculaient,

1 *bis*. Ballade VIII ; dédiée à Louis Boulanger.
2. La Butte des Capucins.

les étages se superposaient avec à-propos et tranquillité. La cathédrale, l'évêché, l'église noire de Saint-Nicolas, (1), le château, autant citadelle que palais, les ravins mêlés à la ville, les montées et les descentes où les maisons tantôt grimpent, tantôt dégringolent, le pont avec son obélisque, la belle Loire serpentant, les bandes rectilignes de peupliers, à l'extrême horizon, Chambord indistinct avec sa futaie de tourelles, les forêts où s'enfonce l'antique voie dite « ponts romains » (2) marquant l'ancien lit de la Loire, tout cet ensemble était grand et doux. Et puis mon père aimait cette ville.

Vous me la rendez aujourd'hui.

Grâce à vous, je suis à Blois. Vos vingt eaux-fortes montrent la ville intime, non la ville des palais et églises, mais la ville des maisons. Avec vous, on est dans la rue ; avec vous on entre dans la masure ; et telle de ces bâtisses décrépites, comme les logis en bois sculpté de la rue Saint-Lubin (3), comme l'hôtel Denis-Dupont (4), avec sa lanterne d'escalier à baies obliques suivant le mouvement de la vis de Saint-Gilles, comme la maison de la rue Haute, comme l'arcade surbaissée de la rue Pierre-de-Blois étale toute la fantaisie gothique, ou toutes les grâces de la Renaissance, augmentées de la poésie du délabrement. Etre une masure, cela n'empêche pas d'être un bijou Une vieille femme qui a du cœur et de l'esprit, rien n'est plus charmant. Beaucoup des exquises maisons dessinées par vous sont cette vieille femme-là. On fait avec bonheur leur connaissance. On les revoit avec joie, quand on est, comme moi, leur vieil ami. Que de choses elles ont à vous dire, et quel délicieux rabâchage du passé ! Par exemple, regardez cette fine et délicate maison de la rue des Orfèvres, il semble que ce soit un tête-à-tête. On est en bonne fortune avec toute cette élégance. Vous nous faites tout reconnaître, tant vos eaux-fortes sont des portraits. C'est la fidélité photographique, avec la liberté du grand art. Votre rue Chemonton est un chef-d'œuvre. J'ai monté, en même temps que ces bons paysans, de Sologne peints

1. Ancienne église de l'abbaye bénédictine de Saint-Laumer.

2. Les « ponts châtrés », vulgairement appelés « ponts chartrains ».

3. Vieille rue de Blois, bien connue des touristes pour ses maisons du xv[e] siècle. L'une d'elles, dont il existe un curieux dessin par Victor Hugo, aurait été habitée par Marion Delorme.

4. Denys Dupont, — Pontanus — avocat et célèbre jurisconsulte blaisois ; l'un des principaux auteurs de la Coutume de Blois et son commentateur. (Blois, Angelier, 1556 ; Paris, Billaine, 1677.)

par vous, les grands degrés du château. La maison à statuettes de la rue Pierre-de-Blois est comparable à la précieuse maison des musiciens de Woymouth. Je retrouve tout.

Voici la Tour-d'Argent (1), voici le haut pignon sombre, coin des rues des Violettes et de Saint-Lubin, voici l'hôtel de Guise, voici l'hôtel de Cheverny (2), voici l'hôtel Sardin (3) avec ses voûtes en anses de panier, voici l'hôtel d'Alluye (4) avec ses galantes arcades du temps de Charles VIII, voici les degrés de Saint-Louis qui mènent à le cathédrale, voici la rue du Sermon, et au fond la silhouette presque romane de Saint-Nicolas ; voici la jolie tourelle à pans coupés dite Oratoire (5) de la reine Anne. C'est derrière cette tourelle qu'était le jardin où Louis XII, goutteux, se promenait sur son petit mulet.

Ce Louis XII a, comme Henry IV, des côtés aimables. Il fit beaucoup de sottises, mais c'était un roi-bonhomme. Il jetait au Rhône les procédures commencées contre les Vaudois. Il était digne d'avoir pour fille cette vaillante huguenote astrologue, Renée de Bretagne, si intrépide devant la Saint-Barthélémy et si fière à Montargis. Jeune, il avait passé trois ans à la tour de Bourges, et il avait tâté de la cage de fer. Cela qui aurait rendu un autre méchant, le fit débonnaire.

1. Ancien atelier monétaire des comtes de Blois formant aujourd'hui le coin des rues des Trois-Clefs et de la Serrurerie.

2. Hôtel à Blois de la famille Hurault (Hurault de Cheverny, de Saint-Denis et de Vibraye), ou « Petit Louvre », rue Saint-Martin.

3. Scipion Sardini, financier lucquois amené en France par Catherine de Médicis qui lui fit épouser Isabelle de Limeuil. La rapidité de sa fortune lui valut cette épigramme de ses contemporains :

Qui modo Sardinii jam nunc sunt grandia cete ;
Sic alit italicos Gallia pisciculos.

En dehors de l'hôtel du 7 de la rue du Puits-Châtel à Blois, Sardini possédait, à Paris, un hôtel dans le quartier Mouffetard, auquel M. Anatole de Montaiglon a consacré deux articles intéressants : *L'hôtel de Scipion Sardini et ses médaillons en terre cuite* (*Les Beaux-Arts*, tome I, 1869, pp. 161-166 ; 197-202) ; (*Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, année 1857, pp. 97-101 ; cette communication a été réimprimée dans la *Revue universelle des Arts*, tome V, 1857, pp. 461-463).

M. Edouard Drumont a d'autre part tracé une jolie silhouette du personnage dans la première série de *Mon vieux Paris : Un Financier du XVI[e] siècle* (Réimpression Flammarion, S. D., in-12, pp. 207-247).

4. Ancien hôtel, rue Saint-Honoré ainsi que l'hôtel Denys Dupont, de Florimond Robert et, baron d'Alluye (1533-1569).

5. Pavillon situé dans les anciens jardins bas du château et y faisant face, souvent improprement appelé « Bains de Catherine ».

Anne de Bretagne s'y était retirée durant l'excommunication de Louis XII.

Il entra à Gênes, vainqueur, avec une ruche d'abeilles dorée sur sa cotte d'armes et cette devise : *Non utitur aculeo*. A Aignadel, à un courtisan qui disait : *Vous vous exposez, sire*, il répondait : *Mettez-vous derrière moi*. C'est lui aussi qui disait : *Bon roi, roi avare. J'aime mieux être ridicule aux courtisans que lourd au peuple*. Il disait : *La plus laide bête à voir passer, c'est un procureur portant ses sacs*. Il haïssait les juges désireux de condamner et faisant effort pour agrandir la faute et envelopper l'accusé. *Ils sont*, disait-il, *comme les savetiers qui allongent le cuir en tirant dessus avec leurs dents*. Il mourut de trop aimer sa femme, comme plus tard François II, doucement tués l'un et l'autre par une Marie. Cette noce fut courte. Le 1er janvier 1515, après quatre-vingt-trois jours ou plutôt quatre-vingt-trois nuits de mariage, Louis XII expira, et comme c'était le jour de l'an, il dit à sa femme : *Mignonne, je vous donne ma mort pour vos étrennes*. Elle accepta de moitié avec le duc de Brandon.

L'autre fantôme qui domine Blois est aussi haïssable que Louis XII est sympathique. C'est ce Gaston, Bourbon coupé de Médicis. Florentin du XVIe siècle, lâche, perfide spirituel, disant de l'arrestation de Longueville, de Conti et de Condé : *Beau coup de filet prendre à la fois un renard, un singe et un lion!* Curieux artiste, collectionneur, épris de médailles, de filigranes et de bombonnières, passant sa matinée à admirer le couvercle d'une boîte en ivoire, pendant qu'on coupait la tête à quelqu'un de ses amis, trahi par lui.

Toutes ces figures, et Henri III, et le duc de Guise, et d'autres, y compris ce Pierre-de-Blois (1), qui a pour gloire d'avoir prononcé le premier le mot *transsubstantiation*, je les ai revues, Monsieur, dans la confuse évocation de l'histoire, en feuilletant votre précieux recueil. Votre fontaine de Louis XII m'a arrêté longtemps. Vous l'avez reproduite comme je l'ai vue, toute vieille, toute jeune, charmante. C'est une de vos meilleures planches. Je crois bien que la *Rouennerie en gros*, constatée par vous, vis-à-vis

1. Pierre de Blois, né dans le faubourg de Vienne, vers 1130. Après avoir étudié le droit à Bologne et la théologie à Paris, fut tour à tour, en Angleterre, où il mourut en disgrâce vers 1200, secrétaire et confident de Henri II Plantagenet et chancelier de l'archevêque de Cantorbéry, qui lui conféra l'archidiaconé de Bath.

Les lettres qu'il a laissées sont pleines de jugements satiriques et violents sur ses contemporains.

l'hôtel d'Amboise, était déjà là de mon temps (1). Vous avez un talent vrai et fin, le coup d'œil qui saisit, le style, la touche ferme, agile et forte, beaucoup de naïveté, et ce don rare de la lumière dans l'ombre. Ce qui me frappe et me charme dans vos eaux-fortes, c'est le grand jour, la gaieté, l'aspect souriant, cette joie du commencement, qui est toute la grâce du matin. Des planches semblent baignées d'aurore. C'est bien là Blois, mon Blois à moi, ma ville lumineuse. Car la première impression de l'arrivée m'est restée. Blois est pour moi radieux. Je ne vois Blois que dans le soleil levant. Ce sont là des effets de jeunesse et de patrie.

Je me suis laissé aller à causer longuement avec vous Monsieur, parce que vous m'avez fait plaisir. Vous m'avez pris par mon faible, vous avez touché le coin sacré des souvenirs. J'ai quelquefois de la tristesse amère, vous m'avez donné de la tristesse douce. Être doucement triste, c'est là le plaisir. Je vous en suis reconnaissant. Je suis heureux qu'elle soit bien conservée, si peu défaite, et si pareille encore à ce que je l'ai vue il y a quarante ans, cette ville à laquelle m'attache cet invisible écheveau des fils de l'âme, impossible à rompre, ce Blois qui m'a vu adolescent, ce Blois où les rues me connaissent, où une maison m'a aimé, et où je viens de me promener en votre compagnie, cherchant les cheveux blancs de mon père et trouvant les miens.

Je vous serre la main, Monsieur.

VICTOR HUGO

Publiée d'abord dans la *Gazette des Beaux-Arts* (2) et souvent reproduite depuis, cette lettre fixe au 17 avril 1825 l'arrivée de Victor Hugo à Blois.

Le commissionnaire essoufflé remettant au poète « la grande lettre cachetée de rouge qui venait d'arriver chez lui et que son beau-père lui envoyait en toute hâte » de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (3) risque donc fort d'appartenir à la légende.

C'est dommage, car nous y perdons cette jolie scène :

« A Blois, le général était à la descente de la voiture. Victor

1. Une plaque de cuivre gravé a ramené cette inscription à des proportions plus modestes.
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1864.
3. Tome II, p. 83.

Hugo, sachant le plaisir qu'il ferait à son père, lui tendit aussitôt son brevet et lui dit :

— Tiens, ceci est pour toi.

« Le général, charmé en effet, garda le brevet et, en échange détacha de sa boutonnière son ruban rouge (1) qu'il mit à celle de son fils. » (2).

Le 29 avril seulement, en effet, le *Moniteur* annonçait la distinction dont Lamartine et Victor Hugo venaient d'être l'objet :

« Le Roi vient de nommer MM. Alphonse de Lamartine et Victor Hugo, chevaliers de la Légion d'honneur » (3) ; et, le 12 mai suivant, le nouveau chevalier n'avait encore ni croix, ni papiers (4).

Ce Roi qui, par ordonnance spéciale, venait de décorer deux poètes, n'était plus Louis XVIII, mort le 16 septembre 1824, à 4 heures du matin, mais le comte d'Artois, devenu Charles X.

Non content d'accorder à Victor Hugo l'étoile, au centre de laquelle, un Henri IV barbu avait remplacé le masque consulaire, le Roi l'invitait à son sacre.

Cette « marque d'honneur » était bien due au chantre, alors si fidèle, des Bourbons. Il y fut très sensible, et les lettres qu'il écrivit alors de Blois témoignent du plaisir qu'il en ressentit.

La *Correspondance* de Victor Hugo nous en fournit le texte. Il complète heureusement celui dont la Bibliothèque de Blois conserve les originaux.

Dès le 27 avril, aussitôt ces importantes nouvelles reçues, Victor écrit à Soulié, au bon Soulié, non pas l'auteur du *Lion Amoureux* (5), mais Augustin Soulié, le rédacteur à la *Quotidienne*.

1. Le général était officier de la Légion d'honneur du 14 février 1815.
2. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tome II, p. 83.
3. *Moniteur Universel*, n° 119, vendredi 29 avril 1825, partie non officielle.
4. Lettre écrite de la Miltière à M. Foucher, le 12 mai 1825.
5. Jean-Baptiste-Augustin Soulié, né à Castres en 1780, mort à Paris en 1845. Après avoir fondé et dirigé à Bordeaux : le *Mémorial bordelais*, la

Le poète ne cache ni sa joie, ni sa reconnaissance pour ses protecteurs.

A Monsieur J.-B. Soulié, hôtel de Hollande,
rue Neuve-des-Bons-Enfants, à Paris.

Blois, 27 avril 1825, matin.

Savez-vous, mon bon Soulié, que les grâces royales pleuvent sur moi, au moment où je viens à Blois me faire hermite ? Le Roi me nomme chevalier de la Légion d'honneur, et me fait l'insigne honneur de m'inviter à son sacre. Vous allez vous réjouir, vous qui m'aimez, et je vous assure que le plaisir que cette nouvelle vous fera augmente beaucoup ma propre satisfaction. Il y a entre nous une telle fraternité de sentiments et d'opinions, qu'il me semble que ma croix est la vôtre, comme la vôtre serait la mienne.

Ce qui accroît beaucoup le prix de cette croix à mes yeux, c'est que je l'obtiens avec Lamartine, par ordonnance spéciale qui ne nomme que nous deux, attendu, a dit le Roi, qu'il s'agit de réparer une omission. Ces deux décorations ne comptent pas dans le nombre donné au sacre.

Ce qui ajoute aussi un grand charme à mon voyage de Reims, c'est l'espérance de le faire avec notre Charles Nodier (1), auquel j'ai écrit hier, pour qu'il s'arrange de manière à m'avoir pour compagnon. Je dois ajouter à tout ceci que M. de La Rochefoucauld a été charmant, dans cette circonstance, pour Lamartine et moi. Il est impossible de s'effacer plus complètement pour laisser au Roi toute la reconnaissance, de mettre plus de grâce et de délicatesse dans ses rapports avec nous. C'est à lui que nous devons nos croix et c'est lui qui nous remercie. Je dois cette justice haute et entière à un homme qui ne l'obtient pas toujours (2).

Ruche d'Aquitaine et la *Ruche politique*, il vint, en 1820, se fixer à Paris, où il collabora activement à la *Quotidienne*.

Nommé conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal il a laissé une édition assez estimée des *Poésies de Charles d'Orléans*.

1. L'article de Charles Nodier dans la *Quotidienne* sur *Han d'Islande*, avait, deux ans plus tôt, mis les deux écrivains en rapport et leurs relations n'avaient point tardé à tourner à l'intimité.

2. Le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld. Son passage à la direction des Beaux-Arts fut marqué par l'allongement momentané qu'il fit subir, à l'Opéra, aux jupes des danseuses et par la feuille de vigne en papier dont il gratifia, au Louvre, la nudité des statues.

Il fut, d'ailleurs, l'objet de mystifications sans nombre auxquelles le *Mercure de France* ne fut pas étranger.

Je vais donc vous revoir, cher ami, et il me faut cette espérance pour apporter quelque adoucissement au chagrin de quitter mon Adèle pour la première fois. Dites tout cela à ceux de nos bons amis auxquels je n'aurai pas le temps d'écrire.

Votre canif est beau et excellent ; votre dessin est d'une bizarrerie charmante. Merci mille fois, et merci surtout de votre franche et tendre amitié.

Personne ne vous aime plus que moi.

VICTOR (1)

Le lendemain c'est le tour d'Alfred de Vigny, « Vigny qu'on avait oublié dans cette cérémonie malgré ses titres de noblesse et les autres » (2), et, à la satisfaction du jeune légionnaire se mêlent de jolies notes sur Blois.

A Monsieur le comte Alfred de Vigny,
rue Richepanse, Paris.

Blois, 28 avril 1825.

Il ne faut pas, cher Alfred, que vous appreniez d'un autre que moi les faveurs inattendues qui sont venues me chercher dans la retraite de mon père. Le Roi me donne la croix et m'invite à son sacre. Réjouissez-vous, vous qui m'aimez, de cette nouvelle ; car je repasserai à Paris en allant à Reims, et je vous embrasserai.

Je compte faire le voyage avec notre Nodier, auquel je viens d'écrire. Vous nous manquerez.

Tous les honneurs, du reste, portent leur épine avec eux. Ce voyage me force à quitter pour quinze éternels jours cette Adèle que j'aime comme vous aimez votre Lydia (3), et il me semble que cette première séparation va me couper en deux.

Vous me plaindrez, mon ami, car vous aimez comme moi.

1. VICTOR-HUGO : *Correspondance*, 1815-1835, pp. 219-220.

2. LÉON SÉCHÉ : *Alfred de Vigny et son temps*, p. 113.

« Il est vrai que ce fils de royalistes, cet officier de la garde royale, n'avait été inspiré ni par la mort du duc de Berry, ni par celle de Louis XVIII, ni par la naissance du duc de Bordeaux. Un jour, trente ans plus tard, on lui demanda de faire une poésie sur la naissance du prince impérial. Il répondit qu'il n'avait jamais su faire ces choses-là. » (*Ibid.*, en note.)

3. Miss Lydia de Bunbury, que le poète avait rencontrée en 1824, à Pau, où il était en garnison et où il l'avait épousée le 3 février 1825.

Je suis ici, en attendant mon nouveau départ, dans la plus délicieuse ville qu'on puisse voir. Les rues et les maisons sont noires et laides, mais tout cela est jeté pour le plaisir des yeux sur les deux rives de cette belle Loire ; d'un côté un amphithéâtre de jardins et de ruines, de l'autre une plaine inondée de verdure. A chaque pas un souvenir.

La maison de mon père est en pierres de taille blanches, avec des contre-vents verts comme ceux que rêvait J.-J. Rousseau : elle est entre deux jardins charmants, au pied d'un coteau, entre l'arbre de Gaston et les clochers de Saint-Nicolas. L'un de ces clochers n'a point été achevé et tombe en ruine (1). Le temps le démolit avant que l'homme l'ait bâti.

Voilà tout ce que je vais quitter pour quinze jours, et mon vieux et excellent père et ma bien-aimée femme par-dessus tout. Mais je vous reverrai un instant, et il y a tant de consolations dans la vue d'un ami.

Adieu, cher Alfred, mille hommages à votre chère Lydia. Avez-vous terminé votre formidable *Enfer* ? (2) C'est une page de Dante, c'est un tableau de Michel-Ange, le triple génie.

Embrassez bien pour moi Emile (3), Soumet (4), Jules (5), Guiraud (6), et d'Hendicourt et tous nos amis, auxquels j'écrirai dès que j'aurai quelque loisir.

VICTOR

1. Restauré une première fois sous le règne de Louis-Philippe, ce clocher a été complètement refait ces dernières années.

2. Il faut comprendre, sans doute, votre *Satan*.

3. Emile Deschamps, né à Bourges en 1791, mort à Versailles en 1871. L'un des premiers adeptes du Romantisme, avait été le collaborateur à la *Muse française* de Victor Hugo dont il demeura l'ami.

4. Alexandre Soumet, né à Castelnaudary en 1788, mort à Paris en 1845. Favorable à la nouvelle école, n'osa en appliquer que timidement les principes. Auteur dramatique de second ordre, il a émaillé, cependant, son œuvre de beaux vers et son poème de la *Divine Epopée* témoigne d'un intéressant effort. Victor Hugo, dont il avait encouragé les tout premiers débuts, le fait à tort dans *Victor Hugo raconté*, figurer comme témoin de son mariage, à la place d'Alfred de Vigny.

5. Jules Lefèvre (1797-1857). Lié d'amitié avec Soumet, entra dans le mouvement romantique et publia des vers où se ressentait fort l'influence de Byron. L'imita en allant combattre pour la liberté de la Pologne. Fait prisonnier par les Autrichiens, devait plus tard devenir bibliothécaire du prince Louis-Napoléon, puis de l'Elysée et des Tuileries.

6. Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre Guiraud (1788-1847), l'un des fondateurs avec Alexandre Soumet et Emile Deschamps de la *Muse française*. Fréquentait les mêmes salons littéraires, en particulier celui de M[me] Ancelot,

Je suis encore ici pour trois semaines. Vous m'écrirez vite, n'est-ce pas ?

Mille respects de ma part à Madame votre mère (1).

Rues et maisons noires et laides, « tout cela est jeté pour le plaisir des yeux ». Voilà, s'il en était besoin, de quoi faire pardonner au poète les deux vers connus du comte de Gassé.

« Regardez. — Tout est laid, tout est vieux, tout est mal.
Ces clochers même ont l'air gauche et provincial (2). »

Mais Victor Hugo a assez magnifié Blois d'autre part, et les clochers même de Saint-Nicolas, pour que cette boutade ne puisse inspirer autre chose qu'un sourire.

Son séjour touchait, d'ailleurs, à sa fin. Le 7 mai, après avoir recommandé au baron d'Eckstein (3) le *Résumé de l'Histoire de Russie* du pauvre Alphonse Rabbe, il écrivait, encore de Blois, cette lettre jolie et intéressante à Adolphe de Saint-Valry (4).

C'était à la veille du départ.

A Adolphe de Saint-Valry.

Blois, 7 mai 1825.

Oui, mon ami, de cette ville historique et pittoresque, je tournerai bien souvent mes regards vers Paris et Montfort, et le château

où il récitait volontiers les pièces qui ont formé les *Elégies savoyardes* (1823) vendues au profit de l'œuvre des petits Savoyards, et ses *Poèmes et chants élégiaques*.

1. Victor Hugo : *Correspondance*, 1815-1835, pp. 221-222.

2. *Marion Delorme* acte II, scène I.

3. Ferdinand d'Eckstein, né à Altona en 1790, mort à Paris en 1861. Après avoir servi contre la France, suivit Louis XVIII et s'attacha à sa fortune. Successivement commissaire central à Marseille, inspecteur général au ministère de la police, historiographe à celui des Affaires étrangères et enfin créé baron, il devait en 1826 fonder le *Catholique*.

Rendu à la vie privée par la révolution de juillet, le baron d'Eckstein, a exprimé, non sans talent, dans nombre d'ouvrages son loyalisme.

4. Adolphe de Saint-Valry, l'un des amis de jeunesse de Victor Hugo, et son hôte à Montfort-l'Amaury, où une lettre du poète à Alfred de Vigny lui fait, en 1821, faire « ses Pâques à Montfort ». (*Correspondance*, p. 15).

de Blois ne me fera point oublier Saint-Laurent. J'ai passé là en août 1821, des moments bien doux et votre excellente mère m'y a fait presque oublier pendant huit jours l'admirable mère que je venais de perdre.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez. Je suis charmé que le bon Jules Lefèvre vous doive la vente de son *Clocher de Saint-Marc*. C'est un homme d'un vrai talent, et il ne manque à ce talent qu'un succès.

Rien de tout cela ne vous manque à vous, mon cher ami, et vous avez tort de désespérer de vous-même ; il faut que votre poème se vende, et il se vendra. Entre le talent et le public, le traité est bientôt fait.

On me dit ici que l'on dit là-bas que j'ai fait abjuration de mes *hérésies littéraires*, comme notre grand poëte Soumet. Démentez le fait bien haut partout où vous serez, vous me rendrez service.

J'ai visité hier Chambord. Vous ne pouvez vous figurer comme c'est singulièrement beau. Toutes les magies, toutes les poésies, toutes les *folies* mêmes sont représentées dans l'admirable bizarrerie de ce palais de fées et de chevaliers. J'ai gravé mon nom sur le faîte de la plus haute tourelle (1) ; j'ai emporté un peu de pierre et de mousse de ce sommet, et un morceau de châssis de la croisée sur laquelle François Ier a inscrit les deux vers :

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie

Ces deux reliques me sont précieuses.

Adieu, mon ami, vous savez que le roi m'invite à son sacre. Je serai à Paris vers le 29, et je vous embrasserai.

L'amitié d'un homme comme vous est douce et inappréciable.

VICTOR (2)

Le lendemain ou le surlendemain, le général emmenait ses hôtes passer quelques jours à la Miltière, la propriété qu'il

1. Marie-Caroline, duchesse de Berry devait suivre ce mauvais exemple, le 18 juin 1828, lors de sa visite à Chambord. (*Relation du voyage de S. A. R. Madame, Duchesse de Berry, dans la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Vendée, et le Midi de la France en 1828* ; par M. le vicomte WALSH. (Paris, Hivert, 1829, tome I, p. 24.)

2. VICTOR HUGO : *Correspondance*, 1815-1835, pp. 48-49.

possédait en Sologne (1), d'où, après avoir écrit de façon plaisante à son jeune beau-frère, Paul Foucher (2), le 9 ou le 10 mai, il adressait, le 12, cette lettre plus sérieuse à son beau-père.

Il ne s'agit pas dans celle-ci de baccalauréat ou des jeux du soleil à travers le lierre tapissant « une salle de verdure attenante à la Miltière ».

Le sacre approche, Victor n'a reçu encore ni sa croix de la Légion d'honneur, ni les papiers la concernant. Il craint « de ne pouvoir porter la décoration au sacre, ce qui serait inconvenant ». Il prie son beau-père de vouloir bien passer à la chancellerie pour stimuler un peu l'apathie des bureaux.

Puis, ce sont les 350 francs demandés à Reims pour une chambre, — la province est sans pitié quand elle a occasion d'écorcher quelques Parisiens, — et si ce n'est tout à fait le chapitre des chapeaux, c'est tout au moins celui du tailleur et de chapelier. Du protocole presque.

(à suivre)

Pierre Dufay

Conservateur de la Bibliothèque de Blois.

1. Par acte passé devant Me Pardessus, notaire à Blois, le 12 décembre 1823, le général Hugo, avait acquis au prix de 31.000 francs cette petite propriété située communes de Pruniers et de Lassay (Loir-et-Cher), avec la locature de Laudinière. « Elle consistait d'après l'acte, en : maison de maître, grange, cénacles, un enclos appelé le parc de la Miltière, distribué en jardin anglais et entouré de fossés, contenant environ 5 hectares de terre, prés et taillis. » (L. B.)

2. *Correspondance*, pp. 50-51.

Né en 1818 et mort en 1875, Paul-Henri Foucher devait être en 1828 le collaborateur de son beau-frère dans le drame d'*Amy Robsart*. Drames, opéras, ballets, romans, chroniques, Paul Foucher a un peu affronté tous les genres et l'on ne doit pas oublier ses intéressantes correspondances parisiennes adressées à l'*Indépendance belge*.

VARIA

I

Le monument de Juste Olivier à Gryon

En attendant qu'on lui érige à Lausanne un monument digne de lui, les amis de Juste Olivier ont voulu fêter le centenaire de sa naissance et ont détaché, en son honneur de la montagne de Solalex, un bloc énorme qu'ils ont roulé jusqu'à Gryon où s'écoula la fin de sa vie. Sur ce bloc, dressé au milieu du village, on a encastré un médaillon de bronze du sculpteur Raphaël Lugeon, donnant en haut-relief les figures de Juste et Caroline Olivier, sa femme, avec cette inscription : *A Juste et Caroline Olivier, leurs admirateurs et le peuple Vaudois.*

La cérémonie d'inauguration, qui a eu lieu le 3 août dernier, avait attiré une foule considérable à Gryon : Elle était présidée par M. Decoppet, chef du département de l'Instruction publique et des Cultes qui prononça un beau discours. Elle fut suivie d'un pique-nique populaire au-dessus du village, place du Stand, où M. Charles Burnier, professeur à l'Université de Lausanne, jeta les vers suivants aux échos de la montagne :

A JUSTE ET CAROLINE OLIVIER

« Un vent de poésie a passé sur vos têtes »,
Et vous avez uni, dans l'amour, vos « Deux Voix »,
Pour chanter le pays et le peuple Vaudois
Qui vous rendent hommage, aujourd'hui, dans ces fêtes :

C'est le moment de la moisson
Où court la brise printanière,
Que le poète en sa chanson
Dernière,
Entrevoyait à sa façon :

Il se demandait, modeste,
Avec son esprit subtil,
De ce qu'il dit et qui reste :
« Quelqu'un s'en souviendra-t-il ? »

Le doute effleurait son âme,
Non, le doute du Divin,
Mais celui qui vient du blâme
Sur l'œuvre accomplie en vain.

Il s'interrogeait lui-même,
Et disait, d'un cœur soumis :
« J'ai chanté pour mes amis,
« Pour tous ceux que j'aime ».

Eh bien ! nous t'avons compris,
Nous, tes enfants en pensée ;
Nous avons senti le prix
De ta parole oppressée.

Et nous avons reconnu
Dans tes livres le « génie »
Qui se cachait, pauvre et nu,
Sous les rocs de la patrie.

C'est toi qui l'as réveillé,
L'as fait grandir, l'as fait vivre,
Et ton peuple émerveillé
N'a plus, dès lors, qu'à te suivre.

Tu nous conduis sur les monts,
Vers Anzeinde ou Taveyanne,
Et ces lieux que nous aimons,
Sont fleuris de gentianes.

Tu nous montres ton Eysins,
En sa nature superbe,
Où Judith suit son essaim,
Où les grands bœufs broutent l'herbe.

Le bleu Léman, toujours beau,
Te fait rêver sur la plage
D'un asile et d'un tombeau,
Terme de ton dur voyage.

Tu célèbres ce « Canton »,
Jeune fils de l'Helvétie,
Dont le peuple reste bon,
S'il pèche par inertie.

Tu chantes la Liberté,
Fille aux pieds nus et sauvages,
Qui descend avec fierté,
Racheter nos longs servages.

De tes inspirations,
Comme en un orgue sonore,
Naissent des vibrations
Qui se prolongent encore.

On a vu des raffinés
S'attaquer à ta mémoire,
Hommes de lettres mort-nés,
Qui sombreront dans l'histoire.

« Si quelqu'un n'est pas content »,
– Chantais-tu, pour qui se guinde –
« Qu'on lui dise : « Eh bien ! va-t'en,
« Oh ! gai ! tu n'es pas d'Anzeinde. »

Qu'importent ces vibrions
Et leur critique moisie !
Les braves gens de Gryon
Sentent mieux la poésie.

Quand ils s'en sont tous allés,
Pour chercher le bloc rustique
Qui gisait en Solalex,
Ils ont fait œuvre artistique.

Ils ont prouvé que le grain
D'un idéal salutaire,
Que tu plantas de ta main,
Germa dans leur bonne terre.

Et, de même, nos petits,
Qui vont encore à l'école,
Au poète du pays
Ont apporté leur obole.

Les cœurs simples, les cœurs purs
T'ont dit leur reconnaissance.
Les artistes les plus sûrs
Ont en toi leur jouissance.

Lugeon, notre grand sculpteur,
S'inspira de ta belle âme
Pour fixer avec bonheur,
Tes traits et ceux de ta femme.

Dans le bronze vous vivez
Ainsi, Juste et Caroline,
Parmi les blocs élevés
Au penchant de la colline.

En face le Muveran
Dresse au ciel sa noble tête.
Et quelque sapin géant
Se profile sur la crête.

Ce que vous avez chanté
Vous entoure et vous contemple.
Au seuil de l'Eternité,
La Nature est votre temple.

Sur vous la lumière luit
Dont votre foi vous inonde,
Et votre œuvre qui vous suit
Est bonne, belle et féconde.

II

La Bibliothèque du prince de Metternich

Le 19 novembre et les jours suivants, on vendra à Vienne (Autriche) par le ministère de MM. Gilhofer et Ranschburg libraires antiquaires, assistés de M. C.-J. Wawra, marchand d'estampes, la bibliothèque du chancelier prince de Metternich.

Le catalogue de cette vente qui ne contient pas moins de 2043 numéros, dont beaucoup composés de 30, 40 et même 50 volumes, est surtout riche en livres d'histoires, mémoires et correspondances intéressant la politique du XIXe siècle. Les historiens et mémorialistes français y sont très largement représentés. La partie littéraire est moins riche et les romantiques assez peu nombreux. Cependant on y trouve de très beaux exemplaires des premières éditions de Lamartine, Hugo, Sainte-Beuve, Musset, Balzac, etc.

Mais le clou de la vente est l'album de lettres autographes qui furent adressées à Mme la duchesse de Castries. Cet album qui va de 1838 à 1849 renferme deux cent vingt et une pièces. En voici le résumé d'après le catalogue :

1. *Alfred de Musset. 11 l. a.* s. — 1. 1 p. in-4. s. d. Relative à l'envoi d'un petit livre « que je n'avais pas et que je fais chercher chez un libraire ». — 2. 3 p. in-8. s. d. (Mercredi 17 juillet [1838]). Au sujet de son voyage, sur la beauté du château de la Motte, amusantes réflexions sur la bêtise d'animaux, etc. — 3. 3 p. in-4 s. d. (Lundi 2. Juillet [1838]). « Vous n'avez pas d'idée comme je m'y prends mal pour arranger le compliment le plus simple. A un homme, je ne sais que dire, et à une femme, pas davantage sinon qu'elle est belle comme un ange », etc. « Vous ne savez peut-être pas une chose c'est que j'ai une fort vilaine qualité c'est d'être

intéressé au possible... Vous m'envoyez un titre de Proverbe — je vous répondrai par une autre, c'est *qu'on ne badine pas avec le feu*. etc., — 4. 1 p. in-8. s. d. — 5. 1 p. in-8 s. d. — 6. 1 1/2 p. in-8. s. d. (Vendredi, soir). — 7. 3 p. in-8. s. d. (« Qu'est-ce que le bonheur sinon l'amour ? dites-vous. Celui qui ne serait pas de votre avis serait ou un ambitieux ou un sot. Mais que faire si l'on n'a pas d'ambition et si l'on ne veut pas se résigner à vivre en paix avec les sots. Souffrir ? Non cela n'est pas juste », etc.). — 8. 1 p. in-8. s. d. — 9. 1 p. in-8. s. d. (« Si toutes les femmes savaient votre secret, elles seraient toutes et toujours charmantes », etc.) — 10. 1 1/2 p. in-8. s. d. — 11. Poème a. 1/2 p. in-4. « Lorsque j'ai lu Pétrarque, étant encore enfant. » Sonnet, imprimé sous le titre *Le fils du Titien*. — En outre 1 l. a. s. de Paul de Musset, 1 l. a. s. de Mme Edmée de Musset (sur la maladie d'Alfred), 1 poème adr. à Musset (« Dans mes jours de malheur seul, Alfred, entre mille, Tu m'es resté fidèle où tant d'autres m'ont fui »), 1 p. in-4. et le poème *A une fleur*, écrit d'une main étrangère, 2 p. in-4.

2. *Honoré de Balzac. 13 l. a. s.* — 1. 2 p. in-4. s. d. Il lui envoie la « transaction » détails intéressants. — 2. 2 1/4 p. in-8. Issoudun, 16 février 1838. Il lui remercie la gracieuse invitation, mais il préfère d'éviter « les plaisirs de Paris », etc. — 3. 6 p. gr. in-8. 5 octobre 1837 (?). Très intéressante lettre sur sa *Physiologie*, entreprise à dessein pour défendre les femmes — « je sentis que si, pour commencer à répandre des idées favorables à votre émancipation et à une éducation plus large, plus complète je m'y prenais vulgairement et en annonçant mon dessein, je passerais tout au plus pour l'ingénieux auteur d'une théorie », etc. *Très curieux détails* sur les *Scènes de la vie privée* et sur ses autres œuvres. — 4. 1/2 p. in-8 s. d. Sur son projet de se faire bâtir une maison à Sèvres... « La vie devint en ce moment bien lourde », etc. — 5. 1 3/4 p. in-8. s. d. (28 févr.), sur ses travaux pressés, etc. — 6. L. a. 3 1/4 p. gr. in-8... « Pour moi le succès n'est rien, car le succès vient du monde — le bonheur est tout et ne vient que d'une seule personne », etc., etc. — 7. 1 p. in-8. s. d. Sur sa maladie avant son départ pour Carlsbad, 8. L. a. 3 1/4 p. in-8. s. d. Sur sa *Seraphita*, c'est un œuvre dont le poids est écrasant et terrible », etc. *Lettre d'une grande importance littéraire*. — 9. L. a. 4 p. in-8. s. d... « le monde faisait de moi un homme ordinaire, il n'aurait rien altéré chez moi, mais il m'aurait donné des apparences mauvaises »... « il y a dans les travaux gigantiques auxquels je me condamne une pensée que vous seule au monde connaisses », etc. o. 3 1/41—

p. gr. in-8. s. d. (Sèvres)... « je travaille en ce moment depuis minuit jusqu'à cinq heures du soir », etc. — 11. L. a. 4 p. gr. in-8. Il parle de ses travaux nouvels « qui viennent de paraître », etc. — 12. P. a. Fragment d'une lettre de Louis Lambert à Pauline, p. in-8. — 13. 2 lettres de Mme de Balzac. 2 p. in-8.

3. *Ch. A. de Sainte-Beuve. 20 l.a. s., poèmes a. s. etc.* Importantes lettres d'un plus grand intérêt littéraire.

4. *Poètes et écrivains françois.* L. et poèmes a. s. : Comtesse de Genlis (L. s. très intéressante), Comtesse de Girardin, Aimé-Martin, Berryer, Ph. Chasles, Cloquet, Cousin, Chateaubriand, Didier, Alex. Dumas père, Jules Janin (10 lettres), Lamartine, Houssaye, Marmier, Mme de Récamier, Scribe Thiers, etc.

5. *Aristocrates français et autrichiens.* L. a, s. : Biron, Audemarde, Apponyi, Bryas, Chaponay, Delamarre, Fitzjames, d'Alton-Shée, Demidoff, Contades, Castellane, Bauffremont, Narbonne. Dietrichstein Bonneval, Maillé, Grammont, Mornay, Mouthiers, etc., 1 l. a. s. de la reine Hortense.

6. *Gœthe. 2. f. d'alb. a. s.* Weimar, Mai 1828, allemande et française, la française (1 p. in-8. obl., 4 lignes) commence : *Chaque jour est un bien que du ciel je reçois.*

Sur les rapports des poètes français, surtout d'Alfred de Musset avec la Duchesse de Castries, nous informe M. Léon Séché dans le chap. *Idées religieuses d'Alfred de Musset* au tome I de ses *Etudes d'histoire romantique, Alfred de Musset*, p. 338, Mlle de Maillé avait eu de grands succès dans le monde aussitôt après son mariage avec le marquis de Castries. Elle n'était pas précisément jolie de figure, mais elle avait des cheveux d'un blond ardent, la taille souple, une physionomie d'une vivacité singulière et une grâce de mouvements qui provoquaient l'admiration, quand elle faisait son entrée un peu tard, sur l'heure de minuit, dans un bal de la cour... Revenue d'Italie en France à demi paralysée des membres inférieurs, mais ayant conservé la grâce des gestes, et avec un goût très vif de l'esprit, elle se lia avec Balzac, qui l'a mise dans ses romans sous le nom de duchesse de Langeais, et avec Jules Janin. Puis le roman de *Volupté*, qui lui avait plu, commença de Sainte-Beuve à elle une liaison qui devint vite une tendre amitié... (p. 341 :) Elle excellait à assortir toutes ces diversités et ces contraires. Mais elle avait, comme tout le monde, ses amis préférés, et, par mille gens de lettres qu'elle recevait dans l'intimité, elle n'avait pas tardé à ressentir une véritable sympathie pour Alfred de Musset. Il faut dire que le hasard qui les avait mis

en présence semblait avoir combiné les choses de manière à faire éclater leurs affinités naturelles ; et la première était le goût du romanesque... (P. 342 :) Il revint, en effet, et si souvent qu'une grande amitié s'établit entre eux mais une amitié pure comme la marquise en inspirait depuis ses épreuves... »

Correspondance tout à fait inconnue et inédite. Dans la collection de lettres de et à Musset, publiée par M. Léon Séché (Paris 1907), nous ne trouvons que trois lettres de Musset à la Duchesse de Castries, d'une époque postérieure (1840), tandis que les lettres inaugurant la connaissance du poète avec la Duchesse (1838) restaient jusqu'ici inconnues. *C'est le même fait avec la correspondance littéraire de Balzac et de Sainte-Beuve* contenue dans cet album.

Suit cet extrait d'une lettre d'Alfred de Musset :

« Si on trouve ma demande trop indiscrète, je n'ai rien à dire. C'est un traité de commerce que je propose avec tout le respect possible mais avec une ferme volonté de ne point céder.

« Vous m'envoyez un titre de proverbe : Je vous répondrai par un autre, madame, c'est *qu'on ne badine pas avec le feu*. Il y a des cas où c'est imprudent, il y en a d'autres où c'est cruel. Qu'en pensez-vous ? Une femme jeune et belle ressemble un peu à un flambeau, et si le flambeau ne veut mettre le feu nulle part, n'y aurait-il pas de *l'inhumanité* à vous laisser vous brûler les doigts ?

« Voilà les réflexions *braves et hardies* que m'a fait faire votre aimable lettre, dites-les, si vous voulez à votre somnambule. Quant à votre *château* en Espagne, soyez sûre que j'irai vous y voir, et vous m'y dicterez vos rêves, madame, si vous me jugez digne de les écrire. C'est toujours, à mon avis, dommage de perdre des rêves, et c'est pour cela que je trouve qu'il vaut encore mieux tâcher de les réaliser que de les écrire. Et pourquoi pas toujours et le plus possible ? Si on échangeait tout ce qu'on a fait contre tout ce qu'on a rêvé, qui est-ce qui ne serait pas plus heureux ?

« Mille compliments bien sincères et respectueux,

« Alfred de Musset. »

1840 *Balzac*, Honoré de, romancier, né à Tours en 1799, mort à Paris en 1850. *La Femme abandonnée. Les Orphelins. La Femme de trente ans*. Manuscrit autographe original, daté 7 août 1834. 106 p. mar. br., encadr. de fil. et dent. dor., dos orn.. aux a. in-4.

Document précieux du grand romancier, contenant le premier manuscrit autographe de trois œuvres.

Ajouté une l. a. s. (*Honoré*), adressée à une dame (la Duchesse de Castries), relative à l'envoi du manuscrit présent. 2 p. in-8.

1841 *Balzac*, H. de Louis Lambert. Epreuves corrigées, collées sur feuilles séparées, avec une foule de correctures et additions autographes, etc. 136 p. mar. br., encadr. de fil. et dent. dor., dos orn., aux a. pet. in-fol.

Très intéressante et précieuse pièce, contenant les épreuves d'impression de la première édition de Louis Lambert.

Quel sera l'heureux adjudicataire de cet album unique ? Si M. le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul était encore de ce monde, il est probable qu'il s'en serait rendu acquéreur. Mais il n'est plus là malheureusement. Souhaitons pourtant que cet album composé par une Française, avec des manuscrits signés des plus beaux noms de la littérature française au XIXe siècle, ne reste pas à l'étranger.

LE RETOUR

M. Léon Séché étant allé récemment à Ancenis a reçu d'un jeune poète du pays le sonnet suivant :

Vous venez d'aborder, poète, à ce rivage
Où sont éclos, jadis, vos beaux rêves d'enfant ;
Leur souvenir, ainsi qu'une divine image
Doit vous remettre au cœur un rayon réchauffant.

Vous pouvez admirer, comme en votre jeune âge,
La Loire au ruban bleu comme le firmament,
Et les coteaux boisés qu'elle baise au passage,
Et dont vous avez fait plus d'un tableau charmant.

Ancenis n'a-t-il pas gardé dans l'aspect même
Quelque chose de vieux qui retient et qu'on aime,
Comme fait un fidèle ami des premiers jours ?

Tout en lui doit parler à votre âme profonde,
Et c'est peut-être ici le seul endroit du monde
Où votre esprit rêveur se reporte toujours.

JEAN HOUILLOT

26 septembre 1907.

LE ROMANTISME
à travers les Journaux et les Revues

Revue d'histoire littéraire de la France (avril-juin 1907). — *Deux fragments autographes du manuscrit des* Martyrs, par Victor Giraud.

Revue de Paris, n° du 1er juillet. — *Hortense Allart de Méritens ;* nos des 15 juillet et 1er août : *les Correspondants d'Hortense Allart de Méritens*, Béranger, Chateaubriand et Lamennais ; — n° du 15 septembre : *Sainte-Beuve et Mme d'Agoult* (documents inédits), par Léon Séché.

Revue de Paris, n° du 15 août. — *Chateaubriand professeur de français*, par Anatole Le Braz.

Revue des Deux-Mondes du 15 septembre : *Lamartine et sa mère*, d'après des documents inédits par René Doumic.

Le Correspondant des 10 et 25 août. — *Lettres de Sainte-Beuve à une exilée* (Mme de Solms).

Le Mercure de France du 15 juillet : *Béranger anecdotique*, par Alphonse Séché et Bertaut.

La Revue politique et parlementaire du 10 juillet. — *Béranger homme politique*, par Alphonse Séché et Bertaut.

Des Annales politiques et littéraires du 13 juillet. — *Souvenirs sur Béranger.*

Le Temps du 4 septembre : *Victor inédit*, documents se rapportant à l'*Histoire d'un crime* et à *Napoléon le petit.*

Le Temps du 24 octobre : *Victor Hugo et la Navigation aérienne*, lettre inédite publiée par Jules Claretie.

Bibliographie

Librairie Edouard Cornély et Cie, 101, rue de Vaugirard. — La *Muse française* (1823-1824) par Jules Marsan. Introduction à la réimpression de ce recueil par la Société des Anciens Textes, 1 vol. in-18 de 50 pages.

On a beaucoup écrit sur la *Muse française* dans ces vingt dernières années. L'histoire de ce recueil fameux ne pourra cependant être fixée d'une manière définitive que lorsqu'on aura fait sortir des cartons la correspondance des poètes qui y collaborèrent. En attendant, M. Jules Marsan qui a publié ici de si intéressantes lettres d'Alfred de Vigny à Busoni nous apporte aujourd'hui sa très utile contribution avec des lettres d'Emile Deschamps, de Vigny et de Victor Hugo. Encore ces lettres sortent-elles un peu du cadre, puisque la plupart se rapportent à des événements postérieurs de quelques années à la *Muse française*.

Espérons que M. Léon Séché dira le dernier mot prochainement sur la *Muse* et le *Cénacle* de 1824.

Librairie du Mercure de France. — *La Presse littéraire sous la Restauration* (1815-1830) par M. Marc des Granges, 1 vol. in-8°.

Voici un très bon livre et qui est appelé à rendre de grands services aux travailleurs. M. Marc des Granges a dépouillé toutes les revues de la période romantique, depuis le *Conservateur littéraire* de Victor Hugo et le *Lycée Français* de Charles Loyson jusqu'au *Mercure du XIXe siècle* de Léon Thiessé, en passant par le *Globe* de Dubois, pour nous offrir les jugements d'ensemble sur les œuvres de Lamartine, Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, Musset, etc. Cette lecture est éminemment instructive, en ce sens que la postérité a cassé plus de jugements qu'elle n'en a ratifié. Cela n'a rien d'étonnant d'ailleurs, la critique d'où qu'elle vienne reflétant généralement les idées des groupes, et la vérité comme toujours se trouvant au milieu de la lice.

M. Marc des Granges n'avait que l'embarras du choix pour ses citations. Il a choisi avec discernement et avec goût, si bien que l'on peut dire qu'il nous a donné dans un volume qui n'atteint même pas 400 pages la matière de toute une bibliothèque de critique et d'histoire.

« Aucun travail d'ensemble, dit-il, n'a paru en France, sur les journaux littéraires, si nombreux cependant au XVIIIe et au XIXe siècles. Presque tous les auteurs de *thèses* ont consulté, pour leurs monographies, l'*Année littéraire* ou la *Revue des Deux-Mondes*. Mais il reste à faire, pour toute la période qui va de 1750 à 1830, une série de travaux patients, ingrats et utiles. Il nous faudrait d'abord une bibliographie spéciale de la *Presse* littéraire, laquelle se trouve un peu sacrifiée dans le livre méritoire, mais déjà vieilli, et parfois incomplet de Hatin. Croirait-on, par exemple, que Hatin oublie de mentionner la *Muse Française ?* Il nous faudrait ensuite des *Index* pour les principaux périodiques : *Année littéraire*, *Gazettes* diverses, etc., et pour tous ceux que j'étudie plus loin ; et des *Index* de deux espèces : par ordre d'auteurs et par ordre de matières. Enfin il faudrait dépouiller le feuilleton des grands journaux (*Débats*, *Constitutionnel*, *Gazette de France*, etc., et en dresser des tables méthodiques. C'est vers ces besognes un peu ingrates, mais d'un profit durable pour la critique, et d'ailleurs très suggestives pour celui qui a le courage de les entreprendre, que doivent se diriger les étudiants de nos Universités. Quand cette bibliographie, ces index et ces tables seront achevés, alors quelqu'un pourra entreprendre une *Histoire de la Presse littéraire en France*, qui ne sera pas moins qu'une histoire des opinions et des idées. »

Nous sommes absolument de l'avis de M. Marc des Granges, mais les élèves des Universités voudront-ils s'atteler à cette besogne ? J'en doute pour ma part.

Librairie Payot et Cie à Lausanne. — *Une Princesse révolutionnaire.* Christine Trivulzio-Belgiojoso (1808-1871) par H. Remsen Whitehouse. — Avec une préface de Mme Dora Melegari et deux portraits hors texte, 1 vol. in-8°.

L'auteur de ce livre est un Américain qui habite ordinairement la Suisse. Mais il écrit le français d'une façon remarquable et je ne sais guère de livre plus intéressant, disons plus amusant que le sien. Il est vrai que le sujet y prêtait singulièrement. Ce n'était pas facile de trouver de nouveau sur la Princesse, après tout ce

qu'on a écrit sur elle. Mais M. Remsen Whitehouse a pu consulter les archives secrètes de l'ancien gouvernement austro-lombard qui sont conservées au Palazzo Elvetico, à Milan, et c'est avec les pièces tirées de ces archives qu'il nous a rendu la physionomie vraie de l'amazone du *Risorgimento* italien. Très curieuse, entre parenthèses, l'image qui nous la représente dans son costume de patriote. Cette gravure est la reproduction d'un portrait de Christine conservé au *Museo del Risorgimento*, à Milan. M. Remsen Whitehouse a développé surtout dans son livre la partie qui se rapporte au rôle historique de la Princesse en Italie. En quoi il a été bien inspiré, son séjour à Paris étant connu de tous les lettrés. Il y a pourtant encore à glaner par-ci par-là sur cette période de sa vie. L'autre jour, en lisant la correspondance de Lamennais avec Mme Clément, j'y lisais ceci. C'est Lamennais qui parle :

« J'étais lundi à un concert non payant donné par Liszt dans les salons d'Erard. J'y vis la princesse Belgiojoso. Elle ressemble à un spectre. A ce sujet on me racontait qu'un homme du peuple la regardant passer, disait : Il faut que cette femme soit bien paresseuse, puisqu'elle ne s'est pas fait encore enterrer ! »

Voilà qui justifie le titre des stances fameuses de Musset, *Sur une Morte*.

Quant parut l'*Essai* de la princesse sur la *Formation du dogme catholique*, Lamennais écrivait encore à Mme Clément :

« Ce que vous m'apprenez de la P. Bel (princesse Belgiojoso) ne m'étonne pas le moins du monde. Elle vit assez seule à Marly, plongée dans les livres, à ce qu'on assure. Il est pourtant étrange qu'elle ne vous ait pas envoyé le sien. Vous n'y perdez, du reste, que de l'ennui. »

Et Sainte-Beuve, vers le même temps, disait à Mme d'Agoult :

« Le livre de la princesse B... est sur quelques tables favorisées : *Essai sur la formation... du dogme catholique*... Voilà comme il faut en faire quand on se mêle de théologie. Je sais que Mme Récamier, l'autre jour, avait lu *Origène*. Les modes de notre temps en vérité sont singulières... »

Mais il faudra lire par-dessus tout les lettres d'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve qui regardent la Princesse. C'est extrêmement curieux.

Librairie Vuibert et Nouy, 63, boulevard Saint-Germain. *Moralistes et poètes*, par Maurice Souriau, professeur à l'Université de Caen, 1 vol. in-18.

De tous les chapitres qui composent ce volume de miscellanées

celui que je préfère pour sa curiosité et sa nouveauté a pour titre : *Les Cahiers d'écolier de Brizeux*. Il y a longtemps qu'un Breton passionné demandait au directeur de cette Revue s'il pouvait lui dire ce qu'étaient devenus les cahiers d'écoliers du poète de *Marie*. Il savait qu'ils existaient ; quelqu'un les avait vus et lui en avait parlé. Il aurait voulu les acquérir. Hélas ! mon cher de Gourcuff, ces cahiers de poète breton étaient déjà entre les mains d'un Normand d'occasion, car je suppose que M. Lemarec, censeur du lycée de Caen, qui les acheta à un bouquiniste de Saint-Brieuc est aussi Breton que vous et moi. Son nom dans tous les cas, rend bien un son celtique. Et c'est M. Lemarec qui a communiqué ces bienheureux cahiers à M. Souriau. N'en soyons pas jaloux. M. Souriau en a tiré un parti merveilleux et je suis sûr qu'après avoir lu son article dans la *Revue Latine* du 25 décembre 1903, l'abbé Lecigne qui a fait une si jolie thèse sur Brizeux se sera mordu les lèvres. Que voulez-vous ? l'histoire littéraire ressemble à la tapisserie de la Mythologie : quand elle est finie d'un côté, il faut toujours la recommencer de l'autre. De ces précieux cahiers de Brizeux, M. Souriau conclut qu'il avait fait de sérieuses études latines et qu'il aimait Virgile dès le collège. Cela ne nous étonne pas. Dans ce temps-là, et de mon temps encore, on faisait plus de vers latins que de mathématiques, et nous apprenions les *Bucoliques* et les *Géorgiques* par cœur.

A lire aussi dans ce volume de *Moralistes et Poètes;* le *Jansénisme des Pensées de Pascal*, le *Roman de Casimir Delavigne* et le *Romantisme jugé par A. de Vigny*. Somme toute un bon livre de variétés littéraires : ils sont plus rares qu'on ne croit par le temps qui court.

Librairie Messein, successeur de Léon Vanier. — *Poésies*, par Edmond Ferrand, 1 vol. in-18.

Voici des vers pour la bonne bouche, des vers sentis, des vers sincères. L'auteur n'est plus jeune, mais il a gardé toutes les illusions de la jeunesse, il croit encore à ce que tant d'autres de son âge regardent comme des chimères et des duperies, au beau, au bien, à la vertu, aux gestes nobles, ce qui ne surprendra personne quand j'aurai dit qu'il est lamartinien. Ce petit recueil renferme de jolis couplets, de belles romances. Je citerai de mémoire la *Vierge*, le *Premier Amour*, la *Prière d'un Poète*, *Evocation de la Maison natale*, *Châlons-sur-Marne*, la

ville de l'auteur. Il s'ouvre par une petite pièce que je reproduirai ici pour donner une idée du talent de M. Ferrand.

A mes vers

Si je me risque à vous relire,
Longtemps après vous avoir faits,
Vous me semblez — faut-il le dire ?
A tel point, hélas ! imparfaits,

Que je me sens soudain l'envie
De vous déchirer en lambeaux,
Vous, les chers reflets de ma vie,
Et que j'avais trouvés si beaux !...

C'est que la fièvre poétique,
Toujours nuisible au jugement,
Est passée, et qu'un froid critique
Sort du poète, en ce moment.

Mais alors je songe à ma mère
Qui, sans souci de la laideur
De ses enfants, — exemple austère, —
Les chérit avec tant d'ardeur.

Et puis, je veux vous laisser vivre,
Tout honteux de ma cruauté,
Et même, de vous, faire un livre,
En dépit de ma vanité !...

Car les vers sont fils du poète :
Ils lui coûtent bien des douleurs,
Rendent bien son âme inquiète,
Et lui font verser bien des pleurs.

Mais peut-être, ô doulenr profonde,
De même qu'il est sans pitié
Pour l'enfant mal fait, le monde
Sera pour vous sans amitié !

Et j'éprouve, à cette pensée,
Le même serrement de cœur
Que la pauvre mère, blessée
De rencontrer un œil moqueur.

Librairie Garnier. *Revues complètes d'Alfred de Musset*, illustrées de vingt-six héliogravures, d'après les dessins de Maillart,

avec des commentaires par Edmond Biré, 10 volumes à 3 fr. 50. Viennent de paraître les tomes III et IV consacrés aux Comédies et Proverbes.

Tout l'intérêt de cette publication est dans les notes d'Edmond Biré. A la fin du tome III qui renferme *André del Sarto*, *Lorenzaccio*, les *Caprices de Marianne*, *Fantasio*, *On ne badine pas avec l'amour*, la *Nuit Vénitienne*, *Barberine*, l'érudit commentateur a rétabli le texte primitif du premier acte d'*André del Sarto*, et la dernière scène du troisième qui donnait au drame un autre dénouement. Pour *Lorenzaccio*, il a rétabli la scène IV du quatrième acte, telle qu'elle avait été écrite, deux pages ayant été oubliées à l'impression. Pour les *Caprices de Marianne* il a indiqué les changements de scènes et les réductions que celles du deuxième acte ont subies lors de la représentation.

Dans le tome IV qui renferme le *Chandelier*, *Il ne faut jurer de rien*, *Un caprice*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, *Louison*, *On ne saurait penser à tout*, *Carmosine*, *Bettine*, Edmond Biré a noté les changements apportés au texte primitif du *Chandelier* et donné le monologue de Fortunio qui dans l'acte II avait été supprimé lors de la première représentation et qui du reste a été rétabli à la reprise de cette comédie le 16 mai 1872.

Nous attendons maintenant la *Confession d'un enfant du siècle*, les *Nouvelles* et les *Contes*.

JEAN DE LA ROUXIÈRE

Le Gérant: LÉON SÉCHÉ

Imprimerie BONVALOT-JOUVE, 15, rue Racine, Paris.

HORTENSE ALLART DE MÉRITENS

(DOCUMENTS INÉDITS)

III (*suite*).

Dès 1815, durant un court séjour qu'elle avait fait chez son oncle, à Aix-la-Chapelle, la jeune fille avait eu l'audace d'écrire au tsar Alexandre pour le supplier d'adoucir la captivité de Napoléon. Un peu plus tard, ayant appris que l'auguste prisonnier était malade, elle avait offert au général Bertrand d'aller le soigner à Sainte-Hélène. Ces détails ne furent pas étrangers, sans doute, à son entrée chez Mme Bertrand qui lui confia l'éducation de sa fille. Elle y resta environ deux ans, pendant lesquels elle écrivit ses *Lettres sur Mme de Staël* et rencontra pour son malheur le jeune « prélat romain » dont elle parle en ses *Enchantements*. — Disons tout de suite que ce « Jérôme » n'appartenait pas à la cléricature. Mme de Méritens en a fait un homme d'Eglise pour rendre le personnage un peu plus odieux et l'Eglise aussi, car lorsqu'elle rédigea son livre, elle était depuis longtemps brouillée avec elle. Jérôme était issu d'une très ancienne et très illustre famille portugaise dont il est fait mention dans *les Lusiades*. Il s'appelait le comte de Sampayo (1). Sa mère était une Irlandaise du nom d'Osborne. Hortense, en 1847, écrivait à Sainte-Beuve :

1. Le nom de Sampayo existe encore, celui d'Osborne aussi. Un des frères de « Jérôme » fut lord Osborne, lequel s'intéressait tout particulièrement à Marcus Allart.

« Ma jeunesse a été formée par Sampayo, un grand esprit, au dire de ceux qui l'ont connu, mais un esprit dédaigneux qui, à part la politique et le sublime, ne voyait rien (1). »

Parmi ceux qui l'ont connu, je peux citer M. Thiers et M. Mignet. Tous les deux, en effet, l'avaient en haute estime.

Il était alors âgé de vingt-quatre ans, avait une jolie figure et l'âme religieuse. Il n'en fallait pas davantage pour qu'Hortense fût séduite et conquise. Longtemps après elle était encore sous le charme de sa conversation. En juin 1846, elle disait à Sainte-Beuve :

« J'ai souvent pensé, à propos de vous, que ce Christ, cette croix, ces chants du temple, ces douleurs du vendredi-saint à Rome, ce Vatican lugubre et poétique, toute cette fable de douleur et de dévouement valait mieux que ces petits mesquins penseurs qui vous éloignent de Dieu et vous déroutent. Oh ! que Sampayo était ferme là-dessus ! comme il tournait en ridicule tous ces pauvres gens ! et comme son fils (2) là-dessus a tous les mêmes propos, sans savoir même que son père les avait ! Et comment autre chose qu'une race religieuse aurait-elle pu naître de gens si amoureux ? » (3).

Voilà qui nous renseigne exactement sur la religion du comte de Sampayo. Ce jeune homme, qui tenait de sa mère, était un catholique fervent, mais ses croyances religieuses ne l'empêchaient pas d'aimer les plaisirs et, dans son mysticisme, il trouvait aussi naturel de s'agenouiller devant une jolie femme que devant la madone.

Il aima donc et fut aimé. Hortense se donna à lui tout entière et n'en eut jamais de regret, quoiqu'il l'eût fait beaucoup souffrir. Elle était de ces âmes foncièrement bonnes qui ne connaissent pas la rancune et se consolent avec le souve-

1. Lettre inédite. — « Au Vallon, dit-elle, dans ses *Enchantements* (p. p 23). Jérôme me fit lire Adam Smith en causant de tout avec moi, en élevant beaucoup mon esprit. »

2. Marcus.

3. Lettre inédite.

nir. Le bonheur qu'elle avait goûté dans les bras d'un amant le sacrait en quelque sorte pour toujours à ses yeux. Il le faut bien pour qu'à la mort de Sampayo, en 1844, elle ait encore trouvé ce mot touchant sur lui :

La mort de Sampayo m'a fait croire qu'il serait mieux où il allait qu'ici-bas, mon chagrin en est compensé (1) !

Or il y avait près de vingt ans qu'elle l'avait quitté, et dans quelles conditions, grands dieux ! Elle était enceinte de ses œuvres. Plutôt que de subir l'affront de son dédain, elle était allée cacher sa honte à Florence, où Capponi l'avait reçue à bras ouverts et l'avait engagée, sur la foi de *la Conjuration d'Amboise*, qui fut son début dans les lettres, à cultiver spécialement l'histoire.

Cela se passait en 1826. Il semble que ce premier amour malheureux eût dû lui servir de leçon et la préserver de toute rechute. Mais, en digne fille de Montaigne et de Jean-Jacques, Hortense n'écouta jamais que la voix de la nature, et la nature lui disait : « Si ton esprit recherche le commerce des grands hommes, que ton cœur ne craigne pas de se donner à eux : en ce monde il n'y a de vrai, il n'y a de bon que l'amour. »

Elle écrivait, un jour, à Sainte-Beuve :

Je pense que les *moralistes* s'égarent qui appellent *poignée de main bien donnée* pour les unes ce qui serait un crime pour des filles à l'âge où cette poignée de main serait la plus douce. Si je rencontrais sur mon chemin une fille délicate, spirituelle et forte, je lui dirais de faire comme j'ai fait, de suivre noblement la nature. Il vaut mieux combattre au sein des passions que de combattre les passions, car la fille qui a un amant, même inférieur, vit, existe, respire, est dans la vérité, verse des larmes, en jouit, cède à la loi divine. Mais la fille qui combat la nature ne connaît que des tourments. Affreuse, ténébreuse, toute sa machine se détraque, c'est un ébranlement universel, et il vaut mieux mourir (2).

Quand elle s'exprimait ainsi (1846), elle avait été, de 1829

1. Lettre inédite à Sainte-Beuve, du 2 mars 1844.
2. Lettre inédite.

à 1831, la maîtresse de Chateaubriand ; de 1831 à 1836, celle deBulwer-Lytton (le Warwick des *Enchantements*) ; de 1837 à 1839, celle de Jacopo Mazzei (1), père de son second fils, né, comme le premier, à Florence (2) ; en 1841, pendant quelques jours, celle de Sainte-Beuve, qui resta son ami préféré ; enfin, de 1843 à 1845, la femme pour rire de M. de Méritens. — Et ce qui prouve son honnêteté, c'est qu'elle avait passé de l'un à l'autre sans ruse et sans détour et qu'elle garda leur amitié.

Cette singularité faisait, non pas le scandale, mais l'étonnement de George Sand qui, elle, avait l'habitude de rompre avec ceux qu'elle lâchait.

Dans la préface des *Enchantements*, Lélia nous dit :

Elle ne veut pas éteindre les foyers qu'elle a allumés, elle les respecte et elle les entretient comme des autels, avec une coquetterie pieuse et charmante. Qu'on ne se scandalise pas ! elle se défend et se réserve pour l'homme dont elle partage la passion, elle confie ce nouvel amour à ceux qui lui redemandent le passé, elle échappe aux périls de ces entrevues, tout en avouant qu'elle en a senti le charme et l'émotion. Elle a pour principe de cœur qu'on

1. Son nom nous est donné par Mme de Méritens elle-même dans une lettre à Sainte-Beuve, qui avait écrit en tête : *A garder*. — En 1848, elle lui mandait :

Mme Hamelin n'est pas très contente de Capponi, mais il est premier ministre à un mauvais moment, quand l'Italie veut s'unir. Le père de mon enfant est ministre avec lui (des Cultes) et le domine fort. — (Lettre inédite.)

2. Voici son acte de baptême :

Extrait des registres de l'Eglise évangélique de Florence.

Henri-Marcus-Diodati, fils de Hortense-Thérèse-Sigismonde-Alexandrine-Sophie Allart, de Paris.

Né à Florence, le vingt-un mars mil huit cent trente-neuf, a été baptisé par moi soussigné dans la chapelle de l'église évangélique de Florence, le vingt-neuf avril de la même année.

Présenté au saint baptême par sa mère.

Témoins : André Vieusseux, domicilié à Florence ; Jean-Jacques Kully domicilié à Florence.

En foi de quoi, j'ai signé ce certificat de ma propre main et l'ai revêtu du sceau de l'église Evangélique de Florence.

Signé : Moïse Droin, chapelain de ladite Eglise et de la légation de sa Majesté le roi de Prusse auprès de la Cour Impériale et Royale de Toscane.

ne cesse pas d'aimer ce qu'on a aimé, que ceux qu'elle a quittés par lassitude ou par crainte du joug étaient dignes de son éternelle tendresse, et elle laisse volontiers à ces amitiés le nom d'amour qui sied encore à leur délicatesse. Elle suit les travaux de ces esprits éminents, elle s'intéresse à leurs succès dans les lettres, dans la politique ou dans le monde, elle garde leur confiance intime qu'elle provoque par la sienne. Elle s'est emparée de leur estime, elle la conserve, et un peu de leur amour lui revient encore, par chaudes bouffées, bien qu'elle n'y prétende plus. Il y a dans tout cela une facilité de relations qui rappelle les amours philosophiques du siècle dernier, moins ce qui les gâtait, la galanterie libertine.

On ne saurait mieux dire. Et, puisque nous sommes sur ce chapitre, épuisons le sujet. Un jour que Sainte-Beuve discutait avec Mme de Méritens le nombre d'amants que pouvait avoir décemment une femme, elle s'emporta et lui fit cette déclaration :

Suis-je blâmable pour être moins prudente ou plus jeune ? Pourquoi une femme ne pourrait-elle pas aimer comme vous autres ? Amaury (1) voulait, pour être heureux, trois femmes à la fois. Souvenez-vous-en, ou je chercherai la page, Ne dites donc pas qu'il ne faut pas dépasser trois amants dans toute sa vie. Ne mettez pas des nombres. Dites seulement qu'il faut garder l'honnêteté, l'estime, ne faire que ces choses qui ne sont pas toujours la passion, mais que Dieu voit et accepte, car c'est sa loi entraînante et invincible qu'il impose.

Et, comme Sainte-Beuve ne voulait pas se laisser convaincre, Hortense revenait à la charge dans la lettre que voici :

Il y a une question sur laquelle, monsieur de Port-Royal, vous étiez bien sûr que je vous reprendrais plus tard. Je vous ai dit : « Je porte ces choses devant Dieu ! » Vous répondez : « Porte-t-on les besoins de la vie devant Dieu ? » — On a pourtant inventé le jeûne, on y a attaché une idée religieuse, et, inventé peut-être pour se dompter, on a dépassé le but.

1. Dans *Volupté*.

Mais il est un besoin qui est tout mêlé de sainteté. Il est si doux et si entraînant, il renferme tant de dangers et il est si bien le père de la pudeur, qu'on a cherché tous les moyens de le dompter, et, comme il peut devenir grossier ou sortir même des lois naturelles, les chrétiens l'ont flétri jusque dans le mariage. Il en a été comme pour le jeûne. Mais, de même que vous dites que Montaigne est pure nature, il s'est trouvé bien des gens qui ont été aussi sur cela *pure nature*.

C'est beau en soi et selon les gens. Votre amour, à vous, a été le plus beau et le plus saint du monde. Et telles ont été, je crois, les deux passions qui ont rempli ma vie (1). Mais si les gens aimés, organisés pour aimer, sont privés de ceux qu'ils aiment, ne peuvent-ils pas porter devant Dieu leur trouble et leur force et lui demander ce qu'ils en doivent faire? Dieu les va-t-il mépriser pour ce trouble et cette force qu'il leur a donnés ? Il leur dit : « Allez, calmez-vous, vivez ! » Sous cette inspiration on agit toujours le plus honnêtement et le plus loyalement du monde, on ne méprise, ni ne joue ses amants ; si au moment d'une rupture affreuse, on en a pris peut-être sans les aimer, et même avec horreur, on les a estimés comme des frères, on s'est intéressé à leur sort et on les a avertis, on a préservé leur repos et leur dignité. Ce premier désespoir passé et la nature calmée, on s'est laissé aimer, on a choisi par exemple le père de mon deuxième enfant, le plus honnête homme du monde, qui, après la naissance de l'enfant, est venu m'offrir de m'épouser, ce que j'ai refusé, parce qu'ayant voulu l'aimer je ne l'ai pas pu, et que jamais mon ancienne amitié ne s'est changée pour lui en amour. J'avais porté cet attachement devant Dieu, mais jamais Dieu n'est descendu entre nous. Entre Bulwer et moi il est sans cesse présent, mais il m'en sépare pour certaines raisons. Et si, en arrivant d'Italie, je n'ai pas cédé à Bulwer, si je n'ai pas accepté l'appartement qu'il avait préparé pour nous deux, c'est parce que j'avais fait des serments devant Dieu, qui m'étaient plus chers que Bulwer et moi-même. Quand j'ai été occupée de vous, et libre pourtant pas vos aveux, j'ai moins craint de le voir, et vous savez ce qui est arrivé, mais de nouveaux serments m'ont sauvée. Il y a une église rustique à Herblay, où depuis des années, je vais me calmer et rêver, et là, au printemps, Dieu m'a donné de nouvelles espérances et a appuyé un homme qui demande sans cesse à m'épouser tout de suite.

1. Elle voulait parler de Sampayo et de Bulwer.

Il est d'une famille noble, et je crains sa famille, je crains sa jeunesse, je crains tout. Si vous m'aviez aimée, l'autre année, j'aurais voulu vivre libre pour vous, moins exigeante, moins violentes que vous ne pensez. Mais qui sait ? Laissons, selon votre tranquillité, les choses et les familles se déclarer... Si les passions nous étaient données facilement, si l'ambition, les lois, la pauvreté, la convention, les préjugés ne les gênaient pas sans cesse, il faudrait rester jeune, mais on est très heureux quand on garde le souvenir, la douceur des passions dans le repos de l'âme et l'enchantement de l'étude.

Voilà ma morale, voilà ma morale, voilà ma morale. Daignez-vous l'approuver, monsieur ? J'en dirais plus si je n'avais pas une plume qui n'est pas la mienne et me trahit. — Bonsoir donc! » (1).

On voit qu'Hortense avait le courage de son opinion.

IV

Et quel était donc cet homme de famille noble qui demandait alors sa main ? — C'était M. de Méritens. D'après leur acte de mariage, que j'ai sous les yeux, il se nommait Napoléon-Louis-Frédéric-Corneille de Méritens de Malvézie, — ce qui n'était déjà pas mal ; — mais Hortense nous apprend qu'il avait d'autres titres, sinon à sa considération, du moins à celle de d'Hozier. Il était de Malvézie de Marcignac l'Asclaves de Saman et l'Esbatx (d'où le pseudonyme qu'elle prit pour ses *Enchantements*). « Je date de Charlemagne, — disait-elle à Sainte-Beuve, — et nous avons fait les Croisades ! » Elle n'en était pas plus fière, d'ailleurs, et ce qui la ravissait surtout en M. de Méritens, c'est que, « comme Richard Cœur de Lion, il était à la fois un héros et chantait admirablement ». Il paraît qu'il avait eu « une conduite héroïque à l'armée dans les affaires de Lyon ». — Quelle occasion pour une Madeleine de racheter sa vie et de faire une fin ! Oui, mais Hortense n'avait aucun goût pour le

1. Lettre inédite, de 1841 ou 1842.

mariage, et tous ceux qui la connaissaient se demandaient si elle devenait folle (1).

En tout cas elle n'était pas pressée. Quand son « troubadour », comme elle l'appelait, venait lui faire la cour, elle lui parlait de Hume, dans lequel elle était plongée pour le moment, ou bien encore de Machiavel. N'ai-je pas dit que Capponi l'avait engagée à s'occuper d'histoire? Elle avait si bien suivi son conseil qu'elle venait de publier l'*Histoire de la République de Florence* (2). — Epouser Apollon, disait-elle à Sainte-Beuve, est la seule noce qui n'effarouche pas. Pour moi, je me fierais aux femmes qui ont ces craintes; quelle légèreté de se marier! Il faut au moins deux ans d'intimité avant cela (3). »

Cependant, à force de l'ennuyer, M. de Méritens finit par obtenir gain de cause. Le 30 mars 1843, il la conduisit à l'autel, dans la petite église d'Herblay (4), et, le lendemain, il

1. En décembre 1842, elle écrivait à Sainte-Beuve :

« Vous ne me dites pas un mot de mon mariage, vous ne me dites pas en ami : « Achevez donc ! » ou comme Béranger : « Arrêtez ! » J'ai voulu amuser celui-ci en lui racontant comment les choses se sont passées. Tout est remis en février, la saison des amours, chez les Romains, du mariage. Ou vous dites : « Que n'importe cette perfide avec tous ses amants, ses adieux, ses incertitudes, et l'Anglais et le Languedocien, quelle femme légère et irrésolue ! » Ou vous dites : « Pour Dieu, qu'elle ne revienne pas tendre et enchantée des poètes ! Je suis tout ailleurs et elle doit le comprendre. » (Lettre inédite.)

2. 1 vol. in-18, chez Delloye, 1842.

3. Lettre inédite du mois de décembre 1842.

4. Extrait des registres du mariage de la paroisse Saint-Martin, d'Herblay :

« L'an 1843, le 30 mars, après les publications des 2 bans faites en cette église au prône de la messe paroissiale les dimanches 12 et 19 mars présent mois sans qu'il ne soit trouvé aucun empêchement ou opposition, vu la dispense du troisième ban et du temps prohibé du carême accordée par l'officialité diocésaine en date du 14 mars présent mois; — Vu l'acte civil de la mairie de cette commune en date de ce jour; — Vu la dispense d'heure accordée par Monseigneur l'évêque de Versailles, en date de ce jour. Le S[r] de Méritens ayant attesté que les bans avaient été publiés à l'église de Belleville et que c'était par oubli que le certificat n'en avait pas été levé; de plus, autorisation de passer outre ayant été demandée à Monseigneur l'évêque de Versailles; toutes les autres lois civiles et ecclésiastiques ayant été observées;

« Nous, soussigné, curé de Saint-Martin d'Herblay, avons donné la bénédiction

partait avec elle pour Montauban, où il venait d'être nommé architecte du gouvernement. Tout alla bien pendant les premiers jours. Elle écrivait à Sainte-Beuve le 28 mai :

« Je trouve le mariage excellent au fond, mauvais dans quelques parties qu'on peut corriger ; l'homme en disant parfois : « Je veux », le gâte. Former un mari seul est plus difficile que si la loi était changée pour le genre humain. Mon mari est aussi bon qu'il est brave et généreux. Je le souhaite un jour de vos amis ; dites-moi quelque chose d'aimable sur lui, comme Libri et les autres ont fait, car il faudra le voir. Nous sommes ici, mais pas pour toujours. » (1).

Puis vint l'hiver. Pour tuer les longues soirées : elle se mit à lire les œuvres complète de Diderot, elle fréquenta aussi la duchesse de Polignac qu'un ami de M. de Méritens avait trouvé le moyen de retenir à Montauban. La lune de miel était déjà finie. Hortense jugeait son mari « dur, despote, jaloux, emporté » ; elle détestait leurs liens, elle disait « qu'aucune femme fière n'en supporterait de pareils et qu'elle les briserait, si ce n'était son enfant ».

nuptiale au S[r] Napoléon-Louis-Frédéric-Corneille de Méritens de Malvézie, architecte du gouvernement, né à Savone (Etat de Gènes) domicilié à Belleville (Seine), fils majeur du S[r] Bernard-Martin-Cyprien de Méritens, baron de Malvézie, domicilié à Toulouse (Haute-Garonne) et de D[e] Elisabeth Dufourg, son épouse d'une part ;

« Et D[lle] Hortense-Thérèse-Sigismonde-Alexandrine-Sophie Allart, né à Milan (royaume Lombard-Vénitien) fille majeure de défunt Nicolas-Jean-Gabriel Allart, et de défunte Marie-Françoise Gay, son épouse, d'autre part.

« Tout ce que dessus en présence des sieurs Jean-Baptiste-Séraphin de Méritens de Malvézie frère de l'époux, domicilié à Paris, rue de la Marche, n° 9 ; le comte Auguste Dillon, colonel en retraite, ami de l'époux, domicilié en cette paroisse ; Etienne Granghon, avocat à la cour royale de Paris, domicilié à Paris, rue des Vieux-Augustins, 69, ami de l'épouse et Louis-Bien-Aimé Mongies, médecin, domicilié en cette paroisse, aussi ami de l'épouse, qui ont signé avec les époux et nous.

« Ont signé :

« L. de Méritens de Malvézie, Hortense Allart, A. Dillon, Granghon, S. de Méritens, Mongies, M. Allart, Bertrand, curé. »

1. Lettre inédite.

« J'ai parlé du mariage et je ne le connaissais pas. La loi est mauvaise qui soumet un être libre et capable de liberté. La communauté n'est pas même, puisque l'homme peut tout et la femme rien sans lui. Que les hommes l'acceptent pour eux, bon ! mais pour leurs filles ! je n'y conçois rien. Vous direz : N'allez pas juger par des exceptions, et Ajax (1) en est une. C'est bien dit. Mais il faut pourtant compter que la moitié des femmes se plaignent comme moi ou plus que moi. Et voilà Bulwer qui vient se placer de l'autre côté des Pyrénées, devant ma fenêtre !

« O mes amants, mes aimables amants, amants d'un jour, de dix ans, amants d'indignation, amants de cœur, combien tout cela revient avec charme à la mémoire quand on vit seule et opprimée (2).

Cette lettre est du 4 mars 1844. Un mois après, Hortense jetait son anneau de mariage sur la grande route de Montauban à Paris (2) et revenait seule à Herblay, qui fut toujours « son port ». Elle y habitait, non loin de l'église, une petite maison que connaissaient tous ses amis, pour y avoir couché plus d'une fois dans la belle saison, depuis Bulwer, Libri, Lehmaen et Sainte-Beuve jusqu'à cette « belle Marie aux longs cheveux » (3), dont elle était un peu jalouse.

A partir de ce moment, elle s'enferma dans cette maison de campagne et y vécut relativement chaste entre ses historiens préférés, ceux de Rome et ceux de Florence ; elle partagea sa vie entre l'étude et l'éducation de son fils, — ce qui ne l'empêchait pas d'aller de temps en temps passer un jour

1. Elle désignait ainsi M. de Méritens à cause de son caractère emporté.

2. Lettre inédite à Sainte-Beuve.

3. *Les Enchantements*, p. 311.

4. Mme d'Agoult.

5. «... Sans amant, car il n'y en a pas, écrivait-elle à Sainte-Beuve, mais s'il y était venu un exilé d'Espagne ou de Pologne, logé près de moi, triste, aimable quel mal eussé-je fait de le consoler, et en causant, en se promenant, de l'aimer ! Comme mon mari est mon mari, je n'ai pas dû chercher des occasions de faire des choses qui lui seraient odieuses s'il les savait, mais si le sort les eût préparées, si un hasard un jour les eût amenés, je ne lui devais pas plus de fidélité qu'il ne m'en garde sans doute, et mon âge serait la plus vraie raison pour me retenir ». (Lettre du 31 mars 1844.)

ou deux à Paris, hôtel du Rhône, rue Saint-Nicaise pour causer politique, religion et littérature avec Thiers, Mignet, Béranger, Leroux, Sainte-Beuve, et quelquefois Chateaubriand Car elle s'intéressait à tout ce qui passionne les esprits d'élite, et cette « femme à la Staël », comme la définissait Sainte-Beuve, avait des connaissances extrêmement variées. Peut-être n'avait-elle pas suffisamment digéré ses lectures, peut-être ne savait-elle pas non plus au juste ce qu'elle voulait mais elle savait parfaitement ce qu'elle ne voulait pas. D'abord elle n'aimait pas la démocratie et ne comprenait le gouvernement qu'aux mains des aristocrates. Dans les temps anciens, son homme était Cicéron ; dans les temps modernes, c'était Pitt. Elle avait passé la moitié de sa vie à étudier Cicéron, « assise à ses pieds » ; elle le lisait dans le texte, le pénétrait jusqu'à la moelle. Son admiration pour lui venait de ce qu'il avait tout prévu et que, pour dominer la société de son temps, « il n'avait eu recours ni à l'hypocrisie, ni à l'épée ».

« Les grands Romains se drapaient pour vivre et pour mourir. Cicéron seul était simple. Il entraînait les cœurs et les esprits ; il ralliait à lui tous les bons. César ne songeait qu'aux batailles, aux rivalités ; mais l'esprit de Cicéron a vaincu César à la Pharsale du genre humain ! (1) ».

En résumé Hortense était pour la liberté en matière politique, mais pour la liberté sage et continue. En religion, elle était libre-penseuse, mais elle était franchement déiste et ne comprenait pas qu'on pût être athée. Le plus grand tort du XVIIIe siècle, à ses yeux, était d'avoir empêché Buffon d'être religieux. Elle l'aurait « mieux aimé élève de Port-Royal que si dur, si *bête*, riant des causes finales évidentes, et supposant toujours ses coups heureux et hasardeux de la matière ». Mais le catholicisme étriqué, corrompu, fanatique, lui faisait horreur. Elle avait le sentiment qu'il périrait comme la race humaine au déluge. Elle disait un jour au curé de son village :

1. Cf. son *Timide essai sur la Correspondance sublime de Cicéron* (Sceaux, impr. Charaire, 1876).

« Cette foi catholique sera pressée par les grandes eaux sur un pont, un arbre, un roc, et disparaîtra dans les flots. Il est beau de mourir ainsi, comme Israël, mais il faut mourir. Nous deviendrons tous (notre race) protestants, c'est-à-dire évangélistes, progressifs, comme ils sont essentiellement rejetant l'enfer et jusqu'à la divinité du Christ. Ce sera la philosophie unie à la partie sublime de la morale du Christ, mais je désire qu'on rejette l'horreur pour l'amour en lui-même. La retenue, soit, quoique les anciens l'aient peu connue ; mais l'horreur, non. Cela vient moins de Jésus-Christ que de saint Paul, et permettez-moi d'appeler saint Paul le baron d'Holbach de Jésus-Christ. Il y a une troupe de petits hommes qui ont gâté le XVIII[e] siècle, si on daigne les comprendre dans le XVIII[e] siècle ; et de même une troupe de petits saints (et permettez-moi d'y mettre cette bête de saint Paul) ont gâté la morale de l'Evangile en la forçant et surchargeant. On chassera du Temple et du siècle les barons d'Holbach et par là l'Evangile ; la philosophie et le XVIII[e] siècle se donneront la main, car se sont les écoles à toutes les époques qui ont dénaturé les travaux (1)... »

Tout cela, certes, était d'une belle audace, bien qu'un peu confus. Et la preuve qu'en s'exprimant ainsi, devant le curé d'Herblay, Hortense était sincère, c'est qu'elle avait déjà commencé à mettre ses théories en pratique. En 1839, quatre ans avant de se marier à l'église, — et elle n'y avait consenti que par déférence pour les Méritens de Malvézie de Marcignac l'Asclaves de Saman et l'Esbatx, et par respect pour les Croisades, — elle avait fait baptiser, comme nous l'avons vu, son second fils à l'église évangélique de Florence. Et, deux ans plus tôt, en 1837, étant à Rome elle avait dit à son fils Marcus, en lui montrant le dôme de Saint-Pierre : « Mon enfant, à partir d'aujourd'hui, tu es protestant ! » Marcus était trop jeune alors pour comprendre, mais le grain, bon ou mauvais, qu'on a semé dans une âme d'enfant, lève tôt ou tard. J'ai ouvert par curiosité la brochure de combat que Marcus publia, en 1876, sous le titre : *Le Concordat Napoléon et le Catholicisme à propos de l'enquête de Mun* (2), et

1. Lettre inédite adressée à Sainte-Beuve, en mai 1845.
2. Brochure de 52 pages (Amyot, éditeur).

j'ai constaté qu'il s'y montre sévère pour l'Église en général et pour les évêques et le pape en particulier. Telle mère, tel fils !

Cependant, Marcus tenait aussi de son père. Il avait son esprit, son visage, son originalité ; à peine âgé de dix-huit, ans il amusait sa mère en lui parlant de femmes, de son envie de se marier et de son désir d'avoir un enfant?.,.

Il faut entendre Hortense raconter ses fredaines à Sainte-Beuve :

3 novembre 1845.

J'ai passé la journée dans la forêt sous une pluie de feuilles. C'était fort beau ; le pied des grands arbres est entouré de jeunes arbres ; on ne voit que verdure d'automne ; c'est un endroit dont les siècles et la nature se sont emparés. J'y ai pensé à la poésie, à vous, à l'amitié, car tous mes sentiments moins sages se sont envolés à l'approche de l'hiver, où je vous vois repris et tiraillé par les belles. Je reprends donc tous les avantages de l'automne et me trouve doucement dans l'état de la forêt.

J'y avais commandé pour demain un déjeuner, mais, au retour, la petite maîtresse de mon fils l'a pris en arrivant, avec un joli chapeau rose, et le déjeuner sera pour eux. Allez donc, amour, en chapeau rose, mais sentirez-vous si bien le langage de l'automne ?

12 novembre.

Le petit chapeau rose est revenu, elle ne bouge d'ici, ils se lèvent à deux heures, que dois-je faire ? Il veut la prendre avec lui à Paris. Ecrivez-moi et parlez-moi de vous.

13 novembre.

Mon curé, qui est un homme d'esprit et de vos amis, vient de publier un livre traduit de l'indoustani. Il m'a priée d'en faire un article qui a paru ou va paraître dans la *Revue indépendante*. Vous voyez qu'on est lettré à Herblay ! Je suis interrompue par mon fils, qui vient de mettre sa petite en voiture.

15 août 1846.

Je voudrais vous amuser de ce qui se passe ici, mais je n'ose ; je crains de déplaire à une femme que j'estime, mais qui a comme vous un tel goût des formes et de la jeunesse que voilà la seconde

fois que mon étourneau de fils manque une occasion qui nous aurait tous transportés. Passy me l'a envoyée pour six semaines, et cet enfant, beau, simple, agréable, n'a jamais su ni voulu comprendre une beauté qu'il confond trop avec sa mère.. Il aime toujours cette petite fille de l'autre année qui est si jolie, elle est venue mal à propos ici pour tout gâter ; et j'ai en vain parlé de Mme de Charrière, de Benjamin Constant, des amitiés durables, des lettres et des femmes encore séduisantes. Il nie cela, il dit que c'est vicieux, il n'est point fat, et ne veut rien comprendre. Enfin il est parti après six semaines et, après un accueil charmant, il a reçu un adieu trop glacé, car je ne le conçois guère là-dedans. Mon fils est un garçon plutôt moqueur et ironique, qui voit comme son père le côté ridicule de toute chose, et qui a beaucoup d'esprit, mais ne le laisse guère voir, étant timide et réservé. Je ne vous l'ai pas envoyé, pensant que ces garçons de vingt ans sont ennuyeux puisqu'ils ne savent pas causer, mais il est à vos ordres si vous pouviez avoir besoin de lui pour lire tout haut, Il m'a dit de vous en avertir, en vous prévenant qu'il est encore trop bête pour oser vous chercher, mais qu'il le fera plus tard avec un grand empressement.

« 28 août.

« Mon fils, enlevé encore ce soir par sa petite maîtresse, me laisse une soirée solitaire. Je me sens stoïcienne de la tête aux pieds. »

« 1er décembre.

« Oui, vantez la jeunesse ! Cet enfant dit déjà du petit chapeau rose : « Comment m'en débarrasser ? Que dois-je faire ? » Je réponds : « Quoi ! une fille si belle ! » Il dit : Je voudrais qu'elle fût laide, ce serait un changement, ce ne serait plus elle. » Hélas ! il est fils de ce penseur qui me disait dans l'orage de notre passion : « Permettez-moi une expression vulgaire, mais laissez-moi vous dire que le jeu n'en vaut pas la chandelle ! » Voilà ce que sont les penseurs et surtout les poètes. Mais vous sentez que, si jamais Minerve a pu aimer, cela a dû être l'éclair d'un moment. »

4 février 1848, de Passy.

« Je n'ai ici ni la ville ni la campagne, mais j'ai mon fils, plein de journaux et plein d'affaires, avec le naturel de Sampayo qui se déclare, un enfant qui ne pense qu'à la politique. Il me raconte

que sa petite maîtresse, pour le retenir la nuit, lui prépare les journaux du soir ; et quand il dit : « Je vais lire les journaux », elle les lui présente avec un beau sourire. »

Pauvre petit chapeau rose! encore quelques nuits d'amour, et le coup de vent du 24 février vous emportera, avec les journaux de Marcus et le parapluie de Louis-Philippe, loin, bien loin, sans espoir de retour!

V

Ce n'est pas la seule chose que la révolution de 1848 ait emportée, dans la vie ou autour d'Hortense. Bulwer la définissait : « Une invasion de barbares conduits par Orphée ». Hortense, à l'exemple de tant d'autres, s'en prit à Orphée lui-même de tous les maux qui s'abattirent en quelques mois sur son foyer et sur le pays. Et le plus grand de ces maux, en ce qui la regardait, fut la dispersion de ses amis, car, tout en vivant dans la retraite, elle n'aimait pas la solitude ; elle avait besoin d'entretenir un commerce quasi-journalier de lettres ou de visites avec tous ceux qui lui étaient chers.

Or, à peine Chateaubriand était-il mort, que Sainte-Beuve quitta Paris pour aller faire un concours de littérature à l'Université de Liège. Puis ce fut au tour de Libri de passer la frontière, on sait dans quelles circonstances. M[me] de Méritens a toujours été persuadée que Libri fut la victime des jésuites. Ils ont le bras si long ! On prête si facilement aux riches ! Il y eut à cette époque tant de manigances, rue de Poitiers ! Elle n'était pas d'ailleurs la seule qui crût à l'innocence de ce singulier bibliophile. Mérimée partageait sa conviction et même il la paya un peu cher. Mais rien n'honore plus un homme que la fidélité à ses amis, et Libri se défendait si bien, il criait si fort, de l'autre côté de la Manche, qu'il eût ébranlé les pierres.

Vous êtes une amie admirable, il y a presque plaisir à se voir calomnié pour être défendu comme vous le faites. Vos lettres me

font grand bien et un plaisir infini. Écrivez-moi souvent... Vous verrez la leçon que je graverai sur le front des magistrats français. Jusqu'à présent on n'a vu que des jeux d'enfants. Il y a dans ma nature une chose dont j'ai fait plusieurs fois l'expérience et qui est très utile. Aux approches d'un danger et à mesure que le moment critique approche, je sens un esprit plus net et plus calme, et ma résolution plus ferme et plus arrêtée.

Apprêtez-vous à voir TOUT *le monde avoir peur*. Laissez-les aller, ils me reviendront. Ne me sont-ils pas revenus après la publication du Rapport Boucly ?

Je compterai toujours sur vous, car vous êtes de ceux qui disent: *Etiam si omnes, ego non.*

Mille choses à Marcus, son souvenir m'est très cher.

Apprêtez-vous à juger les coups (1).

Il écrivait de Londres à Mme de Méritens, le 17 décembre 1850 :

Puis vint ensuite le coup d'Etat, qui ferma la bouche au plus bavard des correspondants d'Hortense : — c'est ainsi qu'elle appelait M. Thiers. — Depuis lors, elle n'eut plus avec qui causer, rue Saint-Nicaise où elle avait gardé un pied-à-terre, que Béranger qui commençait à radoter et une demi-douzaine de vieilles femmes, dont Mme Regnault de Saint-Jean d'Angély et la duchesse de Raguse, les protectrices de sa jeunesse. Elle prit Paris en grippe et son cher village d'Herblay lui devint insupportable. Pour comble de malheur, la santé de son fils Henri lui causait depuis quelque temps de sérieuses inquiétudes. Comme elle était mère avant tout, elle pensa que le changement d'air lui ferait du bien et se mit à voyager. Après avoir habité Bezons et Coulanges-la-Vineuse, elle s'établit dans la vallée de Talouan, à trois lieues de Sens, où elle mena trois ou quatre ans la vie de fermière. Mais cette vallée de la Bourgogne était tout de même bien éloignée de Paris pour une Parisienne comme elle. Et puis Mar-

1. Lettre inédite. — Voir à l'*Appendice*. — Quand il écrivait ces lignes Hibri avait été condamné, le 22 juin 1850, à dix années de réclusion, à la dégradation et à la perte de ses emplois publics, pour les audacieuses soustractions qu'il avait commises dans nos grandes bibliothèques, en qualité d'inspecteur général, et malgré tous les efforts tentés par ses amis, il mourut à Fiesole (Toscane) le 28 septembre 1869, sans avoir été réhabilité.

cus s'ennuyait tant de sa mère ! Un beau jour, elle lâcha sa ferme, et ses vaches et sa basse-cour pour revenir s'installer dans la banlieue, à Thiais.

Inutile de dire que dans l'intervalle elle n'avait pas laissé se rouiller sa plume. Sans parler de la correspondance qu'elle entretenait avec Bulwer, Béranger, Thiers et Sainte-Beuve, elle avait entrepris deux ou trois ouvrages d'histoire, de politique et de philosophie, comme le *Novum organum* (1) et l'*Essai sur l'histoire politique depuis l'invasion des barbares jusqu'en 1848*, qui remplissaient tous ses loisirs.

Que se passa-t-il à Thiais et pourquoi n'y demeura-t-elle pas ? Mystère. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1856, après un séjour de quinze mois à Bourg-la-Reine, elle alla habiter à Montlhéry une petite maison voisine de la tour. Ce fut sa dernière étape. Béranger avait chanté autrefois *les Lutins de Montlhéry*. Elle l'invita à venir pendre la crémaillère. Il lui répondit selon la formule : « Je le voudrais bien, mais je ne le peux pas ! » Depuis qu'il avait élu domicile au Marais, ses jambes lui refusaient le service. Un an après il était mort. Dieu ne lui avait pas laissé le temps de lire le *Novum organum* où Hortense a résumé la philosophie des Grecs et ses idées sur « Pascal saint (2) ». — Ce « Pascal saint », je me hâte de

1. Elle avait commencé cet ouvrage en 1846, « dans le désir qu'il serait utile aux personnes pieuses. Ce sera, disait-elle, un ensemble de religion et de philosophie » (*Les Enchantements*, p. 319).

2. Quand il parut, en 1857, George Sand en rendit compte dans un article qu'elle recueillit ensuite dans ses *Souvenirs de 1848*. En voici les principaux passages :

« Sous ce titre un peu effrayant de *Novum organum* ou *Sainteté philosophique*, Mme Hortense Allart de Méritens vient de publier un de ces livres clairs et brillants qui méritent la popularité et qui devraient être dans toutes les mains.

« C'est le résumé concis des études et des réflexions de toute une vie savante et lettrée.

« L'auteur est une femme charmante, qui a étudié les langues mortes et les philosophies abstraites, sans que sa figure blanche et rose trahît par un pli les veilles et les méditations. Il est vrai qu'elle n'a probablement ni veillé ni souffert pour apprendre, mais qu'une organisation supérieure lui a permis de tout comprendre et de tout retenir sans le moindre effort. A la voir si animée, si active, si dévouée aux nobles fardeaux de la famille et avec cela si brillante causeuse, nous avons eu besoin de la connaître longtemps pour croire qu'il y eût tant de sagesse, d'érudition et de

le dire, sent plus ou moins le fagot ; n'empêche que Mme de Méritens y côtoie d'assez près la doctrine chrétienne. Elle s'en rapprochait tous les jours au fur et à mesure qu'elle se pénétrait, Sainte-Beuve aidant, de l'esprit de Port-Royal. Elle s'imagina qu'elle le possédait, le jour où Saint-Martin, « le philosophe inconnu », lui fit comprendre le sacrifice de calvaire et que « le désir en nous est la racine de l'éternité ».

Cette disposition d'esprit, toute nouvelle chez Mme de Méritens, ne lui fut pas inutile dans l'épreuve cruelle qui lui était réservée : la mort de son fils Henri, en 1862, la trouva résignée à la volonté de Dieu ! Peu de temps après, elle

tranquillité dans cette jolie tête blonde qu'elle portait comme si elle ne l'eût pas soupçonnée sur ses épaules.

« Il est peu de caractères littéraires aussi fortement trempés et aussi nobles que celui de Hortense Allart. Elle a caché ses vertus privées dans un intérieur sobre, libre et fier. Elle a vécu simplement et par un grand esprit d'ordre, de prudence ou de stoïcisme, elle a pu vivre, en apparence, à l'abri des préoccupations de la réalité. Elle a écrit pour écrire, ne demandant appui et courage qu'à elle-même, ne reprochant à personne paraître l'oublier, ne sachant pas si elle avait des amis de tièdes ou préoccupés, un public ingrat ou trop exigeant.

« Si on l'eût mieux connue, on l'eût applaudie davantage. Il y a des personnalités qui ne savent pas se communiquer, qui tout à la fois se revêtent trop et pas assez.

« C'était, selon nous, le défaut de Mme Allart. La muse montait sur le piédestal, couverte d'un voile emprunté. Ou ne voit pas assez dans son œuvre la femme excellente que ses amis adoraient en dépit de son mâle génie...

« Nous conseillons aux femmes intelligentes la lecture de ce livre, et particulièrement de la partie intitulée *Mémoire*, qui semble s'adresser à elles de préférence.

« La manière de l'auteur est originale. Ses défauts sont presque toujours des qualités. Son style court toujours et vole souvent... Elle est savante, elle est poète et elle est femme.

« En somme, Mme Hortense Allart est, par ses travaux sérieux, ses vertus privées, la noblesse de son caractère, l'élévation de son talent, et la haute direction de son esprit, une des gloires de son sexe.

« Il est impossible de mieux comprendre qu'elle ne l'a fait Platon et Pascal, Pythagore et Rousseau, les Pères de l'Eglise et les Encyclopédistes. C'est véritablement, à cette heure surtout, un très grand esprit que le sien, un esprit arrivé à une telle hauteur que l'on sent pour lui un respect ennemi de la discussion. »

Nohant, 30 septembre 1857.

publia, sous le titre de *Nouvelle concorde des quatre évangélistes*, une vie de Jésus qui pourrait être mise entre toutes les mains chrétiennes, et, de ce jour, sa vie, à elle, fut vraiment édifiante.

M. Thiers, qui l'appelait « ma très ancienne amie », lui avait fait obtenir une petite pension d'un millier de francs, en qualité de femme de lettres (1). Non seulement elle se suffisait avec cette somme quasi ridicule, mais encore elle avait l'art de faire le bien tout autour d'elle, en sorte que les gens de Montlhéry l'avaient surnommée « la bonne dame ».

Le scandale de ses *Enchantements* l'étonna beaucoup : elle ne l'avait pas plus cherché que saint Augustin dans ses *Confessions*, et elle croyait avoir, sinon sanctifié, à tout le moins purifié ses confidences par les prières qui les terminent. C'était une âme simple et naturelle du XVIII[e] siècle, à qui le

1. Il lui écrivait en 1861 :

« Ma très ancienne amie, j'ai parlé à M. de Rothschild, après Bulwer. Tout ce que la recommandation la plus chaude peut faire a été fait. Maintenant il faut que votre fils se rappelle par sa présence à MM. de Rothschild, et si cela ne suffit pas je reviendrai à la charge.

« Je viens de lire le petit volume de M. Paul Boiteau (*a*). Je l'ai trouvé plein de sens, de finesse et d'esprit. Si j'avais su que je lui devais l'envoi de ce volume, je l'en aurais remercié depuis longtemps. Ne sachant pas son adresse, je vous prie de me servir d'intermédiaire et de lui communiquer textuellement le passage de ma lettre.

« Mille et mille amitiés,
« A. THIERS. »

« Vous aurez mes volumes en novembre, après quoi je prends ma retraite ».

Et le 13 février 1864 :

« Je suis grippé, fatigué et incapable d'écrire. Je vois le personnage dont vous me parlez, je fais cas de son grand talent et de son caractère indépendant ; je suis bien avec lui, mais je ne puis me permettre de lui parler d'un sujet aussi intime que celui qui vous tient au cœur.

« Mille amitiés,
« A. THIERS. »

(Lettres inédites.)

a. Il s'agissait du petit livre de Paul Boiteau sur Béranger.

sens moral pouvait faire défaut, mais dont la sincérité n'était pas douteuse.

J'avais fait appel aux souvenirs de ceux qui pouvaient l'avoir connue dans ses dernières années. Une de ses petites-filles a bien voulu rédiger à mon intention la note suivante :

« Dans sa retraite de Montlhéry, Mme Hortense Allart de Méritens vivait de la vie des paysans de l'endroit. L'air de Montlhéry convenait à sa santé. La vieille tour féodale, encore solidement debout, s'harmonisait avec ses méditations sur la politique et l'histoire. Du haut de ses créneaux, elle revoyait, dans une immense et ravissante étendue circulaire des châteaux et des domaines familiers aux jours de sa jeunesse. Dans la belle saison, elle s'installait pour de longues heures à l'ombre du petit bois de pins qui lui rappelait l'Italie, au-dessous de la tour, sur la colline en pente rapide dont le sable tiède et fin a séché l'encre de ses nombreuses lettres.

« Elle avait remplacé l'habillement élégant mais simple dont elle se parait d'habitude, par un costume seyant à son âge, mais fait avec les étoffes de cotonnade employées par les paysans. Une longue capote de percale finement froncée défendait son visage contre le vent et le soleil; le large parapluie de coton bleu des paysans, en harmonie si gaie avec la campagne, l'abritait dans les longues promenades qu'elle faisait de préférence sous la pluie. Elle se drapait, sans jamais y penser, comme une Polymnie, dans un châle léger et chaud ; une robe unie s'arrêtait au ras de ses chevilles pour le jeu alerte de ses petits sabots. Des manches larges et de très longs gants qu'elle faisait et même brodait adroitement elle-même complétaient ce costume si commode pour son genre de vie. Un sac, où elle emportait toujours de quoi lire et écrire lorsqu'elle partait en promenade, pendait à son fin poignet dont la délicatesse cachait une force d'acier... Quand je cherche à me la rappeler, je la retrouve tout entière dans le tableau où elle fut peinte par Ducis, frère du poète, vers l'âge de quatorze ans. Mme Hortense Allart de Méritens a écrit que c'était Minerve qu'on retrouve aux deux extrémités de la vie. « C'est vraiment la jeune fille au regard ingénument réfléchi et profond du portrait de Ducis qu'on retrouvait dans le visage jamais embrumé de cette grand-mère si étincelante de vie, d'intérêt et de gaieté, dont le rire olympien sonne encore aux oreilles de ceux qui l'ont entendu. Elle

pleurait cependant presque aussi facilement, par un don singulier, les larmes l'avaient toujours embellie et rajeunie.

« Un soir de février, à l'entrée de la saison qu'elle avait toujours redoutée, elle convint avec une voisine de quelque détail pour le lendemain. Rien d'anormal ne paraissait en elle, on l'avait vue tout le jour vaquer à ses occupations habituelles. Cependant elle n'ouvrit pas le lendemain. On avertit son fils, qui la trouva sur son lit entièrement vêtue et ne donnant plus signe de vie. Elle était morte de la rupture d'un anévrisme. Ainsi était morte sa mère, jeune encore, pendant qu'occupée à sa toilette elle relevait ses lourds cheveux. »

On m'avait raconté qu'après sa mort son fils Marcus avait brûlé toute sa correspondance. D'après les renseignements que m'a donnés sa famille, c'est elle-même qui, dans son irritation contre Barbey d'Aurevilly et consorts, accomplit cet autodafé (1).

Heureusement, une partie de ses papiers étaient alors en la possession de Marcus.

Toutes les lettres que je viens de citer, à l'exception des siennes, proviennent de sa succession. Mais les plus importantes, parmi celles qui me serviront à la montrer dans ses rapports avec Béranger, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Lamennais et les autres, sont incontestablement celles qu'elle écrivit au critique des *Lundis*, de 1840 à 1850. Lorsqu'on les aura lues, — et les fragments que j'en ai déjà publiés en donnent un avant-goût, — on saura un gré infini à Sainte-Beuve de les avoir conservées. Quant à moi, je ne saurais trop remercier ici M. Jules Troubat de me les avoir communiquées.

Un mot maintenant sur la tombe de Mme de Méritens. C'est grâce à *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* que je l'ai trouvée. Je la croyais à Montlhéry ; elle est dans le petit cimetière de Bourg-la-Reine, à deux pas de celle d'André Theuriet, qui précisément était maire de cette commune

1. En adressant à Marcus la lettre de George Sand que nous publions au début de cet article, elle avait écrit en marge : « A jeter au feu ! »

quand le corps de Marcus y fut rapporté. Car, de même que Mme de Méritens avait voulu reposer auprès de son fils Henri, Marcus, qui mourut à Lunéville, le 12 janvier 1901, voulut reposer auprès de sa mère.

Ils sont là tous les trois, qui dorment côte à côte, comme la poule et les poussins dont parle l'Ecriture, sous une pierre basse, fleurie de lichen, et que rien ne désigne au regard du passant.

ICI REPOSENT

HENRI DIODATI ALLART ET SA MÈRE

Né le 1er jour du printemps, le 21 mars 1839, mort dans son printemps à Monthéry, à 23 ans, le 19 juillet 1862.

Après une vie trop courte, mais très indépendante et très heureuse.

(*Ici un écusson portant un croissant au milieu de quatre étoiles*).

Madame Hortense Allart de Méritens, femme de lettres, née le 7 septembre 1801, morte à Monthléry, à 78 ans, le 28 février 1879.

Elle a voulu reposer auprès de son jeune fils; mais morte dans la foi réformée, elle disait bien que les corps seuls seraient ici et l'esprit ailleurs.

MARCUS-NAPOLÉON ALLART

1826-1901

(Concession à perpétuité)
497

Voici leur épitaphe :

Marcus aurait pu se dispenser de nous dire que sa mère croyait à l'immortalité de l'âme · toute son œuvre en témoigne.

LÉON SÉCHÉ

Victor Hugo à Vingt ans

(*Suite*)

La Miltière, 12 mai 1825.

Mon cher papa,

Le messager envoyé par mon père à Blois est de retour. Il nous rapporte l'aimable lettre de maman à son Adèle, que nous avons lue en famille, et une lettre fort cordiale de Victor Foucher (1), qui nous fait aussi beaucoup de plaisir. Nous nous attendions également à recevoir la croix de la Légion d'honneur et les papiers, etc.. que vous nous avez annoncés pour le commencement de cette semaine. Notre espérance est frustrée de ce côté, et mon père désirerait que vous eussiez la bonté de passer encore une fois à la Légion, pour presser cet envoi. Car ma place est retenue pour le 19 au matin, et si nous ne recevions pas tout cela au moins le 18, je courrais grand risque de ne pouvoir porter la décoration au sacre, ce qui serait inconvenant.

Je sens, mon excellent père, combien je vous donne de peines, et je suis pénétré d'une vive reconnaissance de toutes vos bontés. La lettre de maman Foucher est bonne comme elle : elle est remplie de détails qui nous intéressent. Nous sommes enchantés des pro-

1. Victor-Adrien Foucher, beau-frère de Victor Hugo, né comme lui, en 1802, mort en 1866. Magistrat, Victor Foucher a dirigé de 1833 à 1862 la *Collection des lois civiles et criminelles des Etats modernes* et a laissé, en outre, un certain nombre d'ouvrages et de brochures d'un caractère juridique.

grès de Juju (1) autant que de Didine (2) ; quand nous serons de retour à Paris, ces deux enfants seront l'objet de nos curiosités réciproques, et nous aurons de longs récits à nous faire.

Voudriez-vous encore ajouter à tous vos soins paternels celui de payer nos contributions dont le papier a été remis à maman. Nous vous rembourserons cette petite somme.

Maman nous apprend que la chambre à Reims est louée 350 fr. et qu'on cherche une quatrième personne. Est-ce pour la voiture ou pour le logement? Vous me disiez dans votre dernière que Beauchêne s'occupait de la fabrication de mon habit. Comment a-t-il eu ma mesure ? Il faudra sans doute les culottes, bas, souliers à boucles, épée d'acier, chapeau à galon d'acier et plumes. En quel métal doivent être les boucles de la culotte et des souliers ? Faudra-t-il les jabots et les manchettes ?

Parlez de nous à la bonne Mme Deschamps. M. Deschamps (3) m'a écrit une charmante lettre. Veuillez l'en remercier en attendant que je le fasse moi-même.

Paul a dû recevoir aujourd'hui une lettre de moi, la première que j'ai écrite de la Miltière. Celle-ci est la seconde. Je vais écrire la troisième à Charles Nodier.

Adieu, mon cher et bon père ; papa et son excellente femme, mon Adèle et sa petite Didine aux joues fermes, vous embrassent ainsi que maman Foucher, et je me joins à eux de cœur. Vous ne sauriez croire comme on parle de vous en Sologne à l'heure qu'il est.

Votre fils tendrement dévoué,
VICTOR.

Mon portier a-t-il reçu quelque lettre depuis notre départ? J'en reçois une bien paternelle de M. de la Rivière (4).

Ecrivez toujours à Blois (5).

1. Julie Foucher, la toute jeune sœur d'Adèle Hugo, mariée plus tard au graveur Paul Chenay (1818-1906) auteur d'un volume de souvenirs intimes : *Victor Hugo à Guernesey*.
(Paris, Juven, S. D. in-12).

2. Léopoldine Hugo.

3. Père d'Emile et d'Antoni Deschamps.

4. M. de la Rivière, le vieux maître d'école de Victor rue Saint-Jacques. Il en sera, ultérieurement, plus longuement question.

5. *Correspondance*, pp. 223-225.

Victor Hugo a raconté assez sommairement son séjour à Reims et ses impressions au cours de la cérémonie du sacre, à laquelle il fait assister Lamartine (1), dont, M. Edmond Biré a, depuis, établi l'absence à ce gala où le carton peint semble avoir été un trop fréquent accessoire (2).

Il convient d'être plus bref encore. Ce fut pour Victor l'occasion, et elle était excellente, d'écrire l'*Ode sur le Sacre* (3).

Il aimait le sujet. Les Bourbons l'avaient jusqu'ici heureusement inspiré. Louis XVIII ne s'était point montré ingrat, Charles X ne le fut point davantage.

Ces vers firent plus sans doute, pour la nomination du général Hugo au grade de lieutenant-général que les démarches répétées de jadis auprès de MM. de Chateaubriand et de Clermont-Tonnerre et du duc d'Angoulême lui-même.

Le sacre est du 29 mai. Le 5 juin, le *Moniteur Universel* n° 156, publiait cette promotion si ardemment désirée :

« M. le Maréchal-de-camp Hugo, vient d'être nommé lieutenant général. »

Le fils s'en réjouit autant que le père. Il est de nouveau à Gentilly, chez un ami, cette fois, et de cette banlieue, il adresse ses félicitations au nouveau lieutenant-général, « M. le Lieutenant-général Comte Hugo », et ses excuses à Mme Hugo pour la négligence de Ladvocat.

Gentilly, 19 juin.

Mon cher papa,

C'est de la campagne où je suis allé passer quelques jours chez un ami qui demeure à deux lieues de Paris, que je te réponds. Je regrette bien que tu y sois toi-même en ce moment. Les chaleurs excessives, la solitude et le dénuement de la Miltière me font trembler pour ta chère santé. Il me semble que tu aurais dû retarder ce voyage quelque important qu'il put être, et ne pas

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tome II, p. 92.
2. *Victor Hugo avant 1830*, p. 377.
3. *Odes*, livre III (1824-1828), ode IV.

t'aventurer tout seul dans cette saison au milieu des déserts de la Sologne. Tu sais comme moi combien les pays humides et sablonneux exhalent de miasmes morbifiques dans les grandes chaleurs, et mon Adèle te reproche tendrement de nous avoir donné l'inquiétude de te savoir là-bas.

Les journaux de Paris ont annoncé ta promotion de la manière la plus flatteuse. Que t'importe un oubli qu'ils font si fréquemment ? Que t'importe la jalousie ? Il suffit de ton nom et de ta réputation pour mériter l'envie. Résigne-toi, mon noble père à cet inconvénient de toute position élevée.

J'ai rempli ta commission auprès d'Adolphe.

Tu ne m'étonnes pas en m'apprenant que ta femme n'a pas reçu son exemplaire. J'avais remis à Ladvocat le paquet à son adresse avec beaucoup d'autres, pour qu'il le mît à la poste. Tu connais la négligence de ce libraire. Partant pour la campagne j'ai dû me reposer sur lui de ce soin, et j'ai déjà reçu plusieurs plaintes comme la tienne. Le messager qui va porter cette lettre à la poste à Paris, va être chargé en même tems d'un petit mot sévère pour Ladvocat et de l'ordre de réparer sur-le-champ cet oubli. Si j'en avais ici un seul exemplaire je l'enverrais directement à ta femme, mais j'espère que Ladvocat sera soigneux cette fois.

Je suis heureux que mon ode t'ait fait quelque plaisir. Son succès ici passe mon espérance. Elle a été réimprimée par sept ou huit journaux. Je vais la présenter au Roi.

Adieu, mon excellent père, je n'ai que le temps de fermer cette lettre et de t'embrasser bien tendrement. Ma femme et Didine embrassent la tienne.

Didine nous a un peu inquiétés ces jours-ci : ses dents la tourmentent.

Je reçois à l'instant une lettre d'Emile Deschamps où je lis : « M. le Général Hugo nous a fait bien plaisir en devenant lieutenant-général. Y aurait-il quelque moyen de lui faire parvenir nos félicitations et l'hommage de mon respect ? » Tout le monde applaudit.

Le 24 juin, en effet, l'auteur de l'*Ode sur le Sacre* avait l'honneur de présenter lui-même ses vers au roi.

O Dieu ! garde à jamais ce roi qu'un peuple adore !
Romps de ses ennemis les flèches et les dards,
Qu'ils viennent du couchant, qu'ils viennent de l'aurore,
Sur des coursiers ou sur des chars !

Charles, comme au Sina, t'a pu voir face à face !
Du moins qu'un long bonheur efface
Ses bien longues adversités.
Qu'ici-bas des élus il ait l'habit de fête.
Prête à son front royal deux rayons de ta tête ;
Mets deux anges à ses côtés !

Ce n'était point assez que sept ou huit journaux les aient déjà reproduits. La gloire des caractères des presses royales leur manquait. Charles X allait la leur accorder :

« Nous avons annoncé que le roi avait accueilli avec bonté M. Victor Hugo, auteur d'une *Ode sur le Sacre*. M. le vicomte de la Rochefoucauld, chargé du département des Beaux-Arts, vient d'informer ce jeune poète que Sa Majesté voulant témoigner la satisfaction que lui a causée la lecture de cette ode, avait ordonné qu'elle fût réimprimée avec tout le luxe typographique par les presses de l'Imprimerie royale. » (1).

Les titres du père sont énoncés désormais en toutes lettres et la correspondance est adressée à

« Monsieur
Monsieur le lieutenant général Comte Hugo
A Blois »

quand ce n'est point à « Madame la Comtesse Hugo ».

Précédant le départ pour la Suisse des Hugo et des Nodier, ce voyage littéraire dont Urbain Canel fit les frais, un geste qui précéda sa faillite, voici une lettre d'un tout autre ton.

Il s'agit bien d'une dette d'honneur ; le prix, dû encore à M. de la Rivière, le vieil instituteur de la rue Saint-Jacques, des leçons données jadis à Victor (2). Le brave homme,

1. *Moniteur Universel*, 30 juin 1825.

2. « Ils n'avaient pas, surtout Victor, l'âge du collège ; elle (M[me] Hugo) les envoya d'abord à une école de la rue Saint-Jacques où un brave homme et une brave femme enseignaient aux fils d'ouvriers la lecture, l'écriture et un peu d'arithmétique. Le père et la mère Larivière, comme les appelaient les écoliers, méritaient cette appellation par la paternité et la maternité de leur enseignement. Ça se passait en famille. La femme ne se gênait pas, la classe commencée, pour apporter au mari sa tasse de café au lait, pour lui prendre des mains le devoir qu'il était en train de dicter, et pour dicter à sa place pendant qu'il déjeunait.

Ce Larivière, du reste, était un homme instruit et qui eût pu être mieux

devenu, comme Biscarrat, un ami pour l'écolier de naguère, s'était contenté de présenter autrefois sa note. Mais, au lendemain de la mort de Mme Hugo, la vraie, le piteux état de la succession n'avait point permis à sa délicatesse d'insister... puis, étaient venues la vieillesse et les infirmités.

Le fils plaide joliment auprès du général la cause de son ancien maître. Il a fait, lui-même, le sacrifice d'une montre en or, dont il se proposait l'acquisition, pour éteindre en partie cette dette : le général n'aura plus qu'un reliquat de 286 francs et quelques centimes à payer.,. et tardera un peu à le faire.

Paris, 18 juillet 1825.

Mon cher Papa,

C'est avec un véritable regret que je me vois contraint de t'envoyer la lettre et la note ci-incluses. Ces deux pièces ont besoin d'une petite explication que voici. Ces jours passés, mon vieil et respectable maître, M. de la Rivière, se présenta chez moi : j'étais sorti. Il dit avoir quelque chose de pressant à me communiquer. Je m'empressai de me rendre chez lui, comme je le fais toujours chaque fois que je suppose qu'il peut avoir besoin de moi. Cet excellent homme m'exposa alors que sa position, que son âge et celui de sa femme rendaient plus gênée chaque jour l'obligeaient de me rappeler une dette sur laquelle il s'était tu jusqu'à présent, pensant que ta fortune ou la nôtre ne nous permettaient pas encore d'y faire honneur. Mais la nécessité l'emportant sur son excessive délicatesse, il s'est vu enfin forcé à cette démarche.Cette dette est celle de 486 fr. 80, qui se trouve expliquée dans la note ci-jointe. Je me suis parfaitement rappelé qu'à la mort de ma mère nous avions effectivement trouvé ce mémoire dans ses papiers, mais je pensais qu'Abel s'était chargé du soin de l'envoyer et depuis j'avais totalement oublié cette dette que je

que maître d'école. Il sut très bien, quand il le fallut, enseigner aux deux frères le latin et le grec. C'était un ancien prêtre de l'Oratoire. La Révolution l'avait épouvanté, et il s'était vu guillotiné s'il ne se mariait pas ; il avait mieux aimé donner sa main que sa tête. Dans sa précipitation, il n'était pas allé chercher sa femme bien loin ; il avait pris la première qu'il avait trouvée auprès de lui, sa servante. »

(*Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tome I, pp. 51-52).

croyais éteinte avec le petit nombre d'autres modiques dettes que ma mère a laissées et dont la majeure partie fut dans le tems acquittée sur le produit de son argenterie et de ses robes. Je savais aussi que tu avais fait honneur aux autres créanciers, et je croyais M. de la Rivière de ce nombre. Comme le besoin était pressant, je pris l'avis de ma femme ; et de son consentement je m'empressai d'envoyer à M. de la Rivière une somme de *deux cents* francs que j'avais disponible et que je réservais pour m'acheter une montre, cette somme, mon cher papa, servira à te décharger d'autant sur le total de la dette, c'est une fort légère privation que je m'impose en renonçant à cette montre, et je puis le faire sans me gêner. D'ailleurs, je sais, excellent père, que tu es loin d'être riche, et puisque je suis pour une part dans la dépense faite par M. de la Rivière, ces 200 francs seront ma cotisation personnelle. Ne songe donc plus qu'au reliquat de 286 fr. 80. Il est absolument inutile que je te dise, cher papa, combien une créance de ce genre est sacrée. Le peu que nous savons, le peu que nous valons, nous le devons en grande partie à cet homme vénérable et je ne doute pas que tu ne t'empresses de le satisfaire, d'autant plus qu'il en a besoin. Il ne subsiste que du produit d'une petite école primaire dont le modique revenu diminue de jour en jour, l'affaiblissement progressif de ses organes et de ses facultés lui faisant perdre par degrés tous ses élèves. Il a attendu dix ans avec une délicatesse admirable, et c'est le seul reproche qu'on lui puisse faire, car je suis sûr que tu aurais fait cesser l'objet de sa réclamation si tu l'avais connu plus tôt. C'est ce que (je) lui ai dit, en l'engageant à m'envoyer en hâte son compte pour te le faire parvenir. Tu le trouveras ci-inclus avec la lettre qu'il m'a écrite. Je vais m'occuper de chercher l'ancien mémoire détaillé et si je le trouve dans le peu qui nous reste des papiers de ma mère, je te l'enverrai sans perdre de tems. En attendant tu peux considérer sa note comme authentique.

Adieu, mon bon cher père, mon Adèle te prie d'embrasser pour elle ses deux mères et de leur dire que Juju et Didine se portent à merveille. Tout va bien ici, et tout est impatient de revoir maman Foucher. Mille hommages à Mmes Br..., Pinlevé, etc., amitiés à tes amis.

M. de la Rivière, chef d'institution primaire, demeure rue Saint-Jacques, vis-à-vis l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Je t'embrasse bien tendrement,

Ton fils respectueux et dévoué,

VICTOR

Je m'occupe de toutes tes commissions. Le Roi m'a fait annoncer qu'il avait ordonné qu'on ajoutât à toutes les faveurs dont il m'honore un envoi de porcelaines. C'est me combler.

Suit le fameux voyage en Suisse, le *Voyage poétique et pittoresque au Mont-Blanc et dans la vallée de Chamonix*, dont Charles Nodier devait fournir le texte et dont Hugo, seul, a écrit le récit, de Sallences à Servoz, et, de Servoz à Chamonix (1).

— Quel beau livre ce sera! avait dit Mme Nodier, à Sallences où l'on déjeunait.

— S'il se fait (2), avait répondu la femme du poète, et, Adèle Hugo avait raison.

Paris, 31 juillet,

Cher Papa,

Nous apprenons pour la première fois, avec regret que tu vas bientôt peut-être venir à Paris : c'est que nous en partons ; et tu conviendras qu'il est dur d'en partir quand tu vas y arriver.

Notre excursion en Suisse s'exécute. Mardi, à 5 heures du matin, nous roulerons vers Fontainebleau. J'ai été horriblement souffrant toute la semaine d'un torticoli, mais je suis mieux, et le voyage achèvera de me remettre.

Les libraires paient notre voyage et au delà. Ils me donnent 2.250 francs pour quatre méchantes odes. C'est bien payé. Je ne crois pas que Lamartine puisse être de la partie il vient d'être nommé secrétaire d'ambassade à Florence. Nodier est des nôtres.

Je te remercie pour M. de la Rivière. Je lui ai écrit tes bonnes intentions, j'aurais seulement désiré que tu puisses lui donner quelque chose avant le 1er janvier.

Nous avons vu M. Driollet. Il dit que l'affaire Lambert (3) va bien. Abel en dit autant.

1. Lors de sa mort en 1828, le général Hugo figurait parmi les administrateurs de la « Banque Lambert ».

2. Publiés d'abord dans la *Revue de Paris* (1829) et dans la *Revue des Deux Mondes* (1831), ces deux fragments ont pris place dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. II, pp. 108-126.

3. *Victor Hugo raconté*, tome II, p. 106.

Ta femme avait bien raison. Cette Augustine était pire qu'un mauvais sujet, c'était un *petit monstre.* Nous l'avons renvoyée. Elle est placée chez un herboriste. Je voudrais que tu en fisses prévenir sa mère.

Didine se porte à merveille. J'ai commandé des cartes séparées pour ta femme et pour toi. Il n'est plus de mode, à ce que m'a dit le graveur, d'en donner de collectives.

Adieu, mon excellent père, embrasse ta femme pour moi. Nous t'embrassons bien tendrement.

Ton fils respectueux et dévoué,

VICTOR

Adolphe te remettra les cartes.

Le ménage a continué à vagabonder, et, c'est le retour à Paris, où il convie quelques amis à déjeuner. Mme Victor Hugo s'enquiert auprès de sa belle-mère, d'un beau poisson acheté à bon compte à la poissonnerie de Blois, qui pût arriver frais à Paris.

Ma chère maman, il y a bien longtemps que je voulais vous écrire, mais les embarras de domestique, joints à ceux du voyage car nous venons encore d'aller passer quelques jours à dix lieues de Paris ne m'ont pas laissé un moment. Joignez à cela l'inquiétude que ma fille m'a donnée pour percer les deux dents qu'elle vient de percer ; mais tout cela ne m'a pas empêché (*sic*) de penser à vous et à mon bon père.

Malgré la peine que ma fille m'a donnée et qu'elle a eue pour ses dents ; elle n'en marche pas moins seule et j'espère que la force qu'elle a l'aidera à percer toutes ses autres dents car à peine en a-t-elle six.

Mon mari s'est occupé de vous faire tirer des cartes de visites. Nous les donnerons à M. de Féraudy.

J'espère chers bons parents vous voir à Paris très incessamment. Si vous pouviez être à Paris samedi 31 de ce mois vous partageriez un déjeuner où nous réunissons quelques amis et où nos bons parents compléteraient si bien notre bonheur qui ne peut être entier sans eux. Si à Blois vous trouviez chère maman un beau poisson qui pût arriver frais à Paris vous seriez bien bonne de me l'envoyer

pour ce jour, toutefois si le prix ajouté à celui du voyage ne le faisait pas monter plus haut que celui qu'on achèterait à Paris.

Ecrivez-moi au juste quand vous serez à Paris, c'est le but que vous devez vous proposer si vous nous aimez.

Adieu chère maman, ma fille, mon Victor vous embrassent.

Votre respectueuse fille,

A. Hugo

Victor, suivant son habitude, tient à conserver vierge pour les siens le crédit dont il peut jouir et refuse assez cavalièrement à son père sa protection pour un professeur, dont il l'avait prié de s'occuper :

Mon cher papa,

Nous voilà définitivement de retour à Paris. Nous n'avons fait que courir à droite et à gauche tout le mois de septembre, et nous avons terminé ces jours ci nos promenades par une excursion à Montfort l'Amaury, charmante petite ville à dix lieues de Paris où il y a des ruines, des bois, un de mes amis (1) et un des tiens le colonel Derivoire qui a servi sous toi. J'ai beaucoup parlé de toi avec ce brave qui t'aime et te vénère et désire vivement te voir. Il compte faire le voyage de Paris la première fois que tu y viendras.

Nous désespérons presque, cher papa, d'avoir le bonheur de t'y voir cette année, puisque la saison s'avance sans t'amener. Cependant M. Lambert t'avait presque promis à tous tes amis de Paris.

Il m'est malheureusement impossible de rien faire pour le professeur dont tu m'envoies une lettre. J'ai beaucoup moins de crédit qu'on ne m'en suppose et j'ai dû dernièrement employer le peu d'influence que je puis avoir sur M. l'évêque d'Hermopolis (2) pour obtenir une bourse à l'un de nos cousins Trébuchet. Le succès n'est même pas encore décidé. Tu sens

1. Adolphe de Saint-Valry.

2. Denis, comte de Frayssinous, évêque *in partibus* d'Hermopolis, né à Curières (Aveyron) en 1765, mort en 1841. Après ses retentissantes conférences à la chapelle des Carmes et en l'église Saint-Sulpice, fut le 1er juin 1822 nommé grand-maître de l'Université, puis, le 26 août 1824, ministre des affaires ecclésiastiques, portefeuille, créé pour lui, qu'il conserva, sous le ministère Martignac, jusqu'au 3 mars 1828.

que toutes mes forces doivent être dirigées vers ce but, si important pour notre malheureux oncle Trébuchet, et que je ne pourrais occuper le ministre d'une autre affaire sans nuire à la sienne. Qui trop embrasse mal étreint.

Nous avons trouvé ici à mon retour les 200 cartes commandées pour toi : elles me paraissent fort belles. C'est un petit cadeau qu'Adèle veut faire à ta femme, indique-moi un moyen de le lui faire parvenir.

Adieu, cher papa, toute la famille Foucher, Abel, Adolphe, tous nos cousins embrassent ta femme et toi de tout cœur, et ne font en cela que se joindre à nous.

Ton fils tendre et respectueux.

VICTOR

C'est, enfin, un an plus tard presque, la naissance d'un second fils, — ce sera Charles Hugo (1), — « qui vient remplacer le petit ange » dont les *Odes et Ballades* conservent le souvenir. Le jour même, Victor en fait part à son père :

Paris, le 3 novembre.

Mon cher papa,

Tu vois que la nouvelle ne se fait pas pas attendre. Mon Adèle est accouchée cette nuit à cinq heures moins vingt minutes du matin d'un garçon fort bien portant. Cette pauvre amie a cruellement souffert. Je t'écris en moment près de son lit; elle se trouve assez bien, cependant elle croit avoir quelque fièvre et je lui recommande de ne pas parler.

Nos bons parents recevront sans doute avec bien de la joie ce

1. Charles-Victor Hugo, né à Paris le 3 novembre 1826, mort à Bordeaux d'une congestion le 13 mars 1871, trois jours après la séance de l'Assemblée nationale qui avait amené la démission de Victor Hugo. Outre sa collaboration à l'*Evénement* et au *Rappel*, on doit au père de Georges et de Jeanne : *Le cochon de saint Antoine* (1857), *La Bohème dorée* (1859), *La chaise de paille* (1859), *Une famille tragique* (1862). Il avait écrit une comédie : *Je vous aime* (1868) et, enfin, avait tiré des *Misérables* un drame souvent représenté.

nouveau venu qui vient remplacer le petit ange que nous avons si douloureusement perdu il y a trois ans. Votre bonheur ajoute au nôtre.

Je ne t'en écris pas davantage aujourd'hui, cher papa, embrasse pour nous ta femme ; fais part de la naissance de ton petit-fils à tous nos amis de Blois, MM. Brousse (1), de Féraudy, de Béthune, Driollet, etc., Mmes Brousse, etc., ma femme prie la tienne de dire à la jeune dame les choses les plus affectueuses en son nom.

Abel et Mélanie, femme de Pierre Foucher, seront les parrains du nouveau-né dont nous ignorons encore le nom. Il a déjà fort bien tété.

Ton fils tendre et respectueux,

VICTOR

Est-ce que vous n'arriverez pas bientôt à Paris ? Nous vous attendrions pour le baptême. Ce serait double fête.

Avec cette lettre se termine la partie de la correspondance de Victor Hugo conservée à la Bibliothèque de Blois.

D'autres lettres existent, m'a-t-on assuré, jointes à quelque dossier, dans les cartons d'une étude blaisoise. Elles seraient curieuses également à consulter et éclairciraient, sans doute, les mobiles de la résolution que n'allait point tarder à prendre le général Hugo.

Six ou sept mois plus tard, en effet, vers juin 1827, l'ennui de la province ou les liens l'unissant à la veuve d'Almeg étaient-ils devenus plus lourds à supporter ? — il quittait Blois, et, tout en continuant à y conserver son domicile réel, venait se fixer à Paris, dans le voisinage de ses enfants.

Dans un quartier n'ayant guère à envier à celui du Foix comme tranquillité, au 9 de la rue Monsieur, le général loua et meubla, dans la même maison que son fils Abel, un petit appartement, composé d'une chambre à coucher, d'un cabinet de travail, d'une salle à manger, d'un salon, d'un cabinet de toilette et d'une chambre de domestique (2).

1. La veuve de M. Brousse est morte vers 1880 seulement plus que centenaire.

2. La note du tapissier s'élevant à 3.792 fr. 65, n'avait pas encore été réglée lors de la mort du général et figure sur les comptes de la liquidation.

Il s'occupa, ces derniers mois, d'affaires financières, et figurait, au moment de son décès, parmi les administrateurs de la « Société d'avances mutuelles sur garanties » et de la « Banque Lambert ». Peut-être, était-ce sous deux noms différents, la même société ?

Une attaque d'apoplexie l'enleva soudainement dans la nuit du 29 au 30 janvier 1828. Le *Moniteur Universel* parut à la date du 31 janvier annonçait brièvement sa mort.

On remarquera dans ce « communiqué » une formule aujourd'hui courante. Elle devait, alors, être nouvelle :

« M. le lieutenant général, comte Hugo, est mort la nuit dernière frappé d'une apoplexie foudroyante. Ses obsèques auront lieu demain jeudi 31 janvier, en l'église des Missions Etrangères, sa paroisse.

« Dans l'impossibilité d'inviter, en tems utile, tous les nombreux amis du général à cette triste cérémonie, la famille les prie de considérer le présent avis comme une invitation.

« On se réunira dans la maison mortuaire, rue de Monsieur, n° 9, à une heure et demie. »

L'enterrement eut lieu, le surlendemain, non sans éclat ; toutes les troupes de la garnison y étaient représentées. Il ne semble pas que la comtesse Hugo y assistât.

« Les obsèques de M. le lieutenant général Hugo ont eu lieu aujourd'hui à deux heures, après le service funéraire qui a été célébré dans l'église des Missions. Ses dépouilles mortelles ont été portées au cimetière du père La Chaise. Ses deux fils, les parens et un grand nombre d'amis du défunt accompagnaient le convoi, qui était précédé et suivi de détachemens de tous les corps de la garnison. » (1).

Les fils du défunt firent élever à leur père un monument, dont l'*Illustration* du 30 mai 1885 a donné la reproduction (2).

1. *Moniteur Universel*, 1er février 1828.
2. Vingt-septième division, chemin Monvoisin.

Entourée d'une grille, ornée de flammes aux quatre coins et de palmettes entre les barreaux, une pyramide de marbre blanc veiné se dresse sur un socle de même matière. Une inscription rappelle, gravée en creux, les états de service du général.

Le tombeau réunissait le « héros au sourire si doux » et sa première femme. Eugène, le pauvre dément devait les y rejoindre, et, plus tard, vinrent s'ajouter à ces dépouilles celles des deux fils du poète, Charles et François-Victor Hugo (1).

La situation pécuniaire du père n'était pas seulement modeste. Elle était embarrassée et donna lieu à une liquidation qui fut pénible et dura fort longtemps.

Les arrérages de sa pension militaire, 4.000 francs, ou plus exactement, 3.800 francs nets, déduction faite du prélèvement de 5 o/o pour les Invalides (2), formaient le principal revenu du général.

Les créanciers étaient nombreux. Certains se montrèrent pressants ou excessifs.

Au bout de douze ans ils n'étaient pas, il est vrai, encore réglés, et, du dossier qu'a bien voulu me communiquer M. Louis Belton, je détache ce mémoire du tailleur Moreau « fournisseur de leurs altesses sérénissimes les princes de Holstein-Augustenbourg, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris ».

1. François-Victor Hugo, né en 1828, mort le 26 décembre 1873, après une longue et cruelle maladie. Collabora comme son frère à l'*Evénement* et au *Rappel*, mais son nom reste surtout attaché à la remarquable et fidèle traduction qu'il a donnée des *Œuvres complètes de Shakespeare* (1860-1864).

2. Louis Belton : *Victor Hugo et son père, le général Hugo à Blois*, p. 16.

VENDU à M. le Comte HUGO

1827		Fr.	C.
Juill. 12.	Un habit en poil de chèvre..............	100	
	Un pantalon poil de chèvre rayé.........	36	
	Un gilet poil de chèvre..................	23	
	Un do poil de chèvre de mode............	23	
	Un do poil de chèvre rayé...............	23	
Déc. 3	Une redingotte (*sic*) drap bleu	140	
	Un pantalon casimir noir.................	56	
	Un gilet velours rayé....................	30	
11	Un do velours soie et argent	36	
	Un do piqué blanc anglais................	25	
	Payé à Lemaignen, avoué, pour frais de port de lettres dans cette affaire.........	3	
		495	
	Intérêts de ces fournitures après un an de crédit, à raison de 6 o/o par an ; un crédit de douze ans...........................	356	
	Total	851	

Cet homme entendait trop le petit jeu et le taux des intérêts. La liquidation en abaissa le montant à de plus justes proportions.

Comme ils pouvaient s'y attendre, les fils trouvèrent Marie-Catherine Thomas y Saëtoni, veuve pour la seconde fois, intéressée et âpre au gain.

Ils n'acceptèrent la succession que sous bénéfice d'inventaire (1) et à cette femme qui avait l'habitude du « maquis » opposèrent la compétence et la grande honnêteté de leur ami le jurisconsulte Duvergier (2).

Le mobilier de Blois fut vendu aux enchères et produisit

1. Acte au greffe du Tribunal civil de Blois, du 29 août 1829.

2. Jean-Baptiste-Marie Duvergier, né à Bordeaux en 1792, mort en 1877, Président de section au Conseil d'Etat, garde des Sceaux du 17 juillet 1866 au ministère Ollivier (2 janvier 1870). Duvergier a publié entre autres ouvrages comme jurisconsulte : *Collection des lois, décrets, ordonnances, règlements. et avis du Conseil d'Etat de 1788 à 1824* (1824-1828) et, reprenant et continuant le manuscrit de Toullier : *Le Droit civil français suivant l'ordre du Code*, dont les sept premiers volumes ont seuls paru.

3.255 fr. 65 (1). Celui de la Miltière, des meubles de rebut, il est à croire, atteignit péniblement 681 fr. 04.

1. D'après l'inventaire dressé les 3, 4, 5 et 6 juin 1828, par les soins de Me Pardessus, notaire à Blois, à la suite du décès de M. le comte Hugo, la maison de la rue de Foix comprenait intérieurement :

« Au rez-de-chaussée, une cuisine, garnie des ustensiles nécessaires, notamment d'un rôtissoir à l'ancienne mode, avec ses cordes et poids.

Un cabinet servant de chambre de domestique ;

Un salon orné de diverses gravures encadrées de bois doré, représentant des faits militaires, des vues des bords de la Néva, les portraits des généraux Kléber et Desaix, des portraits de famille, etc.

Et le cabinet du général, garni de ses livres et papiers.

Au premier étage était un autre salon, la chambre à coucher du général éclairée au midi, et ornée, comme le salon du rez-de-chaussée, de deux vues de la Néva ; une autre chambre et un cabinet de bains.

Au second étage, une chambre à coucher et deux cabinets.

L'écurie à la mort du général ne contenait que des débarras ; un cénacle à côté renfermait un tombereau démonté et un équipage de limon. Sous la remise étaient une carriole et une charrette. Une calèche, que le général avait achetée 1.900 francs, avait été cédée par lui à son fils Abel.

Dans la cave il y avait 114 bouteilles de vin rouge.

Le cabinet de travail du général Hugo, placé au rez-de-chaussée de sa maison, renfermait ses livres et ses papiers. Les murs étaient ornés d'un télescope, d'une lunette en cuivre et de six tableaux. »

Louis Belton : *Victor Hugo et son père le général Hugo à Blois*, pp. 8-9.

L'inventaire des 600 volumes composant la bibliothèque du général Hugo, ne relève les titres d'aucune des œuvres du fils. Cinq d'entre elles avaient, cependant, déjà été publiées avant le départ du général pour Paris (*Cromwell* ne parut qu'en décembre 1827) : *Odes et Poésies diverses*, 1822 ; *Han d'Islande*, 1823 ; *Nouvelles Odes*, 1824 ;

Bug-Jargal, 1826 ; *Odes et Ballades*, 1826.

N'était-ce pas, peut-être, l'édition originale des *Odes et Poésies diverses* ce petit livre mal imprimé en caractères dits à tête de clous sur un papier à chandelles, qu'un admirateur du poète avait déniché sur les quais et lui adressait à Hauteville-House, au lendemain de l'apparition des *Misérables* ?

Cette description ressemble fort au tirage de Pélicier. Le beau-frère de Victor Hugo donne au « vieux bouquin » la date de 1818, ce serait 1822 qu'il faudrait lire. Mais combien deviendrait alors claire et lumineuse la dédicace qu'il portait :

« A mon très cher Père, le général Hugo, mes premiers vers imprimés.

« Son fils très respectueux,

« Victor Hugo »

(*Victor Hugo à Guernesey*, p. 86.)

Sans vouloir mettre en doute la fidélité des souvenirs de M. Paul Chenay, je sais cependant qu'il se faut méfier des autographes !... Puis, l'auteur des *Odes* écrivait « papa » et non mon père et se contentait de signer « Victor ».

D'ailleurs, si ces dons du fils au père ne figuraient pas à l'inventaire de

Le domaine lui-même, après avoir été longtemps en vente fut payé 20.020 francs et la veuve d'Almeg se fit adjuger pour 1.720 francs la petite maison portant le n° 71 de la rue du

1828, dont ils avaient été distrait, sans doute, par la veuve Hugo, ils ne sont pas pour cela perdus.

La parfaite obligeance d'un de mes amis, à qui je suis heureux de pouvoir exprimer ici ma sincère gratitude, m'a permis de retrouver et d'identifier ces volumes dans sa bibliothèque familiale où ils sont depuis plus de quarante ans soigneusement conservés.

Ce sont :

Han d'Islande, seconde édition ; Paris, Lecointe et Dureg, libraires, quai des Augustins, n° 49 ; 1823, 4 in-12, de 244, 285, 268 et 248 pp.

Dédicace :

« A mon Père

Hommage de tendre et respectueux attachement

Victor »

Bug-Jargal, par l'auteur d'*Han d'Islande*. Paris, Urbain Canel, libraire, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, 1826, in-12 de 386 pp.

Frontispice de Devéria, représentant la lutte au-dessus du précipice.

Dédicace non signée — mais l'écriture ne laissant aucun doute — et massacrée par le relieur qui a odieusement rogné ce volume.

On distingue :

« Hommage et respectueux

A mon noble père »

Odes, par Victor Hugo, 3e édition (en deux volumes). A Paris, chez Ladvocat, libraire de S. A. S. M. le duc de Chartres, MDCCCXXVII.

1er vol., in-12 de 236 pp. Frontispice de Devéria : « La Chauve-Souris ».

Dédicace :

« A mon Bon et Noble Père

Hommage respectueux

V. H. »

2e vol., in-12, de 232 pp. Frontispice de Devéria : « Le Sylphe ».

A ces volumes doit être ajouté le recueil d'Abel Hugo, contemporain de la première édition des *Odes et Poésies diverses* et publié également sous la firme de Pélicier :

Littérature espagnole. — Romances historiques. — A Paris, chez Pélicier, libraire, place du Palais-Royal, n° 243, 1822, in-12, de 302 pp.

Dédicace :

« A mon Père

Hommage d'amour et d'attachement

A. Hugo »

Quel trésor à signaler aux Hugophiles !

Foix que le général avait annexée à la maison qu'elle possédait elle-même en propre depuis le 10 février 1816.

Les 50.000 réaux réclamés, — la prétention était plutôt inattendue, — par la veuve et les enfants du général Marie de Fréhaut, pour le reliquat de l'achat du couvent des Trinitaires déchaussés de Madrid, ne semble pas avoir retardé beaucoup la liquidation de la succession. Elle ne se termina guère, cependant, avant 1845, et dès 1829, Victor Hugo écrivait à Adolphe de Saint-Valry les ennuis qu'elle lui causait et le peu qu'il avait à retirer des débris d'une grande fortune :

« Mes affaires privées toujours fort embrouillées, l'héritage de mon père non liquidé, nos biens en Espagne accrochés par Ferdinand VII, nos indemnités de Saint-Domingue retenues par Boyer, nos sables de Sologne (la Miltière) à vendre depuis 23 mois, les maisons de Blois que notre belle-mère nous dispute... par conséquent rien, ou peu de chose, à retirer dans les débris d'une grande fortune, sinon des procès et des chagrins... » (1).

La comtesse Hugo avait su, il est vrai, retirer son épingle du jeu : L'*Etrangère* était devenue l'*Adversaire*.

Trente ans, elle survécut au général, habitant la petite maison, dont, au loin, aimait à se souvenir l'exilé.

L'on chuchotait sur elle et on la voyait peu. On prête au cœur, même vieilli, des faiblesses ; puis, une femme seule a besoin, pour le règlement de ses affaires de quelques conseils...

Et vinrent les cheveux blancs et l'oubli...

Ce pendant que Victor Hugo atteignait le zénith de sa gloire, le 21 avril 1858, Mme Hugo, la seconde, s'éteignait à l'âge de soixante-treize ans.

Deux voisins, les sieurs Besson, cordonnier, et Fouquet, jardinier, furent, au bureau de l'état civil de Blois, les témoins de son décès (2).

PIERRE DUFAY

1. VICTOR HUGO : *Correspondance*, 1815-1835. Lettre à Adolphe de Saint-Valry du 18 décembre 1829, p. 87

2. Les registres de l'état civil de Blois fournissent ainsi que celui du petit

Léopold, l'acte de décès de Marie-Catherine Thomas y Saëtoni, Vve Hugo. En voici la teneur :

« L'an mil huit cent cinquante huit, le vingt-unième jour du mois d'avril à trois heures du soir par devant Jean-Claude-Eugène Riffault, maire de Blois, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Etat civil de la commune de Blois, canton de Blois, département de Loir-et-Cher, sont comparus Clovis Besson, âgé de trente-neuf ans, profession de cordonnier, domicilié à Blois et Eugène Frédéric Fouquet, âgé de quarante-huit ans, profession de jardinier domicilié à Blois.

N° 205 homas y aëtoni ve Hugo 3 ans.

Lesquels nous ont déclaré que le vingt et un du mois d'avril, à dix heures du matin, Marie-Catherine Thomas y Saëtoni, âgée de soixante-treize ans, profession de rentière demeurant à Blois, département de Loir-et-Cher, née à Cervione (Corse) veuve en deuxièmes noces de Joseph Léopold Sigisbert, comte Hugo, lieutenant général, officier de la Légion d'honneur, fille de feu... est décédée en notre commune, en sa maison, rue du Foix.

Le premier témoin a déclaré être voisin et le second témoin être voisin de la décédée. Nous nous sommes assurés de l'exactitude de la déclaration de ces témoins, qui ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Eug. Riffault
Fouquet. C. Besson

LETTRES INÉDITES

D'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve (1)

1842

Herblay, 9 mars.

Faut-il vous écrire un petit billet ou une longue lettre ? Faut-il se tenir dans une admiration réservée ou dans un débordement de plaisir ? Ce dernier parti me plaît davantage et peut-être vous divertira mieux.

Vous voici donc à l'Académie tout droit. Voici donc les lettres pures, sans politique ou autre alliage, les lettres mêmes, Montaigne, Pascal, tous les styles, voici des études charmantes. J'ai lu tout à tort et à travers, commençant par Pascal et Jansénius et finissant par Saint-Cyran. Commençons donc par Jansénius, cette machine de guerre, trop chargée, qui éclata, dites-vous, pour ruiner ses amis. Vous y avez habilement mêlé Milton et en avez fait de la poésie biblique. Ces grandes questions m'ont plu infiniment, j'aurais même voulu au moins quelque chose sur la grâce et l'*Augustinus* dont vous nous frustrez.

Toute l'histoire et le caractère de M. de Sacy me semblent admirables. Voilà l'homme de Port-Royal en cela qu'il *ne lisait rien*. Parlez-moi des hommes de Port-Royal qui ne lisaient rien, ceux-là j'y crois. Les autres sont des bêtes ou des menteurs, Pascal un malade, Bossuet un homme de cour. Sacy est réservé, saint, nourri seulement de la bible, tout chez lui est simple et beau, vrai ; par là il

1. Ces lettres sont tirées du volume que M. Léon Séché publiera sous ce titre à la librairie du *Mercure de France*, le 15 janvier prochain.

l'emporte sur Saint-Cyran, guindé, faux, *qui lisait ;* vous avez voulu innover un grand homme en celui-ci ; à la bonne heure ; nous verrons. Ce Fontaine est excellent et fit de belles choses et simplement, je vais lire ses *Mémoires*. Ces grandes dames et ces nonnes n'étaient pas dignes de Sacy ; les autres, M. d'Andilly surtout, leur convenaient mieux.

Quand vous avez dit que Montaigne était l'*homme*, pure *créature*, vous avez dit quelque chose de merveilleux et qui ouvre l'esprit. En effet la réformation c'était un réveil, mais chrétien. Montaigne rentre dans l'homme éternel ; la nature se réveille forte, vigoureuse, après une contrainte de seize siècles ; elle va parler, grossière, rustique, elle n'est ni grecque, ni latine, ni chrétienne, un peu de Socrate pourtant. Tout cela est parfait et du plus haut et du plus aimable amusement ; cela mène loin, fait penser. Mais quand vous reprenez Montaigne plus loin, il me semble que vous en forcez un peu le sens ; il est malicieux, mais pas tant ; il doute même de lui ; vous en faites un croyant au rebours, c'est trop.

Mais, monsieur l'écrivain, vous n'étiez pas femme, vous n'étiez pas obligé d'*aimer* un homme ; je ne vous trouve pas assez tendre, assez passionné, assez déchiré pour Pascal ; vous n'êtes pas à genoux, vous n'en parlez pas comme on doit parler des saints. Mais nous verrons plus tard. Quant à l'histoire des *Provinciales*, c'est charmant, bien conté, amusant, plein de choses, d'idées, de goût, et de l'esprit à pleines mains. On relit par ci et là, et on trouve une foule de choses qui ont échappé ! aussi je relirai plusieurs fois.

Et la critique, l'oserais-je faire par devoir ? Elle ne m'appartient pas, je la laisse à de plus savants, et je dirai seulement que Balzac et d'Andilly sont trop longs, qu'il y a trop de portraits et de *frivolités*. On voit un peu là, derrière, le grand esprit de Marie, que vous ménagez, madame la Marquise, madame la Duchesse que vous acceptez. Votre héroïne, Mme de Guéméné, la *plus belle femme de la cour*, vous tient trop au cœur.

Ma critique, si j'en voulais faire, viendrait de plus haut, elle serait toute philosophique, et frappant d'abord sur une petite note atroce qui dit que chaque chose a deux noms et que le troisième est en Dieu, elle vous demanderait ce que Voltaire, ce que le XVIIIe siècle pourrait penser de votre livre.

Port-Royal fut fondé par des demoiselles qui (vous l'avez dit vous-même) cherchaient un établissement et des intérêts. La religion de ce temps est une religion de cour, c'est une cour qui domine tout ce mouvement, l'esprit ni la connaissance n'en sont pas le point de départ, on le sent, à tout instant ; la cour, la célébrité furent le but de ceux qui lisaient ; et les croyants, comme Sacy, ne lisaient pas. Mais aujourd'hui plus de cour, qui donc vous rend si faible, vous qui lisez ? Jouons-nous ici la comédie ? Le christianisme est-ce une vérité ou non ? Y a-t-il un fils, un père ? Avez-vous lu Voltaire et Frédéric le Grand, et Montesquieu ? Ne connaissez-vous que Mme Récamier et sa coterie depuis Port-Royal : Peut-on écrire de ce ton, si on est sérieux et honnête homme ? Oui, comme Horace qui parle à chaque instant de Jupiter, ce qui le placera moins haut parfois que Béranger.

Allez, une femme qui honore la vérité ne pouvait être à vous et à M. de Chateaubriand qu'en passant. Il était doux d'être à vous deux, mais on aurait voulu avouer vos idées jamais. Vous n'êtes pas des hommes sérieux, ni convaincus, ni pieux, ni sûrs. Vous êtes de son école, et c'est une fausse école. Il faut suivre la science éternelle, si on en dérive on se trompe, il n'y en a pas deux, il n'y a deux mots à rien. scélérat, il n'y a qu'une science et qu'une vérité ; la vérité prend des formes, elle s'entoure de formes à la voix de Jésus-Christ. Mais quand ces formes sont tombées, déchirées, vieillies, salies, profanées, quand de grands hommes en ont fait justice, il faut les laisser dans la tombe et saluer la vérité pure. Voltaire ouvre votre livre, il le lit : — « Oh ! oh ! qu'est-ce ceci ? Cet homme ne m'a-t-il pas lu ? Est-il de Port-Royal ? N'en est-il pas ? Il va parfois plus loin que moi ? Le diable a-t-il fini par descendre après moi ? C'est son allure, mais je n'ai pas été si loin. Deux mots à tout ! Je n'ai jamais écrit cela » !

On peut parler du christianisme et de la *grâce* avec vérité, puisqu'il y a des vérités dans le christianisme et la grâce. Mais ce n'est plus du ton d'un catholique. Du temps de Bossuet, vivait Leibnitz ; on pensait déjà ; si ces hommes eussent de bonne foi cherché la vérité, il n'était déjà plus permis de s'égarer, il y avait la *Théodicée* de Leibnitz. Ils ne cherchaient que la cour, et Bossuet fera la risée des vrais religieux par sa correspondance avec la sœur de Cornuau et d'autres. La cour renfermait tout, et Fénelon, dans une erreur dorée.

Des victimes tombaient mortes autour, avec lesquelles seules je sympathise et qui restent à venger. Vous êtes plus près de mourir avec elles que de les venger.

C'est là ma critique, elle porte loin si *vous*, vous voulez la pousser. Adieu, je vous écrirai peut-être encore sur ce livre que je vais relisant et qui est plus plein qu'aucun de nos temps.

Herblay, dimanche [20 mars]

Vous m'avez écrit deux billets très aimables ; la fin du premier m'a fait rire, bel infidèle, mais votre tort fut plutôt d'être trop fidèle au passé.

Quant au second billet, monsieur le janséniste, je ne vois point de faiblesse ici, mais une vertu admirable, surtout chez vous. Estimer les beaux endroits de votre livre dans cette solitude, penser peut-être que l'auteur est encore plus éloquent et plus aimable, quand on s'est réfugiée, et par sagesse et par goût, dans la religion (la vraie), vous rencontrer encore sur ce terrain-là, est-ce un crime de le trouver doux? Si vous aviez une jeunesse à mettre à mes pieds, moi je n'en ai plus. Tous deux nous sommes sages, le mot aimer même ne fut jamais prononcé par vous ni moi.

Je vous ai rendu sans reproche à votre culte éternel. Mais quel mal y a-t-il d'estimer beaucoup parfois ce qui est très estimable? Moi, du XVIIIe siècle, je trouve que c'est de la force. Allons, accordez-moi ceci, au moins dans une note.

Mais Dieu sait ce qu'a été votre conduite depuis moi et de combien de flammes vous aurez brûlé, cet hiver. Que Pascal, Sacy et tous ces saints vous rappellent à la vertu.

Herblay, mardi soir [16 mars]

Savez-vous que quand un homme vous a paru très aimable, qu'il vous a dit durant un moment toutes sortes de choses charmantes, et qu'il fait un livre plein de talent et parfois de religion, savez-vous qu'il vous plaît encore et qu'il y a un jour encore pour lui? Tout cela est silencieux dans ces campagnes et secrètement très doux.

J'ai reçu ce matin le billet le plus adorable de M. Ch[ateaubriand],

et je me plais à vous unir quand vous avez tant de rapports; il n'a pas lu encore, car il ne m'en parle pas! On ne voudrait jamais avouer vos faiblesses catholiques, mais à part le XVIIIe siècle, que vous êtes des gens admirables!

Je vous ai traité de scélérat et donné à la Reine (1) comme tel, mais je ne crois pas qu'il y ait un autre homme plus scélérat, plus fin, plus noble, plus honnête homme. Si *Volupté* m'avait tant séduite, à Londres même hélas! laissez-moi m'enchanter aussi pour un jour, et pour mille raisons nouvelles, de ce volume-ci (2).

Que tout soit par volumes. Bonsoir.

Herblay, 17 juin.

Voici une lettre sur Port-Royal. Mlle de Savignac, femme de beaucoup d'esprit (celle même du plus d'esprit que je connaisse); est justement de Port-Royal, quoique protestante, car elle croit encore ces fables des derniers siècles. Avec un bandeau sur les yeux, elle va raisonner comme Saint-Cyran. Cela vient de la faiblesse, non de son esprit, mais de son caractère, elle croit parce que sa mère l'a voulu jadis. Sa lettre peut vous amuser, étant digne de la sœur Angélique. Elle vous trouve grave, ce n'est pas mon avis, ô vous l'amant de Marie, d'Angélique et de tant d'autres!

Si vous voulez voir dans cette lettre ce qui est barré, vous verrez que nous attendons ma sœur de Rome par le bateau à vapeur, elle vient de Rome avec son mari et son enfant pour sauver celui-ci des chaleurs qui ont fait périr, dit-on, ses frères.

Elle logera chez Mlle de Savignac, et si vous voulez la revoir, elle en sera charmée.

J'ai eu ici mon fils aîné, malade d'un gros rhume pris à sa pension par imprudence, mais il va mieux. Je suis toujours comme vous dites, sur les Gaules, mais elles sont devenues France dans la main de Rois moins barbares. Je parlerai beaucoup des Germains car ils ont succédé, tout en buvant, à Charlemagne. La maison de Saxe a remplacé ses vainqueurs. Quand la noblesse avait manqué

1. G. Sand.
2. Le t. I de *Port-Royal,* qui parut chez Renduel, le 18 avril 1840.

chez eux, on condamnait le coupable à porter un chien sur son dos, l'espace d'une ou deux lieues ; était-ce le chien *sensius ?* Voici la question, il était bien lourd.

Que faites-vous durant ces chaleurs ? Comment portez-vous votre chien, car nous avons tous notre chien à porter, cela fut figuré par la croix. Moi pourtant je ne porte rien que la philosophie légère. Dites-moi si votre travail avance et vous plaît. Vous devez être fort encouragé, cela doit aller tout seul. Et Pascal, l'adorez-vous ? Donnez-moi de vos nouvelles.

Herblay, 18 sept.

Il y a longtemps que vous ne m'avez fait quelque chose d'aussi aimable que de m'écrire pour me demander si je suis fâchée. Non, je ne suis pas fâchée , il y a longtemps que je suis faite à vos infidélités, mais je comptais vous voir à Paris. Mon voyage a été retardé de quelques jours ; je vous avertirai quand j'irai.

Vous voulez me faire ma part dans Nicole ; cela m'a fait rire. Vous voulez donc toujours me faire ma part ? Ah ! si vous ne m'aviez pas fait ma part !... Mais ne revenons pas là-dessus, homme perfide et galant. Marie m'a écrit une fois qu'elle vous aimait *à la folie.*

Savez-vous si Mme Thayer est de retour ? Je ne suis pas gouvernementale avec Thiers pour le moment, car je trouve qu'il s'y est mal pris ; c'est ce que m'écrit aussi Passy. Il n'a pas gardé de mesure. Il y a là-dessous des passions blessées. A tout prendre il a raison, et puis il prévoit à qui reviendra la Régence. Capponi m'écrit de Florence que ce discours est d'un homme habile. Et voilà la diversité des jugements !

A revoir bientôt. Ma sœur part et remet son départ de jour en jour. Ne me croyez jamais fâchée, mais plutôt charmée et à vous tendrement H.

Faites mettre ce petit mot à la poste pour Worms, qui achève afin.

Paris, lundi, 6 heures [4 octobre].

Venez demain, je vous en prie, je vous attendrai à 4 heures. Ne

soyez pas de ces égoïstes qui refusent aux autres quelques beaux jours. Je vous ai dû quelques-uns des plus doux et des plus charmants jours de ma vie. Que faites-vous ? Vous ne savez ce que vous faites.

Je vous écrirais des choses tendres, si je ne pensais que, vivant dans le monde comme vous faites, vous n'y aimez une femme sans doute aimable et belle. Cette idée me rejette loin et fait envoler Flore. Cependant un tendre penchant reste pour l'infidèle, surtout quand il s'y mêle une tendre admiration.

Vous êtes le seul homme de notre temps qui ayez trouvé l'accent de l'âme et qui ayez peint l'amour avec tendresse. C'est cela qui vous rend malade ? Qu'en faites-vous ? Vous m'avez refusé quelques jours de passion et de désespoir, car vous ne me connaissiez pas et j'aurais été jalouse horriblement. Je vous aurais fait connaître une vie douce, intime et profonde, comme on la trouve dans ce que vous écrivez de sensible. Oh ! pourquoi êtes-vous si bête et si passionné ? Pourquoi allez-vous réveiller chez moi des impressions qui ne sont plus celles de Flore ? Nous nous serons rencontrés sans nous aimer, sans nous connaître, car ce n'est pas à la clarté du soleil qu'on fait cela.

Venez et pensez que la campagne et la solitude m'ont rendue folle. Venez demain, je serai très fâchée si vous ne venez pas. Moi j'ai deux fils, chacun a ses affections pressées autour de soi, acceptez-moi pour ce long avenir de pensées et d'études où nous marchons et où on se contentera du « clou d'or » (1) pourtant si on n'a que cela pour se pendre.

Herblay, 22 octobre 1842.

Je reçois de Béranger une lettre dont le *post-scriptum* est : « Mes amitiés à Sainte-Beuve, que je voudrais bien voir. » Il me parle dans sa lettre des beaux esprits du temps, au nombre desquels il vous met, je crois, et qu'il place fort au-dessus de lui. Sa lettre est des plus gaies et des plus aimables, surtout à propos de mon mariage, qu'il combat à outrance ; mais ses conseils dans ma jeunesse ne m'ont pas arrêté, et ne me retiendront pas aujourd'hui si mes réso-

1. Cf. le livre de ce nom publié en 1880 par Jules Troubat chez Calmann-Lévy.

lutions se fixent. J'avais envie de vous envoyer cette drôle de lettre.

J'en ai reçu une de vous un jour où je vous avais écrit le même matin. Vous faites voir autant de sévérité pour les séculiers que d'indulgence pour les curés. A vous entendre et avec votre Philémon et Baucis, il n'y aurait rien de beau dans le monde, car où sont de tels exemples ? J'aime les choses belles, mais plus faciles, les raccommodements, les retours. Je déteste cette vertu au haut d'un mont, comme dit Montaigne, laissons l'eau couler, ne tourmentons pas Dieu, il n'a rien voulu, je le sens, de tout ce qu'on invente là-dessus, et ce ne sont pas des gens biens organisés qui ont fait les lois. Vous savez à qui Voltaire les attribue, et vous savez que Jésus-Christ était insensible à la *volupté*.

Je dis ce mot-là pour attirer votre attention et entrer sur vos terres. Etes-vous content, brillant, admiré ? Avez-vous chaque soir les plus éloquentes conversations ? Vous préparez-vous au ministère nouveau ? Dites-moi si vous avez su que la Reine (1) fût à Paris. — Adieu, je vis avec Fleury et Baronius qui sont de chastes amants. Pensez quelquefois à moi et à ma tendre amitié.

P.-S. — Je renverrai *Fontaine* (2), *hôtel du Rhône*, à votre nom. Vous pourrez le faire prendre en envoyant là-bas les vers. Je vous avertirai.

Herblay, mardi, s. d.

Mme Tristan m'a envoyé ici ses *Promenades dans Londres*, nouvelle édition corrigée. C'est un cri de pitié, d'indignation en faveur du peuple anglais. Comme cela manque de goût et de délicatesse, vous ne sauriez le lire. Dites-moi si elle a envoyé quelques exemplaires à Marie, car elle s'adresse aux femmes pour les placer !

J'avais d'abord, comme vous pensez, cherché saint Augustin et Fleury. Votre Princesse (3) n'en a rien pris, elle a marché de ses propres ailes. Elle a plus de critique (quoiqu'indirecte) que Fleury, mais elle n'a pas son parfum tendre et tranquille ; on pleure chez lui et pas chez elle. Je ne dis pas cela pour lui nuire près de vous,

1. George Sand.
2. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal.*
3. La princesse Belgiojoso.

je n'en suis plus jalouse ; j'ai retrouvé ma raison parfaite dans la crise où je suis, c'est B[ulwer] aujourd'hui que j'appelle Tancrède ; nous en sommes à la scène, c'est un conseil que je reçois. Je vous l'ai donné pour vous faire plaisir, mais la scène, je crois, n'aura pas la même fin. J'ai pensé que vous m'auriez trouvée bien ridicule et, puisque nous en sommes sur Molière, que vous m'auriez prise pour Philaminte ou Belin, avec vos sonnets, et m'écriant : Holà, ô Dieu, laissez-nous respirer, on se pâme, on se meurt de plaisir. Cependant j'ai trouvé un chef-d'œuvre que je n'avais pas tant remarqué d'abord, car la poésie a ses jours et ses instants. Ce sont les vers à M. Patin ; vous avez bien fait d'y mettre le nom de Voltaire, ce nom vient là très à propos. C'est fait avec le goût, la sévérité, la grâce des anciens, et les latins, les latins, cela me plaît pour mille raisons, ces vers nous rappellent au goût et nous replacent

Au cercle délicat des mortels généreux.

Vous ne m'avez jamais envoyé les vers. Vous aurez voulu épargner la belle Armande.

Avez-vous lu enfin votre Princesse ? Je ne vous l'ai pas envoyée, car j'ai cru que l'aimable Marie vous l'aurait donnée, elle l'a lue sans doute, et nous sommes toutes empressées à satisfaire vos goûts moitié volages, moitié sublimes, où cette belle savante répondra parfaitement !

Dites-moi si vous avez repris Pascal ? Je suis charmée de Nicole. Donnez-moi des nouvelles de votre santé. Rien de si bête que de se priver comme j'ai fait, d'écrire aux gens parce qu'on les admire. Cela ne m'arrivera plus. C'est aussi trop ridicule à mon âge. Pardonnez-moi donc les bêtises que je vous écris trop souvent. Adieu, Monsieur.

Herblay, vendredi, s. d.

Vous êtes obligé de lire le deuxième vol. de la Princesse milanaise, c'est saint Augustin et la grâce efficace. Elle dit poliment qu'elle n'ose aller à d'autres travaux sur ce sujet. C'est Port-Royal ; saluez donc, monsieur, cette belle ; il y aura entre vous un rapproche-

ment inévitable. Son esprit est grave et élevé, c'est-à-dire italien. Mais ce n'est pas un livre, elle n'a pas d'opinion ni de but. Et puis une foi stupide. Passe pour une Princesse romaine d'écrire comme ça. Mais une Milanaise galante et voyageuse ! Si c'est si beau de se martyriser, qu'elle se martyrise ! Je n'ai pas vu sa moquerie, mais je n'ai pas lu attentivement. Elle n'aime guère saint Jérôme et saint Augustin, elle les taquine, mais ce n'est rien. Quoi ! ces grands travaux des penseurs du dernier siècle n'ont pas suffi, et voilà, voilà l'ouvrage qui sort de l'école des terroristes, car quoique Mignet s'en défende, c'est lui, et je le lui reprocherai.

Ce n'est pas ainsi, monsieur, que vous touchez ces matières délicates. Votre plume malicieuse n'est innocente que pour le curé d'Herblay ; vous frappez un peu à la Pascal, à la *Provinciale*, et bien que je vous reproche de n'aller pas assez franc jeu, je ne vous compare pas à cette Charlotte Corday sous le cilice.

Quelques hommes voient, aperçoivent, jugent, posent des principes, mais le troupeau des hommes à tout âge dira, fera tout ce qu'on voudra, rien ne le tient, ni le garantit, c'est une pitié ! Nous aurons une réaction terrible, qui jettera loin ce retour bancal en arrière. Le retour a été conduit par des poètes et non par des esprits ; l'esprit nous en vengera. De nouveaux maîtres édifieront, mais d'après les travaux du dernier siècle, tout celui-ci passera comme un rêve amusant. On arrivera au vrai Dieu ; les catholiques et les chrétiens, avec leurs idoles, seront les impies, et on rira de leur frivole zèle.

J'ai oublié de vous dire deux choses dans mes lettres. C'est qu'en arrivant de Paris j'avais trouvé ici une lettre de Libri, qui ne me savait pas encore en ville, et qui me disait qu'à son retour il voudrait bien me faire dîner avec vous à la Sorbonne ; cela vous plaît-il? La Sorbonne nous inspirerait de très belles choses ? Et puis c'est qu'on m'a dit que vous n'étiez pour rien dans l'histoire du curé. Voilà tout.

Votre petite lettre était très aimable. Je ne nie pas les Philémon et Baucis, mais puisque nous en sommes sur la Sorbonne, il y a une chose qui fait qu'on n'envie guère ces bonnes gens. C'est... quoi? La science, la connaissance. Connaît-on la nature humaine, connaît-on l'homme si on n'en a aimé, charmé, consolé qu'un ? Si un homme venait vous dire qu'il n'a aimé qu'une femme au monde, qu'il

n'a connu que celle-là, obtenu que celle-là, ne le trouveriez-vous pas tout de suite un peu imbécile ? Vous ne lui parleriez plus des femmes, il n'y connaît rien. Moi, j'aime dans Bulwer cette grande habitude qu'il a de nous, son adresse, son habileté avec mes pareilles, il apporte à mes pieds (quand il le fait) beaucoup de lauriers admirablement moissonnés. Sans doute la grande passion est belle, mais elle va avec cette force-là ; vous verrez que les hommes les plus passionnés ont été les plus séduits, et de même des femmes. Amaury a des remords, mais que penserait-on de lui, s'il restait amant chaste de Mme de C[ouaën]. Il faut que la vertu ménage la puissance, il faut les combiner ensemble, autrement les gens puissants n'auront pas de vertu.

Et la vertu et la puissance pourtant vont bien ensemble et doivent s'allier.

Voici une lettre très sérieuse pour un homme aussi léger. Mais vous êtes sérieux au fond, et fort aussi. Je l'ai senti en lisant la Princesse. Votre frivolité est un mélange dont vous voulez charmer la beauté.

Adieu, monsieur, mon trop cher monsieur, je n'accepte pas *Fontaine*, je vous le reporterai quand j'irais à Paris, et les vers ?

Herblay, mercredi [26 novembre]

Si c'était la Princesse elle-même qui vous envoyait ce livre ? Que diriez-vous ? Ce n'est pas elle, mais elle sait sans doute qu'on vous l'envoie, car c'est Mignet, voici comment. Je vous l'ai offert, vous n'avez pas répondu, je l'ai rendu. Depuis, j'ai prié Mignet de vous l'envoyer, lui disant que vous croiriez que c'était moi, et que vous et la Princesse vous étiez tous deux Pélagiens, Voilà tout. Gardez l'ouvrage à votre aise, et faites-le mettre après chez Mignet, rue des Capucines, nº 10.

Quel est donc ce dîner ? Est-ce chez Bulwer ? C'est ce que je comprends. A propos de quoi ?... Marie y était-elle ? Il soupçonne ce qui s'est passé entre nous ; vous a-t-il été très aimable ; car entre hommes cela vous rend furieux, jaloux au midi, mais au nord plus aimables les uns envers les autres.

Rappelez-moi au souvenir de Marie. Adieu, poète, vous me direz

promptement votre avis sur ma chère et grave Princesse. Je ne lui ai pas écrit, mais j'ai dit toutes les choses aimables à son ami. Aucune autre femme n'a encore montré tant de profondeur et d'*attention*, mais l'ouvrage ne peut intéresser que les docteurs ! Et quel goût ! De Princesse, de Trivulze, d'Italie, quel style noble et convenable ! Vous verrez.

Dimanche soir.

Votre marais et votre chasseur antique sont une comparaison admirable, et on ne peut guère lutter avec vous. Je dirai seulement que les armes doivent changer quand le terrain a changé. Ferons-nous la même guerre que du Perron ? A quoi bon tant d'adresse ? Moquons-nous plutôt des philosophes en faisant de la vraie religion, que de faire de la fausse religion en nous moquant de cette religion-là. Vous citez les anciens, mais les anciens parlaient des Dieux sans affecter d'y croire ; ils cherchaient la nature du grand Dieu sans l'appeler Jupiter. Enfin si personne n'était victime de ce jeu, passe encore. Mais Pascal en est mort ; et voyez aussi que, quel que soit le génie des élus, ce sont les plus forts souvent qui se laissent prendre, ce qui est fait pour rabaisser l'orgueil du genre humain. Quand les religions ont été fortes, tous y croyaient ; c'est quand la religion s'altère que commencent les esprits forts. Il me semble que le mieux et le plus honnête est de mettre son espèce dans la route qu'on croit la vérité. A quelque distance que les hommes soient les uns des autres, ils sont liés par des traits sacrés de prudence et d'humanité.

Non, monsieur, je ne crois pas qu'il soit bien de parler à l'oreille de plusieurs belles, Mais ceux qui éprouvent les passions sont aussi ceux qui les inspirent. C'est par des forces diverses que les cœurs sont ravis et déchirés. C'est vivre. C'est à cette énergie que Dieu nous destine, mais en la réglant sans doute.

Aussi il pourrait se trouver des gens qui vous craignissent et voulussent un peu étudier en paix. Si vous écrivez les lettres les plus spirituelles, les plus fortes et les plus aimables du monde, si votre santé touche, si votre pensée fait faire je ne sais quel mélange impie, semblable à celui d'Amaury, si on reçoit de vos écrits, en les reprenant, un trait perçant, ah ! monsieur, il est temps de rappeler sa

vertu ; quel objet en sera plus digne ? Il est facile de revenir au *clou d'or* et à la sainte amitié.

Je ne vous écrirai pas *de 15 jours*.

Il faut reprendre Fleury et saint Augustin pour voir ce qu'en a tiré votre Princesse. Eclairez-la. Hélas ! ce poète, qui ne sait pas être heureux, dira encore :

Non, c'en est fait, jamais ! Ni son regard timide,
Où de l'astre d'amour tremble un rayon humide,
Ni son chaste entretien,
Non rien, je ne veux rien !

Qu'il soit heureux plutôt, et moi,

Me laissant un instant ravir à son ivresse,
J'adoucirai ma peine et noierai ma tristesse.
En sa félicité.

Bonsoir donc, mon trop cher monsieur,

Herblay, dimanche, s. d.

... Est-ce qu'on ne parle pas à Paris de l'ouvrage de la Princesse B[elgiojoso] ? Est-ce que Marie ne s'en occupe pas ? L'a-t-elle lu et jugé ? Qu'en dit-on ? Je serai très curieuse d'en avoir votre avis. Suivez-vous le régime que je vous ai indiqué, allez-vous, suivant les quais, jusqu'au Champ-de-Mars, promenade que j'ai faite souvent avec René. Le voyez-vous chez Mme Récamier ? Il dit qu'il est toujours souffrant. Adieu, je ferai prendre les vers un de ces matins. Encouragez-moi dans la route où je veux entrer, me demanderez-vous aussi mon portrait ? Adieu, adieu, mon trop cher monsieur, j'attends toujours que Delloye (1) ait fini pour faire un voyage à Paris.

Herblay, samedi, s. d.

Attendez, attendez, je vous écris souvent des bêtises, c'est ce que j'ai fait hier en vous disant que votre Princesse attaquait saint Augus-

1. Son éditeur pour *l'Histoire de la République de Florence*.

tin, mais que ce n'était rien. Je n'avais pas tout lu ; j'ai achevé depuis ; elle fait voir qu'il ne savait guère ce qu'il disait lui-même, mais en le citant seulement. Elle rapporte de longs passages. Mais quand nous analysions avec ennui, dites-vous, ce gros Jansénius, vous attendiez-vous que c'était la beauté qui allait vous le prendre des mains ? Heureusement que vous lisiez le vôtre à la maîtresse d'un jour que vous aviez alors. Voici ce qu'elle dit : « Les défenseurs de Jansénius déployèrent dans cette lutte un talent sans égal, une grandeur d'âme étonnante et une profonde habileté. Les défenseurs de l'Eglise catholique, car tels étaient les Jésuites, firent preuve de bon sens et de bonne foi en ce qui touchait à la question elle-même, mais ils employèrent de mauvais moyens. »

Voilà donc Jansénius à la mode, grâce à vous et à elle. Mais comme Fontaine, elle fait voir que vous manquez un peu de critique. En maître, vous prenez la fleur du talent de ces hommes ; par partie, c'est beau, vous nous donnez le beau seul ; vous cachez l'infirmité, la *bêtise ;* on est encore ébloui. Celle-ci nous montre à découvert la folie de saint Augustin et ses contradictions ; elle le juge trop sévèrement même, il me semble. Mais elle le bat par ses armes à lui.

Vous, si vous disiez : « Voilà les beaux côtés de Jansénius et de saint Augustin, mais ces grands hommes, etc., etc., mais, mais... à la bonne heure ! » Mais non. Vous ne les attaquez jamais directement. Votre guerre est différente de celle de cette dame. Vous avez plus de force et d'esprit, plus de malice aussi. Elle, on n'y comprend trop rien. De bonne foi croit-on ces folies ? Surtout en les voyant de ce côté stupide, frivole et détaillé, où elle les expose. Mais c'est une femme pour vous charmer ; elle est pleine de vos sujets et très capable, grave, profonde même, c'est un travail d'homme. Comme vous causerez bien avec elle, en regardant ses yeux, et son sourire, le plus beau que j'aie vu !

Je renonce à Tancrède.

Adieu, monsieur, j'ai généreusement réparé mon erreur avec cette docteur. J'ai envie de lui écrire ; me le conseillez-vous ? Je ne pourrai éviter de lui parler de Port-Royal. J'ai causé avec elle dans le monde une fois, où je lui avais enlevé Mignet pour deux heures. Mais les auteurs aiment qu'on les comprennent (*sic*).

Vous me parlez de vos yeux. Je suis sûre que vous ne faites aucun

exercice et que vous travaillez trop, il faut marcher. Suivez les quais, vers le Champ-de-Mars, c'est un bon endroit pour rêver, travailler, c'est un air des champs, c'est la campagne d'un côté. Les gens qui étudient sont toujours mal en ville, car le grand air compense seul cette vie peu naturelle des livres pour une créature destinée au labourage. Mais ces malades sont aimés des Dieux. Pensez à la Princesse et que voici une nouvelle femme pour vous éloigner encore de Philémon et Baucis,

P. S. — Lisez le livre et parlez-m'en. Voulez-vous mon exemplaire de Mignet?

Herblay, vendredi [10 décembre].

Je tiens que vous ne m'avez rien dit de la Princesse, parce qu'elle ne paraît qu'à la moitié du second volume, à la question de Pélage. Elle aurait dû, il me semble, borner là l'ouvrage et faire ainsi un volume excellent,

Mais pourquoi voulez-vous qu'on songe en théologie aux lecteurs peu attentifs et peu sérieux? Passe pour vous qui voulez relever, selon la mode, les cheveux de Minerve et lui donner une toilette semblable.

Votre Minerve ne l'a jamais été plus que dans ces jours, où le mariage abordé de front l'épouvante! Je ne le veux pas rejeter, mais reculer, l'homme s'offense, il me plaît pourtant, mais dès qu'on est Flore on redevient timide. Le temps seul, il me semble, donne ces désirs de durée, différents des autres désirs. Epouser Apollon est la seule noce qui n'effarouche pas. Pour moi, je me fierais aux femmes qui ont ces craintes ; quelle légèreté de se marier ! Il faut au moins deux ans d'intimité avant cela.

Je vous crois très épris de votre côté, volage, vous serez sur les ondes à pleines voiles. J'étudie, mais deux hivers à la campagne me semblent longs, c'est ma *Florence* qui en est cause, et Delloye n'en finit pas. Au premier jour j'irai à Paris pour cela, mais vous aurez le temps de me dire si la Princesse est montée enfin à la hauteur des dieux.

Mille tendres souvenirs et amitiés.

Herblay, vendredi, s. d.

Durant l'hiver à la campagne, il y a deux heures ennuyeuses, le soir, de neuf à onze. Jusque-là on a du bruit, du monde, un enfant. Mais plus tard on n'a rien, le village entre dans un profond repos, au loin s'étendent le silence et le froid. Si vous dites : « Et les livres ! je répondrai que quand on a lu avec plaisir toute la journée et écrit, on n'est plus si charmée de lire le soir. Je le fais cependant, mais je regrette deux ou trois hommes d'esprit dont la conversation me plairait cent fois mieux. Se plaindre pour deux heures par jour, on ne le saurait faire, car rien n'est si doux, si chaud, si riant que l'hiver à la campagne. Nous avons un temps charmant, mais vous vous en apercevez à peine à Paris. Tout ceci est pour vous dire que je profite de mes deux heures et viens vous faire une scène.

Vous êtes vraiment un homme du monde. Vous lisez cette dame à la hâte, pensant (on le sent dans ce que vous dites) qu'elle en ennuie une autre qui vous est chère (1). Vous ne lui pardonnerez pas le léger nuage qu'elle a répandu sur le noble front de Marie. Vous voulez de la théologie et de l'amour à l'eau de rose.

Seconde scène. — Vous ne me dites pas un mot de mon mariage, vous ne me dites pas en ami : Achevez donc ! ou comme Béranger : Arrêtez ! J'ai voulu amuser celui-ci en lui racontant comment les choses se sont passées. Tout est remis à février, la raison des amours et chez les Romains du mariage (un peu plus tard.) Ou vous dites : « Que m'importe cette perfide avec tous ses amants, ses adieux, ses incertitudes et l'Anglais, et le Languedocien, quelle femme légère et irrésolue ! » Ou vous dites : « Pour Dieu, qu'elle ne revienne pas tendre et enchantée des poètes ! Je suis tout ailleurs et elle doit le comprendre. »

Oui, monsieur, on le comprend. Ce n'est pas une fiancée qui coquette avec les poètes. Il se peut que j'aie fait des adieux qui m'aient troublée, mais ce n'est pas vous.

Enfin vous ne m'écrivez ni avec liberté ni avec abandon. Peut-être les villageois sont trop loin du genre de vie élégant que vous faites.

1. Toujours Mme d'Agoult.

Vous êtes d'ailleurs l'homme des réticences et des délicatesses, un homme dont, dans ma jeunesse, j'aurais brisé les portes.

Nous n'en sommes pas là, et ce qui fait qu'on hésite ici à partir pour le Languedoc, c'est aussi l'âge, le calme, un bonheur suprême que le temps donne et qu'on craint de risquer dans une mer nouvelle.

Bonsoir. Je vous ai écrit tout ceci comme à un voisin de campagne. La lune brille dans une soirée douce et sereine, rien dans la nature ne parle de décembre aux hommes. Mais il faut pourtant avouer que c'est décembre. C'est là où nous en sommes, nous jeunes encore de cœur, mais penchant vers le moment où l'on cesse de plaire et d'aimer.

C'est alors que je vous ai donné rendez-vous pour causer, pour revenir sur Pélage, sur ces questions que ces hommes ont singulièrement rapetissées en les liant à une fable. C'est ce que votre Princesse ne dit pas. Voyez-la donc, et sa bouche et ses yeux, ses dents fabuleuses de beauté, et son sourire ! Moi, j'encourage toutes vos faiblesses, et je vous permets même de faire de la théologie pour les dames.

Herblay, mercredi soir.

Qu'importe, en effet, pour vous tous les mariages tant qu'un certain comte existe ? Il vit, il n'est pas encore un vieillard, qu'importe des jeunes troubadours, car celui-ci, comme Richard Cœur-de-Lion, est à la fois un héros (il a eu une conduite héroïque à l'armée dans les affaires de Lyon) un troubadour, car il chante admirablement (et c'est ce qui m'a le plus ravie en lui) et un Languedocien, une ancienne et noble race de Toulouse, où sont les plus belles voix, vous savez.

Mais est-ce ma faute si je me trouve toujours précisément dans la position de la reine Elisabeth, si je suis Vierge-Reine à sa façon ? Je suis au moment d'épouser, un peu vieille, le duc d'Alençon, mais j'aime encore Leicester, mais Essex déjà me charme mais je n'ai pas trop à mes pieds de mes sujets des trois royaumes.

Eh bien, ce qui m'occupe plus que mon mariage, c'est Hume. Il me semble qu'on ne l'a point assez vanté. C'est le Tite-Live des temps modernes. Pour les Romains, pour le peuple libre des temps moder-

nes. Et il faut remarquer que les grands peuples ont eu tous de grands historiens ; ce que Machiavel peut faire dire pour Florence. Hume est un modèle d'historien. Voilà un écrivain qui domine son sujet ! Enfin, enfin, il est venu remplir et enchanter ces deux heures un peu longues du soir d'hiver, et me rendre une nouvelle visite.

Au moment où je recevais votre lettre ce matin, le troubadour est arrivé, Ajax parti furieux, l'autre jour, disant qu'il ne me reverrait de sa vie. Il venait à cheval me demander ma parole pour février, mois tentateur et entraînant. J'ai ri, j'ai promis, mais de parole point, c'est ce qu'évita toujours la reine Elisabeth. Qui de vous ou de B [ulwer] serez Essex ? Cet Anglais me tourmente plus que vous parce que vous êtes léger à détacher, qu'il y a des vers abominables de vous à A. de Musset, où vous dites que vous ne pouvez n'aimer qu'un jour ; et lui, qu'avec un fond de constance, il est habile ! Il dit : « Mariez-vous », mais, il dit que nous eussions fini par passer nos jours ensemble. Il dit des choses dures, pleines de ressentiment, mais il en dit de tendres. Il me reproche mon séjour ici ; il y a un peu de malentendu entre nous, la reine Elisabeth est trop fière.

Mon cher monsieur, votre santé me touche. Et Marie en est-elle touchée ? Trouve-t-elle dans vos écrits, vos façons, votre tristesse quand vous en avez, un fond de passion et de noblesse qui enchanterait des femmes plus faibles encore que ne le sont les Reines ? Vous autres hommes vous n'avez pas de richesse. Si vous avez Marie ou Julie, tout le reste est oublié. Mais nous ! nous ne cessons pas un instant d'être sensibles au charme qui nous a une fois entraînées, et tous les enchantements nouveaux, les belles voix, les vaillantes actions à la guerre, les anciens attachements, la ruse des ambassadeurs qui veulent nous retenir tout en s'amusant, rien ne nous rend oublieuses, rien ne nous rend infidèles au talent modeste mais brillant, à l'esprit flexible et élevé, à une conversation admirable, à la vraie amabilité, la haute, celle qui s'appuie sur le savoir et la force.

A présent je vous demande quel mal il y aurait, quand vous êtes malade, à aller chez vous vous donner des soins, vous lire tout haut, puisque, comme Capponi, vous aimez ma voix, vous rendre les services qu'on rend à l'amitié ? Et l'amitié, monsieur, c'est l'amitié, monsieur, et que votre passion platonique pour Marie ne s'offense pas !

J'ose même vous dire ces choses, homme réservé, seulement parce

que mon brûlant fiancé sort de chez moi, je vous assure. Je l'épouserai peut-être ; si je pouvais vivre chaste, je ne connaîtrais plus que Hume, mais il faut plier la tête. Dieu m'a destinée à vous autres avec une volonté divine, mais cruelle. Celui-ci est bon, dévoué, jeune, il me laissera tous mes amis, vous tous.

Mais vous, mes amants, il faudra vous dire adieu !

O Sainte-Beuve, au printemps, quand le soleil va se coucher et que je partirai pour Herblay, je ne pourrai plus, comme ce jour, un des plus charmants de ma vie, vous dire adieu à la hâte et sceller notre tendre amitié par un lien plus doux !

Mais j'ai encore deux mois de liberté et de réflexion. Votre lettre parfaitement tranquille et sage me promet chez vous de grandes lumières. Pardonnez à Flore les folies de cette lettre. Ne sachant comment dire à B[ulwer] que je retardais mon voyage avec Ajax, je lui ai dit qu'Ajax avait jadis, vous savez, violé Cassandre dans le temple de Minerve et que j'avais craint d'offenser de même la Déesse.

C'est donc à cette Déesse qu'il faut revenir dans tous nos jeux. C'est à son temple que je vous rappelle, mais dans le respect que nous lui devons tous.

Je suis sûre que vous faites un très mauvais régime, que vous vivez au feu. Rien de pis que le feu pour les gens nerveux. Il faudrait toujours de l'air et marcher. Avez-vous fait ma promenade ? Ne pouvez-vous composer en marchant ? On a un crayon pour les idées, pour jeter des notes, et on arrange au retour.

Adieu, voici une lettre déplacée pour un homme du monde. Mais je l'adresse au Port-Royaliste. Adieu donc, mon cher monsieur.

1843

Herblay, mercredi, [février].

Accusez-moi d'insensibilité, de dureté, mais ne dites pas que Hume est un historien froid. Heureux l'homme qu'il aura loué ! Peint-on mieux le caractère des grands hommes et des grands rois ! il est le plus grand historien chez les modernes, mais si on ne l'a pas encore placé ainsi, c'est bien fait, c'est sa punition pour son affection singulière pour les Stuarts. Il a révolté son pays, on n'a pu encore lui pardonner. Cette affection qui semble une affaire de famille ne fait que rendre son impartialité plus admirable, excepté dans le dernier volume. Au reste, les peuples civils auront de grands historiens parce qu'ils inspirent les hommes politiques. Hume eût été un grand roi sans doute, mais sa carrière a été assez bornée dans son pays aristocratique, quoiqu'il ait été enfin ministre d'Etat.

Vous allez dire : « Mais tout ceci est ennuyeux à périr, n'est-ce pas assez de lire votre *Histoire de Florence.* » Je laisse donc, mon amour, mon fiancé Hume.

J'irai à Paris vendredi prochain 17. Je vous attendrai de 3 à 6 heures, rue Saint-Nicaise. Apportez-moi des nouvelles de M. de Chat[eaubriand]. Il est malade, au lit, et dicte ses lettres. Est-ce sérieux ? Il ne m'en dit rien, mais tout est sérieux à son âge. Vous seul, vous serez un jour tout ce qui me restera de la race et du génie de René.

Et ma reine, je vais la voir. Elle a été très malade, des yeux : avez-vous vu cela ? Je resterai bien peu à Paris. On me dit qu'on vous a porté *Fontaine*.

Adieu, à vendredi, j'espère.

XXXV

Herblay, dimanche, [s. d.]

Vous n'avez pas voulu interrompre le cours de ma délibération ? Croyez-vous donc que tout ce temps-ci je délibère ? Je fais un ouvrage qui sera sans doute très mauvais, mais qui me demande de perpétuelles lectures, et je continue de revoir et d'étudier Hume, le plus grand historien moderne en ce qu'il a marqué la différence de politique et de vie civile. Il a exposé la science du gouvernement représentatif, et cette politique de balancement qui a fait qu'on s'est armé contre Louis XIV et Napoléon. Il n'expose pas seulement les événements d'Angleterre, mais son coup d'œil jeté sur l'Europe est juste et perçant ; c'est un guide pour tous ceux qui étudieront la politique. Je ne trouve à lui reprocher que son dernier volume, où son affection pour les Stuarts finit par l'égarer. Jusque-là cette affection ne faisait que mieux voir son impartialité singulière puisqu'il racontait tout avec bonne foi. Il semble raconter l'histoire de Rois, ses parents, il en sent tous les torts et les incapacités, mais il les respecte on ne sait pourquoi. Le règne de Charles II est une leçon pour tous les pays modernes et pour la France en ce moment. Ce qu'il nous faut c'est arriver insensiblement à former des hommes politiques assez fermes, assez sûrs pour guider des partis, avoir des principes et enlever entièrement le pays à la direction faible, incertaine et inepte de la cour. Mais on ne fait pas ce grand ouvrage en un jour ; bien des Thiers avant, bien des Guizot périront à l'essai.

Voilà, monsieur, sur quoi je délibère. Je laisse un peu le reste au printemps qui a établi le mariage dès l'origine. Voici une neige qui rejette loin février. Je dois toujours aller à Paris et n'y vais pas, mais j'irai, puisqu'enfin Delloye se montre.

Je vous ai envoyé les deux volumes de Fontaine ; les avez-vous reçus ? Avez-vous repris Pascal ? Travaillez-vous ? Votre santé est-elle meilleure ? Etes-vous toujours épris de Marie ou de quelque beauté.

Vous serez très aimable de me donner votre avis sur *Florence*, car je voudrais corriger et améliorer. Vous trouverez de nombreuses fautes

d'impression, et ne pourrez pas du moins vanter insolemment l'ouvrage, comme vous feriez d'un de ceux de nos amis, disant qu'il était parfaitement imprimé et soigné.

Croyez-vous que M. Guizot s'en relève? Je crois que oui, à la façon dont il s'y prend. Ceci est fort amusant. Adieu, parlez-moi de vous-même, et mille tendres amitiés.

Montauban, 15 mai.

Tout passe, tout s'envole, ce qu'on a aimé on l'oublie ; *les Provinciales* mèmes étaient perdues, vous les avez remises à la mode, dans l'air nous les avons respirées et je pense que vous avez ainsi quelque part à la 1re *Provinciale* de Libri (1), de l'autre jour. Il m'écrit (en réponse à mon compliment) que la querelle s'engage et l'amuse; je le crois bien. On fait fort mal de jouer avec ces prêtres ; vous croyez avec vos façons de Fontenelle qu'on en vient à bout. Je ne voudrais point de bûcher, mais point de protection pour les fables qu'aucun homme éclairé ne croit.

Je suis dans un pays charmant avec mes horizons, mes collines de la Toscane. Presque le même silence. De l'esprit beaucoup, c'est le lot du midi. On cause bien ici de tous vous autres, on vous lit, on vous juge, on est très content que j'aie apporté votre XVIe siècle.

Je l'ai lu avec intérêt ; il y a des vers excellents, et des idées de même. Votre partie du théâtre est très amusante. Mais je ne vous détaillerai rien, car vous en avez dit trop peu de *Florence*. Point d'avis, de critique. Vous m'avez en tout sans doute traitée comme la Princesse, en volant vers Marie ou Julie, et emporté par un flot.

Donnez-moi des nouvelles des lettres. Je ne vous parle pas de mon histoire olympique ; une belle voix fut le Galeotto ; je me suis laissée enchanter. Ici j'étudie et j'ai tous les livres qu'il me faut à la Bibliothèque.

Mon mari a été nommé architecte du gouvernement dans ce pays où il a toute sa parenté ; nous y resterons jusqu'à ce qu'il ait une place

1. Allusion aux *Lettres sur le clergé et la liberté de l'enseignement* que Libri réunit en volume chez Paulin, en 1844.

meilleure, que les Passy (1) lui ont promise. J'aime à changer de pays. Aujourd'hui il faut voir ce midi dont on ne parle pas assez à mon avis. Je suis curieuse aussi des Pyrénées. Donnez-moi des nouvelles de nos amis, de Marie, de René, faites-moi de la critique sur *Florence*. Dites-moi si vous avez été content de la *Provinciale* de Libri, et si vous continuez de le fréquenter : vous lui avez plu beaucoup. Votre *Port-Royal* doit être de plus en plus à la mode, puisque le voici encore en jeu. Mais conçoit-on que nous en soyons là ? Vous pensiez raconter le passé, et point du tout. Ici on est fanatique chez les catholiques et socinien chez les protestants, voilà pourquoi j'ai fait mes fils en naissant, protestants. J'ai le petit ici, Marcus ne viendra qu'aux vacances.

Adieu, mon trop cher monsieur, écrivez-moi quelque lettre affectueuse et n'oubliez rien. Mon adresse est à « Mme de Méritens de Malvézie, Montauban (Tarn-et-Garonne). » — Dites à Libri que je me moque de son mot *madame*.

1. Hippolyte et Antoine.

VARIA

La Mort de Balzac

On a fait grand bruit dans ces derniers temps autour d'un livre où M. Octave Mirbeau racontait en passant la mort de Balzac.

En raison de leur intérêt nous mettons les pièces sous les yeux de nos lecteurs, leur laissant le soin de conclure :

Le Temps du 6 novembre publiait l'article suivant :

Sous le titre : *La 628-E8*, M. Octave Mirbeau va publier un « journal de voyage en automobile à travers un peu de la France, de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne », dont nous avons les bonnes feuilles sous les yeux.

Après avoir évoqué des souvenirs savoureusement ironiques ou crument tragiques, et nous avoir promenés du Rydeck d'Anvers à la foire aux fromages de Purmerend, M. Mirbeau arriva à Cologne. Le hasard voulut que la pluie se mît à tomber au moment précis où M. Mirbeau se trouvait devant une belle boutique de libraire. Il entra, acheta la *Correspondance de Balzac* et passa sa journée à la relire.

Cette lecture lui remémora tout ce qu'il savait sur la vie intime, le mariage et la mort de Balzac, car M. Mirbeau reçut, à ce sujet, les confidences de Barbey d'Aurevilly et surtout celles du peintre Jean Gigoux, « qui fut mêlé très intimement, aussi intimement que Balzac, à la vie de Mme Hanska ».

Le récit de la mort de Balzac, d'après Jean Gigoux, est certainement le plus poignant épisode du nouveau livre de M. Mirbeau...

M. Mirbeau trace ce portrait de Mme Hanska d'après ce que lui en a dit Barbey d'Aurevilly :

« Elle était d'une beauté imposante et noble, un peu massive, un

peu empâtée. Mais elle savait conserver dans l'embonpoint un charme très vif, que pimentait un accent étranger délicieux, et des allures sensuelles fort impressionnantes. Elle avait d'admirables épaules, les plus beaux bras du monde, un teint d'un éclat irradiant. Les yeux très noirs, légèrement troubles, inquiétants ; sa bouche épaisse et très rouge, sa lourde chevelure, encadrant de boucles à l'anglaise un front d'un dessin infiniment pur, la mollesse serpentine de ses mouvements lui donnaient à la fois un air d'abandon et de dignité, une expression hautaine et lascive dont la saveur était rare et prenante. »

Balzac était court, bedonnant et fort laid. « Mais dès qu'il parlait, le charme opérait. Pas plus que les idées, les femmes ne pouvaient lui résister. » Balzac fit même la conquête de M. Hanski. M. de Spoëlberg de Lovenjoul a publié une lettre en laquelle le gentilhomme exprime à l'auteur de *la Comédie humaine* son estime et son admiration.

M. Mirbeau prétend que M. Hanski, averti du désir qu'avait sa femme d'épouser Balzac, ne mettait point d'opposition à ces projets posthumes. Peut-être mit-il cependant une certaine obstination à ne pas mourir aussitôt qu'on l'eût souhaité.

M. Mirbeau conte de manière extrêmement piquante la première entrevue entre Mme Hanska et Balzac :

« A Neufchâtel, le jour de la première rencontre, Mme Hanska est assise, comme il est convenu, sur un banc de la promenade avec son mari et ses enfants. Pour se faire reconnaître. elle doit tenir sur ses genoux, un roman de Balzac, bien en vue. Le livre y est, mais l'émotion de la pauvre femme est telle qu'elle ne s'aperçoit pas qu'elle l'a entièrement caché sous une écharpe. Un homme petit, gras, très laid passe et repasse : « Oh! mon Dieu se dit Mme Hanska, pourvu que ce ne soit pas lui ! » Elle a vu enfin sa maladresse... Elle découvre le livre... L'homme aussitôt l'aborde... Elle dit, toute pâle, dans un cri de désespoir : « C'est lui... C'est lui... » Et quelques instants après, « à l'ombre d'un grand chêne », pendant que M. Hanski s'en est allé, on ne sait où, ils échangent le premier baiser et le serment des fiançailles!

Il paraît que Balzac eut beaucoup de peine à décider « l'étrangère ». Elle avait réfléchi et voulait renoncer à une union qui avait subi trop d'entraves et ne la tentait plus. Et Balzac était malade, déjà atteint

de crises au foie et au cœur. Cependant, « un soir du mois de mai 1850, Balzac rentrait à Paris, marié. Marié et presque mourant »...

Huit jours après leur arrivée à Paris, M. et Mme de Balzac s'étaient résolus de vivre à part, dans la même maison, « sachant mettre plus de distance d'une chambre à l'autre qu'il n'y en avait de Paris à Wierschownia. Et ils ne se rencontrèrent plus, même aux repas ».

« Ils ne se pardonnaient point de s'être dupés l'un l'autre. L'énorme fortune de Mme Hanska se réduisait à peu de chose et ce mariage que Balzac « croyait être le salut, l'apothéose de sa vie, n'était, en définitive, qu'un embarras et une charge de plus ».

Quant à elle, pleurant ses rêves de gloire, elle se trouvait mariée à un demi-mourant, isolé de tout et de tous, traqué par toutes sortes de créanciers, sans amis, sans liens de famille, habitant une maison « où était figurée à la craie, sur les murs nus, la place des meubles vendus, ou des meubles à acheter ».

Je laisse à Jean Gigoux, continue M. Mirbeau, le soin de raconter la mort de Balzac, en cette terrible journée du 18 août 1850. Ce récit, le voici tel que je le tiens de lui, tel que je l'ai noté, le soir même, en rentrant chez moi. Je n'y change rien... Je ne le brode, ni ne le charge, ni ne l'atténue.

« Hugo prétend, dans *Choses vues*, avoir été reçu dans la maison par Mme Surville. Il prétend qu'il s'est entretenu quelques minutes avec M. Surville, qu'il a vu Mme de Balzac au chevet de son fils agonisant. Or, j'affirme que ni Mme Surville, ni M. Surville, ni Mme de Balzac mère ne vinrent ce soir-là à l'hôtel de l'avenue Fortunée. Il n'est venu chez Balzac que deux personnes : Nacquart, son médecin, dans la matinée, et Hugo, le soir à neuf heures. J'en oublie une troisième, Mme Victor Hugo, qui l'après-midi demanda Mme de Balzac et ne fut pas reçue.

Le matin de la mort de Balzac, Nacquart resta plus d'une heure au chevet de son ami. Balzac étouffait. Pourtant entre ses étouffements il put demander à Nacquart : « Dites-moi la vérité... où en suis-je ? » Nacquart hésita... enfin il répondit : « Vous avez l'âme forte... je vais vous dire la vérité... vous êtes perdu. » Balzac eut une légère crispation de la face ; ses doigts égratignèrent la toile du drap. Il fit simplement : Ah !... puis un peu après : « Quand dois-je mourir ? »

Les yeux pleins de larmes, le médecin répondit : « Vous ne passerez peut-être pas la nuit », et ils se turent.

Tout à coup Balzac regarda longuement Nacquart et dit, dans l'intervalle de ses halètements : « Ah ! oui... je sais... Il me faudrait Bianchon... Il me faudrait Bianchon... Bianchon me sauverait, lui ! »

A aucun moment, au cours de la visite de Nacquart, Balzac ne parla de sa femme. « Il semblait qu'elle n'existait plus pour lui, qu'elle n'avait jamais existé. »

Ce matin-là, poursuivi Gigoux, j'étais venu de très bonne heure chez Mme de Balzac. Je la trouvai dans une sorte de grand peignoir rouge, les bras nus, toute décoiffée. Je lui conseillai de se montrer, ne fût-ce que quelques minutes, au chevet de son mari. Elle répliqua : « Il ne fait même pas attention à ma présence. Il m'humilie. Non, non, c'est trop affreux. » Et brusquement, en larmes : « Vous n'allez pas encore me laisser seule toute la journée, comme hier? »

Mais Nacquart fait demander Mme de Balzac et lui annonce que son mari ne passera pas la nuit.

« Ce qui la préoccupait le plus, c'était tout ce qu'elle aurait à faire après la mort. « Comment vais-je me tirer de tout cela ? Je ne sais pas, moi... Ça va en être, des histoires et des cérémonies. »

A dix heures et demie du soir, exactement, on frappa deux coups violents à la porte de la chambre (dans laquelle étaient Mme de Balzac et Gigoux). « Venez, Madame, venez, Monsieur passe », criait la garde... Nous nous étions dressés sur le lit et, le cou tendu, la bouche ouverte, immobiles, nous nous regardions sans une parole. »

Mme de Balzac ne quittait toujours point sa chambre. Peu après la garde revient et crie : « Monsieur est mort. »

« A ce cri, Mme de Balzac s'était levée d'un bond et s'était mise à courir dans la chambre, pieds nus, sans savoir ce qu'elle faisait. Elle allait d'un fauteuil à l'autre, d'un meuble à l'autre, soulevait et rejetait mes vêtements épars, les siens tombés sur le tapis, culbutait une chaise, se cognait à une table où l'on n'avait pas enlevé la desserte du dîner. Et les glaces multipliaient son image affolée, de seconde en seconde plus nue...

« Non, non, je ne veux pas... je ne veux pas y aller, disait-elle, je ne veux pas le voir... Emmène-moi en Russie... tout de suite... tout de suite... emmène-moi, dis? »

Et sur de nouveaux coups frappés à la porte, sur de nouveaux appels presque injurieux, le peignoir mal agrafé, la tête tout ébouriffée, sans pantoufles aux pieds, elle se précipita en criant : « Oui, oui, c'est moi... je viens... je viens. »

Et elle y alla en effet.

« Le lendemain de la mort de son mari, Mme de Balzac s'était reprise. Elle fut très digne, très noble, très douloureuse, très littéraire, Andromaque elle-même, quand elle perdit Hector. Elle émerveilla et toucha tout le monde par la correction tragique, par la beauté de son attitude. La considération, les respects, les hommages lui redonnaient de la douleur et de l'amour. »

En vérité Balzac lui-même n'eût point osé concevoir un semblable dénouement pour le plus tragiquement humain de ses romans.

On lisait dans le même journal trois jours plus tard :

Nous avons reçu la lettre suivante :

« 233, rue de Vaugirard.

—

« Couvent de la Croix Paris, 6 novembre 1907.

« A monsieur le directeur du *Temps*.

« Monsieur le directeur,

« Vivant éloignée du monde, ce n'est que ce soir que je reçois communication de l'article que vous avez publié dans votre numéro d'hier soir sur le nouveau livre de M. Octave Mirbeau.

« Comme fille unique de Mme de Balzac, je tiens à prostester de la façon la plus énergique et la plus catégorique contre les calomnies abominables de M. Mirbeau. Il n'y a pas un seul mot de vérité dans ses récits. A l'époque de la mort de M. de Balzac, ma mère ne connaissait même pas M. Gigoux, qui lui a été présenté par moi-même deux ans après la mort de mon beau-père.

« J'ajouterai une chose. Ma cousine germaine, qui connaît M. Mirbeau, ayant appris par lui-même qu'il allait publier le pamphlet qui paraît aujourd'hui, l'informa du fait que M. Gigoux était un inconnu pour ma mère au moment où elle devint veuve, et lui offrit de le mettre en communication avec moi qui suis la seule personne vivante ayant connu M. de Balzac, et pouvant donner des détails exacts sur sa vie et sa mort. M. Mirbeau refusa cette proposition, et publia sciemment son livre. Ma dignité m'interdit d'entrer en polémique avec un

écrivain capable de ce procédé, mais par votre intermédiaire je fais appel à la conscience de tous les honnêtes gens pour le juger.

« Je vous serai reconnaissante d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

« Recevez, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

« HANSKA, COMTESSE DE MNISZECH »

M. Octave Mirbeau, à qui nous avons donné connaissance de cette lettre, nous a répondu qu'il n'était pas resté insensible à la demande de Mme de Mniszech ; il lui a écrit hier dans les termes que voici :

7 novembre 1907.

« Madame,

« Après avoir lu l'émouvante lettre que vous m'avez écrite, ma résolution était prise.

« Devant votre vieillesse et votre piété filiale, je ne discute pas. Je ne veux même pas invoquer le témoignage de ceux qui connurent Gigoux et entendirent de sa bouche ce récit.

« Quoi qu'il m'en coûte comme écrivain, je supprime de mon livre le chapitre qui vous afflige tant, ne voulant pas attrister vos dernières années. Et si je ne vous ai pas répondu immédiatement, c'est que de gros intérêts — je ne parle pas des miens, mais de ceux de mon éditeur — étaient en jeu et qu'il fallait leur porter le moindre tort possible.

« Ai-je besoin de vous dire que, quand ces pages furent écrites, j'ignorais absolument votre existence silencieuse et retirée ?

« Je vous prie d'agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.

« OCTAVE MIRBEAU »

Par suite de la décision prise par M. Mirbeau, l'apparition du volume *La 628-E 8* est retardée de quelques jours pour permettre à l'éditeur Fasquelle de faire les remaniements nécessaires.

Poésie

Sur les ailes d'une coiffe

Quand, sur un boulevard de notre grand Paris,
Devant moi voltigeait une coiffe angevine,
Des ailes de dentelle emportaient mon esprit
Au joli bourg de Clefs, dressé sur sa colline,
Vêtu de tuffeau blanc, coiffé d'ardoise fine,
Ceinturé de vergers et de jardins fleuris.

Je suivais le chemin, au bord duquel sommeille,
Entre les bras d'un lierre escaladant son toit,
Un ancien babillard, le moulin Bourse-oreille,
Qui, sans meule et sans roue, et désormais sans voix,
Vieillard impuissant, rêve au tic-tac d'autrefois,
Au temps où les moissons, pour lui, tombaient, vermeilles.

Je voyais à ses pieds l'eau vive s'écrouler
En vain — tel un espoir qui se perd dans le vide —
Puis lancer aux vieux murs, qui semblaient s'emperler,
Le clair jaillissement de ses bulles limpides,
Ainsi qu'une fillette, en sa course rapide,
Jette un sourire à ceux qu'elle veut consoler.

Plus loin, laissant entre eux pousser de folles herbes,
Des troncs de noyers gris gisaient dans un chantier.
Que seront-ils un jour ? Meubles sculptés superbes ?
Bons sabots façonnés par un fin sabotier ?
Ou crosses de fusils, faisant leur dur métier,
Quand la Guerre en hurlant prend les hommes pour gerbes ?...

Tout au haut de la rue, où, sans alignement,
Zigzaguent des maisons aux toits dorés de mousse,
Devant une humble église, ouverte à tout moment,
Dans la foule qui sort, qui va, vient et se pousse,
Des coiffes palpitaient au vent qui les retrousse,
Comme des papillons prêts à partir gaîment.

Des visages amis accueillaient ma venue ;
Et c'étaient des « Bonjour ! » des « Ça va bien ? » sans fin.
Avant de prendre, à gauche, au détour de la rue

La grand'route qui passe entre de verts jardins,
Je devais dans ma main serrer plus de cent mains,
Mains de vrais travailleurs, loyalement tendues.

Puis, je longeais le mur d'une Société,
Où des joueurs bruyants faisaient claquer des boules...
Puis l'enclos où mes morts dorment l'éternité.
Solitude et silence... Au loin, rumeur et foule...
Enfin, sous les grands pins, dont j'écoutais la houle,
Je gagnais mon logis,... mon logis regretté !

*

Lorsque nous sommes loin des fleurs qui sont décloses
Sur notre sol natal, qu'elles ont embaumé,
Pour que nous revoyions ce pays et ces roses,
Les êtres, les objets du là-bas tant aimé,
Il suffit qu'un chiffon s'offre à nos yeux charmés...
D'invisibles liens rattachant l'homme aux choses.

Clefs, 9 février 1906.

Paul Pionis

Le Romantisme à travers les Journaux et les Revues

La Nouvelle Revue (nº du 1er novembre). — *Le Pessimisme de Vigny*. par M. Georges Mossé.

L'Italie et la France (nº d'octobre). — Fragment d'une adaptation en vers, inédite, de *Roméo et Juliette*, de Shakespeare, par Alfred de Vigny.

Le Mercure de France (nº du 15 novembre). — *Une Correspondance d'Ulrich Guttinguer*, par M. Michel Salomon. — Nº du 15 décembre. *Lettres inédites d'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve*, publiées par Léon Séché.

La Revue des Revues. — *Les amies de Victor Hugo : Mme Emile de Girardin*, d'après des documents inédits, par Léon Séché.

Le journal La Croix (nº du 24 novembre). — *Un poète janséniste : Alfred de Vigny*, par C. Dartois.

Bibliographie

Librairie Plon et Nourrit. — *Mémoires de la Comtesse de Boigne née d'Osmond*, publiés par M. Charles Nicoulland, t. III, 1 vol., in-8° à 7 fr. 50.

L'intérêt de ce volume ne le cède en rien aux deux premiers. Nous lui empruntons les pages suivantes qui ont trait au renvoi de Chateaubriand du ministère des Affaires étrangères en 1824.

« M. de Villèle s'était bien mordu les doigts d'avoir fait exception à son goût pour les médiocrités en appelant M. de Chateaubriand au pouvoir. Dès les premiers moments il avait été trompé dans son espérance de trouver en lui un appui contre la guerre, que la Cour, la sacristie et la Sainte-Alliance souhaitaient porter en Espagne.

« M. de Villèle, en se voyant joué, s'était promis de se venger, M. de Chateaubriand n'avait aucune faveur auprès du Roi et des princes, il était facile à démolir de ce côté. M. de Villèle prétendit qu'il avait voté contre la loi sur la réduction des rentes (1).

« M. de Chateaubriand l'a toujours nié. Mais il convenait volontiers que la loi semblait intempestive et dangereuse, et s'en exprimait librement dans son salon. Toutefois il n'existait aucun dissentiment ostensible entre lui et ses collègues, lorsqu'un dimanche (le 6 juin 1824, jour de la Pentecôte) il se présente à la porte de Monsieur pour lui faire sa cour. L'huissier lui répondit qu'il ne pouvait entrer. M. de Chateaubriand y fit peu d'attention ; il était tard, il crut la porte fermée, et Monsieur déjà passé chez le Roi. Il se hâte de descendre pour arriver dans le cabinet.

1. Loi rejetée par la Chambre des pairs. Cet échec ayant pour un moment ébranlé la situation de M. de Villèle, M. de Chateaubriand fit une démarche auprès de lui pour le prévenir qu'il le suivrait dans sa retraite. Le président du Conseil, loin d'apprécier ce dévouement y vit une insinuation perfide. (*Mémoires du Chancelier Pasquier*, t. V, p. 548-559.)

En passant la première porte, il vit de l'hésitation dans les huissiers et les gardes du corps. Enfin l'officier s'avança vers lui, du ton le plus respectueusement peiné :

— Monsieur le Vicomte, nous avons la consigne de ne vous point laisser entrer.

— Il était sous le coup de l'étonnement, lorsque M. de Vitrolles, son ami, lui dit :

— Vous ne venez donc pas de chez vous ?

— J'en suis sorti il y a une heure.

Eh bien, vous avez manqué une lettre qui vous y attend.

M. de Chateaubriand y courut et trouva une estafette qui réclamait le reçu d'une dépêche, fort laconique, portant que le roi n'avait plus besoin de ses services. M. de Chateaubriand signa le reçu de sa propre main, envoya chercher une demi-douzaine de fiacres, y jeta ses effets pêle-mêle ; et avant que la pendule eût sonné l'heure commencée, il écrivit à M. de Villèle que les ordres du Roi étaient accomplis, et l'hôtel des Affaires étrangères, aussi bien que le portefeuille, à la disposition du président du Conseil.

Librairie Académique Perrin et Cie. — *Charles Nodier et le groupe romantique,* d'après des documents inédits, par Michel Salomon.

Je n'aime pas le sous-titre de ce livre. « Et le groupe romantique » ne veut rien dire. Pourquoi n'avoir pas mis à la place : « Et le Salon de l'arsenal ». On aurait compris tout de suite. Mais cela n'est qu'un détail et n'enlève rien à l'intérêt de ce livre qui est écrit d'une plume alerte, vive et qui n'appuie pas. Peut-être même pourrait-on lui reprocher de ne pas appuyer assez, quand il le faut. Certaines figures du Salon de l'Arsenal qui forme le chapitre II du volume auraient gagné à être mieux dessinées ou plus arrêtées. Il est vrai que pour cela l'auteur avait besoin de documents nouveaux, et que les seuls documents que M. Michel Salomon a mis en œuvre concernent Charles Nodier. On lira avec plaisir le chapitre où sa vie se trouve résumée, de sa naissance à sa mort. Quel charmant homme que ce Nodier. Sainte-Beuve qui avait fréquenté chez lui disait qu'il avait le génie de l'inexactitude. Et ce n'était pas une boutade. La fantaisie de Nodier était excessive, en effet, et il traitait l'histoire en général et l'histoire littéraire en particulier, comme certain pro-

fesseur-académicien d'aujourd'hui, par-dessous la jambe. Mais il est toujours si amusant — comme l'autre — qu'on lui passe toutes ses inexactitudes. Ce n'est pas d'ailleurs par la valeur de ses travaux qu'il vivra. Oh ! non, il a eu la chance d'être le centre du premier cénacle romantique et d'être le protecteur et l'ami de toutes les jeunes réputations de 1820 à 1830, et il faudra toujours revenir à lui, quand on parlera de cette époque si riche de fleurs et de fruits.

Librairie Henri Leclerc. — *Sur Mérimée à propos d'une cérémonie récente,* par Lucien Pinvert, 1 volume.

Cette plaquette a été écrite à l'occasion de la plaque commémorative que les amis de Mérimée ont posée le 28 avril 1907 à Cannes sur la maison où il mourut le 23 septembre 1870. Elle vaut surtout par les renseignements bibliographiques et rendra grand service à ceux qui plus tard s'occuperont de l'auteur du *Vase étrusque*. A propos, on me saura gré de révéler aujourd'hui le nom de l'inconnue qui inspira à Mérimée cette nouvelle. Je l'ai trouvé récemment dans une lettre inédite d'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve.

Voici cette lettre :

Dimanche matin [mars 1846].

« Je n'ai pu vous dire hier soir que la dame en face de vous, à laquelle j'ai été parler, est la femme du *Vase étrusque* de Mérimée, celle pour laquelle il s'est battu et la seule sans doute qu'il ait aimée ; elle est encore très agréable, c'est une nièce de Mme Davilliers, une amie de Béranger, c'est Mme Lacoste.

« Merci pour les deux volumes que je vais lire à la campagne. On vous a trouvé un homme aimable.

« Mille amitiés,

« Hortense »

A signaler dans la plaquette de Lucien Pinvert deux portraits-charges fort amusants reproduits en fac-similé. Le premier représente Mérimée vu de profil ; le second Alfred de Vigny vu de face. Ces deux dessins à la plume sont de Mérimée qui dessinait admirablement comme on sait.

Librairie Blond et Cie. — *Alfred de Vigny*, par Maurice Masson, 1 vol. in-18.

Cette brochure est formée du discours auquel l'Académie française décerna en 1906 le prix d'éloquence, d'une note bibliographique

et de lettres inédites. J'aime mieux le discours de M. Firmin Roze sur le même sujet : il est moins lourd, plus large et mieux conduit. Le genre d'ailleurs est bien suranné, et comme disait le Bonhomme, « le moindre grain de mil ferait mieux notre affaire. » Entendez par là quelques beaux documents nouveaux. Il est vrai qu'ils se font rares. Cependant je sais quelqu'un qui avant longtemps nous donnera un *Vigny* en deux volumes pleins de choses nouvelles. Ce quelqu'un là, je regrette de le dire à M. Maurice Masson, n'est pas celui dont il attend un travail définitif sur le poète d'*Eloa* et des *Destinées*.

Librairie Hachette. — *La vie d'un poète : S. T. Coleridge*, par Joseph Aynard, agrégé de l'Université.

Poète et philosophe, journaliste, critique et théologien, Coleridge passe en Angleterre pour un des esprits les plus curieux, un des plus grands semeurs d'idées de la génération contemporaine de la Révolution française. L'auteur de ce livre a voulu faire connaître moins l'intraduisible poésie que la figure même du poète, singulièrement attachante malgré ses faiblesses, qu'il n'a pas cachées. On verra les erreurs et les souffrances du buveur d'opium aussi bien que les rêveries du poète dans cet ouvrage sérieusement documenté qui apprendra quelque chose même aux spécialistes. Le grand public y cherchera surtout la révélation d'un des états d'esprit les plus singuliers qu'il y ait eus, celui des premiers romantiques anglais. Les historiens s'intéresseront à une vie qui a reflété tous les grands mouvements de l'opinion publique anglaise pendant la Révolution française et les guerres de l'Empire, et au rôle très important qu'a joué Coleridge dans l'évolution religieuse de l'Angleterre avant le « mouvement d'Oxford ».

Librairie Juven. — *Louis-Napoléon Bonaparte et la Révolution de 1848*, par André Lebey, 1 vol. in-8° illustré, prix 5 francs.

Les événements contemporains ont ramené l'attention vers la Révolution de 1848, comme si les difficultés présentes se retrouvaient au même point que dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Comment elles se sont imposées, comment leur conflit a entraîné une partie de la France contre son gouvernement, et comment la candidature napoléonienne s'est peu à peu insinuée au point d'être désirée, voulue, établie par le pays tout entier, voilà ce que s'est efforcé d'étudier un chercheur impartial et sincère dans : *Louis-Napo-*

léon Bonaparte et la Révolution de 1848. L'ouvrage d'André Lebey comprend deux volumes dont le second paraîtra prochainement. Le tome I contient des reproductions de portraits oubliés ou inconnus ; les nombreux documents inédits mis au jour dans ce travail le recommandent aux érudits ; le drame de la seconde République française, que l'auteur a presque fait revivre, rend l'ouvrage intéressant, non seulement aux curieux de sociologie et d'histoire, mais encore à tous ceux qui occupent à l'heure actuelle, souvent malgré eux, un poste de combattant dans la mêlée sociale. L'action du fils de la reine Hortense et la politique de ses amis, y sont examinées en quelque sorte jour par jour.

JEAN DE LA ROUXIÈRE

Le Gérant : LÉON SÉCHÉ.

TABLE

PAR NOMS D'AUTEURS DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Imprimerie Bonvalot-Jouve, 15, rue Racine, Paris.





